
ENTRETIENS REALISES POUR LES ETUDES DE CAS

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ETUDES DE CAS PILOTES N°1 ET 2	p. 3
ETUDE DE CAS N°1 : BAIE-COMEAU	p. 5
INTERVENANT Q-B1	p. 5
INTERVENANT Q-B2	p. 14
INTERVENANT Q-B3	p. 17
INTERVENANT Q-B4	p. 21
ETUDE DE CAS N°2 : MONTREAL	p. 24
INTERVENANT Q-M1	p. 24
GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ETUDES DE CAS EXPLORATOIRES N°3 A 6.....	p. 36
ETUDE DE CAS N°3 : TRELAZE	p. 38
INTERVENANT F-T1	p. 38
INTERVENANT F-T2.....	p. 49
INTERVENANT F-T3	p. 53
INTERVENANT F-T4.....	p. 68
INTERVENANT F-T5	p. 80
INTERVENANT F-T6.....	p. 88
INTERVENANT F-T7.....	p. 99
INTERVENANT F-T8.....	p. 102
INTERVENANT F-T9.....	p. 117
ETUDE DE CAS N°4 : AUBERVILLIERS	p. 124
INTERVENANT F-A1.....	p. 124
INTERVENANT F-A2.....	p. 152
INTERVENANT F-A3.....	p. 152
INTERVENANT F-A4.....	p. 173
INTERVENANT F-A5.....	p. 173

INTERVENANT F-A6.....	p. 188
INTERVENANT F-A7.....	p. 188
INTERVENANT F-A8.....	p. 201
INTERVENANT F-A9.....	p. 214
ETUDE DE CAS N°5 : GREZ-DOICEAU.....	p. 229
INTERVENANT B-G1	p. 229
INTERVENANT B-G2	p. 243
INTERVENANT B-G3	p. 243
INTERVENANT B-G4	p. 250
INTERVENANT B-G5	p. 257
INTERVENANT B-G6	p. 257
INTERVENANT B-G7	p. 263
INTERVENANT B-G8	p. 273
INTERVENANT B-G9	p. 281
INTERVENANT B-G10	p. 288
ETUDE DE CAS N°6 : NEUPRE.....	p. 297
INTERVENANT B-N1	p. 297
INTERVENANT B-N2	p. 316
INTERVENANT B-N3	p. 323
INTERVENANT B-N4	p. 328
INTERVENANT B-N5	p. 338
INTERVENANT B-N6	p. 347
INTERVENANT B-N7	p. 359
INTERVENANT B-N8	p. 371
INTERVENANT B-N9	p. 381
INTERVENANT B-N10	p. 394

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ETUDES DE CAS PILOTES

N°	THEMATIQUES / QUESTIONS	PROFESSIONNELS			Habitants
		ELUS			
Participation publique, quel fonctionnement ?					
1	Pouvez-vous m'évoquer en quelques mots le principe de la structure à laquelle vous participez ? Quelle est son rôle dans le projet en cours ? Quels sont les territoires concernés ?				
2	Quelles sont les raisons qui vous ont amenées à participer à cette structure ?				
3	Comment imaginiez-vous le fonctionnement de la structure avant d'y participer ? Cela correspond-t-il à vos attentes ?				
4	Depuis quand participez-vous à cette structure ? et à quelle fréquence ?				
5	Participez-vous à d'autres démarches de démocratie locale ? De quelle nature ? Sur quel(s) projet(s) ?				
6	Quels sont les types d'acteurs participant à la structure ?				
7	Quelles sont les relations entre acteurs ? entre groupes d'acteurs lors de la concertation ?				
La place du citoyen, quel rôle ?					
8	Citez-moi 5 mots qui, selon vous, définiraient la démocratie participative ?				
9	Selon vous, les citoyens ont-ils un rôle à jouer individuellement dans les démarches participatives initiées par la ville et en particulier dans la concertation avec les élus ?				
10	Pensez-vous être un citoyen informé, écouté et dont l'avis est pris en compte dans le cadre de cette structure ? Dans les démarches participatives auxquelles vous participez par ailleurs ?				
11	Quelle place attribuez-vous aujourd'hui au citoyen dans les processus de décision, mis en place pour l'élaboration de projets urbains ?				
12	En quoi cette structure facilite-t-elle la participation des habitants au débat avec les élus ?				
Territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?					
13	Quel pourrait être le bilan global de la structure ?				
14	Cette structure a-t-elle permis de faire évoluer les « mentalités » ? Dans quel sens ?				
15	La démarche a-t-elle permis de faire émerger une identité spatiale collective ?				
Information et documents cartographiques, quels supports ?					
16	De quelle manière avez-vous été informé, la première fois, de l'existence d'une telle structure et du projet ? Sous quelle forme se présentait cette information ?				
17	Utilisez-vous des documents graphiques et cartographiques dans le cadre de la structure de concertation ? Quels sont-ils ? Qui les a réalisés ?				
18	Que pensez-vous de ce type de supports ? Sont-ils parlant à vos yeux ? Pensez-vous qu'ils sont accessibles au grand public ? Pourquoi ?				
19	Quels sont selon vous les éléments à supprimer, à rajouter ou à modifier et de quelle manière ?				
20	Selon vous, aident-ils à mieux comprendre les projets de la ville ou au contraire que cela complexifie-t-il l'exercice de compréhension ?				
21	Que vous apporte personnellement l'utilisation de ces supports ? Quel intérêt ont-ils pour le groupe ?				

N°	THEMATIQUES / QUESTIONS	Habitants		
		Elus	PROFESSIONNELS	
	Les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?			
22	Connaissez-vous les TIC/TIG ? La ville est-elle équipée ? Y avez-vous accès ?			
23	Quelle est, selon vous, l'utilité de ces technologies ? Peuvent-elles aider à mieux comprendre les problématiques locales et à davantage participer à la vie locale ?			
	En guise de conclusion...			
24	Que changeriez-vous dans la démarche de concertation engagée par la ville, pour améliorer la participation des habitants, le dialogue avec les élus ?			

Fiche de renseignement sur l'interviewé :

Etude de cas :

NOM :

Prénom :

Etudes / Profession :

Tranche d'âge : Moins de 20 ans 20-39 ans 40-59 ans 60-74 ans Plus de 75 ans

E-mail :

ETUDE DE CAS PILOTE N°1 : BAIE-COMEAU

INTERVENANT Q-B1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Je vais parler surtout des projets sur lesquels moi je travaille...euh, quand je suis arrivée au comité ZIP, j'ai fait le tour d'un guide d'intervention sur les habitats littoraux, qui avait été fait par Naturam Environnement, qui est une firme...firme en environnement, qui prend des données et tout ça. Donc, j'ai fait le tour de ce document-là dans lequel y'avait eu de répertorié 13 habitats littoraux plus intéressants...bah très intéressants au niveau écologique, sur le territoire du comité ZIP, c'est-à-dire tout le territoire de la Haute Côte Nord puis de Manicouagan, c'est à peu près Tadoussac à Baie-Trinité. Puis...donc sur ce territoire-là y'a 13 habitats qui ont été ciblés, puis c'est pas que les autres sont pas intéressants, c'est qu'eux sont vraiment exceptionnels, puis... ce qu'on fait à partir de ce guide-là dans lequel y'a des recommandations de protection, de mise en valeur, d'aménagements qui pourraient être fait sur les sites pour les rendre plus intéressants, ou seulement les garder dans l'état intact dans lequel ils sont, fait que... on les prend un par un dépendamment de la volonté du milieu. Si à un site, par exemple, je sais qu'y a un projet qui a été... qui est terminé, je crois, à Baie-Laval près de Forestville, euh... y'a eu un intérêt dans le milieu de... d'axer sur l'habitat pour savoir qu'est-ce qu'on pourrait faire pour le protéger, le mettre en valeur, donc avec les gens là-bas y'a... un document qui a été rédigé, puis quand le plan est fait, après on passe à une étape plus de mise en œuvre. Donc là-bas je pense que la mise en œuvre est faite. Donc pour chacun des 13 habitats comme ça, euh... le but c'est de passer à travers l'ensemble des sites, mais ça dépend justement de l'intérêt des gens du milieu. Si on voit qu'y a un intérêt là-bas, on peut soit les aider, monter une demande de subventions, puis faire le plan nous-même, après ça le remettre aux gens pour la mise en œuvre, ça peut être fait aussi ici mais surtout ce qu'on essaie de faire c'est

d'impliquer les localités, les municipalités, tous les intervenants qui peuvent être autour de l'endroit, donc même...justement y'a des endroits où la municipalité ou n'importe qui, qui est dans le milieu, est intéressé à prendre un peu le projet en charge. Donc nous on peut soit offrir un support ou soit le prendre en charge et les réunir autour de la table pour justement faire le lien avec eux pour savoir qu'est-ce qu'ils veulent, puis comment ils ont envie que ça se passe. Donc...mais ce qui est intéressant justement c'est qu'on peut laisser... les gens peuvent parfois le prendre en charge eux-même, puis dans ce cas-là ça donne des meilleurs résultats, justement parce que la participation est plus grande, les gens sont super intéressés, puis des fois y'a des petits organismes parallèles qui sont créés justement pour gérer les aménagements qui ont été faits. Donc sur les 13 habitats, elles datent..., bah moi quand je suis arrivée je sais pas combien y'en a eu qui ont été travaillés, peut-être deux ou trois, trois je crois. Puis présentement, on est en train de... y'a un projet à

Franklin qui se déroule, qui a commencé ce printemps, sur lequel moi je travaille, donc on travaille avec... au départ on a rencontré le conseil municipal, puis maintenant on est rendu sur notre comité avec... bon un représentant du conseil municipal, deux citoyens, puis euh... deux résidents des deux sites qui ont été ciblés dans la municipalité, donc ces gens-là participent puis peuvent informer en même temps les autres citoyens qu'ils connaissent, parce que c'est une petite localité, y'a à peu près 200 habitants, donc le message se passe vite. Puis on est supposé faire une consultation publique pour voir qu'est-ce que les gens pensent du projet, qu'est-ce qu'ils aimeraient qu'il soit fait ou tout ça, donc on travaille vraiment avec eux. C'est ça qui est important parce que sinon un plan de protection, si on le fait, c'est écrit sur papier mais personne le sait, euh..., puis personne n'a ça à cœur, et personne qui va le respecter, donc c'est vraiment intéressant, c'est vraiment important de voir avec les gens de la place.

2. Euh... c'est une belle chance que j'ai eu. Euh j'arrivais... bah j'arrivais de la France justement. Ouais j'arriverais de là ! Puis mon copain était... s'est installé ici pas longtemps avant, donc quand je suis revenue, euh... je me cherchais un travail puis je suis arrivée ici, j'ai vu l'offre d'emploi puis je trouvais que c'était vraiment... vraiment intéressant et justement du fait qu'on travaille sur des projets de sensibilisation, tout ça donc..., j'adore la biologie mais de l'appliquer de cette façon-là, euh... j'ai l'impression de prendre un peu les trucs à la base pour... aider justement l'environnement, quand on travaille avec les gens puis qu'on essaie de faire passer des messages, bah ça peut donner des résultats, des fois c'est long mais c'est super valorisant. Puis c'est ça j'étais justement entrée ici pour travailler sur les habitats littoraux, c'est ma mission chérie à moi.

3. C'est une bonne petite question. Bah on travaille avec vraiment beaucoup de monde. Euh premièrement au niveau... bah les demandes de subventions, on a des contacts avec les gens des ministères, ministère de l'environnement, Environnement Canada, Pêches et Océans, ministère des transports, donc c'est des gens qui peuvent nous aider financièrement, c'est super important, sans ça on peut rien faire. Euh avec les entreprises aussi qui euh... y'a une aluminerie, y'a une usine pâte et papier aussi, qui participent financièrement. Ils peuvent faire des commandites ou... puis ils ont une fondation, justement l'aluminerie y'a une fondation *Alcoa* qui est reliée à l'aluminerie, donc euh... c'est sûr que c'est des sources de pollution, vu que c'est des usines mais n'empêche que, en tout cas y'a un petit côté, qui peut nous aider et puis il faut travailler avec eux justement parce que, si on veut faire des projets souvent, on n'a pas toujours... bah faut en tenir compte parce que si on fait tout puis on... ouais bah c'est important pour nous aider. Puis sinon bah y'a d'autres groupes... plusieurs groupes environnementaux, on s'échangent... on s'échangent des données, des points de vue, tout ça, donc on peut s'entraider beaucoup. Euh le comité Côtier, justement Jean-Marie Bélisle, qui est... ouais bah y'a au CA le comité Côtier, y'a quelqu'un qui travaille là, qui est sur le CA.

Le comité Côtier est un groupe environnemental ?

Le comité Côtier *Les Escoumins à la rivière Betsiamites* ? Ouais, c'est un groupe qui travaille pour justement la côte, le fleuve.

Un groupe environnemental fonctionne comme une association ? Pouvez-vous me définir ce qu'est un groupe environnemental ?

Le comité Côtier ? Mais groupe environnemental, j'ai dit ça vite comme ça mais...faudrait voir...je pense qu'ils ont un rôle un peu semblable au comité ZIP. Mais euh... Nicolas, il va pouvoir te renseigner beaucoup là-dessus, moi je connais moins...je sais quel type d'information on peut aller chercher chez eux et puis tout mais pas...

Vous ne connaissez pas leur statut ?

J'y ai même jamais pensé. Bah je connais les gens qui travaillent là, c'est tout. Euh sinon, on travaille avec les MRC, les municipalités... justement lors des projets de protection, si on veut faire changer des fois le zonage, faut travailler avec eux. Euh, y'a énormément de monde, je vais pas trop en oublier, c'est sûr que j'en oublie plein.

Quel est le rôle de la MRC par rapport à une municipalité dans vos projets ?

Les MRC c'est surtout au niveau du zonage, euh...au niveau des municipalités..., je ne pourrais pas trop définir... Moi les relations que je peux avoir eu avec la municipalité..., bah ça fait pas longtemps, ça fait depuis l'automne que je travaille ici, donc je ne connais pas encore tout, c'est vraiment... y'a tellement de monde justement que, c'est dur... c'est long avant de savoir qui fait quoi, qui aller voir puis tout ça. Mais... à date ils nous ont aidé par exemple quand on organisait des événements, ils nous prêtaient du matériel des trucs comme ça mais c'est sûr qu'ils font un paquet de choses pour...je peux pas trop te dire en fait...

Ces intervenants ne participent donc pas au fonctionnement du comité ZIP ?

Ouais, les autres c'est juste...c'est vraiment au niveau de la concertation ou des appuis qu'on peut aller chercher ou de l'information qu'on peut aller chercher.

4. Euh, moi je considère que oui. En fait, ce que je trouve intéressant c'est de prendre l'avis de tout le monde, ou de voir un peu comment ça se passe dans le milieu, de faire un bon mélange de ça sans que ça devienne...sans mettre le chapeau à chacun puis ensuite travailler pour justement que ce qu'on fasse corresponde en gros à ce qui se dégage du milieu mais je pense pas... moi j'aime mieux considérer tout le monde...

Existe-t-il des acteurs plus influents que d'autres ?

Bah c'est sûr que...automatiquement quand il y a un ministère ou une municipalité où tu sais il y a des règles à suivre, des restrictions ou des choses comme ça mais sinon...sinon c'est une table de concertation donc, à moins que la personne qui dirige plus le projet peut finir par un peu...mais faut pas trancher, quand c'est de la concertation faut vraiment essayer que tout le monde soit d'accord sur la même chose, donc automatiquement... mais c'est dans un monde idéal ! (rires). Mais en respectant justement ceux qui sont plus influents, donc...

5. Tout ne va pas bien dans le meilleur des mondes mais on travaille justement avec des gens des usines et tout ça donc c'est sûr que des fois...

Pouvez-vous me donner des exemples ?

Bah, entre un groupe de citoyens admettons puis le ministère des Pêches et des Océans, c'est un exemple. Il peut certainement y avoir des conflits pour l'ouverture d'un banc de mollusques ou de trucs comme ça, donc... Mais c'est ça, c'est jamais personnel, c'est toujours une organisation justement qui a du poids, qui a pas le choix et doit faire respecter les normes et souvent on peut avoir des gens qui sont un peu plus frustrés de comment ça peut se passer...

D'autres exemples ? Peut-être entre industriels et groupes environnementaux ?

Oui parce que justement quand on veut faire une aire... un site protégé, ça fait peur à bien du monde et beaucoup aux industries aussi qui veulent garder l'endroit puis bon c'est clair que surtout quand on essaie de faire de la protection, au niveau de la pollution on regarde beaucoup ce qui se passe, puis... les usines ne sont pas toujours prêtes à investir la totalité de ce qui faudrait pour que ça soit réglé, dans le fond. On met ça sur papier en plus, puis c'est un plan qui se met en œuvre, des fois ça peut les imposer...les obliger à créer une certaine...bah obligé, je ne sais pas si je peux dire ça mais... ils vont nous voir venir là puis fait qu'on va aller les voir pour leur dire *ben, il faudrait que vous soyez un peu plus conforme, que vous fassiez un peu plus attention*, puis pour certaines actions oui ça peut super bien passer mais pour d'autres ils peuvent plus avoir...être méfiants.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Euh, moi je dirais que oui, parce que...bah tout le plan d'action du comité ZIP est basé sur une consultation publique qui a été faite dans les années 90, donc tout le monde pouvait participer : les citoyens et puis c'est à partir de... les citoyens comme... en fait comme tous les autres intervenants, mais euh... tous les avis ont été considérés justement pour monter un plan, à savoir qu'est-ce que les gens veulent dans leur place pour euh..., qu'est-ce qu'ils croient qui pourrait aider le fleuve Saint-Laurent, donc leur avis est super important à ce niveau-là, puis du moment qu'on travaille sur un projet, quand justement quelque chose a été ciblé *bon cet habitat-là faudrait travailler dessus*, puis qu'on se rend sur place, bah les citoyens c'est eux qui connaissent la place, donc c'est clair qu'on va respecter, on va écouter ce qu'ils ont à dire, puis même justement je reviens à mon exemple du projet de Franklin, c'est une petite municipalité où y'a 200 habitants, donc avec le comité qu'on a monté au départ, j'ai vu des fois avec les citoyens justement, en présentant le projet, certains m'ont dit *si tu présentes ça au reste des gens, fais attention ce mot-là risque de choquer*, donc le mot protection, les gens ont un peu peur de ce que ça peut vouloir dire, de ce que ça peut impliquer, ça fait que... c'est super important d'avoir des citoyens comme ça puis de travailler directement avec eux parce qu'ils peuvent nous éviter de... de frapper un mur là après..., que les gens... que les gens veulent moins participer parce qu'ils vont penser qu'on est là pour les empêcher de faire des trucs ou... Donc quand on a des gens comme ça qui..., auxquels on peut expliquer ce que ça implique de faire un plan de protection et de mise en

valeur puis qu'ils comprennent bien, puis que eux ils n'ont plus trop peur du contenu, bah ils peuvent passer le message aux autres, qu'ils connaissent bien. Justement comme on travaille dans des petits villages, les messages passent comme ça, donc...C'est ce que je trouve le plus important dans la démarche.

7. Euh, je dirais que oui. En fait quand on a une rencontre..., je vais revenir sur le projet sur lequel je travaille surtout euh..., je dirais que les citoyens, c'est ça, c'est qu'ils vont pouvoir dire qu'est-ce qu'ils aimeraient pour leur place mais c'est sûr qu'ils n'ont peut-être pas toutes les connaissances pour savoir qu'est-ce qui peut être fait, aussi bien côté monétaire, côté légal puis tout ça, donc... c'est sûr qu'en allant chercher l'avis des gens, on pourra pas faire tout ce que les gens veulent, puis des fois il peut y en avoir qui vont amener une suggestion qui va un peu... qui ne respecte pas trop l'esprit non plus du travail qu'on fait mais c'est sûr qu'on ne peut pas tout considérer tout le temps, ça peut pas toujours être lancé pour une décision finale mais en gros c'est surtout ça que...c'est sur ça que se base ce qu'on fait donc...bah j'espère que ça fait influencer les décisions finales, sinon...

8. J'ai de la difficulté à répondre parce que j'ai jamais mené un projet de A à Z encore, euh... parce que quand je suis arrivée y'avait des projets terminées, là maintenant y'en a sur lesquels je travaille qui viennent juste de démarrer, puis les autres sont en développement, justement je suis en train de travailler avec les gens de la place pour voir s'ils sont intéressés à ce qu'on monte une demande de subventions, donc... Je peux pas trop te dire... je ne sais pas en fait.

Pouvez-vous peut-être me parler de l'implication du citoyen dans la première phase du projet sur lequel vous travaillez ?

Par rapport au début du projet en fait... bah moi je trouve ça super important en début, justement parce que ça nous permet de mieux s'orienter tout de suite en partant. De travailler avec les citoyens eux-mêmes, ça nous permet au départ de bien s'orienter, parce que en fin de compte la rédaction, le travail de rédaction, quand c'est le comité ZIP qui est un peu le leader du projet, la rédaction va ensuite se faire ici, eux ils vont réviser le contenu, mais le contenu va avoir été fait avec ce qu'il va avoir été décidé en partant puis travaillé à la suite de ça. Donc, pour l'étape initiale, je trouve que c'est super important, justement pour bien s'orienter puis aussi pour éviter, comme je te le disais tout à l'heure, d'arriver dans un endroit, puis que d'autres citoyens soient pas trop contents de ce qu'on fait, bah en ayant des gens qui travaillent avec nous, on est capable de mieux... mieux prévoir un peu comment ça va se passer avec le reste... le reste des gens, donc... Pour le départ c'est important puis ce qui arrive c'est que le comité ZIP aussi a fait le lien entre le contenu du plan puis après ça aller chercher les ministères, tout ça, les citoyens sont peut-être moins... bah ils vont avoir plus de difficultés à aller chercher des appuis ou des démarches au niveau des ministères parce qu'ils sont moins en contact direct avec eux. Donc à partir de ce niveau-là j'ai l'impression que ça va être moins... ça va venir peut-être plus de nous au niveau des démarches qui se font, des grandes orientations qu'un groupe veut prendre pour mener un projet à terme.

9. Bah habituellement, c'est vrai que c'est du positif parce qu'on travaille pour l'environnement, donc selon notre mission, ce qu'on a fait, ça allait souvent dans... bah ça va dans ce sens-là. Euh, des projets que j'ai vu, achevés depuis que je suis ici, y'en a vraiment des super intéressants, y'a eu une campagne de nettoyage de dépotoirs clandestins. Quand je suis arrivée on était un peu en train de travailler là-dessus. Y'a énormément de déchets qui ont été ramassés, la personne qui s'occupait du projet essayait de recruter des gens pour faire du bénévolat aussi. Je sais que vers la fin ça participait un petit peu moins, c'est dommage mais sinon...

Pour quelle raison les gens participaient-ils moins ?

Hum... bah c'est dur d'aller chercher des gens pour aller ramasser des gros bouts de métal qui traînent un peu partout mais... Au niveau de la sensibilisation, plus on va en faire, plus j'ai l'impression qu'il va y avoir de participation. Sinon après ce projet-là j'ai vu aussi, j'ai vu un projet qui a été présenté... un document qui a été présenté sur l'érosion des berges, ça Nicolas va pouvoir en parler en long et en large parce que je pense qu'il a beaucoup travaillé dessus, puis c'est plus dans ses cordes, mais justement...

Ce document a-t-il été présenté au grand public ?

Oui, y'a eu une conférence de presse là-dessus, c'est ce que j'ai pu voir du projet parce qu'il était déjà terminé quand je suis arrivée, mais... Ils ont monté un système d'épis, des gros... on le verra pas sur la petite cassette mais c'est immense, en bois, puis quand on l'a sur la plage ça retient le sable comme ça... ouais... Y'a eu un taux de discussion autour de ça, parce que c'était un projet qui avait été monté comme essai, donc les épis, justement qu'on appelle, ont été placés puis les gens étaient satisfaits du résultat, parce que ça avait évité... ça peut remplacer l'enrochement en fait. Puis ça avait évité un peu d'érosion. Je pense que vu que c'était un projet d'essai, y'a eu une obligation de les enlever après. Donc quand les techniciens ici sont allés enlever les épis, les résidents qui étaient tout près étaient pas très heureux (rires). Ca me rappelait un peu à ce niveau-là.

Suite à ce projet d'essai, y'a-t-il eu d'autres initiatives pour laisser définitivement les épis ?

Bah y'a eu la production d'un guide de construction. Donc, un citoyen qui voudrait se procurer ça pour... mais je sais pas quel coût ça peut être par exemple la construction de ça, puis je sais pas... il doit y avoir quelqu'un ici qui va pouvoir te renseigner dessus, je sais pas si on peut aller chercher de l'aide justement au niveau des municipalités, ou quoi que ce soit pour s'en procurer pour les gens qui sont... qui voient leur terrain partir à l'eau mais y'a un guide de construction qui a été fait pour aider les gens à...

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Euh, vu que je suis là justement depuis pas trop longtemps, je peux pas connaître de... je sais pas depuis le début des projets, aller jusqu'à maintenant, c'est quoi les changements qu'il y a eu mais c'est... ce travail de sensibilisation comme ça c'est très très très long avant de... pour avoir un résultat global, donc c'est sûr que... c'est sûr que les gens qui ont envie d'aller faire du quatre roues dans le marais, euh... y'en a peut-être quelques-uns, si on les

prend personnellement , à qui on prend le temps d'expliquer, qui vont arrêter de le faire mais sinon... bah on produit des dépliants des fois, des petits codes d'éthique aussi, donc avec ces documents-là y'a peut-être des gens qu'on peut aller chercher mais les résultats... avant de les observer...

Avez-vous eu des remarques, des retours des citoyens sur la démarche de concertation ?

Bah... j'ai peut-être une petite anecdote, quand je suis arrivée, puis justement y'avait le projet de nettoyage des dépotoirs clandestins, je suis arrivée dans la famille de mon copain qui habite tous ici puis c'est des gens qui ont des chalets, des quatre roues, puis tout ça, donc je suis arrivée dans une fête de famille puis j'ai dit que je travaillais au comité ZIP ; puis le projet de nettoyage des dépotoirs clandestins c'est vraiment un des gros projets qui a fait connaître le comité ZIP ; souvent quand on dit qu'on travaille là, il fait *ah ouais c'est toi le nettoyage des dépotoirs*, tu sais c'est comme LE projet... Puis, quand j'ai dit que je travaillais au comité ZIP, je commençais à travailler, fait que je ne connaissais même pas encore ce projet-là, peut-être que j'en avais entendu parler une fois, puis un oncle à mon copain, qui me dit *ah...* il est devenu tout vert parce que je pense qu'il jette des déchets comme ça, puis il a fait *oh je pense qu'on ne se parlera pas trop* comme... tu sais c'était même pas, c'est pas trop d'ouverture, puis en plus c'est de la famille bah pas super proche mais, c'est pas quelqu'un que je vois souvent souvent mais, disons qu'il y a eu une petite résistance puis... *oups je me suis fait prendre*. Mais moi vu sa réaction comme ça j'ai pas l'impression que ça va le changer parce qu'il y avait quelqu'un qu'il avait pu connaître à un moment donné qui travaillait à nettoyer les dépotoirs là, ...

Avez-vous eu des remarques de riverains directement concernés par un projet ?

Non j'ai pas eu... Bah au niveau des épis, tu pourras en parler à Karine, elle va te dire qu'elle en a eu, parce quand ils sont allés les enlever justement ça avait vraiment fait...

11. Hum...hum... Ouais c'est sûr que le territoire est super grand puis on est peut-être... on est de plus en plus connu je dirais mais euh... je pense que c'est pas assez encore pour que ça puisse mener à créer une identification collective. Parce qu'il y a encore des endroits comme samedi... c'est un exemple, samedi je vais à un pique-nique culturel qui est organisé aux Ilets Jérémie, c'est un des treize sites qui a été ciblé, donc ce site-là n'a pas été travaillé, mais les gens du coin là-bas connaissent pas vraiment c'est quoi le comité ZIP, puis qu'est-ce qu'on fait, tout ça. Donc le dialogue c'est juste une première étape, d'aller sur place pour présenter qui on est puis pour dire qu'on existe, donc c'est pas qu'au niveau de l'ensemble du territoire..., je pense pas que ça ait encore vraiment...

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Euh au départ, c'était un... bah on a un géographe en fait au bureau, pour l'instant c'est Claudia, avant c'était Dominique, donc c'est le géographe qui s'occupe de la cartographie. Non, moi, j'y touche pas mais je l'utilise... pour des plans de protection justement, on intègre souvent des cartes ; donc je vais demander à Claudia de les faire, pour pouvoir les

intégrer aux plans. Ce qu'il y a comme possibilité aussi au niveau de la cartographie, que moi je touche un peu, c'est si je vais sur un site justement pour aller voir les possibilités de mise en valeur, donc que ce soit l'aménagement d'un chantier ou quoi que ce soit, moi ou une technicienne qui travaille sur le projet, on peut aller sur place prendre les points, les ramener pour demander à Claudia de retravailler la carte en indiquant les lieux où on aimerait qu'il y ait des aménagements.

Vous ne mobilisez que des cartes ou vous utilisez également d'autres supports ?

Y'a des photographies aériennes pour euh... j'ai pas encore eu l'occasion de le faire mais je sais que ça risque d'arriver. Quand on veut faire justement des aménagements pour la mise en valeur, faut voir un peu au niveau de l'érosion comment ça se passe pour être sûr que si on aménage quelque chose, bah en même temps ça va pas tomber dans le fleuve. Avant de le faire, ouais des photographies aériennes on en a ici, peut-être de tout le territoire, mais peut-être pas assez... peut-être pas pour toutes les années dont on a besoin, donc pour un projet qui risque de débiter prochainement, euh... y'a Karine qui travaille avec moi, qui est supposée faire une recherche justement au niveau soit du ministère ou de la municipalité où le projet aura lieu, pour voir s'ils ont des cartes plus anciennes pour voir l'évolution dans le temps du site. C'est du travail comme ça qu'on fait.

Utilisez-vous d'autres types de cartes que les cartes thématiques ?

Ouais, quand on présente un document au départ, y'a toujours une présentation du site, donc je demande de faire sortir une carte pour... comme visuel pour... pour le document, mais sinon comme les photographies aériennes ça c'est plus... ça passe pas nécessairement par la géographe... euh oui ou non là ça dépend, mais pour voir l'évolution dans le temps, ça c'est peut-être plus pour nous aider dans le contenu du projet.

13. Oui bah, moi j'adore la cartographie, ça fait que... j'aime beaucoup ça, moi j'adore ça en voir puis ça aide tellement à se situer aussi que si on parle d'un projet qui a lieu dans telle baie ou tel endroit, bah c'est super important d'avoir une carte pour voir quelles municipalités sont proches pour que les gens aussi sachent comment se rendre aux aménagements qu'on a fait ou peut-être s'approprier le milieu aussi, voir... si on voit sur la carte justement qu'il y a un nouvel aménagement qui a été fait et puis la personne elle voit, puis si c'est quelqu'un de la place, elle dit *oh c'est tout près de*, je sais pas de tel autre endroit. Moi je pense que c'est du matériel super intéressant qui peut mieux faire connaître le projet.

Lorsque vous présentez ces cartes au grand public, avez-vous besoin d'apporter des explications supplémentaires ou sont-elles directement compréhensibles ?

Euh des fois, ouais une explication supplémentaire mais souvent c'est une explication puis après ça va. Donc faut les faire les plus simples possibles c'est sûr.

14. Je dirais que celles avec lesquelles moi je travaille pour l'instant sont... bah sont accessibles. Je pense quand même que en fait ... donc, à date, j'ai jamais eu trop de commentaires ou de questions... comme je disais peut-être une petite explication mais...

c'est vrai que ça passe quand même bien. Mais, je pourrais peut-être te montrer les cartes avec lesquelles moi je travaille, y'en a beaucoup dans le guide. Y'a des petits dessins comme un banc de mollusques qui est délimité en pointillés avec un petit dessin de coquille dessus. Ou quand y' a des échoueries de phoques, y'a une silhouette de phoque dessus, bah ça passe bien.

Avez-vous eu des retours justement du grand public par rapport à ces modes de représentations ?

Moi j'en n'ai pas eu mais peut-être parce que je n'ai pas eu assez l'occasion de travailler eux. De mon côté ça va bien, pour les cartes, mais [...].

15. Euh moi ça me permet de faire une synthèse du site, des éléments d'intérêt écologique, des possibilités de... de santé. Là à date, c'est vrai que j'ai travaillé... on n'était pas assez avancé pour pouvoir indiquer les aménagements mais on pourrait les mettre éventuellement mais c'est sûr que ça donne une bonne idée ; Bon on a souvent des indications, des peuplements forestiers qui sont à tel ou tel endroit, justement les échoueries de phoques, les bancs de poissons ou des trucs comme ça. Donc on voit... au lieu d'avoir 4-5 pages à lire avec la description, on peut voir tout en même temps, qu'est-ce qu'il y a sur le site, fait que ça donne une bonne... un bon coup d'œil sur le lieu. Puis quand c'est du visuel justement, c'est souvent... plus... bah c'est intéressant comparé à de la lecture, oui ça donne un plus.

Quel est l'apport au groupe ?

Par rapport au groupe je dirais que ça... ça peut permettre... en rassemblant les informations, ça peut permettre à quelqu'un qui en connaît plus sur un sujet, par exemple les poissons ou quoi que ce soit, d'apporter... d'apporter les informations, puis de toutes les rassembler justement ces informations-là.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) applications ? Quel avenir ?

16. Système d'information géographique, c'est quoi au juste ? Est-ce que c'est juste des trucs de carto global ou... ? [...] Hum je pense ...on pourrait fonctionner quand même sans mais ça dépend... ça dépend des projets par contre. Pour moi ça serait peut-être pas une super grosse différence mais quand je regarde certains projets justement comme bah Claudia travaille sur le sentier maritime, pour ça je pense que... c'est super important puis comme le sentier maritime est sur tout le territoire, bah ça permet d'avoir une bonne vue d'ensemble avec des sections séparées, puis tout... je pense que pour elle, si ça n'existait pas, ça serait pas mal plus compliqué. Donc ça dépend vraiment des projets, mais c'est probablement pas pour rien que c'est elle qui travaille sur ce projet-là aussi, parce qu'elle en a le plus besoin puis c'est... Pour nous, au niveau des biologistes, des autres projets, c'est peut-être moins... si je me souviens d'en avoir eu besoin dans mes emplois précédents, je faisais plus de la recherche, mais ici...

Dans quelle mesure le SIG vous aidait-il dans tes emplois précédents ?

Pour localiser des sites d'inventaire. Mais comme on fait pas tellement d'inventaire, on fait surtout du travail, presque de communication je dirais, c'est moins... au niveau des biologistes ici je pense que c'est moins...

17. Je ne connais pas assez pour te répondre. J'aimerais ça beaucoup travailler là-dessus en plus, mais...

18. Hum... bah je pense qu'à la base... la base d'avoir du matériel de cartographie c'est super bien. Y'a un grand grand développement des méthodes de fait... ça peut apporter mais pas... c'est pas indispensable, je pense pas. Je pense que c'est indispensable d'avoir du matériel de base mais peut-être pas indispensable de le pousser toujours plus loin puis... quoique quand on arrive tu sais avec des belles cartes, c'est sûr que ça peut être plus attrayant là avec plus de choses, mais je pense pas que ce soit vraiment vraiment indispensable.

En guise de conclusion :

19. Hum, sûrement y'en aurait mais vite comme ça. J'ai du mal à dire... Je sais pas quoi... Je pense que oui mais... je devrais réfléchir là-dessus plus longuement (rires), ça m'aiderait moi aussi. Je me suis jamais arrêtée... Hum... Est-ce que je peux y penser puis te revenir là-dessus ? Je vais penser à ça en mangeant mon lunch. »

INTERVENANT Q-B2

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Depuis la mi-novembre, je travaille sur le projet du sentier maritime, qui s'étend de Sacré-Cœur à Baie-Trinité, le long du fleuve. C'est ce qu'on appelle la Route Bleue. Je travaille en concertation avec le comité Rive Sud de l'Estuaire et la fédération québécoise de canoë-kayak, pour élaborer un guide d'accès au fleuve. L'équipe doit veiller à ce que leur projet soit concordant avec les autres guides régionaux et le guide national de la FQCK. Le projet consiste d'une part à répertorier les haltes existantes pour les promeneurs : planification du sentier maritime à partir des sites accès fenêtre les plus pertinents. D'autre part, je réalise un guide d'accès au fleuve qui indiquera les courants, les intérêts des sites...

2. Après une période de chômage, j'avais décidé de reprendre mes études en septembre dernier. Finalement, j'ai consulté l'offre d'emploi du comité ZIP, qui avait l'intérêt selon moi de travailler dans un contexte de développement durable. Un mois plus tard, j'ai passé l'entretien d'embauche, pour lequel j'avais consulté le site web du comité et les différents projets amorcés.

3. Le conseil d'administration a la prise de décision au niveau de la direction. Les personnes siègent à titre professionnel. Pour chaque projet lancé par le comité ZIP, un comité de travail

est créé. Dans le cas de mon projet, le comité de coordination est composé de trois anciens ou actuels kayakistes, un pourvoyeur de kayaks, un usager et une association régionale pour le tourisme, qui se charge de la promotion du guide. Par ailleurs, un comité de consultation a été mis en place, qui regroupe deux aménagistes des MRC concernées par le projet, des propriétaires de campings et auberges et un représentant du Ministère Pêches et Océans (sécurité).

4. Le comité de consultation a un pouvoir d'orientation sur l'avancée du projet. Mais la décision finale me revient ainsi qu'à Nicolas Roy, le directeur du Comité ZIP. On tient compte de l'avis des deux comités en place.

5. Il n'y a pas de conflits d'acteurs majeurs. Ca se passe bien.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. C'est sûr que les riverains comme le sentier Martine, sa participation va être au niveau de... s'il veut rendre ces sites accessibles ou pas, s'il veut voir l'entretien de ces sites, participer dans ce sens-là pour ce qui est de mon projet à moi mais si je prend un autre projet comme la caractérisation du Moulin à Baude, c'est le projet qui fait la caractérisation de la rivière, si jamais ils trouvent une source polluante, les citoyens vont agir pour pas dégrader la rivière, son rôle va être important. Oui les citoyens ont leur rôle à jouer individuellement. Les riverains, par le biais d'entretiens informels, donnent des informations sur l'accessibilité du site. Ils permettent de mieux caractériser la rivière, de cibler les sources polluantes...

7. Le comité ZIP n'est pas connu de tous. La personne qui veut se faire entendre, peut se rendre au comité ZIP pour donner son avis. Selon la pertinence des propos de la personne par rapport au projet, ses idées seront prises en compte pour la décision finale.

8. La présence des citoyens est importante à chaque étape mais ils remarquent dans l'ensemble un manque d'intérêt de leur part. Néanmoins, certains sont touchés par un projet, pour lequel ils vont alors les consulter.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Le bilan est positif. Ce sont des projets environnementaux qui améliorent les choses. La renaturation de certains espaces, le nettoyage des dépotoirs sont des projets qui touchent tout le territoire du comité ZIP.

10. Je ne pense pas que les projets entrepris ont permis de faire évoluer les mentalités. L'exemple du nettoyage des dépotoirs montre que les gens jettent maintenant leurs ordures à un autre endroit. Ils ne font que déplacer le problème sans en avoir pris conscience. Il faudra, je pense, plusieurs générations pour que les mentalités changent.

11. Je ne pense pas qu'il y ait une identité collective visible. Chacun fait sa petite affaire dans son coin. Il n'y a pas d'identité environnementale, mais la situation n'est pas pire qu'ailleurs.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. C'est moi qui réalise la plupart des cartes. J'utilise la carte, la photographie aérienne aussi. Et des cartes topographiques au 1/50000^e et au 1/250000^e.

13. Je crois... c'est une bonne question, parce que je ne sais pas si par exemple je prenais une carte topographique, que je la donnais à ma mère, je ne sais pas si elle serait capable de la lire. Mais moi dans les gens que je côtoie, ils sont capables de les lire. Je ne sais pas si c'est notre génération qui a appris ça à l'école. C'est comme pour lire les pentes, les courbes de niveau, c'est pas tout le monde qui peut lire ça mais en même temps ça va avec la logique. Si on regarde la légende comme dans n'importe quelle carte, ils vont être capables de retrouver. C'est pas les cartes topographiques qu'on va leur montrer, c'est les cartes qui ont été faites dans les rapports avec des données vectorielles. C'est pas pareil. C'est un peu plus thématique. Pour ce qu'on a c'est assez clair.

14. Peut-être les teintes de couleur mais à part ça. Rien de majeur. Les cartes topographiques, selon les élévations, qui auraient des couleurs, ce serait peut-être mieux pour les gens qui ne savent pas les lire ; ce serait plus attirant pour l'œil.

15. J'ai pas vraiment à les utiliser. Quand on me demande des données vectorielles, bah j'ouvre mon logiciel, je fais ma carte. Mes noms de villes sont écrits, les côtes sont là, mes données sont dans mon logiciel. Mais moi je m'en sers pas vraiment. Elles sont plus utiles peut-être pour les gens qui vont sur le terrain ; qui vont faire une photocopie d'une partie pour se retrouver, se localiser. Mais moi personnellement je ne les utilise pas vraiment.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Bah pour les cartes de localisation. Avant je pense qu'on les faisait faire par une autre firme. D'avoir la géomatique ici c'est plus pratique, ça coûte moins cher. Y'a des cartes dans pratiquement tous les projets. Des cartes pour montrer des zones protégées, des zones à risque

17. Dans Arcview c'est géoréférencé, c'est des données que tu ne pourrais pas avoir dans Illustrator comme les traits de cote. Arview c'est vraiment un outil de travail, Illustrator ou Photoshop c'est des outils de dessin, de confection de cartes. Nous pour l'utilisation qu'on en fait, ArcMap, c'est pas comme si tu travaillais dans une entreprise de cartographie en 3D, avec des modèles numériques d'altitude, qui va te générer tout un processus de données, nous on fait vraiment des cartes de base, c'est vraiment la localisation d'un endroit, c'est tout. Je sais que le logiciel est très performant et que ça amène beaucoup de choses.

J'aimerais faire mon livret d'accès au fleuve en 3D. Que ça attire plus de gens, c'est plus beau à l'œil

18. Ca se développe vraiment beaucoup, c'est un logiciel très puissant mais on a besoin d'un minimum pour justement les démarches participatives comme tu dis, mais on n'a pas besoin de toutes les nouvelles technologies qui sortent. Comme la version 9 qui est sortie et là ESRI Canada m'a téléphoné pour savoir si on était intéressé à renouveler, à racheter cette licence, encore plus puissant, plus performant. Elle a une certaine place la géomatique ici mais elle a quand même ses limites. Elle pourrait devenir plus élaborée dans nos projets mais tout dépend des projets qu'on va avoir. Admettons, on a répertorié par exemple des zones protégées sur le territoire ou des zones sensibles à risque, bah ça on peut tout rentrer dans le logiciel et démontrer aux citoyens en quelques clics

En guise de conclusion...

19. Je pense qu'il faut développer une conscientisation régionale sur les problématiques environnementales. Il est nécessaire que les gens s'impliquent plus.

INTERVENANT Q-B3

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Ok, moi je travaille sur des projets qui touchent les espèces en péril. Donc le principal c'est... on met en place un réseau de panneaux d'interprétation sur les espèces en péril, donc c'était ... tu veux un peu plus que je l'aborde sur le fonctionnement des projets ou... ? Donc c'est un projet qui est fait en partenariat avec une autre ZIP donc... un autre comité ZIP. Donc on travaille à deux avec un comité de suivi, qui est constitué de bénévoles, qui ont un intérêt pour le sujet, on a même quelqu'un... un ornithologue, un botaniste, des gens qui sont soit sur le conseil d'administration ou comme simples citoyens, qui sont intéressés. Hum... Est-ce que je peux voir tes questions ? Je suis plus visuelle... Ca c'est vraiment un projet qu'il faut avoir développé, parce qu'il y a de la révision à faire par des experts, par certains intervenants, identifié par les ministères, en tous cas par les gens qui nous donnent les subventions. Parce que la plupart des projets, ça fonctionne par subventions, donc il faut respecter un certain cadre établi avec les subventions.

Quel territoire couvre ce projet de panneaux d'interprétation ?

L'estuaire maritime c'est de Tadoussac à la Pointe-des-Monts sur la Côte Nord. Donc, c'est tout le territoire du comité ZIP... la Pointe-des-Monts qui est la limite est de notre territoire. Et puis ça doit couvrir aussi, comme on est en partenariat avec une autre ZIP, dans l'estuaire maritime sur la rive sud, Cap Saint-Ignace à Rimouski. Donc ça c'est un projet qui est super intéressant parce qu'il y a un nombre d'heures administratives incroyable, ... je dirais pas administratives mais euh..., on a consulté beaucoup de gens, y'a eu beaucoup d'intervenants pour nous aider à rédiger, pour faire de la révision, tout ça, donc... y'a eu beaucoup de... *moi je rajoute des commentaires ou j'enlève de l'offre, je retends des liens*, tout ça. Nous on

était placé pour recevoir et puis faire la synthèse de tout ça. Donc, ça a été difficile à ce niveau-là de prendre vraiment... je crois qu'il y avait beaucoup de choses à faire.

Quels sont précisément ces intervenants ?

Y'a le comité ZIP dont je t'ai parlé, on a eu l'UQCM qui est à Québec, qui ont rédigé certains panneaux sur les oiseaux puis qui ont fait la révision d'autres panneaux. Euh y'a eu des gens de Pêches et Océans, du ministère ouais. Et puis à la fin la révision était faite par des gens dont les noms étaient imposés, certains étaient imposés pour faire la révision finale, pour qu'elle soit approuvée par le bailleur de fonds. Donc y'a eu une série d'intervenants qui a fait qu'on a été en retard dans nos échéanciers aussi, ça nous a retardé.

2. Bah en fait au départ, la première année le contrat que j'ai eu c'était en fait..., j'étais payé par un organisme de Montréal. Et eux avaient un projet d'avoir un agent de liaison dans chaque région administrative au Québec. J'étais l'agent de liaison de la côte Nord et puis le comité ZIP m'accueillait. Par contre c'était le comité ZIP qui était en charge de me structurer, m'encadrer, bah m'engager aussi. Donc je travaillais un peu pour les deux, puis après bah ce qui m'a amené à venir ici...

Votre travail portait déjà sur les espèces en péril ?

Non, ça touchait l'eau, dans le cadre de l'Année Internationale de l'Eau. Donc, j'ai travaillé entre autres à la réalisation d'un forum sur l'eau, qui a eu lieu en novembre dernier. C'était ma principale tâche au départ puis en fait quand ça a été terminé, je faisais toujours des travaux touchant à l'eau mais je me suis plus concentrée sur d'autres projets dont, entre autres, le réseau de panneaux d'interprétation...

Aujourd'hui quel est votre employeur ?

« Là, depuis le mois de mai, mon contrat est terminé avec l'autre organisme, donc je suis à cent pour cent payée par le comité ZIP. »

Quelle était la durée de votre précédent contrat ?

« C'était un an. Un contrat d'un an. En fait ce qui m'a fait venir ici, c'était quand j'ai vu l'offre d'emploi, puis j'étais en recherche d'emploi, puis les objectifs bah m'intéressaient. C'était le petit geste qu'on peut poser sur le terrain qui fait la différence. Si chacun fait ça, ça fait la différence. Au départ c'était ça puis je m'intéressais, les projets m'intéressaient...

3. Tu veux autres que les employés ? ... Ok, on est une dizaine dans l'équipe en tant qu'employés. Et puis, y'a une certaine hiérarchisation, y'a Nicolas qui est directeur général ; moi depuis le mois de mai je suis directrice des projets. C'est un peu... bah c'est nouveau, ce poste-là Nicolas vient de le créer et puis on l'essaie pour voir si c'est viable...

Donc c'est vous qui coordonnez l'ensemble des projets du comité ZIP ?

Ouais..., bah lui il doit se concentrer sur les autres développements et puis sur la gouvernance et des trucs comme ça, l'administration générale. Ensuite on a l'ensemble des professionnels, biologistes, géographes, euh Marie-Hélène, Claudia, y'en a pas mal pour

l'été ici comme stagiaires, Jean-philippe aussi qui est sur un Fonds Jeunesse. Jusqu'en septembre, certains, selon les subventions, les financements tout ça, y'a des possibilités de rallongement.

Votre contrat court sur quelle période ?

Tant qu'il y a de l'argent je suis là, en fait. Donc je suis planifiée, avec les budgets actuels je suis planifiée jusqu'à la fin janvier. Mai moi je vais mettre fin à mon contrat. Je m'en vais au mois d'août parce que mon copain a un employeur. Il y a aussi des techniciens comme Karine et Marie-Karine et la secrétaire Nancy. Le conseil d'administration est constitué de différents organismes, d'entreprises et de citoyens. L'assemblée générale permet entre autres d'élire par catégories des représentants. Dans les nouveaux règlements généraux, les individus siègent en tant que citoyens et non plus en tant que représentants d'un organisme ou d'une institution. Je pense que ça permet aux personnes de dire plus facilement ce qu'elles pensent mais le poids de chaque organisme se fait moins sentir. Et puis il y a les membres du comité ZIP.

4. Certains acteurs sont plus influents que d'autres. Par exemple, le poids du président Michel Julien au CA est plus fort que les autres. Nicolas Roy a la décision finale concernant les projets. Ces derniers sont très proches, ce qui a comme conséquence que l'opinion de Michel Julien pèse lourd dans les décisions du comité ZIP. Pour donner un autre exemple, le comité de suivi du projet des panneaux d'interprétation est plus influent que les intervenants ponctuels comme les ministères ou les municipalités.

5. Certains conflits existent entre les groupes d'acteurs comme par exemple entre les ministères et les groupes environnementaux. Marie-Hélène a pu observer à Franklin des tensions entre le comité de travail et le ministère Pêches et Océans. Un rapport a été rédigé sur la vie des canards Eider (d'Island). A la lecture de ce rapport, différents experts du Ministère auraient pu donner leur avis pour éventuellement faire évoluer le document. Au lieu de cela, ils ont rédigé des pages incendiaires à l'attention du comité de travail. Sinon, le CA et les employés du comité ZIP ne devraient pas se mélanger mais la zone de travail sur l'ensemble du territoire du comité ZIP est restreinte, ce qui fait que tout le monde se connaît. On retrouve toujours les mêmes acteurs.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Oui ils ont leur place. Par contre c'est de les impliquer qui est peut-être plus difficile. Mais le but c'est la concertation mais c'est aussi la sensibilisation par rapport à la santé du fleuve, par rapport à notre environnement et ça ça touche chaque personne donc je crois que c'est important que les citoyens valident les orientations au niveau des comités de travail, et puis tout ça c'est eux qu'on veut aller rejoindre donc c'est important qu'ils nous disent comment ils voient les choses. En pratique ça se fait plus ou moins, ils sont difficiles à aller chercher mais y'en a quelques-uns quand même qui sont impliqués. Ceux qui sont impliqués, sont impliqués à fond.

7. C'est variable d'un projet à un autre. Pour certains projets, il est très important d'avoir leur opinion. Mais je ne sais pas s'ils ont vraiment un réel poids. Sûrement que les nouveaux règlements généraux vont faire évoluer cet état de fait. Les organismes ou encore les MRC vont avoir plus de poids dans la mesure où ce sont eux qui subventionnent les projets. Le roulement permanent des employés accentue ce flou.

8. Les citoyens devraient être présents à toutes les étapes. A l'issue de la consultation publique pour la réalisation du PARE, les citoyens n'ont pas été impliqués dans le montage du projet.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Le bilan est positif. Avec la réalisation du projet de nettoyage des dépotoirs clandestins, il y a eu une certaine reconnaissance du comité ZIP. La MRC a fait d'ailleurs appel au comité pour nettoyer un autre territoire. Le comité a participé à plusieurs projets touchant plusieurs municipalités. Tous les projets ont été menés à terme. Je n'ai pas connaissance de frictions liées à la mise en œuvre des projets entre le comité ZIP et d'autres organismes. Le comité ZIP devient de plus en plus crédible. Par exemple, les Ilets Jeremy ont fait appel au comité ZIP pour réaliser son plan d'intervention.

10. Oui les projets ont permis de faire évoluer les mentalités. Néanmoins, il est difficile pour moi en un an d'observer ces changements. Les gens commencent à nous connaître et commencent je pense à développer une certaine conscience de l'environnement. Mais ce constat n'est certainement pas valable à l'échelle de la région.

11. Une identité spatiale collective ? Je ne sais pas trop car les personnes qui s'impliquent régulièrement dans les projets sont celles qui sont déjà sensibilisées à la question environnementale.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Je demande à Claudia de le faire. C'est beaucoup des cartes de localisation.

13. Je pense que oui. Une image vaut mille mots. En fait celles que j'utilise, les cartes de localisation, c'est jamais trop élaboré non plus. C'est vraiment du visuel, pour illustrer ce qui est couvert dans le sujet traité. Donc c'est facile pour se repérer. C'est beaucoup plus facile que de faire une description écrite. Ils se débrouillent aussi pour ne pas avoir non plus trop d'éléments, pour que ce soit assez clair, plus facile à comprendre. Moi j'ai juste un peu de mal avec les coordonnées géographiques. C'est le seul truc avec lequel j'accroche un peu quand j'ai besoin de savoir un point précis mais sinon pas de problème.

14. J'ai tellement peu travaillé avec les cartes... je ne me suis jamais posé la question. J'ai jamais eu à reprocher le matériel que j'ai eu pour travailler.

15. C'est une facilité, par exemple, quand on est un grand groupe et qu'on veut exposer quelque chose. Je prend l'exemple de mes sites d'interprétation, j'avais ma carte de faite avec les sites bien identifiés. Donc ça donnait vraiment une vision sur toute la côte, les distances, etc. Donc je pense que c'est un outil intéressant pour illustrer de quoi on parle. Je pense que c'est important d'avoir du matériel quand on travaille en groupe pour orienter notre idée, notre pensée.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Je pense que oui. Depuis qu'on a un accès ici direct par Claudia, ça facilite beaucoup le travail en interne parce qu'on a juste à monter en haut si on a des modifications à faire. Donc ça facilite beaucoup le travail, le fait qu'on n'ait pas besoin d'aller en externe pour faire faire des cartes. Je pense que ce serait bon que tout le monde soit capable de travailler avec ça. Je sais que ça demande du temps, c'est pas un logiciel facile, j'ai aucune idée de comment travailler avec mais je sens que ce serait un plus pour moi d'être capable de l'utiliser.

17. Je peux pas te répondre...

18. Je ne sais pas si je vais répondre comme il faut mais le fait que ce soit diffusé massivement, ça donne accès à plus de gens ; Par contre est-ce que y'a des standards par rapport à la cartographie, ça doit être intégré dans les logiciels... je suis vraiment pas au courant... Je pense que c'est important de l'avoir (cf. Arview) mais pour la concertation... dans les processus de concertation, ce sont des organismes qui font ça. Si on est capable de les utiliser et pas tout le temps aller vers des firmes, ça permet d'avoir une plus grande indépendance. Mais bon pour la participation, les liens directs avec la technologie j'en vois pas.

En guise de conclusion...

19. Il faudrait plus de communication entre le comité ZIP et les citoyens. Il est nécessaire de mieux connaître les gens.

INTERVENANT Q-B4 (REponses ENVOYEEs PAR MAIL)

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. ...

2. En tant que directeur du comité ZIP Rive Nord de l'Estuaire.

3. Membre du CA, membres réguliers, partenaires et collaborateurs (voir politique de relation avec le milieu)

4. Non, CA, direction générale et employés, bénévoles (sous forme de comité d'orientation). Les niveaux de décisions dépendent des types de dossiers (on demande pas au CA pour acheter un crayon...).

5. Voir politique de relation avec le milieu

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Leur implication est personnelle mais pour le bien commun des citoyens, en regard de la mission de l'organisation.

7. Le CA n'est formé que de citoyens engagés. C'est à lui que revient les décisions principales sur les orientation à prendre par exemple dans divers dossiers stratégiques.

8. Le CA est sur les comités d'orientation de projet spécifique. Il apporte ses connaissances du milieu, son sens critique et en groupe des réflexions stratégiques.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Faire avancer la cause de la protection des habitats. Améliorer les connaissance des usagers sur leur impact environnemental et de comment il peut la diminuer.

10. Oui à coup sûr. Quand les usagers du milieu son mieux informés, ils agissent généralement mieux en regard de leur environnement.

11. Probablement, c'est une question qu'il faudrait demander directement aux usagers du Saint-Laurent...

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. La photographie arienne, la carte traditionnelle et la géomatique. Mise en place d'un système ARView et géomaticien qui l'utilise et rend service au autres membres de l'équipe sur les différents projets et besoins en cartographie

13. Tout à fait parlant. C'est un outil essentiel lorsqu'on travaille avec les intervenants et usagers du milieu.

14. Difficile de répondre...

15. Ils servent d'outil pour aider à la concertation des acteurs du milieu.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Oui mais il est dispendieux à utiliser. On ne fait qu'effleurer ses capacité à nous aider par manque de budget...

17. C'est la compilation des données à long terme avec tous les projet qui permet de conserver la mémoire écologique et qui peut être alors réutilisable dans de nouveaux projets et non abandonné comme autrefois.

18. Peut-être pas. La complexité de ces technologie en rebute plus d'un. Il ne faut que présenter l'information au gens du milieu et pas leur soumettre la mécanique faite par les experts.

En guise de conclusion...

19. En participant à l'élaboration d'une démarche de gestion intégrée des ressources du Saint-Laurent et la mettre en œuvre par la suite. Le SIG sera alors de plus en plus utile dans ce sens.

ETUDE DE CAS PILOTE N°2 : MONTREAL

INTERVENANT Q-M1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

Prise de notes (Entretien exploratoire le 28 juin 2004 à Montréal)

Présentation du territoire

Réalisation du PARE

Thèmes principaux sur lesquels travaille le comité : Qualité de l'eau, conservation des milieux naturel, pollution/décontamination, conservation des habitats, mise en valeur récréo-touristique et sensibilisation du public.

Secteur rive sur (réserve indienne) : terres humides et marécageuses.

Parc urbain Verdun-Lasalle : la plupart des terrains sont privés et résidentiels.

Le secteur de Montréal Nord-Nord-Est est beaucoup plus industriel.

Pour les navires commerciaux : construction d'une digue sur la voie maritime. Par ailleurs le long du fleuve construction de la R132 → Enclavement du bassin de la Prairie, qui a plus la dynamique d'un lac que d'une rivière.

La consultation publique, qui a eu lieu pour la préparation du PARE, avait comme objectif d'intéresser les gens au fleuve et de les sensibiliser aux problèmes d'accessibilité du plan d'eau. La consultation était basée sur une synthèse des 4 rapports réalisés par Environnement Canada sur la connaissance du milieu. Ces supports étaient vus comme des outils de gestion pour le comité.

A l'issue de la consultation, un travailleur autonome, sous contrat, a rédigé le document PARE, à l'aide des administrateurs.

Luc Bergeron me fait remarquer qu'il aurait été très intéressant et pertinent d'utiliser la cartographie interactive pour la consultation. Outil plus visuel, il aurait sans doute permis de mieux sensibiliser les gens et de mieux faire passer le message.

Projet en cours n°1

Table de concertation sur le rejet des eaux usées en rives et qualité de l'eau (depuis 1997) :

Les eaux usées - provenant du réseau d'égouts - étaient gérées à ce moment-là par la Communauté Urbaine de Montréal.

Création d'un atlas en collaboration avec le comité ZIP Jacques Cartier. Pour réaliser cet atlas une série de soirées thématiques avec le grand public a été organisée par arrondissements. Celles-ci ont permis de faire remonter l'information. Parallèlement, des réunions avec les élus d'arrondissements ont été programmées pour les sensibiliser au problème et les convaincre de l'intérêt du projet. Par ailleurs, le projet a été reconnu et approuvé par le corporatif de la ville de Montréal. Le document présenté lors de ces réunions propose d'aborder le problème des eaux usées selon un certain nombre d'indicateurs : notamment, les moyennes d'échantillonnages le long des différents cours d'eau, associées à un graphique temporel construit à partir du nombre de coliformes présents dans l'eau en temps sec et selon les jours où les prélèvements ont été effectués (1, 2 ...jours après qu'il ait plu).

→ Ce travail a permis de cibler les secteurs les plus problématiques, notamment 2 sites dans le secteur de Verdun.

Les différents intervenants :

- Les groupes environnementaux
- Les fonctionnaires de l'ex-Communauté Urbaine de Montréal
- Le ministère de l'Environnement
- Le ministère des affaires municipales
- La station des eaux usées
- Le secteur industriel
- ...

+ des liens avec le corporatif de la ville de Montréal.

Un dépliant a été largement diffusé pour sensibiliser le grand public à la santé des cours d'eau et le problème des rejets.

Après 6 ans de travail, on commence à voir les premiers résultats des efforts (financiers...) fournis. L'idée de l'atlas a été proposée par un fonctionnaire : l'intérêt est de ce servir de ce support comme indicateur pour mesurer les efforts dans le temps.

Projet en cours n°2

Table de concertation sur la Rivière Saint-Jacques (depuis l'année 2000) :

Conservation de la rivière : pour cela, nécessité d'acquérir des terrains riverains du cours d'eau. L'objectif à terme est de créer un parc régional de la rivière Saint-Jacques ou zone de conservation qui couvre également les bois alentours, qu'il est nécessaire de protéger. Ces bois sont soit municipaux, soit pour la plupart d'entre eux privés. Il faut tenter, dans ce cas, de convaincre les propriétaires de céder voire de vendre leurs parcelles ou bien de signer une entente les obligeant à respecter un certain nombre de règles favorables à la conservation des bois.

Certaines parcelles ont été cédées par Transports Canada et Transports Québec. Pour d'autres c'est encore en négociation. La parcelle « Brassard » est un cas particulier et

complexe : défusion récente. La question est de savoir si la municipalité va accepter de céder une partie de son territoire à des fins de conservation, alors qu'elle ne fait à présent plus partie de la communauté métropolitaine de Montréal. Le mieux serait que Brassard cède son territoire à titre de statut de droits réels de conservation. Dans ce cas, le bureau des actes notariés signifierait son statut comme immuable.

La loi sur les Pêches (Ministère de l'Environnement) interdit la construction dans les zones d'habitat du poisson.

Plusieurs intervenants :

- La MRC
- La MAPA
- Transports Canada et Transports Québec, propriétaires de certaines parcelles riveraines du cours d'eau.
- ...

L'ensemble des intervenants et le comité ZIP Ville-Marie ont à l'issue de cette première phase de concertation rédigé un document proposant des pistes de réflexion et d'action pour un plan de conservation et de mise en valeur de la rivière Saint-Jacques.

Une deuxième phase de concertation va prochainement débiter pour réaliser un second document sur les potentiels et contraintes de la rivière. L'idée est de cibler le type d'aménagements à réaliser le long de la rivière. Deux types d'aménagement sont à l'étude : des aménagements récréatifs et de conservation. Des questions se posent quand au rôle et aux usages de la rivière : privilégie-t-on des aménagements de sentiers pour la balade à pieds et à vélo et/ou améliorons-nous l'accessibilité de la rivière pour la pêche? La conservation consiste soit en des aménagements floristiques soit à laisser en l'état des espaces naturels. Le problème majeur aujourd'hui réside dans la prolifération de la flagmite, plante qui pousse en milieu sec ou humide mais ensoleillé. Ce parasite fait peu à peu disparaître la faune et la flore du milieu. Pour rédiger ce document, il est nécessaire de consulter la population-usager.

L'objectif est de pouvoir rédiger ce document avant l'hiver : pour cela, il faut des financements, que le comité ZIP pense obtenir, en partie, du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 (programme Implication Communautaire) et des municipalités. Ces dernières ainsi que les autres intervenants qu'ils soient du milieu, professionnels ou simples citoyens peuvent proposer leur aide en s'impliquant dans les projets.

Par ailleurs, l'idée serait de mettre en place une action de sensibilisation des jeunes à l'environnement et proposer aux écoles un programme d'éducation ayant pour « territoire de jeu » la rivière et ses usages.

Projet envisagé

Table de concertation (en projet) : Projets et Monde scolaire. Amener une école primaire à utiliser la rivière comme base d'enseignement de l'environnement.

Projets achevés :

- Restauration des berges de l'île Charron - Longueuil.
- Renaturalisation sur l'île des Sœurs - Verdun.
- Renaturalisation le long de la berge à Saint-Lambert.
- Restauration du canard Branchu sur l'île Verte et l'île des Sœurs : installation des niohirs.
- Les rapides de Lachine : refuge des oiseaux migrateurs. Implication indirecte du comité ZIP Ville-Marie à la table de concertation. A l'échelle de l'arrondissement, des organismes sont subventionnés par la ville de Montréal, pour embellir, recycler (etc.) certains espaces. Ces organismes sont intervenus à Sainte-Anne de Bellevue, dans le quartier Ahuntsic et à Longueuil pour nettoyer les berges.

→ Poursuite et développement du projet : mise en place du comité de concertation des éco-territoires (voir le fascicule *Montréal... naturellement*)

Projets en cours : implication indirecte

Plan stratégique de développement durable : volonté lors du Sommet de Montréal d'organiser une grande consultation sur l'environnement, le développement économique et social. Le comité ZIP ne peut pas tout entreprendre et mettre en œuvre, parce qu'avant tout il n'a pas les moyens humains et financiers nécessaires pour le faire. L'idée est de pouvoir intégrer dans les actions du plan stratégique le maximum de préoccupations présentes dans le PARE.

Le chantier bleu : développement des cours d'eau à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Montréal.

2. Euh...Y'avait un poste d'ouvert, j'ai fait un entretien et j'ai eu le poste en question mais vu que j'avais travaillé aussi avant au centre Saint-Laurent sur le bilan de l'état de l'environnement et ça portait sur le fleuve, donc le fleuve..., est la principale artère sur laquelle travaillent les comités ZIP, donc je connaissais tous les dossiers, tous les intervenants, tous les réseaux, tous... et puis les problématiques, les enjeux et tout, donc pour moi c'était une continuité là, suite au contrat que j'avais eu pour le bilan de l'état de l'environnement.

3. Ok, euh...Faut distinguer les acteurs qui sont administrateurs et des acteurs qui sont actifs sur le développement de différents projets. Donc au niveau des administrateurs, ces

principaux acteurs-là, qui sont d'origine diverse... en somme, le comité est une table de concertation multi-sectorielle. Donc on a opté pour une représentativité au sein du conseil d'administration qui était représentative ou du moins multi-sectorielle. Donc on a des gens du monde de l'industrie, des gens des groupes environnementaux, socio-économiques ; on a même des citoyens ; on a du monde municipal et puis, ça fait le tour, si tu veux des administrateurs. Au plan des projets, les divers acteurs qui sont impliqués, sont d'abord et avant tout, le monde municipal, qui est un organisme régional ; les territoires sont gérés ou les plus petites unités de territoire sont gérées par le gouvernement qui est local, c'est-à-dire le gouvernement municipal. Donc le premier intervenant c'est d'abord et avant tout celui-ci. Par la suite on a des intervenants qui sont intermédiaires, qui sont les municipalités régionales de comté. C'est un organisme para-gouvernementale qui regroupe un certain nombre de municipalités. C'est eux qui ont la charge du plan, du schéma d'aménagement, développement du schéma d'aménagement et puis la question de la réglementation, la question du... de différents groupes, programmes gouvernementaux à l'échelle municipale. Les troisièmes intervenants sont bien entendu le monde, les partenaires provinciaux, le gouvernement provincial, les divers ministères dans les régions. Nous on a deux régions ici. On a la région de la Montérégie et Montréal-Laval. Alors ensuite, en fonction des besoins on va aller chercher, des partenaires fédéraux, soit le Service Canadien de la Faune, Environnement Canada, Transport Canada ; donc ce sont les différents ministères qui peuvent... Santé Canada aussi, qui est un ministère concerné sur certains projets. Bien entendu, sur certains de ces projets-là on a des représentations des groupes environnementaux locaux et aussi sur un projet entre autres, plus qu'un projet, on a eu de la représentation au niveau citoyen et aussi de la participation citoyenne. Quand je parle de participation, c'est plus participation par exemple des projets très concrets, soit de remettre en état, des trucs comme ça et implication, participation dans des tables de concertation. Y'a certaines tables où on permet la présence de citoyens, qui nous ont demandé d'être là parce qu'ils sont plus au courant ou ils sont directement liés avec une problématique particulière.

Parmi ces acteurs, quels sont ceux qui participent au fonctionnement du comité ZIP ?

Quels sont les acteurs qui sont dans les projets ? Qui participent à la structure du comité ZIP ? ...c'est-à-dire le conseil d'administration. Je dirais que c'est comme deux groupes d'acteurs différents. Mon conseil d'administration va plus être invité aux groupes de la représentativité du comité lors d'événements et puis ils vont être participatifs au développement, disons, des orientations du comité ZIP.

De quel type d'événements s'agit-il ?

Oh ça peut être des événements de lancement, ça peut être des événements de rencontres de hauts-dignitaires politiques, ça peut être...surtout de cet ordre-là.

4. Ils vont plutôt être là pour les grandes orientations, démarrage de projets mais les décisions qui sont prises à l'intérieur des projets pour la gestion, sont prises à l'intérieur des tables de concertation, parce que c'est une question d'information, c'est une question d'implication directe et puis c'est une question de décision. Un haut-fonctionnaire municipal est plus enclin à nous donner... en somme ce que je veux dire c'est que les projets...les

projets sont menés ou le développement des projets est mené de façon indépendante des administrateurs du comité ZIP.

Au sein des tables de concertation, y'a-t-il des acteurs plus influents que d'autres ?

Bien entendu qu'il y a des gens qui sont plus influents. Le monde municipal d'abord parce qu'ils sont directement liés au terrain ou aux projets. Donc ce sont les premiers concernés. Sur le développement, les orientations mais aussi les premiers concernés pour la participation financière.

5. Les relations sont, je dirais, pour l'ensemble des tables de concertation, qui sont les projets entre autres, uniformes. Y'a des projets à l'intérieur desquels la concertation se fait d'une façon, je dirais, plus ou moins tendu, en fonction des conflits qui peut y avoir à l'extérieur du projet comme tel. Parce qu'il ne faut pas dissocier que un projet c'est un élément parmi la vie quotidienne du monde municipal. Et le monde municipal va avoir des conflits avec une partie gouvernementale qui est au sein de la table mais dans un autre ordre, dans un contexte totalement différent ; donc ça vient, ça vient mettre des fois... ça vient ajouter là une touche de tension. Par contre, je dirais que la relation des acteurs, d'une façon globale, est quand même intéressante. Peu importe les origines, etc. En notant que l'on définisse dès le départ les balises et les limites. Faut bien comprendre qu'une table de concertation, ça prend un certain temps avant que tout le monde soit à l'aise. [coup de téléphone. Reprise] Les tables de concertation, faut bien comprendre une chose, c'est que avant que tous les acteurs autour de la table soient à l'aise, un haut-fonctionnaire devant un groupe environnemental, ou un industriel devant un socio-économique par exemple, ça prend un certain temps. Et une fois que cette confiance-là est établie, après, des fois, six mois ou un peu plus, c'est à ce moment qu'on peut, disons, commencer à aller en profondeur dans la solution ou la recherche de solutions des enjeux. Bien entendu que c'est une façon de fonctionner mais si on va d'une façon très pure dans la chose, si on regarde le fonctionnement d'un conseil d'administration qui..., dans les lignes les plus pures, c'est que l'information, l'orientation qui est donné au conseil d'administration de développer un projet ou une table de concertation, les informations devraient revenir au conseil d'administration ; ça veut être... pas assujetties mais disons la diffusion de ces informations-là en dehors de la table de concertation devraient revenir au conseil d'administration, comme tel.

Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ?

Ce qui n'est pas le cas. Par contre il faut comprendre que l'ensemble des joueurs qui sont autour de la table, si un groupe environnemental décide de faire part aux médias d'une information provenant de la table de concertation, ça a des répercussions ; des répercussions sur la confiance, ça a des répercussions sur le développement à venir de la table ou du projet. Parce qu'on n'est pas autour d'une table de concertation pour obtenir des informations et faire ce qu'on en veut après. Donc y'a un certain respect mutuel et on est là non pas pour la représentation d'un groupe mais on est là pour les compétences qu'on a à faire développer des solutions pour arriver à résoudre les enjeux en particulier. C'est comme ça qu'il faut le voir.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Oui. Les citoyens, les usagers ont un rôle particulier selon moi. Je dirais que par expérience, les citoyens peuvent venir appuyer un conseil de ville pour mettre de l'avant les solutions. Le citoyen a un rôle à jouer en notant qu'on lui donne l'information requise et c'est au comité ZIP de définir les outils qui seront mis en place pour informer le citoyen. Donc c'est bien important. Euh... le citoyen a un rôle aussi à jouer, non pas juste d'influence mais a un rôle aussi... un rôle important pour nous donner sa perception des solutions. C'est le premier qui est concerné par un enjeu. C'est des fois le premier qui fait l'usage d'un plan d'eau ou d'un espace naturel, donc souvent ces gens-là ont développé une vision qui est différente des fonctionnaires, qui eux sont beaucoup plus peut-être théoriques des fois, beaucoup plus...euh, je dirais..., ont une mentalité beaucoup plus fonctionnaire mais le citoyen peut avoir ou peut utiliser, donc est en mesure de donner plus d'informations sur les différentes possibilités. Oui c'est important la participation.

7. En somme les citoyens, ici dans le processus de décision, euh... ils sont... ils sont surtout concernés pour la réalisation des projets concrets, ...réalisation terrain. Quand on est au niveau de la négociation par exemple d'un statut de protection d'un espace naturel, qui met en jeu des terrains de propriétaires, je vois mal comment le citoyen ou les citoyens pourraient interpeller pour négocier. Donc il y a différents niveaux où le citoyen peut intervenir et puis aussi y'a une question de... d'information ou de connaissance. Quand on négocie quelques chose, ça prend un comité assez restreint. L'idée c'est de conserver un espace. Par la suite, comment le citoyen voudrait vivre avec cet espace-là, comment il le voit, ça c'est une autre... une autre avenue là de travail où le citoyen peut être beaucoup plus lié au projet.

Avez-vous des exemples de projets pour lesquels vous avez demandé l'opinion des citoyens et vous l'avez pris en compte ?

Oui. Dans les consultations au tout début, un des éléments qu'on a tenu compte et qu'on a priorisé, c'était la question des rejets d'eaux usées en berges, des rejets d'eaux d'égouts en berges. Donc, c'est devenu une priorité au sein du comité, pour trouver des solutions à cette problématique-là. Et, donc dans ce contexte-là oui, en notant que... en notant que l'enjeu ou la problématique soulevée demeure relativement... concrète et devient pas uniquement un enjeu politique. D'autre part, il faut que le citoyen soit conscient qu'il y a certains problèmes qui prennent énormément de temps, parce que les investissements sont importants à faire. Et y'a rien qui peut être réalisé en deux temps trois mouvements sans que personne puisse avoir des répercussions sur son compte de taxe foncière. Donc, oui...la rivière Saint-Jacques s'en est un autre où les gens nous ont demandé d'essayer de trouver des solutions pour la protéger. Donc c'est une rivière en milieu urbain et oui ce projet-là a été... est en route depuis trois ans et puis va donner des résultats concrets fort intéressants.

8. Donc, la phase de négociation, c'est pas tellement sa place, c'est pas tellement là qu'on a besoin de citoyens pour euh... comment je pourrais dire..., tenter de négocier des terrains ou de trouver des subventions mais on est beaucoup plus enclin à leur offrir la participation

pour développer l'usage. Développer l'usage, ça veut dire plusieurs choses, ça veut dire comment l'espace peut être utilisé, comment l'espace peut être aménagé, quel est... quel est euh... la valeur que les citoyens veulent donner, la valeur écologique que les citoyens veulent donner à cet espace-là. Donc ce sont des... ce sont ces enjeux là qui sont importants de faire participer les citoyens, parce que la protection et la conservation vont être intimement liées à l'usage et à l'appartenance... l'appartenance du site que le citoyen va ressentir. Plus il est impliqué, plus il se sent impliqué, plus il se sent valorisé. A ce moment-là, des espaces de conservation peuvent être créés plus rapidement ou pris en charge plus longtemps par le citoyen ou des groupes de citoyens.

9. Comme bilan global, je pourrais dire que depuis la naissance des comités ZIP, bon le nôtre de comité ZIP Ville-Marie date de 96 et en 96 les tables de concertation c'était pas la mode. On était plutôt euh..., l'action plutôt de pression. Donc, aujourd'hui on assiste à une nouvelle gouvernance qui a... qui a été reprise. Cette concertation-là a été reprise par différents organismes et même différentes structures municipales. Donc de ce point de vue là, le modèle, l'orientation, la façon de faire a laissé des traces dans le paysage fort intéressantes. Bien entendu l'ensemble de la réalisation des projets, ça a permis de travailler avec différents fonctionnaires municipaux, provinciaux, fédéraux et de changer ces mentalités-là mais aussi de créer une synergie locale entre deux villes, entre différents intervenants. Donc, oui c'est positif. C'est d'autant plus positif que celui... le projet de la rivière Saint-Jacques, aurait peut-être permis à des promoteurs de bâtir mais on va récupérer les terrains pour un projet de conservation et de mise en valeur donc oui c'est positif. On a besoin d'organismes comme ça pour un peu... avoir une approche régionale et non pas locale. Et c'est ce qui manque, une approche régionale, donc on apporte cet aspect-là.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Oui moi je pense que oui, ça aide. Ça a permis de faire évoluer les mentalités au niveau du citoyen. Ça a permis de, peut-être de conscientiser encore un petit peu plus ou du moins d'ajouter une certaine conscience à ceux qui pouvaient pas la déceler, qu'ils ont une importance, qu'ils ont un rôle à jouer. Et puis c'est via à l'intérieur de différents projets ou via différents organismes, comme les comités ZIP.

11. Hum, pas facile mais euh... j'ai un exemple mais un exemple c'est pas quelque chose qu'on peut régionaliser mais oui les gens euh... sur un projet qui est en développement présentement, les gens s'identifient à un espace de conservation, parce que c'est leur... c'est le joyau local, la valeur écologique locale.

De quel projet s'agit-il ?

C'est un projet de... éco-territoires, c'est de la consolidation des éco-territoires dans le cadre de la politique de mise en valeur et de protection des milieux naturels de la ville de Montréal. Donc les gens, lorsque les gens ont une appartenance avec un milieu, lorsque les gens ont vécu longtemps... dans un même milieu, à ce moment-là ils développent une

forme d'appartenance et puis ils sont... quelques-uns sont fortement interpellés ou du moins s'impliquent plus, de façon plus... plus intéressante.

Ce constat concerne-t-il l'ensemble des éco-territoires ou un en particulier ?

En somme, ça concerne un éco-territoire qui est dans le coin, dans la localité de Senneville.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Euh, oui. Donc si on commence avec un projet qui est la rivière Saint-Jacques, c'est un document qui se veut une synthèse des connaissances et puis dans le cadre de cette synthèse des connaissances, pour pouvoir l'utiliser ou représenter l'information, on a utilisé un support graphique qui est un logiciel, MapInfo. Chaque planche représente bien une information particulière, que ce soit floristique, faunique, aménagement du territoire, propriétaires des superficies de l'eau. Bref, ça décortique le territoire en... en informations assez complètes. Donc ça sert de document en même temps, de base, de document de base pour des discussions et aussi pour... un document qui rassemble l'information. Ca c'est un premier, le deuxième est plutôt un atlas qu'on a réalisé avec... sur l'île de Montréal, les deux comités ZIP, ceux de l'île de Montréal, avec les partenaires gouvernementaux ; ça permet de recenser toute l'information qui a été produite, concernant les eaux usées d'une part et aussi ça permet d'illustrer la problématique des eaux usées, que ce soit en temps sec d'une part et en période de temps de pluie de l'autre. Donc c'est un document qui est assez visuel, un document qui présente très bien les problématiques et les problématiques sont présentés d'une façon assez illustrative pour...le citoyen comme l' élu municipal.

Vous avez, je crois, utilisé des photographies aériennes ?

Oui. Oui. Prenons le cas de la rivière Saint-Jacques, on a eu un document qui est un ortho-photo du secteur de la rivière, lequel on a utilisé bien entendu pour un petit peu identifier le milieu urbain, le milieu floristique, les espaces qui sont verts, les milieux naturels, la rivière et c'est un ortho-photo qui est très récent, donc ça nous donnait une image qui était... la plus réaliste possible pour soutenir une discussion et aussi à des fins de conservation des terrains, des espaces.

Utilisez-vous la photographie située ?

Oui, on l'utilise à l'occasion pour, soit illustrer des attraits particuliers d'un espace ; on va s'en servir aussi dans les présentations ; on va s'en servir dans les documents de rapports et tout. Donc ça donne ces trois formes d'informations-là, trois formes particulières pour une espèce faunique, floristique ou un cas de délinquance et puis on peut aller la chercher pour la question des rapports, on peut aller la chercher pour la question des relations avec des citoyens et tout ça.

Utilisez-vous des fonds de cartes topographiques ?

Oui, on utilise aussi les cartes topographiques au 1/50 000^e ; tout dépend de l'échelle, l'échelle peut varier. Et puis, ça nous permet aussi d'avoir une dimension qui est spatiale, qui est différente ; tout dépend de l'information qu'on veut aller chercher.

Qui a produit l'ensemble des documents cartographiques ?

Donc, différents partenaires. On n'a pas l'équipement informatique pour traiter tout ou faire toutes ces cartes-là ou traiter ces informations-là. Donc les informations proviennent, comme on l'a dit tout à l'heure, les différents projets qui..., auxquels se greffent... divers acteurs via la table de concertation. Donc ces différents intervenants, acteurs du milieu ont aussi l'équipement. Donc c'est une participation, la table de concertation c'est aussi une participation de discussion mais c'est une participation de réalisation en fonction des équipements qu'ils peuvent avoir, et des ressources qu'ils peuvent avoir. Donc c'est une contribution en même temps pour le développement ou... le développement puis la recherche de solutions. Donc la concertation c'est aussi une discussion pour arriver à une entente mais c'est aussi un partage des connaissances et des ressources. Donc c'est comme ça qu'il faut le voir.

13. Oui je pense que... je pense que ces supports cartographiques-là peuvent être intéressants pour tout le monde. Ce sont des informations, en notant qui soient... comment je pourrais dire ? En notant qui soient pas trop complexes, que l'information ne soit pas trop chargée sur la carte. Ça devient accessible à tout le monde. Aussi..., quelque chose qui..., une information qui est représentée d'une façon simple et concise, est beaucoup plus facile à comprendre, est beaucoup plus facile à analyser et puis il faut... ça s'apprend ces supports cartographiques-là, parce que c'est pas tout le monde qui a, une le temps de lire énormément de textes pour comprendre et puis une simple photo, une simple carte, permet en une fraction de temps, de saisir l'essentiel des enjeux et de l'information que l'on veut représenter.

14. Hum... bah les supports informatiques, oui tout est à améliorer. C'est pas parce qu'on utilise un support comme tel, qu'il faut s'arrêter à celui-ci mais ce que je pourrais dire, c'est que oui, si on avait une cartographie plus dynamique, une cartographie plus facile à transporter sur le plan informatique..., si on avait des équipements qui nous permettraient peut-être là de les produire plus facilement, d'interchanger les informations, d'en rajouter, ça serait beaucoup plus intéressant. Parce que ce qu'il faut comprendre ici que c'est pas tout le temps nous qui produisons ces cartes-là ; c'est souvent les intervenants de l'extérieur, donc les modifications, les mises à jour, ou les trucs comme ça, deviennent un petit peu plus lourdes, lorsque le projet est à peu près terminé ou lorsque les cartes sont réalisées. Donc ça serait bien d'avoir un support logistique, cartographique, qui nous permettrait de manipuler en tout temps, pour modifier les cartes comme on l'exige. »

15. Nous ça nous apporte... Pour nous, c'est une façon d'illustrer les choses. L'illustration reste d'abord et avant tout le premier... le premier outil de diffusion de l'information. Les autres groupes, euh..., selon expérience, c'est que si on n'avait pas fait ça, non pas la cartographie mais la synthèse des informations sur un support cartographique, ils ne

l'auraient pas fait mais le besoin était là. Donc ça vient combler un besoin pour certains en terme d'intérêt pour certains groupes d'acteurs.

Un rapport textuel n'aurait pas suffi ?

Non c'est pas tout à fait pareil. Le texte vient décrire ou compléter la figure. Euh... cependant, une figure vaut mille mots, c'est ce qu'on dit. Ça permet d'utiliser ces cartes-là dans d'autres contextes ou pour d'autres objectifs. Donc le fond de carte, l'information, qui est sur la carte, ne permet pas juste... le texte ne permet pas juste de décrire la carte mais la carte peut servir à plusieurs autres faits.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) applications ? Quel avenir ?

16. Oui, je pense que oui on aurait pu faire sans le système d'information géographique ; on n'aurait pas pu faire mieux. La cartographie ou système d'information géographique permet de faire ressortir certaines petites lacunes qu'on ne perçoit pas dans un mode de discussion. C'est ce qui est arrivée notamment sur la rivière Saint-Jacques, rivière qui fait frontière entre deux villes mais où la rivière a été modifiée ; donc personne n'avait de mémoire de l'allure du terrain avant les modifications. Mais l'aspect cartographique ou la superposition des cartes anciennes avec des cartes plus viles ont permis de faire ressortir des modifications du territoire et aussi des pertes de territoire au détriment d'autres villes à proximité. Donc, oui la cartographie dans ce sens-là est intéressante.

17. Ça a permis de superposer les couches d'informations. Et puis de voir plus facilement les interrelations, qui pouvaient y avoir soit entre soit l'évolution du terrain dans un contexte naturel ou de voir les impacts suite à l'évolution ou à la modification plutôt du terrain sur une base... sur le plan des activités anthropiques. Donc ça, à ce niveau-là, c'est fort intéressant. Donc la superposition, euh..., rapide, la superposition avec des couches d'informations qu'on peut ajouter , donc ça devient, ça allège, si tu veux, le processus de cartographie, et puis ça permet une manipulation relativement... ça devient une banque de données finalement. On met tout, on géoréférence et puis on utilise comment bon nous semble en fonction des besoins. Donc c'est surtout la force et c'est surtout intéressant dans ce sens-là. Et ça permet de superposer à différents... les contraintes, les potentiels avec les aménagements futurs. Donc finalement on peut tout mettre sur une carte ou tout enlever ou créer des scénarios.

18. Nous..., c'est évident que ces technologies-là seront de plus en plus utilisées et vont l'être parce que les logiciels sont de plus en plus faciles à utiliser. Deuxièmement, c'est que de plus en plus y'a de l'intégration des banques d'informations, qui sont géoréférencées ; y'a une interconnexion, c'est ce que je veux dire, entre les banques de données géoréférencées de différents ministères provinciaux, fédéraux présentement en développement. Euh donc... ça promet comme type d'aménagement et de planification pour la conservation des espaces naturels. Donc, dans la démarche participative, c'est tout à fait important... cet outil-là ; ça permet de voir l'évolution, ça permet de relativiser les espaces naturels, ça permet de voir les pressions urbaines qui sont exercées sur les espaces naturels

en peu de temps ou du moins jouer ; en notant que la démarche... non pas la démarche mais la technologie permet peut-être une évolution dynamique spatiale et temporelle du phénomène ou des phénomènes qu'on veut illustrer.

En guise de conclusion :

19. Euh... Ca serait peut-être une prise de consc... Développement l'intérêt. C'est l'intérêt qui fait que le citoyen participe ou ne participe pas ; est-ce qu'il est touché ou pas ? Est-ce qu'il est voisin d'un enjeu ou pas ? Aujourd'hui, surtout dans les grandes villes, les préoccupations sont individuelles ; comment décroisonner tout ça ? C'est une question d'information, de connaissances. Il faut sensibiliser les gens mais c'est un travail à long terme.

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES ETUDES DE CAS N°3 A 6

N°	THEMATIQUES / QUESTIONS	PROFESSIONNELS			Habitants
		ELUS			
Participation publique, quel fonctionnement ?					
1	Pouvez-vous m'évoquer en quelques mots le principe de la structure à laquelle vous participez ? Quelle est son rôle dans le projet en cours ? Quels sont les territoires concernés ?				
2	Quelles sont les raisons qui vous ont amenées à participer à cette structure ?				
3	Comment imaginiez-vous le fonctionnement de la structure avant d'y participer ? Cela correspond-t-il à vos attentes ?				
4	Depuis quand participez-vous à cette structure ? et à quelle fréquence ?				
5	Participez-vous à d'autres démarches de démocratie locale ? De quelle nature ? Sur quel(s) projet(s) ?				
6	Quels sont les types d'acteurs participant à la structure ?				
7	Quelles sont les relations entre acteurs ? entre groupes d'acteurs lors de la concertation ?				
La place du citoyen, quel rôle ?					
8	Citez-moi 5 mots qui, selon vous, définiraient la démocratie participative ?				
9	Selon vous, les citoyens ont-ils un rôle à jouer individuellement dans les démarches participatives initiées par la ville et en particulier dans la concertation avec les élus ?				
10	Pensez-vous être un citoyen informé, écouté et dont l'avis est pris en compte dans le cadre de cette structure ? Dans les démarches participatives auxquelles vous participez par ailleurs ?				
11	Quelle place attribuez-vous aujourd'hui au citoyen dans les processus de décision, mis en place pour l'élaboration de projets urbains ?				
12	En quoi cette structure facilite-t-elle la participation des habitants au débat avec les élus ?				
Territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?					
13	Quel pourrait être le bilan global de la structure ?				
14	Cette structure a-t-elle permis de faire évoluer les « mentalités » ? Dans quel sens ?				
15	La démarche a-t-elle permis de faire émerger une identité spatiale collective ?				
Information et documents cartographiques, quels supports ?					
16	De quelle manière avez-vous été informé, la première fois, de l'existence d'une telle structure et du projet ? Sous quelle forme se présentait cette information ?				
17	Utilisez-vous des documents graphiques et cartographiques dans le cadre de la structure de concertation ? Quels sont-ils ? Qui les a réalisés ?				
18	Que pensez-vous de ce type de supports ? Sont-ils parlant à vos yeux ? Pensez-vous qu'ils sont accessibles au grand public ? Pourquoi ?				
19	Quels sont selon vous les éléments à supprimer, à rajouter ou à modifier et de quelle manière ?				
20	Selon vous, aident-ils à mieux comprendre les projets de la ville ou au contraire que cela complexifie-t-il l'exercice de compréhension ?				
21	Que vous apporte personnellement l'utilisation de ces supports ? Quel intérêt ont-ils pour le groupe ?				

N°	THEMATIQUES / QUESTIONS	Habitants		
		ELUS	PROFESSIONNELS	
	Les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?			
22	Connaissez-vous les TIC/TIG ? La ville est-elle équipée ? Y avez-vous accès ?			
23	Quelle est, selon vous, l'utilité de ces technologies ? Peuvent-elles aider à mieux comprendre les problématiques locales et à davantage participer à la vie locale ?			
	En guise de conclusion...			
24	Que changeriez-vous dans la démarche de concertation engagée par la ville, pour améliorer la participation des habitants, le dialogue avec les élus ?			

Fiche de renseignement sur l'interviewé :

Etude de cas :

NOM :

Prénom :

Etudes / Profession :

Tranche d'âge : Moins de 20 ans 20-39 ans 40-59 ans 60-74 ans Plus de 75 ans

E-mail :

ETUDE DE CAS N°3 : TRELAZE

INTERVENANT F-T1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Alors... parce que d'abord c'est une démarche citoyenne et que j'ai envie d'assumer ma citoyenneté et puis aussi j'ai pas envie de vivre dans une commune qui serait explicitement une cité dortoir, parce qu'en plus j'y vis quotidiennement, parce qu'en fin de compte je travaille sur Trélazé et j'investis sur Trélazé énormément de temps et professionnel et à titre privé, associatif, donc de continuer à être actif dans les ateliers de l'avenir, c'est d'abord parce qu'on n'a pas atteint l'objectif qu'on s'est fixé au démarrage, à savoir la définition d'un projet global de reconversion de ce site – pour l'instant on n'en est actuellement pas là – et puis ensuite, c'est surtout être acteur. On fait bien la distinction entre habitants élus et habitants non élus mais dans la mesure où la ville a ouvert cet espace de concertation, et bien on est partie prenante et puis on... moi personnellement je suis très motivé pour participer à une co-construction de projet, du moins c'est le terme qui définit au moins une des possibilités, un des objectifs de cette démarche.

2. Alors quand on a démarré les ateliers de l'avenir, étant impliqué avant l'officialisation de la démarche, l'atelier urbain n'existait pas et n'était pas forcément programmé... bon c'était... je ne sais pas si on aura le temps de développement mais bon ça a été un ajout... c'était un état supplémentaire qui est venu se superposer, qui a énormément perturbé les fonctionnements parce que ça faisait... ça fait à mon avis double emploi. Parce que dans la mesure où on respecte les fondamentaux des ateliers de l'avenir à savoir la présence et la participation des trois parties que sont élus-habitants-techniciens, on n'a pas à créer un nouvel espace atelier urbain, même s'il est plus orienté sur l'aménagement de la ville pour permettre aux trois forces en présence de se rencontrer. Ce que j'attendais des ateliers urbains, bah c'est ce qu'on avait défini initialement, à savoir effectivement un travail d'échange, d'écoute, de concertation, de diffusion de l'information avec les trois parties en présence. Et essentiellement élus et habitants, en sachant que le technicien n'est là que pour apporter son regard, le regard technique et puis faire le lien entre habitants et élus dans la démarche d'animation. Par rapport aux ateliers urbains, sans vouloir me répéter, pour moi c'est pas indispensable. Ils servent plus pour évoquer des conclusions sur le rôle de chaque espace qui sont quasiment identiques.

La démarche atelier de l'avenir/urbain répond-elle finalement à vos attentes initiales ?

c'est-à-dire qu'on a les moyens d'arriver (rires), de répondre aux attentes mais actuellement on n'y arrive pas réellement dans la mesure où y a pas respect des principes de base... à savoir, bon y'a eu des ateliers urbains qui se sont fait, et on parle bien en plus d'ateliers urbains, puisque bon c'est mon interprétation mais c'est aussi par constat, on a vu au

moment où les ateliers urbains sont arrivés, des élus se sont éloignés des ateliers de l'avenir, c'est un premier exemple. Mais on s'est aussi aperçu qu'il y a des ateliers urbains qui ont fonctionné sans élu. Donc si y'a pas d'élu, y'a pas d'échange, y'a pas de concertation et aujourd'hui sur l'atelier site ardoisier, on est un petit peu bloqués dans notre démarche dans la mesure où on a fait ce travail de connaissance, de reconnaissance et de rassembler tous les éléments pour pouvoir construire un projet avec les techniciens mais on a aucune prétention ni la compétence et le temps de construire un projet. On ne peut être que dans l'accompagnement, dans la critique positive et constructive de ce que peut proposer la ville ou les décideurs puisque là le site ardoisier est passé au niveau agglo. Quand on nous demande « quelles sont vos propositions ? », nous nos propositions c'est... elles ne peuvent pas... alors répondre moi... les éléments qu'on peut apporter ne peuvent pas répondre à 100% à la définition d'un projet. Ca peut être que parcellaire, à savoir que nous on va pouvoir répondre sur les sensibilités par rapport au patrimoine ardoisier ou paysager mais quant à l'aménagement où là ça nécessite des compétences techniques et puis surtout une connaissance plus approfondie de programmes, de financements ou de dispositifs qui vont permettre cet aménagement, c'est pas de notre ressort. Donc, je dirais qu'on... moi dans la logique, effectivement la première étape a été importante et on l'a transmis, à savoir, s'imprégner et prendre connaissance de ce territoire pour en connaître les atouts, aussi les contraintes et puis éventuellement en faire ressortir un certain nombre de potentiels pour un aménagement futur et puis à partir de là se confronter par rapport à des projets, avant-projets sur lesquels planchent l'agglo et les différentes parties mandatées, comme les cabinets d'études qui ont fait des diagnostics et qui nous ont été présentés d'une manière... pas total et puis surtout nous on a produit des documents écrits que l'on a diffusé, on n'a jamais eu de retour par rapport à ces documents-là et puis on nous a jamais dans l'esprit d'un échange remis des documents sur ce que eux avaient produit. Je dirais qu'en plus par rapport au site, y'a une autre dimension, à savoir qu'on est... ce territoire il est sur la commune de Trélazé, il est devenu propriété de l'agglo, c'est évident que les habitants de Trélazé y sont plus sensibles parce que ça fait partie de leur paysage quotidien mais qu'aujourd'hui on nous renvoie vers l'agglo. Sachant que l'agglo c'est pas..., on pourrait nous faire croire que c'est virtuel, du moins que c'est virtuel qu'il n'y ait pas d'interlocuteur trélazéen qui pourrait être porte-parole dans un sens ou dans un autre, alors que Trélazé fait bien partie de l'agglo. Donc on a un maire qui en est vice-président et on a quelques élus qui siègent dans les commissions, donc ces gens-là se dédouanent quelque part de leurs responsabilités, en disant « c'est pas nous, c'est l'agglo ! », alors qu'ils pourraient être courroie de transmission entre la ville, l'agglo – ça ils doivent le faire dans la sphère élus – mais ils le font surtout pas entre agglo, représentants de la ville vers les habitants.

3. Depuis le démarrage, donc depuis avril-mai 2000, à raison d'une réunion mensuelle, voir plus si effectivement on est sur des épisodes un peu plus houleux où ça nécessite un travail de construction de dossier, de courrier, d'interpellation, donc y'a des temps plus forts. Un temps fort qu'on a reconduit depuis trois ans, il me semble. Je crois que l'une des premières c'était en 2001, c'est les journées du patrimoine. On profite de cette mobilisation publique et de cet événement national avec une communication forte pour s'insérer dans les programmes de proposition au public pour sensibiliser à travers des visites guidées sur le

site ardoisier. Avec une exposition à la clé, donc effectivement... et on s'est aperçu que ça fonctionnait bien mais avec la même difficulté de relation avec la ville parce que – je fais une toute petite parenthèse, c'est qu'on avait fait une première édition en 2001 il me semble, oui c'est ça et on avait dû accueillir sur deux jours, à peu près 200 visiteurs, voilà. 200 personnes qui ont participé aux visites guidées, avec une exposition, avec un espace vidéo à la Maraîchère. En 2004, donc dernière édition on a guidé plus de 500 personnes en deux jours, en une journée oui en une journée ½ à peu près. Donc on a doublé et on s'est retrouvé confronté à un parcours d'obstacles pour la mise en place de ce... parce que la ville n'a pas coopéré, en refusant ou en ignorant nos demandes dans l'obtention de moyens, par rapport à la salle qu'on demandait, qu'on a obtenu mais il a fallu se battre, par rapport aux moyens matériels qu'on demandait également et puis alors en terme de communication, on a été complètement occulté de tout ce que la ville a produit en documents, même tardivement puisque la plaquette... y'a une plaquette de diffusée pour annoncer toute la programmation et présenter tous les lieux ouverts à l'occasion des journées du patrimoine, c'était fait 48 heures avant le week-end. Et on ne figurait pas non plus sur cette plaquette, donc y'a bien quelque part une volonté ou une négligence, inconsciente ou consciente de pas nous mettre à l'amende.

4. Alors, à titre professionnel... j'ai un projet culturel, qui s'appelle Mémoire de pierres, qui a démarré en 2000 et qui aura été à sa 5^{ème} édition en 2004, qui repose sur la participation des habitants, puisque c'est la création collective d'un spectacle sur le site ardoisier, qui raconte l'histoire de la ville, sans être un spectacle historique, qui a connu au maximum une participation d'une centaine de personnes. Et qui a rassemblé entre 1000 et 2000 spectateurs. Et depuis 2003, ce spectacle est installé sur le site ardoisier, sur un espace privé avec un chevalement, du moins au pied du chevalement de Grand Maison. Alors c'est un projet qui bénéficie du dispositif contrat de ville, de par la participation des habitants, qui interviennent à tous les niveaux, sur l'écriture du spectacle, sur justement la mise en scène, la réalisation de décors, etc. Et puis je suis également interpellé pour participer et je participe selon mes disponibilités et mes motivations à tout ce qui est... toutes les structures ou démarches parallèles et complémentaires au contrat de ville. Que ce soit le fond de participation des habitants, que ce soit tous les groupes de coordination et puis bon souvent dans des collectifs sur des projets inter-associatifs, qui sont souvent dans la démarche politique de la ville. La ville m'a demandé d'ailleurs – bah oui c'est un peu dans le même esprit – la ville m'a très fortement sollicité au mois de juin quand elle présentait le projet Mémoire de pierres ???, la rencontre interrégionale qui était organisée à côté de Nantes.

Etes-vous allé à cette manifestation ?

Oui, j'y suis allé et j'étais très surpris de la appréciation que pouvaient avoir les gens sur le projet mémoire de pierres. Moi mémoire de pierres je le vis de l'intérieur en tant que et initiateur et coordinateur et moi j'en mesure chaque jour la difficulté et aussi le... comment dire... la relation avec la ville, parce que aujourd'hui ce projet n'est pas reconnu en tant que projet culturel alors que c'est un spectacle et... c'est vrai que ça pose question. Ça pose question, on a un soutien de la ville puisqu'on est intégré dans le contrat de ville, on a un financement important mais on n'est pas considéré comme un projet culturel, je ne sais pas

ce qu'on est. Nous on sait ce qu'on fait en tous cas et on sait ce qu'on veut faire mais... c'est-à-dire qu'on n'est pas dans la culture officielle de la ville aujourd'hui, qui a d'autres objectifs... j'ai mon idée sur la question (rires) mais voilà c'est ça, on est une association.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Dialogue, écoute... concertation, échange et valorisation.

6. Faut savoir aujourd'hui que les ateliers de l'avenir ne sont pas à caractère associatif. Ce sont des collectifs mais qu'importe, de toute façon, même en collectif on a une action individuelle à jouer. Le fait d'«jà de participer à des réunions de concertation, c'est bien une démarche individuelle. Après qu'il y ait des coordinations entre individus, par rapport à des thématiques précises, ça peut que renforcer le poids de la parole qu'on veut faire entendre aux décideurs. Mais effectivement de toute façon c'est avant tout un engagement individuel, enfin c'est le regroupement des individualités qui fait la force de la démarche.

Les associations sont-elles toujours représentées au sein des ateliers urbains/ de l'avenir ?

Atelier de l'avenir non. Alors justement c'est un peu dommage, parce qu'on sait plus trop maintenant dans quelle sphère on navigue, si c'est urbain ou avenir, dans la mesure où d'une part on retrouve les mêmes personnes... c'est vrai que dans le cas d'un atelier urbain on élargit la participation et on interpelle, on sollicite les associations, du moins des membres, des habitants au titre de leur représentation d'associations mais je dirais que c'est quasiment la même chose, y'a pas grosse différence. Alors c'est vrai que dans le cadre de l'atelier urbain, eh bien y'a en principe le respect des fondamentaux de l'atelier de l'avenir où là, parce que c'est sa nature, on va avoir éventuellement des élus et des techniciens. Alors petite anecdote, c'est qu'on a demandé et y'a très peu d'ateliers urbains, y'a un atelier de l'avenir tous les mois, l'atelier urbain ne peut être convoqué que par le maire. Donc on est obligé de demander au maire de réunir l'atelier urbain. Et il ne le fait pas systématiquement. Ça veut dire qu'il a tout pouvoir sur la réunion ou pas de cet atelier puisque le dernier, on a fait une demande très récemment qui a été refusée, parce qu'il ne voyait pas l'opportunité de le faire, alors que nous on le justifiait avec des arguments qui étaient entendables d'un point de vue... alors déjà par rapport à la périodicité, parce que à ma connaissance on n'a pas eu d'atelier urbain cette année. Donc ça me paraît quand même nécessaire que très régulièrement il y ait une confrontation, un échange et puis là c'était par rapport à des échéances, qui sont posées vis-à-vis de l'agglo, donc on voulait faire un point au niveau local avant de se confronter à l'agglo et là le maire a dit « bah non... ». Donc on a, on va faire différemment mais c'est un peu gênant parce que ça veut dire que l'atelier urbain, il a pas... c'est pas un espace de concertation, ça devient un outil de pouvoir, puisque il n'est à l'initiative que d'une partie. Si c'est vraiment un espace de concertation, c'est-à-dire qu'à la demande d'une des parties, on devrait réunir l'atelier urbain mais là c'est au bon vouloir en gros du maire. Alors effectivement ça note bien la différence entre atelier de l'avenir et atelier urbain mais effectivement ça ça renforce bien l'emprise du politique sur cette démocratie participative à cette échelle-là. Parce qu'effectivement, parce que par rapport, le fonctionnement des ateliers de l'avenir lui est complètement autonome,

ce qui dérange peut-être mais qui permet effectivement la réelle participation des habitants. Alors ça peut venir dans les autres questions mais au niveau des ateliers de l'avenir, eh bien en 5 ans on note une usure évidente des habitants, parce qu'il y a une désaffection d'une part. Bon elle a été, sur les ateliers de l'avenir on est parti à 7 groupes. On se retrouve deux aujourd'hui. On était même 1 ½ à une période, donc je suis très content que le groupe espace citoyen soit revenu un petit peu, se soit renforcé et ait retrouvé des objectifs pour continuer effectivement cette participation. Bon alors c'était évident que 7 groupes c'était peut-être trop ou il y avait des objectifs sur certains groupes qui n'étaient pas, qui n'avaient pas de durée à long terme. Mais de toute façon y'a pas eu forcément un soutien réel, de toute façon y'a eu désaffection des élus. Après au niveau des professionnels, bah ça m'a pas paru toujours évident que ce soit bien encadré, voire soutenu, voire motivé.

Qu'entendez-vous par professionnels ?

Bah les centres sociaux et puis surtout surtout ce qui génère la motivation du groupe, c'est la valorisation de leur travail et là c'est inexistant. On a constitué, nous on a fait... c'est en 2002-2003 il me semble, on a sorti un document de synthèse, un document, un dossier de synthèse de nos travaux, qu'on a diffusé largement, en priorité aux 33 élus trélazéens et ensuite on l'a communiqué à l'extérieur auprès de l'agglomération, de décideurs politiques... on a eu aucun retour d'élus locaux. Les seuls retours qu'on a pu avoir c'était ceux d'élus extérieurs à Trélazé, non trélazéens. Ça pose question ! Alors que c'était un document qui n'était absolument pas polémique, qui faisait simplement un état des lieux du site et puis un état aussi, un état des lieux de nos travaux. Alors qui exprimaient peut-être en termes d'objectifs d'avenir, c'était peut-être divergent par rapport à ce que pensent ou imaginent les élus, et justement ça pouvait provoquer un débat qui n'a pas eu lieu et quand on interpelle les élus sur l'avancée, la définition d'un projet, y'a rien ! Y'a pas de projet. C'est difficile à croire.

7. Je pense que oui. Alors je sais plus... impliqué, oui. Écoute... oui... et sollicité, de fait donc ça veut que si je suis sollicité, je dois être entendu. Mais de toute façon c'est clair l'enjeu de la participation des habitants ne repose pas exclusivement sur l'échange, politiquement. On en est parfaitement conscient. C'était une des conditions posées au niveau politique nationale pour la continuité ou le fonctionnement des contrats de ville. Donc la ville de Trélazé le pratique à sa manière mais le pratique, ce qui permet de justifier des financements, ouais. C'est peut-être très dur à dire mais bon.

Votre avis est-il pris en compte ?

Bah il est pris en compte, mais... oui il est pris en compte mais il est pas forcément... du moins pris en compte, qu'est-ce que ça veut dire ? il est entendu donc peut contrarier. Est-ce que le fait de contrarier, c'est une prise en compte, je ne sais pas. Bon on ressent quand même depuis 5 ans une évolution dans la communication des élus. La notion de patrimoine n'existait pas y'a 5 ans. A force de leur parler de patrimoine ardoisier, de sa richesse, de son potentiel, de valoriser cette mémoire, aujourd'hui on nous parle de patrimoine. Quand on a commencé à parler de sauvegarde du bâti, à un moment c'était espéré qu'éventuellement on garderait un chevalement, aujourd'hui on est plus sur la base de garder tous, du moins dans

la mesure du possible tous les chevalements. Donc c'est pour ça que je parlais de prise en compte, alors maintenant que cette prise en compte elle aille jusqu'à la réalisation de nos vœux, ça je sais pas. On en est loin.

Est-ce que votre opinion est davantage prise en compte dans les autres démarches de participation publique dans lesquelles vous êtes impliqué ?

Ca se passe partout. C'est vrai, c'est une attitude plus générale. De toute façon, quelques soient les démarches, on s'aperçoit qu'il y a quand même une distanciation très forte des élus. Très forte, ils ne sont pas présents. Ou s'ils le sont c'est par obligation mais y'a pas un contact direct avec la population. Une réunion de concertation, pour eux, c'est avant tout, c'est de l'information. C'est-à-dire que eux émettent et les habitants reçoivent. Après le jeu de questions-réponses, faut pas que ça aille trop loin parce que bon ça peut devenir gênant. Mais c'est relativement général, effectivement je pense que là le rôle des professionnels, et c'est vrai que y'a des moments où nous on a ressenti qu'ils étaient du moins... je dis ça parce qu'ils sont à priori pas... ils sont bien dépendants des politiques, donc ils n'ont pas forcément des marges de manœuvre aussi larges qu'ils le souhaiteraient. Y'a eu un fait important là récemment, c'est l'évaluation du contrat de ville et de la participation des habitants qui a été faite par un cabinet expert, où le chargé de mission de cette enquête a rencontré différents interlocuteurs – et en plus séparément – et on a bien ressenti qu'il y avait une expression générale qui s'est faite, qui était un peu plus libérée ou autre que ce qui avait été jusqu'à maintenant dans le cadre du fonctionnement.

Cette évaluation du contrat de ville est-elle disponible et accessible au grand public ?

Oh je pense oui. C'est le cabinet CITIVO et c'est... comment s'appelle-t-il ? Faudrait demander à la chargée de mission du contrat de ville. D'ailleurs il devait nous rappeler et il doit nous livrer aussi la synthèse de ce résultat. Mais on l'a vu dans le cadre des ateliers de l'avenir, moi je l'ai vu aussi dans le cadre du fond de participation des habitants et il a rencontré tous les interlocuteurs. Et en plus moi j'ai trouvé qu'il avait vraiment une démarche intéressante parce que... enfin moi c'est ce que j'ai ressenti, à savoir qu'il avait vraiment une indépendance d'esprit, de ton et voire même il provoquait un certain nombre de, à travers des questions de façon à faire tomber un peu les masques et les réserves que l'on se permet dans une évaluation qui se voudrait orientée. Et là y'avait vraiment apparemment une indépendance. C'était quelqu'un qui faisait une évaluation sur le contrat de ville Angers-Trélazé. Donc effectivement il ne travaillait pas pour la ville de Trélazé et c'était pour faire remonter un diagnostic au niveau national.

8. (Silence – Rires)... je ne sais pas comment répondre parce que j'ai pas de... il est censé effectivement faciliter l'échange mais l'échange n'existe pas. Alors c'est peut-être très négatif ce que je dis mais j'ai pas de ... du moins dans le constat je ne vois pas d'élus participer aux ateliers de l'avenir Site ardoisier. J'en vois pas ! Ou quand ils viennent... du moins y'a une élue qui participe à l'atelier Site ardoisier et qui vient avec deux casquettes voire trois, donc elle a toujours la casquette qui l'arrange. Elle est habitante, présidente du musée de l'ardoise et adjointe au patrimoine. Donc c'est la mieux placée pour être la courroie de transmission entre l'atelier, la ville de Trélazé et l'agglo. En plus elle siège à la

commission de l'agglo, elle ne sait jamais rien, elle n'a rien à dire hormis qu'elle est très intéressée et qu'elle défend le patrimoine trélazéen depuis toujours. Une fois qu'elle a dit ça, elle a tout dit, donc ça facilite pas... du moins l'atelier de l'avenir aujourd'hui ne fonctionne pas normalement dans le cadre défini initialement, parce que les élus ne sont pas là. Et comme c'est la seule élue actuellement que l'on voit, alors que nous on souhaiterait voir les élus qui siègent à l'agglo puisque on nous renvoie systématiquement vers l'agglo par rapport à de l'information ou à un projet Site ardoisier, donc nous on aimerait bien pouvoir rencontrer le premier adjoint, l'adjoint aux travaux, voir le maire dans le cadre des ateliers de l'avenir ou urbains je ne sais pas mais bon quelque soit ... mais c'est vrai que dans un atelier de l'avenir c'est plus un espace de débat alors que dans l'atelier urbain on pourrait imaginer que c'est plus un espace d'échange d'information, de mise à niveau. Même si forcément quand on a exceptionnellement la réunion de cet atelier urbain, y'a forcément confrontation puisque y'a tellement de choses à dire et qu'elles sont si peu fréquentes, qu'on en profite. Puisqu'on voit jamais les élus, donc pour tomber dessus on les interpelle. Mais non ça aujourd'hui l'atelier de l'avenir il ne facilite pas le dialogue puisque de toute façon y'a pas de dialogue. Il pourrait y avoir dialogue, mais il faudrait qu'il y ait une présence, une participation des élus et on les a pas (rires).

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Eh bien ils ont permis effectivement... Ca tout à fait ! Ca a été sûrement un des moments les plus positifs (cf. réunion publique en février 2002) à savoir que ça a permis de constituer un groupe qui a pu consacrer du temps avec un minimum de moyens donnés par la ville dans le cadre du contrat de ville, à s'intéresser et à connaître et à reconnaître ce site ardoisier qui était quand même un lieu caché, peu accessible. Et que cette axe de connaissance qui a été rassemblé et ??? par ce groupe d'habitants, bah ça a permis de le rediffuser plus largement auprès d'une population, alors à travers une communication par voie de presse, à travers des réunions publiques et à travers des événements comme les journées du patrimoine. Et ça va un peu plus loin puisque toutes ces années, on avait souhaité se former à la fonction de guide du site ardoisier. Dans le cadre des ateliers de l'avenir on a été financé pour mettre en place sept modules de formation avec un intervenant à chaque fois, spécialiste d'un point précis. Alors bon ça passait par la géologie, l'histoire sociale, le patrimoine industriel, la botanique, les techniques de guidage de groupes de tourisme, etc. Donc effectivement c'est une action qu'on a pu mener dans le cadre des ateliers de l'avenir avec un financement. Qu'on n'aurait pas eu si ça n'existait pas entre mars et - ça a duré sur trois mois, trois mois et demi - ça s'est fini fin juin et qu'on a transformé dans le cadre des journées du patrimoine puisque ça a été je dirais l'aboutissement de cette formation avec une mise en pratique sur le terrain. Et aujourd'hui de cette formation... alors ça nous a permis aussi de refaire la synthèse de tout ce qu'on avait pu collecter en terme d'informations sur les 4-5 années de fonctionnement et puis surtout être aujourd'hui encore plus armés pour sensibiliser les publics d'habitants, de scolaires. Puisqu'on a aussi... avant la formation d'ailleurs, ça avait commencé avant la formation, on avait été interpellés par des établissements scolaires pour accueillir et expliquer le pourquoi de ce site. Son histoire, ses caractéristiques, son potentiel, etc. Donc aujourd'hui on a valorisé ou conforté cette option

de pouvoir accueillir des groupes en tant qu'habitants sensibilisés au site par cette formation. Et aujourd'hui on doit développer cette capacité et cette offre de visites. Mais là encore on s'est aperçu qu'on est relativement isolé dans cette démarche puisque on pourrait imaginer une passerelle, un lien, une relation très forte avec le musée de l'ardoise qui est présidé par une élue, et cette relation n'existe pas. Et des visites guidées sur le site on pourrait imaginer que ce soit le musée qui en prenne l'initiative et qui gère ou qui forme des guides et ça ne se fait pas. Donc là ce sont des habitants qui prennent l'initiative dehors et quelque part on a le sentiment que ça peut coïncider aussi. Mais... voilà ce que ça a permis les ateliers de l'avenir et c'est déjà pas mal.

10. Je dirais oui parce que de toute façon c'est quand même, le groupe par son objet, par ses objectifs, crée un lien fort quand même au sein du groupe, ce qui permet effectivement de rassembler et de durer. Alors après la difficulté c'est la valorisation de ce travail. La non reconnaissance ou la non prise en compte par les élus. On est toujours dans le même... on arrive toujours aux mêmes conclusions c'est que... tant qu'il n'y aura pas une réelle reconnaissance du travail du groupe, et bien un y'aura une distance qui sera un élément de blocage avec les élus et puis deux, ça aide sûrement, du moins ça diminue globalement la motivation du groupe. Aujourd'hui, le groupe il se stabilise en nombre mais bon il y a eu des départs de gens qui ont quitté en disant qu'ils ne voyaient pas d'aboutissement à la démarche donc qu'ils préféreraient se retirer. Et ça c'est un élément à la fois grave, étayé justement à l'absence de dialogue avec les élus, à l'absence de reconnaissance et de valorisation du travail. Parce que fait quand même y croire. Moi je reprends l'organisation des journées du patrimoine, on était sept pour effectivement mettre en place un parcours, obtenir des moyens, mettre en place une exposition, mettre en place un espace vidéo et à sept on a accueilli 500 personnes sans soutien réel de la ville, sans soutien réel du musée, qui est la ville puisque de toute façon la présidente du musée est élue, adjointe au patrimoine, donc on a du mal à faire la différence quand même. C'est clair.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Et bien c'était sûrement un passage dans le fonctionnement du groupe les plus intéressants. Parce que d'une part y'a eu une confrontation avec des professionnels. Y'en a un qui est technicien qui a fait dans un champ de compétence d'exploration du territoire et puis y'a eu aussi une formation de notre part par rapport à cette technique de cartographie et puis aussi y'a eu production de documents qui nous ont permis effectivement d'avancer dans la connaissance et la reconnaissance du site. Et ce sont des outils sur lesquels on peut toujours s'appuyer. Même si y'a bon des modifications, y'a sûrement une actualisation à faire de ces documents mais je pense que ça a sûrement été un travail en relation avec des techniciens professionnels, du moins y'a le côté professionnel, le plus riche et le plus intéressant.

12. On les a rendu accessible parce qu'on les a présentés. Par contre, alors c'est pareil, c'est aussi un manque de volonté dans la coopération, enfin c'est qu'on avait souhaité

effectivement travailler avec un outil tel le SIG et c'était pas possible alors que c'est un outil qui existe, qui était sûrement un moyen de parfaire notre connaissance et puis qui offrait des atouts de présentation et d'analyse qui pouvaient être accessibles en les simplifiant aux habitants, qui les utiliseraient avec cet accompagnement de techniciens et puis en terme après de restitution c'était sûrement quelque chose de plus performant que ce qu'on a fait. Donc effectivement s'il y avait une reprise de ce travail, et bien ce serait peut-être de travailler avec cet outil-là. Sachant que c'est ce qu'on avait souhaité initialement avant de démarrer le travail de cartographie et on nous a répondu que c'était pas possible. Et on ne sait pas, on ne nous a pas dit pourquoi.

13. Non. Bah non. Bah non parce qu'on ne sait pas ce qu'ils en pensent. Ils ne nous ont jamais dit qu'ils avaient trouvé intéressant notre travail et ils ne nous ont jamais dit si ce qu'on avait produit pouvait enrichir leur démarche et leurs observations. De tout façon on a l'impression que ce que l'on fait, bah on nous donne des moyens de nous occuper. Pendant que l'on s'occupe et bien on n'est pas (rires)... à les interpellé, voilà. Alors y'a eu mais c'est vrai que c'est toujours obtenu à la force du poignet, je dirais, pour parler comme le maire (rires), à savoir que on a réussi à enclencher un minimum de relations ou de temps d'échanges avec l'agglomération et la SARA qui est un prestataire au niveau de l'agglomération. Et on les a rencontrés mais sur des choses, sur des thématiques ou problématiques, extrêmement canalisées. On a pu les rencontrer par rapport au projet Loire à vélo, dont le circuit traverse le site ardoisier. Donc effectivement là on a rencontré les représentants des cabinets réquisitionnés pour le diagnostic et là c'était intéressant. Et là on a senti qu'on pouvait représenter un groupe ressources voire de propositions. Mais certainement de ressources parce que quand on s'est retrouvé en confrontation avec ces techniciens, qui avaient une connaissance, du moins une lecture technique, une connaissance superficielle du site, parce qu'ils l'avaient couvert, en gros ils avaient quinze jours pour abonder sur le diagnostic demandé. Et bien ils nous parlaient de terrils alors qu'on parle de buttes, ils nous parlaient de noir alors qu'on est plutôt bleu ardoise et là effectivement tous les documents que l'on a pu produire sur les différents thèmes, que ce soit le végétal, les usages ou le patrimoine industriel et le paysage, et bien ça ne pouvait qu'enrichir leurs observations. Mais là pareil je dirais que les décideurs ou leurs représentants bah étaient filtrés entre les différents partis... allons-y, on n'a pas été aussi loin qu'on aurait pu aller, avec même une efficacité certaine. Alors bon après c'est peut-être des questions de temps, de rythme, de ???, de disponibilité. N'empêche que le si peu de temps d'échanges qui ait pu exister, était extrêmement intéressant. Parce que eux effectivement nous renvoyaient une lecture technique, alors que l'on pouvait corriger avec notre propre lecture mais effectivement la confrontation avec les autres faisait qu'on arrivait justement à quelque chose de plus réel dans l'approche.

14. Bah de toute façon on a constitué depuis le démarrage une base photos. Parce que ça nous a permis déjà d'inventorier le site et puis surtout d'en noter l'évolution parce que y'a des éléments du patrimoine qu'on a photographié y'a quelques années, du moins quelques années, y'a 2-3 ans, qui n'existent plus aujourd'hui. Donc ça constitue effectivement des documents d'archive et de mémoire.

15. Bah comprendre les projets de la ville, je peux pas dire parce qu'on ne connaît pas les projets de la ville.

Sur la problématique du site ardoisier, quels sont les supports avec lesquels vous êtes le plus à l'aise ? Qui sont pour vous les plus parlant ?

Bah effectivement, tout ce qui est cartographie, photos sont des éléments importants, ouais. Très concrets. Effectivement ça peut, ça soutient une analyse ou une réflexion. Aujourd'hui, on a été intégrés dans un groupe constitué par l'agglomération autour du bâti, du patrimoine bâti avec un objectif très clairement annoncé, c'était répondre à la question de ce qu'on pouvait démolir. A savoir que ça commençait mal puisque nous on était plus dans « pour l'instant ne démolissons pas avant d'avoir défini un projet » et par rapport à ce travail effectivement on a inventorié par photos de manière quasiment exhaustive le nombre existant sur le site. Bon essentiellement sur Petits et Grands Carreaux mais aussi sur la zone de Plein Pont. Effectivement y'a des zones qu'on n'a pas pu explorer parce que interdites ou difficiles d'accès mais aussi des zones qui nous ont été interdites d'accès. Et ce qui était toute la contradiction, c'était de nous demander de travailler sur du patrimoine sur une zone dont on ne pouvait plus avoir l'accès, pour des raisons... alors de sécurité entre guillemets mais bon. On sait bien que la sécurité peut être un prétexte à autoriser ou non...

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Un peu. Sans plus. Y'a un cybercentre... L'atelier Espace citoyen, mais ils vous le diront mieux que moi, ont eu comme projet et l'ont en partie réalisé la mise en place de bornes d'accès Internet. Mais bon ils en parleront mieux que moi parce qu'effectivement c'est pas sans mal et...

Ces bornes sont-elles situées dans les lieux publics ?

Alors y'en avait une en théorie à la mairie, qui n'existe plus (rires)... bon je ne rentre pas dans les détails et puis à priori y'en a une au centre social Ginette Leroux. Mais bon faut demander aux gens de l'atelier. Bon moi personnellement j'ai un peu fréquenté le cybercentre mais depuis pas mal d'années, j'ai ma propre connexion Internet et bon comme on a l'accès ADSL sur Trélazé, maintenant je suis complètement autonome.

17. Déjà ce sont des bases de ressources de données. Donc c'est déjà, ça permet d'avoir de l'information. Après ça peut être un bon outil de présentation. C'est vrai que les systèmes SIG, ça permet quand même une présentation de cartographie, toujours intéressante, du moins ça me paraît plus souple en lecture en tous cas que les techniques traditionnelles. Alors après que ça facilite la participation. De toute façon la participation c'est avant tout une démarche personnelle, donc quelque soit l'outil. Si on avait participé aux outils ou les outils qui sont les plus adéquates pour son propre usage mais bon s'il n'y a pas la volonté de participer ou si on ne facilite pas effectivement la participation, ça ne change pas grand chose. Bon effectivement, mettre à disposition les outils, ça peut aider. C'est-à-dire que y'a l'accès aux outils et puis la formation à l'usage de ces outils qui est important.

En guise de conclusion...

18. Et bien obliger les élus à venir (rires). Obliger mais je dirais, tous les élus et essentiellement ceux qui sont impliqués dans les commissions, auprès de l'agglomération, voire dans leur mandat d'élus locaux sur le dossier site ardoisier. Ce qui manque aujourd'hui ? Leur présence, l'acceptation du dialogue, de l'échange, du moins accepter, s'obliger à échanger. Parce qu'on ne peut pas croire aujourd'hui qu'il n'existe rien sur ce sujet. On ne peut pas entendre, du moins on a du mal à entendre quand les élus nous disent qu'ils ne savent rien, qu'ils ne se passent rien, qu'ils ne peuvent pas nous en dire plus dans la mesure où ils n'ont rien à dire. C'est pas possible. Parce qu'on sait très bien qu'il y a une réflexion au niveau de l'agglomération qui a démarré. On n'achète pas 175 hectares et après on laisse le temps s'écouler. Ça c'est pas possible. Alors que le dossier soit porté essentiellement par les techniciens, c'est possible. Qu'il soit par très peu d'élus, c'est probable. N'empêche que dans la mesure où ils ont accepté et mis en place cet espace de concertation et de participation, et bien il faut qu'ils en respectent les règles et les règles c'est être présent, c'est accepter le dialogue, c'est accepter la confrontation et le débat et puis c'est effectivement jouer ce rôle de transmission et c'est dans les deux sens, ça ne se passe pas en sens unique. C'est effectivement ramener de l'information et en faire remonter. Puisque aujourd'hui on n'a pas réellement accès, du moins parce qu'on a déjà du mal à rencontrer nos élus locaux, on est quasiment dans l'impossibilité de rencontrer les élus de l'agglomération. Et quel élu de l'agglomération faudrait-il rencontrer dans la mesure où on a des élus trélazéens qui sont à l'agglomération donc c'est quand même... du moins ceux-là au moins sont les mieux placés pour entrer dans la démarche. On a reçu, alors si dans les élus, bon y'a eu quelques événements très positifs sur nos 4-5 ans de vie, sur cet atelier, ça a été l'accueil du conseil de développement. On les a accueillis un samedi matin. Bon ils étaient très motivés parce qu'il y avait une météo déplorable, il a plu quasiment pendant toute la durée du parcours. On les a guidés à travers le site et ils ont été, du moins ils ne connaissaient pas, donc ce sont quand même des gens qui travaillent sur des dossiers, sur des avis de techniciens, qui doivent émettre une décision ou au moins un avis sans avoir une connaissance du terrain, ça paraît difficile. Donc effectivement, nous en tant qu'usagers quasi permanents de ce site, on est quand même bien placé pour être des éléments ressources. Et alors, c'est très surprenant parce que on s'aperçoit que quand on se retrouve dans une configuration telle qu'on l'a vécu avec le conseil de développement, eh bien y'a un dialogue qui s'installe, voire même une appréciation très positive de ces gens à notre égard dans la mesure où on leur amène de l'information. On a l'impression que les élus trélazéens donnent le sentiment de tout connaître de ce site, donc de ne rien avoir à apprendre des habitants. Ce qui fait qu'on pourrait penser que pour eux c'est du temps perdu que de venir dialoguer avec ce groupe par exemple. Alors qu'on s'aperçoit qu'on a souvent une connaissance plus profonde de ce site pour l'avoir arpenter, pour l'avoir aussi appris à le connaître à travers un travail de cartographie comme je le disais, une recherche documentaire et puis aussi à force de l'observer et puis de synthétiser toutes les ressources de données dont on a pu disposer.

INTERVENANT F-T2

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1.2. Synergies mécaniques et morphologiques du couple Terre-Lune. 1964 : sujet en tête et lectures. 1975 : Activités professionnelles (licence). Travail que j'ai ensuite repris à la retraite (maîtrise/DEA). Obligations, traitement original. Pour répondre à cette exigence, il faut rompre avec les activités sociales. Je devais participer à la journée du patrimoine mais naissance de ma petite-fille. Participation ponctuelle. Je compte reprendre les thèses « Paysages agraires -Maîtrise » et « Patrimoine industrielle - DEA), c'est complémentaire et spécifique à cette région ; cultes religieux (croix, vierge), rouleaux en granit (1m de diamètre / 1 m de long) à digiver les céréales. C'est une question pour nous géographes, de nouvelles données qu'on commence à exploiter.

L'association du Musée, lors de l'AG : proposer mon travail dans le cadre d'une soirée. Association de défense du patrimoine et de l'environnement : faire participer P. Bracourzec. J'abandonne si ça ne donne pas suite. C'est un investissement très lourd. Y'a des gens pour t'aider mais... Micro-parcelllement. L'association astronomique d'Anjou et Ciel d'Anjou : fâcherie, richesse humaine et ses contorsions. C'est en sommeil.

Convaincre ceux qui participeraient aux Ateliers de l'Avenir : antagonisme avec Mme Avrillon. Pas opposé mais on va pas s'engager, alors l'association c'est indispensable. Visite du site : une centaine de personnes, on était couvert par une assurance. Ce sont les associations qui sont reconnues juridiquement, qui ont pris en charge cette assurance.

3. J'imaginai rien du tout. Il a fallu un moment pour s'y retrouver. Ca c'était la volonté de ceux qui participaient avant moi, de garder leur indépendance par rapport aux ateliers urbains. C'est-à-dire qu'il y a eu une double volonté. Celle de ceux qui étaient entrés dans l'activité citoyenne et voulaient garder leur spécificité atelier de l'avenir et je pense que c'est le premier magistrat, puisqu'il est un peu autocrate, qui a voulu lui aussi marquer sa position en utilisant ou créant le terme d'atelier urbain. L'étiquette ne me gênait pas. Je me suis impliqué en dépit du projet de transformation de la mairie. C'était avant même mes ateliers de l'avenir et urbain, je m'étais déjà impliqué. J'étais vacciné : mise en péril du patrimoine. J'ai beaucoup appris sur le patrimoine ardoisier. Sans avis, sans connaissance, ça a été une aide précieuse pour constituer la trame et le contenu du DEA. Photos des chevalements... Traiter d'une manière classique : désindustrialisation, biodiversité, patrimoine industrielle, activité citoyenne.

4. J'ai participé pendant 3 ans : 2001 -2004, assez régulièrement. Ca correspond en grande partie à mon travail de DEA.

5. Président puis maintenant trésorier d' « Espace Marks Anjou », association sur la réflexion intellectuelle sur le marxisme. Pas de ressources, vocation de réflexion intellectuelle. On a des problèmes de salle. Il faut enrichir la réflexion. C'est une ambiance que cultivent les angevins, c'est une idéologie. Imprégnation par les catholiques - ESCA, ESA, cadres de la

région angevine – ça pèse sur les esprits. Ne pas parler de politique. Le Fresnes, à 6km Pouillé ont la même vocation (Public/privé).

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. C'est pas dur mais j'ai des idées forgées là-dessus. C'est-à-dire... participation, préparation à des fonctions électives. C'est-à-dire que celui qui se forge dans la participation, il a peut-être envie un jour de devenir élu. Voilà c'est ce que je voulais dire. Y'a l'autre versant, s'il est déçu, il va être dégoûté de toute représentativité citoyenne. Mais en tout état de cause c'est un moyen de préparer des cadres. Enfin ça, ça reste à vérifier, parce que certains peuvent rester sur cette position toute leur vie. Mon point de vue c'est que c'est un pysalé, parce participation... rien ne remplacera le rôle des élus. Et y'en a qui se voilent la face avec ça.

7. Espérons mais je pense que... alors oui, si je prends mon expérience y'a un peu le cause toujours, c'est l'impression que nous a donné l'agglo, parce que j'ai participé quand même jusqu'en juin aux réunions et là j'ai celle du 14 juin 2004, j'arrive presque à un constat d'échec, en ce qui me concerne. C'est l'analyse que je fait. On a été reçus donc différents représentants, dont moi-même puisque je me suis imposé comme représentant de l'association de défense du patrimoine, y'avait Cayla, on était 6 ou 7, pour nous dire qu'il aurait une commission d'échange agglomération-citoyens sur le site. Moi j'ai trouvé qu'on nous traitait à la légère. Alors d'abord ce que j'ai pas apprécié et puis j'étais pas le seul, on nous a intimé l'ordre de ne plus mettre les pieds entre Babonneau et Ferdinand West, c'est-à-dire sur Grand Maison, ce qui est derrière le bourg, tout ce qui est en dehors de l'endroit où on accède directement. Tu vois le grand rond-point qui ouvre la voie à l'avenue des Ardoisières, ce qu'on appelle la pénétrante... Tu vois où est la zone industrielle ? Bon bah à partir de la zone industrielle, sur la droite, quand tu traverses la zone industrielle, que tu viens jusque dans le bourg quand tu viens chez moi et que tu vas jusqu'à la Pyramide et bien toute cette partie qui a été achetée, d'ailleurs je vois pas à quoi ça correspond exactement, on nous a interdit d'y mettre les pieds, parce que moi je pense qu'ils ne veulent pas qu'on voit ce qu'ils y font et ce qu'ils vont y faire. Bon c'était mon sentiment mais j'étais pas le seul... et Cayla a été très ferme en disant que nous on pouvait quand même les citoyens proposer des choses et quand même qu'on était responsable mais l'impression qu'ils nous ont donnée c'est qu'ils nous considéraient comme des irresponsables. C'est-à-dire que l'impression qu'ils m'ont donné c'est « cause toujours » – parce qu'il y avait une certaine représentante qui s'appelle Mme Coulon « ah bah vous en savez des choses ! » mais qu'est-ce que ça veut dire ça. Parce que c'est vrai qu'on savait des choses. Moi j'ai eu l'impression qu'il y avait un côté artificiel et qu'il fallait répondre mais qu'en fait ils voulaient mener leurs affaires à leur manière. Et d'ailleurs ils nous l'ont dit, y'a une certaine incompatibilité, ils veulent un retour sur investissement. Le problème c'est quels types de bâtiments supprimer ? Ca va défigurer le site, dénaturer les anciennes structures. Les longères sont très coûteuses. La démocratie, c'est répondre à une carence. Je suis déterminé à abandonner. C'est un comité paritaire (4 représentants de l'agglo et 4 des citoyens). Mon impression elle est très mauvaise. J'étais en colère. Je me suis retenu sinon je leur aurai dit

« vous vous moquez de nous. Vous nous prenez pour des mannequins ! Vous nous manipulez à volonté ! ». Non c'est très déplaisant.

8. Je pense que d'abord il faut s'informer soi. Parce qu'on ne peut pas arriver sans avoir une vue bien constituée. Donc on est obligée de passer par une première phase d'information soi-même. Le citoyen doit d'abord s'informer parce que sinon il ne peut pas être responsable. Ou sinon il va donner un avis superficiel, mais ce sera sans consistance. On doute ! avec ce que j'avais vécu avec la mairie... Opportunisme ! Le Tribunal administratif juge sur la forme et pas sur le fond. Relancer un autre processus : soirées culturelles. Mon choix : changer l'image de la ville. Ils confondent changer et casser. Il fallait aménager dans les bâtiments existants, ça avait plus d'allure avant. Démarche de conserver le patrimoine. Les citoyens souhaiteraient avoir plus d'impact mais ils vivent en collectivité. L'individualisme perd le citoyen.

9. On ne sait pas, les élus sont sélectionnés. Ca aurait été intéressant d'avoir une discussion avec l'ensemble. Pas d'échanges de ce genre. Nous ne sommes pas dans un bon contexte. Un maire qui décide tout seul. Pas directement impliqué dans l'aménagement du site. Il n'intervient pas dans cette commission. Il est complètement hypocrite : donne un permis de démolir et fait l'idiot.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Au sein du groupe sûrement. Moi ça m'a permis d'apprendre. J'ai abandonné car j'étais trop dispersé : raisons personnelles / Daniel Bizon, desiderata pas pris en compte. Les décisions ne sont plus prises sur le compte du territoire communal. L'agglomération c'est un peu loin. Attachement mais suivent ça de loin. Ils vont pas voter donc..., c'est pas la démocratie participative qui va les pousser à voter, c'est sous-démocratique ! Il faut utiliser ce qu'il faut utiliser. Volet négatif. Ca n'est bénéfique que pour ceux qui y participent. J'essaie de juger des choses au mieux.

11. Dynamique, découverte. Ce n'est pas la même génération qu'avec le musée de l'Ardoise. Il subsiste cet antagonisme qu'ils cultivent, enfin notamment ceux des ateliers avec la présidente du musée de l'ardoise. Alors c'est vrai quelle a un double rôle. Elle est élue et elle est présidente. Ca c'est toujours pas bien vu parce que ça créé des antagonismes.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Moi ce que j'en pense c'est que ça avait été un travail assez lourd. Ca a pris beaucoup de temps ; qui était intéressant, suggestif mais je ne sais pas si il a été efficace. D'autant plus que si on n'en tient pas plus compte, comme on tient compte de nos propos, j'arrive pas à bien m'exprimer, on a dépensé de l'argent pour rien. Nous c'était bénévole mais le CAUE, c'est quand même des gens qui ont travaillé sérieusement et... d'ailleurs tu vois bien y'a eu... moi j'ai reproduit tous les documents, si je ne les avais pas rassemblés, ils seraient

dispersé. Donc c'est un travail intéressant mais je ne pense pas qu'il a été pris en compte. Parce que y'a d'autres impératifs. Moi je conçois les impératifs économiques mais ce que je regrette c'est qu'on ne travaille pas cartes sur table. Quitte à se confronter ! Trop d'élus gardent les cartes dans leurs poches. Qu'ils envoient au feu leurs hauts responsables, leurs techniciens, leurs ingénieurs. Je me souviens de la première réunion. Quelqu'un a dit ais on sait tout sur le site ardoisier. Bah je lui dis, il faut nous communiquer les documents parce que ça nous ferait gagner du temps. Ah bah non on est en phase d'élection, on ne peut pas. C'est ridicule, je les ai eu après. C'était des études du CAUE. Y'a eu une foule de documents sur le site ardoisier.

13. Je pense qu'on peut pas construire de la même manière, sauf exceptionnellement, un travail universitaire et un travail grand public. Ah si je les présentais autrement ? Je ne sais pas. Je n'ai pas d'avis réellement, parce que les documents... Non en l'état c'est compliqué, parce qu'il faudrait faire par thèmes. Parce que là on a fait ça par sensibilités, visions. A mon avis faut appeler un chat un chat, y'a les chevalements, les bâtiments, la végétation et le relief, les butes. Donc cartes par thèmes, ce qui n'empêche pas de faire une carte de synthèse. Cette méthode-là... faut dire que sur les relevés, j'y ai peu participé. Si j'avais été convaincu, j'aurais peut-être plus participé. La base était intéressante mais après... c'est-à-dire que ça m'apparaît compliqué pour... bon y'a une chose qu'on nous cachait c'est les bases d'achat, parce que ça c'est fait en cours de négociation. C'est-à-dire quel était le terrain acheté et les conditions. On a fait une colère quand tous les vieux outils, les ferrailles, les tuyauteries ont été vendus alors que y'avait tout un patrimoine à préserver. Un sophisme du maire, parce qu'il a failli nous poursuivre en justice, son entourage l'a calmé, parce qu'on avait déposé un tuyau devant la mairie.[...]

14. Moi je peux pas en juger parce que je ne sais pas s'ils sont capables de lire une carte. On ne sait pas parce qu'on n'a pas de confrontation directe, on n'en a pas eu. C'est toujours par personne interposée. Après le CAUE, ça a été la SARA qui a été notre interlocuteur. Donc les citoyens ils n'ont pas, à par les élus délégués par le maire, madame Avrillon et ensuite Brigitte Bontemps, conseillère municipale... Ca les a sûrement fait avancer mais ce que je veux dire c'est qu'on ne peut pas mesurer le degré d'efficacité. Avancé dans le bon sens, sinon ça aurait été pire mais je te dis étant donné la carence... Peut-être qu'on aurait renversé plus de chevalements, maintenant ils sont dans l'attente. La vigilance des citoyens et leur nombre est indispensable. Maintenant leur efficacité. C'est bien justement parce qu'ils doutent de leur efficacité que la participation est variable et même là en ce moment est en baisse.

15. Alors Philippe Cayla est quand même intervenu plusieurs fois avec toute sa documentation. Il nous a bien instruit. Il a toute une source documentaire très riche, qu'il a amassé au fil des années. J'ai quelques photos aériennes... ça permet de comprendre l'évolution. Philippe Cayla a des photos plus anciennes et ça a permis d'ailleurs d'évaluer la perte en patrimoine depuis 1975. Ca ça le permet ces documents. Y'a 80% du patrimoine qui a disparu. Mais si ceux qui doivent nous entendre ne nous ouvrent jamais leurs oreilles... si

le maire était favorable au patrimoine, s'il avait la moindre fibre patrimoniale, parce qu'il ne l'a pas du tout !

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Bah oui parce que j'ai suivi comme toi les cours de monsieur Stéphane Roche. Donc je connais mais je ne les maîtrise pas. Internet, ça je le pratique. D'ailleurs c'est indispensable, même pour ma thèse, c'est d'ailleurs plus indispensable que pour ça. Par Google, j'ai accès à tous les travaux des scientifiques. [...].

Oui. Moi je les consulte pas mais y'a un effort qui est fait, puisque y'a aussi un petit centre près de la bibliothèque, de formation pour l'informatique, y'a le site de la mairie.

Oui j'ai accès à Internet chez moi.

17. C'est-à-dire que si elles sont alimentées, oui. Mais si y'a rien dessus ça n'apporte rien. Par exemple nos travaux pourraient être mis en ligne. Si la mairie avait une réelle volonté d'enrichir à la fois son patrimoine – mais comme elle détruit déjà une partie de son patrimoine industriel et architectural – elle ne va pas enrichir son patrimoine intellectuel. C'est contradictoire. Mettre ces sujets-là en ligne, ce qui serait possible, on gagne un temps fou ! [...] A mon avis c'est un outil parmi d'autres mais c'est l'outil le plus efficace à l'heure actuelle.

En guise de conclusion...

18. Il faut arrêter les considérations individualistes et les chamailleries avec les élus. Je solliciterais les élus pour qu'ils fassent leur travail. Ca peut bien fonctionner s'il y a des élus. Même s'il y a des confrontations, ils ne sont pas tous endurcis. Ca vient. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Le plus dur mandat de représentation sociale c'est le mandat politique, résoudre les problèmes de la cité et de la société.

INTERVENANT F-T3

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. D'abord je suis habitant de Trélazé, que je ne connaissais presque pas depuis 5 ans, donc j'ai complètement découvert cette commune. Voilà tant sur le plan... enfin complètement, je connaissais un tout petit peu Trélazé parce que de par mon métier j'allais à la Cantinière qui aide les organisations d'élevages notamment de la chambre d'agriculture où je travaille. J'y allais de temps en temps, où j'avais déjà du mal à me repérer par rapport justement au grand mur du site ardoisier, sur où est-ce qu'il fallait pénétrer le site, enfin bon, peu de repères par rapport à une commune très éclatée entre la banlieue, les faubourgs d'Angers et puis ce bourg, etc., bon et cette coupure. Donc à part cette seule référence, je ne connaissais pas du tout Trélazé... je délaye mais bon. J'ai acheté une maison ici en une journée. Donc je

me suis décidé très très vite et voilà j'ai pas mis trois mois à me dire « est-ce que je viens ici ? ». Je me suis décidé en une journée, donc j'ai apprivoisé ou j'ai appris à connaître cette commune et notamment le bourg, après avoir déménagé. Je n'ai aucune attache à Trélazé, voilà. Et si je suis venu à Trélazé, ceci peut avoir un lien avec la géographie spatiale, c'est parce que ça restait l'un des moins en moins fréquents endroits ou l'un des plus rares endroits à la périphérie d'Angers où l'immobilier est moins cher qu'à Avrillé, qu'aux Pont-de-Cé, qu'à Saint-Barth. Je suis venu là pour acheter une maison au prix d'un appartement dans le centre-ville d'Angers et avoir de l'espace, dans le secret espoir qu'en l'espace de dix ans, avec l'évolution de la commune, ça rattrape un peu le niveau et que ça mette de la valeur à ma maison. Voilà, parce que j'aurais pas pu m'acheter une maison sur Avrillé ou... pourquoi Trélazé ? parce que le niveau des prix immobiliers est inférieur aux autres communes. Premièrement. Voilà donc je connais Trélazé depuis 5 ans, au moment où je suis arrivé la pénétrante du site ardoisier – je fais un détour mais pour dire bon – la pénétrante du site ardoisier venait depuis moins d'un an là d'être créée et heureusement parce que s'il fallait faire la queue leu leu sur la rue Jean Jaurès pendant 5 km, en plus il faut que je traverse Angers pour aller au travail, c'était la cata quoi, comme les Pont-de-Cé à la queue leu leu... je ne serais pas venu ici. Donc le fait déjà sur le site ardoisier de prendre une pénétrante c'est quand même l'artère d'irrigation de Trélazé bourg et même Pyramide presque aujourd'hui. Sans quoi ce serait complètement engorgé. Et je réalise d'ailleurs actuellement que par rapport à ce que je vois là, moi qui sort beaucoup en campagne pour mon travail et qui rentre sur Angers le soir, quand je vois ce que c'est que les sorties sur Mûr-Erigné, ce que c'est que les sorties ou les rentrées d'Avrillé, pfff. On a de la chance, avec la saturation qu'on a sur Angers, avec l'absence de rocade nord, de rocade sud, où il a deux rocades est et ouest, et encore pas totale ouest, en attendant que l'autoroute irrigue et dégage le centre, c'est infernal... c'est infernal. Alors bon voilà ! Donc pendant, pour des raisons plutôt personnelles, pendant deux ans j'ai pas du tout, je ne me suis pas du tout du tout impliqué sur la vie locale, alors que j'étais très impliqué sur le plan associatif sur mon ex-commune, qui est un gros bourg rural dynamique, d'une région rurale dynamique, dense en population que sont les Mauges, où j'étais à Chevillé où y'avait deux grosses associations, y'avait une grosse association dont j'étais membre du bureau et trésorier du centre social et j'étais membre du bureau et trésorier de l'association intermédiaire de demandeurs d'emplois. Donc là pour des raisons de rupture de vie complète j'ai tout arrêté et puis je n'étais pas en capacité de me réinvestir sur l'associatif. Voilà, donc j'ai découvert l'existence d'une activité autour du site ardoisier entre guillemets associative, que je croyais associative, lorsque j'ai vu des grands panneaux, qui avaient de la gueule, plastifiés, invitant à une réunion – je crois que c'était en février 2002, des beaux panneaux là. D'abord les panneaux m'ont impressionné, parce que pour qu'ils fassent des panneaux comme ça, c'est vraiment que c'est... voilà ça doit être quelque chose, pour qu'ils en arrivent à faire de la com pareil. Donc j'ai été à la réunion où là j'ai commencé à découvrir ce que c'était que la vie locale, avec des échanges vifs entre quelques têtes, que depuis je pratique, quelques autres têtes que je ne pratique plus parce que voilà ils étaient là pour jouer leur rôle en leur nom et puis le maire qui était omniprésent et puis j'ai réalisé plus tard Arlette Avrillon qui était un peu, qui n'était pas qu'un peu, dont j'ai mieux compris par la suite pourquoi elle était à la fois tantôt élue, à la fois tantôt habitante, à la fois présidente du musée de

l'ardoise. Donc un débat qui était peu lisible, sur une restitution d'un travail de groupe qui s'était engagé depuis quelques... deux ans peut-être je sais pas... où quand on débarque là-dedans on dit « bon y'a du règlement de compte. Est-ce que c'est une association pseudo-politique contre une municipalité ? », bref échanges très vifs. J'ai des souvenirs forts là aussi, très forts. J'entends encore Marc Goua dire « si c'est comme ça que ça se passe on va arrêter les ateliers... de... » – je ne sais plus si c'est de l'agglo ou urbains... Je débarquais là-dedans donc les mots même ateliers de l'avenir je ne savais pas ce que c'était et là je me souviens de ça, je me souviens de notre camarade de lutte ouvrière à l'accent du midi à me faire rire, en train de nous faire Zola et faire son cinéma, enfin faire de la tchatche. J'ai dit mais c'est entre Pagnol et Zola et la mine, incroyable cette réunion, c'était intéressant. Bon voilà, j'ai connu comme ça, j'ai laissé mon nom et deux personnes m'ont vite recontacté, les deux Pascal, Boileau et Couedel, qui étaient les deux principaux... qui m'ont vite apparu comme les deux principaux interlocuteurs, intervenants voire leaders de cette dynamique de groupe dont je ne mesurais pas s'il était forte ou... forte ou s'il y avait du monde derrière ou pas et ils m'ont relativement impressionnés dans la façon dont ils ont présenté les choses mais bon ça tient la route, y'a des gens qui s'en occupent, enfin qui ont l'air d'avoir des idées, des projets, qui sont capables de les exprimer, bon. Au point que ça a l'air même de gêner le maire ou la municipalité, bon. Donc qu'est-ce qu'il se passe pour que ce soit si gênant ? Voilà donc ils m'ont recontacté assez vite parce qu'ils n'étaient pas mécontents d'avoir une ou des nouveaux noms, suite à une réunion comme ça pour un peu étoffer leur groupe. Voilà et puis après j'ai été aux réunions mensuelles où j'ai presque sans exagérer mis six mois à comprendre la définition et la différence entre ateliers de l'avenir, atelier urbain, tellement c'était hermétique, enfin voilà... j'arrivais pas à savoir d'où ça venait et quelle était la différence, qui était dans quoi, comment ça fonctionnait différemment et pourquoi on retrouvait à peu près les mêmes ou qu'est-ce qu'il y avait que, voilà quelle était la nature qui fasse que il y avait d'un côté les ateliers urbains, de l'autre côté les ateliers de l'avenir. Donc j'ai pédalé dans la semoule et longtemps et je pense à Brigitte Bontemps qui encore y'a deux mois se mélangeait encore et finissait par dire « oui finalement je ne sais pas trop la différence », voilà alors qu'elle est conseillère municipale. Mais c'est quelqu'un qui n'est pas à Trélazé depuis très longtemps, qu'a pas forcément vécu la dynamique depuis le début. Au même titre que je ne connaissais pas du tout le paysage, on va dire social et notamment les centres sociaux. Moi ma référence dans le social, c'était the référence, qui était un centre social associatif, voilà dont j'étais moi aussi d'ailleurs militant à Chevillé. Donc pour moi centre social c'était forcément des ensembles d'associations et c'était pas des professionnels socioculturels qui faisaient un peu d'animations, des prestations, un peu de présence, ... je sais pas trop quoi d'ailleurs, bon voilà. Et qui soi-disant portaient à bout de bras les habitants, bon... donc pour moi c'est complètement différent comme... voilà. D'où la question (rires) : pouvez-vous évoquer en quelques mots les principales...

Quelle différence entre atelier de l'avenir et atelier urbain ?

Pfff. alors urbain... pfff. j'ai du mal à répondre à ça ; Alors ça tombe mal parce que j'ai du mal à répondre et puis... structure... enfin structure informelle pour moi, enfin c'est pas oui... ou groupe informel pour l'urbain, de concertation entre des habitants préoccupés par un sujet, une problématique et quand même des élus et des professionnels. Alors moi quand

je dis des professionnels, c'est des professionnels soit urbains, soit sociaux. Des travailleurs sociaux ou des travailleurs, enfin des techniciens mairie quoi. Atelier de l'avenir, bah c'est... Pfff. c'est un groupe d'habitants qui se mobilise sur un sujet, éventuellement aidés par les centres sociaux, les travailleurs sociaux... voilà alors là où j'ai du mal c'est que je ne comprenais pas pourquoi ils n'étaient pas association et soit je ne comprenais pas ou soit j'avais du mal à admettre pourquoi, enfin pourquoi... soit ils ne voulaient pas être association, soit ils avaient besoin de cette espèce de structure, reconnue par les élus, du moins qu'il y ait des ateliers, enfin ateliers ou une structure informelle entre habitants et qui prévoit de façon plus ou moins formelle des rencontres régulières avec des techniciens, des élus, parce que y'a besoin de se concerter, parce que c'est les élus qui décident, parce que les techniciens apportent, là je comprend. Par contre des groupes, bon voilà c'est des embryons d'associations, qu'en n'ont pas la capacité de fonctionnement, d'autonomie. Alors ça c'est quelque chose qui m'est apparu aussi fort par rapport à moi, mon vécu de longue date, qui ne m'aurait pas paru très très fort quand j'ai commencé, c'est finalement l'incapacité à ce que des groupes d'habitants de Trélazé puissent fonctionner de façon autonome, enfin fonctionnent en autonomie, ou se prennent en charge pour fonctionner en autonomie. Ca pour moi ça a été quand même une interrogation longue, enfin pendant longtemps. En quoi ont-ils besoin d'être appuyés, cautionnés voire briffés par des professionnels, voire chapotés par des élus.

2. Alors en partie mais je reviens... je vais au travail tous les jours à Angers, je traverse tous les jours le boulevard, dont je ne sais pas le nom, rue du site ardoisier, la pénétrante dans le site ardoisier et immédiatement quand j'ai arpenté Trélazé, immédiatement j'ai été confronté à cette traversée de site, de friches industriello-minéro, minéralo-naturelles, enfin bon, de friches plus effectivement ardoisières qu'industrielles d'ailleurs et moi qui ai un tempérament curieux, j'ai vite été mettre mes chaussures de randonnée (rires), ou je me suis mis dans mes chaussures de randonnée, et j'ai été arpenter tout seul alors bien avant d'appartenir au groupe site ardoisier, j'ai été arpenter avec ou sans permission, différents endroits pour découvrir, comme je l'ai dit curieux, pour découvrir ce qu'il y avait derrière ces buttes ou derrière, oui des buttes d'ardoises. Sachant que comme j'adore le relief, je suis un montagnard et que j'ai horreur des pays plats, donc la vallée de l'Authion me convient mal, dès que je vois des choses à grimper, j'ai envie de grimper pour aller voir ce qu'on voit de là-haut et voir ce qu'on voit derrière. Donc j'ai appris à découvrir, avant même qu'on m'y emmène, tout seul, ce que j'ai compris être après des vieux fonds, de Petits Carreaux et puis donc de la Brémandière mais dans des coins moins accessibles, j'ai pris mes chaussures et puis j'ai fait des petites pentes de schistes pour aller voir des secteurs qui me... et j'ai trouvé ce site-là fascinant de par quand même à la fois ce que ça traduit forcément même si la lisibilité du paysage pour moi était faible, forcément d'une forte histoire d'exploitation, l'ardoisière industrielle, artisanale, dont je ne connaissais rien à l'histoire, à la durée etc. Social, parce que c'est une dimension qui me plaît aussi, c'est-à-dire de se dire qu'il y a quand même eu des centaines et des milliers de gens qui ont travaillé là-dessus pour façonner ces buttes ou du moins dont les buttes ne sont que le résultat de l'activité elle-même. Et puis aussi près, pas seulement de Trélazé mais d'une agglomération de 150 000 habitants. Donc je trouvais qu'il y avait un enjeu d'un terrain, alors que de plus en plus la

pression foncière gagne partout sur l'habitat, qu'il y avait un enjeu de terrain, on va dire, laissé vierge ou laissé en friches, non construit, non couvert de zone industrielle, bon, d'usines, de routes, qui reprenait ou qui retrouvait un certain aspect un peu naturel et un peu sauvage, de recolonisation végétale, plus du relief. Bah je me suis dit, c'est quand même fabuleux d'avoir ce site-là, ce site à la porte d'Angers. Au-delà de Trélazé, pour une agglomération de 300 000 habitants, je trouve ça fabuleux d'avoir un site aussi près, pour que ça puisse être un lieu de balades, de respiration, voilà de détente, de contemplation et puis pourquoi pas, alors après de mémoire aussi du passé, du patrimoine, du patrimoine dans toutes ses composantes.

3. Bah avant d'y participer, je n'imaginai rien. J'ai découvert (rires), j'ai découvert des mots, des structures, des fonctionnements, des têtes et les relations, un certain, je vais le redire, un certain 22 février 2002 ou je ne sais plus quoi, enfin... un certain soir où avant je ne connaissais rien. Ca j'imaginai rien moi. Enfin je me posais la question de dire ça appartient à qui ce site et ça va forcément ne pas rester pendant des années comme ça, j'imagine, sans enjeu soit d'urbanisation, soit d'activité, soit de valorisation, parce que si près d'Angers... avant même de connaître la surface, une telle surface disponible si près d'Angers, même si il y a à sécuriser, il y a à viabiliser, y'a peut-être des trous dessous, ça ne peut pas ne pas rester sans valorisation quelle qu'elle soit, voilà, comme le terrain, comme l'aérodrome, voilà. Avec le bien qui est de plus en plus rare, y compris en France qui est le plus grand équipé d'Europe, qu'est l'espace, donc l'espace c'est bien le plus rare aujourd'hui. Donc forcément ça va... voilà alors après effectivement quand j'ai vu après qu'il y avait une activité dynamique, quelque chose autour du site ardoisier, bon je vais voir, je vais voir ce que c'est. Mais avant d'avoir une grande affiche, bon j'étais pas disponible et j'ai pas cherché absolument mais ceci dit avant d'avoir cette réunion d'information grand public, moi qui ne lit pas le journal quotidien, le Courrier de l'Ouest, j'ai pas souvenir d'avoir percuté, ne faisant pas partie d'autres associations, ne connaissant pas de Trélazéens, j'ai pas souvenir d'avoir percuté sur l'existence de ce groupe ou des groupes, n'étant pas non plus en lien avec les centres sociaux de Trélazé, fraîchement arrivé. J'ai pas souvenir d'avoir été informé ou interpellé par rapport à l'existence de ces groupes, d'une participation et de ce qu'on pouvait y apporter.

4. Bah depuis la première réunion mensuelle qu'a suivi le mois de février 2002. Donc j'y participe régulièrement, j'ai mis trois mois à peu près à comprendre d'où venait le groupe, qui c'était, comment ça fonctionnait. Quand je dis trois mois, c'est un minimum. Au moins trois mois pour commencer à me faire une idée. Voilà j'ai participé régulièrement six mois, jusqu'en gros à la fin... fin 2003 ou dans l'hiver 2003 et le fonctionnement ne me convenant de moins en moins, enfin le fonctionnement ne me convenant pas bien j'ai... je ne sais plus la date parce que j'ai pas... j'ai renouillé des trucs mais au bout de plusieurs mois, en ayant observé le fonctionnement, en ayant essayé de faire en sorte que... enfin voilà en prenant les gens comme ils étaient, en arrivant dans un groupe, à force de connaître... en essayant de voir si les choses en terme d'animation et de fonctionnement de groupe pouvait un peu changer et se structurer un peu plus, être un peu plus rigoureux, voilà et un peu plus... avec un fonctionnement un peu plus associatif, quoi. Voyant que ça n'avancait pas du tout, j'ai

moins participé... j'ai moins participé... je me suis bien investi très vite, jusque fin d'été, enfin très vite pour les premières portes ouvertes qu'on a faites pour les journées du patrimoine, qui devaient être en septembre 2002. Donc là pour ça je me suis investi y compris pour être capable de parler un tout petit peu de ce site ou de lire un papier que je commentais aux gens, de tout le patrimoine dans toutes ses composantes. J'y connaissais rien trois mois avant, je ne savais même pas ce que c'était qu'un chevalement, un vieux fond et voilà et que c'était des carrières à ciel ouvert avant et des mines en bas. Enfin je ne connaissais rien à l'ardoise à part que ça se mettait sur les toits. Voilà, donc fin 2002 j'ai décroché par un peu désespérance et fatigue d'un groupe dont je trouvais qu'il était peu productif et voilà et puis bon ça ça a été une partie de l'année 2003. Plutôt fin 2002, la mémoire revient, fin 2002 on a dû avoir une formation avec l'ADELS, donc ça j'ai suivi ça, sur la participation, concertation, démocratie locale, avec un intervenant absolument remarquable de Paris, un gars là de l'ADELS qui a été remarquable. Donc ça j'allais dire, par intérêt personnel, j'ai pas raté une soirée, donc c'était très intéressant. Maintenant de là à pratiquer la concertation, un fallait déjà s'organiser en groupe et deux faut se coltiner le – donc je me souviens que voilà je me suis coltiné le maire un jour, parce que j'en avais assez que ça n'avance pas et j'ai pu vérifier moi-même que... voilà et puis donc courant 2003, j'ai quand même décroché pendant une période, je n'ai plus été aux réunions mensuelles, parce que je trouvais que je perdais beaucoup de temps pour pas grand chose. Voilà et puis on va dire fin 2003 début 2004, ou fin 2003 plus exactement, j'ai dit, c'est ça, j'ai dit bon moi dans ces conditions je souhaite pas forcément participer au groupe, enfin je ne souhaite plus participer aux réunions mensuelles si ça ne change pas, comme fonctionnement, parce que je trouve qu'on fait du sur-place. Par contre je suis prêt à m'investir sur un élément qui serait de pouvoir faire découvrir le site à des habitants de l'agglo. Et donc ça a débouché et j'y ai contribué bien à ma place, à monter au printemps 2004, ça j'y ait contribué et activé les choses entre février et mars, on a été vite, pour que fin avril on démarre sur des soirées d'auto-formation ou de formation avec des intervenants divers et variés, de qualité : un universitaire, voilà, des témoins, etc. On a eu plusieurs soirées que j'ai trouvé très intéressantes et avec un objectif qui était, qu'on se produise, qu'on produise de l'information pour être capables de transmettre l'information qu'on a reçu, non seulement avec un objectif qui nous motivait, qui était de refaire – ce qui n'a pas été le cas en 2003, parce que si personne ne tire, en 2003 il n'y a pas eu de journées du patrimoine, parce que chacun s'attend. Donc chacun s'attend donc résultat, quinze avant on dit bah oui on n'a pas prévu, résultat c'est beaucoup trop tard. Donc par contre là en 2004 on a remis ça nous motivait, les portes ouvertes de 2004 qu'on a faites lors des journées du patrimoine, étaient un échéance motivante pour qu'on soit au point pour sortir notre livret, le guide de visite, le guide du patrimoine et puis je trouve que à partir du moment où on avait fait une formation comme ça, moi je trouve que ça serait normal que de la restituer, de l'amortir, bon plus régulièrement, voilà à travers quelque chose peut-être de plus structuré, de plus organisé, pour pouvoir proposer à des gens d'Angers une formule qui reste à définir, pourquoi pas une visite mensuelle le samedi matin, pour ceux qui ont envie de découvrir le site et non pas simplement en septembre. On pourrait à tour de rôle faire des visites mensuelles tous les samedis, à tour de rôle. Ça faisait partie du contrat d'ailleurs, on s'engage après à pouvoir faire visiter, par rapport à ce dont on bénéficiait.

5. Pas à Trélazé. Non pas à Trélazé... et ailleurs actuellement non. Plus actuellement mais ça dépend ce qu'on entend pas démocratie locale. Mais non au sens où on peut l'entendre, non. Je ne suis ni élu, ni... non je ne participe pas, non.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Je vais ressortir mon topo de la soirée avec je ne sais plus son nom là de l'ADELS... Démocratie participative c'est ça ?... Information. Là faut déjà que... information là faut déjà que les habitants, les citoyens aient de l'information. S'ils n'ont pas l'information, sur quoi peuvent-ils se prononcer ? Soit se prononcer, soit être interpellés, soit donner un avis. Donc information... au-delà de ça je dirais participation. Alors participation, ne serait-ce que déjà à ce qui est proposé d'une façon plus descendante. Voilà c'est-à-dire d'aller aux réunions quand il y a... oui, participation à déjà, à l'information ou à la concertation proposée. Troisièmement, concertation, enfin dans un degré gradient d'implication... enfin ou plutôt consultation que concertation, enfin bon. Consultation oui. Alors ça ça veut dire dans l'autre sens qu'il faut que les décideurs consultent et pas que pour la forme. Consultent la population et ensuite concertent. Pas simplement consulter mais prennent en compte ce qui est dit, sinon là encore c'est de la figuration... alors j'ai peut-être encore deux autres mots, ça en fera six... deux autres mots, qui veulent tout dire et rien dire. Je mettrais quand même citoyen, c'est-à-dire se sentir citoyen et être citoyen, donc ça veut dire être acteur en l'occurrence là dans la vie locale. Et puis le dernier mot, je dirais quand même c'est aussi... je mettrais quand même collectif au sens que voilà la concertation, la consultation, ça ne peut aussi fonctionner que si les décideurs ont aussi en face d'eux des collectifs de gens qui disent des choses. Ça ne peut pas être que l'addition d'avis ponctuels ou structurés ou pas très structurés d'individus. Donc je pense que ça passe forcément par des interlocuteurs si possibles associatifs, syndicaux ou des contre-pouvoirs, bon et à défaut des groupes plus informels, qui puissent avoir, qui puissent porter un avis, voire une revendication mais au nom du collectif, même s'ils ne représentent pas toute la population et ils ne représentent pas qu'eux-mêmes.

7. Individuellement déjà, être citoyen c'est participer. Au minimum c'est voter tous les 5 ans. Si possible c'est mieux de prendre l'information que déjà on propose avant de la revendiquer, voilà d'être informé déjà de ce qu'il se passe. Par contre moi je vois mal comment on peut fonctionner démocratiquement, bon localement, régionalement, nationalement, ou au-delà quand il n'y a pas des organisations collectives. D'autant plus que l'intérêt est pas général mais l'intérêt de la population c'est pas l'addition des intérêts de chaque habitant. C'est ça donc il faut bien que des groupes s'expriment, c'est ça la démocratie, chacun s'exprime et puis après y'a des gens qu'on a élu pour décider, trancher, voter. Mais autrement dit, ça rejoint... c'est ce qui me pose problème dans le fonctionnement de notre groupe site ardoisier, c'est qu'on manque sérieusement de fonctionnement collectif, y compris dans notre fonctionnement interne. Alors que c'est déjà très lourd pour que ça fonctionne un peu et que ce soit un peu efficace, et puis alors qui

représente qui ? Et puis quand on a une parole, on a une parole de groupe ? on a une parole individuelle tout en se prévalant du groupe ? Je sais pas.

8. Alors sur le site ardoisier, à l'expérience de trois... de deux ans et demi, je fais le constat qu'on n'est pas du tout informé. On est très peu informé. Oui pas du tout informé, c'est exagéré mais qu'on est très peu informé, très peu associé... y compris, enfin dans l'information déjà, sans parler de l'association sur des groupes de réflexion, des méthodes de travail, des avis, des avis techniques ; On est, voilà... c'est... si on pouvait se passer de gens qui donnent leur avis, pour peu qu'en plus leur avis dérange un peu des projets, des projets à court terme ou à moyen terme, ou à long terme, ça serait très bien. Mais là j'en parle en tant que témoin. Je peux vous citer un exemple. Le permis de démolir du, je ne saurais plus le citer là mais du bâtiment là qui est au Fresnais, j'ai été voir avec deux autres collègues là du groupe le maire... j'ai un doute, c'était décembre 2003 je crois, ou 2002 je ne sais plus. J'ai eu tellement de, j'ai eu une année là avec la... enfin on a été voir le maire, bon on a été voir le maire, oui ça devait être décembre 2003, bon et il a pris l'engagement de nous tenir au courant. Il a pris l'engagement de nous faire visiter les locaux, tout en temporisant, en disant que les tractations, les négociations, gnia gnia gnia, gnia gna gnia, gnia gnia gnia, toujours des raisons. A chaque fois que c'est ça, c'est « oui mais avant c'était, nous sommes en négociation avec les ardoisières », et puis après c'est l'agglomération qui négocie avec les ardoisières, ou c'est « nous sommes en train d'en discuter entre nous à l'agglomération », donc bref on vous dira quand on va pouvoir vous dire. Eh bien il avait pris l'engagement devant moi et à moi, on n'en a jamais reparlé. Et je lui en ai reparlé aux vœux en janvier 2004. Donc depuis on n'a jamais eu un courrier ou une parole au groupe du maire pour nous dire ce qu'il en était de ce permis de démolir et de la possibilité de visiter ces bâtiments et de voir dans quel état ils étaient et qu'est-ce qu'on pourrait en tirer. Moi j'ai cet exemple-là c'est fort et ça corrobore complètement d'autres paroles ou engagements non tenus dont j'ai entendu parler préalablement... Vous pouvez me relire la question ?

Pensez-vous être un citoyen informé, écouté et dont l'avis est pris en compte dans le cadre des ateliers urbains et ateliers de l'avenir ?

Alors...ateliers de l'avenir, oui ateliers de l'avenir, c'est des groupes pour moi qui fonctionnent entre eux, donc... mais ateliers urbains... quid du fonctionnement. Ecrire pour demander qu'ils se réunissent et quand on écrit on nous explique que ce n'est pas le bon moment, c'est pas tout de suite, c'est plus tard, c'est plus là que ça se passe. Exemple y'a 10 jours, j'ai fait la lettre, donc toute ma question c'est ça sert à quoi l'atelier urbain à part perdre son temps ? Non, là la réponse elle est vraiment non. Ni informé, ni concerté, je dirais même, je dirais pas manipulé mais... au mieux on dit oui devant et on fait rien derrière. Au mieux on fait... oui au mieux, oui c'est ça, au mieux on nous dit oui du bout des lèvres sur des informations, des demandes de ce qu'on peut faire et on n'a pas de suite et au pire on nous dit à peine oui ou on nous dit clairement non non, trop tôt, pas là, pas possible, voire ça n'a pas lieu d'être.

9. Avec les élus ! Je dirais en boutade, qu'en principe en atelier urbain ils sont obligés de venir puisqu'en principe c'est presque eux qui convoquent et qui animent. Ils ne sont pas

obligés d'informer, de parler, de concerter mais ils sont censés au moins être au bout de la table. L'expérience des derniers semestres nous montre que la vie des ateliers urbains, elle est... je ne sais pas s'il y a un ou plusieurs ateliers urbains d'ailleurs. Je ne sais même plus dire s'il y en a un par thème ou si c'est un général, même pas pour moi tellement c'est confus. Mais y'en a tellement peu que voilà. Pour moi atelier urbain c'est Monsieur Bellanger qui est censé convoquer, les élus qui viennent ou qui ne viennent pas, voilà plus là par contre là qu'ils viennent ne serait-ce que pour dire que voilà ils font du boulot et que ça justifie leur fonction, leurs financements, leurs structures, voilà les centres sociaux quoi. Ce que je fais comme constat c'est que il y a parfois plus de travailleurs sociaux que d'habitants. On a l'art de les bichonner pour pouvoir dire nous avons des habitants, pour pouvoir justifier des enveloppes de contrat de ville ou je ne sais pas quoi. Habitants participatifs, de toute façon on n'a pas cette culture-là dans une ville très ouvrière. Soit on les décourage trop pour qu'ils continuent à participer, soit on a l'art de les bichonner comme des pandas en voie d'extinction.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. J'ai du mal à répondre à cette question. Si j'ai du mal c'est parce que je ne répondrais sûrement pas de façon rapide et simple. Oui ça a permis de faire évoluer, ça soit j'en sais rien, soit j'en doute. Soit j'en sais rien, soit j'en doute...bon... ce que je peux dire par rapport à ce que je connais c'est que je pense que y'a des personnes dans le groupe site ardoisier qui font du chemin vers l'apprentissage d'un fonctionnement un peu autonome, pseudo-associatif. Je pense qu'on a... je pense quand même que y'a eu des évolutions vers une autonomie, une relative autonomie de fonctionnement du groupe site ardoisier mais qui est très peu liée à l'encadrement, animation, bon des centres sociaux mais plus à la capacité, l'expérience, parfois la compétence de membres du groupe qui savent fonctionner en autonomie ou qui pourraient... voilà c'est plus lié aux gens qu'il y a dans le groupe qu'au coup de pouce des travailleurs sociaux et des animateurs du centre social. Pour moi. Par contre ce que j'ai pas dit avant, encore que tout est lié, c'est que là encore ce que j'ai pu, ce que je peux constater c'est la multiplicité voire la redondance, l'empilement de réunions entre des groupes ateliers de l'avenir, le groupe de concertation d'ateliers de l'avenir pour soit qu'ils vivent, soit les relancer, les redynamiser, bon, donc voilà on pourrait faire trois fois des réunions pour dire que les ateliers de l'avenir existent et pendant ce temps-là qu'il ne se passe pas grand chose dans les ateliers de l'avenir et moi j'ai fait le constat quand je suis arrivé, ça avait démarré deux ans avant. J'ai compris le premier hiver quand on a eu la formation ADELS, que c'était parti avec cinq groupes et que deux ans et demi plus tard il n'y avait plus que de deux groupes, donc un petit et puis un autre qui vivait parce que il y a quelques personnes qui contribuent aussi à l'autonomiser, mais bon. Par ailleurs, j'ai trouvé l'appui d'animation centre social sur le plan animation, voire sur le plan logistique, j'emploie le mot « nul », jusqu'à ce qu'on ait au moins Myriam, mais nul. C'est plus nous qui travaillions pour le centre social que l'inverse. J'étais sidéré là de voir quelqu'un qui ne s'impliquait pas, qui ne venait pas aux réunions, qui dit toujours « ah non c'est pas à moi de faire ci, c'est pas à moi de faire ça. On peut pas faire si, on peut pas faire ça. Oh faut que vous vous autonomisiez ». Je lui ai dit bah ok si on est autonome on n'a plus besoin de vous

et l'argent qui est fait pour ça autant nous le donner parce que comme ça on va se payer du traitement de texte, des photocopies, de la documentation, plutôt que ça aille au centre social et puis qu'on ne leur demande pas les moyens de faire, taper un compte-rendu ou faut qu'on se le tape soi-même ou qu'on colle des timbres pour les mettre dans la boîte aux lettres.

11. C'est des mots savants de géographe, ça. Une identité spatiale ? ... je sais pas... pas évident du tout. Pas évident du tout mais ce qui est sûr c'est qu'il y a – moi je peux faire le constat que y'a des gens motivés pour que le site ardoisier ait un devenir et une valorisation. Oui. Maintenant ils connaissaient le site ardoisier avant et ils n'ont pas attendu les ateliers de l'avenir pour être motivés par le site ardoisier. C'est parce qu'ils étaient motivés par le site ardoisier – peut-être par leur histoire, leur vécu sur Trélazé ou parce que comme moi ça pouvait les attirer en arrivant sur Trélazé – que voilà ils se sont mis dans un groupe, bon où il se passe un peu quelque chose d'un peu collectif. Donc une identité spatiale ? le site ardoisier il est là, avec ou sans groupe. La commune de Trélazé elle est là voilà avec ou sans ateliers urbains, donc identité spatiale ? ... voilà je sais pas si y'aurait une identité spatiale si on faisait les réunions de l'atelier urbain, dans la nouvelle belle salle du conseil, de la nouvelle belle mairie. Ca me donnerait, voilà, j'aurais une identité spatiale de ce que c'est que les ateliers urbains. Mais un coup c'est là, un coup c'est là, un coup c'est là, un coup c'est avec untel. Non non, bah je sais pas.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. (*Besoin d'expliquer en quelques mots la démarche de cartographie participative mise en place par le CAUE*). Je découvre ces documents. J'entends parler du travail des anciens du groupe mais je découvre ces documents. Peut-être que je n'ai pas été fouiller dans nos... mais là encore on a aucune structuration de notre documentation, de notre histoire, de nos archives. Si Eliane Bidault le faisait en partie mais peut-être pas en totalité, elle n'est plus là depuis un an. Donc qui a quoi ? Moi je découvre ces documents.

Je complète mon explication...

Y'a dû avoir un document du CAUE, probablement. Mais y'a pas un document du CAUE beaucoup plus épais ? quelque part sur l'identité de Trélazé mais alors bien au-delà de ça sur la restructuration de la rue Jean Jaurès, l'identité de la ville et tout. Un truc avec des spirales mais là y'avait 100 pages ou 150 pages. Je suis presque sûr de ne pas avoir vu ces documents, moi qui aime les cartes et les SIG, ça m'aurait parlé. Quand je les entends encore parler y'a 15 jours, y'a un mois, du travail qui a été fait, à chaque fois je dis « mais votre travail c'est quoi parce que... ». Au même titre que quand Pascal Couedel dit « on n'a pas à la foi suffisamment de compétences mais même la capacité de faire l'inventaire des bâtiments », pour des gens qui connaissent Trélazé depuis très longtemps, je suis quand même surpris qu'ils ne puissent pas donner ou qu'ils n'aient pas donné un avis.

Je lui montre les documents...

Oui mais ça reprend quoi ? parce que là y'a des cartes mais y'a du texte disant ça c'est à garder, ça ça ne l'est pas ou quoi ?

Ce document a été présenté par le représentant du CAUE lors de la réunion publique en février 2002.

Je n'ai plus trop souvenir de ça. Ca ne me reste plus en mémoire après les... ce qui me reste bien en mémoire c'est les imbéciles là... puis on est où là ? Bon ça j'ai plus trop souvenir et alors compte tenu de ça, ça je veux dire on ne l'a jamais ressorti sur la table, sauf peut-être pendant les éventuels six mois où j'ai séché mais depuis des mois qu'on dit on va faire l'inventaire de ce qui existe. On va redemander à un étudiant de retravailler là-dessus, on va demander à des architectes. Je n'ai pas vu circuler ce document sur la table en référence. Depuis des mois on reparle de faire l'inventaire rapide ne serait-ce que du patrimoine bâti pour ne serait-ce que préserver, à ??? de choisir, ou de conserver, de démolir. Je suis sidéré là que ça ne circule pas. Mais ça dénote du manque de fonctionnement structuré et suffisamment rigoureux et à mon avis productif de notre groupe. Parce que les petits nouveaux faut les mettre au courant. Je veux dire, y'aurait un test parce que je suis dans les vaps, y'aurait un test qui est le dernier arrivé un an après moi, c'est Philippe Vaillant, bah faudrait lui montrer ça pour voir si ça lui dit quelque chose mais à mon avis il n'a jamais vu ça. Enfin j'en sais rien mais ça on n'a pas vu ça sur la table. Ne serait-ce que quand on dit on a fait du boulot, enfin brandir ça devant Arlette Avrillon ou d'autres, j'ai jamais vu ça moi.

13. Bah ça dépend ce qu'on voulait dire. Moi les cartes me parlent en terme de représentation spatiale mais maintenant pour l'interprétation faut une légende. Qu'est-ce qu'on veut montrer ? La question est « est-ce que je suis capable de lire quelque chose sur une carte ? ». Est-ce que les cartes me parlent ?

Ces cartes vous semblent-elles accessibles à tous ?

Moi c'est complètement parlant parce que j'adore les cartes. Voilà c'est pas pour rien si j'ai commencé un DEA de géographie et que j'ai commencé du SIG, même si j'ai laissé tomber mais bon ça me parle ; Maintenant derrière ça, faut un peu de texte mais c'est un petit peu comme des tableaux faut un petit peu de commentaires. Parce que même si le tableau on est capable de le lire, faut quand même un peu de commentaire parce que... voilà bah si si ça c'est simplement le contexte urbain, bon derrière ça c'est quoi ? Zone d'activité industrielle existante. Ok, bon bah c'est rouge et puis zone de développement en POS. Oui lire les cartes, moi ça me pose aucun souci, oui. D'ailleurs je ne sais même pas dans le groupe qui les a, c'est quand même un comble. Mais bon je veux dire en terme de fonctionnement, c'est un vrai problème. Mais bon voilà, oui lecture de cartes, lecture visuelle, ça me convient très bien. Les chevalements... alors patrimoine ardoisier et industriel c'est quoi ça, c'est des bâtiments ? c'est quoi, Là par contre ça veut dire quoi ? C'est quoi ? Chevalements je vois ce que c'est. Donc patrimoine ardoisier et industriel est-ce que c'est les bâtiments ? Donc là aussi faut... je veux dire, la carte c'est la représentation spatiale d'une certaine réalité, maintenant derrière ça y'a l'interprétation qu'on en fait ou le guide de lecture quoi. Ensemble naturel d'intérêt, bon bah là on voit les zones, d'accord. Donc j'avais pas vu cette

carte-là. J'ai pas souvenir de ces cartes-là de la réunion du 22. Ca a dû défiler et puis c'était tellement nouveau. Moi-même à l'époque j'avais du mal à me représenter spatialement la commune. Donc quand chacun commence à mettre des noms propres très variés sur un site comme ça, on est tout de suite perdu quand on a aucun repère. Aucun repère ou aucune culture ! Quand on vous parle de vieux fond et qu'on ne sait même pas ce que c'est qu'un vieux fond. Après on dit ah bah oui bleu parce que c'est de l'eau, d'accord.

Quelles modifications apporteriez-vous à ces supports pour qu'ils soient accessibles au plus grand nombre ?

Ca par contre ça me parle... Oui ça c'est le cadastre, ça c'est un cadastre avec un fond de carte, des photos et le calque, oui d'accord, c'est les différents fonds de cartes. C'est un exemple, d'accord... voilà, sauf que c'est une chose que de faire l'inventaire du patrimoine bâti, c'en est une autre que de dire qu'est-ce qu'il a de l'intérêt, qu'est-ce qui n'en a pas. Or là par contre je rejoins les gens qui disent « on n'est pas nous seuls capables de dire, même si on est né à Trélazé, qu'on trouve ça intéressant ou joli ou ceci, c'est pas nous seuls capables de dire si ce bâtiment-là n'a aucun intérêt ou a de l'intérêt ». Parce qu'il faut aussi avoir des regards de gens qui ont une connaissance de l'histoire industrielle... Mais bon ça ça peut facilement s'arranger mais je veux dire, l'impression que ça me donne c'est que ça manque de titres et de motifs, enfin de thématiques sur la carte elle-même. Quand je vois ça « carnet d'inventaire, lecture du patrimoine ». Bon l'inventaire, exemple patrimoine ardoisier industriel, c'est quoi ? c'est des machines, c'est des usines, c'est des bâtiments ? c'est... je sais pas. Par contre, la lecture, la représentation spatiale, visuelle, thématique, ça me parle complètement. Faut simplement une légende détaillée et puis ce qui est intéressant c'est que derrière la légende il y ait un commentaire, enfin, soit par rapport aux enjeux ou aux questions. Au même titre que quand on voit les cartes du PLU, on met les objectifs dessus et après on fait une représentation mais si on fait qu'une représentation sans dire que l'objectif c'est, voilà désenclaver, développer les transports en commun ou préserver les zones industrielles ou à urbaniser, bon faut sacrément savoir lire pour arriver à saisir, ce qu'on a voulu traduire par la carte. Ou ce que traduit la carte. Mais moi je pense que, je pense quand même que en général des cartes, des représentations spatiales traitées, en plus visuelles avec de la couleur bon par thèmes, où on peut superposer en plus différents thèmes avec du SIG, c'est un outil fabuleux, parce qu'en plus évolutif. Oui parce que voilà, on peut superposer aux espaces naturels, on peut superposer du bâti, on peut superposer des zonages d'urbanisme ou d'aménagement, enfin c'est quand même un outil puissant.

14. Pas vraiment. Pas vraiment c'est à double sens mais je constate que ça n'a pas vraiment fait avancer les choses. La preuve c'est qu'on en est encore à dire « qu'est-ce qu'on valorise ? qu'est-ce qu'on protège ? qu'est-ce qu'on préserve ? ». En terme de projet, tout reste à faire, pendant qu'il y a du patrimoine qui s'altère et le seul truc dont on nous parle, sans d'ailleurs que moi j'ai vu de carte, parce que j'ai raté ici et là des réunions mais je n'ai pas vu un document qui circulait, c'est le tracé de Loire à Vélo, qui est une valorisation à l'intérieur du site mais pour le moment je n'ai pas vu de valorisation. Et là encore sans vouloir personnaliser, le fait que parmi nous, on ait une élue et pas des moindres, en l'occurrence président du musée de l'ardoise mais peut-être que ceci ça n'a rien avoir ou

pas énormément avec le site ardoisier et surtout en responsabilité de...oui y'a tellement de choses, de l'environnement, qui n'a pas l'air au courant de grand chose... c'est consternant. Soit c'est une langue de bois absolue, ce que je ne crois pas, soit ça manque un peu de... voilà ça pose sérieusement question par rapport à des gens qui ne sont pas simplement que simples conseillers municipaux et encore... soit ça montre le niveau d'information, de concertation, sachant que le terrain est en train de se déplacer sur « ah bah c'est pas nous c'est l'agglo », alors du coup, voilà comme ça alors soit on n'est pas au courant, soit on peut pas vous dire, soit on peut pas décider, soit faut aller voir l'agglo. Or le site ardoisier, c'est quand même Marc Goua qui l'a inclus dans l'agglo. Jusqu'à nouvel ordre, Trélazé c'est Marc Goua et jusqu'à nouvel ordre il est vice-président de l'agglo et jusqu'à nouvel ordre, il marque en bas de chaque article de la communication municipale « Marc Goua », je ne vois jamais le nom d'un adjoint, « maire et conseiller général ». Je vois pas la nécessité de le mettre à chaque fois. Donc si lui il ne peut pas nous tenir au courant ou avoir un petit poids par rapport à ce qu'on peut souhaiter, dire, faire ou interpeller par rapport à l'agglo c'est que... soit ça me pose question, soit pour parler clair on se moque de nous là.

15. Je trouve qu'on utilise très peu, on utilise très peu, très très peu, pour ne pas dire pas, la production, là telle que vous me la présentez, on ne l'utilise pas, voilà... les rares cartes qu'on a utilisé c'était des cartes très simples, j'en ai une ici coloriée aux crayons de couleur par Pierre Zerna, qui avait fait ça avec des étudiants autour de l'Aubinière et de la Brémandière, des zones intéressantes au niveau botanique. C'est un fond de carte presque manuel du site ardoisier, voilà c'est même pas un SIG ou une carte IGN ou je ne sais pas quoi. Non on n'utilise pas du tout, pas du tout, et la production géographique et même la production, je sais pas architecturale, voilà c'est tout.

Pensez-vous que les supports cartographiques contribuent à la compréhension des enjeux urbains ou au contraire la complexifient ?

Oui, ça serait indispensable. Ça aide, ne serait-ce que... ça aide à parler tous de la même chose sur l'espace, à avoir tous un niveau d'information, sans qu'on soit obligé d'attendre 50 ans pour savoir où est l'Aubinière, la Brémandière, les Fresnaies, et les Puits qu'on appelle chacun d'un nom où quand on n'est pas du cru on met trois ans déjà à repérer où est quoi et qui parle de quoi. Surtout quand ils ne parlent pas en même temps, ils n'utilisent pas forcément en plus le même lieu géographique pour parler de la même chose, parce qu'ils ont chacun eu leur histoire. Bah c'est indispensable, c'est indispensable. C'est indispensable de s'appuyer là-dessus pour travailler. Oui complètement. Mais c'est la raison moi pour laquelle j'ai poussé depuis deux mois à ce qu'on ait... par exemple en représentation spatiale, quand j'ai regardé avec attention l'ensemble des panneaux de l'élaboration du PLU... à ce qu'on ait une explication de ces panneaux, et par des urbanistes, par rapport aux enjeux que ça peut avoir sur le territoire site ardoisier. Voilà qu'on parle bien de la même chose et puis qu'on ait tous le même niveau d'information. Parce que après moi j'ai dit soit je sais pas lire, soit quand j'ai dit ça aux gens là dans le groupe ils m'ont semblé découvrir qu'il y avait une partie qui serait à urbaniser. Bon.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Technologies de l'information et de la communication. NTIC. Bah oui j'en connais. Ca va d'Internet à voilà... On est à l'ère d'Internet, on est à l'ère de l'informatique. Ne serait-ce que les NTIC, moi quand je me suis à word récemment, j'envoyais mes fichiers à Myriam, qui les... voilà par mail, qui tirait les compte-rendus, voilà. Voir qui me les renvoyait pour modifies et je lui renvoyais par mail et qui photocopie. Donc ça c'est déjà une NTIC spatiale où ça évite d'aller porter un papier, entre 9h et 17h où je travaille, voilà pour communiquer. Déjà la communication par la bureautique, c'est déjà pour moi de la... ça réduit déjà la distance pour la transmission de l'information, qu'elle soit texte, image, déjà. Alors à travers la messagerie, à travers Internet tout ça oui.

Savez-vous si Trélazé est équipée en NTIC/TIG ?

Je pense que oui. En SIG ? La ville a un site Internet oui. J'ai été une fois dessus au début et puis je ne suis pas retourné dessus. J'irai voir. Voilà... oui oui je le sais parce que je l'ai vu dans le journal communal, parce que j'en entends parler et parce que j'ai été dessus. Je pense, je suis pas sûr mais je suis presque sûr, je pense que même la commune doit avoir un SIG ou l'équivalent parce que je pense que l'agglo sûrement, la ville d'Angers et puis l'agglo, les SARA et compagnie, enfin entre des morceaux et des trucs je sais pas bien mais je suis... il est évident que... j'avais participé à des, le maire m'avait invité, parce que je faisais part de mon intérêt avant de connaître ce groupe, là-dessus et il m'avait dit « je vous invite pour les réunions de révision de POS » et donc il y avait un monsieur qui s'appelait Rozier ou Rozière de l'agglo qui était venu présenter des trucs très pro là à l'aide de SIG, bon, puis ça je sais que le SIG existe, depuis pas très longtemps, depuis 3-4 ans amis je sais et puis j'en vois fonctionner. Voilà en tous je sais pas si c'est du SIG mais quand je vois que la commune est capable de sortir des cartes même simplifiées, traitées couleur c'est que elle n'a pas simplement qu'une petit PAO ou DAO dans un coin d'ordinateur

17. Oh complètement. Complètement. Enfin une réponse simplement courte : totalement ! Bah euh bon, d'abord dans les canaux de communication, y'en a quand même trois : y'a les visuels, y'a les auditifs et puis y'a aussi les ???, donc ça favorise les visuels, enfin je veux dire que c'est très adapté aux visuels. Y'en a pour qui les lectures de courbes, de graphiques, d'histogrammes, de schémas, voire de cartes, effectivement voir des photos aériennes, je travaille avec des agriculteurs qui se servent depuis un an des photographies aériennes pour faire leur déclaration PAC dessus, tout le monde n'est pas forcément à l'aise même si ce sont plutôt quand même des gens qui sont terre à terre et qui savent reconnaître leur champ. Et c'est pas forcément toujours facile sur photographie aérienne de reconnaître la rivière qui a la couleur de la haie quand c'est en noir et blanc. Donc il faut aussi traiter, hein fait la traiter l'information. Mais donc les visuels sont bien servis. Enfin y'a quand même pas mal de gens qui sont visuels. Et quand on n'est pas auditif ou quand on est plus visuel qu'auditif, c'est quand mieux d'avoir ça que de vous faire un baratin sur la spatialisation ou sur la représentation de l'espace ou de vous dire « l'Aubinière, là là-bas l'Aubinière, là-bas ce ci, voilà là c'est comme ci c'est comme ça et puis y'a trois chevalement, ici c'est Montibert 2 », voilà où c'est tout dans l'auditif. Et puis ça permet et de visualiser, dans l'ensemble, dans le

détail et puis de traiter. C'est pas simplement une photographie, c'est un traitement de l'information. Là je suis un convaincu.

En guise de conclusion...

18. Alors y'a deux choses, y'a la participation avec les habitants et le dialogue avec les élus. Enfin... deux réponses. Une double réponse à deux niveaux. Premier niveau, je parle de ce que je connais un peu et ce à quoi je participe encore, qui est le groupe site ardoisier. Il serait indispensable que nous ayons un fonctionnement beaucoup plus structuré et que nous fonctionnions de façon beaucoup plus, je dirais, et structurée et rigoureuse. Et derrière ça c'est pas que des mots, c'est d'avoir quelqu'un, voilà que ce soit... bon je veux dire en gros que pour moi qu'on fonctionne un peu comme une association, sans forcément en avoir les statuts, sans forcément faire une assemblée générale mais qu'on fonctionne un peu sous le mode associatif mais associatif qui fonctionne. Pas une association qui fonctionne de façon bordélique mais une association où on sache qui représente qui, qui représente quoi ; que quand on envoie un courrier, voilà que ce soit pour ordre qui signe, que ce soit toujours le même qui reçoit, quand il s'agit soit de l'ensemble soit d'un dossier, les courriers, qui les classe, qui les traite, qui les diffuse, qui voilà, qui les restitue. Qui rend compte aussi au groupe de ce qu'il dit, ce qu'il écrit, ce qu'il fait. Un seul exemple qui me fatigue au plus haut point, y'a un mois nous avons décidé de faire un courrier pour demander une réunion des ateliers de... je sors peut-être un peu du sujet là. Si parce que je ne suis pas sur les ateliers urbains mais s'il n'y avait pas d'ateliers de l'avenir, il n'y aurait pas d'ateliers urbains. Bon parce que les élus ou les socioprofessionnels, ils pourraient toujours convoquer les habitants ou s'ils arrivent à la fatiguer ou les dégoûter, ils les auront pas. Donc, s'il n'y a pas des habitants un peu motivés ou qu'on ne dégoûte pas ou qu'on ne disperse pas, ou qu'on n'assomme pas, ou dont on valorise un peu l'investissement qu'ils font, là oui. Y'a un mois, on a fait un courrier, suite à la réunion de début octobre, j'ai fait un courrier, juste avant de partir longtemps, pour demander une convocation de l'atelier urbain. Notre fonctionnement, si c'en est un, notre fonctionnement est tel, je suis parti trois semaines, que j'ai fait le courrier, il a été repris par quelqu'un d'autre, il a été changé et avant la réunion suivante, je n'avais même pas moi de retour sur « est-ce que le courrier avait été fait ? qui l'avait envoyé ? quand ça avait été envoyé ? » et à la réunion, où c'était à l'ordre du jour suite de notre courrier – sans parler du fait que l'ordre du jour c'est toujours laborieux déjà pour s'en faire un – à la réunion personne n'avait le courrier de ce dont on parlait. Donc c'est laborieux pour fonctionner comme ça, très laborieux. Bon, très laborieux. C'est le défrichage, ça part dans tous les sens, c'est pas structuré, c'est pas rigoureux, c'est jamais le même. Bon pour être clair, ça fonctionne complètement grâce on va dire à l'antériorité, au charisme et à la patience et... de Pascal Couedel. Je vais être clair, le départ de Pascal Couedel pose la question de l'existence même, enfin de la capacité même de l'existence de ce groupe. Qu'est-ce que j'ai dit ? Couedel ? oui Couedel. Voilà, concernant les ateliers urbains, l'autre réponse, il faut me rafraîchir la question.

Que changeriez-vous dans la démarche actuelle pour améliorer la participation des habitants et le dialogue avec les élus ?

Que nous soyons plus forts et plus actifs, plus productifs et plus sérieux dans notre production de groupe d'atelier et on sera forcément des interlocuteurs moins contournables ou plus incontournables avec des élus, des techniciens, qui soient locaux, de l'agglomération. Mais moi franchement les ateliers urbains, à part cautionner de la concertation, nous dire que... pfff. Je veux dire que ce qui est important c'est que des gens qui ont envie de faire des choses ensemble, se réunissent, s'organisent, travaillent, produisent et puis après aillent dire « bon voilà parlez-nous de ça. Qu'est-ce qui se passe ? qu'est-ce qui est prévu ? » et s'il faut qu'ils aillent s'il faut jusqu'au... voilà créer, l'emploi le mot il ne me fait pas peur, créer s'il faut un rapport de force pour être reconnu comme des interlocuteurs, représentant déjà un collectif. On n'a pas la prétention de représenter tous les habitants mais au moins ceux qui s'intéressent à cette thématique et puis bienvenue au club tout ceux qui veulent venir et puis si d'autres veulent faire, ne s'y retrouvent pas, ils peuvent faire un autre groupe et puis produire d'autres choses. Mais qu'on soit reconnu comme des interlocuteurs et pour être reconnu, il faut qu'on se fasse reconnaître et puis voilà. Et ce qui fait que depuis deux réunions, je trouve qu'on perd... je vois pas comment on peut fonctionner quand on passe notre temps à soit devoir se justifier, soit devoir s'excuser, pfff. Quand on a une personne qui nous dit sans arrêt « vous » et non pas « nous » et qui est sans arrêt à se positionner comme une élue. Donc soit on l'interpelle comme élue et elle a jamais de réponse, soit elle fait partie du groupe et après elle assume. Ca je suis pas au courant, et c'est pas à moi, parce que je suis pas bien placé, parce que j'ai pas envie d'autres iront porter leurs interrogations, leurs demandes aux élus. Mais là on ne va pas passer notre temps à justifier qu'on est gentil, qu'on n'est pas gentil parce que moi j'ai autre chose à faire. Parce que pendant ce temps-là, toujours pas de carte. Là je... je dis pas que j'ai pas vu, ce que je peux dire c'est que depuis des mois, pour ne pas dire deux ans, je n'ai pas vu ce document sur la table. Quand il devrait pouvoir être utilisé, il n'est pas sur la table, il ne sort pas des dossiers ou des petits cartables des gens qui sont autour de la table, qui l'ont ou qui l'ont eu. Ou alors c'est qu'il y en a qu'un seul.

INTERVENANT F-T4

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Bah en ce qui concerne le site ardoisier, là je peux parler. Il s'agit quand même d'une démarche citoyenne, il s'agit d'une structure de concertation avec la mairie et ici avec l'agglomération d'Angers. De notre côté nous nous sommes beaucoup documentés et nous avons essayé de transmettre nos remarques, nos observations à partir d'un travail très très fourni, justement que ça puisse servir à l'agglomération. On a fait un petit document, vous vous rappelez ce document photocopié qui résume une bonne partie de ce que nous avons observé, nos souhaits, nos suggestions sur ce qui concerne le patrimoine ardoisier, aussi bien bâti, industriel, habitat éventuellement et la partie naturelle, c'est-à-dire végétation, faune et ainsi de suite.

Quelle différence faites-vous entre atelier de l'avenir et atelier urbain ?

J'avoue que là je passe parce que si vous voulez l'atelier urbain à mon avis ça concerne l'urbanisme, doit concerner surtout l'urbanisme des Plaines et je crois que ça n'a pas très très bien fonctionné et par contre pour nous l'atelier de l'avenir nous ça a été aussi de l'urbanisme mais en ce qui concerne justement la préservation, la valorisation, protection bien sûr mais la valorisation du patrimoine ardoisier en tant qu'histoire de la ville, en tant qu'identité de la ville.

2. Alors je suis venu dans ce groupe parce que je connais Trélazé depuis 1956 à peu près. Je l'ai beaucoup visité. Mon beau-père était ingénieur des Ardoisières, ingénieur responsable du fond, c'est-à-dire ingénieur des travaux, dans le bâtiment, travaux publics et donc j'ai visité le fond, j'ai visité les buttes. Je me sens assez trélazéen, ne serait-ce que vis-à-vis de cela. Parce que voyez-vous c'est quand même un lieu de promenade où on se sent très libre, on s'est senti en tous cas longtemps très libre d'aller se promener, d'utiliser ça comme un terrain de jeu, de promenade, de découverte et donc pour moi, je ne suis ni historien, ni géographe mais par contre ma culture personnelle me dit qu'on a besoin d'avoir une histoire, de garder une identité. Il suffit de penser aux villes qui ont été complètement détruites comme Saint-Nazaire, Lorient par les bombardements, Caen beaucoup aussi bon mais il a fallu quand même recréer une identité mais dans tout ce qui est bâti, c'est pareil pour Brest aussi, c'est difficile de reconstruire quelque chose après. Et ici on peut très bien en protégeant le site conserver justement une mémoire, je dis une identité mais les trélazéens ne s'expriment pas toujours très bien mais nous sommes un peu les porte-paroles dans ce groupe-là. On a tous des contacts avec la population et c'est ce qui fait qu'on retransmet par la parole et des documents justement ce qu'on a remarqué. Les trélazéens, au moins ceux qui sont là de longue date, se sentent absolument chez eux aussi dans ce site qui a été acheté par l'agglo. Ils se sentent chez eux, ils le respectent à mon avis beaucoup plus que les gens qui veulent tout modifier. Je veux pas faire le ??? apolitisme mais il me semble que c'est un site où on se conduit d'une certaine façon et on s'y promène discrètement.

Donc c'est par intérêt pour l'histoire de la ville que vous avez souhaité participer aux ateliers de l'avenir.

Oui et de mon côté c'est aussi par intérêt pour le côté nature parce que cet ensemble qu'on appelle les buttes, c'est-à-dire des terrils, de déchets d'ardoise, déchets d'extraction et de fabrication que les fendeurs ont travaillé sur les buttes, ils ont édifié ces monticules, qui se sont revégétalisés avec toute une succession bon, j'ai fait des articles ailleurs que je pourrai vous passer, peut-être que vous les avez. Il s'agit d'une végétalisation progressive, comme sur des éboulis par exemple de montagnes, plus ou moins grandes ou même une carrière et une succession de plantes, ça commence par des lichens, des mousses, une prairie de plus en plus dense, des pelouses basses. C'est pas des prairies, ce sont des pelouses basses et ensuite des pelouses hautes et ensuite ça passe à de la lande à genêts mais y'a beaucoup d'autres plantes, y'a de l'églantier par exemple, des ronces et ainsi de suite et ensuite si le sol le permet il y a des arbres, des bouleaux, des chênes et ainsi de suite. Au bord de l'eau y'a des plantes telles que des peupliers tremble et surtout les saules, les saules marceau donc ça c'est une succession et ça permet à une faune de s'installer, y'a des insectes, y'a des

araignées et y'a des reptiles. Y'a les oiseaux de bordure des bois, de taillis, de jardin qui passent là. On pense qu'il y a des mammifères aussi, enfin y'a forcément les lapins et les lièvres, des chevreuils qui deviennent très nombreux à notre époque peuvent s'y promener et ça je pense qu'il en a été vu, des renards ça il en passe. Donc c'est un milieu naturel qui est intéressant, avec une diversité végétale étonnante et adaptée à un milieu très spécial, y'a des conditions de milieu très spéciales, donc c'est ça que j'ai voulu défendre et que j'ai expliqué d'abord au groupe et que j'explique lors de sorties. La ligue de protection des oiseaux, la LPO s'en occupe aussi, c'est assez complémentaire.

3. Pour ce qui est du travail lui-même du groupe, c'est tout à fait la bonne démarche. Pour ce qui est des contacts avec l'agglomération avec les représentants élus et puis aussi les techniciens, les responsables techniques ça a été plus difficile. On a souvent l'impression que nous ne comptons pas pour eux, qu'ils veulent bien nous écouter mais en en faisant ce que eux ont dans l'idée comme projet et pas du tout ce que nous pensons. Ils nous prennent pour des gens qui ne... comment dire... qui n'ont pas de connaissance de l'économie et c'est vrai que l'économie est importante, c'est-à-dire les coûts de mise en valeur de ce qu'il reste comme bâtiments par exemple. Ils voudraient surtout aussi je pense en tirer quelque chose. Ce qui est positif c'est que l'agglomération a acheté ce terrain était aux Ardoisières. Ce qui est négatif c'est le fait qu'ils ne sachent pas actuellement le protéger ou trop peu. Donc la démarche c'était de faire des dossiers, de bien prendre conscience de ce qu'était cette richesse patrimoniale et ça nous l'avons fait, en faisant intervenir d'ailleurs des spécialistes de biologie, de botanique, d'ornithologie, ainsi de suite mais aussi dans le domaine du bâti, dans le domaine de l'histoire de la ville, dans le domaine de l'histoire sociale. L'histoire ouvrière de Trélazé c'est quelque chose de riche et qui est très mal connu. Pour les gens d'Angers Trélazé a été longtemps une zone à fuir parce que y'avait la peur des bourgeois vis-à-vis des ouvriers qui manifestaient pour leurs droits, droit au travail, droit à la sécurité, augmenter les salaires... Du coup ils passaient pour une bande de fous, pas de fous mais de gens qui étaient des violents alors que c'est pas du tout le cas.

4. De toute façon, la participation j'y étais dès le début pratiquement. Ça doit faire 4 ans et je n'ai participé qu'à cette partie « le patrimoine ardoisier », l'atelier de l'avenir site ardoisier. Et la fréquence c'est tous les un lundi par mois, le soir, deux heures, plus des visites. Récemment une séquence de sept ou huit soirées de formation sur les problèmes que j'évoquais. Mais y'a eu des visites sur le site aussi publiques avec les expositions aussi. Nous avons utilisé par exemple une exposition à laquelle j'avais participé avec des terre des sciences. C'était lors du festival de Trélazé, y'a peut-être huit ans, neuf ans je ne sais plus. Ça s'appelait A fleur de pierres. C'était une exposition sur la végétation naturelle et la végétation artificielle, enfin artificielle, cultivée à Trélazé. Cette exposition on l'exhibe d'ailleurs en ce moment au musée du granit à Bécon-les-Granits et elle est prêtée ou louée. Y'a beaucoup de documentation photographique qui a été faite aussi à ce sujet-là. Anne-Marie Lohéac par exemple a fait beaucoup de photographies et elle a fait un album auquel j'ai participé en lui donnant le nom des plantes, en lui indiquant ce qu'il y avait d'intéressant qu'elle n'aurait pas pu voir. Y'a eu Pascal Boileau aussi qui a beaucoup travaillé, il connaît beaucoup le site aussi. Y'a tout un noyau de gens qui ont vraiment travaillé de façon

efficace. Pour l'histoire ouvrière nous avons fait intervenir, comment il s'appelle, Jacques Thomé qui est historien, qui a été inspecteur primaire au ministère de l'éducation.

5. Je participe depuis peu au conseil consultatif de quartier, dans le quartier Saint-Léonard-Madeleine-Justice. Mais c'est un groupe qui vient de démarrer et donc pour l'instant je ne me suis mis dans aucun atelier, faute d'avoir été libre au moment où il y avait quelque chose d'intéressant. Ce qui m'intéressait c'était les problèmes d'environnement urbain, les problèmes des jeunes aussi. Je pense en particulier aux adolescents qui ont besoin d'avoir de la place pour se réunir, qui ont besoin de trouver des adultes auprès de qui parler, avec qui trouver un appui dans une époque qui est difficile.

Donc pour l'instant vous n'êtes pas impliqué dans un projet en particulier...

Non jusqu'ici c'était simplement des réunions qui ont parlé d'un règlement intérieur pour qu'on mette bien les limites, les objectifs et aussi les limites de ce groupe de travail mais pour l'instant on ne peut pas être partout en même temps, donc ça m'est difficile d'aller à une réunion qui était en particulier sur la question de « enfance, jeunesse ».

Qui participe à ce conseil de quartier ?

Bah ce sont des habitants du quartier que j'ai indiqué, c'est un ensemble les trois pôles. Et y'avait des groupements d'habitants avant mais là c'est une initiative de la mairie qui a proposé ces conseils consultatifs de quartiers et là ce sont donc des représentants de différentes associations, plus des représentants d'habitants qui sont souvent tirés au sort.

Y'a-t-il des élus qui participent au conseil de quartier ?

Oui oui. Comment il s'appelle ? Je crois que c'est Jean-Marc Chiron. Il me semble que c'est ce nom-là, Jean-Marc Chiron qui s'occupe particulièrement de ce quartier. Bon c'est d'une part pour y participer, pour mieux connaître le quartier et puis éventuellement y apporter mon savoir-faire. La crainte qu'on a toujours avec ces groupements-là c'est que ce soit utilisé pour que la mairie ait des idées comme tout autre, qu'elle ait des idées pour les prochaines élections mais que si ça ne sert pas vraiment à représenter la mentalité du quartier, enfin les besoins du quartier, je crois que là dans ce cas-là ça risque d'être décevant mais il faut le voir de façon positive ; C'est quelque chose qui a le mérite d'exister. Y'aura deux ou trois ans là, c'est assez tard pour... mais y'a au moins deux ou trois ans puisque je crois que les élections municipales vont sans doute être reportées d'un an, à 2007 il me semble, à cause de l'abondance, enfin la juxtaposition de différentes élections présidentielles et autre. Les législatives. Donc ça pourrait donner du temps pour que de bonnes idées émergent et que la population du quartier prenne l'habitude elle aussi de s'exprimer parce que c'est ça qui est important qu'elle puisse exprimer ses désirs, qu'elle puisse en même temps les confronter aux possibilités d'une municipalité et donc qu'il y ait vraiment plus de dialogue démocratique. Je crois que aussi bien la population que les élus ont besoin d'apprendre cette démocratie. Il me semble que trop souvent les élus ont tendance à se comporter d'une façon monarchique. Ils veulent bien tenir compte de quelques idées mais ils en font souvent à leur tête. Alors bien sûr certains dossiers sont pas trop compliqués mais je crois que si on sait expliquer, si on sait simplifier sans déformer les

projets et qu'on voit qu ça correspond réellement aux besoins d'une ville, d'un quartier, eh bien dans ce cas-là c'est une bonne démarche. Les élus peuvent faire des erreurs importantes sans ça. Nous sommes quand même dans une période où de plus en plus les gens s'abstiennent aux élections, sauf les élections municipales et ça c'est dangereux. C'est dangereux parce que ça mène à une sorte de... oui c'est ça de monarchie absolue, qui n'est absolument pas souhaitable, surtout dans notre pays qui a une tradition tout à fait différente.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. ... bah le mot concertation... information de la population... respect en fait de la population dans son plus grand nombre... C'est une sorte d'ouverture de la part des élus et de leurs techniciens justement à la population, pour qu'elle puisse à la fois – c'est trop long peut-être, c'est plus des mots – mais qu'elle puisse à la fois s'informer, donner son avis et consentent qu'il y ait des échanges utiles lorsqu'il y a des décisions importantes à prendre. Je crois beaucoup à l'information parce que la population a besoin d'être informée, sinon on a affaire aux rumeurs, on a affaire à des doutes vis-à-vis des élus, qui font un gros travail, ça c'est évident, leurs techniciens aussi. Mais quelques fois la population doute ou a l'impression qu'on ne tient pas compte ni de leurs opinions, ni de leurs besoins, c'est tout ça que je vois là-dedans. Là on rejoint les mots de bonne communication, ça c'est important. Ça suppose quand même que les gens qui sont élus ou qui ont des responsabilités de permanents, enfin les employés territoriaux et leurs chefs de services, qu'ils sachent écouter – là je crois que c'est l'écoute – qu'ils essaient de comprendre, qu'ils ne sentent pas toujours attaqués dès qu'on n'est pas de leur avis. Ça c'est très très important. C'est une chose qui me frappe énormément. On a l'impression vraiment que, beaucoup de gens disent « bah on nous prend pour des imbéciles ou pour des riens » et puis les élus disent « mais on nous attaque, y'a de la rumeur », mais je crois que c'est de leur faute. Ils n'expliquent pas assez quand il y a des gros projets. Je ne suis pas sûr qu'on prenne le temps de suffisamment expliquer. Après c'est une question de moyen, beaucoup de gens ne viennent pas aux réunions et dans ce cas-là ils ne peuvent pas se plaindre de ne pas avoir été informés.

7. C'est ce que nous faisons d'ailleurs, enfin nous allons quelques fois voir le maire ou les représentants de l'agglomération, le chef de service par exemple monsieur Bellanger nous allons le voir aussi quand nous avons besoin d'explications, quand nous avons envie de dire « attention vous êtes en train de prendre une décision qui ne nous plaît pas » et ça ça peut être une réaction individuelle dans ce cas-là et je suis dans un groupe là quand même. Mais sinon je crois que chaque individu a le droit et le devoir d'aller s'informer, de donner son opinion. Il me semble que c'est plus facile quand on fait partie d'une association, parce que ça donne plus de poids. Ça évite de réagir de façon viscérale, violente en paroles bien sûr. Je crois que quand on a besoin de quelque chose, il vaut mieux avoir pris le temps de réfléchir en groupe et ensuite d'aller à quelques représentants ou même un seul s'expliquer, demander des explications, faire des propositions. C'est comme ça que je vois ça. J'espère que je répond à votre question.

Si je vous comprends bien, il est préférable d'appartenir à un groupement de manière à avoir plus de poids...

Bien sûr, c'est du poids. Le mieux c'est quelques fois l'association loi 1901 parce que on a une existence juridique. On peut aller au tribunal quand il y en a besoin, quelques fois il le faut. Et puis ça donne aussi la possibilité d'obtenir des subventions de fonctionnement, de trouver de l'argent ne serait-ce que par les cotisations, des dons. Là je crois que l'association 1901 c'est quelque chose qui est une très bonne structure en France, souvent déformée mais quand ça marche bien c'est quelque chose d'intéressant. Mais chaque individu vient avec sa richesse, de son métier, de ses autres expériences dans d'autres associations, ses lectures, ses observations individuelles. On n'est jamais que membre d'une association, on est forcément quelqu'un qui s'est enrichi au cours de sa vie.

8. Informé, je pense que je le suis. Écouté, oui mais l'avis pris en compte, c'est ça peut-être l'avis le plus difficile comme pour tout le groupe d'ailleurs. Par exemple lorsque j'ai observé avec mes collègues que le site ardoisier était ravagé dans une bonne partie par des motos-cross, il a fallu intervenir téléphoniquement auprès du maire de Trélazé pour obtenir qu'il intervienne sur ce problème. Mais malgré nos avis aucune pancarte interdisant l'accès de ces motos au site n'a été mise. Il est donc difficile d'interdire l'accès de ces motos et on sent aussi qu'il y a un manque d'employés, enfin de policiers pour faire respecter ce genre de choses. C'est peut-être pour ça qu'il n'y a pas de pancarte. Mais je pense que des pancartes permettent malgré tout d'aller dire aux gens « vous n'avez rien à faire ici, y'a d'autres terrains devenus banalisés, prévus pour ça, aménagés pour ça qui permettent de faire du moto-cross ». Et ils n'ont rien à faire là-dessus. Tout le problème du prélèvement de pierres, de blocs d'ardoises, de plaques d'ardoises disons, de plantes et ainsi de suite ça c'est difficile à obtenir aussi. Il est vrai que ce site il est situé en zone urbaine de plus en plus dense et je pense que cette densification va au dépend de ce site-là. Et je pense qu'on a du mal à se faire écouter, on a vraiment l'impression qu'on nous écoute de loin mais on a très peur que nous disions tout haut ce que nous voulons protéger et y'a une crainte de notre part que ce soit déformé. On aimerait être sûr qu'au terme de l'existence de ce groupe on ait tenu compte pour l'essentiel de nos observations, de ce que nous avons pensé comme indispensable à protéger.

9. De par notre compétence, la compétence de ces structures, ça permet justement de faire des réunions publiques qui permettent ensuite de faire des explications illustrées, de faire un débat et à ce moment-là je pense que là la démocratie progresse. Mais nous dépendons beaucoup de la bonne volonté de l'agglo, des maires d'Angers, de Trélazé et de leurs collègues bien sûr du conseil d'administration pour justement permettre ces réunions-là. Ils ont quand même plus de poids lorsqu'ils acceptent de venir avec nous, avec notre structure avec toutes nos compétences, ça donne beaucoup plus de poids au débat et aux explications dont la population a besoin. Ça demande à être répété parce que tout le monde n'est pas forcément disponible quand il y a des réunions d'informations. Faut plusieurs canaux d'informations, à mon avis faut à la fois de la presse, des réunions, il faut la télévision, la radio, tout ça ça permet quand même de faire des petits spots éventuellement ou des

explications beaucoup plus grandes pour que la population soit réellement informée des enjeux. Je crois que ça suppose de travailler un peu plus lentement quelques fois, aussi bien peut-être nous mais surtout les élus et leurs représentants, les techniciens. Ils ont besoin de prendre le temps parce qu'ils travaillent trop dans la vitesse je trouve et les explications comme celles que je souhaite, elles demandent du temps. Du temps, de la présence, savoir simplifier sans déformer les explications, montrer réellement les objectifs. Il semble que la transparence soit quelques fois difficile parce qu'il y a quelques fois des objectifs d'implantation économique où il ne faut pas trop divulguer ce qu'on a à dire mais je crois que l'essentiel c'est quand même une information claire avec des projets clairs, en expliquant bien les enjeux de façon à permettre des choix. Des structures comme la nôtre a permis quand même d'informer par je m'en rappelle une réunion qui s'est faite à la Maraîchère où en particulier Philippe Cayla, qui est professeur ici à la faculté de géographie, il a vraiment une documentation très grande sur l'ensemble des enjeux, peut-être moins sur la partie végétale et la nature mais autrement sur tout ce patrimoine-là il est très au courant et ça a permis vraiment de faire une bonne information.

Y'avait-il du monde à cette réunion publique ?

Oui la salle était pleine. Y'a la population, y'avait des gens comme on dit des habitants mais parmi les habitants y'avait des syndicalistes, y'avait des ouvriers ardoisiers, y'avait des élus. Récemment à cause des motos nous avons fait une enquête auprès de la population voisine du site ardoisier eux ils étaient gênés par exemple par la présence des motos, des engins motorisés. C'est une question de bruit, c'est une question de sécurité aussi sur le site. On n'a pas envie de se retrouver bousculé par une moto. Et puis ils sont tout à fait conscients de la destruction de la végétation très fragile qui est dans ces endroits.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. C'est la partie la plus difficile à expliquer et à mesurer, parce qu'on n'a pas un contact permanent et chacun d'entre nous dans ces ateliers a quand même un temps limité mais la mentalité a vraiment changé. Je me suis donné beaucoup de mal par exemple pour faire comprendre que cette végétation était intéressante, importante, fragile et là les mentalités ont complètement évolué. Pour tout l'habitat de mon côté j'ai appris beaucoup sur l'habitat de Trélazé, sur la partie minière je connais beaucoup de choses mais pour ce qui est des mentalités chez les gens c'est beaucoup plus difficile, les gens hors de ces ateliers c'est plus difficile à mesurer mais on le voit lorsqu'il y a des réunions d'explication, là on voit bien que ça permet de faire évoluer les mentalités. Je crois qu'en plus il y a des trélazéens de souche, enfin qui sont là depuis très très longtemps et puis y'a des trélzéens qui sont des gens nouveaux qui ont besoin aussi de connaître l'ensemble des sites. Pour un trélazéen il se sent chez lui sur les buttes, les autres y vont peut-être moins, parce qu'ils ne savent pas trop s'ils ont droit d'y aller et puis ils n'en connaissent pas toujours l'attrait. Y'a toujours l'idée que c'est un site dangereux, ce n'est pas un site dangereux si on respecte les conditions de sécurité indispensables, c'est-à-dire ne pas se promener trop près des endroits où y'a des risques d'éboulement, où on risque de provoquer un éboulement de blocs. L'eau, les baignades par exemple c'est quelque chose qui est interdit. Les gens sy' risquent, comme ils

sont trélazéens ils savent très bien utiliser ça. Ils ne vont pas se baigner dans les vieux fonds dangereux, ils vont se baigner dans les vieux fonds qui ne sont pas très profonds et où il n'y a pas de risque d'effondrement. Y'a quand même là de ce côté-là je crois une connaissance des trélazéens de souche. Les autres ça permet de les informer. Nous en avons aussi dans notre groupe.

11. Oui oui. Mais ce n'est pas que Trélazé, pour l'agglomération je pense que l'effort n'a pas été fait suffisamment en direction des habitants d'Angers. Là y'a vraiment quelque chose à faire, parce que le territoire que nous défendons se situe principalement sur la ville de Trélazé. Le reste de l'agglomération aurait besoin d'être mieux informé. Chaque fois que j'ai organisé des visites du site bien avant qu'on parle de l'agglomération, j'ai vu comment les gens ont pris conscience que c'était un bien commun. L'idée d'agglomération c'est pas seulement économique, c'est aussi l'identité d'un grand ensemble territorial, je ne sais plus combien de communes il y a dans cette agglomération, une vingtaine ? Un trentaine ? Oui cette trentaine de communes, bah ça fait partie des possibilités de promenade, c'est un poumon vert, je crois que là du point de vue économique les Ardoisières ont joué un rôle très important dans l'agglomération, ça fait partie des grosses entreprises. Y'en a eu d'autres, autrefois c'était Bessonneau puis actuellement y'a de nombreuses entreprises mais cette identité spatiale collective bah je crois que sur Trélazé oui... l'identité spatiale collective pour les trélazéens ils l'ont à mon avis. C'est pas parce que les gens ne l'expriment pas, ils sont trop pris par leur quotidien je suppose mais pour les gens qui sont plutôt nouveaux c'est important et puis je crois que ça a besoin d'être exprimé aussi à l'échelon de l'agglomération. Quand le parcours Loire à Vélo traversera ce site, quand la piste sera aménagée, je l'espère sans faire de dégâts, en ne passant pas dans les endroits fragiles, eh bien ça permettra aussi de faire connaître non seulement le site naturel mais aussi tout ce qui a été l'histoire industrielle de Trélazé. On a des chevalements, on a des ateliers de fabrication de courant, de fabrication d'air comprimé, on a les tours qu'on appelle les chevalements au-dessus des puits qui ont encore leur machinerie qui permettait d'actionner le treuil, qui permettait de monter, descendre les ouvriers, les blocs et ainsi de suite, et tous les outils. Bon bah tout ça ça demande à être protégé, ça veut dire qu'il faut qu'on ait justement l'idée qu'on ait dans un espace qui n'est pas un espace quelconque mais au contraire un espace qui est riche, qui est intéressant. Et là je crois que là on aurait souhaité aussi que l'agglomération nous aide, parce qu'elle a des moyens que nous nous n'avons pas, nous aide à faire connaître ce site. Ils ont peut-être cette idée-là mais quelques fois quand les gens n'ont pas vraiment approfondi, ils l'utilisent plus pour dire qu'ils font quelque chose, plutôt que dans l'idée de protéger le site. C'est peut-être méchant de dire ça mais je crois qu'il y a... pour moi une partie des élus sont des gens qui vont trop vite, ils courent tout le temps, donc ils ne prennent pas le temps de nous écouter, ils veulent faire quelque chose qui est dans le court terme. J'espère que je ne déforme pas trop mais c'est ce que j'ai observé souvent.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. J'ai participé en aidant une étudiante. Nous nous avons fait toute une partie du travail, le CAUE a fait embaucher une étudiante, je crois qu'elle était niveau maîtrise ou BTS en environnement et ils ont fait un bon travail de cartographie, avec des photos aériennes. Ils ont essayé de voir les différentes parties du site ardoisier. Y'a eu un repérage des contraintes minières... Donc toute cette cartographie je pense que c'est une bonne chose. Je l'avais fait faire en tout petit à une étudiante en maîtrise « sciences de la nature, environnement » et son travail, je ne sais pas si je vous avais fait passer la carte qu'elle avait faite uniquement de ce qui entoure les deux vieux fonds, c'est-à-dire dans anciennes carrières inondées de la Brémandière et de l'Aubinière. Elle a fait un travail cartographique de la végétation, elle a fait un travail qui a été bien noté en fac, sur lequel je l'ai beaucoup aidé à repérer les paysages, repérer les plantes, repérer le lien avec le sol, enfin le support, c'est-à-dire blocs, poussières et tous les déchets de fabrication et d'extraction de taille intermédiaire et ça elle a très bien montré cette mosaïque de milieux qui fait que c'est un milieu qui s'ill veut être protégé, demande vraiment une bonne connaissance. Non ce genre de carte permet justement d'y travailler, de voir quel entretien on peut faire, comment faire passer par exemple la piste de Loire à Vélo, ça permet justement du moins je l'espère de protéger ce qui est à protéger, ce qui est le plus fragile. Et d'éviter aussi n'importe quelle implantation dans ce site.

13. Bah moi j'arrive à comprendre parce que je suis habitué des cartes, je suis professeur de sciences de la vie et de la terre, donc j'ai l'habitude de lire des cartes, des documents mais je trouve quelques fois la symbolique un petit peu complexe mais autrement y'a de bonnes choses. Je crois que ça demande quand même si on le publie qu'on l'explique très clairement. Qu'il y ait des personnes qu'ils l'expliquent. C'est pas que ce soit pas clair.

Qu'entendez-vous par symbolique complexe, Pouvez-vous me donner un exemple ?

Non mais je ne suis pas à même de critiquer mais je crois que là... je ne les ai jamais eu en main ces documents. Si vous m'en faites une copie, je vous la paye volontiers. Mais je crois que là par exemple ici c'est quoi ? c'est les grands ensembles végétaux d'intérêt. Les éléments végétaux remarquables, je ne vois pas très bien où ça se trouve ici par exemple, ça ne correspond à ce que j'aimerais expliquer. Parce que voyez y'a patrimoine ardoisier ponctuel mais là où voyez-vous par exemple les éléments végétaux remarquables dans cette cartes ? Ici, c'est tout. Alors que y'en a beaucoup plus que ça. Là j'ai regretté par exemple de ne pas être plus consulté au moment de la réalisation de ces documents-là. En voyant ça je me dis que c'est le genre de documents que j'aimerais compléter.

J'aurais pas mis des petits ronds, j'aurais mis des tâches beaucoup plus grandes (*en parlant des éléments végétaux remarquables*). Ici c'est plus clair, voyez sur la carte « Carnet d'inventaire, paysages et modelés ardoisiers, ensemble naturels d'intérêt », c'est déjà beaucoup mieux défini ; j'ai pas vu dans le détail ce qu'il en est mais à mon avis... là par exemple l'ensemble naturel d'intérêt il est plus vaste que ça. Parce que modelé ardoisier

c'est bien. Bon dans le détail, il faudrait des cartes plus détaillées mais il a été fait une carte dont je n'ai aucun exemplaire malheureusement, dont dispose la SARA, madame Bellay. Oui il faut que j'arrive à récupérer une carte parce que je voudrais qu'on puisse travailler de nouveau dans le site ardoisier pour vérifier que les milieux à protéger sont bien repérés. Sinon on a toujours le risque de passer comme on dit au bulldozer dans tout ça et les dégâts seraient irrémédiables ; Faut peut-être cent ans ou plus pour que la végétation se reconstitue et donc ça vaut la peine de protéger. Ca « Carnet d'inventaire, paysages et modelés ardoisiers » elle est déjà plus précise à mon avis parce qu'elle situe bien ça ; Je ne sais pas ce que représente le rouge. Là il manque un détail dans cette carte-là. Y'a un exemple d'un extrait de carnet d'inventaire, bon si je regarde plus dans le détail, je vois en rouge des accès tolérés et accès interdits, là c'est clair... je ne sais pas ce que représente des hachures, à moins que ce soit du relief... Moi dans une carte, j'aime bien cette espèce de légende du cahier d'inventaire mais quelques fois on peut très bien rappeler ici en bas les deux trois éléments qui sont figurés. Ils y sont en général mais pas toujours. Périmètre identitaire, ça c'est bien périmètre identitaire. Chemin de l'ardoise, ça c'est le sentier. Non non je ne peux pas critiquer parce que je ne le connais pas complètement. Est-ce qu'il existe des cartes plus grandes ? Je crois.

Je pense. Les carnets d'inventaire sont de taille A3...

Oui ça c'est une restitution.

Les documents sont ceux présentés par le CAUE à la réunion publique en février 2002.

Oui, ça c'est une très bonne idée. Bah là au départ y'a des légendes qui ne sont pas les légendes que j'utilise habituellement, c'est pour ça que c'est un peu plus long de s'y retrouver mais je crois qu'une fois qu'on l'étudie à fond on peut y arriver.

14. Ca a été d'une discrétion remarquable. Je n'en sais rien. Je n'en sais rien et je ne sais pas si les élus, ne serait-ce que locaux, puis que l'essentiel est sur la commune de Trélazé, c'est je crois un tiers presque de la superficie de la commune ou un quart. Ce qui a été acheté oui c'est énorme comme surface.

20% du territoire communal correspond-t-il à l'ensemble du site ardoisier ou simplement la partie achetée par l'agglomération ?

Là je ne saurais pas vous le dire. Non moi ce qui m'aurait été agréable ça aurait été de pouvoir discuter avec les représentants qui s'occupent de ça à la commune parce qu'on l'a fait mais la réunion était surtout une réunion de présentation et il faut le temps de bien imaginer tout ce que l'on a. Ca aurait supposé que nous ayons ces documents-là.

15. Bah je vous ai dit que j'utilisais le travail qui a été fait sur les relevés de plantes. Parmi eux, ils ne sont pas tous situés exactement parce qu'il y a tout le temps des modifications et puis on n'a pas le droit d'aller partout mais je pense que là nous avons donc utilisé ce travail d'une étudiante en maîtrise qui a fait la cartographie du périmètre qui délimite les deux vieux fonds de l'Aubinière et de la Brémandière et puis la végétation tout autour de cela et donc elle a fait un travail qui est pas mal du tout. On a eu du mal à un moment parce qu'on

n'avait pas la carte, la nouvelle route qui a été faite, la rocade qui longe le site et qui a d'ailleurs supprimé une bonne partie du territoire mais c'est un document qui est très valable parce que le relevé et tout son document correspond à quelque chose qui met bien en évidence la diversité végétale de ce milieu. Ce n'est qu'un exemple mais ça va de la rue des malembardières près du bourg de Trélazé, en face du 3 et du 7, des puits 3 et 7 jusqu'à l'autre bout pratiquement jusqu'à plein pont, voyez c'est vers Villechien, la rue Pierre et Marie Curie je crois, qui mène à Saint-Barthélémy et qui passe le long du puit 26, bon bah c'est au moins là et ça va même au-delà jusqu'à la déchetterie, du côté de la déchetterie, ça a été pas mal abîmé mais y'a des choses intéressantes à voir aussi. Donc ce qui est difficile c'est de dire tel endroit est à protéger par exemple, au point de vue paysage parce que plus on en protège, plus on a de chance que ça se garde, que ce soit protégé. Si vous avez un endroit très limité ça ne peut pas aller. On ne peut pas faire une protection absolue mais je pense que si on a des comportements sur ce site qui sont respectueux et du bâti et du paysage naturel, enfin de l'espace naturel, ça c'est très important que cette partie-là, cet aspect-là soit étudié et qu'on s'en donne les moyens.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Non. Je ne demande qu'à les apprendre mais...

Connaissez-vous Internet, qui fait partie des TIC ?

Oui.

Savez-vous si la ville est équipée ?

Ca j'ai pas eu le temps de me documenter là-dessus. Mais les autres membres du groupe atelier de l'avenir / atelier urbain peuvent vous le dire.

Et vous personnellement êtes-vous équipé à votre domicile ?

J'ai un problème d'ordinateur pour l'instant mais sinon je suis tout à fait ouvert à cela.

17. Bah je pense oui, parce que quand même on s'équipe de plus en plus en ordinateurs domestiques, donc c'est possible. Par contre il faut quand même que l'on sache qu'il y a des sites-là et que les gens prennent l'habitude de s'en servir. Mais il faut jamais oublier que la communication ne peut pas se faire que par Internet. La communication et l'information doivent se faire aussi par les journaux, des revues, des livres, par la télévision, la radio. C'est un tout. C'est à force de répéter les choses qui sont importantes pour l'avenir de notre pays, pour le maintien d'une ville agréable à vivre, d'une ville où il y a une bonne vie citoyenne disons, dans un cadre agréable, je crois que ça c'est important d'avoir aussi ces moyens-là d'information. C'est vrai que la difficulté à notre époque c'est d'avoir une disponibilité des élus. Ils sont sollicités par de nombreux problèmes à court terme et c'est peut-être ça qui fait qu'ils n'ont pas le temps de nous expliquer. Mais je crois que si dans l'enseignement on remplaçait l'essentiel des enseignants par des ordinateurs, Internet, ça ne marche que avec des élèves qui ont déjà une très bonne formation, de même que pour les adultes. Faut quand même une bonne compréhension. Ca suppose quand même que ce soit interactif. Le

professeur est là pour faire utiliser ces outils-là. Pour les faire utiliser, les faire analyser. Et c'est pareil pour la population parce que ce sont des technologies nouvelles. Un ordinateur n'est quand même pas si inaccessible que ça. Mais je ne suis absolument pas contre, au contraire.

En guise de conclusion...

18. Bah nous y avons réfléchi à la dernière réunion où vous étiez d'ailleurs. Je pense que là il est grand temps de refaire la synthèse de tous les travaux qui ont été fait et de voir comment, par quel canal aussi on peut faire connaître tout ce qui a été fait et je crois que là ça suppose aussi que la commune y participe. La commune et l'agglomération parce que c'est pas que la commune, maintenant c'est une structure, l'agglomération mais je crois que si eux n'ont pas envie de faire connaître les projets avec transparence le plus possible, avec de bons moyens, dans ce cas-là c'est difficile ; Je ne voudrais quand même pas que, je voudrais bien que quand même aussi l'agglomération, enfin les représentants élus et techniciens de l'agglomération aient cette démarche-là. Je crois que ça vient plus d'eux que nous. Nous il est possible que nous n'ayons pas suffisamment fait connaître à la population les enjeux mais c'est quand même pas seulement à nous d'imposer ça à des gens qui sont élus et qui sont pas là pour faire le contraire, ni le faire quand ils le veulent bien et à leur façon ; Il me semble qu'il y a quand même beaucoup de morosité à notre époque, parce que les problèmes économiques sont très présents et je crois que là, bien sûr il nous faut en tenir compte mais je crois aussi que ces points de vue économiques ne doivent pas faire oublier que le long terme est nécessaire ; On a besoin d'être dans un pays où la citoyenneté, la convivialité, la bonne formation, les bonnes possibilités de rencontre entre les gens, y compris avec les différents élus, et bien ça je crois que c'est très très important. C'est toute cette qualité humaine que je voudrais préserver. Voyez quand on parle de ces TIC/TIG, les technologies de l'information et de la communication, c'est bien mais ça ne remplacera jamais la chaleur humaine, la présence humaine, la possibilité de convaincre. Ce n'est pas que cérébral, c'est aussi tout un art de la communication. Le dialogue avec les élus on y arrive mais il faut quand même les forcer. Faut les forcer parce qu'ils sont sans doute bousculés par le temps mais quand on a des projets pareils et qu'on travaille pour la population bah il faut montrer qu'on travaille pour la population mais avec la population. Et ça je ne suis pas sûr que la démocratie de ce côté-là progresse. Y'a des structures, moi je parlais tout à l'heure des conseils consultatifs de quartiers, ces structures de concertation, le côté concertation manque beaucoup ; Il y en a mais y'en n'a pas assez. Je vous ai dit tout à l'heure par exemple que le fait que des élus nous envoient dans les cordes quand nous venons leur dire peut-être avec maladresse mais en tous cas avec conviction nos souhaits, notre envie de communiquer, et bien dans ce cas-là je crois que... j'espère ne pas être injuste avec eux, mais il me semble vraiment qu'ils ont besoin d'apprendre à nous recevoir et à venir aussi au devant de nous ; Nous c'est toujours réclamer, toujours demander un entretien, toujours demander de l'information. Quand c'est une structure de concertation, ça doit aller dans les deux sens. Et faut que ce soit dans l'esprit de la concertation. Donc de faire de la concertation, de la consultation sur le papier mais si ça ne sert à rien, si de toute façon on en fait rien, et bien dans ce cas-là la démocratie régresse.

INTERVENANT F-T5

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Pourquoi j'y suis resté ? Bah j'étais engagé dès le début, depuis la constitution du groupe puisque j'avais participé à le constituer avec trois autres personnes et que on avait dit qu'on s'y engageait sur la période du contrat de ville c'est-à-dire de l'ordre de cinq ans, c'était en 2000. Et en disant qu'il fallait bien cinq ans pour aboutir à des choses intéressantes et donc les cinq ans n'étant pas terminés et effectivement des choses ayant lieu de se poursuivre, j'y suis resté. Oh d'autant plus que j'ai pris en fait une fonction qui était dans une certaine mesure... naturelle et en même temps désignée par le groupe à un moment d'animation du groupe site ardoisier des ateliers de l'avenir et que j'avais pas lieu de m'en retirer à priori. L'objectif restait le même et il n'était pas complètement atteint.

2. Comment je me l'imaginais ? Au départ je n'en avais quasiment pas d'idée, euh... sur comment ça pourrait se dérouler effectivement. J'avais quand même une idée assez précise à priori mais de vécu dans un autre cadre puisque professionnellement je les avais vécus deux trois mois avant à leur lancement à Saumur. Donc je connaissais la procédure. Mais je ne savais pas ce qui pourrait se révéler, se dégager comme projets ici à Trélazé, se constituer comme groupes et donc je ne savais pas si je participerai effectivement à un groupe mais j'avais bien tête de proposer des choses par rapport au site ardoisier et mon idée c'était j'espère qu'il y aura des habitants, des élus pour avoir envie d'y participer.

Est-ce que finalement la démarche répond à vos attentes aujourd'hui ?

Oui, oui, oui. J'estime que ça a effectivement eu un effet dans ce sens-là. Y'a eu au départ un petit groupe sur les deux jours des ateliers de l'avenir, un groupe qui l'a constitué et tout de suite sont venues s'ajouter quelques autres personnes, dont un élu, qui était l'élu à la citoyenneté donc ça avait de... ça manifestait que ça avait effectivement de l'importance par rapport aux élus et puis la dynamique qu'on a créé fait qu'on a pu y faire venir des personnes significatives aussi de Trélazé en rapport avec le site ardoisier, autant du musée de l'ardoise que d'autres groupes, associations d'habitants ou syndicalistes, ou personnes mobilisées sur le patrimoine ou sur la culture, donc ça allait dans le sens de réunir des acteurs intéressés et pouvant avoir des idées, des envies. Pour moi c'était déjà la réalisation d'une première étape de ce projet. Rassembler des personnes de bonne volonté pour réfléchir à l'avenir du site. Ca c'était le premier point, le deuxième point c'était de faire qu'il y ait... comment dire une mobilisation de la municipalité pour effectivement qu'il y ait une acquisition du site. C'était plus ou moins dans l'air mais pas véritablement... arrêté. Et donc qu'il y ait une acquisition et des projets qui ne le détruisent pas, qui ne le dégradent pas davantage - considérant qu'il était en cours de dégradation importante - Bon l'histoire a démontré qu'il y a eu effectivement mobilisation de la collectivité locale et de l'agglo. Par contre sur la dégradation du site par les acteurs majeurs, Ardoisières et collectivités, qui ont laissé faire, là c'est un peu un échec parce qu'on a essayé de peser pour qu'ils fassent attention au site et ils ont démolé pas mal de choses avant de finir par dire que le patrimoine

avait de l'importance. Mais on a quand même abouti à ce qu'ils aient un discours sur le patrimoine et sur sa... sur son intérêt et sa valeur, sa nécessaire protection. Donc on peut dire qu'on a réussi à faire inscrire quelque part qu'il y avait une nécessité de protéger et de valoriser le patrimoine mais après qu'ils en aient retiré une bonne partie. Donc c'est nuancé quoi.

3. Donc je participe depuis avril 2000. A quelle fréquence ? Eh bien on se rencontrait au moins une fois par mois et à certaines périodes deux, trois ou plus... Donc ça c'est le groupe atelier de l'avenir. Après atelier urbain ça s'est développé ensuite et l'atelier urbain a eu une fréquence beaucoup moins régulière, beaucoup plus sous la dépendance directe de l'autorité du maire.

4. Hum... j'ai participé à Saumur dans le cadre du même type de démarche atelier de l'avenir mais en tant que professionnel... euh en qualité de professionnel, donc dans le même esprit mais avec une fonction différente et plus d'accompagnement d'habitants que moi-même investi avec mes propres projets ; Plus comme soutien aux projets des habitants et à leur participation. Donc là en étant vigilant à ce qu'ils puissent conserver la parole et interpellier les élus ou les administrations quand des choses leur échappaient alors qu'ils étaient légitimes à rester informés ou à rester en situation d'interlocuteurs. Et puis professionnellement aussi j'ai été amené à participer un peu à un conseil de développement de pays.

Quel était votre rôle dans ce cadre-là ?

Alors là mon rôle il est plus, on est dans un cadre où le conseil de développement de pays fonctionne quand même très, sous l'autorité d'élus qui ont décidé de la composition de ce conseil de développement, de qui participerait et qui ne participerait pas, donc mon employeur, qui a une forme associative a dû désigner un représentant bénévole et moi en tant que professionnel je suis désigné comme son suppléant pour participer à des groupes de travail.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Hum... Cinq mots qui définiraient... je ne me suis jamais penché sur la question de ces définitions. Donc comme ça, spontanément, qu'est-ce que je peux dire, je ne sais pas... euh...

Qu'est-ce que ça vous évoque comme mots ?

Pour moi, dans l'expérience que j'en ai, c'est un apprentissage. Ce n'est pas acquis ni dans l'institutionnel, ni dans la pratique, ni même dans la pensée des gens. Donc c'est un apprentissage à faire collectivement, personnellement et collectivement. Euh... qu'est-ce que je peux dire d'autre... que la participation c'est un engagement... ça ne peut pas être qu'un vernis, une image... Ca demande une mobilisation, une volonté... c'est pas juste une curiosité quoi. Du coup je pense que la démocratie participative c'est quelque chose à vivre, bah sur des sujets, des objets mobilisateurs quoi. Donc ça peut s'appliquer à pleins de

champs mais on n'est pas forcément mobilisable... chaque personne n'est pas forcément mobilisable sur tout. Ca peut donc être le travail d'une partie de la population dans un domaine et puis dans un autre domaine d'une autre partie de la population. Et je reviens sur l'idée d'apprentissage, pour moi du fait que ce ne soit pas un acquis, y'a un apprentissage à faire et pour ça il faut vraiment s'y former et être accompagné, parce que c'est plein de choses trappes par les antécédents de la démocratie telle qu'on la vit ordinairement, les routines et les mauvaises habitudes politiques ou citoyennes reprennent vite le dessus. Considérer que c'est à l'autre de faire ci ou ça que ça c'est les prérogatives d'untel, que la connaissance est plutôt chez ceux-là etc., donc ça doit être accompagné la démocratie participative. Ca ne peut se former, s'apprendre que si c'est accompagné par des gens qui de l'extérieur animent le processus quoi. Donc c'est vraiment un processus à animer et à soutenir.

6. Chacun ? Chacun, la question c'est par rapport à chaque personne, est-ce que chaque personne a un rôle à jouer ? Ou est-ce que c'est qu'une affaire collective ?

Le pouvoir de l'individu face au collectif...

Oui. Je pense que si on veut qu'il y ait vraiment une participation il faut que chaque personne soit mobilisée, donc puisse se sentir en position d'avoir son mot à dire, de prendre son initiative à l'endroit et au moment qui lui convient. Puisse interpeller, proposer, etc. Et ça peut pas être quelque chose de descendant, de prédéfini dans un cadre trop hiérarchisé, structuré, où y'a des représentants pour parler au nom de... Je considère que ça doit être très ouvert et que des nouvelles personnes puissent s'ajouter ou se retrancher (rires) et pour venir prendre la parole à un moment... Ca simplifie pas les choses mais c'est une nécessité.

7. Euh... (rires). Euh... je suis un individu plus informé que les autres, plus écouté que les autres, un petit peu pris en compte parce qu'on ne peut pas complètement me contourner mais plein de manœuvres sont mis en place pour éviter de m'informer, de m'écouter et de me prendre en compte. Des manœuvres des politiques qui n'ont pas envie que se mette en discussion ce que eux-mêmes sont en train de réfléchir ou de décider dans leur coin et qui veulent ne pouvoir présenter que quand ils l'auront décidé. Ca n'empêche qu'à certains moments quand on a réussi à faire suffisamment de pression pour qu'ils voient l'intérêt d'organiser la concertation, à ces moments-là y'a une écoute. On a eu quelques circonstances où on a pu être écoutés, euh... pris en compte c'est plus relatif, c'est-à-dire que quelques éléments ont été pris en compte. Quand je disais au début qu'au bout du compte quand même il a été reconnu l'importance patrimoniale du site, c'est je crois une certaine prise en compte... mais c'est très relatif, y'a des sujets sur lesquels on n'a pas été pris en compte et d'autres on s'est moqué de nous. On nous a menti en toute connaissance de causes, le maire nous a raconté qu'il n'avait pas signé de permis de démolir alors qu'il l'avait signé quelques jours auparavant, euh... la directrice du service de l'agglomération concernée par le site nous a dit que les Ardoisières faisaient des travaux sans en avoir parlé à l'agglomération alors qu'elle venait de se concerter avec eux et que c'est elle qui dirigeait ces travaux, euh bon. Quelques exemples comme ça, c'est assez fort pour bien nous faire sentir que, nous

faire comprendre que ce n'est pas nous qui dirigeons. Ils font ce qu'ils veulent... alors que notre intention n'est pas de diriger (rires).

8. Bah jusqu'ici on peut dire que c'est là que ça bloque. On a réussi en 2002 à faire une réunion publique où les élus étaient là bien présents, où il y avait un nombre d'habitants substantiel, où on a présenté l'état de nos travaux, et où il y a eu un peu de débat assez consensuel sur l'intérêt du site entre des habitants, des acteurs mobilisés à Trélazé et des élus présents. Mais au-delà de cette rencontre-là, y'a pas eu un travail plus d'échanges pour véritablement débattre avec les élus. Dès qu'il s'est agit d'analyser des choses plus finement, on a été renvoyé vers un travail plus technique avec des techniciens et euh... ce sont ces techniciens-là, c'est-à-dire ceux de la SARA et de l'agglomération, ou des cabinets plus spécialisés, qui ont été chargés de rencontrer les élus pour leur présenter leurs dossiers. Mais nous nous n'avons pas été vraiment à la rencontre des élus. Et entre ces deux étapes, faute de rencontrer les élus, nous avons fait un dossier pour situer comment nous voyions le site et comment nous envisagions de travailler avec les élus en concertation pour établir les projets. Ce que nous avons mis en dossier et transmis aux élus, nous n'avons eu aucune réponse directe des élus, aucun échange... sur ce dossier-là. A part des remarques verbales « vous avez fait du beau travail » (rires), ou des réponses écrites mais seulement d'élus de l'opposition, d'élus minoritaires. Donc pas de rencontre avec un échange direct avec les élus responsables de la question du site ardoisier. Les seuls échanges que nous ayons eu vraiment directement ont été avec le maire, lorsqu'il y a eu des moments un peu brûlants. C'est-à-dire lorsqu'il a signé le permis de démolir d'une partie du puit 25 et au coude du puit 25 et que nous l'avons interpellé pour qu'il fasse arrêter les travaux qui risquaient de s'ensuivre. Donc là il s'est engagé effectivement pour à ce qu'il n'y ait pas de suite dans ce sens-là, en nous indiquant qu'il négociait avec les Ardoisières, qu'il nous tiendrait au courant. Donc y'a eu un échange qui a conduit effectivement à ce que les Ardoisières ne démolissent pas mais c'est tout. Depuis pas de nouvel échange sur ce sujet-là pas plus que sur les autres. Donc les échanges, c'est toujours sur des moments de pression où il faut qu'on aille à plusieurs rencontrer le maire pour lui dire « attention ! ligne jaune à ne pas dépasser ! » ou « la ligne jaune a été franchie ».

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. J'ai l'impression que par rapport à notre groupe, les gens participant, ça fait évoluer un peu la connaissance des gens entre eux et donc l'idée que les uns se faisaient par rapport aux autres et ça c'est fondamental, dans une ville comme Trélazé où il y a une grande division des acteurs et une espèce de distance et de jugement et de compétition ou un déni réciproque et donc en plus se côtoyaient des gens assez différents et qui ont pu s'écouter un peu, se parler. Donc pour moi c'est quelque chose que je considère comme une réussite. Qu'humainement il y ait du progrès entre les personnes. Plus largement, l'effet que ça a eu sur la ville, ça n'a pas fait progresser la mentalité des élus qui sont restés le petit doigt sur la couture du pantalon aux ordres du général. Et dans la population, je pense que ça a pu avoir un effet parce que pendant quatre ans et demi, presque cinq ans à parler du sujet et l'animer sur le territoire de Trélazé et en faisant certains événements ben on a réussi à sensibiliser

une population au sujet lui-même et un tout petit peu, tout petit peu, tout petit peu à cette démarche de participation, à laquelle quelques personnes se sont intéressées, se sont adjointes au groupe. Donc il y a eu une extension du groupe de départ et un intérêt extérieur, un regard sympathique de l'extérieur. Mais plus largement sur la population, je crois que non. Ca n'a pas beaucoup d'effet, autre que voilà une image du site quoi, une valorisation du site ardoisier. En tant que démarche participative y'a pas... c'est pas connu. On a pourtant essayé de se donner les moyens avec la gazette, diffusée à tous les habitants. Je crains que ce genre de supports-là ne soit pas très efficace.

Il y a deux ans, l'effectif du groupe site ardoisier était plus étoffé !

Oui. Quand j'ai dit qu'il s'est étoffé, c'était effectivement il y a deux ans et puis là depuis le début de cette année il s'est un peu rétréci, donc y'a... y'a essoufflement. Non c'est, moi je l'explique par effectivement la position des élus. Si les élus avaient soutenu, encouragé, considéré et accepté d'être en dialogue, les gens se seraient sentis entendus mais là y'en a plusieurs qui ont jeté l'éponge et certains l'ont indiqué par écrit, qu'ils n'y croyaient plus. Qu'ils estimaient qu'on les menait en bateau, que les élus ne feraient jamais rien de positif. Donc y'a une lassitude, un découragement, et une amertume chez quelques-uns.

10. Oulala ! Bon... pfff... euh... Ouais pour ceux qui habitaient Trélazé et qui connaissaient le site ardoisier, c'était déjà bien inscrit dans leur expérience. Cette existence avec une présence forte d'un site dans une ville et donc appartenir à une ville assez particulière. Et donc quelques-uns qui venaient de l'extérieur et qui se sont rajoutés au groupe ont manifesté qu'effectivement ils avaient le sentiment, qu'ils avaient découvert la ville et appris à s'identifier davantage à travers cette mobilisation et la connaissance qu'ils ont pu prendre des caractéristiques propres à cette ville, donc à ce territoire ardoisier qu'est Trélazé, qui dépasse le seul site industriel, puisque la ville s'est construite par l'activité industrielle, que son urbanisme et puis par toute son architecture sont ardoisières, quoi. Y'a une réalité sociale, urbanistique qui définit effectivement ce territoire un peu particulièrement. Géographiquement, on voit la topographie, elle est bien particulière à Trélazé, on trouve ça nul part ailleurs. Donc y'a une identité. Le sujet autour duquel on s'est réunis a été porteur d'une identité à un territoire.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Euh... pfff. Si je dis les choses assez directement, je trouve ça nul. Faut dire pourquoi (rires). Alors le résultat est totalement nul. La démarche était intéressante – je me permets de dire ça comme ça parce que c'est moi qui l'avait proposé (rires) – En fait je l'avais proposé après avoir vu sur Sagacités un témoignage d'un ethnologue, ??? quelque chose comme ça, qui avait fait un travail sur Nantes–Malakoff, donc de découverte de la ville, de ses espaces, de ses circulations pour que les habitants s'approprient cette ville et donc j'avais proposé qu'on mette en place quelque chose de cet ordre-là pour que les personnes reconnaissent, définissent le territoire et les circulations, les paysages et les attaches qu'ils pouvaient avoir effectivement par rapport au site. Malheureusement, on n'a pas eu la possibilité de faire

appel à cette personne qui apparemment était décédée et on nous a fait proposition d'être accompagnés par le CAUE, ce qui... bon pouvait paraître pas inintéressant. Mais l'accompagnement du CAUE s'est révélé être un accompagnement matériel, technique insuffisant en fourniture de cartes, d'éléments très très vagues, très généraux et... aucunement en accompagnement sur le site. C'est nous qui les avons accompagnés une fois sur le site, pour leur faire découvrir des espaces qu'ils ne connaissaient pas et donc on n'a pas pu... ce travail qui aurait pu être une appropriation de l'espace par de la mise en parole et ensuite de la mise en forme effectivement cartographique, qui donne de la valeur à ce qui a été vu et dit et qui donne de la qualité à la cartographie. Donc on est arrivé à des calques posés sur des images datant... pas d'époque (rires) ! donc des trucs complètement flous... et donc on y a plaqué des avis qu'on partageait en même temps, qui était la nécessité de relier des éléments de ce territoire mais bon... d'essayer d'établir une identité globale. C'est pas le travail cartographique qui nous permettait de faire ça. C'était même un espèce de... enfin ça a été plutôt un obstacle, parce que n'étant pas accompagnés, on n'a pas une méthode pour le faire et les quelques personnes pas à l'aise avec la lecture de cartes, ont vite abandonné parce qu'ils ne savaient pas comment s'y prendre. Chacun était renvoyé à lui-même pour noter ce qu'il pouvait avoir à noter. Alors bon, on a pris ça en allant se promener sur le site, donc on peut que ça nous a amené, ça nous a conduit à aller sur le site, sauf qu'on avait déjà avant cela mis en place des visites mensuelles du site pour essayer de faire un repérage assez complet et une prise de connaissance collective, donc... du coup, les cartes n'ont pas vraiment servi à ça non plus.

12. Non. Non, non. C'est illisible, y'a rien à en faire. Je crois ! ... ce que je disais, c'était pas... y'avait, y'a pas d'image, le support carte n'est pas assez illustré ou pas assez représentatif d'une réalité pour être lisible. Donc ni en lecture directe pour une personne qui voudrait y accéder comme ça en regardant et que ça lui parle, ni par une schématisation, un système de lecture qui permette de comprendre. Il aurait fallu des cartes plus élaborées, plus construites, comme support pour y rajouter dessus effectivement ensuite des commentaires...

13. Il aurait fallu des cartes de plus grande taille, pour se reconnaître sur le terrain, lire la carte en étant sur le terrain., pour éviter une approximation trop... trop lointaine... Donc le système de calques sur une photo était intéressant mais à condition qu'on ait des photos à jour. Alors que quand on est sur le terrain et qu'en réalité ce sur quoi on est, n'est pas conforme à ce qu'on voit sur la carte, on est paumé ! Donc évidemment il faut... s'il y a le support photographique de l'espace sur lequel on fait la pérégrination, il faut qu'il soit à jour. Faut pas qu'il date de quinze ans. Ensuite, pouvoir y rajouter des systèmes de commentaires... d'observation, de... sinon on reste là avec cette carte, qu'est-ce qu'on...

A quoi pensez-vous précisément ? Un texte associé par exemple ?

Par exemple, un texte oui... un commentaire, des... je ne sais pas... il faudrait les inventer, des systèmes de liens entre... j'imagine hein, on se promène sur le site et on repère qu'il y a un bâtiment là et qu'il ressemble à un bâtiment d'ailleurs et bien on peut faire un lien entre ces deux bâtiments avec un point d'interrogation, qui nous fasse poser des questions sur

« quel était leur usage ? quelle est leur histoire ? », j'en sais rien... et des observations sur le site, des observations sur la taille des déchets ardoisiers, sur le type de végétation, différents commentaires qu'on peut faire de différentes natures. Comment les mettre sur une carte ? Donc, il nous avait été dit « bah notez les éléments particuliers ». Oui (rires), les éléments particuliers, les éléments végétaux particuliers, les éléments... alors on avait essayé de faire une catégorisation comme ça à priori mais on n'avait pas été guidé au-delà d'une codification, d'une catégorisation à priori alors qu'il aurait fallu que dans un premier accompagnement de visite, on soit soutenu par les personnes mieux à même de formaliser les choses, pour qu'il y ait un outillage plus important, de façon à ce qu'ensuite les cartes puissent être complétées intelligemment. Alors que là on n'a pas pu y mettre grand chose. Et par exemple quand on nous a dit cette année « bon bah, puisque que vous aviez connu, découvert le site et que vous l'aviez visité avec le CAUE et que vous aviez fait une carte avec le CAUE, bah vous devez pouvoir dire qu'est-ce qu'il y a de remarquable ? qu'est-ce qu'il faut conserver ? »... bah non ! pas du tout ! pas du tout, on avait fait un travail beaucoup trop de découverte et très général sans repérage spécifique... sans approfondissement de questions sur un domaine ou sur un autre, bon ça n'a rien apporté.

14. Non, je ne crois pas qu'il y ait un quelconque impact. Non je... l'impact je pense que c'est leur satisfaction de nous avoir occupés. C'est à peu près tout.

15. Non. On a juste pris ou récupéré des photos... regardé effectivement des cartes anciennes, qui nous ont permis de comprendre l'implantation des activités ardoisières anciennes. Donc du coup, on a pu mieux se situer sur le territoire à travers quelques documents qui nous permettaient de voir où était située l'activité historiquement. On a eu l'occasion un tout petit peu quoi de regarder ça... c'est plutôt des documents historiques. C'est en terme cartographique, ça aurait été intéressant d'avoir des supports de type stratification historique, pour voir comment les choses ont évolué sur le territoire, parce qu'en fait on n'a pas eu un apport comme ça systématisé. Ça aurait été intéressant. Où est-ce qu'il y a eu de l'activité, plutôt à certains moments ou plutôt à d'autres ? Comment ça a évolué, en différentes étapes de l'histoire ? Ceux qui ont eu des lectures plus approfondies, personnelles ou une expérience ou une connaissance personnelle en ont une idée plus ou moins précise mais on ne peut pas dire que collectivement on a accédé comme ça à un travail, à des outils de connaissance cartographique, ou représentatifs systématisés.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Bah je connais les TIG parce qu'on en parle partout et que ça vient dans tous les milieux professionnels donc... les supports enfin l'outillage informatisé, la gestion informatisée de données envahit tous les domaines donc je connais. Dans le domaine géographique, non. J'en ai entendu parler mais j'en ai jamais vu. J'ai jamais vu comment ça fonctionnait donc... on a eu l'occasion de converser un peu là-dessus au moment où la demande était formulée effectivement à l'agglomération de pouvoir avoir ce type d'outillage pour... pouvoir mieux comprendre, mieux connaître le site. C'était proposé donc par Philippe Cayla, comme

connaisseur de l'intérêt de cet outil. Donc moi j'ai cru comprendre l'intérêt effectivement que ça pourrait avoir mais je ne le connais pas directement.

Savez-vous si la ville de Trélazé s'est équipée ?

Alors à ma connaissance la ville est équipée. Y'a l'informatique... et l'accès au réseau internet. En terme de SIG à ma connaissance, y'a un SIG à l'agglomération mais je ne pense pas que la ville soit outillée dans ce sens-là, je ne crois pas. Lorsqu'on en avait parlé avec Monsieur Bellanger, il avait dit non mais où est-ce qu'ils en sont maintenant, je n'en sais rien. Je crois qu'ils ont accès à l'outil de l'agglomération.

Il me semble que Trélazé, tout comme les autres communes membres de l'agglomération ont accès à un viewer qui lui permet de zoomer sur son territoire.

Par des extractions, que pour leur territoire...

17. Je crois que ça pourrait à condition d'être accompagnés, en terme d'apprentissage quoi. Je trouverais intéressant qu'il y ait un accès – directe j'imagine que ce serait bien difficile – mais en tous cas via les services municipaux pour présenter effectivement certains éléments. Ou pour que les habitants puissent venir enrichir donc ça suppose que les habitants connaissent et sachent ce qui peut être mis là-dedans et à quoi ça peut servir. Donc ça demanderait de l'information, quasiment de la formation de citoyens. Ça serait intégré dans une formation de citoyens comme on avait fait une formation sur la participation et bien s'il y avait eu la possibilité, ça aurait été bien d'y intégrer effectivement cette participation aux outils, qui peuvent contribuer à servir au débat et à la décision... Et nous avons rencontré monsieur Bellanger pour qu'il nous explique comment faut-il lire le PLU (rires) ? Et même ça il n'en a pas l'autorisation, alors (rires)... alors comment pouvons-nous imaginer (rires), que soit donné l'information aux habitants sur ce que pourrait être le SIG et comment ils pourraient en faire un bon usage, en tant que citoyens. Bon, on n'est pas à des années lumière mais on n'est pas à la veille non plus (rires)...

En guise de conclusion...

18. Bah... euh... maintenant, compte tenu de la posture des élus qui est de ne pas nous écouter, de faire la sourde-oreille, je pense qu'il faut que le groupe des ateliers de l'avenir ait une attitude un peu plus offensive, un peu plus questionnante publiquement, c'est-à-dire une apparition publique plus forte... pour mettre en discussion plus publiquement certaines questions... et être plus, se mettre en pression sur les élus pour les amener à accepter la discussion. Parce qu'ils sont dans une stratégie d'évitement. Parce que là actuellement ils sont dans une stratégie d'évitement, ils sont dans une stratégie qui est d'éviter la discussion avec les citoyens mobilisés. Donc que le groupe atelier de l'avenir soit plus offensif dans ce sens-là et puis atelier urbain, pfff... le caractère offensif du groupe atelier de l'avenir doit consister à faire qu'il y ait des réunions de l'atelier urbain. A mettre davantage le maire devant ses promesses, donc à le mettre en demeure d'organiser ces réunions et de la part du groupe à avoir une position plus d'interpellation des élus pour leur demander de s'investir davantage, de prendre position.

INTERVENANT F-T6

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Moi c'est ce que j'ai dit l'autre jour, moi ma motivation première c'est le site ardoisier, le patrimoine et Trélazé. Disons que dans l'ordre c'est la ville, le patrimoine et le site ardoisier qui est un des éléments forts du patrimoine trélazéen. J'ai été élue pour ça d'ailleurs. Puisque j'ai été élue à l'environnement et au tourisme. Donc moi c'est ce qui m'importe.

C'était déjà le cas il y a deux ans ?

Oui. Et je suis également la référente pour le Musée de l'Ardoise. Référente, désignée par le conseil d'administration et le bureau de l'association. Donc à ces deux titres là, je me dois d'assister aux réunions, même si elles sont houleuses, ça fait partie du métier.

2. Bah au départ c'était surtout les ateliers d'abord de l'avenir qui ont été mis en place en 2001. C'était surtout les paroles d'habitants qui devaient se réunir pour essayer de comprendre et essayer de faire l'inventaire des différentes choses qu'on pouvait organiser sur la ville. Et donc au départ quand l'idée est venue de parler du site ardoisier, j'avais trouvé ça vraiment très séduisant. En plus y'avait eu à la fin des deux jours, y'avait eu un genre de plan de travail de mis en place et le plan de travail était très bien élaboré, donc c'était très intéressant, ça correspondait vraiment à ce que je souhaitais, enfin parce que je voyais à l'époque j'étais pas élue. Et donc au départ ça a été très bien quoi, y'a eu beaucoup de choses de ... des idées de lancées, des choses de faites. C'était très bien. Les gens étaient motivés. Et c'est un atelier qui fonctionnait bien. Y'a eu des visites sur le site, y'a eu des visites sur le site, y'a eu des visites dans les différents espaces du patrimoine à Trélazé, notamment au Musée de l'Ardoise. Je les ai reçu au musée de l'ardoise pour leur présenter le travail, etc. On était vraiment dans la ligne de conduite qu'on s'était fixé en avril 2000, pendant les ateliers de l'avenir, la mise en place des ateliers de l'avenir. Alors après... Je sais pas comment vous dire ça... Vous savez y'a toujours dans les groupes des éléments qui sont plus ou moins difficiles ou qui ont plus ou moins des idées personnelles derrière la tête et je pense qu'il y a des personnes qui sont arrivées dans le groupe et à ce moment-là ça a un peu dévié quoi. Et je dirais que maintenant ça dévie complètement.

3. Alors je participe depuis avril 2000, la mise en place. C'était donc une opération qui s'appelait « Paroles d'habitants ». Là j'étais au titre... au titre du musée de l'ardoise en fait, de l'association des amis du musée de l'ardoise. Et depuis j'ai toujours participé. Alors pendant un moment à l'association du musée on avait désigné une autre personne et en fait l'autre personne a démissionné de ce poste-là, ne sachant pas trop justement où était sa place. Donc à partir de là on m'a désigné comme représentant de l'association dans le groupe de travail.

Participez-vous régulièrement aux réunions ?

Donc après j'ai été élue en mars 2001, donc là à partir de là j'ai continué à y aller mais peut-être... bon sauf quand j'ai des obligations municipales, c'est pour ça qu'on avait nommé

quelqu'un d'autre au musée pour que le musée soit vraiment présent. Mais autrement j'y vais depuis le début. Alors je participe à cet atelier de l'avenir sur le site ardoisier mais y'a un autre atelier de l'avenir sur la communication dans la ville et je participe aussi aux ateliers, j'y vais un peu moins souvent mais je participe quand même parce que à Trélazé on organise des enveloppes de quartiers. Ce sont des enveloppes, y'a trois quartiers différents sur la ville, y'a des enveloppes – alors je parle encore en francs, je suis terrible – 50 000 francs par quartier, vous ferez la conversion. 50 000 francs par quartier et ce sont les habitants qui choisissent quelque chose de particulier dans leur quartier et que la ville n'a pas l'habitude de faire. Exemple, une pendule auprès de la poste. Et à la suite de ça, cet atelier qui s'occupe de la communication, avait eu l'idée en 2003, en enveloppes de quartiers 2003, de mettre en place deux points Internet sur la ville pour que les gens puissent consulter, s'ils ont besoin d'une adresse, s'ils ont besoin d'un renseignement, s'ils cherchent... enfin quelque chose. Pas apprendre à se servir d'Internet mais l'utiliser comme un bottin. Donc voilà, c'est pour ça qu'ils m'avaient contacté, moi j'ai continué et les deux postes ont été mis en place. Un à la mairie, un à Ginette Leroux, le centre social.

4. Donc y'a les ateliers de l'avenir, y'a les enveloppes de quartiers. Il y a également les ateliers urbains, ça c'est pareil ce sont des ateliers qui sont mis en place avec la participation des habitants, des professionnels, des élus dans le cadre du renouvellement urbain par exemple ou sur des sujets, qui sont en partenariat avec la CAF aussi, sur des sujets bien précis comme par exemple un petit square de la petite enfance pour mettre des jeux, donc on fait une consultation, voilà. Et comme en ce moment à Trélazé on est en renouvellement urbain aux Plaines, donc les ateliers urbains, qui sont managés par Bruno Legendre, organisent des réunions pour tenir informés les habitants.

Donc il existe sur Trélazé deux ateliers urbains, site ardoisier et les Plaines ?

Alors y'a les ateliers de l'avenir, ça c'est la première chose et après des ateliers de l'avenir sont nés les ateliers urbains. Et le site ardoisier, ils sont de l'atelier de l'avenir.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Euh oui. Communication. Consultation. Ecoute. Lien social. Encore un ? Communication. Consultation. Ecoute. Lien social... y'en a sûrement plein mais c'est que ça ne me vient pas à l'idée... et je dirais, information, ce qui n'a rien à voir avec la communication. Donner une information, c'est peut-être, c'est communiquer mais c'est pas une communication. C'est pas un... pour moi je vois ça de façon différente. Donc donner l'information et ensuite on communique mais si on communique c'est qu'on est à plusieurs à communiquer et puis l'information c'est une personne, une information peut être donnée par une personne.

6. Le monde associatif, alors les associations sont très importantes mais l'individuel aussi parce que y'a des personnes qui viendront nous rencontrer en individuel, qui n'iront jamais s'inscrire dans une association. Et donc l'intérêt justement des ateliers qu'on a mis en place, c'est que dans les ateliers de l'avenir les gens se regroupent pour consulter ou pour donner une appréciation, alors que les ateliers urbains ils peuvent venir à titre personnel, beaucoup plus. C'est ce qui est souhaitable d'ailleurs, parce que sinon quand ce sont les associations,

quand ce ne sont que les associations, en fait c'est toujours les mêmes personnes. Parce que les gens qui s'inscrivent dans des associations, ce sont des gens qui sont habitués à parler, à participer, à aller à droite à gauche, à rencontrer d'autres personnes. Et vous avez des gens qui sont assez timides et qui n'iront même pas s'inscrire dans une association. Je crois que là par habitant c'est très intéressant aussi. C'est ce que l'on fait quand par exemple au niveau des services techniques de la ville, si on a un problème dans une rue par exemple, on va facilement voir l'habitant pour lui demander quel est son problème ou comment il voit les choses. Alors cela ne veut pas dire non plus qu'on accepte tout, mais il faut expliquer. Dans la six c'était les mots ? oui, je ne dirais pas explication, quel mot on peut trouver pour dire... bah si informer les gens en fait, information oui. Il ne fait pas rester sans réponse. Toute question doit avoir une réponse positive ou négative, je veux dire on ne peut pas dire oui à tout. Mais si on explique les choses. C'est pareil, à Trélazé si par exemple y'a un problème dans une rue y'a des gens qui nous écrivent, on va facilement inviter, envoyer une lettre individuelle à chaque habitant de la rue, en disant on va faire une réunion d'habitants. Et sans pour ça cibler une association ou quoi que ce soit qui les représentent. Ils viennent à titre individuel. On va refaire une place, on va inviter les habitants qui habitent autour de la place et leur présenter le projet. Ca c'est les ateliers urbains.

7. Alors le problème c'est que je pense que maintenant ils fonctionnent beaucoup plus en vase clos. De l'information au public... je dirais... pfff c'est compliqué. C'est pas compliqué mais... de l'information au public, au grand public je dirais pas forcément sauf des articles de journaux assassins.

Des articles assassins envers qui ?

Oui envers les élus, l'agglo, les élus... Autrement, si on fait des réunions, notamment aux journées du patrimoine, ils ont organisé des sorties sur le site. Ils avaient fait y'a deux ans je crois, vous étiez peut-être là d'ailleurs, ils avaient fait une soirée à la Maraîchère, depuis y'en n'a pas eu. Le problème c'est qu'on perd un temps fou avec des discussions comme l'autre fois avec la lettre qu'ils avaient reçu et un mot qu'ils ont mis dans tous les sens, dans tous les endroits de la phrase, bah...

Donc informés, plus ou moins et écoutés ?

Alors y'a des réunions qui ont été organisées avec l'agglo aussi. Il y a eu des réunions d'organisées. Ils étaient invités en tant qu'atelier de l'avenir, habitants.

Et selon vous ont-ils été écoutés ?

Bah...pfff... oui quelque part oui. Le problème c'est que... ça je... vous ne publierez pas ça... mais le problème c'est que quand ils sont entre eux comme l'autre soir, ils sont très vigoureux, ils sont très énergiques, ils sont remontés mais par contre quand il y a des élus ou quand il y a le maire, ils sont beaucoup moins virulents. Mais sinon si y'a eu des choses de faites quand même, faut être honnête. Oui oui, si si. Même y'a deux ans y'avait eu donc cette soirée-là, qui s'était finie pas très bien d'ailleurs. Ensuite aux journées du patrimoine ils organisent des circuits, c'est sûr qu'ils ont travaillé dans leur coin et donc on n'a pas pu faire quelque chose en commun.

En commun avec le musée de l'ardoise ou avec les élus ?

Bah oui, au début ils passaient sur le musée, sur le circuit, sur le site du musée même, qui est une propriété privée puisque c'est une association et moi je l'ai su vraiment au dernier moment, on ne m'a même pas prévenu. Alors vous savez au musée, y'a un conseil d'administration, moi je me pose des questions et après s'il y a un problème c'est moi qui doit gérer quoi. Mais c'était intéressant notamment parce que j'y suis allée à la visite, j'ai quand même participé. J'y suis allée dimanche matin faire une visite avec des membres des ateliers. C'était intéressant, ils ont fait du travail, ils ont fait du travail de recherche, etc.

Avez-vous un exemple de proposition faite par les habitants, prise en compte par les élus concernant la question du site ardoisier ?

De pris en compte ? Est-ce qu'il y a eu des propositions ? Bah oui par exemple, y'a Pierre Zerna qui a été sur le site avec un technicien des espaces verts de l'agglomération. Bon ils avaient vu qu'il y avait des endroits où il fallait quand même protéger, donc ça a été pris en compte. Mais le problème c'est qu'ils ne proposent pas vraiment, y'a pas de plan, un projet avec un plan, etc. et un calendrier. Tout ça ils ne prennent pas de décision là-dessus.

8. Bah déjà de nous rencontrer facilement, au lieu de venir à titre individuel, de nous rencontrer et puis de nous faire part de leurs souhaits, de leurs remarques. On en a besoin aussi. Oui c'est ça. Bon vous savez quand on est en groupe c'est toujours un peu plus facile quand même. C'est souvent les mêmes personnes qui prennent la parole mais ça c'est une question aussi, c'est pas facile en public de prendre la parole. Quand on fait les ateliers urbains par exemple par rapport à des quartiers, bah les gens sont très motivés, ceux qui viennent. Hier soir par exemple on avait une réunion pour la rénovation du quartier du bourg et notamment une rue et y'avait je sais pas 45 personnes, les gens étaient très très motivés. Ils donnaient des idées et finalement là y'a des choses qui ont été prises en compte. Parce que les architectes, c'est sur le plan mais après faut vivre dans l'espace.

Je n'ai pas le sentiment que le déroulement de l'atelier urbain site ardoisier reflète « l'ambiance positive et constructive » des autres ateliers urbains. A quoi cela est dû ?

Le problème c'est que c'est des problèmes administratifs aussi parce que... c'est donc l'agglomération qui est devenue propriétaire, donc ça a été long parce que les Ardoisières avaient un droit de jouissance. Pendant qu'il y avait le droit de jouissance on ne pouvait rien faire sur le site et puis le problème, y'a un problème de danger. Et donc par rapport à tout ça y'a eu des réticences politiques, parce que vous tombez dans un vieux fond ou je sais pas, bah qui est responsable ? C'est le président de l'agglomération et lui il ne voulait pas prendre ses responsabilités-là. Ce qu'il faut se dire c'est que ce site ardoisier avant c'était un endroit où on n'allait jamais. C'était fermé, y'avait des gardiens sur le site, ça appartenait aux Ardoisières, c'était une propriété privée, on n'y allait pas. Et du jour au lendemain plus propriété des Ardoisières, ouvert à tous, bon y'avait des garanties à prendre par rapport au danger. Et en fait cette attente des politiques a été prise comme un refus de dialogue et de coopération, ce qui n'était pas le cas. Et moi je leur ai expliqué 50 000 fois, de toute façon ils n'ont aucune confiance en moi, je vais vous dire franchement (rires).

Refus de dialogue et de coopération mais pensez-vous réellement que les élus de l'agglomération montrent réellement de l'intérêt pour ce groupe d'habitants ? En se déplaçant dans leurs locaux par exemple.

Ca a été fait mais le problème c'est qu'ils doivent se déplacer et ils n'invitent que les ateliers de l'avenir. Ils se déplacent ça c'est sûr. Non non il ne faut pas dire ça, je veux dire, c'est ce que je disais l'autre fois d'ailleurs, l'agglo est très intéressée par le site. Les techniciens sont vraiment très intéressés par le site. Et je le répète, si l'agglo n'avait pas acheté les ardoisières, ça aurait été vendu par petits bouts et qu'est-ce que ça serait devenu ? Parce que vous savez des grands trous où y'a rien dedans, c'est pratique. C'est vrai que ça a été long mais bon c'étaient des problèmes administratifs et en fait tout ça ça a été perçu comme une incompréhension, ça a été perçu comme un refus de concertation alors que... moi j'allais aux réunions à l'agglo, je fais partie de la commission espaces verts, qui gère justement le site ardoisier, je peux vous dire que ça a été long ! Donc là maintenant tous les problèmes juridiques, tout ça c'est terminé, que depuis le mois d'avril... donc tant que... vous savez c'est comme une maison, c'est pas parce que vous avez signé un compromis chez le notaire que la maison elle vous appartient et que vous pouvez casser les murs. Il faut attendre qu'il y ait une signature définitive. Donc là la signature définitive elle n'a été faite qu'en avril. Alors évidemment pendant ce temps-là ils avaient travaillé en amont, ce qui était très bien amis c'était au moment où il y avait la signature définitive qu'on aurait dû présenter - je dis on parce que j'en fais partie aussi, qu'on aurait dû présenter un projet plus concret que ça. Et l'agglo nous a reçu une fois à Angers et une fois ici à la mairie de Trélazé. Et y'a une autre réunion de prévue, là c'était fin novembre, ça va peut-être être mi-décembre j'en sais rien, on a des agendas tellement chargés... Y'a pas de mauvaise... y'a pas de loup quoi, je veux dire, y'a pas de mauvaise foie derrière ça. C'est une suite logique par rapport à un processus administratif. Mais eux ils ont pris ça au départ comme une brimade, ils pensent que tout est décidé, calculé et tout alors que c'est pas vrai. Pour l'instant ils ne savent même pas trop je pense ce qu'ils vont faire sur le site. Y'a deux sites, y'a le site Aubinière, vous étiez peut-être là quand j'en ai parlé, y'a le site Aubinière-Brémandière où y'a les deux grands vieux fonds. Onc y'a les vieux fonds, ici vous avez la pénétrante, ici vous avez un boulevard qui s'appelle Bahonneau qui s'en va sur Saint-Barthélémy et puis de l'autre côté de ce grand boulevard vous avez les Grands Carreaux et les Grands Carreaux c'est le site où y'a tous les bâtiments, les machineries, enfin c'est le site le plus dangereux parce qu'il y a énormément de bâtiments et ils sont dans des états épouvantables. Parce que c'est pareil, soit on attend à discuter, on attend, on attend, on attend et puis finalement les bâtiments ils tombent et eux n'attendent pas et ça va vite une fois que c'est commencé. Donc toute cette partie-là, c'est la partie où il y a les bâtiments, les machineries, etc. et tout ça ils veulent le protéger parce que c'est vraiment très dangereux. Donc ils veulent le protéger, donc ils vont mettre des barrières, ils vont fermer ce site-là. Donc ce site-là, en attendant, ils prévoient aussi de faire passer la Loire à Vélo, donc vous n'allez pas faire passer la Loire à Vélo au milieu de bâtiments tout défoncés, des toitures, faut quand même que ce soit correct sinon... et donc ça ça va être fermé en attendant et ils vont faire un projet là-dessus pour essayer de gérer cet espace. Par contre, celui qui est le long de la pénétrante, où y'a les deux vieux fonds, ici vous avez un chemin piéton, un chemin de randonnée qu'on

a mis en place, là vous pouvez y aller tranquillement y'a aucun danger. Ca c'est le site de balade quoi.

Comment se sont déroulées les réunions organisées par l'agglomération ?

La première ça c'est pas trop bien passé, mais enfin bon quand même. Ils ont pris note de tout ce qui a été dit et ils avaient prévu de se réunir, c'était en octobre je crois ici à la mairie de Trélazé. Donc bah l'agglomération a dit ce qu'elle souhaitait faire sur son terrain. C'est quand même son terrain (rires), c'est quand même son domaine et bon apparemment tout le monde n'était pas d'accord, il fallait qu'ils discutent, qu'ils réfléchissent à tout ça et y'avait donc une autre réunion de prévue en fin d'année, là je ne sais pas quand est-ce qu'elle va avoir lieu.

Avez-vous ressenti la volonté des élus de l'agglomération d'impliquer les habitants dans ce projet ?

Bah oui ils sont venus déjà faire la réunion à la mairie de Trélazé, donc ils les ont écoutés.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Je pense que les trélazéens, l'évolution des trélazéens en fait c'est toutes les réunions publiques, c'est toutes les réunions auxquelles on les convie, c'est toutes les manifestations où on invite les habitants. Là-dessus y'a une évolution bien sûr et heureusement. Par contre les ateliers urbains, les ateliers de l'avenir je sais pas. Ateliers de l'avenir, je sais pas parce qu'en fait y'avait beaucoup plus de groupes au départ et y'en a plus que deux. On retrouve un peu les mêmes personnes, c'est ça aussi. Et là les ateliers de l'avenir vont être justement relancés pour essayer de relancer et de remettre des groupes en place.

Spécifiquement sur la problématique du site ardoisier, avez-vous senti une évolution ?

Moi j'ai pas senti que le trélazéen lambda il était vraiment motivé. Je sais pas s'il y a des raisons, bon y'a des gens qui viennent bien sûr mais est-ce qu'ils s'impliquent plus ? je sais pas, je sais pas là-dessus. Je sais pas parce que je vois que le groupe il se désagrège quand même, y'a des gens qui venaient qui ne viennent plus.

10. Moi je pense que les ateliers urbains... les ateliers urbains certainement par rapport aux projets qu'il y a sur la ville ont été sûrement plus... actifs. Mais vous savez les gens ils attendent beaucoup en fait, ce n'est pas forcément les habitants qui vont venir donner des idées et puis je crois que nous on est élu aussi pour ça, on n'est pas élu... je crois qu'on est élu pour ça pour manager aussi un peu et... enfin manager c'est au bon sens du terme et je pense que les ateliers urbains par exemple cet été ont mis en place certaines actions pour motiver et mobiliser les gens du quartier des Plaines par rapport à la transformation de leur quartier et y'a eu des actions qui ont été faites et moi qui suis de Trélazé, je connais bien l'histoire de la ville, bah moi j'ai trouvé ça formidable parce que par exemple on s'est dit que pour – parce que c'est vrai que voir un plan le long d'un mur c'est vrai que pour les gens qui ne sont pas du tout initiés, c'est très difficile. Donc on s'est dit faut faire du concret. Moi j'ai pensé qu'on pouvait, avant la démolition de la tour, on pouvait faire une exposition et

demander aux gens de chercher dans leurs archives, dans leurs photos, dans leurs documents, s'ils n'avaient pas des choses qui existaient sur le quartier. A partir de là on fait une exposition et à partir de là ça nous faisait un lien pour aller vers l'avenir et en parlant de « comment leur quartier allait devenir ». Ca a très bien marché, on a même fait un pique-nique aux Plaines, qui l'eut cru. On a fait un pique-nique aux Plaines, tout le monde a mangé ensemble, c'était super bien, y'avait de la musique, on a passé des petits films du quartier qui avaient été fait lors d'une inauguration. A la suite de ça, moi je dis « ce qui serait bien c'est d'avoir une tente qu'on peut mettre sur le marché et présenter la maquette sur le marché ». On sait que les gens ils ne vont pas venir, ils ne vont pas pousser la porte pour venir voir la maquette. Donc c'est à nous, puisqu'on est élu, c'est pour ça, c'est à nous de faire quelque chose, donc on a présenté la maquette sur le marché, ça continue d'ailleurs je crois et comme ça les gens en passant ils peuvent demander un renseignement parce qu'on va vers eux. Et troisième chose, comme il y a des bâtiments qui vont être abattus, que des constructions nouvelles vont commencer, que le centre commercial sera fini au mois de janvier, etc., etc., bah j'ai pensé de faire des randonnées de quartier, pour dire « bah voyez ce sont ces bâtiments-là qui tombent », parce que les gens on leur dit c'est le A et puis ils vont dire « non non c'est le B », bah non c'est le A qui va tomber mais on leur a assuré que c'était le B et ils habitent justement dans le B, vous voyez un petit peu quoi. Et donc on a dit « on va faire des randonnées de quartier, on va dire c'est celui-là qui tombe », ce ne sera plus un plan, c'est celui-là qui tombe, c'est celui-là qui reste. Ca aussi ça a été intéressant. Là on le fait sur les quartiers parce que les gens étaient inquiets, c'est normal, je les comprend aussi. Ca fait 30 ans qu'ils habitent là. « Où est-ce qu'on va aller faire nos courses ? C'est pareil, le centre commercial il va être loin pour aller faire nos courses ». Donc un jour j'ai pris mon podomètre et j'ai dit « je vais aller voir si ça fait vraiment loin », en fait y'a 350 mètres et pour les gens c'était le bout du monde. Quand on leur a dit 350 mètres, « oh bah non non », on y a été sur le circuit.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Moi j'avais trouvé ça bien, c'était intéressant. Au CAUE ce sont des gens très sérieux, qui travaillent parfaitement bien, avec qui on a l'habitude de travailler ici à la ville. C'est pareil on les voit plus eux.

Pour quelle raison ?

Ah ça je sais pas. Moi vous savez dans l'atelier site ardoisier, je ne suis qu'une participante qui prend les coups mais qu'une participante. Moi je suis pas décisionnaire.

12. Photo aérienne c'est très difficile. Je ne sais pas ce que vous en avez pensé mais je trouve que les photos aériennes c'est très difficile. Mettez-vous à la place de la personne qui va voir, qui va regarder. C'est important. Oui pour moi c'est difficile. Je parle généralement quoi, moi je dis que c'est difficile. Un plan c'est pas facile à lire. C'est ce que je vous expliquais tout à l'heure. Moi je me mets à la place des gens...

En quoi c'est difficilement accessible ?

Parce que c'est confus et peut-être parce que les présentations – je dis pas du site ardoisier mais je dis en général – quand il y a un plan, les gens ils connaissent tellement bien le plan que, déjà au départ ils vous repèrent pas, ils vous disent pas « vous êtes ici », voilà et y'a peut-être au départ une mauvaise communication, une mauvaise interprétation.

Que changeriez-vous pour que le travail de cartographie participative soit accessible à tous ?

C'est le CAUE qui avait fait. Les noms... maintenant j'ai l'habitude mais moi j'ai pas toujours été élue municipale non plus et... (*Arlette Avrillon regarde la synthèse des carnets d'inventaire*) alors déjà là on ne sait pas trop où on est. Y'a pas de repère. C'est-à-dire que là je vois bien que ce sont les deux vieux fonds de l'Aubinière et de la Brémandière, c'est ce dont on parlait... alors là y'a un nom c'est « Le Lapin » mais personne ne connaît en fait, si vous n'êtes pas de Trélazé, Le Lapin personne ne connaît ça, c'est un ruisseau qui est alimenté par l'eau de pompage des Ardoisières. En dehors de ça, parce que à la longue je connais mais pour se situer sur cette carte-là et savoir où on est sur Trélazé, bah moi je dirais que c'est presque impossible. Y'a pas de nom... oui bah c'est ça, manque d'indications. Faut commencer par un plan général de la ville et dire « voilà, on zoome », maintenant avec tous les outils qu'il faut pour travailler quand même, commencer par faire une présentation générale avec un plan général de la ville et ensuite dire « bon bah voilà on zoome et c'est sur cette partie-là qu'on travaille ». Et à partir de là on met un nom, on dit « ici vous êtes à L'Aubinière, ça c'est le village de L'Aubinière ». Et bah celui qui se retrouve là, il a de la chance. Vous présentez ça en réunion publique, les gens ils ne s'y retrouvent pas là-dedans c'est clair.

C'est pourtant ce qui a été présenté à la réunion publique en février 2002.

Bah oui mais... donc ça c'est zappé. Ils regardent parce que bon ils écoutent et puis après y'a le déroulement de la réunion donc c'est bien mais c'est zappé ça. Oui ça c'est L'Aubinière-La Brémandière, les deux vieux fonds, là c'est la Gravelle... Là c'est le village de la Roë et là on est au rond-point des Ardoisières je pense. Vous n'avez aucune indication. (Je lui propose une autre carte issue du travail de cartographie). *Les couleurs ça vous parle ?* Oui les couleurs c'est pas mal, sauf qu'il faut que la légende soit bien... là on n'a plus de légende déjà. Ah si elle est là la légende mais c'est pas simple. Alors ça c'est encore pire. Parce que là on trouve, alors c'est toujours la même chose sur ce genre de plan, c'est que par rapport aux couleurs on zone. On sait bien que là c'est jaune donc y'avait patrimoine ardoisier industriel, sauf qu'on ne sait plus dans quel quartier on est. Parce que les villes elles changent beaucoup quand même, donc la base elle est toujours la même c'est sûr mais après y'a de nouvelles voies, des nouveaux circuits et des nouveaux bâtiments, des nouveaux lotissements... (*Arlette Avrillon se penche sur une autre carte*). Et ça c'est le contexte urbain. Donc ça c'est toute la zone d'habitat, la zone d'activité, d'accord... zone de développement urbain et activités. Donc là on est dans le bourg de Trélazé si je comprend bien. Là c'est Bhonneur... et là ça doit être la ligne de chemin de fer, bah non pourtant elle n'est pas si loin que ça. Ah si. Bah non c'est pas possible. Donc là c'est Grands carreaux ça alors ? Voyez comme c'est difficile ! (*Arlette Avrillon feuillette les documents*)

cartographiques) Oui c'est ça on retrouve la même chose ici. Déjà celui-ci il n'y a pas la même configuration que celui-là.

C'est pas la même échelle.

Pas pareil. Non et puis même là vous avez des éléments que vous avez là-dessus, que vous n'avez pas là. Ce ne sont pas les trois mêmes quoi. Donc c'est cette partie-là que je disais qui était beaucoup plus, la partie loisirs. Cette partie-là. Par contre la partie Grands Carreaux, c'est donc celle-ci. Ca c'est Bahonneau ou alors... oui ça doit être Bahonneau, donc cette partie-là elle est beaucoup plus sensible en fait des Ardoisières.

13. Oui je pense que les élus de l'agglo et notamment parce qu'on parle que de l'agglo mais y'a la SARA aussi, la SARA qui est donc, c'est eux qui gèrent les travaux, enfin qui sont maître d'ouvrage en fait c'est ça. Donc la SARA oui. Madame Bellay qui est responsable du site ardoisier, est beaucoup à l'écoute et a participé à beaucoup de sorties sur le site avec des professionnels, avec des gens qui connaissaient le site, des anciens habitants etc.

Donc ça a réellement contribué à faire avancer les échanges concernant l'avenir du site ?

A l'agglo ? A la SARA ? Moi je pense. Peut-être pas dans le sens qu'ils voudraient mais moi je le pense quand même.

Et dans quel sens ?

Je ne sais pas ce qu'ils veulent. C'est compliqué. Je sais pas mais ça a quand même fait avancer les choses parce qu'ils ne connaissaient pas du tout le site avant. Déjà. Déjà. Vous y êtes allée sur le site ? Bah vous avez vu c'est quand même particulier, c'est très atypique. Et si on ne connaît pas l'histoire, on ne connaît pas le site. Alors il faut aussi connaître l'histoire.

14. La dernière réunion qu'on a faite, donc celle où vous étiez là, moi j'ai bien dit qu'on n'avait pas vraiment de projet, qu'est-ce qu'on allait présenter à la prochaine réunion avec l'agglo. C'est pour ça que Pierre Zerna avait dit « bon bah on viendra avec des documents ». Parce qu'on fait des réunions pour mettre des projets en place, on n'a pas de document. Pas de carte, rien. Donc Pierre Zerna avait émis l'idée de faire cette réunion mardi dernier... lundi pardon, pour venir avec les plans etc. et dire « bon bah voilà on réfléchit à ça, on réfléchit à ça ». Moi je suis pas étonnée que la réunion n'ait pas eu lieu entre nous.

Et concernant la démarche participative du quartier des Plaines ?

Ah oui alors là ça marche très bien. Y'a une maquette surtout. La maquette est très bien.

Une maquette en 3D ?

Oui et ce sont des enfants qui l'ont faite, réactualisée après par des architectes, suivant l'avancement des travaux. Alors la maquette a été, elle est exposée d'ailleurs au Centre Ginette Leroux, si vous avez l'occasion vous pouvez aller la voir et puis autrement l'exposition sur l'histoire du quartier est toujours à Ginette Leroux et puis bah tous les plans, parce que quand on fait des réunions publiques dans le cadre des ateliers urbains,

qu'on invite la population, les architectes, les paysagistes, les urbanistes, ils viennent de Paris et ils discutent avec les gens, avec les habitants.

15. Non je pense que ça aide quand même, ça aide. Et puis ça fait voir aussi, ça permet de voir que quand même on est à l'écoute. Y'a eu des modifications de faites suite à des remarques de habitants.

Par exemple ?

Par exemple y'a deux écoles qui vont être construites, y'en a une d'ailleurs qui est construite c'est la maternelle et puis un peu plus loin y'a un primaire. Donc par exemple un chemin des écoles entre les deux pour que les mamans elles puissent aller à pieds tranquillement chercher les enfants, de la maternelle au primaire ou vice-versa. Au départ il était prévu une cantine pour les deux écoles et les mamans, les parents d'élèves ont souhaité avoir une cantine par école et ça a été fait. Là par exemple hier, c'est des petites bricoles mais vous savez les gens y sont très attachés, c'était sur l'histoire des barrières, enfin des clôtures devant leurs maisons, elles devaient être à 1m20 et eux trouvent qu'1m20 c'est pas suffisant et ils veulent 1m60. Donc y'a eu discussion et apparemment ça va passer à 1m60. C'est des détails que je vous donne, y'en aurait plein mais bon, c'est des exemples. Je sais pas comment ça se passe dans les autres villes mais... De toute façon y'a une loi, la loi sur la démocratie locale... participative, démocratie participative je veux dire, qui doit dater de 92 je crois. Je dois l'avoir quelque part cette loi-là mais la démocratie participative, bon bah y'a une loi, faut appliquer la loi et le maire a été élu en 95 et dès 96, parce que bon en 95 c'était juste, dès 96 il a mis en place le conseil des sages, le conseil des enfants et là en janvier dernier on a mis en place le conseil consultatif des trélazéens étrangers. Des gens qui n'ont pas la nationalité française mais qui vivent sur la ville et qui ont le droit d'être au courant comme tout le monde, puisqu'ils participent aussi à la vie locale.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Les SIG dont vous voulez parler ? On l'a ici. Et on travaille avec bien sûr oui. Alors le service technique, le service du cadastre bien sûr, les services techniques et puis y'a même la personne qui travaille à l'état civil, enfin le recensement des choses comme ça, elle travaille dessus aussi. Le SIG c'est formidable ; On a un quartier, j'ai pas d'exemple là parce que j'ai pas de dossier mais on a par exemple un quartier où y'a un problème, bah on zoome le quartier, on sort le SIG, c'est formidable. Même pour la présentation au public, ils ont leur quartier, ils l'ont immédiatement sous les yeux.

Depuis quelle année Trélazé dispose-t-elle d'un SIG ?

Ici ? Avant 2001, parce que moi j'ai été élue en 2001, ils l'avaient déjà.

17. Le SIG ? Non parce que moi je pense que... enfin c'est pas un non catégorique, je suis nuancée. Parce que je pense que la population, y'a tous les niveaux dans la population. Vous avez des gens qui vont surfer sur Internet, qui vont être des experts et puis d'autres qui n'ont jamais touché ni ouvert un ordinateur et qui le feront jamais. Donc nous il faut qu'on

soit à l'écoute de toute la population. Donc il faut qu'on reste dans des choses où tout le monde peut être attentif et tout le monde peut être intéressé. Ceci dit, je ne dis pas qu'il faut pas se servir des nouvelles technologies, au contraire. Bien au contraire. On s'en sert notamment quand il y a des présentations dans les quartiers, on se sert de l'informatique maintenant. On présente tout avec vidéoprojecteur. Les plans sont sur vidéoprojecteur, sur Cd-Rom et on présente ça à la population. On peut cliquer... L'autre jour on a fait une réunion inter-conseils, c'est-à-dire que tous les conseils se réunissent pour présenter le projet, pour expliquer vraiment ce qu'est le projet des Plaines, parce que c'est un gros chantier. Donc Bruno Legendre était là et il manie ça avec beaucoup de dextérité. Donc lui il nous a présenté tout ça, si on avait un retour à faire en arrière il cliquait, on retournait sur un autre plan. Non non c'est vraiment très bien. Mais il faut qu'on s'adapte à toute la population. Ceci dit, ça pour les réunions c'est bien parce que les gens voient ce qu'on fait. On va leur faire voir une photo, on va leur faire voir un petit plan sans trop les embrouiller, ils voient la même chose en même temps, donc y'a une discussion qui peut s'installer, c'est très bien. Par exemple ce soir on va parler du budget au bureau municipal, eh bien le budget il est projeté sur écran et tout le monde suit la ligne en même temps. Autrement si on a chacun notre papier, le temps qu'on retrouve la ligne qui correspond, c'est pas simple.

En guise de conclusion...

18. J'aime bien le « Améliorer le dialogue avec les élus » (rires). Moi je dirais que le dialogue avec les élus, il existe. On peut toujours tout améliorer. Le dialogue il existe, le maire reçoit les habitants ou les ateliers de l'avenir ou les ateliers urbains ou l'habitant d'un quartier dès qu'il y a une demande. Là-dessus y'a aucune réticence. Il reçoit tous les samedis matin sans rendez-vous. Il suffit que les gens attendent un peu et puis le maire les reçoit et il est attentif à toutes les remarques et à toutes les questions qu'on peut lui poser et dieu sait si elles sont nombreuses. Alors moi, atelier de l'avenir / atelier urbain c'est le dialogue avec les habitants. Donc dialogue avec les habitants et pas simplement que pour quelques habitants. Faut pas que ça deviennent un monopole, il ne faut surtout pas que ça devienne un débat politique parallèle. Surtout qu'il y a des habitants qui font partie de ces ateliers et qui sont de toute bonne foi. C'est un phénomène de groupe. Voilà moi je pense qu'à Trélazé, je pense qu'au niveau de la participation, de la démocratie, je pense que y'a pas... je dis pas qu'on est les meilleurs mais on n'est pas les plus mauvais. Ça c'est une chose. Moi je fais pas de politique, je suis élue à Trélazé d'abord parce qu'on me l'a demandé et puis deuxièmement parce que moi ce qui m'intéresse c'est la ville, le patrimoine justement, notamment le site ardoisier parce que c'est quelque chose de... je dirais que c'est affectif. Si je m'occupe aussi du musée de l'ardoise c'est aussi affectif, c'est que j'ai envie de défendre ces idées-là, préserver un patrimoine, préserver une identité de ville, préserver une mémoire ardoisière, une mémoire ouvrière. Ma famille moi a travaillé aux Ardoisières et j'ai été bercée là-dedans mais je n'ai aucune ambition ni politique ni quoi que ce soit là-dedans. Je suis peut-être un petit peu naïve, c'est pas grave. Au départ les ateliers de l'avenir c'était ça en fait, c'était l'utopie. Et quand on avait eu la consultante qui était venue nous faire cette réunion, elle parlait que de ça, que d'utopie et c'est à partir d'utopies qu'on a réussi à mettre en place des ateliers qui étaient tout à fait possibles. L'utopie amène parfois à des

réalités. Donc moi je suis assez confiante, je pense qu'il y aura obligatoirement de la concertation parce que quoiqu'on en dise le maire y tient. Donc y'aura de la concertation et y'aura du dialogue. Je pense qu'on va avec les ateliers sur le site ardoisier, on ira vers des réunions publiques même. Les ateliers de l'avenir et les ateliers urbains c'est un complément, c'est une consultation que l'on prend auprès des habitants mais y'a quand même quelque chose qu'il faut dire pour un peu conclure c'est que y'a des gens qui sont élus, élus par la population. Quand le maire a présenté sa liste en 2001, il a quand même été élu lui et sa liste à 70%. Donc c'est quand même un score très intéressant, c'est donc que les gens étaient contents. En dehors de ça si y'a des élus, les élus sont là pour prendre des décisions, quelles qu'elles soient. Pas forcément bonnes attention je dis pas ça mais prendre des décisions. Donc après réflexion, après consultation, après dialogue, après communication, après rencontre, eh bien l'élus en dernier lieu, l'élus doit prendre une décision. Voilà, sinon on demande à être sur des listes et puis on se fait élire aux municipales et puis comme ça au moins on est dans l'épique décisionnaire.

INTERVENANT F-T7 (NON ENREGISTRE)

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Atelier de l'avenir = participation des habitants à différents projets. Centres d'intérêt différents : concertation sur le quartier des Plaines, pour des écoles plus attrayantes, des commerces plus vivants (Léo Lagrange). Une participation active a des effets sur les chantiers (centre commercial en train de se créer / projets sur le point d'aboutir) mais problème de gestion. Atelier urbain site ardoisier : pourrait devenir une association (vie autonome) mais ce n'est pas le cas. Consistance officielle pour que ça perdure. Appui du CAUE, aide des techniciens à leur demande, poste adulte-relais. Quand il y a des problèmes spécifiques, appel à des cabinets extérieurs. Ce n'est pas un domaine facile. Face à des populations en situation de précarité, il faut arriver à se projeter dans l'avenir. Mais poids du quotidien. Différents niveaux de satisfaction et d'insatisfaction. La participation quand elle est en amont, on a moins de problèmes dans ce cas. Travail sur les écoles, un centre commercial, la résidentialisation pour une meilleure appropriation des espaces. Concernant les espaces privés, on n'a pas eu une participation énorme : les gens ont peur de mal parler, d'être piégés. Trouver de nouvelles formes de participation. Ex : Organisation de journées en mai-juin 2004 : pique-nique + exposition d'une maquette du projet des Plaines. On a eu des demandes d'explications. Quand on organise des réunions plus formelles, souvent phagocytées par des minorités gênantes. Partie de la population qui n'est pas en association, minorité agissante.

2. Le site ardoisier est la possession de l'agglomération. Achat dans son intégralité. Pression de la part du maire, pas totalement maître. L'agglomération a plus de moyens que nous. Selon les documents européens, la reconquête de friches industrielles peut être financée par le FEDER. J'avais l'accord du département. Mais intervention de minorités agissantes, étude à refaire. Les choses avancent. Concertation entre l'agglomération et la DRAC. Liste de bâtiments à protéger et démolir. Constitution d'un comité restreint : rajout de bâtiments,

volonté de sauver l'ancien siège. Les techniciens et l'atelier urbain se sont mis d'accord sur la liste. Présentation de cela à l'ensemble de la population en mai prochain. Monsieur Gascoing, vice-président de l'agglomération m'a fait remarquer alors que des dotations budgétaires n'étaient pas utilisées. Deux personnes ont été recrutées pour l'entretien du site. Il faut trouver un consensus avec l'atelier urbain pour protéger le site et en faire quelque chose. Faire vivre le lieu ou détérioration du site.

3. Réunions un peu dures, cristallisation politique : des personnes de l'atelier urbain n'ont pas seulement des vues sur le site. 4-5 personnes représentent-elles la population ? Un géographe, un botaniste participent de façon sincère mais veulent en faire un Puy du Fou. Excès mais ils agissent avec leurs tripes. Ils pensent qu'il y a des projets mais qu'on ne veut pas le dire. En dehors de la protection du site, on souhaite en faire un lieu ouvert à la population extérieure. Il faut reconfigurer le musée en vaste musée de l'Ardoise, avoir un cheminement.

Le véritable problème : le site et ses atouts (végétal), l'eau et la vigne, la Loire (Patrimoine de l'UNESCO), le schiste → volonté de faire le Parc du Végétal dans le coin. Le choix s'est fait finalement de l'autre côté. Au Conseil Général, véritable surprise de ma part, je me suis fait assassiner sur les zones de danger du site (DRIRE). Je soupçonne que les Ardoisières, ayant peur qu'on mette la main dessus, ont donné une vision apocalyptique du site. Il faut engager un processus avec la DRIRE. Principe de précaution. Les Ardoisières auraient été un allié. Processus de réunion relativement long.

Seule possibilité : de l'activité tertiaire aux Grands Carreaux (cf. Saint-Nazaire). Pas de réunion avec l'atelier urbain, nous voulions avant cela avoir des contacts avec la DRAC pour trouver un accord et apporter un dossier avec des choses positives. Réalisation d'une étude par un cabinet de Grenoble : ces anglo-saxons sont des spécialistes de la reconquête de friches en Angleterre et en Allemagne. Le fait que le site se trouve au cœur de l'agglomération est une spécificité. Ils nous ont proposé un schéma d'intention. Ensuite il y a eu la mission de la SARA, qui a refait la même chose.

Par ailleurs, j'avais des contacts avec Décathlon, projet d'allier mémoire ouvrière et sport, détente, forme sur un même site. Projets positifs et non statiques. Mais c'est un peu long. Rien ne se fait, l'impression extérieure qu'on s'en désintéresse mais ce n'est pas le cas. Les élus de l'agglomération repartent en courant du site lorsqu'ils le visitent. Volonté de préserver le puits Effel et sa machinerie.

4. Il ne faut pas duper les gens. Il y a des gens qui décident, on est élu pour ça, ce ne sont pas les habitants. Faire une synthèse des demandes, pas facile. Dans le quartier des Plaines, à la place de l'ancienne ligne de chemin de fer faire un chemin piétonnier : avis divers, pas facile de trouver une écoute. Prise en compte dans le cadre d'un intérêt général. Ça permet d'éviter un certain nombre d'erreurs. C'est un contre-poids face aux techniciens et aux élus. Ça fait évoluer les choses ; il faut discuter avec les gens : on a peut-être dit aux gens, vous allez décider ! prendre du recul. Meilleur exemple : Projet de rénovation de l'Hôtel de Ville. Pétition contre le projet, aujourd'hui appropriation du bâtiment rénové. Certaine fierté, demande de visites. Le préfet « ce sont les électeurs qui trancheront ». Travail en amont. Faire attention dans ce qu'on fait.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. J'espère que non ! Il y a des leaders d'opinion dans les associations. Il faut aller plus loin, chercher les gens individuellement . Il faut trouver des nouvelles formes d'expression. Moi je reçois toute la semaine et le samedi sans RDV. Ils viennent s'exprimer.

6. Informés oui ! Ils pensent qu'il y a autre chose mais c'est faux ! Ils sont écoutés ! On prend en compte un certain nombre de choses.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Très honnêtement je ne sais pas. Peut-être que la réunion publique a joué un rôle dans ce sens. Le site reste un tabou, il est visité positivement mais aussi négativement (vandalisme).

10. Les Trélazéens s'identifient, y compris en dehors des personnes qui participent. La ville est façonnée dans sa géographie et sa mentalité par l'ardoise. C'est une entité à part.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Le CAUE et les techniciens de l'agglomération maîtrisent le dossier. Viscéralement attachés au site. Rôle important. Démarche intéressante mais poids de l'agglomération. Rivalité pas très saine.

12. Vues, photos. Repérage par rapport aux points. Documents produits par les techniciens. Les trélazéens connaissent le site . Utilisation des photos pour se repérer, s'approprier le site. Avoir un schéma d'ensemble : positionner tous les lieux (inventaire). Présenter quelque chose de plus dynamique. Sont allés plus loin.

13. Non. Les élus de l'agglomération sont éloignés. Mais ils sont en train de se rapprocher. Un peu isolés jusqu'à présent (craintes). Visite du site en hélico : déséance, impression de tremblement de terre. Si les élus connaissaient le montant des travaux, ils prendraient la fuite. Il faut remettre en état 50 à 60 bâtiments. La plupart des chevalements seront conservés. Il faut attendre que tout cela soit validé.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

14. Site Internet. Projet MELISA à l'échelle du département. / Imagerie médicale/ Wi-Fi/ SIG

15. Atelier de l'Avenir : communication (2 ordinateurs à disposition des habitants à la mairie + centre Ginette Leroux). 1 cybercentre. Le site Internet est pas mal visité, les gens nous envoient des mails. La commune a un retard assez sensible, il faut faire des efforts à ce niveau pour les enfants : équiper les écoles, doubler le parc informatique. Evolution qui

viendra par les enfants. Le renouvellement urbain : Bruno Legendre, projet du Mont Saint-Michel. Monsieur Bellanger : dossier monté, en cours, il faut faire face. Question de génération. Opération considérée comme remarquable. Mise à jour, présentation. On n'a pas ça. Cap à franchir. Audit : quelques fois les gens sont débordés. Evolution à toute vitesse.

En guise de conclusion

Il faut élargir les interlocuteurs, limités en nombre aujourd'hui. Présenter une information n'est pas forcément facile. Il faut présenter des choses et dire aux gens « vous pouvez être acteur avec ! ». Les guerres de tranchées, ça n'intéresse plus les gens, désaffection. Bagarre Agglomération – SARA : reprise en main. L'espoir : nous avons passé la période la plus difficile. Projets et développement : intéresser plus les gens. L'inventaire n'est pas très mobilisateur. Par ailleurs, l'opération renouvellement urbain était de taille et nous a pris beaucoup de temps alors que nous sommes une petite structure. Acquisition du site : prise de bec avec Jean Monnier en décembre. A la surprise générale, en février, acquisition par l'agglomération. Nous n'avions pas vraiment de contacts. Jean Monnier a soutenu la candidature des Ponts-de Cé pour le Parc du Végétal mais il s'est retrouvé en minorité car avait annoncé son départ, plus de pouvoir. Antonini a choisi Angers-Avrillé. Le site est immense, il y a beaucoup d'argent à mettre. Image du site qui fait peur, Trélazé dérange.

INTERVENANT F-T8

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1.2.3.4. La SARA a été missionnée par voie de mandat sur le site des Ardoisières en 2003 je crois... juin 2002 je dirais peut-être, pour une bonne année d'étude sur ce site, donc qui venait d'être acquis pour 170 hectares par la collectivité, Angers agglomération. Bon notre travail était de rassembler toute l'analyse du site et de développer la connaissance du site sur plein de critères, donc paysager, végétal, topographique, bon tout un recueil très géographique de la chose et évidemment de faire ce travail avec une identification d'acteurs susceptibles de verser au diagnostic leurs connaissances en fonction de leurs différentes compétences. Donc nous très très vite au départ on a identifié la nécessité d'utiliser et d'organiser un peu tout le processus d'acteurs parmi lesquels il y avait les ateliers urbains, pour lesquels nous savions qu'un groupe s'était institué pour travailler spécifiquement sur le site des Ardoisières. Donc il était pour nous un acteur susceptible de jouer un rôle dans le processus de cette étude, au même titre que les administrations d'Etat telles que DDE, DDA, les administrations régionales telles que DRAC, DIREN, etc. Donc, on a procédé à nos études en rencontrant le plus possible ces personnes qu'on considérait comme des personnes ressources, puisque je dois dire notamment au niveau des ateliers urbains, par rapport au milieu associatif qu'on rencontre communément dans nos opérations, on est en face de gens qui ont des technicités spécifiques. Je les citais tout à l'heure, biologiste, donc c'était quand même des profs d'université, un autre qui est quand même spécialisé dans le patrimoine et dans toute la représentation, enfin l'offre régionale de la problématique patrimoine

industriel – schiste. Donc ce sont des sachants. C'est la spécificité je dirais de ce dialogue avec ce milieu associatif, c'est d'avoir des personnes ressources et des sachants. Bon donc on a eu à les rencontrer plusieurs fois sous leur forme groupée, c'est-à-dire atelier urbain. Enfin nous on les appelait comme ça, à l'intérieur duquel il y avait plusieurs associations, dont le musée de l'ardoise, de mémoire dont une autre qui s'appelle l'Ardoise je crois, dont une autre qui s'appelle l'association des habitants de la Roë, qui est une association de riverains proche du site et je dois en oublier je crois qu'ils étaient composés en 4 ou 5 associations. Donc chacune des étapes de nos études ont fait l'objet à l'initiative de nous-même, de rendus et de dialogue avec ces associations. Donc on a eu de mémoire trois réunions. La première était pour un petit peu leur faire part de notre connaissance du site, c'est-à-dire la synthèse du diagnostic, à laquelle j'avais fait venir les partenaires de la SARA, c'est-à-dire les plans d'études que l'on contracte pour faire ces travaux, donc les paysagistes, les urbanistes, les bureaux d'études environnement et moi-même avons animé cette réunion face à ce groupement pour déclencher un échange je dirais, qui m'a paru constructif et positif. Le ressenti qu'on a c'est qu'il y avait une appréhension de la part de ce groupement sur ce nouveau propriétaire, le devenir du site et je pense que ce travail de rendu bien ouvert leur a semble-t-il fait comprendre qu'on était bien dans des cultures de vulnérabilité du site, de fragilité, que les paysagistes avaient des cultures sensibles par rapport au lieu, que l'urbaniste avait des préoccupations aussi de protection d'espaces dit naturels qui sont totalement anthropiques. Le bureau d'études d'environnement avait un discours je dirais aussi contemporain par rapport à des usages de foncier que l'on faisait à des périodes précédentes. Donc la synthèse de cette première réunion nous a laissé un sentiment positif par rapport à cet échange. Il est vrai qu'à ce stade-là l'avenir du site, le devenir du site n'était pas connu et il n'était pas révélé puisqu'on était en fin de ??? le site. On a eu une deuxième étape dans le cas de l'étude c'était un évènement participatif du devenir du site qui était le tracé d'un parcours, d'une antenne Loire Vélo. Rapidement dit, Loire Vélo c'est un parcours cyclable qui vient de Nevers jusqu'à l'océan atlantique et qui va s'écarter de la Loire quelques instants pour passer par la ville d'Angers et donc la ville d'Angers se trouve irriguée par ce parcours touristique interrégional qui est une des antennes angevines qui passe par le site des ardoisières. Donc c'est effectivement un élément du programme pour le site qui lui révèle sa vie de demain, c'est-à-dire qu'on ne parle plus de friche industrielle, on parle... donc nous avons eu une deuxième réunion, 4-5 mois après pour présenter cette chose et volontairement on avait un petit peu essayé d'élargir le groupe à des associations plus tournées sur la problématique vélo, donc on avait invité en sus une association dont j'ai perdu le nom qui est l'association locale vélo. Donc c'est une association qui est très importante au niveau locale par rapport à cette thématique vélo, donc bon ils se sont retrouvés un petit peu dans une géométrie différente et on a présenté ce projet de tracé, ce qui était déjà plus agressif peut-être en terme de dialogue, en terme de propositions que la première réunion qui était quand même un état des lieux. Donc y'avait par rapport à certains protectionnistes chez eux, bon quelques inquiétudes, quelques réserves sur... « oui qui dit vélo dit moto, qui dit vélo dit sortie de la piste cyclable pour abîmer la nature ». Ils ont soulevé des questions effectivement mais en termes de dialogue et de débats... dont on a retenu une liste, une certaine liste de préoccupations pour lesquelles on n'avait pas les éléments de réponse de l'étude à ce stade-là, on était en train

de développer un tracé de 10 km, donc on n'était pas très précis sur certaines choses mais on en a tenu compte pour poursuivre nos études. Et puis j'ai un trou affreux pour la troisième réunion, je ne suis pas sûre qu'on ait eu une troisième réunion... Je ne sais pas ce qu'ils vous ont dit eux mais moi j'ai un doute. Je me souviens très bien de ces deux-là parce que ça c'était 2003 quand même, donc c'est un peu vieux maintenant, donc bon. Ça c'est le factuel avec eux, ça me reviendra peut-être pour la troisième mais il me semble qu'à ce stade-là j'en ai eu que deux. Par contre j'ai eu de ces rapports un petit peu de réunion des dialogues plus personnels qui se sont créés spontanément chez certains, notamment je dirais deux familles de rapports. Une famille d'inquiets et venant chercher je dirais des solutions immédiates à des questions quotidiennes de gêne, de dégradations, d'inquiétudes, donc ça c'est un petit peu comme on appelle ça, la chambre des pleurs quoi si vous voulez, donc c'est un dialogue qui devient assez difficile pour nous à gérer mais qu'on a essayé de satisfaire quand même et puis une autre catégorie de dialogue spontané qui venait plutôt des sachants et qui ont versé progressivement leurs savoirs personnels même universitaires à notre connaissance pour nous en faire profiter et donc là on était quasiment en train d'amorcer une démarche dite participative. Donc tout ça finalement on l'a fait sans la collectivité. C'est un petit peu particulier parce que c'était quand même compris comme le processus de concertation dans lequel une collectivité se trouve obligée je dirais de mener un dispositif par l'article L302 du code de l'urbanisme, qui bon quand on engage un projet de grande ampleur, comme une ZAC, on engage le processus de concertation. Donc la commune, la collectivité Angers agglomération avait délibéré à l'origine de ce dossier en même temps que le lancement des études sur les modalités de concertation qu'elle prévoyait pour les études du site des Ardoisières. Donc on est rentré dans la logique de cette délibération, nous techniciens, mais sans représentation formelle d'élus. Bon c'était particulier mais c'est comme ça. Voilà, alors moi, en tant que directeur des projets, à l'appui de cette expérience et je dirais de la qualité de ce groupe de travail, très sensible, très proche du site et très légitime en termes culturels et historiques de s'exprimer, j'ai trouvé fort intéressant effectivement de développer, d'essayer de développer une démarche de concertation, participative. Donc d'aller même plus loin que de verser leurs propres études, études générales mais de commencer à, non pas les voir rédacteurs d'un projet mais au moins pas en situation je dirais d'opposition par rapport à ce qui était engagé par la collectivité. A titre d'exemple, étant sur le site toute la journée, en tous cas bien plus que nous, ils ont signalé effectivement des phénomènes de dégradation, des phénomènes de vandalisme, des phénomènes de détérioration, qu'ils nous rapportaient régulièrement. Notre réactivité n'était pas toujours au rendez-vous puisque nous ne sommes pas des gestionnaires de territoire, nous sommes des aménageurs, donc on n'a pas ici, moi j'ai pas un technicien ici que je peux envoyer tout d'un coup pour fermer un portail, etc. Je suis obligée d'intervenir à deux reprises, bon. Et donc en plus on n'a aucun pouvoir de police, donc on est complètement illégitime à résoudre des problèmes de vandalisme dans l'immédiat et qui plus est un dimanche matin ou un samedi après-midi. Donc j'ai fait comprendre assez rapidement que c'était très bien de nous en informer mais qu'ils étaient aussi bien placés pour finalement participer à une auto-régulation et une auto je dirais gestion de ce territoire. Et il a fini par arriver ce qui est arrivé c'est qu'effectivement ils se sont, ils l'ont compris au début, je pense qu'ils étaient un peu déçus de voir une collectivité aussi importante que l'agglomération, un

opérateur aussi présent sur le projet, ne pas être au rendez-vous et je pense qu'ils se sont habitués progressivement à cet espace vide et ont pris d'eux-mêmes des responsabilités actives, à tel point qu'ils me racontaient qu'ils ont fait la police sur le site. Eux-mêmes le dimanche ils se sont organisés, structurés pour évacuer tout un jeu de motos qui étaient effectivement très inquiétantes par rapport notamment à la fragilité de la flore. Donc bon à titre d'expérience j'ai trouvé ça aussi un peu particulier, c'est que c'était une démarche qui devenait constructive par rapport à quelque chose dont à mon avis ils nous attendaient en terme de responsabilité. Voilà donc nous notre relais c'était évidemment quand même de remonter toutes ces études et tout ce processus de contact acteurs aux élus via le comité de pilotage et à l'appui je dirais de cet actif, de la qualité de ce groupe quand même, même s'il est parfois revendicateur comme tous les groupes associatifs mais cette connaissance, cette culture, on a essayé de mobiliser ou en tous cas de développer l'idée d'une démarche réellement participative, une concertation participative sur le site des Ardoisières auprès de notre maître d'ouvrage, l'agglomération. On n'a pas été vraiment suivi des faits parce que je pense que l'agglomération tant vers les associations que vers d'autres acteurs extra-locaux, Conseil général, Conseil régional, face à d'autres politiques qui pourraient être appelés à s'intéresser à cette affaire du site des Ardoisières, qui est quand même une opération de 200 hectares, de taille relativement légitime à être posée au niveau d'un département ou même d'une région, je pense que l'agglomération n'ayant pas de certitude sur son devenir et le projet ou les projets qu'elle veut y voir développer, ne se sentait pas suffisamment forte pour le mettre en partage avec d'autres acteurs, dont les associations, qui auraient pu avoir des idées elles beaucoup plus précises sur la chose. Donc à l'occasion de nos différents dialogues et contacts et de l'expression de certaines associations, certains avaient des idées très claires sur le devenir du site des Ardoisières, notamment en terme de patrimoine et de développer par exemple, un centre d'interprétation lié à l'histoire et à l'exploitation du site et donc une conservation quand même relativement importante des bâtiments, etc. et donc bon engageant sans doute peut-être la collectivité dans des dépenses d'investissement, qui ne sont pas compris en tous les cas je dirais aujourd'hui. Voilà, donc finalement cette démarche participative en est restée à mon avis à ces exercices de gestion du site sur lesquels je pense certains d'entre eux continuent à être vigilants sur des pratiques ou des actions de vandalisme, dans ma limite de ce qu'ils peuvent faire – ils parlaient de faire même de l'auto-éducation locale, de sensibiliser les populations qui ont tendance à utiliser le site des Ardoisières à tort. On avait même envisagé et nous en tant que responsables de projet on était partant effectivement d'aller faire un peu de pédagogie, de sensibilisation auprès des collègues qui sont des clients expressifs (rires) dans les terrains vagues, des baigneurs qui se baignent dans les grands fonds non sécurisés et qui n'ont pas forcément la connaissance de ce qu'ils font. Donc ça c'était des bonnes idées. Moi j'ai toujours dit « allez-y, allez-y » mais nous on ne les a pas vraiment accompagnés. Voilà alors ça c'est une période, cette phase d'étude s'est terminée en janvier 2004 pour nous. Ca a été présenté au dernier comité de pilotage en janvier 2004. Donc globalement on avait dans l'esprit cet état des lieux, globalement on avait ce tracé Loire Vélo qui était inscrit dans le site. On a dressé un schéma d'organisation spatiale sans programme, c'est-à-dire c'est plutôt un schéma je dirais de respect du site suivant les différents secteurs et par niveaux de fragilité. Et puis on a dressé également un premier programme d'actions, notamment sur la sécurisation qui est

la préoccupation première des élus. Prévoir les investissements qui vont avec et essayer d'enclencher une phase suivante, une phase plus opérationnelle. Bon la phase suivante a démarré en juin 2004, donc voyez ça fait six mois de gestation dans les décisions, ??? budgétaires et autres et là l'agglomération a repris en main la concertation, au sens de sa délibération et donc en prenant cette fois-ci quelques initiatives et quelques présidences de réunions. Donc là les mêmes associations ont été invitées de nouveau à des réunions présidées cette fois-ci par un élu, avec les services de l'agglomération et nous comme opérateur technique susceptible d'apporter des informations techniques. De mémoire y'en a eu deux ou trois depuis donc juin 2004. y'en a eu une tout récemment mais j'étais absente et la thématique a été très vite sur l'avenir du patrimoine bâti puisque dans les actions de sécurisation le patrimoine bâti pose problème, puisque certains bâtiments sont en état tellement dégradé qu'ils génèrent des risques pour les personnes. D'autres bâtiments sont dans un état relativement dégradé et s'il n'y a pas d'action à court terme, bah c'est le problème de sécurité des biens pour le coup qui est en cause. Donc dans nos actions de sécurisation, il était évident qu'il fallait qu'on sache où et quoi faire, sur quel type de patrimoine et donc ce choix, ces options à prendre sur ce patrimoine ont été faites par concertation formalisée, décidée et voulue par l'agglomération vers les associations, du groupement, de l'atelier site ardoisier. Voilà donc là c'est une démarche qu'ils ont totalement portée en terme de méthodologie et en terme de fréquence, sur une méthode très directive, l'agglomération voulant être efficace rapidement et ne pas rentrer dans un débat trop long, trop complexe et trop sujet à négociation sur des critères qui ne sont pas les siens. L'agglomération n'ayant pas de projet, ne peut pas défendre un avenir de son patrimoine en fonction de ce qu'elle va y faire dedans. Donc ce qui est très délicat pour une collectivité, donc elle est sur des critères uniquement de ne pas enrayer l'avenir possible du site tout en répondant à des critères, enfin des contraintes de sécurisation. Donc elle est forcément hésitante sur toute une catégorie de patrimoine susceptible d'être gardé mais ne sachant pas pourquoi elle émet encore des points d'interrogation. Par contre ce qu'il lui fallait de toute urgence du point de vue sécurité c'est décider le patrimoine à faire démolir pour garantir la sécurité du site avant le passage Loire Vélo et l'ouverture au public. Voilà donc elle a enclenché cette démarche de concertation avec ces ateliers de manière très très très rapide et directive, en trois séances. Les choix devaient être compris entre les deux groupements je dirais de partenaires, maîtres d'ouvrage et associations. La dernière je ne peux pas vous dire grand chose parce que j'y étais pas, j'avais la grippe mais je crois que ça c'est pas trop mal passé. La première était une mise en route donc surtout d'informations, de qui est qui, qui est l'agglomération, qui est l'élu correspondant pour ce dossier. Bon c'était une réunion un peu générale, ça a permis aux associations de se présenter, d'exprimer leurs soucis ou leurs inquiétudes. La deuxième était prévue de mémoire pour que les associations nous mettent à connaissance les tris de patrimoine qu'elles voulaient voir opérer. Donc c'était une proposition associations vers l'agglomération et la troisième, celle qui a eu lieu récemment était prévue pour que l'agglomération donne elle-même son point de vue sur la classification de ce patrimoine. Alors sur la dernière je crois qu'ils ont présenté leur position, la deuxième où les associations devaient présenter leur position n'a pas en fait respecté la méthode, c'est-à-dire que les associations plutôt que de se prononcer sur la classification d'un patrimoine qui est relativement important puisqu'on est sur 60 ou 70 bâtiments, si on les prend comme bâtiments, l'association n'a

pas voulu rentrer dans la méthode et a revendiqué le droit d'avoir des moyens d'études plus conséquents, des délais plus conséquents pour pouvoir faire un travail patrimonial à la hauteur des ambitions qu'elle souhaite. Donc bon comme y'a pas eu de délais, de moyens vraiment accordés à leur demande, bah la troisième réunion a présenté finalement les options prises par l'agglo. Voilà. Bon je ne sais pas si je dois rentrer dans le détail du contenu de l'objet de cette concertation ou rester sur...

Ce qui m'intéresse c'est de connaître les relations entre acteurs dans le cadre de cette concertation.

L'enjeu de dialogue ou de non dialogue possible, ça dépend des questions. Donc cet aspect de patrimoine bâti est sans doute la question la plus criante, en tous les cas celle qui sort le plus de leur part en termes de préoccupations. Après y'en a d'autres, y'a celle effectivement du patrimoine végétal on va dire qui est portée aussi par les personnes ressources, les personnes sachantes mais qui je pense est moins collective, moins facile pour eux à divulguer que la notion de patrimoine. Pourquoi ? parce que patrimoine signifie croissance industrielle, ça signifie exploitation du site, signifie image historique de Trélazé, signifie tous les mineurs à Trélazé qui y ont travaillé donc c'est vrai qu'elle est plus... collectivisable, je sais pas comment dire, enfin elle est plus facile à mettre en situation d'intérêt commun je dirais que bon la flore qui est un sujet plus anthropique et qui finalement est là et qui n'appartient pas à l'histoire de Trélazé. Voilà sinon leur troisième préoccupation souvent révélée c'est effectivement les dégradations et la quatrième c'est encore je dirais des inquiétudes de très long terme, puisque la collectivité s'est jamais prononcée sur le sujet, c'est de voir le site réapproprié par des usages très différents de ceux pour lesquels il est là, c'est-à-dire ce d'où il vient. Souvent en urbanisation sur du foncier bah qui disparaîtrait de fait puisqu'il serait transformé en zone d'activités ou zone d'habitat, etc. Donc ça c'est aussi leurs préoccupations et sur cette question-là, y'a pas de dialogue puisque l'agglomération n'a pas aujourd'hui de projet donc cette inquiétude-là reste toujours en suspend mais y'a pas lieu pour l'instant de discuter. Voilà ça c'est un peu le factuel de cette affaire-là donc les actions continuent donc la concertation peut être amenée à continuer pour des événements importants. Là je pense que la collectivité prévoit une réunion publique car dans ses modalités de concertation il y avait de mémoire des réunions de dialogue avec les ateliers urbains, donc c'était bien formulé, ils étaient bien identifiés comme l'acteur particulier. Donc ces réunions ont eu lieu bon y'en avait trois. Y'avait une réunion publique qui était prévue et y'avait une exposition publique qui était prévue. Ces deux éléments de modalité n'ont pas eu lieu et il semblerait, bon c'est un peu en suspend mais qu'il y ait une réunion publique de prévue sur les 5 mois à venir. Reste à savoir à quel niveau en seront les décisions sur les actions réelles concrètes pour qu'il y ait un réel sujet je dirais de prospective autre que des démolitions de bâtiments, qui reste quand même un sujet important mais pas très vendeur en terme de prospective ; Donc voilà l'expo on en parle pas pour l'instant, peut-être faute de matière. Donc le processus de concertation je dirais est encore actif et est encore à activer au moins sur ce deuxième élément-là. Voilà ce que je peux dire dans le premier volet, sauf question, dans le premier volet de mon discours. Bon le deuxième volet c'est vrai que c'est un positionnement plus personnel et plus SARA où nous on considérait qu'un site de cette ampleur-là c'est pas une opération d'aménagement classique sur laquelle bon les

techniciens quand même ne se débrouillent pas si mal et que la concertation de type information, car on est quand même souvent en opération d'aménagement encore dans le dispositif concertation-information et pas concertation-dialogue réel, n'était pas réaliste. Pourquoi ? parce que le site est horriblement je dirais approprié, culturellement approprié, très particulier, très grand et qu'il est très trélazéen alors qu'on est dans une maîtrise d'ouvrage d'agglomération. Donc en terme de méthode on avait tout de suite imaginé qu'il fallait faire ce travail de partage de leur part avec les nouveaux opérateurs comme nous, donc l'ambition c'était le partage parce que ce site est terriblement... appartient aux ateliers urbains, quelque part de la culture des trélazéens et puis qu'ensuite on puisse ouvrir ce lieu d'association de concertation à d'autres associations angevines, bartholoméennes et de permettre comme ça un processus d'ouverture et de mettre le site à niveau de l'agglomération et non plus dans une situation trélazéo-trélazéenne. Donc ça c'était notre ambition en terme de méthodologie qui nous paraissait une clé de réussite pour faire prendre je dirais l'avenir du site des Ardoisières dans une culture prospective. Donc c'est pour ça que spontanément voyant que l'agglomération n'avait pas de spontanéité avec les associations, on l'a fait. On l'a fait de notre propre chef en informant l'agglomération mais c'est vrai que ces réunions que j'ai organisé avec le bureau d'études, c'est moi qui les ai initié avec l'accord de la ville de Trélazé mais c'était un petit peu atypique et anormal qu'un opérateur de l'agglomération se trouve en situation de dialogue avec le milieu associatif sans être couvert ni garanti de... bon. La ville de Trélazé, élus et techniciens ont toujours été participatifs et favorables. Donc c'était un minima légitime de nous voir comme ça dialoguer avec les associations mais c'est vrai que c'était un petit peu atypique par rapport à nos responsabilités. Bon c'est pour ça qu'on l'a fait. On pensait effectivement progressivement amener l'agglomération à continuer cette démarche, à l'élargir sur les autres associations, à faire venir l'associatif angevin et puis à aller vers une démarche participative de leur part, c'est-à-dire à accepter une notion autre que de, je dirais, de police locale, de proposition, une capacité de proposition mais là on a senti un frein, un frein réel de la part de l'agglomération donc voilà pourquoi on a laissé dans une deuxième phase l'agglomération faire son rôle, de reprendre en main la concertation comme elle l'a décidé depuis juin 2004 et que nous on est revenu à notre rôle traditionnel, qui est d'être un acteur technique. Y'a entre nous une certaine déception par rapport à ce processus qui pour un territoire comme celui-là était évidemment celui qu'il fallait utiliser. Cette concertation associative était aussi à mettre... enfin ce dispositif était évidemment à mettre en place aussi pour toutes les administrations, DRAC, DIREN, DDE, DDA, police de l'eau, enfin que tous les acteurs d'Etat et de collectivités supra-locales se sentent mobilisés pour aider l'agglomération et donner des idées, des feux-verts, bon. Ni l'un ni l'autre, je dirais aujourd'hui ne sont partis quoi. Ces deux fusées ne sont pas parties. Je pense que la raison, hormis peut-être un manque de pratique contemporaine de participation à Angers, j'ai tourné dans plusieurs régions avant de reprendre ce poste donc c'est vrai qu'à titre personnel je trouve que la démarche de concertation ici est encore très très très peu moderne quoi. On est encore dans des réflexes, que moi j'utilisais, enfin que dans d'autres régions on pratiquait y'a 10 ans. Faire une expo, faire une réunion publique et donner la parole 10 minutes à des associations, enfin bon je caricature un peu là mais c'est quand même, c'est pas très moderne par rapport à d'autres collectivités qui se mettent vraiment dans des dynamiques plus intéressantes. Donc ça c'est

un problème de départ déjà, manque de pratique et puis je crois que le contexte de ce site était pas très facile pour les élus de l'agglomération à manier. Ce problème de la ville de Trélazé, enfin de la culture trélazéenne reprise par la culture angevine, bon y'a quelque chose qui n'est pas passé encore. Ça c'est historique, c'est politique, enfin c'est très ancien. Le monde des mineurs, le monde du schiste est quand même un monde très rouge en terme politique et très industriel en termes socio-économiques. Sur Angers on est plutôt sur une culture ville tertiaire et moins... voilà donc c'est difficile de faire mener des dialogues et des débats quand on a un processus comme ça un peu encore contrasté. Voilà et puis je pense que la troisième raison c'est que l'agglomération n'étant pas du tout déterminée sur l'avenir de ce site, elle a du mal à engager un dialogue avec des partenaires qui auraient des idées à sa place quoi. Parce que on avait dans le cadre de nos études dans la première phase, on avait enclenché une étude qui était en fait en sus de nos travaux à nous mais qui était pilotée par nous, qui avait pour fonction finalement d'aller interviewer tout acteur susceptible d'avoir un quelconque intérêt avec le schiste. Voilà la thématique c'était ça, y'a le matériau : qui peut s'intéresser à ce matériau dans son état de déchet, dans son état d'ardoise commercialisable par la société des Ardoisières, dans son état paysager, etc. Et donc on avait identifié avec le bureau d'études toute une gamme d'acteurs qui tournaient un peu, les gens qui fabriquent des routes BTP avec des déchets ardoisiers jusqu'à des gens qui fabriquent des meubles de cuisine avec de l'ardoise, jusqu'à des associations qui évidemment parlent de patrimoine, enfin bon voyez c'était très très large comme liste volontairement, jusqu'à l'ABS qui est un prescripteur pour les toitures des châteaux de la Loire. Et donc ce bureau d'études avait commencé à faire ces entretiens de mobilisation pour essayer de déceler si on était capable de mener du tourisme, de développer un projet sur une base touristique, loisirs et économique. C'était ça qu'on devait essayer de résoudre pour proposer aux élus quelque chose, c'était de trouver un consensus là-dedans. Et donc en faisant remonter un peu tous ces contacts, ces dialogues, on a été à l'école de couverture enfin bon et quand il a rendu son diagnostic, c'est là que j'ai compris que l'agglomération ne voulait pas poursuivre, pensant qu'elle allait se faire déborder par la spontanéité je dirais des idées qui arrivaient de ci de là, qui n'étaient pas toutes du tout réalistes. Mais elle étant tellement démunie d'idées ou de projets qu'elle a souhaité arrêter cette démarche qui était aussi une autre forme de démarche participative, puisque c'était là un bureau d'études missionné pour ça qui allait chercher des acteurs susceptibles d'apporter des éléments au projet. Donc là y'a eu également interruption, donc voyez y'a eu quand même un château de carte qui a pris une allure un peu aplatie (rires). Bon voilà faut pas désespérer, ça peut repartir mais on en est là aujourd'hui globalement.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Si c'est des mots moi je pense que c'est évidemment une ambition d'échanges et de consensus. Donc on est en dialogue bi-latéral maîtrisé. Maîtrisé parce que je ne suis pas tout à fait sûr qu'en France en tous les cas les populations soient tout à fait suffisamment formées à prétendre des propositions réalistes. Parce que la concertation, la participation est assez relativement récente, en tous cas la concertation collective, je ne parle pas de l'intérêt individuel parce que lui il est toujours là mais par expérience on est quand même un peu

confronté parfois à des suggestions, ou des propositions qui sont irréalistes, en terme économique, en terme juridique, en terme même technique parfois. Donc voilà maîtriser c'était pour justifier mon terme de maîtriser. Donc voilà le mot que je mettrais.

6. Je pense qu'il faut garder la légitimité à l'individu de s'exprimer à partir du moment il s'exprime sur un intérêt qui dépasse l'intérêt purement individuel. Et c'est le risque avec l'individu mais y'a des individus qui, parce qu'on pratique quand même beaucoup la réunion publique, je peux prendre d'autres exemples que j'ai vécu ici ou ailleurs, la réunion publique, si pour se faire entendre en réunion publique faut être forcément derrière une banderole associative, bah c'est quand même pas le respect de la liberté et ça veut dire que faut que les gens adhèrent à un dispositif qui souvent en plus est un petit peu politique ou en tous les cas qui risque de l'être et que... non on est en démarche de concertation sur un projet urbain ou projet d'aménagement, chaque individu a pour moi sa légitimité à parler. En plus je dirais que c'est parfois plus concret que quand le milieu associatif a cogité pendant trois semaines avec 5 ou 6 idées qui se télescopent dans le discours, finalement on ne sait plus très bien qu'elle est la proposition faite parce qu'il a fallu trouver un consensus dans le groupement et la question arrive de travers ou torturée parce qu'il y a eu visiblement conflit dans l'émission du message ; donc au moins quand l'individu a pensé à sa chose, il l'exprime et on voit très très bien ce qu'il veut dire donc c'est plus lisible parfois quand ça vient de l'individu que quand ça vient d'un groupement. Mais les deux sont les bienvenues. Moi ce que je trouve c'est que l'associatif il est intéressant quand il n'est pas créé contre un projet parce que quand même le plus fréquent quand on visite, pour parler des usines d'incinération mais je veux dire je critique pas pour autant mais c'est vrai y'a un projet et tout d'un coup zoouup y'a une grappe et qui fait ça y'est une association qui n'est plus une association participative mais une association de défense et dès qu'on est en association de défense pour ouvrir réellement un dialogue ça facilite pas quand même le contexte. Alors que le système atelier urbain moi m'a paru, qui est la seule expérience que j'ai vécu avec ce dispositif, me paraît plus moteur et plus constructif parce que y'avait des craintes mais y'avait pas vraiment la notion d'association de défense du site des ardoisières. Même si certains faisaient penser que mais globalement... ils étaient là avant, ils ont travaillé, ils ont fait un travail avec le CAUE, ils nous ont versé leurs études, je les ai versé à la connaissance du bureau d'études. Bon déjà on était sur un climat quand même plutôt dynamique et non pas plutôt conflictuel qu'il faut après résoudre pour arriver à trouver un consensus entre l'association de défense, qui parle de recours très très vite et la collectivité ou la maîtrise d'ouvrage qui essaie de défendre son chemin.

7. Je ne suis pas trélazéenne donc j'ai une connaissance très très lointaine de ce qui se passe localement mais je n'ai pas ressenti dans leurs dialogues qu'ils se trouvaient porteurs de la préoccupation de la population trélazéenne. C'est plutôt un cumul de personnes ressources sensibles ou passionnées, plutôt que des gens qui représentent d'autres personnes. On a quand même, quand je vous citais l'association des rives de la Roë, bon bah c'est douze maisons, quelques fois ils venaient à 10 aux réunions. Donc ils étaient tous là, y'a pas de représentativité d'autre chose que de la rue de la Roë. Les questions n'étaient pas sur la notion de riverains ou la notion d'insécurité en général, c'était sur l'insécurité de la rue de la

Roë. Donc j'ai jamais ressenti qu'ils portaient vraiment le dialogue des trélazéens. Par contre si on est précis, c'est vrai qu'il y a eu à un moment donné un petit couac, c'est qu'ils avaient je crois la possibilité de dialoguer dans un support de presse locale – alors je ne suis pas très précise parce que c'est – ils avaient la possibilité je dirais de faire paraître des articles avec un passage au moins d'accord par le maire de Trélazé. De faire une espèce de système chez eux de validation ou d'accord du maire de Trélazé sur ces supports d'information qui là venaient de chez eux, étaient destinés au grand public trélazéen. Et là c'est vrai que j'ai eu une fois, à la demande du maire de Trélazé à regarder ce support avant qu'il donne son avis et là j'ai vu qu'on n'était pas dans les mêmes comportements que l'on était quand on travaille ensemble. Ça veut qu'à partir du moment où ils s'adressaient. Et ça dénaturait je trouve l'esprit vécu lors des réunions réelles de concertation avec eux. Autre erreur à l'occasion de ce support, ils faisaient des articles de presse, alors de presse locale, à l'appui de photos d'eux-mêmes sur le site alors qu'on ne cessait de préconiser que le site était interdit au public. Donc là on était en contradiction d'objectif et j'ai été appelé d'ailleurs à faire une belle lettre à toutes ces associations manifestant l'incohérence dans laquelle on se trouvait. Je sais qu'on était apprécié par tout le monde mais moi j'ai voulu tout de suite mettre un frein à ce comportement. Mais voilà par rapport à leur grand public, c'est vrai que à part tous ces articles qui étaient toujours un petit peu, cherchaient un petit peu le procès d'intention de la part de l'agglomération, qui n'étaient pas forcément bienvenus et puis... non je ne les ai jamais ressentis tellement quand même porteurs de leur commune. C'est des passionnés, c'est un ensemble de passionnés qui ont d'ailleurs parfois du mal à travailler ensemble, je le sais, je n'utilise pas cet argument mais ça se sent. Je vois qu'à un moment donné leurs passions se fondent en contraction et en réunion on sent que ça flotte. Ça flotte.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

8. Oui, je pense que certains mentalités ont évolué et que des noyaux peut-être très consolidés au début se sont éclatés en molécules. Je pense qu'il y a des groupes de tendance à l'intérieur de leur organisation qui parfois nous révèlent jusqu'à une scission réelle d'avis et d'idées – bon en off bien sûr – parfois nous la cachent pour pas se déstabiliser ou s'affaiblir devant la maîtrise d'ouvrage mais on voit qu'effectivement ils ont beaucoup évolué. Ils ont beaucoup évolué à la fois à mon avis dans leurs ambitions de départ, car je pense qu'ils voulaient vraiment être un acteur incontournable dans toute décision prise sur les Ardoisières. Bon le vécu je crois leur a fait comprendre que ça marchait pas comme ça et la deuxième chose c'est qu'ils voient quand même je l'espère que leurs inquiétudes de départ, de voir des bulldozers arriver quasiment le lendemain matin sur les Ardoisières, ne s'avèrent pas du tout réelles et que l'agglomération n'a pas forcément, et l'opération SARA n'ont pas forcément un comportement que agressif par rapport au site. Donc je pense que bon dire qu'il y a un climat de confiance qui s'est établi je ne suis pas tout à fait sûre, ils restent toujours très méfiants et c'est normal mais les choses se sont assouplies avec le temps, enfin se sont un peu arrondies avec le temps quand même. D'où l'intérêt quand même d'avoir communiqué, même de manière informelle pour la première année, parce qu'on n'aurait pas communiqué, je pense qu'on crispait complètement le processus. De savoir nous à l'étude sans qu'eux aient un minimum de plans, de savoir ce qu'on fabrique, je

pense que là on créait sans doute une crispation irréversible et je dirais que c'est pour ça qu'on est allé sur le front, en fait pour ne pas se rendre service ??? quelque part.

9. Au niveau du groupement, c'est-à-dire des ateliers urbains ? Euh oui pour des raisons différentes mais oui fondamentalement, culturellement oui. Le schiste et l'exploitation du schiste les réunissent quelque part. C'était pour partie leurs emplois, c'est pour partie l'emploi de leur père ou de leurs parents, c'est pour partie un matériau qu'ils ont devant les yeux depuis sans doute qu'ils sont tout petits. Donc y'a pas d'étrangers, globalement y'a pas de vrais étrangers par rapport à la culture et leurs préoccupations sont quand même toujours accrochées au même dénominateur commun, au moins à ce niveau-là. C'est pas pour ça qu'ils sont en accord mais y'a quand même quelque chose, c'est leur identité, c'est leur particularisme et ils le revendiquent en fait. Ils le revendiquent avec des idées plus ou moins passéistes, avec des idées plus ou moins protectionnistes, avec des acceptations par rapport à la situation réelle des Ardoisières aujourd'hui plus ou moins positives mais ils revendiquent leur identité dans l'agglomération et la particularité et l'intérêt de ce site. Le seul bémol que je mettrais c'est le dialogue tenu par les habitants de la Roë, qui est donc une association de riverains et c'est vrai qu'elle est dedans mais elle n'est pas à mon avis, elle s'est raccrochée si vous voulez par rapport à leur groupe de travail. A mes yeux. Je ne sais pas comment ils se sont entendus pour travailler ensemble mais elle s'est raccrochée parce que je ne suis même pas fondamentalement sûre que ces habitants de la Roë, qui ont récupéré des maisons d'anciens mineurs, qu'ils ont retapés et donc qui sont devenues... sont tous de culture et d'origine trélazéenne. Donc ils sont quand même dans une problématique un peu différente. Ils sont riverains, ils apparaissent plus comme des riverains plutôt que comme des passionnés du site. Malgré l'ardoise qui à mon avis n'est pas exclusivement trélazéenne, l'association de l'ardoise et qui par culture et connaissance est capable de se mouler je dirais dans l'ambiance des autres acteurs.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

10. Moi j'en ai pris connaissance avant qu'ils me le communiquent. Je leur avais dit mais bon je crois qu'ils ne l'ont pas entendu. Toujours dans mes débuts, en considérant que tout travail fait, toute expression était utile à une analyse, donc c'est le CAUE qui est le plus formel pour nous, donc c'est le CAUE que j'ai rencontré et qui m'a révélé ces travaux et puis après ils m'en ont reparlé eux, et puis d'autres choses d'ailleurs que j'ai eu depuis. Alors moi j'ai trouvé ça assez intéressant dans le sens où c'était un travail spatialisé donc relativement concret, et on n'est pas dans les revendications ou dans les discours suspendus à des thématiques ou des choses plus abstraites. Donc l'expression par support graphique était au-dessus je dirais de la moyenne de ce que l'on rencontre d'habitude. Par contre bon aux yeux d'un professionnel, si vous voulez comme nous, à l'analyse et à la prise de connaissance, ça s'est avéré très vite... peu utile entre guillemets, c'est-à-dire peu exploitable, parce que horriblement général. Et que nous on est des opérateurs, je ne dis pas qu'on est mieux qu'eux c'est pas ça que je veux dire, c'est-à-dire que ça c'est très sommaire, c'est très général sur 200 hectares si vous voulez... donc ils ont voulu finalement

avoir un rôle de professionnels, ils ont été reprendre en fait des choses qui sont étudiées par les organismes d'Etat et dont je vous dis on a forcément nous les rapports et les études, et je pense que c'était peut-être pas leur job. C'est-à-dire qu'ils le fassent pour eux peut-être par culture personnelle ou générale mais pour communiquer en tant que milieu associatif qui s'exprime sur ses préoccupations au niveau d'un site, c'était à mon avis pas des messages très utiles à nous faire passer, sachant qu'on en avait très vite plus qu'eux là-dessus. Bon en plus ils ont quand même la difficulté qu'on a eu aussi c'est que travailler sur 200 hectares, je vais vous dire même avec les outils informatiques, c'est absolument galère ; Il n'y a pas d'autre mot, c'est galère. Et communiquer sur le site des Ardoisières avec le PowerPoint aux élus, c'est galère. Parce que soit effectivement on en reste à des expressions comme ça et si personne connaît le site, ce qui est quand même le cas d'un grand nombre de gens au niveau de la maîtrise d'ouvrage, je m'excuse mais c'est illisible, c'est totalement illisible, soit on en reste avec des grands coups de feutres mais on n'avance pas et on n'est pas dans l'opérationnel. Donc ça c'est vrai c'est une des difficultés qu'ils ont rencontré mais que nous aussi on a rencontré, c'est une grosse problématique.

11. Moi j'étais pas à la réunion donc je ne sais pas ce qui a été présenté réellement. Bon j'imagine qu'ils ont fait comme nous, c'est-à-dire des PowerPoint avec des diapos qui passent, voilà. Bon moi je pense que ça peut être une sensibilisation de l'ampleur du site dans sa géographie et dans sa surface. Parce que c'est vrai que bon on voit quand même la taille de la rue machin et on voit bien la poche... bon. Donc ça je pense que ça marche mais dès qu'on rentre dans une légende à l'intérieur des 200 hectares, je pense que c'est illisible. Moi-même j'essuie les plâtres avec les élus là-dessus et je pense que ce n'est pas le support cartographique pour communiquer qui est le meilleur pour les Ardoisière mais le support photo. C'est-à-dire que je pense qu'il vaut mieux ne pas faire je dirais du professionnalisme en essayant de spatialiser des choses, parce que vous imaginez qu'il y a une topographie là-dessus, donc déjà montrer une carte sans topographie c'est plonger les gens dans l'abstrait, c'est de l'art abstrait. Les Ardoisières vues comme ça c'est de l'art abstrait. Parce que quand il n'y a pas de modelé, on ne peut pas définir l'idée de faire une circulation piétonne qui irait jusque là. Donc on est dans des supports qui sont à mon avis de mauvais supports pour communiquer et qui sont à mon avis trop gigantesques pour le milieu associatif pour travailler. C'est impensable avec les moyens qu'ils ont qu'ils puissent spatialiser, légender un site de 200 hectares aussi complexe que celui-là. Alors ils sont revenus parce qu'ils ont vu que moi j'avais des plans formidables, je travaille au 1/2000^{ème} avec la topo donc ils étaient tout excités, d'ailleurs je leur ai donné les plans. Ils voulaient reporter les espaces sensibles, etc., ça fait deux ans qu'on m'a demandé les supports mais je n'ai jamais vu les résultats de leur travail, parce qu'ils doivent se rendre compte de la difficulté que c'est que de reporter sur un plan même au 1/2000^{ème} des zones de lichens qui représentent 1000 ou 1200 m², y'a un problème d'échelle de finesse de travail, même pour les professionnels difficile qui ont des moyens bien plus décuplés qu'eux. Donc je pense que c'était une belle idée, je pense que ça faisait vraiment constructif pour un milieu associatif que de parler avec des cartes mais je crois que là le site étant tellement grand et la topographie étant tellement participative de ce site, c'est une aventure qui à mon avis était pas tellement réaliste pour réussir une réelle communication. Ils ont des rédactions, ils ont fait des textes avec ça qui

sont parfois beaucoup plus explicites, même si c'est toujours un petit peu théorique comme souvent quand ces groupements dialoguent mais les textes étaient plus faciles et parfois rédigés avec un souci de synthèse important. Notre programme est, nos objectifs sont, enfin c'était pas de soupe, c'était quand même un travail qui cherchait à synthétiser et exprimer de manière relativement concrète les choses. Mais c'est vrai que si c'était à refaire moi je leur conseillerais et moi-même je me conseillerais pour avoir aussi un travail de communication le relevé photo. On prend, on illustre par un jeu de photos, telle faune, telle sensibilité de grand fond, tel patrimoine mais c'est pas facile, quand même 200 hectares c'est pas facile, ça c'est vrai que c'est un vrai inconvénient et moi je me suis toujours refusée et je pense qu'ils ont fait la même chose, de sectionner le site et de s'exprimer en zones partielles parce que la grande idée qui nous réunissait et c'est là où la première réunion les a tout à fait rassuré, c'est que ce site est une unité et qu'il ne faut pas le démanteler, c'est le point de jonction entre la ville et la Loire et que de continuer à le miter par de l'urbanisation à tord et à travers c'est le casser et le casser c'est l'affaiblir. Donc ça les a obligé eux sans doute à travailler à cette échelle-là mais nous aussi. Parce que si on parlait aux élus de ce secteur-là on était en train de faire un puzzle du lieu et on s'est toujours nous refusé à le faire donc voilà.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

12. Oui on l'utilise, enfin on utilise comme client celui de l'agglo. C'est à peu près, en tous les cas nous on peut en tirer ce que l'on veut.

17. Alors oui très certainement sur en tous les cas des populations qui arrivent. Je ne suis pas tout à fait sûre que toute la génération des ateliers urbains soit alerte avec Internet même s'il y a quand même des universitaires qui doivent faire marcher la machine mais en tous les cas on doit s'y préparer et d'ailleurs c'est vrai que sur la concertation des Ardoisières, ils avaient prévu d'ouvrir un site Internet spécifique à la concertation et à être le lieu d'échanges, je dirais d'expression déjà des études vers eux et eux de pouvoir effectivement prendre connaissance de certaines décisions spatiales ou de programme. Je pensais que c'était évident pour ce territoire particulier, cette opération très particulière. Ça n'a pas été mis en place, toujours un petit peu dans le même contexte que tous les autres discours de tout à l'heure. Néanmoins bon elle avait imaginé l'idée mais je me suis dit quand même comment gérer cette affaire là parce que c'est un livre ouvert à tout un chacun, y'a pas de filtre possible, enfin à ma connaissance, moi je ne suis pas une spécialiste de la technique mais y'a pas... le site Internet spécialisé pour l'opération permettant avec une adresse de faire accéder tout un chacun, bon faut le gérer. Ça veut dire qu'on risque d'avoir quand même des revendications, enfin des cris, que ça dépasse un peu les limites et que c'est horriblement difficile après à manier. A partir du moment où l'adresse circule partout, c'est pas un endroit où il faut de la politique, c'est pas un endroit où on raconte des saletés, enfin je veux dire bon le problème de la gestion et de la limite des utilisateurs. Ça j'ai pas de réponse technique à ce truc-là et ça me paraît un petit peu embêtant de partir sans avoir la maîtrise au moins de cette affaire-là et la deuxième chose c'est que ça demande des moyens quand même de suivi pour le mettre à jour et pour pouvoir dialoguer par forum avec ceux

qui expriment des choses. Donc ça nécessite pour nous, en tous les cas si on s'amuse à faire ça, des moyens que l'on a pas aujourd'hui. On n'est pas équipé pour ça, nous les acteurs de projet on est sur le terrain et je peux pas pianoter sur mon Internet une fois par semaine pour m'engager à mettre à jour mes fichiers, pour m'engager à répondre aux gens qui ont exprimé des choses. Donc voilà c'est plutôt la nouveauté de la chose sur laquelle je pense qu'on n'est pas mûr mais l'idée me paraît fort intéressante à partir du moment où elle est bien comprise de part et d'autre et qu'elle ne déborde pas dans des sphères sur lesquelles on serait après très ennuyé pour contrôler la chose. Sur le SIG, moi je ne connais pas le SIG comme support de communication, je connais le SIG comme moyen de capitaliser les données, les couches, comme banque de données. Après moi je sais appeler si je veux tel cadrage, tel format avec telle couche dessus. Donc je travaille en tirage papier parce que nous ici on n'est pas en maîtrise d'ouvrage équipée sur des imprimantes et des logiciels de dessin au sens propre du terme. Maintenant en terme de support de communication est-ce que ça communique mieux qu'un PowerPoint, parce que ça gère les échelles, les difficultés d'échelle comme on a sur celui-là, j'en suis pas sûre. Moi je pense que l'outil le plus utile sur cette opération c'est la photo aérienne, que nous on a fait faire. On a fait faire un relevé photogrammétrique au démarrage des études, qui nous a permis, puisque vous êtes géographe, de traduire ça par orthophotos (plans topo). Et ça c'est-à-dire que encore tous les jours et encore aujourd'hui, j'ai un doute, j'ai une question, je déplie ma photo aérienne et quand je parle avec eux ou avec les élus, je déplie ma photo aérienne. Et le problème c'est que au 1/2000^{ème}, j'ai 4 planches comme ça et c'est pas très facile à manier. Alors le SIG crache effectivement la photo aérienne, donc du coup ce relevé photographique qu'on a fait on l'a versé au SIG. Donc voyez c'est pour ça qu'on est bien en relation avec eux. On leur a versé et ils l'ont maintenant intégré dans leurs données.

En guise de conclusion...

18. Alors moi en tant que SARA ? en tant que quoi je répond là ? Euh... eh eh c'est pas facile cette question-là... Moi je pense que si je refaisais, je prendrais beaucoup plus de temps pour d'abord me concerter avec la collectivité sur justement autre chose qu'un programme d'étude qui reste un programme avec un budget bon on sait à peu près de quoi il s'agit mais surtout le processus de la direction de projet et des acteurs utiles et identifiés ensemble et là je pense qu'il aurait fallu quasiment un an pour faire une pédagogie, une sensibilisation, une pédagogie, une explication et faire adhérer notre maîtrise d'ouvrage fondamentalement comme nous on était spontanément convaincu. Et donc ça je pense que cette phase-là n'a pas eu lieu et du coup on était un petit peu en décalage et je pense que c'est aussi lié à un manque de compréhension de l'agglo sur la finalité de ce qu'on cherchait à faire par rapport à ces jeux de concertation. Donc bon moi j'arrivais dans la région, bon je ne me suis pas vraiment rendu compte que c'était aussi perturbant pour Angers que de travailler spontanément avec un milieu, des milieux autres que ceux intégrés dans la tour d'ivoire de la communauté d'agglo, enfin je veux dire vraiment je débarquais complètement. Donc ça c'est effectivement mea culpa, c'est de prendre son temps de convaincre ceux qui sont légitimes à faire de la concertation, c'est fondamental. La deuxième chose... qu'est-ce que je n'aimerais pas avoir à refaire... pas facile quand même. Moi je pense que les premiers

dialogues engagés avec les associations donc vécus la première année, j'ai pas trop je dirais de réserves, ni de leur part ni de la nôtre. Je trouve que ça se situait à un bon niveau parce que c'était en plus pas du discours de maîtrise d'ouvrage mais c'était du discours de bureau d'étude qui avait parcouru le site pendant des heures et des heures et donc on était bien à armes égales par rapport à la question des associations. On n'est pas venu faire des cours d'urbanisme ni des cours de géographie, on est venu parler de la fleur qui était coincée derrière le grand fond et c'est bien de cette fleur-là qu'ils voulaient parler. Donc ce niveau de dialogue par rapport à ce contexte particulier de gens très sachant et connaissant très précisément le site, était me semble-t-il pas mal positionné par des bureaux d'études aussi très concrets et montrant qu'ils connaissent aussi le site, qu'ils avaient eux un rôle légitime de professionnels et qu'ils étaient mandatés pour. Donc là-dessus j'ai ce souvenir-là, je pense que c'était pas mauvais de dialoguer comme ça, à cette époque-là. Après ce que je regrette un peu c'est qu'en fait la confiance était quand même pas totalement totalement établie et du coup les réactions de la maîtrise d'ouvrage y compris nous étaient parfois un peu frileuses parce que quand il n'y a pas de transparence absolue sur la finalité du jeu des acteurs, c'est pareil pour eux je veux dire, mais on est toujours un petit peu quand même sur l'inquiétude. Moi les accès au site, c'est un exemple, m'étaient demandés et j'allais avec eux ouvrir les sites pour qu'ils puissent venir mais bon je savais très bien qu'ils y allaient dans mon dos. Donc du coup j'avais plus envie de faire l'effort moi d'y aller le samedi matin alors que je savais très bien qu'ils passaient les barrières et qu'ils y allaient de toute façon. bon c'était un petit peu ça, cette image méfiante c'était un petit peu pénible de voir un rôle dominant dominé alors que c'était pas l'esprit mais comme on s'apercevait qu'il y avait quand même des petites choses qui se passaient pas derrière on était obligé de faire un peu le gendarme en disant « bah non écoutez là on dépasse les limites ». Et ça je pense que les responsabilités sont un petit peu aussi du côté du groupement par des gaffes ou des maladresses qui ont fait qu'on s'est parfois mis en situation de doute. Rappelez-moi la question là ?

Que changeriez-vous dans la démarche de concertation pour améliorer le dialogue entre acteurs ?

Bah moi ce que je changerais, parce que bon moi évidemment, je vais redire ce que j'ai dit tout à l'heure nous on était partie quand même pour avoir une réelle démarche participative avec apport d'idées, avec propositions, avec utilisation forte des personnes ressources, avec accompagnement de leur objectif de sensibilisation de population et de pédagogie locale, avec accompagnement de leurs idées qui étaient les mêmes que les nôtres de faire de la communication au niveau agglo sur l'intérêt de ce site. Bon c'est vrai que tout ça je l'ai dit tout à l'heure c'est un petit peu ce qui a achoppé, ce qui me paraît toujours moi ma conviction de suivi de ce projet. Enfin ce projet, qui n'est pas un projet pour moi, c'est un territoire de projet et c'est bien là toutes les complexités que j'ai avec mon maître d'ouvrage c'est que les Ardoisières sous prétexte que c'est une opération est un projet et je persiste à dire qu'elle n'avancera jamais si on continue comme ça (rires). De son état, ce n'est pas un projet, c'est un territoire de projet et donc il faut arriver à manœuvrer dans ce petit jeu de mots et pour une collectivité ce n'est pas toujours, pour une collectivité urbaine ce n'est pas toujours facile. Pour les collectivités rurales, elles savent ce que c'est qu'un territoire de

projet, parce qu'elle travaillent sur de grands espaces, elles savent mettre une zone de loisirs... enfin elles sont dans une culture plus facile, bon ici c'est plus compliqué pour une collectivité urbaine de... bon ça c'est une parenthèse, ça n'a rien avoir forcément avec la concertation. Non je pense que j'aurais aussi forcé des événements de concertation, alors là grand public, tous publics sur les étapes stratégiques comme par exemple la fin d'un an d'étude était l'occasion de faire un événement et de faire un événement qui s'élargisse bien au-delà des ateliers urbains. Bon ça n'a pas été fait, donc c'est vrai que maintenant pour reprendre la machine c'est plus difficile. Je crois qu'aussi l'objectif de nous voir faire éclater ce site dans un autre public de participation est une plaie importante. Sous prétexte que les ateliers urbains sont formalisés, organisés et reconnus comme, ils ne sont pas les seuls à mon avis à être un acteur de concertation au sens réel du terme. Et tant qu'on en est là je pense qu'on n'est pas au bon niveau, de part et d'autre. Bon voilà, y'a sûrement plein d'autres idées qu'on aurait pu, qu'on pourrait d'ailleurs parce que tout est ouvert encore, mettre en place.

INTERVENANT F-T9

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1.2.3.4. La volonté de l'agglomération c'est d'agir sur ce territoire, bon pour lequel comment dire on voit différentes choses, on voit différentes choses qui sont des risques aujourd'hui, c'est que tout le monde se déclare compétent pour définir tout ce qu'on va faire sur ce territoire sans mesurer toutes les conséquences que ça peut avoir. Un autre risque qu'on connaît aujourd'hui c'est le squattage avec tous les problèmes de sécurité qui se posent qui sont quand même extrêmement importants. Un autre risque c'est d'avoir des divisions parcellaires parce que si on laissait faire, pour moi il est clair que deux hectares partiraient pour l'habitat, trois hectares pour une zone d'activités etc. et qu'il resterait plus rien du tout. Donc aujourd'hui, ce à quoi, notre volonté elle est, c'est en ce sens-là qu'on a confié une mission à la SARA [...] c'est avoir un projet global sur cet espace qui a aussi été convoité par d'autres, y compris en partie par le Conseil Général pour faire le Parc du Végétal, ça fait partie aussi des choses qui se sont arrimées. Donc aujourd'hui notre volonté est d'avoir un projet global avec plusieurs étages, plusieurs facettes. Y'a des choses qu'on est amené à traiter en urgence, y'en a une qu'on est amené à traiter en urgence sur cet espace qui est la Loire à Vélo. La Loire à Vélo donc là on n'avait pas le choix, donc on a essayé de faire les choses en fonction de ce qui peut se passer ensuite et puis de le faire de façon qualitative, donc là la Loire à Vélo qui est donc je dirais l'extension vers Angers, bon qui est gérée au niveau de l'agglomération par le collègue qui s'occupe du tourisme, bon y'a une partie ardoisière, donc y'a une partie extrêmement lourde, extrêmement coûteuse, avec des chiffres qui donnent un peu froid dans le dos mais avec lesquels il faut faire, on n'a pas le choix, donc on veut bosser avec qualité et c'est ça qui coûte cher. Donc ce qui renverra aussi à la question de ce qu'on va faire dans les arrières, ce qui fait que jusqu'ici dans l'ensemble de ce site, vous l'avez remarqué sans doute, on a fait que du provisoire.

Cet espace ne laisse pas insensible parce qu'il est à la fois chargé d'histoire, c'est pas rien Les Ardoisières sur Angers, même si ce n'est qu'une facette, parce qu'il y a une autre facette qui était la facette Avrillé qui est un peu gommé, parce qu'avant c'était Avrillé. Y'avait plusieurs centaines de salariés dans les Ardoisières d'Avrillé mais y'a très peu de traces et peu de monde en parle. Donc y'a ce côté histoire, ce côté... oui avec tout ce que ça peut comporter pour les hommes et les femmes qui l'ont connu et qui l'ont vécu, plus encore que connu. Et puis bon y'a tout ce patrimoine, cet aspect patrimoine qui est quand même important avec la question qui est posée pour nous et qui a une certaine urgence qui est de prendre des décisions finalement pour faire court : qu'est-ce qu'on garde ? qu'on protège ? qu'on valorise ? qu'est-ce qu'on laisse tomber ? Donc y'a ces questions-là et y'a des questions qui sont des questions extrêmement lourdes de sécurité, y'a tout ça.

Nous on veut et nous résistons et je résiste à toute décision parcellaire parce qu'il y a beaucoup de sollicitations pour récupérer une partie de l'espace, qui peut avoir différentes vocations. Différentes vocations ok mais faut que ça se situe dans une globalité. Y'a sans doute des terrains qui peuvent être rendus à l'urbanisation ou à l'industrialisation, bon pourquoi pas mais ça ne peut pas être du coup par coup. De temps en temps faut freiner les ardeurs de la ville d'Avrillé qui aurait voulu faire autre chose des locaux qu'on lui a prêté sous forme de bail passager. Bon on avait les pompiers qui vont partir, c'est fini, donc avec tout ça, donc c'est pas facile, c'est un site qui n'est pas facile à gérer puisque c'est un site qui est privé, interdit au public, sur toute la totalité du site, donc tous les gens sont en infraction aujourd'hui même si il est hors de question de mettre des clôtures tout autour avec des miradors, ça c'est... c'est pas un site public, c'est un espace privé d'agglomération, en terme de droit, bon quand on a dit ça on n'a rien réglé. Mais en droit c'est quand même cela, même si notre responsabilité est engagée on est quand même sur un lieu qui est à très haut risque.

Donc on a cette étude d'ensemble qui va nous amener à un certain nombre de décisions. Bon d'abord la décision du bâti, du patrimoine bâti pour lequel y'a un groupe de travail qui a été créé avec à la fois des techniciens de l'agglomération, des représentants d'un certain nombre d'associations, un groupe de travail qu'on a voulu limiter, qui a donc réfléchi à cette question, sur laquelle on a en parallèle l'avis des affaires culturelles et donc nous faut qu'on décide... y'aura aussi une phase de concertation plus de proximité parce que y'aura je pense une réunion publique sur le sujet, qui est attendue depuis longtemps, faut qu'on la fasse, elle aura lieu avant l'été, ça me paraît indispensable et puis faut qu'on tranche sur le bâti, on ne pourra pas tout garder. On est une agglomération, on a à faire face à des priorités lourdes et considérables, donc y'a des choix, il est hors de question qu'on garde... notre volonté est de garder, d'où l'importance de protéger, de garder des lieux qui soient suffisamment en état, qui soient suffisamment significatifs, qui permettent de mettre en évidence la réalité de ce qui a été et de ce qui a été vécu et faut qu'on fasse très vite [...]. Là on va prendre des options qui vont trancher sur ce qu'on garde et ce qu'on garde pas.

Jusqu'où l'agglomération doit-elle je dirais... quelle est la limite de l'investissement public là-dessus ? bon ça fait partie du patrimoine faut le garder mais bon je pense par ailleurs aux autres dossiers qu'on peut avoir, le développement économique, les transports avec le tramway...

On a commencé à budgétiser les choses parce que faut que les choix soient faits et puisqu'ils soient fait dans la transparence, qu'ils soient publics, d'où l'instance de concertation qui a été lancée. On a entendu des propos maximalistes dans la bouche d'untel ou untel mais c'est facile de dire il faut tout garder mais dans ce cas-là il faut multiplier les impôts, augmenter la taxe professionnelle [...]. Donc on a cet aspect-là qui est les choix du patrimoine conservé, en d'autres termes du bâti conservé, qui est un premier choix. Le deuxième axe de travail qu'on a aujourd'hui c'est l'axe de la sécurité. On essaie de sécuriser au maximum les lieux sensibles. [...].

Et faire des choix plus globaux sur l'utilisation de l'espace. Bon donc y'a plein d'idées qui ont circulé, vous en avez entendu sans doute un certain nombre, plein d'idées sur ce qui pourrait être fait, y'a plein, plein, plein d'idées... bon au niveau de l'agglomération y'a aucune décision de prise de quelque nature qu'elle soit aujourd'hui. Dans les idées y'a sans doute des bonnes, des très bonnes. Elles peuvent être très bonnes en étant réalistes, elles peuvent être très bonnes en étant irréalistes financièrement. On se situe dans un contexte qui est plus large des lieux de loisirs, les loisirs d'agglomération, les loisirs en général [...] C'est un dossier très lourd pour l'agglomération, faut que tout le monde en ait conscience, qui est très très lourd parce que si ça v'avait pas été repris par l'agglomération, je ne sais pas ce que serait devenu ce site. Moi je n'étais pas en responsabilité quand le choix a été fait, c'était quand même un choix très très lourd dans lequel l'agglomération a considéré que c'était son devoir de prendre la responsabilité de ce site. D'ailleurs on voit bien que si on interroge à l'extérieur et qu'on demande ce qu'évoque pour les gens le nom d'Angers, ça fait partie, pas pour les plus jeunes mais pour les gens plus âgées, ça fait partie des choses qui sortent facilement, qui a encore sa petite partie industrielle d'extraction. [...]

Bon le reste faut que ça se concrétise et que ça s'officialise. Ce n'est pas l'objet de décisions aujourd'hui, ni d'orientations définies. Si quand on parle de ce qu'on va garder, de ce qu'on peut sauvegarder, on a un peu regardé les choses. Quand on regarde les choses au premier tour, on se rend compte qu'il y a des choses c'est évident qu'il faut les conserver, d'autres choses que c'est évident, ce serait démesuré de les conserver [...]. La réflexion elle a eu lieu avec les gens qui gravitent autour du site, faut ensuite situer ça dans un ensemble plus large [...]. Donc l'engagement d'Angers Loire Métropole est clair et net sur ce dossier. L'acte d'achat était un acte fort, bon il est évident que il faut quand dans les mois qui viennent on donne de la lisibilité sur l'évolution globale. Bon ça tombera pas du ciel un beau matin comme ça, donc y'a des discussions à avoir et qui peuvent s'accélérer avec le temps.

On ne veut pas tout mélanger. Les élus ont fait le choix, enfin on a fait le choix et moi aussi de ne pas être omniprésents sur ce dossier, ne serait-ce que pour pas laisser supposer que les propositions sont faites d'avance et puis y'a aussi des gens qui ont une connaissance.

Le problème c'est à la fois de comment dire d'être très sensible à ce que peuvent dire les uns et les autres en laissant passer le message que tout n'est pas possible. On nous a demandé par exemple de missionner des gens pendant des jours et des semaines à étudier plein plein de choses, on aurait bien demandé qu'on embauche 5 à 10 personnes, voire étudiants ça coûte moins cher, on l'a entendu ça y compris de la part d'universitaires mais la question c'est qu'est-ce que ça peut apporter de plus en terme de décisions à prendre ? c'est ça la question et puis l'agglomération n'avait pas l'intention d'ajouter aux missions de la SARA.

Nous on ne veut pas brader ce site même si on n'y fera pas n'importe quoi en terme de quantité. On n'investira ce qu'il faut dans le temps mais ce qu'on voudrait c'est que les axes soient dégagés. Ca je suis d'accord avec eux c'est que ça va pas assez vite. C'est plus complexe que ce qu'on peut imaginer, ça fait plusieurs années que ce qu'on inscrit au budget n'est pas consommé sur l'exercice. Le travail d'étude, le travail de réflexion n'avance pas aussi vite qu'on l'imaginait. La volonté politique de l'agglomération n'est pas de freiner. Bon l'illustration elle est très claire entre ce qui est inscrit au budget et ce qui est dépensé. On peut regretter que les choses n'aient pas avancé plus vite, même si y'a eu des événements qui sont venus se croiser [...].

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Plus généralement, je sors un peu de ce dossier. Bon d'abord quand on dit les citoyens, faut voir les citoyens concernés. Quand on parle d'agglomération, y'a les citoyens qui habitent à proximité, y'a Trélazé ou Saint-Barthélemy et puis c'est un projet d'agglomération qui concerne l'ensemble des citoyens. Faut qu'on soit toujours très prudents, il ne s'agit pas... l'affaire des Ardoisières n'est pas une affaire de Trélazé. C'est une question d'agglomération même si les gens de Trélazé sont plus proches. Quand on dit la participation des citoyens, je crois qu'il faut être très très au clair, bon c'est les élus qui prennent les décisions, ils ont été élus pour, dans certains domaines ils peuvent organiser des référendums mais bon jusqu'où aller dans les référendums, ça on pourrait en discuter longtemps... [...]. Et que quand les gens participent pour donner leur avis, je crois qu'il est important que les règles du jeu soient claires, c'est-à-dire que si les élus consultent, bon c'est le cas de toute concertation, bah il faut que les gens quand ils sont amenés à s'exprimer individuellement ou collectivement, ils sachent qu'ils amènent un avis, une contribution mais que la décision ne sera pas forcément l'addition de ce qui peut être dit, d'une part et que les élus soient très ouverts à ce qui peut sortir et puis intègrent les réflexions et les avis qui peuvent venir – quand je dis intègrent c'est pas forcément les suivre – bon et que ce soit une démarche naturelle et qui dure suffisamment longtemps. Bon je crois que ce qui est important c'est qu'il y ait une transparence dans tout ça. La transparence elle n'est pas facile à vivre, quand on a un dossier très lourd comme celui-ci, ça peut laisser supposer qu'il traîne, qu'il y a rien de connu parce que y'a des choses qui sont cachées. Dans ce cas je peux assurer que c'est pas le cas. Si ça traîne c'est parce que malheureusement les études ne vont pas à la vitesse qu'on voudrait. Je ne sais pas si ça recoupe ce que vous avez entendu. Donc voilà, au niveau de la participation des citoyens et il faut aussi qu'on les aide à avoir... c'est pas la même chose de les aider à réagir sur les propositions qu'on peut faire, ça c'est une chose, l'autre chose elle est d'avoir des réflexions très ouvertes et si on veut avoir des réflexions très ouvertes, faut que les gens qui proposent ils aillent jusqu'au bout de ce que ça peut entraîner, par exemple les « je garde tout », qu'est-ce que ça coûte etc. Alors c'est pas facile parce qu'il faut que l'un ait confiance en l'autre...bon.

6. Faut les deux. Faut les deux parce que les associations ont un rôle particulier à jouer, à condition c'est un risque aujourd'hui qu'elles ne deviennent pas – je ne dis pas ça par rapport à ce qui nous occupe – mais qu'elles ne deviennent pas des associations de défense. Tout projet, c'est un peu fou mais tout projet génère une association de défense. Je pourrais citer de multiples exemples mais que les gens s'associent entre eux pour réfléchir et pour s'exprimer collectivement, bah ça me paraît simple et normal, ça me paraît d'ailleurs le premier lieu de démocratie participative, le premier, donc les élus doivent prendre en compte, ça n'exclue pas les pouvoirs d'intervention indirecte des uns et des autres mais c'est deux choses. Un des dangers ça serait de dire aujourd'hui démocratie participative égal référendum sur tout et n'importe quoi, c'est pas ça. Les associations ont leur rôle à jouer, elles sont un élément de démocratie. A condition qu'elles ne soient pas créées un matin pour défendre, pour contrecarrer et que ça va empêcher de discuter pendant trois jours.

7. Leur avis pris en compte c'est à la fin que ça pourra être jugé. L'information comment dire, l'information par le bouche à oreille et par les uns et par les autres va plus vite que, y'a des informations concertées qui ont pu être dites, certaines au niveau de l'agglomération. Les communes particulièrement celle de Trélazé mais aussi Saint-Barthélemy qui ont dit un certain nombre de choses. L'information il faut la faire en sachant qu'elle n'a d'impact que sur les gens qui seront directement concernés. Ca c'est un vrai problème. Vous direz quelque chose, vous faites des réunions publiques, en général vous n'avez pas grand monde. Vous la faites parce qu'il y a un problème de sens de circulation dans un lotissement, vous avez 90% de la population, avec les mêmes canaux d'information. C'est comment intéresser les gens, c'est comment les intéresser à des décisions collectives ? ça c'est une vraie question. Donc là-dessus moi je... on peut toujours donner de l'information, l'information n'est jamais, les gens pensent qu'elle n'est jamais suffisante et elle est insuffisante parce qu'elle est réellement insuffisante ou parce que les gens ne se sont pas sentis directement concernés.

8. Pour le moment le chantier il est commencé, les gens peuvent s'exprimer, y'a pas eu de réunion publique générale sur le sujet. Non y'en n'a pas eu jusqu'ici. Mais j'insiste bien les citoyens c'est pas simplement ceux qui sont à côté, on est sur un projet qui est global et où les choix politiques qui seront à faire, ils ne seront pas simplement en fonction de la proximité, ils seront en fonction des... on est sur un choix d'agglomération. Ca n'enlève rien à la légitimité des réactions locales.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9.10. Ca sur le dernier point certainement. Et sur la logique, on est sur deux logiques très différentes. L'atelier urbain l'initiative au départ a été prise par... c'est spontané, c'est associatif au départ ? Les Ardoisières c'est qu'un relais parmi d'autres, c'est une forme intéressante. Les conseils de quartiers c'est autre chose, ils ont encore une légitimité plus forte, parce que c'est une structure obligatoire par la loi. Bon c'est des éléments qui sont intéressants parce que premier mérite c'est d'obliger les gens à parler de questions qui les concernent et puis en plus je crois que ça les aide à prendre du recul par rapport aux

préoccupations je dirais quotidiennes qu'ils peuvent avoir et à dépasser « y'a qu'à, il faut que ».

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Je ne vous dirais pas grand chose sur la cartographie mais...

12. Bah je vous dirais rien là-dessus parce qu'il faudrait rentrer dedans et puis en plus je ne veux pas me prononcer à la va-vite sur le sujet, ça fait partie de la réflexion, donc je ne dirais rien sur l'utilisation du site.

13. C'est toujours le problème c'est que faut bien connaître pour s'y retrouver. Faut bien connaître pour s'y retrouver, je le vois bien quand on discute avec des gens de l'agglomération, « où sont les grandes voies ? dites-moi où sont les boulevards X, où sont les boulevards Y ? ». Donc la difficulté, c'est pas facile, ça ça a été fait avec la meilleure intention du monde, ça a été fait sur des grandes cartes qui ont été réduites je suppose, donc c'est la difficulté et sur le mur ça a une meilleure allure que ça. C'est pour ça que si une chose est ça, l'autre chose est la même carte projetée sur le mur. Sur papier ça ne peut être lu que par des gens qui connaissent bien les lieux. Si vous montrez ça à quelqu'un qui habite à côté il vous répond, vous donnez ça à quelqu'un qui voit ça... qui connaît moins bien « où est-ce que je suis ?

Problème d'échelle de la carte plus que le support ?

Oui.

La carte un bon moyen de faire passer un projet ?

Ca c'est évident.

L'usage des photographies aériennes ?

14. Oui, à condition qu'elles ne soient pas trop réduites et qu'elles deviennent illisibles en étant réduites. Si vous mettez ça grand comme le meuble ici, vous n'avez aucun problème. L'initié s'y retrouve et puis y'a le jeu des couleurs aussi. Ca rend lisible les couleurs. C'est pas facile, c'est un site qui est complexe en plus.

15. Bah si vous voulez le dossier a été confié après au niveau de la SARA, donc y'a pas eu de réflexion, la décision de l'agglomération ça a été projet global, on confit l'étude à la SARA, point. On demande toujours nous à la SARA, ça fait partie de la commande, c'est l'intégration des études qui ont été faites. Ca sert à rien de refaire ce qui a été fait. Donc ça a été intégré par ce biais-là si vous voulez. A partir du moment où on confie l'étude à un cabinet, bon dans notre cas c'est la SARA, c'est à elle de travailler

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

16. Oui ça existe au niveau de l'agglomération.

17. Bien sûr. Parce que ça peut permettre de traduire de façon simple des choses complexes. C'est évident que pour faire des choses comme ça, on peut sortir des choses qu'on ne pouvait pas sortir avant.

Informations sur le site de l'agglomération envisagées ?

Quand ce sera fait oui. Pour le moment je ne vois pas ce qu'on pourrait mettre.

Un forum en ligne ?

C'est pas envisagé là-dessus comme ce n'est pas envisagé sur autre chose pour le moment bon. On a en quantité des enquêtes, des consultations publiques, des réunions c'est assez phénoménal alors jusqu'où en rajouter. Entre le tramway, les PLU, le SCOT qui va commencer, le PDU qui est commencé, etc. et quel lisibilité pour le citoyen ? et le site il va être refait donc on est en phase de reconstruction aussi par rapport à ça mais il est évident que ça va de soi. Les nouvelles technologies faut les utiliser pour ce qu'elles peuvent apporter au niveau de l'information et de la concertation, ça c'est une évidence, même si on en est qu'aux balbutiements. Avec la difficulté qu'elles soulèvent c'est que les gens s'y retrouvent et qu'on ne fasse pas une démocratie d'initiés, c'est une difficulté ça. Faut pas que ça retire les autres moyens. Le papier est accessible à des gens, les technologies ne le sont pas forcément.

ETUDE DE CAS N°4 : AUBERVILLIERS

INTERVENANT F-A1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1.2. En fait ça s'appelle la Maison des Projets Urbains et d'Aménagement. Maintenant on dit la Maison des Projets Urbains. Pendant un temps on a simplifié en disant Maison des Projets et maintenant on se dit qu'il faut quand même qu'on redise urbain parce que c'est pas tous les projets qu'on aborde. Alors en fait... je vais vous parler comme si on en était toujours au projet initial de la maison des projets et puis après je vous expliquerai qu'on est un petit peu en ballottage on va dire, au sein de la mairie d'Aubervilliers, parce qu'il y a eu un certain nombre de transformations et que du coup ça modifie un peu le projet, sans que je puisse vous dire au jour d'aujourd'hui quel est le nouveau projet. Donc je vais vous parler du projet sur lequel on était, tout en sachant qu'il y a des modifications. Donc, le principe de la Maison des Projets, c'est d'abord un outil qui a été créé à l'issue de cinq ans de démarche quartier et donc la démarche quartier en deux mots c'est une politique mise en place par la municipalité d'Aubervilliers en 1997, pour rapprocher les élus des citoyens et les citoyens des élus, et la municipalité des gens et des projets et améliorer les projets. Donc en 1997, création de douze comités consultatifs de quartier avec douze présidents élus par le maire au sein du conseil municipal et douze vice-présidents élus par le maire au sein du conseil municipal ; donc ça faisait vingt-quatre élus engagés dans la démarche et recrutement de douze cadres A, douze chargés de mission qui sont cadres A de l'administration, donc autant dire un investissement énorme pour une ville comme Aubervilliers, qui a des problèmes budgétaires déjà depuis longtemps. Et donc, douze cadres A, une chef de service, trois secrétaires et la perspective de créer autant de lieux, qu'on a appelé les boutiques de quartier et qui sont un petit peu la vitrine et puis le lieu permanent de l'activité de la démarche quartier. Et donc moi j'ai fait partie de cette équipe, mon collègue, mon ancien collègue qui était fondateur avec moi de la maison des projets aussi et on a travaillé donc pendant cinq ans dans cette démarche et régulièrement chaque année on faisait des bilans, de ce qui changeait, ce qui progressait et puis des choses qui n'allaient pas. Et parmi les choses qui n'allaient pas, on a eu le sentiment assez vite et qui s'est imposé pour tous, c'est-à-dire y compris les élus et puis d'autres membres de l'administration et puis aussi l'équipe, que sur l'urbanisme on n'avait pas beaucoup progressé. Entre 1997 et 2003, l'année de la création de la maison des projets, y'avait eu beaucoup de mieux en terme d'information, c'est-à-dire en gros la ville communiquait mieux sur ses projets, plus en temps et en heure, c'est-à-dire plus proche de la réalité des calendriers des projets urbains mais sur ce qui pouvait être, sur ce qu'on aurait pu attendre de la participation des habitants à ces projets, en réactivité avec les questions, les questionnements, les difficultés, les doutes, etc. pfft ! Bilan nul ! Et puis un sentiment un peu d'insatisfaction de la part de certains élus, de frustration même parfois, en disant « bah si on n'arrive pas à faire ça, à

quoi ça sert de réunir des gens, si on fait que parler de crottes de chiens, quoi ! ». Y'a un peu la crédibilité de la démarche qui est en cause. Si on n'arrive pas à partager avec les habitants au sein de cette démarche quartier les projets d'avenir et l'avenir de notre ville et les grands choix, les grandes responsabilités que les élus ont sur l'avenir, sur la ville, à quoi bon ! Est-ce que c'est vraiment la peine et donc nous on a développé l'idée, alors au départ avec les premières balades urbaines, donc c'est en 2001, ... oui en 2001, donc en tant que coordonnateurs de quartiers, puisqu'à l'époque on avait été simplement missionné pour essayer de développer quelque chose, de développer quelque chose pour l'équipe quoi, en restant coordonnateurs de quartiers. Donc on nous a demandé de développer les choses et c'est comme ça qu'on a créé les balades urbaines et donc c'était un peu l'idée d'essayer d'expérimenter les choses et de fil en aiguille, on a vu que y'avait vraiment matière en fait à faire des choses, c'est-à-dire qu'il y avait une vraie possibilité de faire partager aux habitants les enjeux des projets urbains mais que ça n'allait pas de soi, que c'était compliqué, que ça nécessitait du temps, que ça nécessitait des moyens et que ça nécessitait des compétences spécifiques. Et donc c'est comme ça qu'on a développé l'idée de créer la Maison des Projets, pour développer la concertation en matière d'urbanisme et les balades urbaines dans toute cette action-là ont toujours été le fer de lance, c'est-à-dire à la fois le laboratoire en fait, là où se sont expérimentés le fait que ce soit possible et puis un peu aussi notre... comment dire, le point de repère quoi, la partie visible. Donc aujourd'hui encore les balades urbaines sont la partie visible de notre activité, c'est un certain moteur, puisqu'il s'y passe des choses qui après peuvent raisonner dans le reste de l'année et que les balades urbaines au moment où elles se passent viennent montrer des choses qui se sont faites avant... voilà c'est une partie quoi de la mission de la maison des projets.

3. Non, alors je vais commencer plutôt par la conception et l'organisation. En fait, pour ce qui est de la conception, le seul acteur qu'on convoque, enfin qu'on convie à vrai dire, pour nous aider à concevoir le cycle c'est le technicien. C'est-à-dire qu'on fait chaque année une réunion en amont, on réfléchit entre nous déjà, l'équipe de la Maison des Projets à ce qui pourrait être le programme des prochaines balades urbaines et puis en général on a une foule d'idées - la dernière fois on en avait trente-deux - et là-dessus on invite tous nos partenaires techniques, tous les agents de la ville, tous les chefs de services de la ville, on n'est pas regardant, on prend autant la petite enfance que l'urbanisme, c'est pas la question de savoir si à un titre ou à un autre c'est plus intéressant et puis ceux de Plaine Commune, parce que c'est nos partenaires aussi et puis quelques fois - on l'a pas fait la dernière fois, on n'a pas invité de partenaires extérieurs - Donc voilà on invite tout le monde et on leur dit « voilà ce à quoi on a réfléchi », nous on leur montre, on leur explique, on argumente, on leur demande si eux ont d'autres idées et puis ensuite on fait vraiment une réunion de travail ce jour-là, c'est très participatif, pour prioriser les balades. C'est à eux en fait qu'on demande... alors nous on se défend, y'a des balades qu'on laisse pas abattre si on y tient et on argumente mais c'est un peu comme ça et dans cette réactivité-là qu'on arrive, donc on sort de cette réunion avec douze balades, un programme de douze balades. Par exemple la dernière fois, la balade *Aubervilliers Terre Olympique*, elle est née complètement dans la tête du directeur du service des sports, qu'on a invité et qui est venu à cette réunion et qui a dit « pourquoi on fait pas ça ». Et nous on lui a dit « bah oui évidemment il faut le faire » et on

l'a mis dans le programme au détriment d'autres qu'on avait imaginées nous mais que finalement c'était moins important ou on l'avait déjà fait l'année dernière ou ce serait mieux de le faire l'année prochaine ou vous voyez. Et chaque année y'a eu une balade comme ça qui est née à cette réunion. Alors on invite au point de vue des élus, on a quand même une représentativité mais indirecte, parce que quand on a le programme en sortant de cette réunion-là on bâtit vraiment un programme avec un contenu, un début de contenu, en tous cas un point de vue, une accroche quoi et là on a rendez-vous avec le directeur de cabinet donc qui représente un peu les élus quand même mais c'est indirect. On ne réunit pas tous les élus pour leur proposer le truc, la réunion avec le directeur de cabinet et bon en général il nous dit surtout, là il nous a surtout dit bah quels élus il fallait qu'on branche pour cette balade et quel autre pour telle autre et comment un peu faire la magie, l'articulation de qui sera, quels élus seront dans quelles balades. Et à partir de là on présente notre programme de balades urbaines au bureau municipal. Donc là tous les élus en ont connaissance et peuvent s'exprimer dessus. Et cette année on l'a vraiment fait en deux fois, c'est-à-dire qu'on a donné le programme et quinze jours après, l'élus chargé de la Maison des Projets, de la citoyenneté a dit « bah en fonction de vos remarques, etc. voilà le programme définitif ». Voilà, et par contre évidemment les habitants c'est plutôt, c'est indirectement et en amont parce qu'on a entendu des choses dans les réunions publiques ou parce qu'on s'est promené et on a lu des compte-rendus de comités de quartiers ou parce que à l'occasion d'une concertation ou une autre « alors on s'est dit », les habitants posent ces questions-là et puis j'oublie une part extraordinaire, c'est marrant que j'y ai pas pensé, c'est que chaque année dans les balades urbaines vous l'avez vu, à la fin on a des questionnaires et dans les questionnaires on leur demande aux gens, « qu'est-ce que vous aimeriez faire comme autre balade urbaine, comme autre initiative dans cette direction ? » et évidemment on s'appuie sur ce que les habitants disent à cette occasion-là pour bâtir le cycle plus en amont d'ailleurs, pour bâtir le cycle de balades, même qu'on propose aux techniciens. Y'a des balades comme ça, qui sont vraiment nées de ça, par exemple c'est Aubervilliers... Les dessous d'Auber, c'est une balade sur l'assainissement et la place de l'eau en ville, que nous on aurait jamais osé proposer, mais chaque année, les habitants nous disaient « oui on veut voir les trucs d'assainissement et tout » donc on s'est « bah après tout faut peut-être le faire ». Donc nous on travaille comme ça, quand on a notre programme de balades, en fait on a un programme, on a un parti pris, une accroche comme je vous disais, une problématique, une direction pour chaque balade et avant d'arrêter le programme, de donner le programme à la com., on s'assure de nos intervenants. C'est-à-dire qu'on se dit « bah qui pourrait être l'intervenant pour cette balade ? » et donc on appelle, on passe des coups de fil, on envoie des mails, etc. auprès des gens qu'on a repéré ou qui se sont manifestés comme étant intéressés pour intervenir sur telle ou telle balade et on colle avec eux les interventions et les dates. Et donc après on a en général un petit groupe d'intervenants, par exemple la balade que vous avez vu, on s'était dit courant de l'été « ce serait bien que ce soit une balade avec le bureau du patrimoine » et on a écrit au bureau du patrimoine pour solliciter, ils ont dit « ok pour ces balades-là » et puis on avait pensé à la Maison de l'Habitat et ils avaient dit « ok pour cette balade-là mais on en était resté là et on avait eu ensuite - bon là ça s'est pas passé très formellement comme ça mais sur la balade du 23 octobre, mardi j'étais en réunion avec tous les acteurs des balades et je leur disais

« voilà nous notre objectif, maintenant dites-moi vous comment vous voyez les choses » et on construit vraiment ensemble ! Alors ça choque, souvent ça choque, là y'avait une chef de projet qui était dans une autre ville, y'avait une chef de projet qui me disait « oh lala mais ça faut arrêter de bricoler, on aurait dû penser comme ci, on aurait dû penser comme ça », alors que nous on ne bricole pas, les balades urbaines c'est pas un truc bricolé. C'est bien les balades urbaines ! Par contre on construit de façon participative et effectivement quand on associe un grand nombre d'acteurs au programme et à la construction d'objectifs de quelque chose et bien oui effectivement y'a un moment où c'est brouillon et on ne s'y retrouve pas, on ne sait pas comment on va faire, mais nous on pense que c'est indispensable d'accepter ce moment brouillon où on ne sait pas dans quelle direction on va et c'est d'ailleurs l'essence même de la concertation. C'est-à-dire que ce qu'on défend c'est qu'à un moment les élus, les techniciens et les habitants puissent se retrouver autour d'un projet dans lequel on sait quel est notre objectif mais on ne sait pas bien comment on va s'y prendre. Et chacun amène sa pierre pour finir par définir le programme. Voilà comment on fait une balade urbaine.

4. Dans toutes les balades, c'est un principe, y'a forcément un ou plusieurs élus et un ou plusieurs techniciens. Y'a une chose que je voulais te dire aussi, qui est peut-être intéressante pour toi, enfin à voir aussi en fonction du temps et de la place que ça peut représenter mais en tous cas j'en fais la proposition, c'est que – alors de façon assez inégale, en fonction de nos moyens, de notre temps et de la manière de s'y mettre, on a essayé de filmer toutes les balades. Donc ça je pense que c'est un truc, alors peut-être presque à la manière des cliniciens, tu sais je sais pas si t'as étudié ça en psycho ou dans les problèmes des relations mère-enfant ou je ne sais pas quoi, les psys le seul truc qu'ils savent faire maintenant c'est ils filment l'allaitement et puis ensuite ils regardent en staff la cassette et ils disent « voilà le problème qu'il y a ». Parce que sur le film, alors qu'ils sont professionnels, ils ont d'autres manières normalement d'appréhender les choses, mais là visuellement ils... et je pense que moi si tu veux, je peux te répondre à cette question-là, je peux te dire mon avis, d'abord je pense que c'est hyper varié, y'a pas deux balades pour lesquelles ça c'est passé de la même manière mais je pense que ça serait vachement intéressant mais là c'est pareil c'est long et faut voir l'intérêt que ça représente par rapport à d'autres choses, de regarder sur la cassette et je pense qu'il y a des choses que visuellement on verra, qu'on n'aurait pas remarqué quoi, un peu comme toi quand t'écoutes la cassette, tu vas t'apercevoir que j'ai dit des trucs que t'avais pas entendu quand tu étais là ou pas noté et que... c'est pareil. Si tu veux nous notre objectif, en plus moi j'ai vachement de réflexion là-dessus, donc c'est plus dur je pense pour moi de voir réellement ce qui se passe, sans le déformer par mes objectifs et tout ça donc... mais en tous cas, nous notre objectif c'est qu'il y ait une véritable confrontation, donc une véritable rencontre, c'est-à-dire qu'on dépasse le jeu de rôles, tu vois du genre l'habitant « moi je sais rien, c'est vous qui êtes... », qu'on dépasse le jeu de rôles du type l' élu « ah moi je sais tout, c'est moi qui ait décidé, voilà ce que je fais », et qu'on dépasse le technicien qui dit... comment on pourrait le dire le technicien pour ne pas le vexer et en même temps dire la vérité, qui dit « bah voilà moi je fais mon petit boulot, voilà ce que je fais, bon... je sais pas trop, c'est pas moi qui décide, j'y peux rien, y'a tellement de contraintes et on n'a pas d'argent », quelque

chose dans ce goût-là quoi. Et donc moi ce qui m'intéresse et ce qu'on cherche à faire dans toutes les balades urbaines, et on y réussit plus ou moins bien c'est que le technicien... En fait je crois vraiment, on parlait de ça l'autre jour dans un colloque, c'est la singularité de chacun, dans ce qu'il a de vrai et d'original de lui-même, à la place où il se trouve, à sa place. Qu'il soit habitant, élu ou technicien. Et pour chacun, moi ce qui m'intéresse, c'est la position, alors en psycho-socio on dit la puissance quoi, c'est-à-dire... si vous voulez je pense qu'on peut passer tous des heures à se lamenter sur tout ce qu'on ne peut pas faire, voilà bon ça nous fera peut-être du bien mais en vérité à chaque endroit où on ne sait pas faire ou ce qu'on ne peut pas faire, y'a aussi ce qu'on peut faire et moi ce qui m'intéresse c'est que les gens dans une balade urbaine ils soient dans cet endroit-là. C'est-à-dire que l'élu dise « bah moi, voilà ce que je voudrais et voilà comment je m'y prend pour vouloir ça, et des fois j'y arrive et des fois je n'y arrive pas mais en tous cas c'est ma place, celle de celui qui définit la politique, la direction, qui dit « voilà ce qu'il faudrait qu'on obtienne ». La place du technicien c'est « voilà quel est mon métier, voilà ce que je peux faire, voilà comment je me débats, ce que j'arrive à faire, les compétences qu'on a réussi à acquérir, ce qu'on peut faire avec les budgets qu'on a – c'est-à-dire c'est pas celui qui dit « j'ai pas d'argent, j'y arrive pas » mais « avec l'argent que j'ai, voilà ce que je peux faire ». Et que l'habitant, qui soit pas – évidemment on demande pas d'être technicien ni mieux connaître ceci ou cela mais d'abord dans son rôle moi ce que je trouve génial chez les habitants et on en voit plein quoi et souvent c'est ça ce que je trouve génial dans les balades urbaines aussi c'est que souvent ils arrivent tous là pour écouter et tout et à la fin des balades, moi ce que j'aime c'est quand ils sont hyper dynamiques, qu'ils ont plein d'idées, qu'ils posent des questions, qu'ils se disent « ah mais ça il faudrait faire comme ça et tout ». Et c'est ça que je trouve génial c'est quand il y a un peu... on n'est plus dans les masques mais bien chacun accepte de dire, bah de poser des questions, de dire « mais ça je comprends pas ce que vous voulez dire, qu'est-ce que c'est exactement, de quoi vous parlez etc. ». Et puis ce que je trouve bien chez les habitants c'est qu'ils ont cette vision beaucoup plus globale souvent que les élus ou que les techniciens parce que les techniciens, ils ont leur porte d'entrée, ils sont là à s'occuper bon de l'assainissement, de l'assainissement ou comme Thomas Garcia, de l'habitat, de l'habitat et puis ils voient pas, par exemple ils voient pas que côte à côte y'a deux choses qui sont, évidemment qui ne sont pas liées, c'est dans des secteurs complètement différents, maintenant ça se trouve y'en a un c'est la ville et l'autre c'est l'agglomération mais pour les habitants c'est côte à côte. Et finalement c'est ça qui va faire la ville et eux je trouve qu'ils ont plus que les autres la continuité de la ville finalement. Le fait que d'un bout à l'autre de la ville, d'une rue à l'autre, du rez-de-chaussée au septième étage et bien il y a des choses qui sont communes quoi finalement. Et y'a la continuité dans l'espace – ce que je dis là – et y'a la continuité dans le temps – c'est-à-dire que... je passe un peu du coq à l'âne mais c'est pour décrire des attitudes d'habitants que moi j'aime bien, je trouve que c'est mon travail de révéler ça. On a travaillé l'année dernière dans un quartier dans lequel il y avait un grand projet urbain et la Maison des Projets était missionnée à l'époque pour développer la concertation sur ce grand projet urbain, et on a à cette occasion-là travaillé à la demande d'une élue... le cahier des charges d'une étude – c'était une étude en plus qui concernait la population – on a travaillé le cahier des charges, c'est-à-dire qu'il y avait un organisme qui était chargé de faire le cahier des charges mais il l'a confronté avec

les habitants, qui ont pu dire « voilà ce qu'on pense ». Le cahier des charges a été enrichi des remarques des habitants. Et ensuite donc le cahier des charges a été publié, y'a des bureaux d'études qui ont répondu à cet appel d'offre en fait – c'était pas un appel d'offre parce que c'était un petit montant mais bon ils ont répondu en tous cas aux annonces. On a publié, enfin on a communiqué aux habitants les résultats, les neufs bureaux qui ont répondu on les a rendu anonymes parce que c'est les exigences dites des marchés, c'était très bien. Tout le monde a dit « bah on s'en fiche qu'ils s'appellent Paul ou Jacques, tout ce qui nous intéresse c'est ce qu'ils proposent comme travail ». Donc on a fait ça et à la suite de quoi on a fait une réunion avec les habitants, autour de ces neuf réponses, d'analyse – on a fait des grilles, des tableaux, etc. On a eu une deuxième rencontre parce que c'était beaucoup de boulot, donc ça nécessitait une deuxième rencontre. Ils ont désigné entre eux, deux personnes pour aller au jury et ils ont été au jury, et ils ont – mandatés par l'ensemble des autres – ils ont voté. Ils ont dit « bah nous on préfère le bureau n°1 au bureau n°2 ». Bon je vous passe les détails parce que je pourrais en parler plus longtemps, mais on n'a pas le temps et c'est pas l'objet. Et y'a un habitant à un moment qui a dit « mais moi, en même temps je me disais je sais pas pourquoi vous me demandez de faire ça, parce que nous on est là, on sera pas là la prochaine fois alors... on n'est pas toujours là, on ne sait pas trop, on n'est pas très..., alors que bon le bureau d'études c'est leur métier, ils sont sérieux, etc. ». Et nous on leur a dit « mais c'est exactement l'inverse. Le bureau d'études ils vont venir, ils vont faire un travail de 6 mois sur votre quartier, alors que vous vous y habitez déjà depuis vingt ans et peut-être que dans vingt ans vous y habiterez encore ». Et lui il avait le sentiment d'être un intermittent du travail, de l'objet du travail alors qu'en fait c'est exactement l'inverse, c'est les bureaux d'études qui viennent qui sont intermittents du quartier. Ils viennent 5 minutes dans l'histoire de la vie du quartier, c'est rien du tout. Alors que eux les habitants, ils ont ce sens du temps. Et quand on leur dit « on va faire un grand projet, on va démolir là, on va tracer une route ici », ils réfléchissent. Ils disent « ça fera comment pour le quartier quand mes enfants seront grands ou quand je serai vieux » et ils voient les problèmes que ça va poser. Alors que le chargé d'études qui vient, qui fait son grand projet, il voit si ça va être joli, si ça va correspondre, si ça répond au truc fonctionnel et tout ça mais il ne voit pas forcément dans l'avenir quoi. Et souvent je trouve qu'on se trompe quand on dit « le temps des projets c'est pas le même le temps que des habitants ». Souvent on veut dire que on croit que si on va à la réunion publique, les habitants le lendemain ils vont se dire « bah où sont les bulldozers, on m'a dit la veille que ça allait être démolé », c'est pas du tout vrai. Quand on prend le temps de parler avec les gens, c'est exactement l'inverse, les gens sont beaucoup plus – souvent, pas tous – mais moi ce que j'ai remarqué c'est que quand on prend le temps de travailler les projets de fond avec les habitants, ils ont beaucoup plus le souci de la durabilité en fait des projets et de leur insertion dans la ville. Vraiment dans l'espace et dans le temps, je trouve. Et ça je trouve que c'est souvent une vraie force quoi pour les habitants et qu'ils méconnaissent.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Alors à Aubervilliers, vous allez voir débarquer aucune association. Alors ça, c'est rigolo parce qu'on a parlé d'une balade qu'on a faite, celle de « se déplacer en ville », avec

quelqu'un du CAUE 92 et on a mesuré... donc c'est les Hauts de Seine. Et on a mesuré que c'était un autre monde. A Aubervilliers y'a pas d'associations qui défendent l'environnement, y'a pas d'associations qui défendent les cyclistes, y'a pas d'associations qui défendent le patrimoine, y'a très peu d'associations, y'a beaucoup plus d'associations communautaires ou d'associations qui seront engagées pour une cause sociale ou globale. Mais sur cette thématique-là...

Et pourquoi selon toi ?

Je pense que c'est très lié à la situation sociale un peu de la population. Je pense que... hum je sais pas, je pense que... en tous cas je fais cette hypothèse-là, en tous cas quand on compare les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, on peut se dire ça. Je pense que c'est peut-être aussi lié à une image d'environnement déjà dégradé, c'est-à-dire qu'aujourd'hui quand on parle à Aubervilliers de patrimoine... ça laisse parfois les gens rêveurs, alors que c'est tout à fait faux, y'a tout un patrimoine ouvrier, y'a tout un patrimoine... je pense que... ouais je pense que c'est lié à ça mais à vrai dire je ne sais pas trop...

Donc pour toi, l'habitant a toute sa place en tant qu'acteur individuel...

Bah du coup oui, d'autant plus individuellement puisqu'au point de vue collectif c'est assez limité quoi. C'est vite limité... Alors cela dit je voudrais juste dire une chose par rapport à la manière dont la question a été posée, je trouve pas que l'habitant a pas tellement d'intérêt à participer aux démarches de concertation. Moi je trouve qu'en ce moment y'a une espèce de dérive, en tous cas je la ressens, qui est « les habitants c'est pour la concertation ». La concertation n'a aucun intérêt en soi. Ce qui est intéressant c'est que les habitants participent aux projets d'aménagement de la voirie, c'est qu'ils participent aux projets d'aménagement durable de leur ville, c'est qu'ils participent aux plans de déplacement. Voyez ce que je veux dire, c'est qu'ils participent au réaménagement du square, quoi. Si on fait un panneau d'exposition à propos du square pour les habitants, c'est pas un panneau sur la concertation sur le square, ça n'a aucun intérêt. Voyez ce que je veux dire. On a dit qu'on se tutoyait, tu vois ce que je veux dire.

6. Je peux te parler librement c'est pour l'Université ?! (Rires) C'est très compliqué à Aubervilliers, parce que de mon point de vue... – c'est bien sur les projets urbains que tu me poses la question ?

Oui

... Bon d'abord je pense que comme un peu partout y'a une faille gigantesque entre le discours et la réalité et donc c'est pour ça que ça m'amène à dire « je peux parler librement c'est pour l'Université », je disais ça pour plaisanter mais c'est pour dire finalement qu'est-ce que tu sollicites chez moi pour juger de la réalité, donc c'est ça qui est difficile. Parce que... y'a pas aujourd'hui de charte ou de principe établi, ni même d'exemples précis qu'on pourrait prendre dans lesquels ce serait égal d'un projet urbain à l'autre. Tu vois il me vient plein d'exemples en tête dans lesquels c'est hyper difficile de te dire, tu vois d'un premier abord je te dirais « bah à Aubervilliers en fait on aimerait concerter, on aimerait on aimerait mais en fait dès qu'on a un projet, y'a toujours un élu pour dire Oh là là Oh là là on n'est pas

sûr de nous, on va encore travailler, on va demander à un bureau d'études et puis ensuite on verra pour les habitants, Oh là là Oh là là Oh là là ». Et puis y'a même des difficultés pour communiquer au sein du conseil municipal, donc... J'aurais un avis au départ hyper négatif et puis ensuite quand j'y réfléchis je dirais que c'est pas tout à fait vrai. Parce qu'en même temps, y'a pas mal de projets urbains qui sont nés en aval d'une discussion longue et parfois houleuse et en tous cas très nourrie, de discussions avec les habitants. Donc on pourrait dire « bah finalement là ils ont été à l'amont ». Par exemple je pense à l'aménagement des espaces extérieurs dans une cité d'habitat social dans lequel y'a quatre bailleurs et donc on peut imaginer comme ça 4 bailleurs sur un grand carré, que t'as traversé d'ailleurs en venant, sans doute quand tu es venue avec Joëlle Rumond, t'as dû passer devant des trucs où y'avait des grandes tours.

Oui c'est possible, mais j'en ai croisé tellement en venant...

Y'en n'a pas tant que ça à Auber, donc c'est peut-être toujours les mêmes. (Rires). En fait là c'est un espace dans lequel bon bah y'a énormément finalement d'espace au sol puisque la densité d'une tour mais l'espace au sol, bah un coup on est chez France Habitation, un autre coup chez un autre bailleur et tout donc tout est différent, y'a des grilles au milieu et tout ça. Et donc les habitants se plaignaient beaucoup de cet état de fait et la démarche quartier a pu mettre en place tout un processus avec les bailleurs pour qu'il y ait des travaux qui soient fait d'un commun accord et un plan qui soit ensuite réalisé d'un commun accord entre tous les bailleurs, de manière à ce que par exemple là les travaux qu'il y a – ils sont peut-être finis, ça fait longtemps que je n'y suis pas allée mais pour tracer ce qu'ils appellent une venelle, c'est juste pour tracer une voie quoi, pour que les gens qu'ils aillent d'un côté à l'autre, qu'ils puissent marcher sans avoir à escalader des trucs, tomber dans des machins, monter, descendre, enfin bon. Et donc ça c'est un projet sur lequel ça existait. Le projet dont je vous ai parlé l'année dernière, c'est quand même assez fort quoi, les habitants qui sont les jurys de bureaux d'études, y'en n'a pas partout. Surtout qu'il y a un travail collégial qui a été établi en amont en préparation et tout, moi aux jurys franchement moi j'ai eu l'impression que les habitants c'était ceux qui avaient le mieux préparé le boulot quoi. Et ils ont repêché, on en n'a pas parlé, mais ils ont repêché dans cette démarche-là un bureau d'études qui avait été écarté par le comité technique. Parce qu'on avait trouvé que techniquement y'avait deux trois trucs qui ne nous plaisaient pas. Moi j'étais dans le comité technique donc je peux en parler, j'ai été contente, et finalement c'est le bureau qui a été choisi après par tout le monde. Alors que normalement la démarche habituelle c'est y'a des offres, y'en a neuf dix, bon là y'en avait neuf, le comité technique en élimine, il en reste trois quatre et puis les élus choisissent parmi les trois quatre. Et non les élus ils n'auraient pas choisi parmi... celui qui finalement a été retenu, il aurait été éliminé, donc ils n'auraient pas pu le retenir, donc je trouve ça génial d'avoir des trucs comme ça. Alors maintenant vous dire que pour autant le projet urbain qui sortira de toute cette démarche aura été vraiment concerté pfff ? c'est pas sûr. Si ça se trouve ils vont sortir le truc d'un chapeau et voilà, j'en sais rien. Moi je trouve ça très, je trouve que c'est une question hyper difficile, ce que vous dites là, c'est-à-dire de pouvoir – parce que j'ai l'impression que même dans un cas où ça serait vraiment à l'aune de ce que les habitants ont dit à telle et telle et telle et telle étape que les élus choisiraient de s'engager dans ce truc-là, est-ce que vraiment ils le

diraient ? Je ne suis même pas sûre quoi. Je trouve que y'a vraiment plein de façon de prendre cette question et que finalement je ne suis même pas sûre qu'elle soit très enrichissante quoi, vous voyez, tu vois. C'est-à-dire que je comprends bien que dans un travail de recherche au final on a besoin de se dire « bon et là finalement qu'est-ce qui s'est passé ? ». Mais moi je trouve, en tous cas de ma place, c'est hyper difficile d'évaluer ça.

Je pense tout de même que la question est intéressante dans la mesure où on peut l'aborder de plein de façons différentes, du coup l'angle choisi les élus ou professionnels pour y répondre est déjà un apport intéressant.

Oui certainement, c'est exactement ça. C'est une question qui est intéressante en terme je pense d'acquisition de connaissances sur le sujet. C'est-à-dire ce que tu fais toi pour toi, c'est sûr que ça doit être hyper intéressant, y'a rien à dire mais pour moi en tant que praticienne et en tant que mes mains dans le cambouis, voilà, je veux dire... Moi aussi, et je me suis bien rendu compte de ça l'autre fois et je le défend mordicus, mon travail et mes compétences et ce que j'essaie de mettre en place c'est de mettre en œuvre les conditions pour que la rencontre habitants et techniciens elle ait lieu de manière fructueuse. Ce qu'il en ressort, ça ne m'appartient pas. Donc toute cette partie de posture qui consisterait à dire « est-ce que c'est bien ce qu'on a fait ? Est-ce qu'on a bien concerté en amont ? Est-ce que c'était de la concertation ? » – Alors ça c'est le truc qui m'horripile aujourd'hui j'arrive plus. Au début on passait plein de temps là-dessus et on s'amusait bien mais maintenant ça m'horripile : est-ce que c'est de la consultation ? est-ce que c'est de l'information ? est-ce que c'est de la concertation ? est-ce que c'est de la co-élaboration ? Mais alors moi ça m'est parfaitement égal, c'est pas mon problème. C'est pas mon propos. Moi mon objectif c'est que, alors je suis obligée de dire mon objectif c'est de l'information et on n'est pas à la réussir si souvent mais c'est de l'information réciproque et de là ce qu'il va en être, ça ne me regarde pas. Et franchement, je trouve que, moi je suis beaucoup plus épanouie dans mon travail depuis que je suis comme ça, parce que je pense que c'est la seule posture qui permet d'avancer quoi, c'est-à-dire... et puis je trouve que c'est la posture la plus sincère et qui renvoie la plus le gens dans leur but. Parce que moi je suis chargée de mettre en place les conditions, c'est du travail hein les conditions, c'est un tout petit mot mais c'est du travail, mais je ne suis pas élue. Donc c'est pas moi qui décide, je suis pas habitante moi j'en sais rien si c'est mieux que ce soit du R+4 ou du R+18 pfff ! J'y vis pas, les deux se défendent, j'en sais rien s'il faut plutôt un truc de foot ou alors une cage de baseball, pfff ! Moi ça ne me fait ni chaud ni froid. Par contre, je sais que le technicien il a des avis, il saura si la taille ça ira ou le budget ça rentrera, si on pourra faire une belle cage ou pas. Les jeunes je sais qu'ils sauront si c'est ça qui leur plaît ou pas et moi ce que je sais c'est comment faire en sorte que le dialogue il ait lieu, que les gens ils se comprennent bien, qu'ils soient pas à se taper dessus parce que l'autre il n'a pas la bonne couleur de cheveux ou dans le mauvais camp ou je ne sais pas quoi, donc qu'on mette en place un système dans lequel on se comprend bien et après ce qui est fait mais ça leur appartient à chacun quoi. Et moi je trouve que justement derrière ce débat consultation, information, nin nin nin, je trouve que c'est une manière qu'ont les techniciens – alors aujourd'hui dans ce que je vois autour de moi et je trouve que c'est terrible vraiment – de confisquer la décision de l'élue. Moi j'entendais l'autre jour, ça m'horripilait, des techniciens qui disaient « il faut qu'on soit clair

sur les intentions. Il faut, c'est très important qu'on sache quand on organise une réunion ce qu'on doit faire ». C'est marrant parce qu'en plus en vous le disant, en te le disant je me dis je faisais ça y'a quatre ans. Mais... donc j'y croyais mais c'est pas vrai parce qu'on ne sait pas, on ne sait pas ! Moi je pense que même les élus, il faut qu'on ait tous l'honnêteté de le reconnaître, quand ils s'engagent dans une démarche de concertation, ils ne savent pas et justement quand on part dans un truc où on va faire participer les habitants, mais justement on ne sait pas ce que les habitants vont dire. On ne sait pas ce qu'ils vont vouloir. On ne sait pas ! Un projet, y'a des fois moi je me souviens on s'était dit « oh là là ils vont nous matraquer et ça va être horrible, ça va être affreux, on va en prendre plein la gueule ». Et les habitants arrivaient en disant « ouhaaa c'est super ! ». Mais on ne peut pas savoir à l'avance ce que les gens vont penser. On ne sait pas ce qu'ils vont critiquer, ce qu'ils vont... et je trouve que c'est ça l'honnêteté, enfin c'est de dire ça, c'est pour ça que je dis on ne peut pas savoir à l'avance, même on peut juste, c'est pour ça que je vous parlais de projets qui se sont déjà déroulés à la limite. Là on peut regarder, on peut se dire « bah tiens alors là voilà ce qui s'est passé quoi ». Et là carrément bon... parce que en plus je trouve que c'est pas un gage de qualité la concertation. On peut faire un très mauvais projet qui soit très bien concerté. On peut faire un très bon projet qu'on a amené du haut de la tour du ??? d'un architecte super génial qui va dire « mais moi j'en ai rien à foutre, les gens qui disent que c'est pas beau je les emmerde, moi je sais, je vois dans 20 ans comment ça sera » et que effectivement ce type il a un tel talent, un tel génie, qu'il fasse un truc qui soit génial aujourd'hui et qui marche 20 ans après. Et alors, enfin ? je trouve que, moi ce qui m'intéresse justement dans la participation, dans le fait que les habitants participent, c'est plutôt la qualité du débat public, c'est la qualité de la vie public finalement. C'est pas tellement la qualité du projet et c'est pas tellement comment dire... un label « oui au projet concerté en amont », (rires) super concerté ! Je crois que ça n'a pas tellement d'intérêt. Enfin en tous cas, vraiment je crois que... voilà...

7. Et bah y'a deux grandes dimensions. Première dimension c'est que c'est une occasion, c'est un moment, la balade urbaine en elle-même c'est un temps dans lequel y'a des habitants et des élus. Donc, le fait qu'ils soient là en concomitance, comme on pourrait dire, forcément ça facilite le débat, c'est plus facile de débattre avec quelqu'un qu'on a devant soi plutôt que en théorie l'un à la mairie et l'autre chez lui. Donc y'a le premier moment qui est le fait de se rencontrer et la deuxième chose sous l'angle « qui facilite le débat », c'est-à-dire pour moi c'est aussi, c'est pas seulement avoir l'occasion de débattre mais c'est aussi de se comprendre et d'avoir un débat de qualité, un débat un peu de fond, là c'est parce que à l'intérieur des balades urbaines, c'est même l'objet des balades urbaines, on donne des éléments, des points de repères, des éléments de connaissance en fait de la thématique et du projet, qui permettent d'éclairer un peu le débat. Pour les élus et pour les habitants ; c'est-à-dire que les habitants comprennent mieux de quoi il est question, et les élus - c'est souvent aussi un moment qui leur est utile parce qu'ils ont comme ça contact avec parfois des techniciens qu'ils ne connaissent pas et même quand c'est des techniciens qu'ils connaissent, d'avoir un autre temps pour parler avec eux de ces choses-là. Souvent les techniciens en réunion d'élus, ils se concentrent beaucoup sur la question de la validation du projet qu'ils proposent et ils n'ont pas évidemment - c'est pas l'objet d'ailleurs - de temps

tellement pour faire une pédagogie un peu pour l' élu, de faire le tour de la question. Donc quelques fois ça doit se faire mais là c'est une occasion de plus et puis aussi ce qui est important c'est que dans la balade urbaine, c'est pas toujours l' élu qui est en charge du projet, qui va être présent. Ca arrive par exemple, bah par exemple l' autre fois la balade où tu es venue, c'était Liliane Ballue c'est-à-dire c'était l' élue du quartier, c'était pas l' élu à l' urbanisme, c'était pas l' élu à l' habitat. Donc Liliane Ballue, bon évidemment elle a des relations avec... d' ailleurs ça se voyait bien dans sa manière de... par exemple dans sa connaissance des questions etc. mais elle est pas, si tu veux la Maison de l' Habitat, quand ils sont en réunion avec un élu, qui est avec l' élu, y'a l' urbanisme, y'a l' habitat etc. Et donc c'est pas cet élu-là, donc ça ça donne aussi une occasion de faire que l' information et les projets etc. se diffusent au sein du groupe des élus et que du coup ils puissent aussi, ça peut décaler un peu le débat. C'est-à-dire qu' une des difficultés que rencontre le débat entre élus et habitants, c'est le conflit. C'est l' habitant qui va voir l' élu qui est chargé des espaces verts en lui disant « moi je suis pas content, y'a trop d' espaces verts ou y'a pas assez d' espaces verts » et voilà. Et l' autre est en situation de responsabilité directe de ce secteur. Alors que là dans la balade urbaine, on crée un petit itinéraire bis, tu vois en quelque sorte et du coup, bah le fait que ce soit un autre élu qui va discuter de ça avec l' habitant, ça ouvre un espace de débat plus serein je trouve, plus dans « ah bon c'est vrai, vous trouvez qu' il y a beaucoup d' espaces verts, bah ça ça m' intéresse. Alors qu' est-ce que ça vous pose comme problème exactement ? Et pourquoi vous voudriez que ce soit comme ça ? » etc., et réciproquement, on peut imaginer que l' habitant aussi est plus à même aussi de dire à l' élu « mais je ne comprends pas pourquoi vous avez adopté cette politique au point de vue des espaces verts. Vous auriez pu faire différemment. Quel a été votre choix ? » etc. Vraiment un débat de compréhension mutuelle. Et qu' ensuite ce débat-là puisse donner lieu à ce que l' élu qui était présent, aille voir l' élu des espaces verts en disant « tu sais, les habitants que j' ai vu dans cette balade, figures-toi qu' ils ont eu cet avis et cet avis. Qu' est-ce que t' en penses ? Ils m' ont demandé tel truc et tel machin. Moi j' avais bien compris à la dernière réunion vaguement que c'était plutôt telle direction mais est-ce que tu pourrais m' en dire plus et du coup l' idée c'est qu' on fasse progresser comme ça un débat plus de fond et qu' on évite un petit peu les travers du type « ah oui, de toute façon vous êtes communistes, alors vous êtes des cons, donc vous faites pas les espaces verts », voilà. Alors ça évidemment, on peut toujours se dire ça mais une fois qu' on s' est dit ça, ça nous aide pas beaucoup à qualifier la suite des projets pour la ville, quoi.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

8. C'est génial qu' on ait attendu aujourd' hui pour aborder ces questions-là. J' aurais pas pu te répondre la dernière fois. Alors le bilan, nous on fait toujours, alors traditionnellement on a toujours fait deux choses pour les balades urbaines et cette année on fait un peu différemment... donc traditionnellement on a toujours fait une réunion avec tous nos intervenants techniciens, techniques enfin les gens de la mairie, les gens de Plaine Commune, donc à nouveau on n' invite pas seulement ceux qui sont intervenus, on invite tous ceux qu' on avait invité dans la réunion dont je t' avais parlé déjà avant, préparatoire, au moment de fixer le programme des balades et donc là on invite tous les professionnels et à

ce moment-là on leur présente le bilan des habitants, c'est-à-dire celui qui émane des fiches d'évaluation et puis on leur présente notre propre bilan et on les invite à réagir, à donner leur point de vue etc., et c'est aussi un moment qui est important dans l'idée de comment on va s'y prendre l'année prochaine. Qu'est-ce que vous avez envie pour l'année prochaine ? Est-ce que finalement faut qu'on retienne que... par exemple l'année dernière je pense qu'on avait discuté de ça, on avait discuté dans cette réunion-là plutôt du fait de faire ou pas des balades en semaine. Tu vois c'est une question qu'on se posait et du coup pour nous c'est vraiment utile cette réunion de professionnels parce que au lieu de rester dans notre petit bocal à se dire, à tourner en rond en se disant « bah peut-être bien que oui, peut-être bien que non », et bien on fait le pour le contre, l'argumentaire du pour, l'argumentaire du contre, on en parle avec tous ces professionnels qui connaissent si bien la population, qui souvent ont participé aux balades d'ailleurs, en tant qu'intervenants ou pas d'ailleurs, et du coup ils nous aident aussi à répondre à des questions comme ça qu'on se pose. Donc ça c'est la réunion et ensuite, à la suite de ça on fait un bilan définitif, donc à ce moment-là on en est au stade d'un bilan provisoire, et ensuite on fait un bilan définitif qu'on propose aux élus dans le cadre d'une note au bureau municipal, de manière à ce qu'ils aient vraiment... moi je suis toujours attentive à chaque fois que je pose un sujet au bureau municipal, j'essaie toujours de après, même si c'est longtemps après - bon des fois je n'y arrive pas mais - de leur donner le bilan, de ce qui a été fait. Parce que je trouve que souvent y'a des questions comme ça qui sont ouvertes et puis on a l'impression de pas trouver qu'est-ce que ça a donné finalement. Voilà donc cette année, ça c'est ce qu'on fait habituellement, cette année on s'est dit y'a deux choses qui vont pas, y'a la question des habitants, c'est-à-dire que les habitants on leur demande à chacun individuellement, ils remplissent des fiches d'évaluation et ils n'ont jamais le retour. C'étaient les grands perdants de notre façon de faire le bilan. Et moi je trouve que... et puis là y'en a beaucoup en plus dans les fiches d'évaluation qui nous l'ont demandé, je trouve que c'est bien quand on demande à quelqu'un de faire l'effort de donner son avis, ensuite de pouvoir lui restituer quels ont été les avis, son avis, dans quelle marée il est tombé et qu'est-ce que ça donne comme impression pour cette balade-là et aussi pour les autres balades et aussi pour l'ensemble du cycle de balades de cette année. Donc c'est pour ça qu'on a invité les habitants à cette réunion du 18 novembre. Donc on propose, qui sera une réunion publique et qui sera dans le journal etc., dans laquelle on va préparer en fait bah à la fois, tu vois on va projeter, on va préparer un petit document, qu'on distribuera à ce moment-là, parce qu'on n'a pas de moyen d'envoyer avant et puis ce serait trop compliqué mais on leur donnera un petit document avec chaque balade et puis le global et on projettera aussi à la fois des graphiques, tu vois genre des camemberts ou des taux de satisfaction par balade ou par item et puis des photos, parce qu'on a fait pas mal de photos et puis on va projeter le petit bout de film qu'a fait le SICA, pour qu'on essaie de rendre ça assez vivant et puis c'est aussi l'occasion d'un débat sur un peu chacune des balades, sur l'objet des balades etc. Donc ça c'est une première partie, c'est plutôt une partie de bilan qui serait une restitution, dans le sens la Maison des Projets vers les habitants et l'autre partie des bilans qu'on met en place, qui est plutôt une... enfin c'est entre le bilan et la nouvelle initiative, c'est qu'on propose aux habitants qui le souhaitent et qui en ont envie, de photographier leur ville sous trois catégories mais on ne sera pas psychorigides non plus là-dessus mais plutôt ce que

j'aime, ce que je n'aime pas et ce que je voudrais pour demain. On en avait parlé déjà peut-être ?

(Je lui fais part d'une expérience similaire dans le quartier Verneau à Angers...)

Là si tu veux l'idée c'est que c'est pas, bon alors c'est vrai que ça paraît pas comme une nouvelle initiative en soi mais là ce que tu décris, ça semble plutôt être un point de départ à une difficulté repérée comme une mauvaise image du quartier et puis on réagit, alors que nous c'est un point d'arrivée, ça ça veut dire aussi, l'envie nous est venue aussi parce que on a repéré que si tu veux dans les balades on a de plus en plus un public tu vois, qui vient qui revient, de balade en balade mais aussi d'année en année et qu'on sent un petit peu, pris dans une dynamique finalement. Tu vois sur la visite sur... on a l'impression que si tu veux chaque année quand vient l'automne et les balades, on met ces gens finalement qui sont vachement contents, qui tout de suite s'inscrivent et tout, qui étaient déjà là l'année dernière, qui essaient de venir à plein, qui nous disent « ah je suis désolé pour cette balade – là je ne pourrai pas et tout », alors que bon... ça paraît presque inversé (rires) et donc on se dit ces habitants – là, on s'est dit comment... qu'est-ce qu'ils peuvent finalement redonner de ce qu'ils voient, de ce qu'ils font et de ce qu'ils vivent au moment des balades urbaines, qui nous permettraient finalement de pouvoir évaluer – donc c'est pour ça que ça fait partie pour nous d'une action de bilan – mais surtout de... oui de mesurer quel est l'impact, s'il y en a un, du fait d'avoir participé à des balades urbaines, sur le regard qu'ils portent sur leur ville et puis de le rendre visible aussi. C'est-à-dire que nous on a l'impression que ça fait quelque chose mais... bah tu vois je peux passer mon temps à dire « faut que je fasse de l'urbanisme de Plaine Commune, que ce qui se passe dans les balades urbaines pour les gens c'est vraiment important, ça change le regard sur la ville etc. », c'est que des mots et ce n'est que mon point de vue, tu vois. Alors que transcrire ça en photos, si les habitants ont envie de jouer le jeu tu vois, si ça marche, si ça prend, s'il y en a un certain nombre, suffisamment en tous cas qui effectivement qui nous disent « bah oui nous on a justement envie de faire ça » et puis ça correspond à quelque chose dont ils ont envie, et bien ça nous permettra effectivement d'avoir une expo dans laquelle on voit un peu la ville mais dans l'œil des habitants. Et là, alors moi je suis contente parce que hier comme je me suis beaucoup... j'ai beaucoup bataillé avec des gens qui me disaient que c'est un mauvais projet, que ça ne marcherait pas et tout ça, qu'il fallait faire différemment et tout, j'ai fini par complètement identifier en fait... parce que moi je travaille beaucoup à l'intuition donc, tu vois un jour j'ai eu envie de faire ça et je me suis dit tiens c'est ça qu'il faut faire et en fait j'ai compris qu'hier ce que ça voulait dire ce que je voulais faire. J'ai compris donc c'est déjà pas mal... si tu veux pour moi un peu mon travail c'est comme ça – *elle dessine un schéma tout en me l'expliquant* – pour moi tu vois dans cette espèce de grande armoire, on va dire, c'est là qu'est le pouvoir, c'est-à-dire que c'est la ville, la municipalité, donc le maire, les architectes, le budget, les experts qui font un truc, un machin, un autre, un machin et moi je suis là aussi, les comités de quartiers sont là aussi, bon les élus y'en a un peu partout évidemment, voilà. Alors ça voilà, c'est tout ce truc – là qui est là, et quand on organise des balades urbaines – alors je vais partir d'ici – ce qu'on fait c'est ça – *elle trace sur son schéma une flèche des différents acteurs vers les habitants* – c'est-à-dire qu'on essaie de rendre intelligible pour les habitants, tout ce qu'on fabrique, auquel on réfléchit et qui est là-

dedans. Et donc normalement c'est ça l'intérêt de la balade urbaine c'est que ça leur permet de mieux comprendre bon bah une partie de l'activité de la municipalité tu vois, par exemple quand on a fait « se déplacer en ville », bon bah tout ce qui se trame dans ce grand truc sur les déplacements, bah ça va un peu vers eux, ils comprennent un peu mieux. Et en fait pour moi cette expo photos, c'est la flèche inverse, c'est-à-dire c'est maintenant que les habitants ils ont vécu tout un tas de flèches avec les balades urbaines et y'en a qui en ont fait vraiment beaucoup, qu'est-ce que eux ils peuvent dire, montrer, faire entendre, faire comprendre, faire connaître à toute cette sphère un peu complexe en fait de leur vision et de leur regard sur la ville. Et donc c'est dans ce sens-là l'expo photos, c'est le retour en fait. C'est pour ça que ça fait partie du bilan, pour moi ça fait partie intégrante du bilan, c'est que tu sais quand tu commences à faire un mouvement, c'est fait quand la boucle est bouclée et puis y'a un rôle fort effectivement. Donc y'a le retour de la fiche d'évaluation mais la fiche d'évaluation tu as vu elle est très technique, elle est très portée sur pour nous-mêmes, organisateurs de l'événement « balades urbaines », comme l'améliorer... voilà ça fait des statistiques, etc. Alors ceci dit on leur demande, y'a des questions ouvertes, on leur demande ce qui leur a plu, ce qui leur a pas plu, et souvent c'est un petit peu mélangé entre ce qui leur a plus dans la balade urbaine et ce qui leur a plus dans ce qu'on a vu dans la balade urbaine, tu vois. Souvent par exemple les habitants quand - je reprend l'exemple idiot dont je te parlais tout à l'heure, y'a trop d'espaces verts ou y'en n'a pas assez, ils vont aussi le marquer là-dedans. C'est-à-dire que quand tu fais une balade sur les espaces verts, ce qui leur a plus ils vont pouvoir te dire « le maire était là, c'était sympa » et « y'a beaucoup d'espaces verts dans la ville ». Tu vois, donc deux entrées qui sont vraiment différentes, et sur lesquelles on a l'impression que ça serait bien de construire un petit peu cette partie « l'avis des habitants sur leur ville » et en le faisant avec un passage à l'acte de leur part. C'est-à-dire qu'ils se prennent en mains, s'ils ont envie de donner leur regard à la ville, ils le font. Ils y vont, ils s'en occupent, tu vois. Alors évidemment on aide un petit peu tout ça au point de vue technique - on pourra en reparler si ça t'intéresse mais - globalement effectivement on va leur fournir des appareils photos jetables, le développement des appareils photos jetables en question et puis surtout on leur propose de passer une après-midi avec un photographe professionnel, qu'il puisse les aider... d'abord c'est toujours dans ce souci tu vois qu'il y ait un plus aussi pour les habitants. Tu vois qu'ils puissent se dire « bah tiens après tout je fais des photos depuis 20 ans et je ne me suis jamais posé la question..., je vais passer, le photographe a l'air sympa, je vais voir ce qu'il me raconte et qu'après ça puisse les aider à faire des photos de famille ou de vacances, tu vois, parce ce que... voilà et puis aussi que ça les, donc ça c'est un peu le bénéfice induit, que ça les aide à bien prendre, ce qu'ils veulent dire quoi. Voilà, donc ça c'est la partie bilan habitants...

Donc finalement cette partie, tu ne peux pas en tirer des conclusions mais pour la première partie du bilan, qu'est-ce qu'il en ressort ?

Je ne peux pas te dire non plus parce que je ne l'ai pas assez travaillé encore. Ouais je ne l'ai pas assez travaillé pour te dire ça. Cela dit, je pense que tu pourrais avoir... on pourra te filer en fait le document, comme ça tu verras quoi. Parce que là je l'ai pas assez travaillé, si tu veux on a... je sais pas quand on a sorti « ce que j'aime, ce que j'aime pas », des questions de rythme, bon... je ne préfère pas trop rentrer dans le détail parce qu'on en n'est

pas vraiment là, tu vois. On en est à organiser les choses mais on ne sait pas trop dans le contenu.

9. Mais ça justement je ne peux pas l'évaluer moi ça. A priori pour l'instant je peux pas. Si tu veux je peux te dire dans mes impressions, ce que j'ai vu c'est qu'il y a effectivement un certain nombre de personnes qui sont dans les balades urbaines, qui arrivent en ne connaissant pas du tout la thématique et qui repartent avec des idées précises sur les orientations qu'il faudrait prendre sur cette thématique. Ca je le vois. Alors c'est un peu la magie, c'est-à-dire qu'on court après ça dans chaque balade, ça n'arrive pas toujours et ça n'arrive toujours à tout le monde. Tu vois, y'a un tas de gens aussi dans les balades chez qui t'arrives pas trop à cerner finalement où ils en sont, ce qu'ils en pensent. Tu vois y'a des gens qui restent assez... qui ne montrent pas trop tu vois ou qui ne vont pas du tout parler, qui ne vont pas tellement poser de question, donc qui ne vont tellement me permettre de me rendre compte si ça évolue ou pas de leur point de vue mais... je pense que oui sinon on aurait arrêté quand même, tu vois. C'est bien notre objectif après si tu veux moi mon propos et cette année la difficulté qu'est-ce qu'ils en font ? Une fois qu'ils sont rentrés chez eux avec leur mentalité qui n'a peut-être pas changé mais qui a un peu évolué tu vois, ou qui s'est nourrie de telle et telle question, pfff. Moi ce qui me soucie cette année, c'est vraiment qu'est-ce qu'ils vont en faire ? comment est-ce qu'ils vont... tu vois je ne sais pas. Je disais l'autre fois à la journaliste, que tu as vu aussi dans la balade où tu étais, « bah nous on sème et on ne s'occupe pas des récoltes, c'est pas notre propos » et puis en même temps... jusqu'ici on disais toujours « bah c'est dans les conseils de quartiers que ça va se modifier », tu vois. En fait comme on ne peut pas évaluer ça, c'est-à-dire qu'on n'arrive pas avec nos collègues, à avoir les informations, ne serait-ce que pour la question de savoir si les gens ils viennent. Donc si tu veux, on ne s'étonne pas en quantité si les gens - parce qu'il y a toujours des gens qui nous disent à la fin, t'as vu les questions, « est-ce que vous êtes déjà venu à un comité de quartier ?, oui - non »...

Effectivement les personnes que j'ai interviewé, pour la plupart ne participent à d'autres formes de débat public, du type conseil de quartier...

Bah ouais mais je pense qu'il y a un vrai hiatus quoi. Y'a un vrai vrai hiatus. Et c'est bien un peu aussi ce hiatus qu'on veut combler avec ce projet de photos là. En se disant, il faut quand même qu'on... on a quand même nous une responsabilité à essayer au moins de rendre les choses visibles, de les transmettre, de... c'est pour ça aussi que cette année on va essayer de faire un petit document dans lequel on va retranscrire toutes les questions et les réactions des habitants sur toutes les balades, sur tous les projets.

10. S'il y a une identité qui émerge grâce aux balades, c'est celle de la ville. Et ça c'était un objectif dès le départ dans le travail de la Maison des Projets, c'est de dire le problème de la démarche quartier c'est qu'elle enferme dans un quartier. Or la question de l'urbanisme et de l'aménagement dans la ville et des grands projets, elle déborde bien du quartier et même en réalité aujourd'hui il faudrait poser la question de l'identité spatiale intercommunale. Et donc en fait nous on travaille bien dans les deux, dans les deux directions c'est-à-dire ville et intercommunal. Alors ville parce que comme nos balades sont ouvertes à tous y'a des

gens, par exemple on propose une balade à la Maladrerie, samedi dernier, y'avait pfff. je pense près de 70% des gens qui n'habitaient pas ce quartier-là et qui n'étaient jamais rentrés dans ce quartier, qui ne connaissaient pas, etc. Et même dans celle du dimanche d'avant on a fait visiter des appartements de cette cité et y'a des gens qui en bilan ont dit « mais moi j'étais convaincu que c'était le quartier le pire de la ville d'Aubervilliers. Maintenant que j'ai vu un appartement, j'aimerais bien y habiter ». Tu vois ! Donc... bon c'est aussi un quartier spécifique, ça le ferait peut-être pas sur toutes, tu vois. Mais à l'inverse, l'année dernière on avait emmené, et puis ça c'est produit aussi cette année mais peut-être qu'on a moins fait attention, mais l'année dernière c'est parce qu'on avait beaucoup de balades à pieds dans le quartier du Canal, du Landy, etc. dans lesquelles des habitants donc de la Maladrerie, toujours ce quartier qui est vraiment à l'ouest de la ville, sont venus en disant « ouhaaa mais je savais pas que c'était comme ça ! mais moi je cherche un appartement pour ma fille, j'aimerais bien en trouver un – et tout ça – c'est pas mal ». Donc ça cette identité elle émerge, c'est clair. Si tu veux c'est clair dans le sens, y'a une meilleure connaissance de la ville, une découverte de coins de la ville et du coup ça favorise, c'est indéniable, une identité spatiale. Alors reste la question de l'intercommunalité. Alors là-dessus, moi je trouve que déjà il faudrait peut-être se poser la question de quel intérêt ? qu'est-ce que ça veut dire une identité spatiale intercommunale ? et quel est son intérêt ? pour qui, pour quoi ? etc. Moi je ne suis pas convaincue si tu veux que ce soit un gros plus pour les habitants de se sentir habitants de Plaine Commune, tu vois. Moi ce qui m'intéresse, c'est que les habitants d'Aubervilliers comprennent qu'aujourd'hui, une grande partie des questions de la ville d'Aubervilliers, et en particulier de l'avenir de la ville d'Aubervilliers, se traitent à une nouvelle échelle territoriale qui s'appelle Plaine Commune. Et que ça induit un certain nombre de changements en fait dans l'organisation des choix, des services, etc. Alors une fois qu'on a dit ça c'est encore très théorique, donc c'est vrai que nous chaque année, y'a un certain nombre de balades à la découverte de l'agglomération. Et cette année – donc toutes les années précédentes, je pense que je te l'avais déjà dit on avait une balade qui était « à la découverte du territoire de l'agglomération » et on emmenait les gens en car faire le tour des sept villes. La première année on avait fait le tour des mairies, tu vois de mairie en mairie et l'année dernière on a fait le tour des projets de projet urbain en projet urbain et en fait c'était toujours des balades qui étaient très prisées, tout de suite pleines mais où les gens sortaient en nous disant « ça a été trop vite ! on n'a pas eu le temps de faire la différence Pierrefite et Villetaneuse ! », voilà et du coup c'est pour ça que cette année, on a arrêté de faire ce grand périple en car et on a proposé deux balades, enfin presque trois en fait, dans lesquelles on va découvrir une autre ville de l'agglomération. Donc on a été à Villetaneuse samedi dernier et samedi prochain on va à Stains. Donc on a fait un choix tu vois, on pouvait pas faire les huit villes quoi et même temps c'est bien aussi on a choisi en fait Villetaneuse, parce qu'il y a un quartier qui a la même architecture que la Maladrerie dont je te parlais tout à l'heure et puis à Satins parce qu'en fait c'est la ville aujourd'hui qui est la plus avancée en terme de projet urbain et notamment de renouvellement urbain, loi Borloo. Ils ont trois dossiers en route, qui roulent quoi, qui sont déjà partis, et donc nous comme c'est quand même l'objet, l'enjeu des balades urbaines, c'était vraiment deux endroits qui étaient intéressants à rencontrer et à visiter sous l'angle et bien comment ça se passe un projet urbain ? qu'est-ce

qu'il y a de commun et de différent, etc. Et donc ça aussi si tu vas le chercher évidemment ça favorise une identité spatiale, tu vois. Les gens, y'avait plein de gens quand on est allé à Villetaneuse, Stains je sais pas encore ce que c'est donc je ne te dis rien, mais à Villetaneuse ils disaient « mais moi j'ai jamais été ici », presque on rigolait tu vois sur le ton de la plaisanterie « est-ce qu'ils sont à l'euro ici aussi ? », « c'est la même monnaie ? c'est un peu l'étranger ici », tu vois et c'est vrai que c'est d'autant plus vrai pour une ville comme Aubervilliers à cause de l'organisation de l'Île-de-France, c'est-à-dire que comme nous on est tout près de Paris, en fait les gens d'Aubervilliers ils ont beaucoup de contacts avec Paris tu vois et comme Plaine Commune c'est un machin comme ça qui va vachement loin, comme ça (Aline Guérin dessine l'agglomération de Plaine Commune)... ouais on va dire comme ça, j'ai mis la Courneuve dedans mais bon elle viendra vite. Du coup, les villes qui sont là - tu vois Villetaneuse c'est là - bah en fait les gens d'Aubervilliers ils ont aucune raison... sauf ceux qui ont des enfants qui ont été étudiants, qui sont allés à Villetaneuse ou tu vois mais sinon... et Stains c'est pareil, Stains c'est là, pfff. Donc si tu veux pour nous, ce voyage-là il est vachement intéressant parce que - alors que je pense que les gens de Villetaneuse à l'inverse ils connaissent Aubervilliers, parce que comme les trajets sont vers Paris, tu vois ils y passent quoi. Même ils doivent se dire, tu vois c'est aussi une question de densité et tout, il peut y avoir des gens de Villetaneuse par exemple qui vont dans des commerces un peu de luxe ou je ne sais pas quoi, qui restent à Aubervilliers, donc ils connaissent, tu vois. Alors qu'à l'inverse les gens d'Aubervilliers ne vont pas à Villetaneuse. Voilà mais bon je te dis encore une fois avec cette réserve de bah qu'est-ce que c'est l'identité spatiale ? à quoi ça sert ? etc. Pour la ville c'est plus fort parce que quand c'est dans le débat politique, c'est sûr que les élus sont élus pour toute la ville, qu'ils soient élus de quartiers ou quoi, c'est sûr. Alors après l'agglomération tu vois ça reste encore un grand sujet de débat quoi. Si tu veux moi je pense que ce qui est important c'est qu'ils comprennent l'enjeu au point de vue organisation, choix politique, décision, organisation et que à mon avis pour déjà ça, pour rendre les choses concrètes, ça passe par le détour de la découverte d'une ville et du territoire. Mais pour moi c'est pas à la sortie de la balade urbaine que ce soit celle de Villetaneuse, ni avec Stains, que les gens vont se dire « ah bah Stains c'est un peu chez moi », tu vois, pfff. Ça me paraît tu vois un peu trop... ambitieux. Alors ceci dit on avait et je pense qu'on y arrivera peut-être un jour, comme projet, on avait déposé - je sais pas si je t'en avais parlé non plus de ça mais bon - on avait déposé à l'agglomération de faire les balades d'Aubervilliers pour tous les habitants de l'agglomération, c'est-à-dire que notre petite plaquette, elle serait distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de tous les habitants de l'agglomération et que le programme évidemment soit plus à l'échelle... en fait à l'échelle intercommunale, on avait pensé faire plus, on aurait simplement fait plus de balades sur d'autres villes de l'agglo. Peut-être qu'au lieu d'en faire deux, on en aurait fait quatre par exemple et surtout pour toutes ces balades-là, on aurait donné deux points de RDV, tu vois. Par exemple la balade à Stains, c'est le cabinet du maire, le maire et sa directrice de service qui va recevoir les habitants d'Aubervilliers, c'est très bien. Mais pourquoi est-ce qu'on n'aurait pas pu donner un RDV aux habitants de Stains, qui souhaitent rencontrer les habitants d'Aubervilliers et vice-versa, tu vois devant la mairie, sans que les habitants de Stains soient obligés d'aller à la mairie d'Aubervilliers pour monter dans le car, tu vois c'est absurde. Mais tu vois en ayant comme ça sur un certain nombre de balades plusieurs

rendez-vous. Un rendez-vous départ en car et les habitants d'Aubervilliers partent à la mairie etc., mais ils viennent au rendez-vous à la mairie de Stains à telle heure, tu vois. On part à 9 heures à Auber et puis on se retrouve à 9h30 à Stains ici. Et du coup, bah les habitants de Stains qui ont envie, ils viennent là mais ceux de Villetaneuse ils viennent là aussi, tu vois. C'est beaucoup plus facile pour eux, c'est plus près tu vois. Et du coup, ça permettrait là encore d'avancer plus dans cette idée d'identité, c'est-à-dire que ça serait... on rentrerait dans une compréhension de l'agglomération qui n'est pas seulement technico-politique mais aussi sociale, aussi vivante. C'est-à-dire de dire « tiens bah aujourd'hui j'ai rencontré un habitant de Stains et tout, il est vachement sympa ! Figures-toi qu'il a bossé dans la même boîte que mémé » ou je sais pas quoi, tu vois. Et que du coup bah tu te dises, bah finalement ça devient quelque chose de plus réel, cette histoire d'agglomération. C'est pas seulement un autocollant sur les boîtes de poubelles tu vois. C'est plus quelque chose de concret, ou tu vois à peu près. Mais ça on ne l'a pas fait pour l'instant. L'agglomération elle a dit non. Mais bon je suis pas sûre qu'on leur ait bien posé la question, etc.

Quelle raison a été invoquée par Plaine Commune pour refuser votre proposition ?

Ils ont dit que bah parce qu'en fait c'était avec une demande de financement évidemment parce qu'il n'était pas question que la ville d'Aubervilliers paye l'impression et la diffusion dans toutes les boîtes aux lettres des autres villes, tu vois c'est pas logique. Et en fait c'est ce coût-là qui a été jugé inapproprié. Ils ont dit que c'était pas à eux de financer ce genre de trucs. Mais bon ceci dit je pense que c'est une idée si tu veux qui va progresser. Je pense qu'avec la campagne de balades de cette année, bon bah l'année prochaine quand on préparera les prochains cycles, je pense que si on leur en reparle, bon peut-être qu'ils seront plus à l'écoute, tu vois. Mais bon c'est des hypothèses.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Alors, d'abord on a beaucoup reculé sur cette question-là. Les premiers cycles de balades urbaines, c'était quasiment un élément fondateur de la balade, qu'il y ait un document cartographique, qu'on permette aux habitants d'apprendre à cette occasion à lire un plan ou à se situer dans un plan, à se situer dans l'espace etc. Donc c'était quasiment... vraiment c'était très très très lié au contenu de la balade et par exemple on n'organisait jamais une balade sans distribuer aux gens le circuit qu'on allait faire, tu vois, sur un plan. Et alors qui le produisait ? je finis toutes tes questions, c'était Patricia, que tu vas voir la semaine prochaine. Et donc on a fait beaucoup avec elle nos circuits, nos machins, bon. Et alors c'est un peu ton arrivée qui m'a fait prendre conscience qu'on avait complètement abandonné presque la question cette année. Parce que bon d'abord je pense que c'est une question de priorités, on a dû se battre sur différents plans et puis parce que on n'était pas très satisfaits. En fait moi personnellement je crois que je n'étais pas très satisfaite de ce qui se passait. C'est-à-dire que souvent – je ne sais pas si tu as remarqué dans nos fiches d'évaluation, on demande aux gens ce qu'ils ont pensé du document qu'on leur a distribué. Si c'était très bien, bien, machin – et très souvent ils nous disaient... alors au début là on a mis maintenant les documents mais avant on disait la carte. Ils disaient « quelle carte ? On

ne nous a pas donné de carte ! Où ça ? », alors même qu'ils l'avaient. Et puis ensuite on se rendait compte que dans tout ce qu'on avait, dans tous les objectifs qu'on avait à transmettre dans la balade, finalement souvent on n'arrivait pas à passer du temps sur la carte quoi et que au lieu d'être une aide, ça alourdissait tu vois, le propos. Parce que ça faisait un papier de plus, parce que ça faisait un machin de plus et tout ça, bon. Et donc on a fini par plus tellement s'en servir... alors plus s'en servir de façon systématique comme c'était prévu initialement. En revanche, alors c'est toujours une question qu'on se pose, quand on organise une balade et qu'on pose aux intervenants quand on fait la préparation, de se dire bah « est-ce qu'il y a des documents qui seraient utiles de donner ? qui nous aideraient pour la balade ? ». Et donc, on le fait plus je pense à bon escient, tu vois, qu'avant on le faisait systématiquement, alors que maintenant on le fait plus à bon escient. Et pour ça je vois deux balades qui sont assez parlantes quoi sur cette question-là. Y'en a une qui était l'année dernière mais bon c'était l'année dernière, c'était la balade peut-être dont je t'ai parlée déjà la dernière fois qu'on s'est vu, sur une ZAC, la ZAC du Marcreux en l'occurrence et dans laquelle on a invité donc des habitants, c'est une balade à pieds autour des deux techniciens qui travaillent depuis 10 ans sur cette ZAC, l'un pour l'aménagement et l'autre pour la vie économique et on a distribué aux habitants les huit plans de ZAC qui se sont succédés, les uns après les autres. Le plan initial, le plan d'après, le plan suivant, le plan qui a été refusé, le plan qui n'a pas été financé, le plan qui n'a pas eu de subventions, enfin bon là je caricature exprès mais... et puis à la fin le plan de masse actuel et là c'était vraiment extraordinaire, c'était une balade qui était extraordinaire parce que d'abord on était sur la passerelle, c'est-à-dire qu'on surplombait vraiment le quartier, donc on voyait si tu veux le plan, c'était vraiment lisible facilement.

Vous aviez le même regard ?

Exactement... presque, presque, parce que comme on était vue d'en haut, tu vois on voyait bien et puis en plus comme c'est une ZAC assez simple et pas immense, tu voyais bien là pour le coup la question du plan de masse, parce que c'est vraiment (rires) ça a l'air idiot mais y'a une autre balade c'est la deuxième dont je vais te parler où y'a quelqu'un qui a dit « c'est le plan de masse ? » et quelqu'un d'autre a dit « mais qu'est-ce que c'est le plan de masse ? » et le type il était là « bah bah bah... » (rires). Et là c'est vraiment pour le coup tu sais tu pourrais, y'a un espace vert donc tu vois très bien que c'est une bande toute en longueur donc t'arrives bien à repérer la bande toute en longueur sur ton plan. A côté t'as un truc d'activités économiques mais c'est un cube posé là, donc tu sais le carré tu le repères facilement. Tout est quasiment comme ça, les immeubles, y'a toute une rangée de petits immeubles et puis un grand enfin bon et puis quand tu es devant c'est vraiment facile à voir quoi, et du coup on est parti de ce qu'il y a aujourd'hui, donc ça a permis aux gens de repérer sur le plan et ensuite on a regardé ce qu'il y avait avant, ce qu'il y avait avant, ce qu'il y avait avant et du coup ça nous a permis de faire cette exercice que moi je trouve si difficile et si important, enfin de lequel y'a vraiment beaucoup d'enjeux qui sont concentrés, qui sont en partie des enjeux de pouvoirs, d'arriver à faire prendre conscience à des habitants d'un plan qui est en projet, qui n'est pas là, qui n'est pas sous leurs yeux mais qui est le projet, c'est-à-dire que quelqu'un par exemple, pour prendre l'exemple le plus frappant le premier plan ou le deuxième je ne sais plus, qui avait été défini sur cette ZAC,

donc c'est une ZAC qui est au bord du canal, cette personne avait imaginé de faire une ZAC je dirais qui serait la petite Venise, c'est-à-dire dans laquelle y'avait un circuit de canaux, de petits canaux qui partaient du canal et qui allaient irriguer tout le quartier par des trucs, presque tu pouvais te déplacer en pirogue et tout. C'était mais un truc... le genre de truc grandiose tu vois. Et comme c'est rigolo d'ailleurs ça me fait penser qu'aujourd'hui ça arrive assez peu qu'on propose des trucs comme ça, mais donc et c'est ça que je trouve qui est si difficile c'est que j'imagine que s'il y avait eu des réunions publiques à l'époque, comment les gens ont pu à partir de la carte que l'architecte a pu leur présenter, leur expliquer et tout, visualiser tu vois à quoi ça pourrait ressembler, etc. Alors c'est drôle parce que là c'est extrêmement facile pour les habitants de dire « ah mais c'est n'importe quoi ! enfin c'est pas possible ! ». C'est-à-dire que forcément ils se projetaient dans le passé parce que c'est plus facile finalement je trouve de se projeter dans le passé et du coup cet exercice qu'ils font en se projetant dans un passé qui n'a pas été réalisé, donc qui est resté un projet sans... sans aboutissement finalement et bah pour moi ils fabriquent là l'exercice qu'il faut qu'ils fassent quand on est dans un autre endroit, une ZAC qui est en train d'être en discussion, par exemple ce qui se passe sur la Porte d'Aubervilliers et qu'on leur montre le projet que la ville défend. Et je trouve que ça c'était vraiment une balade pour laquelle c'était vraiment fort parce que non seulement cet exercice était vraiment réussi, puisque y'avait tous ces éléments favorables mais en plus de ça très souvent... moi j'ai bataillé des milliers de fois en conversation avec des architectes et des urbanistes de la ville ou de l'agglomération qui disaient « ah oui oui d'accord, t'as raison on va faire une réunion publique pour présenter ce projet mais pas de plan ! pas de plan ! il ne faut pas de plan ! ». Moi je leur dis « mais pourquoi y'aurait pas de plan ? Y'avait un plan dans le dossier OBM, ça aide quand même à voir comment vous imaginez d'organiser l'espace... », « non pas de plan ! faut pas de plan ! faut pas de plan parce que si on montre un plan les habitants vont penser que ça va être fait comme ça dès demain matin et alors on sera en difficulté ensuite. Les élus vont nous taper dessus en nous disant ouais qu'est-ce que c'est que ça, nan nan nan, et puis si jamais c'était modifié ? ». Et moi bah à chaque fois je leur dis « si c'est modifié, on leur fera part des modifications ! » (rires) et à chaque fois ils me disent « pas de plan ! pas de plan ! ». Et là c'est marrant parce qu'en plus j'ai eu deux personnes qui étaient là et au moins une participait à ce type de discours et là les gens ils ont bien pu voir un tas de plans qui n'avaient jamais été réalisés. Et donc ça c'est génial parce que ça désacralise complètement le plan, c'est-à-dire que ça permet de faire l'exercice et de se rendre compte que c'est un exercice, et qu'il s'agit uniquement d'avoir un support qui permette d'organiser la pensée de ce qu'on veut faire. Et du coup, sauf que ça pour moi c'était vraiment une balade réussie, parce que c'est exactement ce dont on a besoin, que les uns et les autres comprennent pour qu'on puisse après faire toutes les concertations de la Terre tu vois. Donc ça c'était la première balade dont je voulais te parler parce que c'était vraiment la cartographie qui était en question mais la deuxième balade dont je voulais te parler, là c'est plutôt des documents – alors je sais pas, tu m'avais dit quoi comme truc ? des documents cartos quand même ?

Documents graphiques et cartographiques...

Graphiques, cartographiques, alors la deuxième ça marche pas. Je réfléchis, je réfléchis mais non. C'est une balade sur l'assainissement et on a donné beaucoup, tu vois tout un glossaire... mais bon c'est pas cartographique ni graphique, donc ça marche pas.

12. Eh ben voilà, alors c'est ça, c'est exactement ce que je voulais te dire aussi par rapport au fait qu'on a abandonné de faire ça systématiquement, c'est-à-dire c'était l'objet de la balade. C'était l'objet principal de la balade. C'est-à-dire qu'on a passé 3 heures autour de ces cartes avec les gens qui ont vécu l'histoire de ce truc-là, qui ont décidé des machins, qui se souviennent des pourquoi et c'était bien. C'est-à-dire que presque il faudrait qu'il y ait des balades... c'est-à-dire que avant ce qu'on faisait avant, qui était genre on distribue plein de cartes mais on ne s'en occupe pas, bah ça servait à rien du tout quoi, tu vois. A la limite c'était même contre-productif. Enfin j'en sais rien parce que finalement en fait c'était productif pour un certain nombre de personnes, qui savent déjà se situer dans l'espace et pour qui ça a facilité la compréhension, j'en sais rien, après tout mais en tous cas, si on... en tous cas y'a cet exemple-là, pour moi il est vraiment frappant, c'est-à-dire que tout ce que tu as dit là c'est vrai et vrai seulement si on s'en occupe quoi et seulement si y'a une grande partie des intervenants, et du temps qui est consacré aux questions et réponses, qui s'occupent de ça, du support et du truc. Si c'est juste que tu distribues une carte au début de la balade et puis qu'après tu vas parler d'autre chose, ça sert à rien. Voilà je dirais que c'est ça mon expérience en fait.

Les habitants avaient-ils des difficultés à lire les documents cartographiques ?

Ah bah oui ! On a passé du temps. Ouais bien sûr. Ah bah bien sûr c'est pas... c'est bien parce que tu vois je te dis c'était vraiment l'objet de la balade. On était tous là avec nos plans, on montrait l'un, l'autre, « on est là. Mais toi qui arrives tu comprends ? », « mais non ça c'est le contraire ! mais comment ça se regarde ? », tu vois. C'était vraiment ça quoi. Et si t'as pas le temps de passer ce temps-là, à t'occuper de ça, je trouve que ça sert à rien de donner des tas de plans et des tas de docs. Voilà moi c'est ce que je dirais.

13. Pfff. Bah écoutes, moi je... alors si on continue dans cette expérience-là, je pense que les documents qu'on a donné ils étaient pas très bien. Pourquoi ils étaient pas très bien ? parce qu'ils étaient tous différents. C'est-à-dire que c'était pas vraiment la même échelle, c'était pas vraiment... c'est-à-dire qu'en fait là on a fait le travail inversé, c'est-à-dire qu'on n'a pas cherché à faire une carte qui soit bien pour les gens, on a cherché à récupérer dans les dossiers ce qu'on avait. Et simplement on a juste photocopié ce qu'on avait. Mais tout ce qu'on avait, ça n'avait jamais été produit par les mêmes personnes, ni fait pour que les habitants de cette balade, huit ans après les revisitent tu vois. Donc moi si je devais... si je devais, bon par exemple on aurait pu le faire... si on l'a fait tiens, on l'a fait, comme quoi je ne fais pas trop attention aux trucs. Sur la Porte d'Auber, là cette année on a donné une carte, qu'on a là, je te montrerai si tu veux après du secteur d'aménagement et comment il va être produit avec les grandes entités, ici il y aura du logement, ici y'aura de l'activité. Ici ce sera là que y'aura ça. Et ça voilà je trouve ça bien. Quand tu donnes une carte dans laquelle tu vois globalement les grands trucs et que tu y es tu vois. Parce que là aussi on était sur une passerelle, heureusement qu'on a des passerelles à Aubervilliers, ça nous aide

beaucoup (rires). Et on regardait et l'intervenant il disait « bah voilà, vous voyez c'est un triangle. Alors sur le haut du triangle, c'est là-bas le haut du triangle, ici on est au bas du triangle et voilà donc là où sera l'activité, là où sera le logement », et en fait y'avait un espèce de champ de cailloux devant nous. Mais donc ça c'était vraiment un bon objet, tu vois pour... en fait moi je pense que si j'ai quelque chose à dire sur quelle carte il faudrait ou quoi, alors ceci dit je vais beaucoup m'inspirer de ce que disaient les Arpenteurs, donc tu verras, tu reconnaîtras quand tu les verras, ils disaient, ils disent ça et je trouve qu'ils ont raison et que j'en ai fait aussi l'expérience « si tu veux donner des cartes aux habitants, d'abord petit un il faut que tu passes du temps à leur montrer, à leur expliquer, à ce qu'ils trouvent leurs points de repères sur la carte et il ne faut pas du tout se laisser avoir » – ça c'est un truc que je trouve un peu sur toutes, sur l'ensemble des choses dans les balades urbaines, moi je suis très attentive à ça, quelques fois trop mais j'aime mieux qu'on me critique que je le suis trop que pas assez – tu sais sur la fameuse idée que de toute façon on est tous très fort et on se comprend bien. Et ça c'est un problème, et faut vraiment se dire « oui oui on sait qu'on est tous très fort et qu'on se comprend bien mais malgré tout quand même on va regarder ensemble, on va mettre où est-ce qu'elle est la boulangerie ? Où est-ce qu'il est ... ? Toi t'emmènes ton enfant à l'école et toi t'habites où ? Et là où t'habitais avant c'est là ! Et cette rue-là maintenant elle est en double sens ! Elle circule dans quel sens ? », de se donner vraiment du temps, quitte à ce que ça paraisse lourdingue pour s'approprier la carte. Et une fois que tu t'es approprié une carte, t'en changes pas, tu changes pas d'échelle, tu changes pas d'orientation, tu changes pas... et à partir de ce moment-là, c'est ce que disent les Arpenteurs et je pense que c'est assez vrai, « tu peux leur en filer 2000, si les 2000 informations si tu veux qui sont cartographiques mais par dessus cette carte qu'ils se sont bien appropriés ». Tu vois c'est-à-dire que tu vas pouvoir, tu pars du plan de masse, alors nous c'est ce qu'on fait avec Patricia, on est toujours parti du plan de masse, tu pars du plan de masse, alors nous on n'a pas fait énormément de trucs parce que c'était pas vraiment l'objet pour les balades mais tu pars du plan de masse et puis... donc ça tu prends conscience, tu prends connaissance en fait avec les habitants, où est-ce qu'ils sont ? le quartier, le machin, comment elle est orientée la carte, qu'ils aient vraiment tous les points de repères et après tu peux y aller, la densité de population, les équipements, les espaces verts et donc après tu peux amener plein plein plein plein d'informations parce que tu restes sur la même carte, sur la même échelle, sur... tu vois. Et l'autre truc qu'ils disaient les Arpenteurs et je pense que c'est important aussi c'est une information par carte, parce que souvent justement plus t'es pro plus tu te dis justement l'idéal c'est la carte synthèse, tu sais dans laquelle tu vois tout, où ça fait un espèce de grand machin, ça a l'air très très sioux (rires). Tu te dis ça c'est un truc de patron et en fait, bah en fait tu paumes tout le monde quoi. Et qu'il vaut mieux, je trouve qu'ils ont raison de dire ça, il vaut mieux prendre le temps de se montrer 25 cartes et d'avoir compris à peu près le quartier plutôt que d'en avoir une seule très belle avec des tas de flèches partout dans laquelle finalement (rires)... Si après tu reprends les gens 10 minutes après à la sortie et que tu leur demandes « qu'est-ce qu'il y avait finalement sur cette carte ? », je pense qu'on rigolerait bien. Je pense que c'est ça les contraintes du point de vue graphique et cartographique, voilà.

14. Alors moi je... ouais je t'en ai déjà parlé pour cette balade-là, donc sur le fait que c'était l'exercice carte/plan et puis exercice projet/réalité, euh... ça c'est important. Je pense que par exemple sur d'autres... Qu'est-ce que ça m'apporte à moi ? Bon bah là c'était l'objectif, donc ça m'apporte que l'objectif est atteint mais je réfléchis s'il y a d'autres balades dans lesquelles finalement on a utilisé les cartes plutôt plus facilement ou... sans que ça soit le centre ou l'objectif de la balade. Bah par exemple sur ce truc de Porte d'Auber, c'était ça,... je pense que c'est vraiment l'exercice, de dire nous on était sur la passerelle. Voilà t'imagines la passerelle. Le triangle il est... attends je dessine super mal la elle est la ??? donc la canal il est, la passerelle traverse en biais, le canal il continue comme ça. Voilà donc ça fait un triangle, bon bref on s'en fiche, peu importe. Donc nous on était là et tu sais t'es là, le type qui parle il est là, moi je suis là avec mon petit micro, la dame machin elle est là. Et donc le type qui parle il dit « regardez ici », il montre avec son doigt là. La dame qui est là, elle doit voir là, tu vois à priori et elle suis l'axe, tu vois. Et donc on lui dit « chouette chouette on est vraiment bon parce qu'on a été sur le site alors c'est vachement différent que dans la réunion publique, les gens ils voient bien », on sait, mais en fait y'a encore une espèce d'erreur possible, si tu veux qui n'est pas anodine. Or, ce qu'on a fait là c'est que la dame en question, elle avait dans ses petites mains le plan qu'on a distribué, dans lequel on voit toujours ce fameux triangle que j'ai fait en carré et le type montre du doigt l'endroit et en même temps il dit « vous voyez sur le plan, c'est là ! » et du coup la dame elle peut se dire c'est là. Tu vois, c'est-à-dire qu'il y a une double... y'a l'espace et y'a la représentation de l'espace. Et du coup je pense que ça, ça nous a... en plus c'est d'autant plus vrai qu'on a fait les deux, sur d'autres balades en fait mais on a été sur cette passerelle avec des gens à qui on n'avait pas donné le plan, et moi je me souviens de m'être fait la réflexion de me dire bah ce que je te dis là c'est-à-dire on se congratule de venir sur site plutôt que machin et en fait c'est pas si sûr que ça que les gens... alors c'est sûr que ça diminue le risque d'erreur, il est que entre là et là alors que quand tu es en réunion publique il peut y avoir des gens qui ont carrément compris que c'était à l'autre bout de la ville, tu vois. Donc ça c'est quand même encore une autre paire de manche mais là le fait d'avoir le plan avec nous ça fait quelque chose, une information qui est plus précise, voilà de préciser, de limiter le risque d'erreur et ensuite je pense que c'est quand même pas mal que les gens ils repartent avec le plan tu vois. C'est aussi un objet que tu leur as donné, qu'ils ont, qu'ils peuvent plier, mettre dans leur poche, mettre à la poubelle, montrer à leur mari, tu vois... Tu m'avais demandé peut-être pour d'autres choses ? Ah oui pour les élus, les habitants et les professionnels...

L'intérêt pour toi et l'intérêt pour le groupe...

Bah ouais après pour le groupe c'est aussi d'être plus autonome, tu vois, chacun est plus autonome par rapport au... ce dont on parle quoi. Je pense qu'après aussi, même pour le groupe, entre habitants ça peut donner un support de conversation tu vois, c'est-à-dire qu'après ils peuvent être sur la passerelle écouter tout ce qu'a dit le type, « voilà ça va être grand, ça va être beau » et puis après la dame elle peut dire « t'as vu ouais c'est sympa, ils ont dit qu'ils mettaient les logements là, moi j'habiterais bien là », « Ah oui là ? Ah non mais t'as vu là tu serais loin de ça et tout » et tu vois là tu peux te dire ils réutilisent après entre eux la carte pour reparler du truc quoi. Donc ça c'est pas mal aussi pour les gens finalement. Ou même par rapport à ce que tu me disais le débat entre élus et habitants, ça peut aussi

après être un support, tu vois, de dire bah les habitants vont dire à l'élu « mais regardez quand même c'est pourtant vrai cette histoire des transports publics, y'a quand même un déficit ! », l'élu va dire « ah bah non mais pas du tout regardez y'aura la station de métro ici, un truc là et un truc là » et les gens vont pouvoir répondre « bah oui y'aura ici, y'aura là, y'aura là mais là-dedans c'est quand même grand et y'a rien à l'intérieur » tu vois. Et ça je pense que c'est des trucs... t'as pas le plan, c'est plus difficile à... tu vois. Voilà ce que je pense.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Non. Alors en fait tu vas en parler beaucoup plus avec Patricia de tout ça mais comme ça tu auras quand même mon avis. Patricia elle y travaille. Elle y a travaillé en tous cas pendant longtemps. Donc y'a eu plusieurs réunions et puis on en a parlé un peu ensemble et tout et en fait ils avaient mis un truc sur pied... mais pour moi en tous cas ça n'a pas abouti, c'est-à-dire que j'ai pas réussi à m'en servir. Ceci dit, alors moi je ne connais pas, moi j'ai pas du tout fait ça quand j'étais à la fac, y'en n'avait pas encore ou alors on n'en avait pas chez nous et voilà ça c'était mon cas et puis moi j'ai repris la géographie un peu plus tard si tu veux dans mon cursus donc et finalement c'est marrant parce que j'ai une maîtrise de géographie alors que je n'ai jamais fait de cartographie, c'est quand même assez fort (rires). Et donc j'ai pas, je ne suis pas du tout spécialement douée comme on pourrait le penser vu que j'ai une maîtrise de géographie, sur cette question-là et et donc voilà. Par contre, ce que moi je trouve, bon mon système d'information géographique à moi c'est vraiment Patricia, c'est-à-dire que elle par contre elle a accumulé une quantité d'informations pour laquelle on a souvent été d'ailleurs... on lui a souvent donné des informations. On a souvent dit « mais tu sais y'a ça et ça faudrait le modifier », moi j'ai toujours vachement bien regardé ses cartes en disant « mais t'as vu ça il manque ça, et ça ça c'est pas du tout passé là », évidemment car elle connaît moins bien le terrain. Et par contre je sais qu'elle est capable de me sortir une carte avec les équipements, une carte avec ci, une carte avec la densité, enfin on a déjà vachement travaillé avec elle et malgré qu'elle n'est pas, je ne pense pas suffisamment outillée par rapport à ce qui existe, ce qui lui faciliterait beaucoup et la vie et les résultats de son truc, on a quand même je trouve avec elle, au moins quand elle était là - parce qu'avant elle travaillait juste dans le bureau d'à côté donc c'était vraiment, y'avait une proximité facile, maintenant qu'elle est à l'agglo ça pose d'autres questions mais en tous cas y'avait vraiment une ressource qui était très très bien, vraiment appréciée, très appréciable.

Le SIG utilisé par Patricia avait été mis en place par la ville d'Aubervilliers ou Plaine Commune ?

De la ville. De la ville et justement à l'époque il se posait déjà le problème de savoir comment ça se passerait quand tout ça serait transféré à l'agglo. Et en fait dans les huit villes, ou en tous dans les sept je ne sais pas ce qu'ils font à la Courneuve, y'en avait qu'une seule qui était également en train de réfléchir à son SIG, qui avait à priori pris une option pour un système différent et pas, avec les difficultés de compatibilité qu'on connaît ou qu'on imagine en tous cas et les autres villes ne savaient pas trop et personne savait très bien comment ça allait s'articuler, est-ce que le fait de rentrer dans l'agglomération ça allait

donner lieu à abandonner toute velléité de construire à ce sujet et ni de la ville ni de l'agglomération ou à l'inverse ça allait dynamiser le projet et de mettre sur pied un SIG à l'échelle de l'agglomération. On n'en sait rien, moi je ne peux pas te répondre aujourd'hui. Y'a une telle inertie, t'as l'impression, enfin... pfff. Pour l'instant je ne suis pas sûre qu'on ait beaucoup de résultats sur ce sujet.

16. Bah bien sûr ! Moi je pense que c'est... en fait je vais te dire moi ce sur quoi j'ai déjà beaucoup travaillé mais sans résultat jusqu'à présent, enfin travaillé au sens essayer de défendre des idées, c'est qu'on réalise ne serait-ce que dans le cadre de la démarche quartier un atlas par quartier qui soit discuté, produit et actualisé avec les élus de quartiers et ensuite un support de discussion et de débat en fait avec les habitants du quartier et même de complément, que les habitants du quartier... moi je trouve que ça, si tu veux je trouve que le bilan un peu... enfin la partie un peu négative du bilan qu'on peut faire de ce que les conseils de quartiers ont produit, c'est sûr que dès 97, on s'était attelés à organiser ça et qu'en 98 on avait une première version, et en 99 une deuxième version, tu vois et bien je suis certaine qu'aujourd'hui on aurait une nette, un bien meilleur résultat tu vois au point de vue de ce à quoi servent les conseils de quartiers. C'est-à-dire je pense que vraiment les conseils de quartiers, ils manquent de supports pour organiser, pour étayer et pour... mémoriser presque même leurs réflexions, leurs débats, etc. Et ça je pense que c'est une sacrée responsabilité de la ville et bon. Alors on peut toujours se dire on aurait dû le faire en 97, reste que si on l'organisait le mois prochain, ça pourrait faire des effets dès le mois d'après. Et vraiment je pense qu'à l'échelle du débat tu vois dans les quartiers, c'est vraiment un outil... moi je comprend qu'on s'en prive, c'est vraiment... tu vois, ne serait-ce que sur des questions par exemple, parce que ça permet d'éclairer les questions tu vois. Sur des questions qu'on soulevait tout à l'heure les espaces verts. Tu passes un temps important à discuter des espaces verts, bon, tout le monde rentre chez soi, tu peux recommencer le mois d'après, tu vois. Qu'est-ce qui t'empêche de recommencer le mois d'après, tu vois ? En plus y'aura des gens qui n'étaient pas venus, d'autres qui pensent le contraire, bon. Alors que si à ce moment-là tu peux avoir la possibilité d'organiser autour d'un plan, l'ensemble du vert. Pas seulement ce qui est le square ou - c'est facile de délimiter le square et encore ça serait déjà pas mal de le faire - parce que quand t'as même pas, je trouve que c'est un truc, sans rigoler l'autre fois quand on a été au conseil de quartier, enfin à la boutique de quartier, pas pour cette balade je crois que c'était celle d'avant parce que moi j'y étais. J'ai appelé avant la coordinatrice de quartier en disant « mais au fait est-ce que tu as un plan de ton quartier ? » et elle m'a dit non. Et moi je trouve ça incroyable. Moi quand j'étais coordinatrice de quartier, j'avais toujours un plan même s'il était merdique mais il était grand comme ça et plein de fois on le sortait tu vois. On le mettait par terre, on l'étalait par terre et tout le monde se disait mais « attends d'où tu parles ? de quoi tu parles ? où est-ce qu'ils sont les jeunes qui parlent de squatter dans l'entrée ? et qu'est-ce qu'il y a ? Où est-ce qu'ils se sont déplacés ? qu'est-ce qu'il y a eu ? ». Et tout de suite quand tu sors le plan quartier, d'abord ça crée autre chose dans la réunion, au moment de la réunion et ensuite par exemple nous on avait aussi affiché le plan de la ville avec les projets, les différents projets et tout et c'était l'élue qui avait décidé ça, j'avais trouvé ça vachement bien. Il avait pris, à chaque fois il avait un crayon, tu vois à chaque réunion qu'on organisait et quand il y

avait un truc qui était fini, il marquait « fait » tu vois. Il faisait une grande flèche en disant « c'est fait ». Le collège on avait le projet de créer un collège, paf y'a 500 élèves qui y sont déjà tu vois. Et du coup ça faisait date tu vois et c'est vrai que t'as souvent des gens qui te disent, qui viennent un matin et qui te disent « mais la ville fait rien » et tout. T'as un outil derrière toi pour dire bah oui c'est sûr qu'on pourrait faire davantage mais regardez quand même ce qu'on a fait, voilà ce dont on a parlé la dernière fois. On a fait une réunion sur les espaces verts, on a produit une carte avec les espaces verts, on a produit une carte avec les endroits qui sont accessibles, pas accessibles, tu vois. Ca te permet de dépasser... moi c'est toujours ce que je dis, c'est vraiment, pour moi c'est vraiment ce qui est jeu, c'est dépasser le débat du café, du commerce. Voilà, c'est qu'on ne reste pas sur un truc, nananananana. Et je pense que pour arriver à faire ça, la première chose c'est de le faire déjà avec les élus, parce que eux-mêmes ils n'ont pas la connaissance du quartier, bien souvent, ils n'ont pas la connaissance du quartier, que cet atlas, la possibilité d'avoir cet atlas et que ce soit un atlas, tu vois que ce ne soit pas un truc qui est gravé dans la pierre et qu'on ne peut pas toucher. Que ce soit un atlas qu'on puisse réinterroger, alimenter. Qu'on puisse dire le lendemain matin de la réunion, « allo Patricia tu sais il faudrait que tu nous fasses une carte avec – je sais pas je reprend l'exemple dont parlaient les Arpenteurs « où est-ce que sont les trucs à verre ou les poubelles de tri ? » ou je ne sais pas quoi ; Mais les gens ils ont qu'il y avait un problème là-dessus » ou je ne sais pas quoi. On regarde ensemble et puis la fois d'après, on a une carte à proposer, tu vois que ça fasse vraiment un peu un fil conducteur qui dépasse le blablabla blablabla et puis surtout un blablabla qui revient toujours un zéro. C'est ça que je trouve, moi qui, moi si j'étais habitante dans un quartier comme ceux que je connais un peu là, je me découragerais d'aller au conseil au quartier vraiment parce que... pfff ! A quoi bon je veux dire, tu vois.

En guise de conclusion...

17. Alors moi, deux portes d'entrée pour te répondre. Y'a la porte d'entrée comment on organisera la prochaine campagne de balades urbaines et l'autre porte d'entrée qui est qu'est-ce qu'il faut faire d'autre et de plus pour compléter les balades urbaines et pour développer ce sur quoi on travaille. Alors moi ce qui me vient dans les deux, pour les deux c'est... alors enfin je ne sais pas trop pourquoi enfin d'abord pour la première chose sur les balades urbaines je pense que ce qu'il faudrait changer et pourtant on a déjà beaucoup progressé mais je crois qu'il faut qu'on progresse encore, c'est la préparation, c'est d'avoir plus de temps. Alors tu vas me dire évidemment je te dis on a progressé oui on a progressé c'est-à-dire qu'on a gagné du temps, cette année on a commencé si tu veux les premières réunions de programme, de pré-programme, on a dû les faire au mois de mai alors que l'année dernière on les avait fait au mois de juillet, début juillet tu vois, donc évidemment on a eu plus de temps objectivement mais comme depuis le premier septembre je suis seule sur le truc, finalement le temps gagné tu vois il s'est perdu quoi. Et ça je trouve que c'est vraiment, c'est vraiment... tu sais, je sais pas comment ça se fait parce que, pourtant enfin moi je suis bien persuadée que c'est ça qui fait que c'est réussi tu vois, mais alors c'est le fait aussi je sais que pour que ça marche les balades il faut que tout soit dans un cycle, du coup ça créé une densité d'événements qui fait qu'au point de vue suivi, équipe etc à un

moment donné on n'arrive plus à suivre et on finit par se trouver, la balade est arrivée on n'a pas eu encore le temps tu vois de dire ouf, parce qu'on en a quatre derrière, parce que et ça je pense que ça c'est vraiment un truc qui nous aiderait et notamment par exemple sur cette question de cartographie, parce que du coup je pense que quand je te dis que bah cette année on a reculé par rapport à ça c'est en partie parce que je ne connais pas, ce que je t'ai dit mais aussi par manque de temps. Je pense qu'on aurait très bien pu, alors y'a le manque de temps mais y'a aussi l'éloignement de Patricia parce que à une époque Patricia en fonction de sa charge de travail elle pouvait aussi prendre elle-même des choses en charge alors qu'aujourd'hui bon j'imagine que c'est tout un truc pour lui demander un truc et je pense qu'on aurait eu plus de temps on aurait pu ne serait-ce que faire cette fameuse, ce truc dont je te parlais, tout à l'heure de dire on distribue le circuit qu'on fait. Mais tu vois on a dit oui mais les circuits sont tout petits. Mais même tout petits c'est pas ridicule de donner la carte de la ville, là où on est passé, ce qu'on a fait, je pense que c'est utile, enfin ça nous aiderait et on n'a pas du tout eu le temps de faire ça. Donc ça je pense que c'est ça mais donc y'a la question de la cartographie mais y'a aussi d'autres questions après plus faudrait rentrer dans le détail mais sur telle, telle balade bon on aurait eu plus de temps pour préparer on aurait peut-être été mieux, on aurait réussi mieux quoi. Bon donc y'a ça et puis dans l'autre question de savoir comment est-ce qu'on pourrait améliorer les choses, alors est-ce que c'est un autre événement ou quoi, moi encore et pourtant on a déjà agrandi les plages horaires je pense qu'il faudrait aller vers soit organiser un autre événement, soit organiser des balades qui sont quasiment la journée. Parce que on est encore trop – alors on a déjà supprimé par rapport à l'année dernière, on avait l'année dernière des balades de deux heures et en fait c'était des balades sur lesquelles on avait une évaluation « au secours », les gens nous disaient « c'est pas possible, arrêtez de nous faire courir » (rires) et donc on a décidé de ne plus faire ces balades-là et cette année les balades elles sont toutes de trois heures en moyenne et y'en a quelques-unes qui sont de quatre heures et c'est parmi celles qui sont de quatre heures qu'on a encore trouvé qu'on manquait de temps. C'est-à-dire que je pense que sachant que t'as quatre heures, on organise un programme qui presque tiendrait bien six heures. Et là la balade qu'on a faite à Villetaneuse, dont je t'ai déjà parlé, c'était hyper frustrant. Tout le monde est sorti de là hyper frustré parce que bah tout était intéressant mais on n'a pas eu le temps de débattre. Comme les balades urbaines c'est fait pour débattre, c'est quand même dommage. Et vraiment c'était une balade, alors bon peut-être que c'est le sujet qui s'y prête ou mais je pense que presque tous les sujets s'y prêtent, dans lequel moi je voyais bien une journée quoi, une journée. Parce que du coup tu vois tu es dans une autre temporalité aussi tu vois qui s'installe. C'est pas un entre-deux c'est un temps qui est pris, c'est un temps qui est là pour ça. Alors bon je sais bien que il faut toujours vachement réfléchir parce que plus tu élargis la plage horaire, plus tu diminues le nombre de personnes que tu vas emmener. Donc c'est pour ça que je, moi j'y réfléchis tu vois, je pense que ça serait plutôt proposer autre chose, tu vois un autre événement, un autre moment etc. Et puis bon après faut toujours voir ce qu'on fait, c'est-à-dire est-ce que nous on, à priori moi je travaille toujours dans l'objectif de je veux toucher tout le monde et je les emmène un petit peu, alors que là tu vois plus tu fais des initiatives qui sont importantes etc, moins tu vas toucher de gens et par contre plus tu vas leur donner d'informations. Donc c'est un peu le, tu sais c'est comme le sport de masse ou le sport de

haut niveau, quoi. Mais bon voilà c'est plutôt dans ces trucs-là quand on parle d'améliorer, c'est plutôt ça qui me vient. C'est plutôt oui faire en sorte que les rendez-vous soient mieux préparés et qu'on ait plus de temps, de mieux gérer cette question du temps. Alors effectivement soit en, parce que on peut se dire aussi diminuer le programme mais sauf que par exemple à Villetaneuse on était très très en retard parce bah effectivement on a été d'une part on a visité Aubervilliers après on a visité Villetaneuse, après on a visité Plaine Commune et on n'avait plus le temps pour débattre quoi. Et c'est vrai que on aurait pu supprimer un truc mais tu vois c'est quand même dommage. Donc c'est plutôt ça je pense... ouais je pense que c'est plutôt ça... la dernière chose que c'est un élu qui a dit ça quand j'ai présenté là au BM, j'ai présenté au BM un bilan provisoire et puis ce projet d'expo dont je t'ai déjà parlé et elle a dit « c'est très très bien ce que vous faites, une seule chose qui est dommage c'est que moi j'en parle autour de moi et les gens ils ne connaissent pas » et elle me disait, enfin elle disait au BM « il faudrait remédier à ce déficit de communication ». Et ça c'est un truc que je trouve, qui m'interpelle vachement parce que pourtant tu vois on a des affiches, cette année on a fait des grandes affiches, c'est la première fois qu'on fait des grandes affiches qui sont dans la rue, on a distribué le programme dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, y'a eu des articles - Aubermensuel a très bien couvert c'est-à-dire qu'à d'autres moments ils ont rien fait mais y'a eu un article avant, y'a eu un article après et je veux pas dire il a tort cet élu puisque c'est vrai ce qu'elle dit quand elle parle autour d'elle et que les gens ne connaissent pas c'est vrai qu'ils ne connaissent pas. Donc là y'a un autre champ d'amélioration possible, qui est ouvert, c'est de se dire d'imaginer qu'il a des gens dans la ville qui seraient intéressés par ces trucs-là et qui n'ont pas l'info. Et je pense qu'en fait moi ce que ça m'évoque comme source de travail c'est pas qu'ils n'ont pas l'info en fait parce qu'ils l'ont eu, c'est simplement qu'ils n'ont pas percuté, qu'ils n'ont pas fait le lien entre l'info qu'ils ont eu et ce que une élue peut leur dire comme étant quelque chose qui pourrait correspondre à quelque chose dont les gens ont envie. Donc en fait c'est de, je pense que ce qu'il faudrait faire c'est pas tellement peut-être la quantité - bon la quantité ça joue quand même mais c'est la qualité de l'info c'est-à-dire d'arriver à se dire il faut qu'on fasse un truc précis quoi. Plus précis, plus toucher les gens, alors cette année on a fait ça aussi et c'est peut-être aussi une des sources d'amélioration possible encore pour l'année prochaine, c'est que cette année y'a aussi une nouveauté qu'on a faite, c'est qu'on a fait des balades spécifiques. On a fait une balade urbaine pour le personnel, en fait on en a fait deux parce que le personnel a beaucoup réclamé, on a fait une balade pour les élus qui n'était pas vraiment une balade urbaine mais plutôt une réunion de travail mais enfin c'était quand même dans le programme des balades urbaines et puis on a fait des balades pour les scolaires et en fait je pense que ça ça participe de beaucoup diffuser l'information, parce que finalement le personnel, alors bon ils ne sont pas tellement venus dans les balades urbaines mais on peut aussi faire l'hypothèse que ils ne sont pas venus parce qu'ils ont fait la balade mais peut-être qu'ils en auront parlé autour d'eux comme un truc qui pouvait intéresser untel et puis tel autre. Donc peut-être de réfléchir en terme aussi de public, de public touché, de public qui se sent et puis l'autre chose aussi peut-être c'est... tu sais j'ai pensé à ça aussi par rapport aux évaluations, c'est-à-dire que on... c'est presque notre source principale en fait de bilan en plus de ce que nous on a ressenti et tout mais... or on fait le bilan avec les gens qui étaient là. Tu vois par exemple on leur demande, je me suis posée le

problème avec cette question de la disponibilité. On demande aux gens qui viennent aux balades urbaines « est-ce que vous plutôt disponibles le matin, l'après-midi, le samedi, le dimanche, le soir ? », tout ça et après en fonction de ça on organise le programme des balades urbaines avec les horaires mais c'est le poisson ans le bocal tu vois c'est-à-dire que ceux qui sont venus déjà, ils trouvent que c'est mieux le samedi après-midi, donc on le fait le samedi après-midi pour répondre à la demande mais finalement ceux qui ne sont pas venus peut-être que c'est parce que ça ne leur convient pas le samedi après-midi tu vois, Et du coup là aussi y'a un peu un creux qui est de se dire bah pfff. alors on est content parce que cette année le bilan au point de vue quantitatif il est excellent, je crois qu'on a 450 habitants différents qui ont participé aux balades urbaines et ça fait un nombre de présents, je crois qu'on en est déjà à 617 mais on a déjà fait une nouvelle balade où on était 30 donc tu vois ça nous ferait 650 et il reste encore deux balades, qui sont des balades à 50 donc même si y'a pas 50, y'aura 80 personnes ou 70 ou quelque chose comme ça, donc ça fait tu vois 700 ou 750 personnes présentes donc c'est presque le double je crois que l'année dernière, donc c'est bien tu vois. Mais et puis moi je ne suis pas non plus regardante, je me dis c'est des gens qui ont envie, c'est bien qu'ils soient là. Après c'est embêtant de se dire qu'il y a des gens qui aimeraient et qui ne peuvent pas, ça c'est quand même embêtant je trouve. Donc voilà c'est un peu ça aussi auquel il faudrait essayer de réfléchir pour améliorer et puis ce dont je t'ai déjà parlé, c'est-à-dire les balades urbaines je pense que c'est... on est quand même dans un rythme de croisière, tout ça c'est des améliorations, qui sont quand même minimales si tu veux. Le truc il marche bien, l'idée elle est bonne, y'a de plus en plus d'élus et d'intervenants qui participent très spontanément. Donc on a de plus en plus d'habitants, bon donc c'est quand même un truc qui fonctionne bien. Ce qui est plutôt dans ma réflexion aujourd'hui c'est aussi comment est-ce qu'on en cueille les fruits. Comment est-ce qu'on peut faire diffuser ce qui se passe dans les balades urbaines dans le reste de la vie publique, tu vois dans la vie de la ville. Voilà les améliorations que j'aimerais bien faire, c'est ça.

INTERVENANTS F-A2 ET F-A3

1. F-A3 : C'est la découverte de la ville. Et montrer pour certaines, les travaux en cours ou à venir.

F-A2 : Ouais et si on en juge par les endroits où nous avons une préférence, aussi un peu l'histoire de la ville.

F-A3 : Oui l'historique.

F-A2 : Ce qu'il y avait là avant, ce qu'on va y faire maintenant. Pour donner aussi à toutes ces nouvelles populations qui sont ici une prise de conscience de ce qu'est l'endroit où ils sont.

F-A3 : Regarder l'architecture. Comment...

F-A2 : Oui alors y'a un autre module qui est architectural oui. Comment les implantations sont faites en fonction de la forme des propriétés qui se trouvaient là avant. Le respect de l'alignement des champs, les maisons qui sont par exemple en façade parallèle à la rue elles sont de travers, etc.

F-A3 : Parce qu'elles ont suivi les parcelles.

F-A2 : Parce qu'elles ont suivi les parcelles. Bon, on nous montre tout ça.

F-A3 : Parce que c'était quand même des cultures maraîchères partout par ici.

F-A2 : Nous on l'a connu cette forme de culture maraîchère quand on était jeune.

F-A3 : Ca a suivi les champs.

F-A2 : Oui, oui. Ca s'est construit en fonction des parcelles. Y'avait pas de plan d'implantation comme maintenant où on met un quartier là-bas et on reconstruit en créant de nouvelles rues, etc. Là ils respectaient, c'était vendu par petits bouts et celui qui avait son petit bout il construisait sa maison, il était obligé de la faire de travers, parce que s'il l'avait fait droite par rapport à la rue, il était obligé de la faire très courte puisque le champ n'était pas large. Donc il était obligé de mettre sa maison dans l'alignement mais l'alignement n'était pas face au chemin qui se trouvait devant. Donc effectivement voilà.

Mme. L'autre jour pendant la promenade c'était très typique dans la rue des Postes. La rue des Quatre Chemins et la rue des Postes.

2. F-A3 : La curiosité moi ! (rires). Quand on voit comme ça une activité où je vais découvrir des choses que j'ai pas encore vues , je fonce.

F-A2 : oui la curiosité, oui. Et puis voir des choses à côté desquelles on passe depuis 40 ans et qu'on n'avait pas vu quoi. La curiosité.

F-A3 : On voit la transformation du quartier même regarde on y passe tous les jours, enfin pas tous les jours mais souvent dans la rue des Postes on n'avait pas vu la transformation du garage du Nord.

F-A2 : Non parce que c'est à l'intérieur.

F-A3 : Bah voilà, on n'aurait pas osé rentrer. On n'aurait pas vu le jardin qu'on fait les gens.

F-A2 : Oui essentiellement c'est la curiosité.

Vous parlez du jardin intérieur que l'on a vu à la balade de vendredi dernier ?

F-A3 : Vous avez vu dans le fond y'avait tout le hangar transformé en box pour voitures. Nous on l'a connu en tant que garage. Ca s'appelait le garage du Nord.

F-A2 : Ca s'appelait le garage du nord oui. Je garais ma moto là-dedans. Et on connaît des gens qui ont travaillé dans le garage du Nord c'est des amis.

F-A3 : Bah oui la maman de Fernande c'était elle qui faisait tourner la maison. Et puis le petit jardin qui a été fait par les gens qui habitent là.

F-A2 : Alors ça c'est intéressant, c'est les locataires qui l'ont fait.

F-A3 : Ce sont les gens qui l'ont fait ! Bon bah on n'aurait pas pu y entrer. On aurait peut-être vu la porte ouverte mais on n'aurait pas osé aller voir. C'est un peu comme le passage où on nous a emmené, l'autre jour... la petite rue, tu sais ? On était dans la rue Sadi Carno...

F-A2 : Oui les petits passages.

F-A3 : La grille est toujours fermée. Donc nous on pense que c'est fermé. Mais non c'est faussement fermé. On tire la grille c'est tout. Et vous entrez, y'a donc un passage, une ruelle.

F-A2 : C'est plutôt une impasse puisque à l'extrémité...

F-A3 : A l'autre bout y'a rien, donc c'est une impasse. Et y'a des petits pavillons de chaque côté et au bout y'a un espace libre, de verdure, qui est collé au stade finalement. A l'autre bout on est collé au stade qui est derrière. Quand vous êtes passé à la piscine derrière, y'a

un grand stade André Karman. Bon bah cette petite impasse, quand on arrive au bout de l'impasse dans cet espace de verdure, qui n'est pas utilisé, il est collé au stade.

3. F-A2 : C'est pas en particulier parce qu'on en fait beaucoup nous. On prend toutes les balades mais enfin...

F-A3 : On n'a pas pris uniquement la Porte d'Aubervilliers parce que dans les réunions de boutique de quartier, plusieurs fois on a déjà eu tous les plans, tous les détails...

F-A2 : On peut pas dire que cette balade-là soit en particulier. C'est pas un choix la rue Auvry, notre choix c'est toutes les balades en fait.

4. F-A3 : C'est la première année.

F-A2 : Je crois que c'est la deuxième année qu'ils les font...

F-A3 : Non on arrive à la quatrième fois.

F-A2 : Quatrième fois, bon d'accord et ben nous c'est la première année qu'on les fait.

F-A3 : C'est la première fois qu'on y participe.

F-A2 : 2003-2004. enfin 2004.

F-A3 : 2004 là ! on est en 2004.

F-A2 : Non parce que je pensais à l'année scolaire, non 2004.

F-A3 : On marche par année civile.

Vous participez donc à toutes les balades !

F-A2 : Oui enfin quand il n'y a pas un empêchement majeur on les fait.

F-A3 : Ah oui on n'a pas fait non plus le square en face parce que notre fils était là donc on n'y est pas allé et puis là la Porte d'Aubervilliers parce que ça on a déjà eu les plans, les détails de multiples fois.

5. F-A3 : Bah nous on va aux réunions de boutique de quartier Quatre Chemins, depuis l'ouverture de la boutique, avec Antoine.

F-A2 : Oui y'a les réunions ex-... boutique maintenant mais comment ça s'appelait ces réunions-là ?

F-A3 : Bah c'est les réunions de boutique de quartier !

F-A2 : Non pas de boutique de quartier. Les réunions tu sais, c'était pas les boutiques de quartiers, celles qu'on fait à Jean Macé.

F-A3 : A Jean Macé ça ne s'appelle pas comme ça ?

F-A2 : Non non je ne crois pas non... Bon on a participé d'abord à partir de la retraite, parce qu'avant on n'avait pas le temps tout simplement et puis on avait peut-être aussi d'autres choses à faire, puisque dans le temps qu'il reste, comme nous on sort pas mal aux spectacles...

Mme Aubert est partie entre temps chercher un prospectus de la réunion Jean Macé. Bon bah ils ne m'aident pas eux. Alors comme ça on est tranquille. Ils mettent leur ordre du jour mais ils ne disent pas... si conseil de quartier !

F-A2 : Voilà les conseils de quartiers, c'est pas les boutiques de quartiers. C'est les conseils de quartiers c'est autre chose. La boutique est un relais.

Donc vous allez aux réunions de la boutique de quartier et au conseil de quartier ?

F-A3 : Non on va aux conseils de quartier qui sont organisés par la boutique de quartier des Quatre Chemins puisqu'on dépendait d'eux là-bas.

F-A2 : On a participé un petit peu aux créations de boutiques de quartiers...

F-A3 : Oui à l'origine. On a même fait des permanences.

F-A2 : Et puis après ça s'est un petit peu...

F-A3 : Ca a changé, Antoine est parti...

F-A2 : La personne qui était là, Antoine était un employé de la mairie.

F-A3 : A l'origine de la boutique c'est lui qui était le responsable de la boutique.

F-A2 : Et là y'a eu une dynamique intéressante pendant un certain temps et puis après on a trouvé que la dynamique avait sombré dans des activités qui ne relevaient plus de l'idée qu'on se faisait de la boutique de quartier exactement. Donc on s'est arrêté.

Et quelle était votre idée sur le rôle de la boutique de quartier ?

F-A2 : ah bah notre idée c'était que ces boutiques de quartiers soient partagées par l'ensemble de la population. C'est-à-dire qu'il ne se crée pas là des petites structures culturellement marquées, voyez. Donc finalement bon bah voilà.

F-A3 : C'est pas que à nous que ça a déplu...

F-A2 : Non non non, ça a déplu à tout le monde. Parce que c'est devenu des lieux de réunion... par exemple pour parler en clair, on a retrouvé là-dedans des paquets de femmes avec le tchador sur la tête et qui fermaient la porte pendant leurs réunions.

F-A3 : Et qui baissaient les stores.

F-A2 : Et voilà qui mettaient des stores pour pas qu'on les voit. Et c'était une façon de gérer la boutique de quartier qui ne correspondait pas du tout à l'idée qu'on avait eu au départ, et qui était la bonne, c'est-à-dire une ouverture complète sur tout, y compris les musulmans, on en a rien à foutre mais surtout pas particulariser. On n'a pas vu de bonnes sœurs venir avec des croix d'un mètre sur la poitrine, se mettre là-dedans et fermer la porte. Donc pas de chrétiennes mais pas de musulmans non plus.

F-A3 : A l'origine on peut penser que ça partait quand même d'une bonne idée, parce que Nicole elle faisait ça c'était pour apprendre à lire aux femmes.

F-A2 : Les alphabétiser oui. Mais faut pas alphabétiser que les musulmans. Y'a des turcs, y'a des gens qui viennent de l'Europe de l'Est, y'a de tout. Ils ont tendance quand ils arrivent quelque part à monopoliser les lieux, c'est une constatation. Tu vas au marché, il n'y a plus que ça.

F-A3 : Elle le fait toujours Nicole mais elle le fait maintenant pour tout le monde.

F-A2 : Bon d'accord, disons que c'est quelque chose pour parler clair qui nous a pas plus du tout, cette prise en main et on aurait voulu que ça reste comme c'était avant et avant le premier qui avait fait ça, Antoine Avignon, avait veillé à ce que ce genre de choses n'arrivent pas.

F-A3 : Surtout que c'est la boutique qui est juste à la sortie du métro, donc c'est un gros passage...

C'est celle qui est située avenue...

F-A3 : Sur l'avenue de la République, quand vous sortez du métro et que vous venez vers la mairie, elle est sur le trottoir de gauche.

L'autre boutique étant celle où nous étions pour la balade rue Auvry.

F-A3 : Voilà celle qui est dans la rue Henri Barbusse et puis y'en a une derrière la rue André Karman, y'en a une rue du Moutier, y'en a une rue Hémet, y'en a un peu partout des boutiques de quartiers.

Mais là on change de quartier ? Quatre Chemins possède deux boutiques de quartiers ?

F-A2 : Oui les deux boutiques du même quartier, qui ont été regroupées, c'est bien celle de l'avenue de la République et celle de la rue Evrard. Y'en avait une troisième juste derrière rue André Karman, en face de l'office HLM qui elle est à part de ces deux-là.

F-A3 : C'est un autre secteur. La rue du Moutier c'est un autre secteur. La rue Hémet c'est un autre secteur de la ville. D'ailleurs elle nous l'avait donné l'autre jour, vous l'avez pas pris ? Mardi elle avait donné un plan qui regroupait toutes les implantations des boutiques et le nom des responsables.

F-A2 : Donc vous avez une nouvelle structure puisqu'ils ont modifié au cours du temps, d'abord en fonction des gens qu'ils pouvaient mettre dedans parce que y'a des responsables et faut les trouver et puis ensuite une autre répartition des quartiers. Par exemple maintenant les quartiers Villette et Quatre Chemins ont été regroupés et finalement ils ont conservé les deux boutiques mais y'a qu'une tutelle.

F-A3 : Mais nous par exemple maintenant la rue Henri Barbusse là où on est quand on va être relogé, on fait partie de Paul Bert.

F-A2 : Les immeubles qui ont brûlé font partie du quartier qui se trouve à droite de l'avenue de la République quand on va vers la mairie. Donc...

Vous faisiez partie du quartier Quatre Chemins et prochainement du quartier Paul Bert...

F-A2 : Et compte tenu de la démocratie on va dans la boutique de quartier qu'on veut, même si c'est pas celle du quartier qui nous intéresse. Si on a un problème de rapport avec les gens (rires).

F-A3 : Là on a reçu l'invitation pour aller rue Paul Bert. L'autre jour on avait reçu pour aller rue Firmin Gémier, à la réunion de la rue Firmin Gémier.

F-A2 : Y'a un espèce de clientélisme là (rires). Oh c'est plutôt sympathique.

F-A3 : Et puis au fond on a d'autres idées d'autres coins de la ville.

F-A2 : Oui oui, c'est intéressant.

Comment avez-vous été amenés à participer à ces conseils de quartiers ?

F-A2 : Je crois que c'est des papiers dans la boîte aux lettres.

F-A3 : Non pas pour moi. Y'avais eu une annonce au journal, sur le journal je pense, qu'Antoine organisait une campagne de propreté dans la ville.

F-A2 : Mais je crois aussi qu'il y a eu une loi qui a demandé...

F-A3 : Ah oui non mais ça attend...

F-A2 : Mais c'est de là que partent les boutiques de quartiers...

F-A3 : Mais comment toi tu...

F-A2 : C'est un texte, y'a eu un décret d'application pour ça, pour que les gens... y'a eu une communication dans les quartiers, donc c'est peut-être de là que ça part tout simplement, parce qu'on était à l'ouverture de cette boutique.

F-A3 : Mais toi comment tu t'y est intégré ?

F-A2 : C'est toi qui m'y a intégré, c'est pas compliqué.

F-A3 : Voilà parce que donc je suis allée à cette visite avec des gens qui étaient là, qui sont venus. On a fait un premier tour dans la ville avec Antoine donc, on est allé, rue... non t'étais pas là toi, rue Henri Barbusse, sur l'avenue, enfin on a fait un grand tour de la ville et les gens qui étaient là, qui habitaient donc dans ces diverses rues, expliquaient qu'il y avait des dépôts sauvages etc., etc. Et c'est comme ça que ça a commencé. Et après Antoine nous a réuni à la boutique de quartier pour que tout le monde en parle.

F-A2 : C'était pour recueillir des informations sur la façon dont les gens vivaient dans les quartiers, ce qui leur plaisait, ce qui ne leur plaisait pas, etc.

F-A3 : Et à partir de là Antoine a demandé si on voulait venir l'aider en somme et puis faire une permanence. Donc au début pendant au moins deux ans...

F-A2 : Oui enfin moi j'ai jamais fait de permanence mais je faisais des trucs.

F-A3 : Pas de façon régulière mais moi j'y allais d'une façon régulière, je prenais une demi-journée de permanence dans la boutique, c'est-à-dire qu'on avait un livre, un classeur et on notait le passage des gens, pourquoi ils venaient à la boutique, quelles étaient leurs réclamations en somme et on notait tout et Antoine le soir, visionnait et s'occupait de répondre. Nous on n'avait pas à répondre. Nous on prenait simplement des notes.

F-A2 : Et puis y'avait aussi le fait qu'une fois par semaine, l' élu du coin était à la disposition des gens du quartier pour recevoir donc un cran au-dessus encore, puisqu'il est en rapport direct avec le conseil d'administration de la mairie, pour transmettre les réclamations des gens.

F-A3 : Liliane Ballu le fait maintenant. L'origine comment il s'appelait ?

F-A2 : Gérard Del Monte, le président.

F-A3 : Pas le président mais celui qui est partie en Bretagne ?

F-A2 : Robert Doré.

F-A3 : Voilà c'était Robert Doré qui faisait la permanence parce qu'il était élu et puis maintenant il a déménagé, il a pris sa retraite, il est parti.

F-A2 : Et le président c'était Gérard Del Monte, c'est le premier adjoint de la mairie et le président de l'office HLM.

F-A3 : Et puis pendant tout cette première période de vie de la boutique, on faisait beaucoup de réunions, beaucoup de...

F-A2 : Enfin, y'a eu une vie très active pendant un certain temps.

F-A3 : Oui, de convivialité. Alors on faisait un pot pour fêter un événement, pour un anniversaire.

F-A2 : Ou quelqu'un qui avait réussi quelque chose.

F-A3 : On avait organisé, surtout Liliane qui s'était occupé de ça les repas de quartier.

F-A2 : Oui. Et y'avait une grosse coordination entre cette boutique de quartier et les laboratoires d'Aubervilliers. Parce que y'avait une fille qui était en relation avec Antoine et eux disposaient d'un bel espace sur les laboratoires d'Aubervilliers, ce qui permettait de faire des repas ou des réunions sur des thèmes variés et aussi les repas linguistiques.

F-A3 : Qui existent encore les repas linguistiques. Mais il était très très actif Antoine. Plein d'imagination et vraiment... Alors c'est comme ça qu'un jour on a fait le repas au lieu de le faire au labo, on l'a fait en haut de la tour Pariféric.

F-A2 : La grande tour qui se trouve au bout de la rue ???

F-A3 : C'était un émerveillement pour tout le monde.

F-A2 : Oui au 37^{ème} étage. Y'avait Ralite à l'époque, qui était le maire et les conseillers municipaux. Ca mettait un... c'était une très belle soirée. On avait même dansé un peu.

F-A3 : Quand c'est comme ça chacun amène quelque chose. On amène un plat ou sucré ou salé, un peu de boisson etc. Y'avait de l'émulation.

F-A2 : Là aussi y'a eu une sorte de corruption avec des gens qui venaient toujours bouffer et qui n'apportaient plus rien. Ah oui ça, après les gens n'amènent plus et le truc se fout en l'air. Donc ce genre de repas a quand même plus ou moins disparu à cause des pique-assiettes, qui n'amenaient rien et les autres ont dit « merde après tout... ». Alors qu'au début y'avait des trucs... en particulier des femmes africaines, arabes, qui sont pleine de bonne volonté et elles apportaient des fabrications locales et des choses qui étaient très bonnes. Bon et puis tout ça ça s'est un peu corrompu avec le temps comme souvent.

F-A3 : Mais enfin ça existe encore mais ça n'a plus cette... mais y'a d'autres boutiques qui le font ! Là à Paul Bert ils l'ont fait l'autre soir.

F-A2 : Oui il paraît que ça a bien marché.

F-A3 : Y'a un article dans le journal, y'a des photos.

F-A2 : Ils l'ont fait au laboratoire.

F-A3 : Elle l'a fait au laboratoire. Elle est allée de nouveau là occuper cet espace. Ils ont fait vraiment une très belle soirée. Y'a même, elle nous a dit que, je ne sais pas comment elle s'appelle la chinoise qui fait la randonnée avec moi ?

F-A2 : Irène.

F-A3 : Irène qui a fait un petit numéro, qui a dansé et tout ça. Bon la nôtre ils ne le font peut-être plus mais ailleurs oui.

F-A2 : et puis y'a peut-être nous aussi une petite lassitude ou on a autre chose à faire, donc... on est aussi moins actif naturellement, puis on a fait d'autres choses avec la Villa Médicis, avec les trucs comme ça.

La Villa Médicis ?

F-A2 : C'est une friche qu'on a récupéré et dans laquelle on a installé des intermittents du spectacle, des troupes, des gens qui y habitent même dedans. C'est à l'angle de la rue des Cités et de la rue Sadi Carnot. Y'a d'autres lieux comme ça qui étaient perdus, qui ont été récupérés.

Ca me fait penser à un lieu pour les intermittents du spectacle que la ville souhaite récupérer...

F-A2 : Ah oui c'est ça. Non non non. C'est le même processus mais nous ce n'est pas par la ville. C'est une location privée. Allez-y un soir, vous verrez des gens extrêmement intéressants, très dynamiques. Ce sont des troupes.

F-A3 : C'est dans un lieu en devenir.

F-A2 : C'est des compagnies, des associations...

F-A3 : Ils ont beaucoup de travaux à faire. Ils en ont fait déjà, ils ont déjà bien amélioré mais enfin c'est tellement grand.

F-A2 : On a participé à la création de ce truc-là.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. F-A2 : Bon y'a un mot déjà initial c'est la tolérance. Compte tenu de la quantité d'ethnies différentes dans une ville comme la nôtre, y'a pas de démocratie sous aucune forme si y'a pas déjà une imbrication de tout ça.

F-A3 : Le civisme aussi peut-être.

F-A2 : Bah le civisme c'est la base de toutes les relations de toute façon. C'est la seule base des relations, le civisme. Alors que la politique et les religions sont à exclure systématiquement de tout cela. La politique elle en fait toujours partie par définition mais la religion certainement pas. C'est un problème personnel. Donc la seule chose qui doit définir la relation c'est... le civisme. C'est le mot clé. C'est ce qui régie toutes nos relations. Et c'est le seul qui soit pas engagé, c'est les usages et coutumes en fait. C'est ce qui marche le mieux.

Est-ce que d'autres mots vous viennent à l'esprit ?

F-A3 : Pour moi non...

F-A2 : Démocratie participative... Non...

F-A3 : Ca m'inspire pas. Pas du tout.

F-A2 : Non.

Est-ce que c'est le terme qui ne vous inspire pas ?

F-A2 : Non, je trouve que ça incluse... on tourne un peu en rond, c'est une démocratie participative, déjà on va pas redéfinir la démocratie, on sait à peu près ce que c'est, enfin on espère. Puisque la démocratie on essaie de la faire, on a une idée un peu différente suivant les cultures mais on va vers ça, mais on ne sait pas ce que c'est exactement. Donc y'a quelques mots clés comme ça, comme civisme ou tolérance effectivement qui font partie de la démocratie mais...

F-A3 : Je sais pas, ça me paraît tellement en moi que...

F-A2 : Il faut être concerné.

F-A3 : Ca me paraît tellement naturel.

F-A2 : Quelques fois quand ça s'appelle démocratie, t'es pas concerné par ce qui se passe dedans, donc il faut qu'on se sente concerné, c'est un mot... Bah tu vas aux réunions de quartier parce que t'es concernée. Si t'étais pas concernée, t'irais pas.

F-A3 : Bah oui, je me sens tellement baignée dedans que je ne vois pas la nécessité de lui donner...

F-A2 : non mais enfin ça fait un autre mot. (rires)

7. F-A2 : Je crois qu'au niveau de ce genre d'organisation comme les boutiques de quartiers par exemple, il devrait y avoir essentiellement des individuels. Ce n'est pas une chose pour les associations. C'est une chose pour le citoyen ordinaire, qui lui justement n'appartient pas

à une association, donc n'a aucun moyen de pression pour réclamer les choses qu'il trouve bien et les boutiques de quartiers c'est justement cette démocratie participative, elle est faite pour les citoyens qui n'appartiennent à rien essentiellement. A mon avis. Les associations viennent se greffer là-dessus parce qu'elles veulent un local, elles veulent ceci, elles veulent cela mais elles ont leur vie propre. A mon avis, moi cette organisation-là n'a rien à voir justement avec les associations. C'est le contraire. Et si ce sont souvent des gens qui représentent des associations qui viennent, ça va à l'envers de ce que je pense de la chose. A mon avis c'est une chose faite justement pas pour les associations. Et justement c'est des choses individuelles. Bah les promenades c'est des gens individuels qui viennent.

F-A3 : Oui mais pour les promenades, pour la préparation de la promenade et tout, je ne pense pas qu'il faille demander l'avis à trop de personnes parce que sinon après...

F-A2 : Ils te demandent pas mais après ils te font remplir une feuille, ils peuvent recueillir des idées intéressantes.

F-A3 : Voilà tu peux donner ton avis pour suggérer quelque chose mais tu peux pas prendre la place de ceux qui ont organisé, on peut pas être 36 à organiser.

F-A2 : Ah non non non, absolument.

F-A3 : Y'a un groupe qui a pris ça en charge. Ils vous proposent et je trouve que c'est bien ce qu'ils ont fait. Donc on peut, si on a trouvé quelque chose au cours de la promenade qui nous semble à être amélioré, on peut le suggérer mais pour moi ça s'arrête là. Parce qu'on peut pas une pareille organisation, on peut pas aller se glisser là-dedans.

F-A2 : Et pourquoi nous parler d'associations essentiellement ?

Je leur fais par de la problématique du site ardoisier pour préciser ma question relative au rôle des associations et à la place du citoyen-individu dans la démocratie participative.

F-A2 : Donc effectivement dans le problème des balades urbaines, on peut penser qu'une association qui s'intéresse au patrimoine puisse être présente là-dedans en proposant de ne pas démolir telle chose, etc. Oui dans cette démarche-là oui je le comprend. Mais la balade urbaine est une prise de conscience, l'action à ce moment-là se reporte au niveau d'une association et ça devient autre chose.

F-A3 : Oui mais là dans le cadre des balades, on ne va pas sur des sites en devenir, pour lesquels on ne sait pas ce qu'on va en faire ou ce qu'ils vont devenir. On te montre uniquement ce qui existe déjà et ce qui a été changé.

F-A2 : Oh si il y a des endroits où ils nous ont dit que ça allait devenir telle ou telle chose.

F-A3 : Oui mais...

F-A2 : La ville a déjà fait des choix là-dessus. A d'autres endroits, la ville envisage de faire quelque chose et demande l'avis aux gens dans les réunions de quartiers ou ailleurs.

F-A3 : Ca oui. Mais on n'a pas besoin d'être en association pour ça.

F-A2 : Absolument.

F-A3 : Parce que quand on avait défendu l'espace vert Moutier...

F-A2 : Non mais ça peut générer la création d'une association.

F-A3 : ... oui mais on n'en n'a pas eu besoin et on a défendu l'espace vert qui était au pied de l'immeuble où ça a brûlé, bon bah on s'est défendu, en allant chacun son tour et en parlant aux gens dans la cité, en expliquant ce qui allait se passer et en leur disant « si vous ne voulez pas de parking, bah vous vous prenez par la main, vous allez jusqu'à la boutique

et vous dites que vous ne voulez pas ». Donc les gens arrivaient à la boutique et ce jour-là sur les petites cases réservées à chaque personne qui passait, on notait « nous ne voulons pas de parking sur l'espace vert qui se trouve au pied de l'immeuble ».

F-A2 : Il est à remarquer aussi que la municipalité a joué le jeu, très honnêtement. La municipalité aurait pu très bien décider, c'est un espace qui appartient à la ville, elle peut faire un parking sans demander l'avis à personne. Or il y a eu une démarche très démocratique justement, participative puisqu'ils demandaient aux gens de participer à cette idée-là et la municipalité a joué très honnêtement le jeu et les gens ont réagi et le résultat a été que le parking n'a pas été fait.

F-A3 : Y'a pas eu d'association.

F-A2 : Alors il est envisagé comme il y a la Roseraie à côté, la construction d'un parking souterrain qui amènera peut-être la démolition, enfin l'abatage de certains arbres, on sait pas mais ça n'a aucune importance on en remettra ça c'est pas grave, le principal c'est que la surface reste. Ca c'est une réussite.

F-A3 : A mon avis c'est pas pour demain.

F-A2 : Non mais quoique y'a une grande société de parkings parisiens qui s'y intéresse.

F-A3 : La Roseraie elle a qu'à faire les travaux qu'elle a dans ses parkings. Elle a des parkings qui s'inondent, elle a qu'à faire ce qu'il faut !

8. Vous donnez votre avis, pensez-vous qu'il est entendu ?

F-A2 : Oui

F-A3 : Oui, moi je crois que oui.

F-A2 : Les choses ne se font pas toujours comme on veut mais...

F-A3 : Pour les balades urbaines on a rien dit du tout, on a fait que prendre (rires).

F-A2 : Dans les balades urbaines, finalement on nous montre et les questions qui nous sont posées concernent la nature de la balade et la façon dont elle est organisée et pas son contenu. C'est-à-dire que si la municipalité veut faire telle chose à tel endroit, on peut le voir dans une balade urbaine mais c'est pas là que ça se discute, c'est dans les conseils de quartiers.

F-A3 : Non mais quand il y a des projets importants, y'a toujours d'abord sur les panneaux où on met toutes les affiches...

F-A2 : Mais c'est la loi !

F-A3 : Oui. Sur le journal d'Aubervilliers, ils disent « vous pouvez aller les plans à tel lieu », etc. Quand on était allé pour justement le quartier de la Porte d'Aubervilliers, on est allé voir les plans en mairie.

F-A2 : C'est une enquête de proximité.

F-A3 : Au centre administratif, rue de la commune de Paris. On est allé les voir, ils étaient à la disposition de tout le monde. Donc si vous voulez vraiment vous informer, si vous voulez vraiment dire votre mot, vous pouvez le faire.

F-A2 : Oui c'est parce que les gens ne bougent pas mais ceux qui bougent ils peuvent le dire.

F-A3 : Ceux qui sont curieux, tout est une question de curiosité.

F-A2 : On peut pas dire qu'ils n'entendent pas. On peut pas dire qu'ils font ce qu'ils veulent c'est pas vrai. Ils essaient de faire la synthèse des différentes demandes dans les conseils de

quartiers entre autres, ou sur ces fameux registres sur lesquels on nous demande de donner notre avis et là ils les regardent quand même. On peut pas dire que ce soit quelque chose qui ne sert à rien.

F-A3 : A la dernière réunion de quartier des Quatre Chemins-Villette, ils ont parlé du square qui va être fait, le square Bordier à côté de la maison de l'enfance...

Celui que nous avons évoqué à la balade urbaine ?

F-A3 : Voilà et bien à la dernière réunion de quartier, il en a été question et y'a des livres ouverts dans différentes boutiques de quartiers pour donner un nom à ce square.

F-A2 : Oui, ils aimeraient pouvoir le nommer.

F-A3 : Donc les gens s'ils veulent vraiment participer, faire quelque chose pour leur ville, ils peuvent le faire. Les plans sont exposés aux quatre Chemins et là à Henri Barbusse. Les projet.

9. F-A2 : Moi je pense que c'est vrai puisque...

F-A3 : Y'a un contact direct.

F-A2 : Et puis parce qu'on voit des choses qu'on n'aurait pas vu.

F-A3 : Déjà regarde quand on...

F-A2 : Le square Eli Lotar par exemple...

F-A3 : Oui mais c'est pas pareil. Mais quand ils ont proposé l'ensemble des balades, là on va à la maison des jeunes, on va là au foyer des jeunes travailleurs, y'avait le maire... qui est-ce qu'il y avait ? Le maire, monsieur Salvator le maire adjoint, y'avait madame... comment elle s'appelle celle qui vient d'être élue ? ...

F-A2 : Ah au conseil général ?

F-A3 : Celle qui a battu madame Buisson ? (rires) au conseil général, elle était là, enfin y'avait plusieurs élus qui étaient là présents...

F-A2 : C'est-à-dire qu'il y a communication parce que dans le cadre des balades urbaines la municipalité a voulu que des élus soient présents. Donc comme ils sont là bah ils nous entendent.

F-A3 : C'est beaucoup plus facile, y'a pas à demander de rendez-vous, rien du tout, vous pouvez tout de suite aller bavarder avec, donner votre avis.

Lors de la dernière balade, seule Liliane Ballu était présente. Les élus sont-ils plus nombreux habituellement ?

F-A2 : Oui, y'avait des gens du patrimoine... oui mais y'avait pas Orantin ? il était pas là ? Non il était pas là.

F-A3 : C'était au jardin, monsieur Beudet, il était venu aux jardins, le maire était venu quand on avait fait la balade des jardins. Au fort.

F-A2 : Ah au fort d'Aubervilliers il était venu à la balades des jardins ouvriers.

F-A3 : Y'avait aussi monsieur Salvator...

F-A2 : Y'avait Salvator, y'avait Orantin, y'avait pas Ballu.

F-A3 : Y'en avait plus.

F-A2 : Ca dépend de leurs disponibilités, ils peuvent avoir besoin de faire autre chose à un moment donné. Ils privilégient un peu l'urgence.

F-A3 : Mais l'autre jour, où c'était où y'avait Liliane et le monsieur qu'on a rencontré à la sortie du garage ?

F-A2 : Et bah c'est Orantin.

F-A3 : Ils étaient là côte à côte et ils sont partis avant tout le monde. C'était quelle réunion ça ?

F-A2 : Je sais pas. Peu importe. Mais enfin en général ils tiennent à ce qu'il y ait des élus qui soient présents. Donc ça facilite la relation puisque... en plus c'est dans un cadre très convivial. Souvent y'a des espèces d'affrontements, parce que celui-là il a trop de bruit dans son quartier, l'autre y'a des voyous qui traînent dans son couloir, là y'a du trafic de drogue, bon alors y'a des gens qui viennent pour râler, à juste titre souvent ou pour des problèmes tout à faire personnels de relogement etc. Or c'est pas l'endroit pour discuter de ça, quand c'est un problème personnel. Par contre des histoires de quartier si, les trafics divers ou tout ce qui peut gêner, déranger, ça ça fait partie de ça. Donc les gens dans une balade urbaine peuvent très bien échanger quelques mots à ce sujet-là avec un élu.

F-A3 : Oui mais en aparté.

F-A2 : Oui en aparté mais c'est créé une convivialité.

F-A3 : Oui c'est ça c'est plus facile.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. F-A3 : Bah je sais pas, je pense que c'est un peu tôt...

F-A2 : C'est-à-dire qu'ici les mentalités elles bougent difficilement parce que y'a d'autres critères qui font que les gens se côtoient avec plus ou moins de facilité. Mais je crois quand même, si, quand on rencontre des gens on les regarde à priori ou ils nous sont indifférents ou on a quelque chose qui nous déplaît, on parle une demi-heure avec eux ou on les écoute parler et puis tout change.

F-A3 : Oui c'est vrai et puis quand on les croise dans la rue maintenant, c'est plus pareil ;

F-A2 : bah on dit bonjour.

F-A3 : C'est plus deux habitants qui se croisent...

F-A2 : y'a des gens à qui je dis bonjour moi depuis que je suis en retraite uniquement grâce à toutes ces petites activités participatives, sinon je ne les connaîtrais pas ces gens-là, je les croiserais dans la rue je ne leur dirais pas bonjour.

11. F-A2 : Oui c'est ça. Ils se rendent compte d'un seul coup qu'ils appartiennent à la même structure.

... F-A3 : Ouais c'est vrai pour toutes les activités. Tu vas à la randonnée tu rencontres plein de gens que tu n'avais jamais vu et puis tu fais la randonnée, c'est une autre activité mais il se produit le même phénomène.

Y'a-t-il eu des balades portant sur des problèmes environnementaux, de traitement des déchets, etc. ?

F-A2 : Au niveau des balades, non. Au niveau des boutiques de quartiers, des conseils de quartiers oui. Les balades non. Les balades on nous a montré comment on nettoyait les

ordures à Aubervilliers, comment fonctionnaient les égouts. Bon ça c'est très intéressant mais on constate des faits simplement.

Vous en avez parlé dans les conseils de quartiers ?

F-A2 : Ah dans les conseils oui bien sûr, dans les boutiques de quartiers, dans les conseils. Les tas d'ordures qui se répètent à un endroit donné, les gens viennent réclamer, l' élu téléphone au service concerné de Plaine Commune maintenant généralement pour dire « y'a des tas d'ordures à tel endroit, qu'est-ce que vous pouvez faire ? ». Ca va jusqu'à mettre des amendes quand même !

Le fait que le conseil de quartier traite ces problèmes permet-il une prise de conscience et du même coup un changement de comportement ?

F-A2 : Alors changer le comportement des gens ça c'est sacrément dur. Celui qui jette sa cigarette par terre il continuera généralement à le faire. Y'en a peut-être quelques-uns qui vont cesser de le faire.

F-A3 : Celui qui fait les dépôts sauvages c'est justement celui qui ne vient jamais aux réunions. Ils ne sont pas là ceux-là.

F-A2 : Non, non ils s'en foutent. On peut pas, à ce moment-là, si on dit que ça sert à rien il faut arrêter tout ça. On fait un Etat autoritaire, on fout les types en taule, alors c'est pas la démocratie justement participative. La démocratie participative c'est essayer de faire comprendre à un maximum de personnes qu'on vit ensemble. Mais là on en revient à ce qu'on disait tout à l'heure on retourne dans le civisme. La seule chose qui est importante c'est le civisme, c'est la relation entre les gens au sein d'un endroit clos pratiquement qui est une petite ville.

F-A3 : C'est difficile de faire participer, même de faire prendre conscience aux gens, parce que rappelles-toi la matinée qu'on avait faite avec Liliane...

F-A2 : Oui mais enfin là bon on revient sur le problème de la nature humaine...

F-A3 : On avait fait une grande journée nettoyage de la ville, enfin pas de la ville mais du quartier depuis les Quatre chemins jusqu'au square Stalingrad. Toute la journée on a ramassé des papiers, etc., etc., on a ramassé je ne sais plus combien de tonnes...

F-A2 : Oh y'a peut-être quelques personnes qui d'un seul coup vont foutre leur mouchoir dans leur poche et attendre de trouver une poubelle avant de le foutre par terre, bon... peut-être j'en sais rien.

F-A3 : Oui je pense que c'est un petit pas.

F-A2 : Non seulement c'est un petit pas mais faut que ce soit totalement répétitif puisqu'on est jamais arrivé au bout de ce genre de problème. C'est une pression permanente qu'il faut.

F-A3 : Oui c'est ça. Nous même quand on est... ici c'est assez bien respecté je trouve. Y'a quand même quelques papiers par terre, bon il suffit de se donner la peine... il suffit même que tout simplement vous le faites vous, vous vous baissez, vous ramassez le papier, vous le mettez dans la poubelle qui est dans le couloir, les gens qui sont autour de vous vous regardent.

F-A2 : C'est donner l'exemple mais sans imposer.

F-A3 : D'un seul coup ils se disent « tiens c'est vrai si je me baissais moi, je ramasserais le papier, je pourrais... ».

F-A2 : Y'a des dames ici, quand il y a des graffitis dans l'ascenseur, elles les nettoient.

F-A3 : Elle a 82 ans je crois la dame qui le fait. Elle dit « je prends mon petit chiffon, mon produit, je vais dans l'ascenseur et l'enlève les graffitis ».

F-A2 : y'a des étages où le palier est toujours nickel parce qu'il y a une dame ou deux qui tiennent à ce que ce soit propre. Alors elles donnent l'exemple, ce qui fait que les autres se sentent un peu obligées, comme les commerçants avec leur pas de porte, etc. donc effectivement c'est la notion d'exemple.

F-A3 : Nous c'est-à-dire qu'on le fait comme ça instinctivement. On n'a pas besoin d'essayer de dire je vais donner un exemple. Moi je vois des prospectus par terre, je me baisse, je les ramasse, je les mets dans la poubelle. Et je crois que ça fait de l'effet.

F-A2 : C'est-à-dire qu'au lieu de râler on fait. En fin de compte le secret c'est de ne pas râler mais si on râle de faire ce qu'il faut pour que ça s'arrête. C'est l'action nous qui prend le pas sur le discours.

F-A3 : Et puis je pense que si on a des démarches comme ça volontaires, regarde quand on avait fait la pétition pour la RIVP¹, on ne sait pas ce qui s'était passé un week-end, un samedi soir, le lendemain, deux jours après...

F-A2 : si y'avait eu une grosse fête au 10^{ème} ou 11^{ème}.

F-A3 : Des graffitis plein les cages d'escalier avec des propos racistes, des mots orduriers ! On a pris notre courage à deux mains, on a fait un petit papier et je suis passée dans tous les appartements. J'ai fait signer tout le monde, pour leur faire prendre conscience de ce qui s'était passé. On a fait un courrier à la RIVP, en demandant à la RIVP de faire quelque chose parce que c'est vrai qu'ils entretiennent quand même assez bien la RIVP. Et bien on a obtenu, la RIVP ils sont venus, ils ont fait le nettoyage.

F-A2 : Ils ont envoyé une équipe et ils ont nettoyé. Et en plus les gens où Jacqueline est passée, y'avait des cons qui te recevaient mal mais y'en a eu très peu, y'avait beaucoup de gens après quand ils la croisaient, ils lui disaient bonjour. Bon là encore y'a que dans l'action évidemment que ça bouge et ça a fonctionné. A tel point que y'en a qui venaient la voir en lui disant qu'ils avaient un problème et ils venaient là voir comme si elle pouvait résoudre leurs problèmes. Bon elle leur expliquait que non, on peut vous aider à faire un courrier ou des choses comme ça mais on peut pas agir pour vous. Mais agissez vous !

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. F-A3 : Alors ça c'est toujours pareil, si vous êtes curieux, vous pouvez pas passer à côté.

F-A2 : Oui mais toi ?

F-A3 : C'est pour ça je dis si on est curieux on peut pas passer à côté. Y'a des affiches dans la ville, donc des panneaux d'affichage, le grand panneau qui est aussi sur l'avenue de la République...

F-A2 : D'ailleurs si vous allez aux toilettes ici vous allez en voir un.

F-A3 : Bah oui on avait récupéré une affiche. Tout le monde a reçu un papier dans la boîte aux lettres, annonçant les balades urbaines. Les responsables de boutiques de quartiers,

¹ Régie Immobilière de la Ville de Paris

quand vous avez comme nous le contact et qu'on va aux réunions, ils nous en ont envoyé. Sur le journal. Enfin partout y'en a.

Le journal municipal ?

F-A2 : L'Aubermensuel.

F-A3 : On ne peut pas passer au travers si on regarde. On peut pas.

F-A2 : Et c'est vrai que dans une ville de 60000 habitants, vous avez 15 personnes qui viennent aux balades urbaines.

F-A3 : Vous voyez l'Aubermensuel c'est ça. C'est distribué à chacun des habitants à chaque parution, donc une fois par mois.

L'information se présentait de quelle manière ?

F-A3 : ...Vous avez dû le voir le petit dépliant ? Voilà le petit dépliant avec la présentation de toutes les promenades...

F-A2 : C'est là qu'il y a l'écluse ?

F-A3 : Non c'est celle sur les canaux. Voyez et chaque habitant a reçu ça dans sa boîte aux lettres. Alors évidemment si vous faites comme beaucoup de personnes font, ils prennent leurs prospectus et ils les mettent à la poubelle sans regarder ce qu'il y a.

13. F-A3 : Non.

F-A2 : Non, on s'inscrit et si la balade urbaine est complète, par exemple si y'a un car à prendre ou des choses comme ça, qu'on est limité au niveau du nombre, vous laissez votre demande, on vous dit si y'a une défection on vous rappelle et ils le font. L'autre jour on a reçu un petit coup de fil pour une balade urbaine qui était surchargée et des personnes ont eu la correction de dire qu'elles ne venaient pas.

Vous inscrivez-vous à la boutique de quartier ?

F-A2 : on s'est inscrit lors d'une balade urbaine. On a eu connaissance d'une balade urbaine, on y est allé et après on s'inscrit au fur et à mesure. Toi tu t'es inscrite la première c'était...

F-A3 : Moi je me suis inscrite là au foyer.

F-A2 : Au foyer des jeunes travailleurs, y'avait une visite, une des balades urbaines s'est terminée au foyer.

F-A3 : Y'avait la présentation de toutes les promenades.

F-A2 : Voilà donc c'était une réunion spécifique aux balades urbaines, oui tu as raison et on est allé au foyer et là on s'est inscrit directement le premier jour, le jour de la présentation. Mais y'a des numéros de téléphone, on peut téléphoner, y'a ce qu'il faut. C'est très bien organisé.

F-A3 : Oui. On va pas en plus encore envoyer un courrier à chaque fois, vous vous rendez compte. On peut être responsable de ce qu'on a décidé, vous vous rendez compte le travail pour les... déjà le travail que ça leur donne d'organiser ça, si il faut encore qu'ils écrivent à chacune... non.

14. F-A3 : Non elles sont claires.

F-A2 : C'est très clair. C'est bien présenté, le petit dépliant est très bien fait.

F-A3 : Le lieu de rendez-vous et tout... non non c'est bien fait.

Le fait qu'il y ait des photos ?

F-A3 : Bah oui bien sûr. Ca présente bien la balade.

F-A2 : Non non, c'est du bon boulot. C'est fait sérieusement, c'est professionnel.

15. *(Je leur montre des documents issus du PLU)*

F-A2 : Oui oui bien sûr. Y'en a même qui sont affichés au mur...

F-A3 : Oui y'avait ça rue... y'avait une belle affiche aussi. Oui oui on l'a vu.

F-A2 : Oui on a vu un tas de documents comme ceux-là.

F-A3 : Oui et puis les cartes, les anciennes cartes qu'il y avait à chaque réunion, ils nous ont présenté ça.

F-A2 : Y'avait des plans anciens, des plans nouveaux et des plans futurs. Enfin des plans anciens, des plans actuels et des plans, des implantations qui devraient être exécutés dans un avenir proche. Comme la requalification de l'avenue de la République. Là on a eu tous les plans de la requalification pratiquement deux ans avant que ça se passe.

Ces plans vous ont été présentés dans le cadre des conseils de quartier ?

F-A2 : Dans le cadre des conseils de quartier... oui c'est ça dans le cadre des conseils de quartier et présentés par les fabricants de ça, c'est-à-dire par les professionnels responsables de l'urbanisme. C'est pas présenté par une personne pas trop au courant qui nous montre... non non là on peut poser des questions extrêmement précises aux ingénieurs... aux architectes.

La présentation de ces documents était-elle compréhensible à vos yeux ?

F-A2 : D'abord je pense que c'était très clair d'une part et d'autre part si y'a un mot qu'on comprend pas et qu'on pose la question, ils se font un plaisir de l'expliquer.

Leur langage était accessible donc ?

F-A3 : Pour nous oui.

F-A2 : Bon maintenant j'en sais rien. Au niveau du langage y'a un tel dépérissement du vocabulaire à certains niveaux que y'a peut-être des gens pour qui ça voulait rien dire mais je crois qu'une personne normalement cultivée, d'un niveau moyen pouvait parfaitement comprendre ce qui était dit. A l'exception de quelques mots très spécifiques mais dont on pouvait demander l'explication à la personne.

F-A3 : Non mais moi j'ai trouvé qu'ils répondaient toujours très gentiment et même des gens qui posaient des questions qui pourraient nous paraître un peu bête, je veux dire « mince quand même ils exagèrent, ça coule de soi », eh bien non ils répondaient toujours avec beaucoup de gentillesse. On a toujours un peu tendance à se dire « mince quand même ils exagèrent parce que nous on a bien compris », non après tout pourquoi pas, on n'est pas obligé de savoir.

Les plans étaient-ils compréhensibles en l'état ou aviez-vous besoin de l'aide du technicien pour les lire ?

F-A2 : En fonction du projet concerné par le plan, le plan a été fait de telle manière que par des différenciations de couleurs ou... de couleurs en particulier oui, on voyait tout de suite de quoi il était question, c'est clair.

F-A3 : Ah oui les petits croquis...

F-A2 : Les croquis qui étaient fait par les responsables, d'ailleurs vous le voyez ici sur les plans que vous nous avez montrés, voyez vous avez des découpages qui sont en rapport avec le sujet et le plan est très explicite. Bon maintenant y'a certaines rayures qui représentent telle chose, d'autres rayures qui représentent telle chose et là immédiatement avant qu'on pose la question, ils disent « ces rayures là représentent une surélévation de la chaussée, ça ça veut dire telle chose, ça ce sera l'emplacement des arbres, ici c'est des emplacements voitures ». Voilà mais ça ils le disent dès le début. On n'a pas à poser la question. Ils mettent le plan et ils en font le descriptif en nous disant telle chose représente telle chose. Et c'était d'une manière générale très clair. Et les gens qui viennent en parler sont très clairs.

Vous ont-ils montré des documents du type photographie aérienne ?

F-A2 : Oui y'a une série d'images qui ont été présentées, de photographies aériennes les unes à côté des autres. On avait même du mal à détecter les emplacements. C'était à la présentation justement des balades urbaines au foyer. Et y'avait des plans, des photos aériennes, oui exact.

Ces documents sont-ils plus parlant à vos yeux ?

F-A2 : Bah c'est-à-dire qu'il faut se repositionner dessus mais oui oui, si on regarde attentivement et qu'on cherche un peu c'est très clair, si si. Il suffit de repérer l'endroit et une fois qu'on s'est positionné sur le plan, bah on suit et on s'y retrouve très bien.

F-A3 : C'est comme ça que la dame elle cherchait où était sa rue et puis quand elle a vu l'église elle a dit « oh bah tiens l'église est là donc... ».

F-A2 : Sur un plan il faut se repérer par rapport à des grands carrefours, à certains bâtiments particulièrement visibles.

Le changement de vue ne vous pose pas de problème donc...

F-A2 : Oui. On arrive à se repérer.

F-A3 : Non ça ne nous a pas posé de problème.

F-A2 : Y'a quand même un certain temps qu'on regarde des plans. On a l'habitude de les lire aussi. Je pense qu'une personne qui n'a jamais regardé un plan, qui se retrouve en face, ça demande un certain temps.

F-A3 : Oui et puis là déjà on est de haut, bon déjà on sait repérer. Vous montez la tour Eiffel quand vous êtes là haut bah vous vous repérez. Vous allez à Beaubourg, bon. On a déjà une habitude de regarder de haut.

F-A2 : Et puis les gens ont tous, beaucoup de gens ont une voiture, ils ont tous regardé une carte pour faire un itinéraire ; y'a quand même une certaine habitude de ces choses-là ne serait-ce que par la voiture.

F-A3 : Oui et puis je trouve que dans ces réunions où on est allé, c'est le responsable qui prend la parole mais si c'est pas le responsable et qu'on se retrouve comme ça à 3-4 devant

un plan ou autre, la personne qui est à côté de vous qui peut-être ne sait pas, bah elle est pas gênée, voyez y'a une... c'est facile de rentrer en communication, elles posent des questions, elles expliquent. Mais je crois que c'est peut-être propre à notre ville mais quand même rien que d'aller faire les courses, vous allez chez Attac, comme on a une population quand même où y'a beaucoup d'étrangers et bah y'a très très souvent et ça c'est beaucoup de femmes arabes d'un certain âge, elles vous arrêtent, elles vous disent -comme elles tutoient - ça coûte combien ? Bah je peux pas le lire je sais pas ce que c'est, c'est quoi en francs ? Facilement les gens posent les questions sans sembler être gênés par le fait de ne pas savoir.

16. F-A2 : Nous on ne peut apporter qu'une réponse très personnelle. Je veux dire c'est très personnel, c'est pas une généralité.

F-A3 : Ca complète.

F-A2 : Moi je sais que j'aime bien avoir un plan parce que ça me dit quelque chose quand je vois un plan. Et moi le plan je le resitue immédiatement dans la réalité. C'est-à-dire que je visualise le plan et je vois la chose elle-même. Le plan l'indique vraiment quelque chose. Bon y'a des gens qui ont du mal à lire un plan et qui préfèrent être dans le décor lui-même pour...

F-A3 : Moi je trouve que ça se complète. Le fait d'aller faire un tour en autocar ou à pied et puis après de visualiser le plan de la ville, ça complète. Ca te permet de bien situer où c'est dans la ville.

F-A2 : Moi je pense que le plan est nécessaire.

F-A3 : Pour moi c'est un complément.

F-A2 : Et puis y'a une question d'habitude. Tu regardes plusieurs plans, tu regardes plusieurs fois la ville avec tout ce qui correspond, au bout d'un certain temps les gens s'habituent à lire un plan et après c'est plus facile.

F-A3 : Regardez la belle photo qu'ils ont fait de l'ensemble de la promenade, « à l'assaut des secrets du Fort » et les jardins.

Quels sont finalement les documents avec lesquels vous êtes le plus à l'aise ?

F-A2 : Moi c'est les dessins. Donc vous voulez expliquer quelque chose à quelqu'un, il ne comprend pas bien, il ne comprend pas ce que c'est qu'un pourcentage, vous commencez à dessiner des traits et vous expliquez ce que c'est qu'un pourcentage, sur des traits il comprendra tout de suite. Si vous restez dans l'abstraction complète il ne comprendra pas. Je crois que le plan c'est ce qui concrétise une abstraction et à ce moment-là je trouve que ça facilite la compréhension. D'ailleurs, bon les mathématiques je sais que vous n'êtes pas friande mais y'a des choses... parfois y'a des choses inexprimables. Dans une équation de la 4^{ème} dimension effectivement ça pose un problème de représenter le temps. C'est l'inconnu parce que vous ne pouvez plus le visualiser ou alors c'est des surfaces complexes qui ont des formes étranges et qui ne disent rien à notre perception qui est en trois dimensions. Voyez, bah là c'est un petit peu le même phénomène. On perçoit en trois dimensions, à partir de la 4^{ème} on ne sait plus trop où on est. C'est parce que notre esprit ne fonctionne pas comme ça. Notre organe des sens perçoit en trois dimensions.

F-A3 : Mais moi j'aime bien qu'il y ait des petits documents avec un texte. Par exemple quand on est rentré de la visite du fort, on a eu ce petit document. Et bien on le relit.

F-A2 : Non mais le texte il a plus un caractère historique que descriptif tu comprends.

Donc pour vous un texte est plus parlant qu'un document graphique ?

F-A3 : C'est pas plus parlant mais j'aime bien. Je le fais toujours pour tout, on va au théâtre, on rentre, je relis tout ce qui a été, la présentation de la pièce, je le relis et je trouve que ça remet bien les choses en place. Y'a des fois on peut ne pas avoir tout entendu de la personne qui fait l'explication de la promenade parce qu'on était occupé à regarder quelque chose à côté et puis d'un seul coup quand on se raccroche, on dit « tiens j'ai loupé quelque chose ». Vous rentrez, vous lisez votre document, vous retrouvez.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. F-A2 : Si ça nous dit quelque chose oui.

Internet, les bornes interactives...

F-A2 : Oui bien sûr. Bon on n'est pas des spécialistes de ce genre de communication mais on connaît un certain nombre d'objets de communication qu'on utilise.

Donc Internet par exemple n'a pas de secret pour vous ! (rires)

F-A2 : ah non.

Savez-vous si la ville d'Aubervilliers est équipée (bornes interactives dans les lieux publics, cybercafés, ...) ?

F-A2 : Alors là, ça existe certainement mais je sais pas.

F-A3 : Y'a avec des points téléphone un peu partout là. C'est pas public ?

F-A2 : Non mais pour téléphoner...

F-A3 : Non c'est pas le téléphone seulement, y'en a un dans la rue du Moutier, au début de la rue Charon, je dis rue Moutier parce que c'est au bout de la rue du Moutier, celui qui s'est installé à gauche dans la rue...

F-A2 : Un cybercafé ?

F-A3 : C'est pas un café, c'est simplement des ordinateurs tout au long. Tout à gauche et à droite dans la boutique c'est des cabines téléphoniques.

F-A2 : Moi je peux pas répondre à cette question-là parce que je connais pas. Je veux dire que moi j'ignore. Finalement comme mon système de communication moi je l'ai sur place, bah j'utilise le mien.

F-A3 : Je ne sais pas du tout qu'il y en a. J'avoue en dehors de ça parce que je l'ai vu en passant...

F-A2 : Bon de là vous allez me dire, est-ce que vous savez créer un site Internet etc., bah je sais faire pas mal de choses en informatique mais j'ai jamais eu l'occasion de créer un site. Donc techniquement je sais qu'il existe des logiciels d'assistance, je sais que bon on pourrait peut-être se débrouiller à le faire mais moi j'ai jamais fait donc je ne connais pas. Je l'utilise mais je ne le crée pas.

18. F-A2 : Moi je pense que dans un avenir plus ou moins proche, ce sera un outil effectivement qui pourra permettre de communiquer sur ce genre de chose mais dans l'immédiat je crois que c'est encore quelque chose d'assez confidentiel en fait. Bon et puis en plus dans le cadre de ce genre d'interrogation, bah moi j'ai pour principe de ne jamais répondre à une enquête faite pour un produit ou pour les grands...

F-A3 : On ne répond pas.

F-A3 : Comment ça s'appelle les gens qui font des enquêtes ? Vous savez ceux qui font les... y'en a quelques-unes des enquêtes. Les noms ne me reviennent pas. Ils viennent me voir, bon j'ai répondu une fois parce que c'est une amie qui faisait ça, j'ai dit oui bien sûr, donc j'ai répondu à son questionnaire. C'était un questionnaire sur des généralités d'ailleurs sur la population mais un type vient chez moi et dit « j'appartiens à tel institut d'enquête », je lui dis « non je ne réponds pas ». Mais ça c'est une attitude, autant je vais aller participer à une réunion où je vais parler avec des gens, autant je refuse cet anonymat qui va faire une inquisition pour savoir si je mange de la margarine ou pas. Ca j'ai pas du tout l'intention de répondre à ce genre de chose.

Et dans le cadre d'un projet d'aménagement qui demande de se pencher sur un certain nombre de documents cartographiques ? Peut-on imaginer que de les mettre en ligne et de demander l'avis de la population via Internet permette de toucher un plus large pan de la population ?

F-A2 : Alors plus de personnes actuellement je vous dis, peut-être que dans l'avenir oui, parce que imagines par exemple qu'il y ait une enquête de proximité qui soit faite sur un projet donné de la ville, que la ville crée un site ou un morceau de site, enfin sur son site ajoute quelque chose qui soit en rapport avec ce projet, qui donne des plans enfin une information bien claire là-dessus, qui pose un certain nombre de questions et qui laisse la possibilité de donner des avis personnels. Bon c'est vrai que c'est un moyen de communication. Je vais aller à l'habitat urbain de la ville, sur un document écrit je vais donner mes opinions là-dessus, je pourrais parfaitement avoir un endroit qui soit réservé sur un site, ça existe, où je puisse donner une opinion pour répondre à un certain nombre de questions comme vous le faites actuellement, pourquoi pas.

F-A3 : On n'a pas eu la curiosité d'aller sur le site de la ville. Parce que y'en a un maintenant. On n'a pas eu cette curiosité. Donc y'a des gens qui doivent y aller et peut-être que y'a déjà eu des enquêtes de faites comme ça. Peut-être qu'ils ont répondu.

F-A2 : enfin je réponds oui à votre question mais peut-être que ça va prendre un certain temps, quoique Internet évolue quand même très très vite. Mais autour de moi je vois beaucoup de gens qui utilisent Internet mais ils s'y promènent de façon un peu aléatoire et... je sais pas. Bon je connais quelques gens comme le mari de Denise qui va chercher des informations classiques sur Internet mais c'est un ingénieur. Voyez, y'a... je crois que le cursus personnel de la personne là est très important. Si vous prenez un petit gars qui est du niveau du certificat d'études, qui a déjà du mal à s'exprimer, vous le foutez sur un site Internet, bon il va peut-être aller voir les sites pornographiques et puis ça se limitera à ça quoi. Il va vers son centre d'intérêt, je dis ça c'est une boutade mais il peut aller sur n'importe quel site qui va l'intéresser, pourquoi pas.

F-A3 : Ca peut aussi l'amener à aller plus loin dans sa curiosité et à s'améliorer. Parce que y'a un instituteur qui a été interviewé y'a pas longtemps, que j'ai entendu et il a dans sa classe... il dit qu'il faut d'abord que les enfants apprennent à lire et à compter, on découvre. Donc c'est d'abord apprendre à lire et à compter.

F-A2 : Si tu sais lire et compter après tu vas sur Internet tu sais forcément.

F-A3 : Et bien l'instituteur a dit que depuis qu'il avait mis dans sa classe, qu'il avait eu la possibilité de mettre plusieurs ordinateurs à disposition des enfants, et bien ils s'appliquent à la lecture. Ils font l'effort d'apprendre à lire. Parce que sinon ils n'arrivent pas à l'écran. Donc il a constaté une amélioration nette...

F-A2 : Oui c'est une motivation.

F-A3 : ... dans l'apprentissage de la lecture, l'apprentissage du calcul, les enfants font l'effort. Ca leur permet de comprendre ce qu'on leur demande. Parce que si vous ne savez pas lire...

F-A2 : Y'a un côté ludique dans l'apprentissage.

En guise de conclusion...

19. F-A2 : L'information elle est faite. Tous les gens qui veulent venir ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas été informés, ça circule dans toute la ville. Donc au niveau de l'information, pas d'amélioration. Au niveau des balades elles-mêmes, ça dépend de l'intérêt qu'on y apporte mais c'est un problème personnel, on peut être intéressé par les égouts, par les jardins, ça reste personnel.

F-A3 : Bah peut-être le nombre de personnes qui peuvent participer parce que y'en a certaines, bon là quand il y a l'autocar et qu'on remplit l'autocar à 40 personnes, l'autre jour sur le bateau c'était 50 mais y'en a quelques-unes où c'est très limité. Alors il est possible que beaucoup de personnes soient restées sur le côté.

F-A2 : Mais ils sont prêts à en faire d'autres. Des fois quand ils ont une grosse demande ils la doublent.

F-A3 : Oui de doubler certaines visites. Bah oui par exemple la promenade sur le canal, y'a eu deux jours.

F-A2 : Oui y'en a eu plusieurs. Donc on en était là. Alors ensuite, l'information c'est bon, balades c'est bon. Maintenant communication. A la fin de la balade y'a toujours une petite réunion devant un petit pot comme ça convivial où n'importe qui peut interroger soit l'ingénieur qui était là, l'architecte, enfin les professionnels qui ont la gentillesse de venir d'ailleurs pour accompagner ces balades, les élus de la ville pour les différents projets en cours etc. en rapport avec la balade... moi je vois pas grand chose à améliorer. Je crois que la conception globalement est bonne.

F-A3 : D'ailleurs quand on arrive à la boutique généralement y'a pas beaucoup beaucoup de questions parce que justement tout a été traité au cours de la promenade...

F-A2 : Oui c'est ça.

F-A3 : A ce moment-là quand on arrive à la boutique alors on se penche sur les plans.

F-A2 : Les plans, certains mots qui nous échappent.

F-A3 : Parce que comme y'a le plan de la ville comme elle était autrefois et puis ce qu'on a vu aujourd'hui donc à ce moment-là y'a un échange autour du plan mais sinon... comme tout a été dit et bien expliqué.

F-A2 : Y'a le côté historique. Moi j'aime bien. Je pense qu'il est bon que les gens connaissent l'histoire des endroits où ils se trouvent, c'est important cette densité d'histoire d'un seul coup, nous qui connaissons Paris quand même pas mal, qui connaissons son histoire, moi quand je me balade dans Paris la notion d'histoire est très importante. Quand je passe dans un quartier, il se vivait quelque chose, je pense que c'est très important. Donc ces balades urbaines nous rentrent comme ça dans un passé, dans un présent, envisagent un futur et d'un seul coup ça donne une notion de durée voilà. On s'inscrit dans une durée. On n'est plus dans l'instant. On est dans quelque chose de plus large.

F-A3 : Sur certains sites on peut, si on a la chance que quelqu'un s'y connaisse un petit peu en histoire qui explique pourquoi ça s'appelait la rue du Vivier par exemple, bon y'avait un vivier autrefois, donc voilà ça s'appelle comme ça.

F-A2 : Et puis y'a eu un château.

F-A3 : Y'a eu un château. Y'avait un rue, comment ça s'appelait, le rue du Goulet. Enfin y'avait un tas de choses comme ça, bon les gens ils peuvent se demander pourquoi ça s'appelle comme ça. Bah si on a la chance... nous on sait un peu, en plus on connaît monsieur ??? et puis vous savez à la ville y'a déjà beaucoup de choses de faites. Toutes les parutions qu'il y a eu, les petits livres avec les vieilles cartes postales et puis le nom des rues, y'a eu un petit fascicule de paru avec le nom des rues. Je ne peux pas vous le montrer il est au garde-meuble (rires).

INTERVENANTS F-A4 ET F-A5

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. F-A4 : Je commence ?

F-A5 : Oui, oui allez-y !

F-A4 : Bah écoutez, pour moi c'est faire connaître la ville aux résidents. Enfin, faire connaître mieux la ville aux résidents. En deux mots.

F-A5 : Et puis autrement le principe des balades aussi c'est faire découvrir aux habitants la rénovation de certains quartiers. Par exemple une balade que j'ai déjà faite, c'était celle qui allait du pont de Stains jusqu'à hauteur du stade de France...

F-A4 : Ah oui je ne l'ai pas faite.

F-A5 : Donc ça se passait sur le canal et ça nous a permis de voir l'évolution du canal. Le canal pour moi la vision c'était uniquement des chantiers, des usines en état de décrépitude, c'était un coin vraiment...

F-A4 : Un peu paumé.

F-A5 : Voilà. Et un coin je dirais qui ne donnait pas envie de se balader et même qui me donnait l'impression d'être peu sécurisant. Et lorsqu'il y a eu cette initiative pour les balades, j'ai dit « tiens il faut que j'aie découvrir ». Et oh belle grande surprise, j'ai vu qu'il restait qu'une seule entreprise, c'était un ferrailleur je crois qui était là mais qui avait un contrat je crois, vous savez des baux qu'ils ont pour 99 ans, et il ne souhaitait pas bouger et c'était la

ville qui lui faisait des propositions pour pouvoir continuer à aménager le canal depuis la Villette jusqu'au stade de France, et dans le futur jusqu'à Epinay pour rejoindre la Seine.

F-A4 : Ah oui, alors un grand projet.

F-A5 : Un grand projet et là ce fut une belle surprise parce que la vision erronée de ce quartier, ça fait que quand j'ai découvert le quartier, après mon souci c'était de le présenter à d'autres personnes. « Mais il faut aller là, il faut le voir, regarder », en plus l'architecture vraiment, les nouvelles constructions ça donne envie d'y être. Les jardins aussi. En plus ils ont fait le canal aménagé d'une telle manière que bon bien sûr il reste les berges pour le trafic des péniches. Après une berge aménagée pour les piétons et puis les cyclistes et une partie jardin et ensuite les immeubles, la majorité des immeubles doivent faire 7-8 étages, eh bien ces immeubles sont accessibles à la copropriété.

F-A4 : Et c'était quand cette balade ?

F-A5 : C'était l'année dernière.

F-A4 : Ah l'année dernière.

F-A5 : Alors avec ce système-là, bien sûr disons les gens dit engagés politiquement très très à gauche, pour eux c'était à double sens parce que ça voulait dire qu'on ne faisait pas de logement social et la population que l'on drainait c'était la population de Paris qui pouvait se permettre d'acheter. Donc ma thèse elle était la suivante c'est que c'était important d'avoir les populations et pour ça il faut permettre aux gens l'accès à la copropriété.

F-A4 : Bah oui. Ah l'an dernier. Quand je me suis fait inscrire l'année dernière, tout était complet. J'avais eu affaire à une dame charmante qui m'a dit « écoutez s'il y a une défection, je vous rappellerai ». Et elle m'a rappelé trois fois cette dame et j'ai réussi quand même à faire la balade en bateau. Alors elle me l'avait proposé, c'était la troisième fois qui était la bonne, chaque fois qu'elle me l'a proposait, elle me l'a proposait le matin. Le matin c'était pas possible mais enfin j'ai réussi mais uniquement en dernier une promenade. Elles étaient toutes complètes quand je me suis présentée.

F-A5 : Et pour moi c'est important disons ces balades parce qu'on est éclairé au niveau historique, bien que pour moi c'était pas suffisant la dernière rencontre parce que je m'attendais à avoir plus d'informations au niveau historique, notamment la jeune femme qui s'appelle Marie-Françoise Laborde et j'ai cru comprendre dans la présentation qu'elle était là vous savez pour resituer les faits historiques d'Aubervilliers et de la Plaine Saint-Denis. Donc je m'attendais à avoir la page d'histoire qui pourrait être intéressante.

F-A4 : non c'est pas vraiment quand même le but, je crois pas.

F-A5 : Mais le peu qu'on a appris sur le quartier c'était intéressant.

F-A4 : Bien sûr, c'est intéressant mais ça reste assez superficiel.

F-A5 : Ah oui absolument.

2. F-A4 : Moi disons que j'aime Aubervilliers du fait que j'y suis née. Quelques fois j'ose même pas le dire parce que j'ai vu des personnes par exemple dans certains groupes, quand je disais « oui moi je me plais à Aubervilliers », les personnes ouvraient des yeux immenses parce que comment elle peut se plaire à Aubervilliers. C'est vrai que ça a longtemps été une ville polluée, beaucoup d'usines, sale, etc. mais je sais pas quand on y est né, moi je peux pas dire, je me déplaçais pas à Aubervilliers. Et quand je me balade à droite ou à gauche, je suis contente de rentrer. Alors vous me posiez la question pourquoi... ?

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à participer aux balades urbaines ?

Bah oui parce que j'ai eu envie de... quand je lisais leur programme, déjà l'année dernière je voulais participer et l'an dernier tout était complet quand je me suis décidée mais j'aime bien comme ça découvrir un quartier avec ce qu'il peut y'avoir comme histoire. Voyez j'aimerais retourner rue Auvry, j'aimerais retourner, je sais pas si j'oserai le faire, j'aimerais retourner avec mon appareil photo pour prendre une photo de ce petit, je ne sais pas si vous l'avez remarqué, ce petit café restaurant. On se croirait au fin fond d'un pays imaginaire. C'est dans le milieu de la rue Auvry, sur le côté à droite. Un tout petit café restaurant, écoutez on dirait vraiment un boui-boui et puis y'avait un vieil homme dans le fond mais c'est tout à fait typique, c'est incroyable, on ne se croirait pas à Aubervilliers. On ne se croirait pas à deux pas de Paris. Je ne sais pas si j'oserai le faire parce que bon il est occupé ce café, il est pas vide ou en demandant, en entrant, en prenant une consommation et en demandant au propriétaire s'il accepte... alors voyez les découvertes comme ça c'est des petites choses mais bon comme c'est dans mon quartier et que maintenant c'est vrai mes promenades sont limitées, ça m'a intéressé de découvrir un peu, les petites choses du coin.

F-A5 : Bah moi jusqu'ici j'ai toujours été attirée pour découvrir Paris et ça continue, systématiquement...

F-A4 : Vous allez sur Paris alors ?

F-A5 : Ah oui oui oui mais maintenant je me dis Paris mais pourquoi pas connaître davantage la ville où j'habite et nous sommes à Aubervilliers depuis 1969.

F-A4 : Ca fait un bail aussi.

F-A5 : Et quand il s'agit de dire on va quitter Aubervilliers, parce qu'on pourrait partir, vendre l'appartement et puis partir à la campagne en Normandie et ça c'est une démarche que je suis incapable de faire parce que j'ai l'impression que j'ai mes racines et toute ma famille en Normandie mais ma vie elle est ici. Donc l'intérêt de découvrir davantage la ville c'est parce que je veux aussi y trouver typiquement aussi des double racines.

F-A4 : Vous n'êtes pas d'Aubervilliers ni l'un ni l'autre ?

F-A5 : Non non. Mon mari lui il est d'origine espagnole mais lui c'est la même chose il apprécie... Donc on passe des séjours en Espagne, des séjours en Normandie et quand je reviens ici...

F-A4 : Vous êtes contente.

F-A5 : Voilà et en plus lorsque je... contrairement à ce que j'entends quand je vais en Normandie où tout le monde est identique, on a tous les joues rouges, les mêmes types, on est tous sur le même modèle, bon ici y'a la diversité. Des fois j'aimerais qu'il y ait plus d'équilibre dans la diversité mais je me dis bon bah ça c'est une question de temps parce que les cultures c'est un brassage...

F-A4 : C'est sûr mais moi ça me dérange pas. Ca ne me dérange pas d'être mélangée avec des noirs, des maghrébins, des chinois, ça ne me dérange pas du tout. Et voyez y'a beaucoup de personnes ou même des personnes qui sont... vous connaissez monsieur Ledoux ? Bah quelques fois on se promène ensemble, bah lui combien de fois je l'entends dire « ah c'est incroyable on n'a pas l'impression d'être en France », bah je lui dis « bah non mais c'est pas normal »...

F-A5 : Non mais il faut arriver à se dire qu'on est tous citoyens...

F-A4 : Alors comme il est croyant je lui dis toujours « C'est tes frères ! », ça le fait bien rire.

F-A5 : Mais là on va dériver du sujet mais je me dis...

F-A4 : Oui y'a peut-être pas grand chose qui vous intéresse dans ce qu'on raconte.

F-A5 : Mais moi je me dis si les personnes elles sont là c'est parce qu'elles n'ont pas eu le choix.

F-A4 : Oui parce que ça doit pas être tellement drôle de quitter son pays. C'est certainement difficile à vivre.

F-A5 : Oui parce que moi je me souviens dans les années entre 55-60, tous les normands, les bretons quittaient la province pour, comment disaient-ils, monter à Paris. Et là je voyais beaucoup de personnes de ma famille, mes oncles, ils venaient travailler à Paris, ils montaient à Paris. C'était le terme. Et moi aussi un jour il a fallu monter à Paris.

3. F-A4 : Et bah la rue Auvry, elle était un peu mystérieuse pour moi, cette rue. Je crois que dans le temps, elle a eu la réputation d'être une rue plutôt malfamée.

F-A5 : Et y'avait la prostitution dans cette rue.

F-A4 : C'est une rue avec un caractère un peu spécial. Et puis disons que moi ça s'est trouvé parce que j'étais libre ce jour-là. Comme en ce moment je suis souvent dans les rendez-vous de toubibs, d'hôpitaux et tout ça, bah j'étais libre alors j'ai choisi voyez un peu par le hasard.

F-A5 : Eh moi cette rue pourquoi j'avais envie de la voir c'est que dans une association, dans les Restos du cœur, c'est la période où on ??? sur Aubervilliers, je voulais en tant qu'inspecteur, donc ça veut dire qu'il faut recevoir les familles, voir où elles sont domiciliées et j'ai reçu une dame qui est originaire du Maghreb en Algérie, et elle avait trois grands enfants et elle me disait qu'elle vivait dans la rue Auvry, c'était au numéro 4 je crois et elle parlait de ces conditions difficiles, où y'avait pas de chauffage, pas d'électricité, pas d'hygiène, une seule pièce et la description qu'elle me faisait, elle attendait un logement mais apparemment elle n'avait pas les conditions requises pour pouvoir accéder à un logement social puisque dans ces situations-là souvent quand les dames ont la cinquantaine en arrivant et en ont 60-65 quand il faut repartir au pays et elles elles ne retournent pas au pays. Elles sont avec des jeunes ou des ados qui ne vont pas retourner là-bas. Et ça ça m'avait interpellé cette rue, non seulement parce qu'on me disait que c'était des lieux où y'avait la prostitution et secondo c'était cette personne qui m'a toujours marqué. Alors réellement je voulais voir de mes propres yeux ce qu'était le quartier et j'ai été très impressionnée parce que c'était beaucoup mieux que ce que je m'imaginais.

F-A4 : Ah bon ?

F-A5 : Oui, oui, oui. Je m'imaginais ça beaucoup plus...

F-A4 : Y'a quand même beaucoup d'immeubles très délabrés...

F-A5 : Mais disons que j'ai compris aussi que la difficulté était là, c'est que l'immeuble entre le n°2 qui a été remis en état avec des nouvelles portes, nouvelles fermetures et le n°6, j'ai vu que l'entretien ne se faisait pas, donc je me suis dit les personnes qui sont là, elles sont peut-être tellement écrasées par la vie qu'elles n'ont pas l'énergie pour faire un minimum d'entretien. Et après cette rue j'ai vu que même elle avait un devenir parce que dans la fin de la rue, y'avait des petits immeubles très sympathiques...

F-A4 : L'immeuble où y'a les jardins intérieurs, c'est joli.

F-A5 : Alors je me suis dit que rien n'est figé et que tout peu évoluer.

F-A4 : Et là je suis étonnée d'ailleurs que dans le groupe, y'avait des personnes qui avaient des caméras, des appareils photos. J'en reviens toujours à mon petit café, moi je suis étonnée parce que personne ne l'a vu. Parce qu'après quelques fois sur le journal d'Aubervilliers quand ils font des balades comme ça, ils mettent des photos. Ils ont mis sur le dernier journal la photo du fort d'Aubervilliers.

F-A5 : Oui tiens il va falloir que je l'ouvre, je l'ai à la maison, je ne l'ai pas encore ouvert.

4. F-A4 : Moi oui, ça répondait à mes attentes. Disons que c'était même presque plus organisé que je ne le pensais. Je ne pensais pas avoir des gens avec des appareils photos, des caméras, des guides. Par exemple au fort d'Aubervilliers y'avait un guide qui expliquait l'histoire du fort. On a vu après un sculpteur qui nous a parlé de son travail, etc. Non moi c'est plutôt plus que ce que j'imaginai, plus complet.

F-A5 : Moi aussi je trouve que c'est bien organisé et la découverte se fait assez en harmonie avec le groupe qui est là et sans trop trop mener les gens comme des écoliers.

F-A4 : Par exemple ce que j'ai regretté à la dernière balade, c'est qu'il y a beaucoup d'explications qu'ils pourraient aussi peut-être nous donner puisque ça se termine toujours en général dans une maison d'accueil, y'a beaucoup d'explications qu'on pourrait peut-être avoir dans la maison d'accueil, quand il fait un peu froid, qu'il y a du vent et tout ça et là on est assis, on est à l'abris. Maintenant ça ça peut être aussi la réaction de quelqu'un qui est fatigué.

F-A5 : Que d'autres personnes peuvent trouver tout à fait bien comme c'est. Donc moi aussi je m'attendais, parce que j'avais cru comprendre que lorsque nous allions nous retrouver dans ce lieu, qu'on devait voir à partir d'une carte et avoir des compléments d'informations concernant encore l'histoire du quartier. Parce que les projets qu'on nous a développé, là par exemple le square qui va se faire, ça aussi c'était, j'ai dit bon tiens ok c'est un plus pour le quartier mais j'aurais aimé pouvoir le cibler sur une carte. Parce que pour moi pour mieux mémoriser le lieu, j'ai besoin après de le voir sur une carte. Oui j'aurais souhaité ça. Mais je n'osais pas intervenir parce que j'avais le sentiment que les personnes étaient un peu fatiguées, que tout le monde avait froid et puis il me semblait que c'était pas le moment.

F-A4 : Et puis après on peut toujours soi-même quand on est vraiment très intéressé, essayer de prendre une carte ou avoir le besoin de retourner dans le quartier, voir pour situer les choses, quand on est vraiment très intéressé.

5. F-A4 : Alors moi l'an dernier quand je me suis décidée, tout était complet. Grâce à cette dame qui a été vraiment très sympa, qui m'a rappelé j'ai pu faire une seule promenade, la promenade en bateau. J'en garde d'ailleurs un très bon souvenir et puis... bah c'est tout, celle de l'année dernière et cette année je ne suis pas inscrite pour toutes, j'en ai pris que quelques-unes. Mais moi c'est question un peu de santé.

F-A5 : Moi non plus je ne m'inscris pas parce que comme je ne suis jamais sûre d'être là parce que on peut partir soit en Normandie, soit en Seine-et-Marne chez les enfants, les petits-enfants, alors donc...

F-A4 : Vous c'est les voyages !

F-A5 : Alors donc finalement maintenant toutes mes activités font qu'elles n'engagent que moi-même, c'est-à-dire que si je suis présente, j'y vais, si je suis prise...

F-A4 : Vous appelez pour annuler.

F-A5 : Non parce que moi je ne me suis jamais inscrite, c'est que j'arrive ¼ d'heure avant l'heure et je m'inscris au moment de la balade. Et s'il y a une place je suis acceptée, si y'en n'a pas...

F-A4 : Tandis que moi je suis inscrite, encore pour la promenade de samedi, de dimanche et celle de dimanche je vais téléphoner certainement pour l'annuler parce que je vais au théâtre avec Intercultures dimanche après-midi. J'arriverai pas à faire les deux. Le théâtre je crois que c'est 16h30 et la promenade c'est de 14h à 18h ou quelque chose comme ça.

F-A5 : Moi honnêtement je peux projeter d'aller à celle de samedi qui va être sur la Porte d'Aubervilliers, je projette d'y aller mais ça va être en fonction est-ce que les enfants vont venir, la petite-fille va peut-être venir déjeuner.

F-A4 : Alors que moi elle est prévenue, au prochain week-end en principe je ne suis pas là.

F-A5 : Non je ne suis pas liée avec les enfants mais bon j'aime bien leur donner priorité.

F-A4 : Bah oui c'est normal.

6. F-A4 : Non, moi dans les démarches alors style loisirs, je fais de la peinture sur soi et je vais au club de scrabble. Mais je ne fais pas partie de tout ce qui touche à la politique, non.

F-A5 : Moi je suis allée de temps en temps à des réunions de quartier, parce que notamment celle du Montfort mais je suis souvent déçue parce que je crois qu'on vient là pour défendre des intérêts généraux et l'ennui c'est que chacun défend son intérêt individuel. Alors je repars toujours déçue parce que chacun amène son cas particulier et là je me suis « à quel moment on va pouvoir parler par exemple d'une généralité, par exemple un souci pour l'enlèvement des ordures, un souci commun. Alors que moi le but que je me fais des réunions de quartier c'est un intérêt général pour les habitants du quartier mais c'est pas une démarche individuelle. Et chaque fois je me fais piéger avec ça alors...

F-A4 : Moi j'y suis jamais allée parce que je crois que c'est toujours le soir.

F-A5 : Oui c'est en soirée.

F-A4 : C'est en soirée alors en soirée maintenant voyez là j'ai des problèmes, j'ai une cassette qui ressort par moments, alors je ne sais pas pourquoi mais j'enregistre tout, tout ce qui se passe le soir qui m'intéresse parce que à huit heures et demi, neuf heures moins le quart je suis couchée.

F-A5 : Par contre moi j'aime bien faire des activités sur la ville avec l'office des seniors, je fais les découvertes littéraires. On va à la découverte de Balzac...

F-A4 : Ca ça m'aurait bien plu aussi...

F-A5 : Avec une personne dynamique...

F-A4 : Ah oui j'ai eu l'occasion de la connaître, avant je me promenais avec Aubervilliers le jeudi et quelques fois elle accompagnait le car pour faire des commentaires sur les choses qu'on visitait.

F-A5 : Après en activités bon je fais aussi des cours d'espagnol, des cours d'anglais et la gym douce bon bah ça c'est tranquille parce que ce sont toutes des personnes retraitées et je vais aussi au CMA à Robespierre avec Madame Noiret pour la gym plus active.

F-A4 : Et vous faites pas l'aquagym ?

F-A5 : ah non ça me fait peur ça, j'ai peur de l'eau. Bon bah je profite parce que bon avant souvent j'allais chercher ces activités à Paris alors que ici bon bah non seulement les tarifs sont corrects et en plus très souvent quand on veut prendre des cours à Paris et bien on rentre très tard parce que c'est souvent pour des adultes, ça commence à sept heures le soir, à neuf heures on quitte Paris pour rentrer, il est dix heures. Alors qu'ici on peut le faire dans la journée. Donc la peinture sur soie vous la faites aussi par le club aussi des seniors ? Oui par exemple je vois les lundis je vais à des conférences salle Richelieu, c'est au 17 rue de la Sorbonne, c'est sympathique comme tout parce que moi ce qui m'interpelle actuellement c'est la mutation disons du monde, pourquoi on donne plus d'importance à tous les courants religieux plutôt qu'à la vie de citoyen, alors donc j'ai choisi une conférence à la Sorbonne dans ce sens. On va disons à l'évolution et à l'écoute disons des religieux. Alors donc on en est à l'étude du mot laïcité et après du mot *demos* pour faire démocratie...

F-A4 : Vous avez un emploi du temps bien rempli ! Moi je ne pourrais plus maintenant faire tout ça. Moi sur Paris je suis avec un groupe d'handicapés, alors par exemple quand le groupe visite Véronèse la semaine dernière, voyez quand ils sont par exemple 15 personnes en fauteuils roulants, on nous appelle sur pieds parce qu'on n'est pas en fauteuil roulant, on est 15 alors normalement on est accepté pour pousser les gens qui ont besoin, alors là je fais partie de ce groupe-là, ça ça m'intéresse, c'est même pas une fois par mois et eux ils ont des conférences aussi très intéressantes mais je ne peux pas y aller, toutes leurs conférences sont le lundi après-midi et le lundi après-midi j'ai la peinture sur soie. Alors comme la peinture sur soie ça me plaît beaucoup et puis que c'est à côté j'ai une préférence mais ils ont des conférences très très intéressantes aussi. Alors c'est pareil il faut aller à Paris. Et puis alors ils ont des visites de musées, voyez on va faire, la prochaine fois c'est le Japon et la fois d'après c'est Tournierre, Monnaie et Wissler. Ah oui c'est très très bien aussi. Mais on est sollicité, on est accepté parce qu'on accepte d'aider des gens...

F-A5 : Donc y'a une ouverture aussi pour les autres. Et c'est vrai parce que hier avec mon mari on était partie à la bibliothèque nationale, rue de Richelieu pour l'exposition de Robert Capa, vous savez ce photographe qui est décédé, qui a refait toute l'épopée, il a été connu surtout par les photos de la guerre d'Espagne et je voyais des personnes qui avaient un handicap, c'est pas évident pour accéder, parce que les musées ne sont pas prévus pour ces personnes...

F-A4 : Non mais voyez l'intérêt avec ce groupe de Paris c'est l'APF, donc avec ce groupe-là ce qu'il y a de très très bien, c'est qu'on visite le musée le jour où le musée est fermé. Alors ça c'est très très agréable parce que en plus il y a toujours des guides très intéressants, c'est bien. Y'a que le musée Véronèse, on l'a fait, le musée ne ferme pas. Alors là le musée il était ouvert au public à partir de 11 heures du matin mais nous on était convoqué plus tôt pour pouvoir faire le maximum de la visite avant que la foule arrive.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

7. F-A4 : Ah ! Alors comme ça de but en blanc !

F-A5 : Moi je dirais solidarité déjà. Et puis je dirais découverte.

F-A4 : alors qu'est-ce que je vais pouvoir vous dire moi ? La participation, participation à aider les gens quoi, leur faire connaître des choses, je ne sais pas comment dire en un mot.

F-A5 : Et puis l'ouverture d'esprit aussi parce qu'on a un autre regard après.

F-A4 : Bon ça va, si y'en n'a pas 5 ?

F-A5 : Ca va peut-être venir dans la conversation.

8. F-A4 : Bah c'est peut-être mieux qu'il fasse partie d'un groupe, qu'il fasse partie d'une association. Amis ça n'empêche pas de donner son avis quand même si on lui demande. End eux mots.

F-A5 : C'est-à-dire que quand on, individuellement c'est que notre point de vue, alors qu'en association on est représenté. Mais individuellement ça ne nous empêche pas de donner notre avis...

F-A4 : Aux balades ils nous donnent une feuille pour donner un petit peu notre avis.

F-A5 : Moi ce qui m'a interpellé c'est que l'ennui c'est proposé à tous les habitants et en définitive on retrouve pratiquement les mêmes personnes, alors moi je me dis individuellement je voudrais avoir le souci d'inviter d'autres personnes pour qu'elles aient un autre regard sur la ville, individuellement moi j'aurais ce souci-là en disant « tiens il faut qu'on fasse connaître, donc en parler »...

F-A4 : Oui et vous avez beaucoup de personnes que ça n'intéresse absolument pas du tout.

F-A5 : Moi ce que je me dis y'a tous ces gens, on va dire laissés pour compte, ils ont quand même accès à tous les journaux, aux informations de la ville mais pour les faire participer...

F-A4 : Mais y'a des personnes que ça n'intéresse pas...

A votre avis pourquoi ?

Mais parce que non ça ne leur plaît pas ou alors vous avez des gens par exemple du fait que c'est une municipalité communiste, rien que le fait que ce soit communiste, ça va les rebuter, vous avez des gens qui sont pris par leurs soucis journaliers et que tout ça ça leur passe un peu au-dessus la tête. Regardez on peut parler de l'exemple de la carte culture, c'est quelque chose moi que je trouve formidable la carte culture, vous avez droit, moi j'y suis passée ce matin pour me faire inscrire, vous avez droit à, combien je sais plus, moi j'ai payé 28 parce que j'ai pris deux concerts, alors j'ai deux concerts, deux places de théâtre et deux cinémas pour 28 euros, alors moi je trouve que c'est formidable. Moi je sais que même dans la maison bah y'a des gens que je connais depuis 40 ans, je suis sûre que si je leur parle de ça ils vont me dire, on en a rien à faire, ça ne nous intéresse pas du tout.

F-A5 : Les gens restent repliés sur eux-mêmes et puis ils ne s'ouvrent pas à la culture. C'est navrant...

F-A4 : Et pour ça Aubervilliers moi je dis chapeau parce que Aubervilliers ils ont toujours de tous temps, vous ne connaissez peut-être pas beaucoup cette ville mais de tous temps ils ont vraiment fait des choses pour, ah oui.

F-A5 : Et je me dis que quand on a essayé de sortir les villes de gauche un peu de leur aspect uniquement ouvrier, quand il y avait les banlieues bleues, eh bien c'était là où se passaient tous les spectacles et théâtres et tout et la partie ouest où il n'y a que les bourgeois et disons les classes sociales au-dessus de la moyenne, ils sont tous bien barricadés dans leurs pavillons, y'a aucun théâtre, aucun...

F-A4 : Et puis ça vient aussi des maires. Parce que Ralite c'était quelqu'un d'extraordinaire pour la culture. J'ai connu un couple dans un voyage, j'ai fait un voyage une fois on était en

Syrie je crois, j'avais connu un couple qui connaissait très bien Ralite et ces gesn-là m'avaient dit « on se demande pourquoi », à l'époque il était ministre de la santé et ces gens-là m'avaient dit « on se demande pourquoi il est ministre de la santé, ils auraient dû le mettre ministre de la culture ». Celui qu'on a maintenant je ne le connais pas beaucoup mais Ralite c'était vraiment quelqu'un dans ce domaine-là, il a fait beaucoup beaucoup pour la ville.

F-A5 : On le voit toujours, à être près des artistes, on le revoit toujours un peu dans toutes les démarches pour lancer les jeunes talents et je me dis le tournant du théâtre de la commune c'est bien grâce à lui parce qu'il nous a cherché les meilleurs directeurs...

9. F-A4 : Bah c'est difficile à dire. On peut toujours donner son avis, est-ce que cet avis-là sera pris en compte ? S'il y a une majorité de personnes qui rejoignent votre avis oui peut-être, sinon point d'interrogation. C'est difficile à savoir.

F-A5 : Moi je sais que mon avis je l'ai toujours donné mais pris en compte difficile à dire. Par exemple dans le cadre de la première balade urbaine, bon moi j'essayais d'être objective en disant bon vous devez continuer à asseoir les populations en continuant à faire des constructions d'accession à la propriété pour donner une modification disons à cette ville, asseoir des populations qui vont travailler, qui vont payer des impôts et qui petit à petit vont faire que ça va être la richesse de la ville, parce qu'on ne peut pas drainer que de l'assistanat. Ca je me suis permise de le signaler et après est-ce que je suis écoutée dans ce sens, euh...

F-A4 : si, peut-être pour vous qui allez aux réunions de quartier, on vous fait des comptes-rendus après peut-être.

F-A5 : Par exemple moi ce que j'essayais de voir en disant « regardez la situation stratégique, géographique d'Aubervilliers, on est près des bretelles d'autoroute, on est près de la A1 pour aller vers le nord de l'Europe, on a des accès au niveau routier, après on est bien situé au niveau des aéroports, et on a des terrains qui sont libres maintenant, donc ne construisons pas n'importe quoi, essayons de faire des constructions où les gens ont envie d'être et de faire un équilibre entre le lieu de travail et le lieu d'habitation ». Ca c'est des suggestions que je me permets de faire mais est-ce que ça c'est des propos qu'on peut retenir. Apparemment la difficulté est là, on se dit « mais oui mais il faut faire du social, du social », mais le social on a 8000 logements HLM sur la ville et le social, je suis pour le social mais pas n'importe quel social parce que moi-même je considère qu'il ne faut pas se cacher la face puisque je vais même dans cette association des Restos du cœur, on voit bien qu'il y a des personnes...

F-A4 : Sur Aubervilliers ?

F-A5 : Oui sur Aubervilliers mais seulement une fois par semaine, parce que je peux pas... et en d'autres termes, j'aimerais mieux être à la distribution des pommes de terre ou de l'alimentation parce que c'est plus facile de dire « bonjour madame comment allez-vous ? et le petit ? », que d'être inscripteur parce que ça...

F-A4 : Vous n'avez pas de contact avec les gens ?

F-A5 : Le contact c'est uniquement le moment où on reçoit les personnes pour remplir leur dossier et là quand il faut demander disons leur pièce d'identité, leur domicile, voir s'ils peuvent être réellement bénéficiaires, s'assurer qu'ils ne se sont pas inscrits ailleurs...

F-A4 : Oui c'est pas le côté agréable.

F-A5 : Non c'est pas du tout le côté agréable mais bon... je me dit je dois continuer à le faire mais je m'éclate plus à donner les pommes de terre.

10. F-A4 : Ah oui je suis de son avis.

F-A5 : Oui moi aussi je suis de son avis parce que les remarques que je souhaite faire concernant Aubervilliers, notamment l'aménagement des quartiers, ma vision qui n'est pas que la mienne parce que je sais aussi que d'autres personnes y adhèrent, eh bien je me précipite pour le signaler à des élus. Là parce que je me dis bon ça va peut-être être sans intérêt mais au moins que je le dise à des personnes qui sont susceptibles de faire bouger les choses. Par exemple lorsqu'il y avait la réunion de quartier aussi concernant la Maladrerie...

F-A4 : Vous allez régulièrement aux réunions ?

F-A5 : Non non non, c'est quand je suis là et quand il y a des thèmes où je sens que j'ai quelque chose à dire. Par exemple la Maladrerie. Cette construction pour moi elle est ni faite ni à faire, elle est toute à repenser. Donc pour moi l'objectif c'est d'aérer, prévoir peut-être une ouverture, faire en sorte qu'il n'y ait plus ces coins dans l'obscurité où ce ne sont que poubelles, excréments, urines... Donc quand j'ai su qu'il y avait ce débat, j'ai dit « tiens c'est important que j'aie le signaler », même si on me dit « mais toi qu'est-ce que tu viens faire là, toi t'es dans le privé ». Mais je me dis je suis dans le privé mais de l'autre côté c'est aussi mon quartier, donc y'a quelque chose à faire.

F-A4 : Alors là vous êtes allée. Vous avez dit ce que vous pensiez. Est-ce que vous avez vu par la suite qu'il y avait des choses de changées.

F-A5 : Alors, oui. On a dit qu'on allait faire une rénovation. Alors la rénovation ça touches les deux quartiers, de la Maladrerie et des Huit cents. Alors j'ai vu qu'au huit cents en effet il y avait des peintures qui avaient été refaites, des portes avec les vitres brisées qui ont été fermées et j'ai vu que dans certains quartiers de la Maladrerie y'a eu des escaliers qui ont été remis en état. Mais moi je parlais pas de petits travaux comme ça, moi je parlais...

F-A4 : Oui je comprends bien.

F-A5 : Et quelque part je regardais la position des habitants et certains ont dit ce que je pensais tout fort mais que j'ai pas osé dire. Ce n'est pas de bricoler, c'est de supprimer petit à petit ces logements qui sont un vrai désastre et prévoir des travaux de grande envergure. Mais comme je le pense, autant le dire à des élus. Et après quand on aborde ces questions-là, bah on sent que y'en a 10, 15, 20 qui eux aussi après vont s'exprimer dans le même sens.

Cela vous est-il déjà arrivé d'aller questionner les élus pendant les balades urbaines ?

F-A4 : Non. Non. Et je n'ai jamais été aux réunions de quartier. Non c'est le soir. Le soir je ne bouge plus.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

11. F-A4 : oui je crois. Ce sont les mêmes personnes qui vont à ces balades. C'est difficile à notre niveau de se rendre compte de l'évolution... c'est difficile.

F-A5 : Par contre moi j'ai pas entendu de critique négative. Parce que souvent avant quand il y avait des choses organisées, les gens ils disaient toujours « ah c'est toujours pour les mêmes, on pourrait employer l'argent à des choses plus utiles », non cette fois-ci j'ai pas entendu de critique négative dans le sens que c'était de l'argent mal géré. J'ai pas entendu ça. Donc je me dis c'est une petite avancée.

12. F-A4 : Ah bah un peu puisque moi je vous connais maintenant ! (rires).

F-A5 : Oui sans ça on se croisait et on ne savait pas qui on était, alors que nous sommes dans le même quartier.

F-A4 : Si on prend notre exemple oui. Avec les autres personnes, bah moi je retrouve aussi une dame qui était venue me faire causette et qui m'a raconté des tas de problèmes, des problèmes personnels, une dame assez forte, blonde. Elle a perdu son père, elle m'a raconté ça l'autre fois et puis elle avait été frappée parce qu'une fois en novembre elle avait les cheveux très longs, parce que moi ma fille aînée que j'ai perdu elle avait les cheveux comme ça aussi très longs et très blonds, alors une fois comme ça que je l'avais vu, c'est vrai que j'avais fait une fixation sur ses cheveux et je lui avais dit. Alors là elle me racontait la dernière fois quand je l'avais vu lors de la promenade elle me disait « oh là là je me suis posée longtemps longtemps des problèmes avec cette histoire de cheveux », je me disais que peut-être cette dame à chaque fois qu'elle me voit pour elle c'est le cauchemar. Alors j'ai dit non faut quand même pas... alors elle a commencé à me parler de tout ça l'autre jour à la dernière promenade cette dame dont je ne connais ni le nom, ni le prénom, ni rien du tout. Mais elle, je l'a vois de temps en temps.

F-A5 : Elle s'appelle Marie-Christine.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

13. F-A4 : Moi c'est le journal. Le journal d'Aubervilliers. Alors le journal d'Aubervilliers quand j'ai vu ces promenades, ça m'a intéressé et je suis partie à la mairie, il devait y avoir les coordonnées, à quel endroit il fallait se renseigner et c'est là que j'ai vu cette dame, qui m'a dit « écoutez je suis désolée, tout est complet, mais y'aura peut-être une défection ». C'est cette dame qui m'a appelé trois fois pour que je puisse participer à une promenade, qui était peut-être la promenade la plus importante puisque c'était la balade en bateau sur le canal. Je ne sais pas si vous y étiez ?

F-A5 : Oui moi je l'ai faite. C'est celle-là que j'ai faite, l'année dernière mais je ne me souviens pas de vous avoir vu.

F-A4 : Mais moi non plus. Je n'ai pas du tout la mémoire des visages.

F-A5 : Bon maintenant on va se reconnaître. Moi aussi c'était par le journal. Y'avait une photo avec le canal. Et y'avait aussi le pont de Stains qui était photographié et on voyait le canal, avec un texte associé. Et ensuite je me suis inscrite et j'ai reçu l'information concernant les balades à domicile, par la poste.

14. F-A4 : Personnellement je ne reçois rien.

F-A5 : Bah moi je l'ai reçu parce que j'avais laissé mes coordonnées et là j'ai reçu je ne sais plus pour quel lieu, par les organisateurs de ces balades. Bon j'ai retenu Aubervilliers bien sûr et en effet j'avais ce dépliant. Donc comme j'ai reçu le dépliant à mon domicile, bon bah j'avais plus qu'à...

Hormis ce dépliant, vous n'avez pas reçu d'autre information complémentaire ?

F-A5 : Non.

F-A4 : Non.

F-A5 : non mais c'est déjà bien avec le dépliant. Le dépliant est parlant puisqu'on a le site, le jour...

15. F-A4 : Ah non, bah y'a deux trois lignes mais moi c'est bien ça me suffit.

F-A5 : Bah pour moi c'est très clair, parce qu'on a les éléments. On a le lieu de rencontre, la date, l'heure et le temps de la balade.

La présence de photos vous satisfait-elle ?

F-A4 : Bien sûr.

F-A5 : C'est bien. En plus c'est en couleur. Avec l'automne c'est encore plus parlant (rires).

16. F-A4 : Pas du tout. Le peu que j'ai fait non. On m'en n'a pas présenté.

F-A5 : Nous lors de la balade en bateau, on avait quand même un plan. On avait un plan qui nous situait les différents lieux où on pouvait s'arrêter quand on passait les écluses.

F-A4 : Ah bah moi j'en n'ai pas eu voyez.

F-A5 : Nous on avait disons le descriptif du canal, je ne sais plus les deux kilomètres et des poussières qu'on pouvait parcourir, les six écluses que l'on devait passer. L'ennui c'est que chacune a un nom mais...

F-A4 : L'année dernière ? Ah non moi je ne l'ai pas eu. Peut-être qu'ils en ont un petit peu, ils en donnent aux premières personnes. Nous on est arrivé en final, le bateau était déjà au $\frac{3}{4}$ plein, alors peut-être qu'il n'y avait plus de dépliant.

F-A5 : Le descriptif, je crois que je l'ai eu quand il y avait un rassemblement après.

F-A4 : Ah vous l'avez eu après.

F-A5 : Y'avait un rassemblement où on devait pouvoir continuer le questionnement et c'est là que j'ai obtenu les informations.

17. F-A5 : Bah si c'est utile parce que pour savoir pourquoi le canal et l'intérêt du canal et voir, parce que moi je ne savais pas la longueur du canal et après j'ai su lors de cette balade bon bah qu'il a été construit sous Napoléon 1^{er}, mis en service en 1820 et après c'était prévu pour relier Paris à la Seine, à la hauteur d'Epinau. Donc tout ça je ne l'aurais pas su et c'était la situation géographique, parce que j'avais pas ciblé que le canal il passait aussi à Saint-Denis, là à côté de ???, à côté du grand stade, j'avais pas fait le lien et à partir du plan ça y est. Je veux dire que moi il me semble que j'ai toujours besoin de cartes et de plans.

F-A4 : C'est une question d'habitude.

F-A5 : Et je vois par exemple quand on est dans n'importe quel pays du monde, il nous faut toujours des plans. Après c'est essayé de mémoriser. Voyez par exemple quand on était en

Egypte, bon bah si j'avais pas le plan, je me disais « Karnak ? Louxor ? », j'avais pas fait le lien que c'était à côté. Franchement, je ne voyais pas que c'était 250 km en-dessous. Avec le plan je suis sauvée, ça y est c'est gravé.

Je vais vous montrer quelques documents graphiques/cartographiques...

F-A4 : Ah bah celui-là on nous l'a donné, celui-là. Moi je veux

... Sont-ils compréhensibles ? Utiles à la concertation avec les élus ?

F-A4 : Moi je veux dire que ça dépend à quel plan on se place. Oui ça permet de mieux comprendre les choses, c'est sûr mais ça dépend aussi si la personne fait une petite balade comme ça, un petit peu superficielle ou si c'est quelqu'un qui est très pointilleux, qui veut vraiment comprendre les choses, qui veut vraiment étudier la situation. Ca dépend un peu sur quel plan on se place. Dans mon cas personnel maintenant avec la santé que j'ai, je fais ça un peu en dilettante. Je ne fais plus ça en tant que... non. Je fais ça un peu comme ça. Une balade. Mais je reconnais que pour beaucoup de personnes peut-être c'est très important d'avoir des cartes mais il faut voir la chose sous un autre angle à ce moment-là. Voyez tous ces papiers-là moi à la rigueur si on me les donnait à la suite de la promenade, je ne dis pas que je les balancerais loin de là, je mettrais quand même mes lunettes parce que là j'y vois pas grand chose (rires), mais je regarderais et c'est tout. Ca n'irait pas plus loin.

Cela changerait-il quelque chose si une personne prenait le temps de vous commenter le document ?

F-A4 : Non je ne crois pas parce que du fait que je suis très fatiguée, non. J'ai du mal à conserver ma peinture sur soie et mon scrabble, il faut que je m'accroche parce que...

F-A5 : Oui il faut une raison de vivre.

F-A4 : Oui je ne voudrais pas tout laisser tomber mais bon. Déjà il faut que je fasse ces activités qui me plaisent mais malgré tout quelques fois je me force un peu. Je me dis « allez, allez, bouge-toi, va ! » mais...

F-A5 : oui c'est des documents qui me parlent mais si les documents sont commentés, c'est encore plus intéressant. Parce que sinon là je vais les regarder ça va révéler le présent mais ma question est là : qu'est-ce qu'on prévoit ? quel est le futur ? et ça j'aimerais qu'il soit commenté.

Avez-vous besoin d'une tierce personne pour vous aider à lire les documents ?

F-A5 : Non, c'est facile à lire et à interpréter. Mais moi mon souci il est là, c'est que chaque fois qu'on me parle de rénover un quartier, ma question est : on va le rénover, on va le modifier, on va démolir mais qu'est-ce qu'on va mettre à la place ? Je sais bien qu'on va pas y mettre un jardin ni un square. On va pas y mettre un espace vert.

F-A4 : Et ça l'autre jour, à la promenade du fort d'Aubervilliers, j'ai remarqué d'ailleurs qu'ils vont avoir beaucoup de mal à conserver les jardins ouvriers. Et ça quel dommage ! Quel dommage si tout ça est... parce que pour beaucoup de familles justement c'est un petit paradis leur jardin. Ah oui c'est sûr.

F-A5 : Y'avait la loi de Robien, les propriétés du fort ça appartient au domaine ces terrains-là et c'était de Robien qui prévoyait de faire une quantité incroyable de logements sociaux.

F-A4 : Voilà, voilà. Evidemment ils ont besoin d'espaces, pour construire des maisons, ça peut s'expliquer mais ce sera une catastrophe moi je trouve si tous les jardins ouvriers sont supprimés. Alors là s'il y a une pétition je bougerai pour dire non.

F-A5 : Bon laisser les jardins, peut-être construire mais pas n'importe quoi. Alors je ne sais pas si c'est toujours d'actualité, les terrains qui appartiennent au domaine et où à l'époque de Robien prévoyait de faire des logements sociaux mais des quantités impossibles. Ça représentait, c'était plus de... alors là je ne vais plus dire de chiffres, parce que ça doit sans cesse évoluer. Alors ça veut dire que pour faire tous ces immeubles il faut détruire tous les jardins. Alors je me dis pourquoi pas faire une harmonie, jardins et constructions.

F-A4 : Mais vous savez il paraît que c'est très très difficile à obtenir un jardin. Parce que moi je ne sais pas ce que je ferais maintenant dans un jardin, faut quand même un peu de force pour... mais j'ai toujours rêvé d'avoir un jardin. Alors bon quand on en n'a pas, quand on a un appartement, qu'on n'a pas de maison, ah je dis ça c'est tout près, qu'est-ce que je serais heureuse d'avoir un jardin, j'ai jamais eu de jardin. Il paraît que c'est pas évident du tout du tout. Et que les gens qui en ont un, ils s'accrochent et ils ne veulent pas vendre.

F-A5 : Ils se le passent de père en fils.

F-A4 : Sûrement. Sûrement.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

18. F-A4 : non moi je n'ai jamais entendu parler de ça.

F-A5 : oui technologies de la communication, bah on a déjà Internet.

F-A4 : Moi je n'ai pas Internet, je n'ai pas d'ordinateur et j'ai pas Internet chez moi.

Savez-vous si la ville est équipée ?

F-A5 : Le site d'Aubervilliers je l'ai pas ouvert, c'est quoi ? www.aubervilliers.com ? ou .fr ?

Je passe par un moteur de recherche en tapant « mairie d'Aubervilliers »...

F-A5 : Ah vous faites un moteur de recherche comme voilà ou yahoo ou n'importe. Ah d'accord ok, donc vous passez par un moteur de recherche. Oui parce que je l'ai vu sur les tableaux à l'entrée, à côté du Fort et je me suis dit que j'allais m'en rappeler. Je ne sais plus si c'est www.aubervilliers.com ou... non .com c'est commercial donc c'est .fr

19. F-A5 : Oui. Oui parce que les personnes qui vont ouvrir ce site, eh bien ça veut dire qu'elles sont intéressées par la ville et si y'a un questionnaire elles vont répondre, parce que c'est plus facile d'être assis à son bureau, donner son point de vue plutôt que d'essayer de rencontrer un élu, s'exprimer près de l'élu, écouté ou pas écouté, bien que là c'est peut-être la même démarche. Si par exemple j'envoie un e-mail pour dire sur tel projet ceci me convient ou ne me convient pas, ça veut pas dire qu'on va me pendre en considération et qu'il va être lu. Mais ça me paraît facile quand même parce qu'on est là depuis chez soi...

F-A4 : Est-ce que ça vous passionne ?

F-A5 : L'informatique ? Oui.

F-A4 : Vous aimez ?

F-A5 : Bah c'est-à-dire que quand j'ai fêté mes 60 ans, j'avais demandé aux enfants, aux petits-enfants, la famille, les amis, j'ai dit « ah mon rêve ce serait d'avoir un ordinateur »... et l'ennui c'est que c'est souvent les nuits que je passe là et après j'ai passé trop de nuits parce que comme j'ai l'adsl, le haut débit je l'ai seulement que 128 kbit et donc ça va pas vite

ça.
Donc il faut faire ça la nuit parce que y'a moins d'internautes. Et souvent mon souci bah il est une heure du matin je suis encore là. Et après je me dis mon forfait il va être mangé, c'est fichu. J'aime bien, j'aime bien. Parce qu'une recherche en entraîne une autre...

F-A4 : Voyez à tel point, moi je suis contre et y'a rien à faire à ça. J'ai été à ??? au club de scrabble, on joue avec un ordinateur, eh bien j'y suis allée une fois, pas deux.

F-A5 : Pour Noël ? Ca vous fait peur ?

F-A4 : Autant à Aubervilliers c'est une ambiance... c'est plus une ambiance de compétition qu'amicale, faut pas se faire d'illusion mais bon ça reste un peu cool quand même mais alors l'ordinateur je trouve que ça crée une ambiance de tensions, puis froide, froide. D'ailleurs là c'était un homme qui s'occupait des lettres et de l'ordinateur, il ne jouait pas. C'était sec, c'était... j'y suis allée une fois pas deux. Alors ça vraiment, on voudrait m'en offrir un, moi j'en voudrais pas.

F-A5 : Alors ça je vous rejoins dans le sens...

F-A4 : Peut-être que j'ai tort et puis y'a une question de tonus, c'est ça aussi.

F-A5 : Et puis en plus c'est que pour gagner contre l'ordinateur, moi je crois que j'ai dû gagner qu'une seule fois parce que systématiquement avec l'ordinateur, enfin on prend le temps qu'on veut mais les $\frac{3}{4}$ du temps c'est toujours l'ordinateur qui a le dessus.

F-A4 : J'ai ressenti une telle ambiance moche mais... non je n'avais aucun plaisir parce que y'a le plaisir du jeu mais y'a le plaisir des rencontres qu'on peut faire et tout ça, mais là je vous dis c'était glacial. Vous avez deux clubs à Auber où y'a pas d'ordinateur. Là où je vais à la Frette y'a pas d'ordinateur et puis y'a l'autre là-bas à l'IND où y'a pas d'ordinateur non plus.

En guise de conclusion...

20. F-A4 : Eh bien moi ce que je disais tout à l'heure, qu'il y ait davantage de débat, qu'il y ait plus de parlotte, plus d'explications, surtout à la saison maintenant, quand on est dans la maison d'accueil, qu'on est assis et au chaud. Voilà à la fin de la balade, au moment où on nous donne des feuilles à remplir, il pourrait y avoir plus de contacts, plus de questions...

F-A5 : Et l'ennui c'est là, c'est au moment où la balade arrive à sa fin, où on devrait se rassembler pour pouvoir échanger nos points de vue et puis c'est là où...

F-A4 : Bah oui chacun part dans son coin. On est tous fatigués, il est l'heure de rentrer...

F-A5 : Il faudrait qu'à un moment un organisateur puisse rassembler.

F-A4 : Voilà, à la rigueur c'est ce qu'on peut dire.

INTERVENANTS F-A6 ET F-A7

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. F-A7 : Alors sur la ville ça consiste à nous faire voir des quartiers ou des maisons particulières ou par exemple sur les eaux, donc ça c'est plus de l'urbanisme en fin de compte. Donc l'existant, pourquoi s'en est arrivé là et puis ce que la municipalité a fait pour améliorer et le futur, de ce qui sera plus tard.

F-A6 : Bah ils nous ont expliqué un peu l'histoire du quartier de la Villette, que je ne connaissais pas, enfin... l'histoire, comme ça s'est passé, les ouvriers de Paris qui sont venus habiter à Aubervilliers en premier. C'est comme ça que ça s'est fait, les premiers maraîchers je crois. Ils nous ont un peu expliqué comment ça se passait aussi les week-ends, les dimanches, c'était assez populaire, les gens se côtoyaient avec un verre de vin blanc... enfin c'était très dynamique, plus que maintenant je veux dire. Maintenant, moi personnellement je suis plus recluse chez moi, j'ai pas tellement de contacts à droite à gauche et avant ça avait l'air plus populaire.

2. F-A6 : Ah bah c'était pour mieux connaître la ville, c'est surtout ça. Les quartiers que je ne connaissais pas, vu que je ne connais que mon petit coin. Quand vous travaillez vous partez le matin, vous rentrez le soir épuisé, donc le week-end relax, donc je connais maintenant un peu mieux la ville d'Aubervilliers.

F-A7 : Bah d'abord parce que j'ai du temps libre et qu'effectivement je voulais connaître Aubervilliers et ses projets en fin de compte, les projets d'urbanisme enfin sur tout Aubervilliers, l'urbanisme au sens large.

3. F-A6 : Ah non moi je les ai fait toutes ! (rires). Bah étant donné qu'elle était mentionnée, je voulais voir cette rue qui se dégrade, ce qu'ils vont faire de cette rue, le renouveau, la réhabilitation et ils vont beaucoup s'investir dans cette rue c'est pour ça qu'ils nous ont fait visiter cette rue.

C'est votre motivation première ...

Bah oui pour voir et du reste je retournerai peut-être si je suis encore en forme dans quelques années pour voir l'évolution. Si c'est bon de voir avant et après. Quand on peut bien sûr. Si je peux plus marcher, tant pis.

Vous utiliserez un autre moyen de transport que la marche à pieds...

Non j'ai pas de voiture.

F-A7 : Bah moi j'habitais le quartier à la Villette, donc je connais bien la rue Auvry pour l'avoir prise de nombreuses fois à l'époque et effectivement c'est une rue qui était, enfin qui est très très dégradée, etc. et donc c'est ce qui m'intéressait en fin de compte, de savoir ce que la mairie allait faire en fin de compte de tous les immeubles qui sont là, qui sont vraiment limite insalubres, donc en fin de compte pour voir ce que la mairie, l'évolution

qu'elle allait en donner et ce qui donne aussi une image pour extrapoler un peu sur le quartier en fin de compte par lui-même. La rue mais aussi sur le quartier.

Donc partir d'un exemple pour se rendre compte d'une situation plus globale...

Voilà. Enfin bon, d'imaginer en fin de compte ce qui sera plus tard

4. F-A7 : Moi j'avais pas du tout d'idée et je trouve que l'idée de ces balades, à pieds, en s'arrêtant à des coins de rues, etc. en discutant sur les immeubles, ça j'ai trouvé ça bien mais enfin bon y'a quelques fois où j'ai été un petit peu gênée de s'arrêter devant des immeubles où on est en train de dire « bah c'est pas très salubre, vous voyez c'est très dégradé », etc. et puis que les gens se mettent aux fenêtres au même moment, j'étais un petit peu gênée plusieurs fois, parce que ça s'est produit aussi quand on a fait les impasses, les impasses au niveau du quartier de la Villette, c'était très proche. Mais je n'avais aucun a priori, j'avais aucune idée de la manière dont ça allait se passer, si ce n'est le commentaire dans Aubermensuel que j'avais lu, parce que Aubermensuel je le lis. Donc effectivement c'était la seule chose qui m'avait...

F-A6 : Bah moi c'est un peu par curiosité parce que il paraît que ça existait déjà l'année dernière, j'ai pas été, j'ai pas eu le document. Donc pour voir, par curiosité, ce qui se passe et tout parce que...

Et vous pensiez que les balades se dérouleraient de cette manière-là ?

Ah non non, je pensais qu'il y avait quelqu'un qui allait bien nous expliquer. Et puis je trouve qu'en groupe c'est quand même mieux. Avec quelqu'un qui... y'a une femme qui faisait de l'histoire je crois, y'en a une autre... Enfin j'ai dit à chacune qu'elles connaissaient bien le quartier où on allait... si moi j'ai trouvé ça très intéressant. Du reste, je crois que tout le monde était content.

F-A7 : Les intervenants sont toujours de très grande qualité, je trouve.

F-A6 : Oui c'est ça, je cherchais le mot, les intervenants. Parce que même ils ont pris des gens, pour une balade une personne, un architecte du 92, qui est donc de Suresnes, je crois, des Hauts-de-Seine, ce qui est pas comparable avec ici quoi, parce que là-bas c'est une cité un peu universitaire, dans le 92 à Suresnes. Donc on avait des gens vraiment spécialistes qui nous expliquaient bien la balade.

5. F-A6 : Bah depuis cette année. Septembre dernier. Bah c'est là qu'on a visité le fort et puis un monsieur qui faisait avec du fer des... vous avez été là ? Non ? Avec des boîtes de conserve...

Des sculptures ?

Oui, voilà. Et en plus c'était juste à côté, quoi. J'imaginai même pas, c'était derrière le truc de casse de voitures. Je savais pas qu'il y avait ça. Depuis ce jour-là je les ai fait toutes sauf je vais pas faire les deux prochaines, à cause d'un anniversaire, je ne serai pas là ni samedi, ni dimanche. Mais je ferai les trois dernières qui m'intéressent. Je ne fais pas celle-là, ni

celle-là mais les trois dernières. C'est surtout la dernière, je ne connais pas du tout les stades. Par contre les deux-là c'est le matin de 9 heures à, j'aime pas le matin enfin tant pis (rires).

F-A7 : Moi je n'ai fait que celles qui étaient en jour de semaine depuis septembre.

Pour des raisons familiales ?

Absolument. Toutes celles qui étaient la semaine.

6. F-A7 : Non.

F-A6 : Non, moi non plus.

F-A7 : Non parce qu'en fin de compte je n'ai pas encore pris les renseignements pour... la bonne raison c'est qu'avant, en tant que parent d'élève, j'étais déjà aux parents d'élèves et après quand on travaille on ne peut pas s'occuper de tout, faire des choses, parce que sinon on fait les mal, si on en a de trop. Et donc bon là... peut-être. Je réfléchis. J'ai été sollicitée, aussi bien sur la régie de quartier que sur la boutique de quartier...

Qui vous a sollicité ?

Mes voisins (rires). Mes voisins et donc pour l'instant je n'ai pas encore répondu positivement. Faut d'abord que je m'organise au niveau de mon temps libre. Donc je m'organise d'abord (rires). Mais pourquoi pas. Mais par contre je répond systématiquement aux questionnaires, etc. qu'il y a sur la boutique de quartier ou des choses comme ça, quand il y a des questionnaires à remplir etc., systématiquement je participe et je reçois régulièrement à chaque fois les compte-rendus du quartier, etc.

F-A6 : Pas pour l'instant. Parce que je vais être bientôt grand-mère pour la deuxième fois, alors j'ai envie de m'occuper de mon petit-fils (rires).

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

7. ... F-A7 : Moi je dirais d'abord la communication... et dans la communication y'a l'écoute et les réponses en fin de compte. Et les explications dans les réponses aussi. Ensuite c'est...

F-A6 : Bah je sais pas... bah oui y'a un peu l'écoute, le savoir des gens qui nous... comment on peut dire ça... les gens qui nous transmettent leur savoir, c'est de l'écoute, c'est tout. C'est surtout de l'écoute pour nous, pour les gens. Quand on ne connaît pas quelque chose c'est surtout l'écoute.

F-A7 : Oui, l'écoute mais dans les deux sens c'est-à-dire que quand nous on écoute ce qu'ils disent, de ce qu'ils vont faire ou de ce qui a été fait etc. et puis y'a aussi nous nos impressions, nos attentes et qui en fin de compte permettent pour eux aussi de comprendre un peu comment on vit, soit ce quartier, soit ce thème de balade, etc.

F-A6 : Et ces balades, ça fait pas longtemps que ça existe ?

F-A7 : Moi je l'ai su l'année dernière mais je travaillais encore.

F-A6 : Ah je croyais que ça faisait juste une année. Bah oui quand on travaille, on ne peut pas les faire automatiquement. A moins qu'on ait un RTT ou les week-ends. Enfin moi ça va je suis célibataire, enfin seule mais c'est vrai que quand on a une famille les week-ends c'est pas évident.

F-A7 : Alors effectivement y'a la participation en fin de compte des gens mais ça fait partie des écoutes, des attentes, etc., enfin bon ça fait partie de tout ça, de la prise en compte aussi des difficultés qu'on peut rencontrer, quand on nous explique quelque chose, y'a des difficultés soit financières, soit de terrain, soit de choses comme ça. Par exemple, quand on a fait les eaux sur les dessous d'Aubervilliers, on nous a expliqué que les collecteurs d'eau d'orages, y'avait un gros problème sur un parce que en fin de compte, ils s'étaient rendus compte en creusant que la terre n'était pas stable ni rien du tout, donc ils ne pouvaient plus et il restait quoi, il restait 150 mètres à faire et que malheureusement pour ces 150 mètres ils ne pouvaient pas finir. D'où l'explication que ces travaux restent encore en plein milieu de la rue et que ça sera pas fini demain, tel que c'était affiché sur les ... alors c'est vrai que quand on vit à Aubervilliers et qu'on voit ces travaux, on se dit « ouais ça va peut-être finir en juin 2004 » par exemple et puis en fin de compte « ouais c'est toujours pas fini », et puis les travaux c'est vrai que ça fait du dérangement au niveau des piétons, ça fait du dérangement au niveau de la circulation, etc. Et peut-être même du bruit pour les gens qui habitent juste à côté et tout ça et c'est vrai que quand on a une explication du pourquoi de la chose c'est quand même, c'est bien parce qu'on comprend mieux et de ce fait on accepte mieux aussi.

F-A6 : Et moi je trouve que bah quand on a visité, c'était rue Auvry quand on a été voir la crèche, vers la crèche, ils allaient démolir et faire un grand jardin, le square et moi je trouve, y'avait deux pavillons au fond, ils ont dit c'est des gens âgés, je sais pas si c'est vrai, c'est des gens âgés, peut-être que c'est vrai, c'est possible et qu'ils vont les mettre dans un truc moderne, qu'ils sont contents et tout, je ne sais pas s'ils sont contents ; quand on a vécu toute sa vie dans un pavillon, on est libre, je sais pas.

F-A7 : Je me demande pourquoi ils n'ont pas fini les travaux parce qu'en fin de compte ils ont l'intention d'après ce que j'ai compris moi, c'est qu'ils ne voulaient pas les déménager justement.

Pour ma part, j'ai compris qu'ils commenceraient les travaux tout en cherchant une solution de relogement des personnes, pour leur laisser le temps « psychologique » de se faire à l'idée qu'ils allaient déménager.

F-A7 : Et ça risquait de prendre deux ou trois ans. Comme dans les impasses on a eu le problème des impasses où les gens en fin de compte sont habitués à vivre là, où l'été ils peuvent prendre éventuellement leur déjeuner dehors etc., même si c'est pas très très grand...

F-A6 : Même si c'est pas beau.

F-A7 : Même si c'est pas beau mais ils sont habitués à être là et en fin de compte ces gens-là ne pourraient pas vivre en appartement, parce qu'ils sont habitués à avoir leur petit pavillon, même si c'est tout rikiki. Même si c'est insalubre, enfin pas vraiment insalubre mais bon à la limite de l'hygiène.

F-A6 : Moi j'avais lu un article une fois, c'est une personne âgée aussi, ils avaient démolit son petit pavillon qu'il avait lui même construit de ses propres mains parce qu'ils allaient faire une autoroute ou je sais pas, donc il fallait dégager. Il ne s'en est pas remis, la personne ne s'en est pas remise ; On lui avait certainement proposé un truc neuf, c'est ce qu'ils disent « c'est neuf, c'est bien » mais est-ce qu'à l'intérieur de la personne, est-ce qu'elle est

vraiment contente ? Parce que quelque fois on dit oui on est content, on aura des trucs neufs, il fera bien chaud mais est-ce que c'est... des fois on dit oui et puis en fin de compte, on ne veut pas dire non pour pas faire de... et puis ils ne peuvent peut-être pas faire autrement. Ils ont envie de démolir, ils démolissent. Même que ce soit dans un an ou deux ans.

F-A7 : Malgré tout la municipalité laisse le temps quand même aux gens de se retourner etc. Ils ont des obligations de logement etc. Rue Auvry, y'a des endroits où c'est muré en bas et pas en haut parce qu'en fin de compte, ce sont des familles nombreuses comme ils l'expliquaient et que pour avoir des 5-6 pièces, même plus peut-être, bah ça se trouve pas facilement et que des fois ils mettent 3 à 4 ans pour les avoir. Et donc de ce fait, les gens continuent à vivre là en attendant d'avoir ce genre d'appartements.

F-A6 : Moi ce que j'ai pas compris rue Auvry c'est qu'ils cassent que d'un côté ?! Parce que de l'autre côté ils ont fait un coiffeur, c'est tout neuf là-dedans, ils ont tout modernisé. Ils ne cassent pas de ce côté-là ? Pourquoi ils ont tout refait à neuf ? Ca j'ai pas compris.

Peut-être est-ce une histoire de priorité...

F-A7 : Donc dans la communication, y'a aussi l'information, etc. mais ça c'est dans le même lot en fin de compte la communication dans les deux sens, aussi bien pour nous, on réceptionne, on donne notre avis et eux donnent des informations qu'ils ont et ils sont à l'écoute, en tous cas je l'espère de ce que nous nous avons à dire.

F-A6 : Parce qu'en fin de compte c'était la mairie et puis aussi la DDE je crois. Et quelques fois ils ne sont pas d'accord ensemble. Ils sont à plusieurs. Si ils décident de démolir là et que les autres ne veulent pas... c'est pas que la mairie, c'est tout un groupe aussi.

8. F-A6 : Ah bah oui, certainement qu'on a un rôle. On donne nos idées, ils en tiennent compte ou pas mais je veux dire, ça permet de, si si on a tous, je dirais chaque habitant a un rôle normalement ;

F-A7 : Par le biais par exemple, sur les boutiques de quartiers quand ils font des questionnaires sur le quartier, etc. sur des thèmes précis qui se discutent au comité de quartier, c'est vrai que si individuellement chacun répond au questionnaire et puis bon ça leur donne quand même un lot important d'informations sur lesquelles ils peuvent s'appuyer etc. pour améliorer la vie de quartier.

F-A6 : Oui parce quand ils décident de mettre des vigiles là quand il y a des cités un peu fortes, c'est grâce aux citoyens parce que comment ils peuvent savoir, s'ils ne sont pas sur place. Y'a des bandes là l'autre jour quand je suis revenue, je sais plus, de la mairie ou je ne sais plus d'où, y'a deux bandes, une bande de là et une autre bande de là qui étaient en train de se bagarrer. Bah ça me fait peur parce que c'était toute la rue, c'est Hélène Cochenec tu vois la rue, toute la rue... ah bah j'ai dit « je me balade plus à cette heure-là », parce que c'était affolant, ça faisait au moins une cinquantaine de mômes qui se tabassaient avec les autres de l'autre côté, des cités... il paraît que rue Hélène Cochenec, il paraît que c'est pas bon les cités par là. Y'a des vigiles qui font des rondes et tout. C'est surtout quand il y a des grands ensembles, parce que ici c'est pas haut les ensembles, c'est quoi, c'est deux étages ?

F-A7 : Nous ici c'est, nous celui-là il a trois étages, enfin deux étages, c'est un duplex au-dessus, donc ça fait trois étages, les plus hauts sont à 5 ou 6 étages, je crois.

F-A6 : Oui alors que là-bas de mon côté, derrière chez moi, y'a bien douze étages, c'est des blocs...

Ce matin, j'étais chez monsieur et madame Aubert qui habitent rue Firmin Gémier, dans une tour de 18 ou 20 étages !

F-A7 : Ah oui Firmin Gémier.

F-A6 : C'est où cette rue, je ne vois pas. En fin de compte je ne connais pas Aubervilliers (rires).

F-A7 : C'est derrière le stade André Karman en gros. Ca donne sur le stade André Karman la grande tour. Y'a l'école Gérard Philippe qui est juste avant, l'école maternelle.

F-A6 : Et il y a une belle vue alors de là-haut ?

F-A7 : Mais vous n'avez pas besoin d'aller très loin parce que les immeubles de l'autre côté là-bas, même ici c'est peut-être un peu juste mais là-haut du 5^{ème}...

9. F-A6 : Ouais c'est la troisième solution en fin de compte. Quand on dit quelque chose bah je pense que c'est écouté quand même, c'est pas des paroles en l'air.

F-A7 : C'est vrai que moi les quelques questions que j'ai posé, j'ai pas inventé la lune, c'est des questions qui sont récurrentes, ils se sont déjà penchés sur le problème donc effectivement ils ont des réponses à nous donner sur, mais bon ça a toujours été effectivement une prise en compte en fin de compte de ce qu'on dit. Et puis souvent aussi dans certaines balades que l'on a faites qui étaient très techniques, bon là c'est vrai que, là par contre moi j'ai pas d'idées techniques parce que je ne connais pas en fin de compte. Tout ce qui était sur, surtout je pense à celle de l'eau quand on a été visiter, sur comment éviter les inondations, tout ce qu'ils ont fait les ??? etc., au square là-bas, c'est vrai que là bon je suis pas trop technicienne, suffisamment technicienne pour pouvoir avoir une idée approfondie. Et là par contre, là c'est vrai que là je suis dans le deuxième cas. J'écoute, j'écoute, je pose des questions, on me répond et puis voilà (rires).

F-A6 : Oui parce que là les choses ??? des balades, le truc, comment ça s'appelle, en bas, les canalisations, on ne connaît rien. Et ils ont mis une poudre, ou je sais plus d'un seul coup c'était vert, ils ont fait une expérience, ah si on avait mis dans les toilettes du liquide et après le liquide a été dans la canalisation et puis à un moment c'est parti. Bon y'a des choses qu'on ne connaît pas, ça c'est sûr. La première balade on a visité les petits jardins des ouvriers, ça s'appelle les jardins ouvriers, y'en a qui voulaient acheter des lots mais il paraît qu'il faut attendre... quand ils ont acheté leurs lots c'est pour un moment.

F-A7 : C'est loué.

F-A6 : C'est pas acheté, c'est loué ? alors c'est loué, donc ils le louent pour un certain moment. Et on nous a dit que les fleurs et tout, ils se les donnaient, ils se les partageaient entre lotissements. Ils ne doivent pas les vendre.

F-A7 : Ils n'ont pas le droit de vendre leurs légumes, ni rien du tout. C'est la pratique des jardins ouvriers.

F-A6 : Oui mais moi je ne savais pas du tout.

F-A7 : y'en a plein partout. Y'en a à Villers-Cotterêts, y'en a à côté de Moulin parce que quand on fait la route, on passe à travers mais y'en a dans toutes les... enfin souvent beaucoup de communes de France il y a des jardins ouvriers.

F-A6 : Mais ici c'est Aubervilliers, mais à Paris y'en n'a pas ? Ah oui c'était plus bourgeois...

F-A7 : en périphérie souvent, ça peut pas être en centre-ville.

10. F-A7 : Non parce que effectivement, je pense qu'ils nous ont jamais trompé sur leurs réponses quand ils expliquent les choix qu'ils ont fait en fin de compte. Bon y'a des élus quand on a fait la balade sur les canaux et sur se déplacer en ville, y'avait l'élus Moninot, je ne sais pas plus comment il s'appelle... en fin de compte pourquoi ils avaient pris cette option-là, bon je pense que c'est souvent une explication tout à fait juste, enfin me semble-t-il.

F-A6 : Oui parce que je leur ai demandé "mais pourquoi vous avez pris la rue Auvry, vous auriez pu prendre une autre ? ». Je lui avait demandé. Et il m'a dit « parce que c'est une rue où y'a... », qu'ils vont beaucoup réaménager. Je pense pas que les autres rues ils vont le faire. C'est une rue qui était vraiment abîmée. Ouais ça aurait pu être rue Hermet ou je sais pas y'en a d'autres rue, là-bas dans le coin.

F-A7 : Je pense que la rue Auvry a vraiment un lot important de maisons avec diverses possibilités en fin de compte. Y'a la réhabilitation, y'a de la démolition en prévision et puis y'a de la... je ne me souviens plus comment il l'expliquait, cette maison où la municipalité a fourni les fonds pour rénover donc les fenêtres, les portes, tous les intérieurs collectifs en fin de compte, les parties communes mais c'est quand même au... le propriétaire devra reverser par les impôts fonciers à la municipalité.

F-A6 : La totalité ?

F-A7 : Oui la totalité bien sûr. Mais la municipalité avançait les fonds en fin de compte pour vraiment rénover. Vous vous rendez compte que dans la rue Auvry, au moins ces trois et puis des immeubles autres, donc c'est cette rue qui est intéressante pour ce côté-là. Moi je pense qu'ils l'ont choisi pour ce côté-là.

F-A6 : Par contre au bout la maison elle est condamnée. Quand on est rentré dans la cour elle était superbe. Elle était bien.

F-A7 : Oui c'était une maison bourgeoise...

F-A6 : Ouais mais à côté des autres ça fait... ça jure.

F-A7 : Non je pense qu'effectivement l'élus qui assiste, enfin qui participe à ces promenades, je pense qu'il est, c'est bien en fin de compte qu'on ait son avis pour savoir pourquoi la municipalité a fait ces choix-là, où est-ce qu'ils en sont, s'ils rencontrent des difficultés etc., au niveau bah c'est souvent, c'est les finances, c'est les accords avec le conseil général ou des choses comme ça. C'est bien en fin de compte qu'ils soient présents et on peut comme ça dire notre avis sur...

Le cadre de la balade permet-il d'aborder l'élus plus facilement ?

F-A7 : C'est plus convivial, nettement plus convivial que dans une assemblée où vous avez le gars qui est sur l'estrade, enfin je sais pas, avec un micro mais bon c'est moins direct ; Alors que là dans le cadre d'une balade, tout en vous promenant vous pouvez l'interpeller et puis lui parler etc. Et puis après on a eu aussi sur cette première balade « se déplacer en ville »,

etc., c'est vrai que quand on a eu le petit pot à la fin à la maison de quartier, on a pu discuter avec lui mais directement en fin de compte.

F-A6 : C'est chaleureux.

F-A7 : Voilà c'est beaucoup plus direct qu'une réunion publique où on est d'ailleurs beaucoup plus nombreux etc.

F-A6 : Ouais c'est ce que j'allais dire, c'était des groupes de 15, enfin normalement de 15 pour les petites balades dans la rue et 45 quand c'était en car. Y'a eu la balade en car, vous ne l'avez pas faite ? On avait été vers Bobigny. On a visité tous les... c'était intéressant ça aussi. C'était des petits jardins. Chaque commune du 93 avait fait des petits jardinets, tout le 93, je ne sais plus lesquelles c'était. Les communes elles avaient fait un petit jardin, chacun sur le canal, le canal de l'Ourg par là, vers Bobigny. Je sais plus si c'était un samedi ou...

F-A7 : Le square Stalingrad avec les jardins du département, le square du département à la biennale de l'environnement et du développement durable.

F-A6 : Voilà c'est celui-là et on a visité le square aussi à côté... Square de Stalingrad c'est là, c'est à la mairie ?

F-A7 : Oui, oui.

F-A6 : Je savais pas. Square Stalingrad pour moi c'était à Stalingrad, parce qu'on a une station de métro Stalingrad. Alors je ne savais même pas que c'était... c'est comme ça qu'on connaît.

F-A7 : C'est là où y'a le théâtre.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

11. F-A7 : Je pense que oui. De participer et en fin de compte après de pouvoir mieux en discuter aussi avec les voisins, les voisines de quartier, etc. Dire bah tiens j'ai participé à telle balade, tiens ils nous ont expliqué ci, ils nous ont expliqué ça. Ne serait-ce que les travaux justement par rapport au collecteur où ils rencontrent des problèmes, je suis sûre que les gens du quartier qui étaient à cette promenade, maintenant peuvent dire bah oui mais ça va durer parce qu'ils ont rencontré tel problème en souterrain, etc. Donc je pense de faire profiter aussi les autres personnes, par le fait de discuter avec les autres.

F-A6 : Bah ça enrichit les gens qui ont participé surtout. Les autres non ça ne les a pas... à mois qu'on en parle avec eux mais autrement, les autres ne sont pas au courant.

Y'a une réellement prise de conscience des problématiques urbaines ?

Oui je veux dire quand on y va...

F-A7 : Bah déjà faut être volontaire pour y aller. Donc à partir du moment où on est volontaire, c'est qu'on s'intéresse...

F-A6 : On veut savoir...

F-A7 : On s'intéresse déjà au problème. Mais sinon les gens qui ne s'intéressent pas au problème, ils ne viendraient pas.

F-A6 : Y'en a qui ne s'intéresse pas du tout !

Pourquoi certaines personnes se désintéressent de ces initiatives ?

F-A7 : Déjà peut-être le temps et puis peut-être aussi beaucoup de gens n'ont pas cette culture en fin de compte de la participation, de la démocratie participative. Il faut déjà avoir envie de savoir, avoir une curiosité que les gens n'ont pas forcément en fin de compte. Les gens qui n'ont pas de curiosité, bah...

F-A6 : Ouais parce que moi j'ai parlé à une dame qui est une dame espagnole, je lui ai dit « ça t'intéresse pas de venir avec moi ? ». « Bah non moi ça ne m'intéresse pas du tout ». y'en a ça ne les intéresse pas. Même là où je vais au club des seniors, « pff. Qu'est-ce que tu vas faire dans les balades ? », l'air de dire t'es aussi bien ici à jouer au triomino, on joue au triomino là-bas ou aux cartes, qu'est-ce que t'as besoin de te balader (rires). Je veux dire y'en a ça les intéresse pas en fait. Parce que je leur ai proposé de venir avec moi, personne a bougé ; Bon c'est des personnes qui sont plus âgées quand même.

F-A7 : Mais c'est bien aussi d'avoir fait la démarche d'y aller.

F-A6 : Oui parce que ceux qui y vont, ils ont envie de découvrir des choses, autrement on reste chez soi.

12. F-A7 : Non. Non parce qu'en fin de compte d'abord les gens n'habitent pas tous le même quartier. On ne se voit pas en dehors des balades urbaines, on ne se rencontre pas ni rien du tout ; Je ne sais même pas comment s'appellent les gens, à part Marie-claire avec qui j'ai discuté la semaine dernière, sinon l'autre dame bon j'ai discuté un peu avec elle mais sinon je ne les connais pas du tout, on ne se retrouve pas ni rien, donc. D'avoir une identité de quartier ? non je ne pense pas, non.

F-A6 : Non moi c'est pareil. Quand je vais au club des seniors c'est autre chose. Je voulais essayer d'avoir un contact avec une dame mais j'ai vu, ça n'intéresse pas, c'est chacun chez soi. C'est vrai c'est...

F-A7 : C'est important déjà la démarche d'aller au club quand même.

F-A6 : Ouais et y'a que moi qui a cet âge-là. Ils ont vingt ans de plus. Et les gens de mon âge n'y vont pas. Je viens juste d'avoir 60 ans c'est tout récent...

F-A7 : Vous êtes la petite jeune (rires).

F-A6 : Oui mais je veux dire ils n'y vont pas, je sais pas ils ont peut-être quelqu'un avec qui ils sortent ou je sais pas, ils n'ont pas... Moi ça me fait une petite coupure, ça me change. Que je vois un peu de monde, pas tout le temps rester enfermée.

F-A7 : y'a des promenades aussi ? Ils font des sorties ?

F-A6 : Oui oui, je sais. J'ai fait l'année dernière mais avec mes chiens c'est pas facile. L'hiver les laisser dehors, le gros... c'est à cause de mes bêtes. J'y vais au printemps. Oui j'en ai fait pas mal c'est sympa mais y'a pas tellement de contact. Quelques fois je voudrais dire « tiens bah vous venez chez moi ». L'été c'est bon pour venir chez moi. L'hiver non mais l'été je propose mais... je sais pas si c'est un homme, il peut peut-être croire des trucs dans sa tête alors je laisse tomber. C'est juste pour prendre un café ou discuter ou jouer. J'ai un scrabble chez moi. Non c'est pas ce que je pensais.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

13. F-A6 : Moi c'est dans ma boîte à lettres que j'ai eu ça.

F-A7 : Moi aussi.

F-A6 : A chaque fois qu'on avait un petit formulaire à remplir...

F-A7 : Moi c'est à l'affichage en bas et puis dans Aubermensuel.

F-A6 : Non j'ai eu ça j'ai dit « tiens pourquoi j'irais pas ».

F-A7 : Moi j'ai l'affichage, je suis bien entourée donc...

Avez-vous d'autres informations complémentaires avant chaque balade ?

F-A7 : Uniquement sur le prospectus.

F-A6 : Non on ne reçoit rien d'autre après.

F-A7 : On ne reçoit rien d'autre, ni de rappel, ni rien du tout avant la promenade.

F-A6 : Y'a juste après la promenade, on remplit un petit questionnaire à chaque fois. Si ça nous a convenu, si on est content...

F-A7 : Et pendant les promenades on a de la documentation sur le thème en fin de compte de la promenade, qui explique différentes choses.

14. F-A6 : Bah moi c'est ce que j'ai demandé c'est qu'à chaque fois je savais pas où c'était moi les rendez-vous. Là on m'a expliqué, c'était près de la poste l'autre jour mais je connaissais pas. C'est pour ça que pour ma part c'était pas assez bien expliqué l'endroit, les rendez-vous. A part la mairie. Quand il y a des rendez-vous à la mairie y'a pas de problème mais les autres rendez-vous j'étais obligée de prendre ce qu'ils nous ont donné, le dépliant où y'avait les rues et tout pour voir où c'était.

A quel moment avez-vous eu ce document ?

Moi je l'ai eu de bonne heure ça. Ils l'ont donné dans les boutiques.

F-A7 : On l'a eu avec les impasses. On a eu ça et ça pour comparer en fin de compte, pour com-para-rer... voilà c'est ça, en fin de compte voilà l'avenue Jean Jaurès et puis ça c'est l'avenue de la République, là c'est le petit bourg avec l'église etc., là c'est la rue anciennement Réchaussière en fin de compte, etc. Et ça c'était toutes les parcelles des maraîchers, on a eu ces deux plans pour comparer. Moi personnellement je connais bien Aubervilliers pour me balader, faire toutes mes courses à pieds à Aubervilliers, donc je connais bien Aubervilliers, donc moi j'ai pas eu de problème de savoir où était... pas de problème d'orientation... Mais pour ma part. Et je connais plein de choses sur Aubervilliers, donc pas de problème de ce côté-là.

F-A6 : bon la première c'était le Fort, y'avait pas de problème parce que je suis dans le coin et les autres c'était à la mairie y'avait pas de problème mais là la rue Edouard Poisson je ne savais pas où elle était.

F-A7 : C'est la rue de la piscine.

F-A6 : Oui mais j'étais obligée de leur demander parce que j'ai jamais été à la piscine. J'ai demandé à celle qui avait son micro, je sais plus comment elle s'appelle.

Aline...

F-A6 : Oui Aline...

F-A7 : La deuxième Aline.

F-A6 : Y'en a deux ?

Aline Guérin s'occupe de la Maison des Projets...

F-A6 : non c'est pas celle-là c'est l'autre. Je lui ai demandé où ça se trouvait à chaque fois même pour d'autres, pour celle-là aussi je lui ai demandé et puis j'avais ça donc je me repérais là-dessus.

15. F-A7 : C'est-à-dire qu'on nous a donné ces documents-là en même temps qu'il y avait une explication qui allait de pair. C'est-à-dire que là par exemple le document qu'on nous a donné qui est par rapport aux impasses, les petits chemins d'Aubervilliers etc., et donc la dame du conseil général de la sauvegarde du patrimoine en fin de compte nous a expliqué avec le document à l'appui. Donc en fin de compte on comprend facilement l'évolution sur cette carte-là...

Et vous Marie-Claire, êtes-vous à l'aise avec ce type de document ?

F-A6 : Oh oui. Même quand je cherche une rue j'ai le plan, je vois où ça se trouve, c'est pas... mais là-dessus ils auraient pu le détailler.

(Je leur montre des extraits du PLU d'Aubervilliers qui comporte des photographies aériennes, croquis et autres documents cartographiques). Est-ce que ce type de documents a déjà circulé dans le cadre des balades urbaines ?

F-A7 : Non non. Mais peut-être, parce que là par exemple y'a le plan sur les transports, les transports d'Aubervilliers mais peut-être que les infrastructures des transports c'était pas le thème d'une de nos promenades, peut-être que ça sera une promenade future et peut-être qu'à ce moment-là on aura ce genre de documents...

16. F-A7 : Bah c'est-à-dire que tout dépend du thème de la promenade en fin de compte. Il faut que la documentation soit en rapport avec le thème. Bon là par exemple je vois c'est sur le patrimoine, on ne l'a pas fait en fin de compte. En gros on n'a jamais fait de balade sur le patrimoine d'Aubervilliers. Donc effectivement entre les espaces verts, le patrimoine foncier, les zones d'activité économique etc., je veux dire, je vois pas l'intérêt qu'on nous donne ce genre de documents si c'est pas le thème...

Ces documents vous paraissent-ils nécessaires pour la compréhension ? Avez-vous besoin des intervenants pour les lire et les décrypter ?

Je pense que oui mais je pense qu'on les aurait.

F-A6 : C'est-à-dire qu'ils nous expliquent avant ce qu'il y a sur le plan. Ah oui alors s'ils nous expliquent avant... c'est intéressant, je veux dire s'ils nous expliquent avant, ça c'est quoi ?

F-A7 : La preuve c'est que j'ai gardé la documentation qu'on nous avait donné ; Je l'ai gardé parce qu'effectivement c'est toujours intéressant d'avoir un document, qu'on puisse après emporter avec nous...

17. F-A6 : Bah là c'était intéressant de voir l'ancien et c'était que des maraîchers et tout, qu'il n'y a plus du tout maintenant. C'est vrai, c'était intéressant de voir la rue principale qu'ils nous ont dit...

F-A7 : Et en fin de compte avec ce document-là on comprend mieux le pourquoi par exemple de certains immeubles dans Aubervilliers. Par exemple ils sont tout petits, ils ne sont pas larges effectivement mais les parcelles n'étaient pas très larges non plus et puis par exemple sur la boulevard Edouard Vaillant qui est derrière, il nous l'a expliqué en fin de compte pourquoi toutes les rues ne sont pas, pourquoi toutes les maisons ne sont pas parallèles à la rue mais sont toujours à angle par rapport à la rue parce qu'en fin de compte les parcelles étaient toutes dans ce sens-là, quand ils ont coupé bah en fin de compte ça a fait un angle par rapport à la parcelle, donc toutes les maisons ont ce décalage par rapport à la rue. Bon effectivement on comprend bien quand on voit cette carte.

Ca vous permet donc de mieux visualiser une situation...

Absolument. Mieux comprendre en fin de compte les explications... Et puis aussi on a eu par exemple quand on a fait les dessus d'Auber toute une documentation sur déjà la collecte des eaux usées, pluviales etc., le système d'assainissement de la commune d'Aubervilliers avec plein de chiffres et puis tout un glossaire parce que la personne parlait en termes quand même un petit peu techniques, puisque c'était quand même bon un peu technique, le bassin versant, etc. et ils nous ont fait un petit glossaire avec la définition effectivement, pour qu'on s'y retrouve un petit peu.

F-A6 : Oui c'est des termes qu'on ne connaît pas.

F-A7 : Par exemple, le PLU c'est le Plan Local d'Urbanisme, bon c'est vrai que si on parle du PLU, la première fois on se dit « qu'est-ce que c'est que ça ? », la deuxième fois on va dire « ah nananna ok », bon puis la troisième ça y est c'est mémorisé je veux dire .

Etes-vous plus à l'aise avec des documents graphiques ou textuels ?

Ca dépend du thème en fin de compte de la promenade. Les deux sont aussi bien. Si c'est très technique, il vaut mieux avoir un glossaire et avoir quelques explications techniques sur ce thème. Maintenant si c'est effectivement plus sur le patrimoine, bon c'est vrai qu'il vaut mieux avoir des cartes pour qu'on puisse comprendre, dans Aubervilliers pourquoi c'est organisé comme ça, parce que bon au niveau historique, etc., l'évolution d'Aubervilliers...

F-A6 : Bah oui les choses techniques il faut quand même que ce soit par écrit. Faut qu'on comprenne, y'a des mots qu'on ne connaît pas. C'est comme quand on travaille, chacun a des outils.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

18. F-A6 : Non pas spécialement.

19. F-A6 : Bah je sais pas si beaucoup de personnes ont Internet chez eux. Bah nous on est gâté avec la Villette. On est très gâté. On peut tapoter toute la journée si on veut. On peut y passer des journées, vous y avez déjà été ? Bah les gens qui sont intéressés, c'est toujours pareil. Y'a des gens ça ne les intéresse pas tout ça. Bah je peux demander à des gens « tu viens avec moi à la Villette ? », ça ne les intéresse pas.

F-A7 : Il faut déjà avoir un esprit curieux, avant de pouvoir... en fin de compte ces bornes, enfin la manière de vivre, nous quand on part quelque part on se renseigne avant d'y aller. On se renseigne sur ce qu'il y a et on ne débarque pas comme ça. Donc de savoir... je ne sais pas si par exemple avoir ce genre de borne pour dire sur l'histoire de la commune où l'on va, ou tout ce qu'on nous raconte dans les balades urbaines, si c'est bien je vois pas l'intérêt. C'est vrai que chercher un hôtel et tout, on va au syndicat d'initiative.

F-A6 : Et puis y'a des gens, moi je vois mes collègues de travail c'est l'aventure ! Le sac à dos et ils y vont comme ça ! ils n'ont pas besoin de borne. Ils lèvent le nez ils voient un petit troquet, un petit machin, ils rentrent (rires).

En guise de conclusion...

20. F-A6 : Moi personnellement je pense que ceux qui vont là, ça doit être toujours les mêmes. Si on demande aux gens d'y aller, ils y vont ou ils y vont pas, on ne peut pas forcer les gens. Même si je demande autour de moi, ils ne voudront pas je veux dire. Ca vient un peu de soi-même.

Au niveau du fonctionnement des balades urbaines ?

Non ils font bien leur travail.

F-A7 : Juste peut-être on a eu le cas dans une ou deux balades. Bon c'est vrai que des fois on s'arrête à un moment donné, c'est pas forcément l'endroit le plus propice pour que tout le monde entende, pour que tout le monde participe bien. Et peut-être une présentation de la promenade avant de démarrer même mais on l'a toujours eu en fin de compte. Mais c'est vrai que par exemple on aurait eu un petit papier sur la rue Auvry, ça n'aurait pas été négatif, la preuve c'est qu'on ne sait plus par exemple les termes qu'il avait employé pour parler...

F-A6 : C'est vrai qu'on a rien eu.

F-A7 : Y'a deux trois termes en fin de compte qu'on n'est pas capable à l'heure actuelle, dont on ne se souvient plus pour en reparler. Par exemple le propriétaire qui ne paie pas les travaux, y'a un terme pour ça. La réhabilitation... rénovation etc., c'est vrai que y'avait un autre terme et là je ne l'ai pas mémorisé et c'est dommage de ce point de vue-là. C'est vrai que par exemple d'avoir ce jour-là par exemple un petit lexique de la terminologie de l'urbanisme en fin de compte indigne, puisque c'est comme ça qu'il l'avait marqué sur son étiquette, urbanisme indigne, bon c'est vrai que ça aurait été sympa.

F-A6 : Bon quelques fois ils ont peut-être parlé entre eux, je veux dire entre personnes. Parce qu'une fois j'ai voulu lui demander des choses, j'ai pas pu parce qu'il était en train de parler avec un autre. J'ai pas pu le faire, bon c'est pas grave, après j'ai oublié je veux dire. J'ai pas posé ma question parce que j'ai pas osé interrompre...

F-A7 : Sur les impasses aussi, y'avait deux personnes dont une qui était du conseil régional ou je ne sais pas trop quoi, ils discutaient ensemble... parce qu'ils se connaissent aussi. Avec la dame là par exemple qui nous a fait sur ça, la dame du patrimoine, ils se connaissent ils ont discuté ensemble, bon c'est vrai que là vous êtes à côté bon.

On ne se sent pas invité à participer à la conversation...

F-A7 : C'est ça. Et puis même avec la terminologie, je veux dire, bon on ne comprend même pas ce qu'ils disent. J'exagère mais bon...

INTERVENANT F-A8

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Alors les balades urbaines ça a été un outil qui, c'est le produit de la démarche quartiers. D'abord faudrait peut-être que je reprenne ce qu'est la démarche quartiers à Aubervilliers. Alors Aubervilliers en 97, le maire Jack Ralite a mis en place donc cette démarche quartiers, c'est une démarche... disons que ça a été le produit du conseil municipal de l'époque, septembre 97, c'était je l'ai dit Jack Ralite. Donc il a mis en place cet outil de démocratie locale et il a mis des moyens. Donc à l'époque, la ville d'Aubervilliers a été divisée en 12 quartiers, donc il y a eu 12 coordonnateurs de quartiers et chargés de missions, donc cadres A. Pour chaque coordonnateur, un outil supplémentaire la boutique de quartier, qui est un lieu de proximité, d'échange, d'écoute, de convivialité. Et puis au bout de deux ans, on s'est rendu compte que les gens ne connaissaient pas le territoire. Leur quartier ils connaissaient mais pas la ville et après quand il y a eu l'agglomération des communes, donc Plaine Co, ils ne connaissaient pas du tout. Et l'idée est venue du service des quartiers de connaître et se sont mis à organiser des balades urbaines, donc des balades emmenant les habitants à découvrir ou à redécouvrir le quartier, la ville et un peu plus tard Plaine Co... Plaine Commune. Et y'a eu un succès fou, on a touché des personnes qui ne venaient pas aux réunions de quartiers. Et du coup ils ont visualisé ce que c'était les projets du quartier, de la ville et de Plaine Commune et ils ont eu un attrait par rapport à ça et à travers les balades urbaines, produits des quartiers, ça a été l'outil pour faire venir des gens, intéresser des gens à la démocratie locale. Donc du coup deux collègues coordonnateurs se sont détachés pour créer la Maison des Projets et s'occuper des balades urbaines entre autres et surtout concerter les gens par rapport aux projets urbains. Et nous on est toujours sollicité, en tant que coordonnateurs, donc on est 8 coordonnateurs maintenant, on a réorganisé la démarche quartiers, on est 8 quartiers, 8 coordonnateurs et donc deux collègues s'occupent... s'occupaient, maintenant y'en n'a plus, puisque y'en a un maintenant Pascal qui est parti à Plaine Co. Donc voilà maintenant les balades urbaines tous les ans on a des balades qui concernent et le quartier et la ville... sur trois niveaux, trois territoires. Nous avons le niveau quartiers, proximité, ensuite la ville et on a fait intéresser un petit peu les gens, comme la rue Auvry. Y'a eu la rue Auvry donc de Villette-Quatre Chemins, on a découvert que y'a des gens qui sont venus de très loin, d'un autre quartier. C'est-à-dire que les gens s'intéressent maintenant à d'autres quartiers que le leur. Parce qu'au début on sentait un petit souci c'est « je m'intéresse à ma rue, à mon trottoir, moi je veux pas savoir ce qui se passe au centre-

ville. Ca ne me regarde pas. Je veux mon environnement, mon cadre tout proche ». Et puis petit à petit l'idée a germé puisque tous les projets qu'on présente aux réunions de quartiers – je vais vous expliquer comment ça se passe – les gens commençaient à s'élever un peu du quartier pour voir ce qui se passe au niveau de leur ville. Et dès qu'il y a eu donc l'agglomération des communes, ça a été très dur au début de dire « oui mais vous faites la démocratie locale, vous parlez de la proximité mais maintenant toutes les instances partent très loin. Donc comment faire pour qu'ils nous écoutent ? ». Donc nous on est en tant que coordonnateurs, les chevilles-ouvrières entre le local puis la ville et ensuite l'agglomération. Donc on interpelle les élus. C'est vrai que ma position a un petit peu changé. Moi je suis là depuis six ans. Notre mission était d'interpeller les élus et les services techniques de la ville, pour qu'ils descendent sur les quartiers mais maintenant avec les transferts de compétences, on est en train d'interpeller des gens qui ne sont plus sur notre territoire et qui sont dans le grand territoire, Plaine Co. Et bien sûr y'a eu des collègues d'Aubervilliers qui ont muté maintenant à Plaine Co et on est en train de tisser des liens au cas par cas et on essaie surtout qu'ils redescendent pour la concertation, avant de faire quoi que ce soit. Ca a été... on l'a obtenu au bout d'un an et demi, ils ont compris qu'ils ne pouvaient rien faire là-haut sans concertation au niveau quartier, voilà. Alors comment on est organisé nous démarche quartier à Aubervilliers ? Donc 8 quartiers, un service de la vie des quartiers au niveau de la ville, nous on a des outils comme ça comme boutiques de quartiers. Le coordonnateur assure des permanences trois fois par semaine dans la boutique. Les élus, y'en a trois, y'a un président et deux présidents suppléants, ils assurent aussi des permanences, ils descendent sur le quartier. Parmi ces présidents qui sont élus donc maires-adjoints, y'en a qui sont élus communautaires, ce qui nous arrange. Donc ils siègent aussi à la communauté d'agglomération, donc c'est important. Sur convocation, sur invitation des élus, on invite les habitants à une réunion tous les deux mois à peu près, deux mois et demi, avec un thème bien particulier, un ordre du jour et dans ces réunions, nous invitons suivant le thème et l'ordre du jour des techniciens. Donc c'étaient des techniciens locaux maintenant ce sont des techniciens qui relèvent de Plaine Co. Dernièrement en septembre, on a fait une réunion avec requalification d'une rue, rue Ernest Prévost et le Square ???, qui est juste là, y'a encore la... donc ces techniciens sont arrivés avec des – donc ce qui vous intéresse – avec des cartes, voilà ça c'est important. Au début les techniciens disaient « mais est-ce que les habitants vont comprendre les maquettes, les cartographies, etc. ? » maintenant ça va mieux. Ils viennent, ils simplifient, donc ils se mettent au milieu, les gens sont autour et tout le monde suit, ils leur expliquent petit à petit sur le truc « bon maintenant là sur la rue on va faire des trottoirs [je sais pas] au bitume, on va planter des arbres », tout en utilisant et en s'appuyant sur les cartes. Donc toutes ces cartes sont visualisées, y'en a qui mettent le rétro-projecteur, y'en a qui posent carrément des plans et à la fin de la réunion ils invitent les participants à revoir donc les plans qui nous laissent des fois, qui nous prêtent sur les boutiques. Les gens reviennent et les revoient, et notent sur un cahier « là je ne suis pas d'accord, y'a trop d'espaces pour les tout jeunes. Les personnes âgées n'ont pas de place, par exemple pour le square, etc. » et c'est comme ça que se déroule le débat. Avant de finaliser le projet. On a obtenu qu'ils descendent avec un premier projet, qu'ils sondent les habitants, que les habitants apportent leur avis. Il y a ou pas en fait changement, parce qu'en fait c'est une réunion de concertation et non pas décisionnelle. Un comité consultatif

n'est pas un comité décisionnel. La décision revient au conseil municipal bien sûr. Mais il arrive parfois que le comité de quartier impose son avis et qu'il y ait adaptation au niveau des conseils municipaux. On change et on écoute les participants. C'est pas encore tout à fait ça mais on arrive, dans certains quartiers on est arrivé à faire basculer la décision du conseil municipal.

2. En fait, je vous l'ai dit les balades urbaines sont nées dans notre service. On a exprimé, on a dit « il faut absolument que les gens sortent de chez eux pour qu'ils visualisent à travers la carte ok mais faut qu'ils aillent sur le terrain voir ce qu'il se passe ». Et comme ça émane de l'intérieur du service puis c'est parti à côté, donc c'est devenu Maison des Projets donc dans le même secteur, ça fait partie du même secteur. Nous on a estimé qu'il fallait utiliser cet outil, c'est important donc on participe, tous les coordonnateurs participent dans une ou deux balades urbaines. On est présent. Et même le programme des balades urbaines est soumis à l'avis des quartiers, donc aux coordonnateurs et il arrive qu'on travaille ensemble avec la Maison des Projets. Voilà on trouve que c'est un outil très important. Et on l'utilise et puis à travers ça, quand il y a un pot à la fin, donc on tisse des liens, on dit ce qu'on fait. C'est vraiment important, on l'utilise vraiment.

3. Alors là, moi je peux parler que de ce que je sais puisque Aline... donc moi en fait je vois avec Aline qu'il y a des coordonnateurs, il y a des élus, y'a des habitants du quartier ou hors quartier, de toute façon on ??? à rien et puis elle elle s'appuie sur Plaine Co, donc elle appelle les techniciens de là-haut, des techniciens de la ville, elle fait même appel à des gens du patrimoine, voilà. Je pense qu'elle est mieux pour dire qui, pour l'histoire, plus sur des spécialistes, des gens qui connaissent un petit peu, qui viennent raconter l'histoire, qui viennent raconter le passé d'Aubervilliers.

Tout le monde participe-t-il à l'organisation des balades urbaines ?

Je ne sais pas pour l'organisation. Je sais que nous, nous participons à l'organisation et elle je sais pas. Elle vient pour les réunions du service. D'abord elle nous soumet le programme qu'elle a déjà peut-être pensé avec d'autres, elle nous le soumet. Nous on dit « oui ça c'est plutôt opportun, ça peut-être qu'il faut le faire autrement, l'itinéraire », etc. Donc on le travaille un petit peu avec elle. Elle nous demande toujours notre avis, c'est important ça. Elle ne peut pas faire sans l'avis des quartiers de toute façon. Parce que nous aussi on peut envoyer tout un fichier, on a des fichiers par quartiers des participants. Donc y'a des clients qui arrivent, c'est le secrétariat de l' élu du quartier qui l'envoie à tous les participants, qui ont déjà participé à une ou deux balades, parce que c'est la troisième balade je crois, et nous donc on le fait savoir. On affiche, on informe lors des réunions par exemple de quartiers ou on invite Aline ou les élus en parlent pour informer du programme des balades urbaines.

4. Moi je peux parler d'une balade qui était dans un car, donc c'était intéressant donc les gens étaient dans ce car, où on a fait « à la découverte », c'était 7 villes de Plaine Commune. Et on a emmené, je ne sais plus, y'avait 40 personnes, une quarantaine, y'avait 5 élus. C'était très intéressant de se retrouver dans un lieu comme ça fermé. Y'avait un micro . Y'avait des

élus communautaires, des élus de quartiers, y'en avait 5. Chacun prenait la parole pour expliquer l'histoire d'abord de Plaine Commune et tous les projets, les projets de Plaine Co. Et on est passé à Stains, on est passé à Saint-Denis, on est passé dans chaque mairie. Et les gens découvraient leurs voisins qui font partie maintenant de leur territoire et les gens intervenaient au fur et à mesure et ils découvraient aussi – parce qu'on a fait un truc symbolique. Il pleuvait ce jour-là. On s'est arrêté devant chaque mairie pour voir. Donc ils étaient en train de comparer, « ah la plus belle mairie des 7 » etc., on a filmé notre balade à Plaine Co. Bon y'avait dans la salle de conseil, où on était assis, donc ils ont visualisé où étaient leurs élus aussi, qu'est-ce qui se décidait. Pour les projets, gros projets urbains, sur l'université, sur plein de choses, ils étaient très intéressés et même entre eux ils ont fait connaissance les gens. Ils ont tissé des liens. Et les interventions n'étaient pas uniquement des élus, parce qu'ils ne savent pas tout mais des gens qui étaient dans le car, des habitants qui avaient aussi des connaissances de l'histoire et qui intervenaient pour raconter des petites anecdotes, etc. Ca c'est très bien passé je trouve. Ca permet de faire connaissance avec les uns et les autres, de rapprocher les élus des balades, j'allais dire des visiteurs et puis ça nous permet nous à la fin de dire qui nous sommes, ce que nous faisons en dehors des balades, qu'ils peuvent aussi venir se renseigner, s'informer, etc.

La balade que vous évoquez vous paraît-elle représentative en terme de relations entre acteurs pendant ces balades ?

Bah moi j'ai pas fait... y'a beaucoup plus que ça puisque mes collègues me parlaient d'une balade sur péniche je crois, où c'était le long du canal, c'était extraordinaire, c'était très intéressant. Mais en fait maintenant c'est devenu un rituel. Des fois c'est les mêmes personnes qui font toutes les balades. Des fois on trouve des gens quand c'est des samedis, où les gens ne travaillent pas, viennent aussi et découvrent au fil de l'eau comme ça, plein de choses, tout près de chez eux. Maintenant c'est leur territoire. Moi je pense que, on en a fait des bilans, on a fait plein de bilans après, et on s'est rendu compte que ces balades maintenant ça y est sont devenues incontournables. Il faut les faire et les habitants les attendent tous les ans pour découvrir et apprendre. Je pense qu'à travers ça y'a un début on va dire de citoyenneté qui est en train de... citoyenneté au sens large du mot. On ne s'occupe plus de sa petite rue mais on est en train d'élever pour voir un petit peu le grand cadre, le grand environnement et être aussi prêt à comprendre quand les élus disent « voilà y'a des priorités », si on demande par exemple, je sais pas moi, je sais que la requalification de la rue ici, les gens demandaient tout le temps, maintenant ils comprennent qu'il y a des priorités ailleurs et qu'on ne peut pas ne pas penser à son voisin, qui a peut-être plus besoin d'un square que nous. Donc c'est aussi, je sais pas, avant c'était on veut et les élus doivent exécuter, maintenant on comprend : « nous on aimerait bien mais sur quelle échéance et comment, et pourquoi eux et pas nous », donc on explique tout et on est dans l'explication.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Alors au début de la démarche participative ici à Aubervilliers, y'avait beaucoup de gens, entre des militants au début qui voulaient investir les lieux et ils voulaient en faire par

exemple une amicale de locataires bis ou un parti bis et puis petit à petit les gens n'ont pas accepté ça, ils ont dit « ici on ne représente personne, on ne représente que soi-même », puisque ces réunions de quartiers sont ouvertes à tous, des jeunes, des moins jeunes, des personnes âgées, des étrangers ou des citoyens, je veux des étrangers peuvent être citoyens sans voter, ils n'ont pas la nationalité, donc c'est ouvert à tous. Donc après y'a eu, on a dû attendre 2 ans pour que tout se mette en place et pour que les gens comprennent qu'il ne faut pas qu'ils se laissent représenter par d'autres qui ont plus de facilités à prendre la parole dans les réunions et imposer leurs idées. Donc c'était très houleux au début, surtout moi je parle de mon quartier, y'avait près de 80 personnes à chaque réunion et c'était comme des représentations théâtrales où les gens venaient un petit peu dire, qu'ils savent parler, ils peuvent dire, interpellier les élus, même les traiter de nuls, etc. Et là petit à petit on a remarqué que les gens ne voulaient pas ça et ils prenaient la parole – mais au bout de quelques mois – et ils disaient « nous il faut que chacun parle de soi », donc si on doit parler au nom d'une entrée, d'un hall d'immeuble, c'est pas parce que je suis communiste ou ceci, ou je fait partie d'une association, c'est parce que j'habite là. Donc on a un intérêt commun et on parle de ça. Donc ça c'est assez clair... maintenant quand les gens prennent la parole, ils prennent la parole pour donner leur avis personnel. On a réussi, ça n'a pas été facile mais là on a réussi à le faire. Parce qu'on a dans ces quartiers-là des co-pro et des locations hlm, à peu près 50-50 et donc au début y'avait, ça faisait que des locataires, et donc là on a dit « écoutez vous avez vos réunions, en dehors de ça. Ca c'est une réunion de quartier ouverte à tous. On vous propose un ordre du jour, il faut s'y mettre donc à l'ordre du jour on vous soumet des projets de quartiers, pour que vous sachiez, pour que vous donniez votre avis. En questions diverses bon bah aussi vous pouvez mais vos problèmes que vous pouvez gérer en dehors de ça, vous les gérez en dehors de ça. Là moi je pense que ça va beaucoup mieux parce que la démarche quartiers d'Aubervilliers a quand même six ans ou sept ans maintenant donc on peut se dire que les gens ont compris, qu'il ne faut pas qu'ils soient passifs et qu'il faut qu'ils interviennent et qu'ils peuvent donner leur avis sans problème.

6. Je ne sais pas si on peut dire citoyen maintenant. Parce que là moi je viens d'un voyage à Montréal où on n'appelle pas l'individu habitant. Parce que pour eux habitant c'est plouc, c'est paysan. Ils les appellent directement citoyens, c'est pas la même chose la citoyenneté. Alors est-ce que les gens qui viennent dans les réunions de quartiers ou dans les balades urbaines se considèrent comme citoyens à part entière ? Est-ce qu'ils réalisent qu'ils ont leur place et leur mot à dire dans les décisions municipales ? Ils sont très peu. On peut pas dire, ils ne réalisent pas encore. Certains savent qu'ils peuvent peser et que l'union fait la force. Je vous dis y'a a les deux cas ici, où on a réussi à faire basculer des décisions municipales : nous on avait à la Porte de la Villette, ici on est tout juste à côté de Paris, on a un problème, donc y'a un an et demi, y'avait des voitures à toutes les portes de Paris, des voitures de l'Europe qui étaient là. Je vous donne un exemple comme ça. Donc ils nous envahissaient toutes les rues et c'est ça qui est la vitrine d'Aubervilliers, quand les gens viennent c'est ce qu'ils voient. C'était l'horreur, les gens se plaignaient, ils sont venus à une réunion, ils ont sollicité la réunion de quartier, y'avait énormément de personnes et ils ont décidé de faire une manifestation, ils ont bloqué l'entrée de la ville pour faire réagir parce que en fait c'est le préfet de Paris qui décide – juste à côté de la tour c'est Paris, ce trottoir – donc ils venaient

là, ils rentraient, la police ici et le maire ne pouvaient rien faire parce que les immatriculations étaient allemandes, belges, etc. C'étaient des voitures étrangères qui venaient là. Donc à ce moment-là ils se sont tous mobilisés avec les élus. On est sorti de la réunion et on a décidé samedi à telle heure, on bloque. Ils ont bloqué pendant 5-10 minutes pas plus. Ça ça a payé parce que ça a coincé le périph, ils ne pouvaient plus avancer et là on a interpellé, y'a eu une pétition de plus de 3000 personnes qui ont signé et ça a été déposé à la préfecture de Paris pour dire nous on n'en peut plus, vous intervenez. Et à ce moment-là, au bout de trois mois on a enrayé cette nuisance qui était à notre porte. Pour dire que certains savent utiliser cette instance pour faire changer le cours des choses. Ils le savent. Pas tous mais y'en a qui savent l'utiliser. Donc ils savent que si ils ont quelque chose à dire ils viennent à ces réunions et ils s'expriment. Pour les balades urbaines, ils viennent apprendre ces choses, ils savent qu'ils viennent apprendre mais après dire « oui mais ce projet-là - par exemple à Saint-Denis - pourquoi il a été mis là et pas ailleurs ? » par exemple. Et ça ils ne le réalisent pas encore qu'au niveau de Plaine Co ils peuvent encore appuyer cette décision et faire changer les choses mais au niveau local ils le savent parfaitement. Donc ils sont en train de dire aux élus communautaires « mais vous il faudrait que vous soyez attentifs à ce qu'il se passe là-haut parce qu'on ne veut pas que Saint-Denis qui est la ville la plus puissante des sept puisse prendre la plus grosse part », ça ils le savent. Donc ils sont attentifs à ça.

7. Bah si certains participants se baladent sur un site, y'en a qui à travers les balades urbaines, ont connu la démarche quartiers. Donc à ce moment-là pour chaque balade urbaine, y'a un élu ou deux, ils vont faire connaissance, ils vont se rapprocher vec des élus qui vont leur parler de projets, de territoires, de projets de leur ville. Donc ils sont proches, ils peuvent, comment..., c'est de la proximité parce que certains voient les élus à la mairie ou ne les rencontrent pas et là ils sont avec eux et ils leur expliquent des choses et là ça tisse des liens, ils font connaissance, ils leur donnent rendez-vous dans leur quartier des fois. Et à travers ça donc ils reviennent en dehors des balades urbaines, pour s'informer dans les boutiques et pour assister à des réunions. Ils s'intéressent au devenir de leur ville. Donc comme je l'ai dit au début, c'est un outil aussi de démocratie locale, les balades urbaines. Un outil supplémentaire.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

8. Alors moi je ne peux parler que de la démarche quartiers parce que balades urbaines, ça va être dit par le bilan global, moi je peux pas...

Peut-être avez vous une impression globale sur la démarche « balades urbaines ? »

Moi je préfère laisser ça aux gens qui... à la Maison des Projets, pour voir le bilan global. Mais pour la démarche quartiers, alors si je n'ai pas le nombre exact de participants, de fichiers de la démarche quartiers, des gens sur toute la ville mais je peux dire qu'au niveau du quartier Villette-Quatre Chemins, donc le sud d'Aubervilliers, on a près de 1500 personnes qui ont assisté au moins à une réunion, une fois. Donc ce qu'on remarque dans ces réunions : y'a des personnes qui viennent, surtout des femmes, qui ont en moyenne 50

ans. Ca veut pas dire que les autres ne s'intéressent pas. Ils viennent aux réunions parce qu'ils ont le temps, parce qu'ils ont envie de s'investir, parce qu'ils ont envie de comprendre. Les autres viennent suivant les thèmes, les sujets qu'on propose. Parce qu'on envie un compte-rendu avec une lettre d'invitation proposant la date de la prochaine réunion, plus l'ordre du jour, donc ils en choisissent. Ils savent que s'ils ne viennent pas, ils reçoivent quand même le compte-rendu de la réunion. Ils savent également que s'ils ne viennent pas, ils peuvent toujours venir ici dans ce lieu pour s'informer de la réunion, pour signaler des choses. Donc ils ont et la réunion et la boutique – le téléphone/fax marche, le mail aussi mais très peu utilisé par les personnes, je pense qu'ils ne l'ont pas encore intégré, mais le fax et le téléphone marchent beaucoup. Et en fait on a remarqué que les gens ne s'adressent plus à la mairie pour tout et n'importe quoi, ils s'adressent aux boutiques de quartiers. Voilà ça c'est important et la majorité des personnes s'informent de ce qu'il se passe autour. Donc y'a le journal Aubermensuel mais moi j'ai aussi un petit journal de quartier. Donc à la boutique on a tous les compte-rendus depuis le début, on a tout avec ce qu'on fait et tout, même si les gens viennent pour la première fois ils peuvent consulter depuis le début, depuis le 27 septembre 97. (*Madame Mekarbech me montre un exemplaire du journal de quartier*) Je donne un exemple de... par exemple c'est une feuille qu'on fait pour annoncer une réalisation ou un projet de quartier sur la première page ; pour résumer aussi ce qui s'est dit lors de la dernière réunion, par exemple. Ensuite là on fait « Bonjour voisins », donc on fait connaître les voisins, c'est distribué que dans un quartier. Ca c'est moi qui ait fait ça. Nos collègues ont fait autre chose, ils ont fait un journal, d'autres ont fait qu'un encart comme ça, pour dire prochaine réunion, c'est tel lieu, telle date. Et puis là j'ai voulu faire connaître aux habitants de ce quartier, tous les équipements qui existent. Y'en a qui n'ont pas d'enfant qui ne savent pas ce que c'est que Mosaïque, qui accueille des ados. Donc les équipements, on en a plein, crèches, etc. Donc les gens en font connaissance, à travers le journal j'annonce les heures d'ouverture, qui est le directeur etc. Et puis là derrière la page 4 c'est les brèves de quartier. Par exemple bon bah j'ai des gens qui nettoient tout le temps et d'autres personnes qui me disent que c'est très sale, donc je fais connaître les personnes, collègues de proximité qui nettoient, comme ils ramassent des tonnes de déchets par jour, donc ça sensibilise, un exemple comme ça. Et ça fait connaître... où je félicite... je fais bienvenue aux nouveaux commerçants, s'il y a une campagne je l'annonce, donc u petit truc, et là j'annonce toutes les permanences de la coordonnatrice et des élus et ensuite j'annonce la prochaine réunion et ça c'est distribué dans toutes les boites aux lettres en plus du compte-rendu qui n'est distribué qu'aux personnes qui ont assisté au moins une fois aux réunions ? Ca c'est distribué dans toutes les boites aux lettres. Donc ça c'est un outil très très très important, qui est attendu des fois et quand on n'a pas le temps, on ne les sort pas, donc juste avant j'envoie une lettre en disant bon on explique prochaine réunion ou un truc comme ça, donc j'ai dix personnes qui appellent qui me disent « oui mais nous on a envie de ce petit truc qui nous informait régulièrement ». Donc on peut pas dire que les albertivilliersiens qui habitent là depuis... même récemment ne savent pas qu'il y a une démocratie locale sur sa ville. Dès qu'ils viennent ils savent. En plus y'a une balade, pas dans les balades urbaines, y'a une balade, comment on appelle ça, du maire pour les nouveaux arrivants. Ici on les invite dès qu'ils viennent, l'EDF nous fait communiquer des adresses ou des trucs, donc on les invite, et lors de cette rencontre le maire accueille les nouveaux

arrivants, il les promène dans leur ville, et nous on est invité à la fin à présenter la démarche quartiers et à se rapprocher des nouveaux arrivants. Moi j'ai les noms de trois-quatre personnes qui viennent d'arriver par an par exemple dans mon quartier. Donc je suis en contact, je les invite à venir et je leur explique. Donc on peut dire que les gens savent que ça existe.

Donc c'est un bilan plutôt positif ?

Oui oui, on peut dire que... bon on n'a pas encore atteint tout le monde mais je pense que... pour les étrangers, c'est par un autre biais. On propose des activités d'alphabétisation par exemple, donc on les touche. Les mamans en proposant des activités pour les enfants ou en travaillant avec la maison de l'enfance, on les touche aussi. On n'est pas obligé de voir dans les réunions tout le monde, c'est pas le but mais d'informer – les mercredis je fais des permanences ici, donc y'a les mamans qui viennent avec les enfants, le matin. Sinon à 16 heures quand les mères vont chercher les enfants, dès fois quand il fait beau on ouvre la porte, donc les gens viennent chercher le journal, les enfants viennent chercher le guide du sport, là aussi on informe. Ils savent que les boutiques de quartiers, ils ont quelqu'un trois fois par semaine qui peut les renseigner sur tout. On les oriente vers tout. Nous on ne fait pas à la place de mais on est là pour orienter, informer, communiquer avec les gens.

9. Bah moi je peux parler que des balades que j'ai faite. Donc oui oui oui, je pense que les gens se disent que c'est une très bonne initiative, avant on ne connaissait pas du tout. Beaucoup qui pensaient connaître ont découvert plein de choses et ont commencé petit à petit à s'intéresser à tout ce qui se passe ou dans leur quartier ou à côté, d'autres quartiers. Et je sais pas les mentalités, c'est enrichissant pour les gens. Ensuite après les balades urbaines, est-ce qu'ils reviennent pour demander des suites, ce qu'est devenu le projet mais à travers le journal ou à travers les coordonnateurs ou comment ils peuvent suivre – parce qu'ils demandent – on veut en savoir plus sur les projets, en principe les projets c'est en tous cas 5 ans et les autres projets, les grands projets bon on verra après mais ils sont peut-être attentifs et si les mentalités... si les mentalités, je pense qu'elles sont en train de changer sinon il n'y aurait pas d'inscrits comme ça sur les balades urbaines à chaque fois.. quand on informe les gens s'inscrivent et c'est toujours plein, les gens viennent. Donc quand il y a trop de monde, on fait deux fois, on refait la balade.

10. Bah les gens du même quartier, ils savent qu'ils font partie du même quartier. Nous à travers les balades urbaines on voulait que les gens se disent « on appartient à un même territoire qui est la ville », quand il y a eu les balades urbaines. Mais dire on appartient à une même agglomération c'est plus difficile parce que j'ai vu les personnes découvrir les villes à côté me dire « oui mais nous on est albertvilariens, bref on veut rester albertvilariens. Ok y'a des enjeux, il faut qu'on soit plus nombreux pour avoir des choses etc. mais c'est trop grand pour nous ». Un grand territoire fait peur quand même aux personnes. Je ne parle pas de techniciens, d'élus, je parle des habitants, des participants. Mais des fois y'en a qui disent mais pourquoi ils ont été faire ça, ils se posent des vraies questions et les élus sont là pour répondre, pour dire « écoutez parce qu'on n'était pas nombreux pour affronter, pour demander des subventions, pour avoir des choses il faut être nombreux ». Alors quand ils

annoncent le nombre d'habitants maintenant par rapport à, 300 000 habitants de Plaine Co alors que nous on est 63 000 dans notre ville, bah ils disent « bah oui d'accord », ils découvrent. Mais se sentir avec Saint-Denis ou avec Stains ou avec Villetaneuse qui est très très loin, faisant partie du même territoire, non. Mais déjà on a obtenu... disons sortir du quartier c'est déjà pas mal. Ils disent « on est albertivilariens et on travaille avec nos voisins, oK ça c'est le rôle des élus mais nous », je sais pas.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Alors bien sûr ce sont les techniciens, les ingénieurs qui les réalisent. Quand il s'agit je sais pas moi des espaces verts, la voirie, les urbanistes viennent avec des documents. On les veut très simples bien sûr, je parle des réunions de quartier, quand ils viennent. Des fois ils sont – je sais pas moi – c'est des cartes, de la cartographie, d'autres fois ils sont mis sur des supports solides, d'autres fois c'est le rétro-projecteur et parfois ça a été des films aussi. Bah chaque intervenant invité ramène ses documents, donc Plaine Co ou ici la ville, donc ils viennent avec ce support. Il s nous demandent d'avoir un écran ou un truc pour visualiser. Moi comme je suis... moi je suis pour ces documents parce que c'est dur de parler comme ça sans visualiser. Moi avant j'étais prof d'histoire-géo donc je sais de quoi je parle, donc c'est très important. Dès qu'on visualise, au début c'était très difficile pour les gens, ils ne savaient le nord, le sud, etc. Il fallait que ces techniciens les accompagnent et puis disent « bah voilà nous sommes là, là c'est la mairie, on va faire une école ici » et c'est là que petit à petit « ah oui la rue », et ça c'est un apprentissage. Il ne faut pas dire les gens ne savent rien et puis les ingénieurs au début ou les architectes disaient « bah on va y aller avec une maquette, un truc comme ça, qu'est-ce qu'ils vont comprendre ? ». Eh bien oui ils ont compris, appris à force d'expliquer et d'utiliser ces outils-là. Ça permet d'aller vite à l'essentiel, de ne pas dire « oui à l'est de la ville ceci cela », donc on a une cartographie, on l'utilise. Donc tout outil, comme on appelle ça audio..., non c'est pas audio c'est plutôt visuel est important. Même les élus ont compris, parce que les élus ils faisaient de long discours et maintenant eux aussi découvrent à travers cet outil-là de cartographie des trucs importants. Donc on fait jamais une réunion sans venir avec un outil comme ça pour montrer, pour expliquer. Et je vous ai dit ça reste, des fois ça reste là, ça reste dans les boutiques pour que les gens reviennent les voir, ceux qui n'étaient pas venus et nous on est là pour les accompagner dans ces découvertes quoi, à travers la cartographie.

Et dans le cas des balades urbaines ?

Dans les balades urbaines, c'est difficile d'avoir des documents comme ça. C'est quand on termine la balade qu'on se pose et là y'a des choses supplémentaires. Ça a toujours été verbal, on explique, puisque de toute façon on découvre la nature, on découvre en réalité des choses. Et après on concrétise et on montre bah des cartographies aussi ou des films ou des... moi je sais qu'on a, y'a eu des trucs qui ont été... quand on est arrivé y'avait des cartes qui étaient là, de la rue Auvry, pour montrer. Et ensuite quand on a fait les balades par rapport à Plaine Co, donc quand on est arrivé en salle de conseil, y'avait donc, la grande – je sais pas vous connaissez pas encore ? Donc y'a la salle de conseil, au milieu y'a les sept

villes, ils sont en train de travailler sur la huitième ville, la maquette des sept villes et là les gens sont tout autour de cette table immense et ils découvrent leur ville et les villes avoisinantes avec des projets. Y'a des lumières qui s'allument et on leur montre des projets. Ca c'est très très concret. Donc on leur dit « on a été là là là, ça c'est Villetaneuse, ça c'est Pierrefite, voyez donc là y'a un projet, là y'a un projet, les transports ça fait ça. Donc c'est pour ça qu'on fait cet axe de transport, on demande le métro ici, le tramway là ».

12. Oui au début ça parlait pas aux gens, donc c'était un langage un peu ou même les habitants ne s'autorisaient pas à poser des questions. Ils avaient peur de dire, de se montrer ridicules quoi. Et ensuite on les à encouragé à dire, bah si vous ne comprenaient pas, redites le à des techniciens, comment dire, ils ont appris à parler simplement et à expliquer simplement et à simplifier aussi leurs outils, leurs supports. Pour moi bien sûr c'est très parlant, c'est important pour que les gens visualisent. Ils ont appris et moi je pense que l'habitant lambda ne peut pas venir ouvrir un plan et dire ça ça ceci cela. Il faut toujours un accompagnant quoi. L'accompagnement et les élus ont appris aussi, ils expliquent et nous notre rôle est d'expliquer, nous coordonnateurs, bon moi j'ai cette formation, d'autres ne l'ont pas, ils ont appris, y'a des formations. Ils ont appris à lire la cartographie, à expliquer et à accompagner. Donc on est toujours là avec les gens pour expliquer, pour montrer... et faut pas du tout compliquer les choses, ça sert à rien. Le but c'est de faire passer le message, donc il vaut mieux simplifier. Le plus difficile c'était de faire descendre, parce que avant la loi maintenant ils sont obligés de concerter les gens et de faire descendre, les techniciens avec leur idée eux c'est des ingénieurs, comment ils vont parler aux gens qui n'ont jamais fait d'études, qui ne comprennent pas et là ça va mieux et je sais que de plus en plus ils acceptent de descendre et d'expliquer. Ils se rendent compte que les gens comprennent. Que c'est un apprentissage et que maintenant ça va beaucoup mieux, il suffit de les associer. C'est pas eux qui vont leur dire « ça il faut pas faire ça ou ça », parce qu'ils avaient peur que les gens changent le projet mais de toute façon le but c'est ça, concerter c'est aussi voir si ça... ils sont sur le terrain ces gens-là, ils peuvent dire ça ça convient, ça ça convient pas. On peut pas dire oui c'est beau, c'est magnifique, vous avez fait du beau travail, tout le monde est d'accord, ils ont toujours fait des retouches et maintenant les techniciens acceptent, les spécialistes acceptent.

13. Je sais que je suis la mieux placée pour dire que c'est compliqué, en fait parce que pour moi c'est parlant et quand je discute avec les élus, ils arrivent à lire, parce que moi je viens de recevoir un truc par exemple (*Madame Mekarbech cherche dans ses dossiers*) donc quand on reçoit un truc, moi ça me parle tout ça, donc il suffit de dire, d'expliquer aux gens, je vais rien enlever. Bon moi l'idéal pour moi c'est des trucs en couleur bien sûr, c'est des trucs en couleur et en grand format. Ca c'est pour moi mais j'aimerais bien des grands trucs pour que ce soit visible et en couleur. Parce que nous c'est Paris qui nous envoie ça, pour nous dire on va faire un projet bientôt sur la Porte de la Villette, donc moi je regarde ça je comprend mais le jour où on va faire une concertation avec les gens, je pense que c'est pas ça qu'ils vont leur envoyer, c'est plutôt des trucs très simples en couleur, grand format ou alors des rétro-projecteurs pour montrer. La couleur elle attire, le noir et blanc c'est pas parlant. Et toujours quelqu'un qui explique et qui accompagne et qui montre. Et qui

n'hésitent pas à revenir quand les gens ne comprennent pas. C'est vraiment une démarche pédagogique, qu'il faut... c'est de la pédagogie. Moi je suis pour, c'est vrai que les cartes qu'on pose au milieu c'est bien ça fait convivialité mais accompagner ces cartes comme ça avec un truc si possible – bon y'a toujours quelqu'un qui parle avec un micro et le projeter. Les rétro-projecteurs ça marche très bien, le vidéo-projecteur encore mieux. Il faut s'adapter à la technologie quand même, ne pas hésiter à faire des trucs sophistiqués avec les gens. Il ne faut pas avoir peur quand ils ne comprennent pas, ils posent des questions ils disent « ça j'ai pas compris, moi je veux comprendre ». Moi je suis pour élever comme ça le niveau et ne pas dire, oui c'est vrai quand j'ai dit simplifier ok mais ne pas simplifier au maximum, dire « parce qu'ils ne comprennent pas, on montre une rue et un trottoir », il faut montrer l'ensemble, le situer géographiquement, expliquer et de temps en temps élever le niveau.

14. Moi je pense que moi je pourrai dire qu'on ne peut pas faire de concertation de projet dans ces outils-là, de toute façon. On ne peut pas s'appuyer sur un discours politique ou technique sans ces... je pense, sans ces outils-là qui sont essentiels pour moi mais de toute manière on ne peut pas faire... faut toujours être outillé pour expliquer aux gens. Puisqu'on travaille sur un territoire, comment traduire ce territoire pour parler de projet ? Y'a que les cartes qui parlent réellement aux gens. Je ne sais pas si je répond à la question mais moi je vois pas du tout un groupe avec des gens qui interviennent sur un projet sans cet outil-là. Il est essentiel. C'est pour ça qu'on trouve dans ces trucs de concertation, des urbanistes, des géographes, des agents de développement qui ont cette formation-là. Je pense que c'est surtout pour pouvoir s'outiller et parler vraiment de... c'est vrai que, je sais pas moi quand... moi j'étais prof dans un autre truc, ici quand je suis venue je sais que ma formation m'a beaucoup aidée. Ca c'est sûr. Des gens qui n'ont jamais fait de cartographie, d'urbanisme, qui n'ont pas fait de schéma, de trucs, je sais pas. Ils ont été recrutés comme agents de développement ou ils ont dû se former pour apprendre ça ou apprendre en même temps que ces habitants, parce qu'ils ont d'autres compétences. Avec les élus qui sont en train d'apprendre. Parce que les élus aussi ils ne savent pas tout, donc on est obligé de leur expliquer pour qu'ils valident les projets.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Alors c'est quoi ça ? parce que je suis d'une ancienne formation mais j'aimerais bien savoir. Alors c'est quoi ces systèmes...

(Je lui explique en quelques mots le principe des SIG)

Alors y'a une exposition qui est là chez nous, de Plaine Commune qui est à la mairie. Depuis quatre jours, elle y est et elle a... donc y'a eu une grande inauguration où les gens ont été invités à venir la voir et y'a des gens de Plaine Co – elle est en train de passer dans toutes les communes. Ca serait bien que vous la voyiez. Bah justement à la mairie d'Aubervilliers, y'a je sais pas, y'a une caméra là-haut, et je sais pas c'est comme un... je sais pas moi un truc, comme une piste en bas et y'a des films qui viennent. Y'a justement le plan, donc on dit « on aimerait voir par exemple Aubervilliers, le bord du canal ». Donc y'a quelqu'un qui appuie

sur un bouton et il nous montre le long du canal et après y'a justement ces couches de superposition qui nous montrent avant, pendant, après. Donc là actuellement le canal, après la réalisation du projet ce sera ça. Et ça ça a attiré le premier jour de l'inauguration, ça a attiré beaucoup d'habitants et beaucoup de techniciens, ils sont venus, ils ont découvert à travers donc cette exposition et qui n'est pas du tout commune, donc c'est pas des choses qu'on affiche mais c'est des trucs interactifs qu'il y a eu. Eh bah moi tout à l'heure, parce que moi je vais à la mairie, quand on ira, si vous voulez que je vous dépose à la mairie pour que vous rentriez voir justement ce système, bah c'est des nouvelles technologies à mon avis et donc cette exposition elle va tourner dans toutes les villes, elle est déjà passée à Saint-Denis et elle vient là chez nous...

Cette exposition va rester combien de temps à Aubervilliers ?

Elle va rester, parce que j'avais une affiche là qui me dit de telle date à telle date, peut-être huit jours, je sais plus ou dix jours, je sais pas. Donc y'a quelqu'un qui est là pour expliquer, donc quand les gens viennent pour un service à la mairie, y'a une personne qui lui explique ce qu'il se passe et pourquoi cette exposition et justement je pense que ça traduit toute la technologie de pointe qui est utilisée pour expliquer. Bah certains ont dit c'est trop compliqué, les techniciens ont dit « oh ça les habitants ils ne vont pas comprendre et moi je suis restée à l'inauguration, j'ai essayé d'écouter et les gens sont arrivés et ils ont essayé de comprendre d'abord le système, comment ça fonctionne, pourquoi il y a une caméra, etc. et là - c'est une stagiaire de Plaine Commune qui est là pour animer cette expo. J'espère qu'elle y ait encore, je vais quand même demander à ma collègue, si elle est toujours là l'expo. Ce serait bien que vous y jetiez un œil, ça c'est important. C'est le service urbanisme de Plaine Co.

16. Bah comme je l'ai dit tout à l'heure, en fait moi c'est toujours pour élever le niveau des gens et encourager ce genre d'initiatives mais je pense que cet outil de technologie de pointe, il appartient à Plaine Co, il appartient pas à la ville et je pense que sur le plan financier ça va pas être possible mais si c'est possible ça serait bien que ça descende dans les quartiers, qu'on explique un petit peu aux jeunes, aux moins jeunes, ce qu'il se passe, que ce soit l'exposition à la mairie, ce serait bien qu'elle fasse aussi le tour des quartiers. Mais là elle est au niveau central, parce que ça coûte cher et parce que c'est pas à la portée de n'importe qui, financièrement mais pourquoi ne pas aussi s'outiller de ça au niveau de la ville et dans les réunions de quartiers bah pourquoi ne pas l'utiliser, moi je suis pour, parce que là ça aiderait aussi, beaucoup plus que des trucs statiques. Parce que y'a un mouvement, y'a quelque chose qui se crée, c'est très attractif, ça aiderait. Ça coûte combien ces trucs-là, je sais que c'est pas donné.

En guise de conclusion...

17. Nous notre question c'est comment rapprocher plus encore les élus des habitants. Dans certains quartiers les élus ont compris, ils descendent plus facilement, vont rencontrer les gens. Dans d'autres les élus sont toujours dans leurs bureaux (rires). Ils disent « nous on a été élus donc c'est », le débat est là en fait entre la démocratie représentative ou la

démocratie participative. Donc je pense qu'on est encore, on n'a pas vraiment atteint la démocratie participative, parce qu'on le dit mais réellement les gens... ici en France d'ailleurs certains disent qu'ils ne veulent pas prendre de responsabilité. Nous on a élu des gens, ils n'ont qu'à prendre leurs responsabilités, nous on ne cherche pas à savoir, on leur demandera des comptes après. Alors que dans d'autres sociétés, en fait c'est la démocratie participative, qu'on a certes un représentant qu'on a élu, d'accord c'est très bien mais nous il faut suivre et contrôler cet élu pour voir s'il fait. Faut pas attendre qu'il termine son mandat et après lui demander des comptes. C'est participer à la décision de ces représentants.

Vous faites ici référence à votre séjour à Montréal ?

Oui c'est extraordinaire. On a été au 3^{ème} Sommet des Citoyens et Citoyennes de Montréal, où on a vu... nous ici en France c'est toujours les citoyens qui interpellent les élus et les élus doivent faire sinon c'est pas les bons. Là-bas non, les citoyens font, ils font d'abord. Ils cherchent des subventions, ils se débrouillent et après l'élu doit. Parce qu'ici on va dire « les élus ont toujours fait et facilité. Pour la démarche quartiers c'est les élus qui ont mis en place, fruit des décisions politiques ». Là-bas, c'est les citoyens qui décident par exemple du budget participatif, ils sont en train de harceler (rires), non d'interpeller le maire de Montréal pour lui dire « on veut un budget participatif ». Et donc ils ont organisé ce sommet, c'est la troisième année qu'ils l'organisent pour dire « d'accord vous êtes nos représentants mais nous on est là et on voudrait participer à la politique, au devenir »... c'est tout à fait différent. Et je sais pas, on est vraiment loin, il faut une conscience. Est-ce qu'il faut attendre encore ? La question est comment faire participer plus de monde à cette démocratie locale et on ne sait pas encore. C'est pas inné quoi. Est-ce que à travers les balades urbaines, à travers d'autres activités, à travers... je sais pas, il faut que les élus soient plus présents, qu'ils intéressent les gens parce que maintenant avec l'abstention aux élections on se rend compte que y'a plus... les gens ne s'intéressent plus à rien. Ca a changé, y'a une vingtaine d'années c'était pas pareil. Là maintenant c'est pour ça que y'a cette démocratie, pour essayer de dire aux gens « intéressez-vous à nous ». Est-ce que c'est un outil entre les mains des élus pour dire « votez pour nous » ou est-ce que c'est un outil pour dire « la décision elle est entre vos mains, faites aussi quelque chose ». Pour certains élus moi je me dis ils ont donné le bâton à travers cette démocratie locale pour mieux se faire battre, parce que ça se retourne contre eux de toutes les manières. Est-ce qu'ils veulent que les gens s'expriment et disent ce qu'ils veulent et à ce moment-là faut qu'ils entérinent dans les conseils municipaux ou est-ce qu'ils veulent uniquement animer, informer les gens de temps en temps mais la décision leur revient. Voilà tout le débat est là, je crois qu'on est encore jeune, cette démarche est encore jeune pour se dire « est-ce que c'est... ? ». La mairie d'Aubervilliers certes a bien fait de mettre en place ça mais il faut qu'ils aillent jusqu'au bout, qu'ils assument. C'est une responsabilité, c'est pas rien de mettre, de donner la parole à l'habitant. Et il faudrait que l'habitant s'en saisisse. La balle est dans son camp maintenant.

INTERVENANT F-A9

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Alors, d'abord les balades urbaines, ce qu'il faut dire c'est que c'est pas la première année. Ça fait déjà deux trois ans que les balades urbaines existent. Que le principe était de faire que les habitants se déplacent dans la ville et voient concrètement soit leur quartier, soit un quartier qui les intéresse plus particulièrement. En sachant que les balades urbaines sont souvent sur des thèmes, je ne sais pas si vous l'avez vu. Par exemple y'avait le thème autour des espaces verts avec le square Stalingrad. Nous sur le quartier, on a eu le thème sur les impasses, le quartier des impasses, ces anciennes ruelles qui datent du siècle dernier, qui vont être requalifiées. On a eu le thème sur « habitant indigne ». On a eu le thème sur le canal... on était là par exemple par rapport à ce projet de construction d'une zone commerciale, d'habitat, d'espaces sur la porte d'Aubervilliers. Donc les balades urbaines ont des thèmes et en plus s'inscrivent dans des secteurs géographiques bien précis de la ville qui sont de toute façon très différents les uns des autres. Et les balades urbaines sont annoncées par voie d'Info Quartier, par le journal, bien deux-trois mois auparavant ce qui laisse largement le temps aux habitants de s'informer, de se renseigner, aux coordonnateurs de quartiers également de solliciter les habitants qu'ils rencontrent ou les élus sur l'intérêt des balades urbaines et de faire les inscriptions. Ce que moi je trouve, depuis que les balades urbaines existent, elles s'étoffent de plus en plus en nombre d'habitants. On a eu, je me souviens d'une balade urbaine où on était huit ou dix, vous avez assisté à l'une, y'avait bien une vingtaine de personnes. Mais des gens qui n'étaient pas... alors en plus ce qui est à remarquer c'est qu'il y a des gens du quartier dans lequel se déroule la balade mais il y a également des gens qui viennent de tout autre quartier. La dernière fois quand on a fait la balade sur la rue Auvry, enfin c'est-à-dire celle où vous étiez, vous aviez des personnes qui arrivaient du Landy, qui est carrément à l'autre bout de la ville, et qui connaissant peu le quartier voulaient le connaître. Et le connaître d'une façon différente, pas par des photos, pas avec des plans, pas avec des articles mais arpenter un peu les rues pour voir de visu ce dont on parle et ce qui les intéresse finalement. Donc c'est ça que je peux dire moi sur les balades urbaines.

Et de quelle manière s'inscrivent les balades urbaines dans la démarche quartier ?

Ca s'inscrit je dirai dans la démarche quartier, alors en général pour le plan de la ville et non pas dans chaque quartier, parce qu'on a bien dû vous dire dans les balades urbaines, il a des gens qui viennent d'autres quartiers. Ça s'inscrit dans la démarche dans la mesure où il a toujours des thèmes qui sont des thèmes porteurs, c'est par exemple une construction d'un nouveau quartier, puisque sur la Porte d'Aubervilliers ça va être la construction d'un quartier qui va complètement sortir de terre avec son centre commercial, avec son habitat, les écoles, les services publics qui vont s'installer. Donc ça s'inscrit dans la démarche quartier où notre démarche de comité de quartier qui est une démarche participative, l'on souhaite que les habitants connaissent les projets de la ville, puissent faire un diagnostic également de la ville, donc pour être au plus près des habitants. Et leur donner les informations dans une

balade urbaine, c'est leur donner concrètement des informations et ils voient, ils posent des questions, on peut y répondre, on peut leur présenter des documents pour qu'ils s'approprient disons, le thème et la démarche. C'est une nouvelle construction, c'est au contraire d'anciennes constructions, habitat insalubre qu'il faut résorber. C'est un des grands thèmes porteurs de la ville, puisque malheureusement on est une ville avec un assez important parc d'habitat insalubre. Bah les gens connaissent cette démarche mais en allant sur place connaissent le projet de la ville, le voient et se l'approprient. Ils posent des questions. D'ailleurs il y avait des questions : que fait la ville ? dans combien de temps ? la ville est partie prenante, dans quelle mesure ? L'Etat intervient-il ? La région ? Donc les gens veulent vraiment connaître. Et je crois que c'est ça. Quand on dit démarche de quartier c'est être au plus proche des habitants, c'est leur montrer du doigt, les informer, leur donner le matériel pour réfléchir, accepter ou critiquer. D'ailleurs y'a les deux dans les balades urbaines, c'est pas simplement le ??? qui est attendue mais c'est aussi des suggestions et parfois des critiques. Que le principe c'est aussi que les habitants sont des gens qui vivent dans la ville et que c'est leur vécu qu'ils vont nous donner et parfois nous dire « bah oui mais là vous n'avez pas vu tel aspect du problème. Là vous n'avez pas pris en compte tel autre aspect ». Parce que eux le vivant, le vivant au quotidien peuvent pointer du doigt certains points qui n'ont pas été abordés.

2. Alors, si j'ai participé dès le départ... bon je suis élue c'est vrai mais j'ai participé en tant que curieuse de nature et aimant m'informer. Alors en les choisissant selon les thèmes qui m'intéressaient directement. Donc pour moi c'est en ce sens-là que je participe aux balades urbaines. La dernière qu'on a fait ensemble, j'étais là en tant qu'élue pour répondre à certaines questions, où je pouvais répondre. Pas toujours à toutes. Mais j'étais aussi là en tant qu'habitante du quartier, c'est une balade urbaine qui se passait dans le quartier dans lequel je vis depuis trente ans et où finalement j'ai découvert certains aspects, certains problèmes. J'ai découvert des échéanciers aussi. Quand on parlait de cette rue où il y avait absolument tout un groupe d'immeubles qui doivent être démolis parce que c'est en péril imminent, c'est vrai qu'on ne connaissait pas exactement l'échéancier, quels étaient les problèmes, ce qui faisait que cet habitat doit être démoli, ne l'est toujours pas alors que ça fait plus de deux ans qu'on en parle, depuis 2001. Grosso modo que le protocole a été signé, qu'on en parle. Moi ça me permet de m'informer aussi. Parce que dans les balades urbaines, faut voir bah il y a les coordonnateurs de quartiers mais il y a aussi des professionnels et ces professionnels, bon l'autre fois on avait des urbanistes, on avait des architectes puisque quand même le thème c'était l'habitat sur le quartier, et une sorte de diagnostic finalement de l'habitat du quartier. Et bien on avait avec nous un urbaniste qui étudie le problème depuis trois ou quatre ans. Donc qui est à même de répondre et de pointer du doigt les îlots, les immeubles qui allaient être touchés par une réhabilitation, une démolition ou... c'est avoir des intervenants qui sont capables de nous répondre aussi.

Avez-vous l'obligation en tant qu'élue de participer aux balades urbaines ?

Disons que une obligation réelle, non mais une obligation morale et civique, oui. Par exemple, quand je suis sur ce conseil de quartier, une balade urbaine se fait dans ce quartier, je me sens obligée, si on peut parler d'obligation. Je me sens obligée d'être

présente parce que c'est mon quartier. Que les habitants qui vont être là sont des gens qui viennent aux permanences dans les boutiques, ils viennent également dans les conseils de quartiers. Ne pas être présente, ça me paraît irrespectueux vis-à-vis d'eux. Donc l'obligation n'est pas pointée en mairie, c'est ça que je veux dire. On n'est pas pointé, bon en plus faut-il encore être libre à l'heure où ça se passe. Parce que ça se passe les week-ends mais ça peut se passer en semaine. Y'en a une c'était un vendredi après-midi, quand on travaille c'est pas toujours évident. L'obligation n'existe pas réellement mais on essaie qu'il y ait toujours au moins un élu, qui peut être un élu soit un élu, un adjoint en charge, je sais pas de l'habitat, de l'urbanisme par exemple si le thème c'est ça, du commerce et des finances si c'est la Porte d'Aubervilliers, bon du stationnement, si possible qu'un élu chargé du secteur soit là et puis qu'un élu directement concerné par la démarche quartier soit là aussi. Mais je répète, on n'a pas un blâme si on n'a pas pu être présent. Mais je crois que chacun y va tout simplement parce que s'il est élu c'est pas simplement pour avoir un nom sur une liste municipale mais parce que pour lui c'est une démarche à la fois politique et citoyenne que d'être élu. Il y a certains aspects de notre rôle auxquels on n'a pas envie de se dérober parce que tout simplement ça fait partie de nos convictions. Mais pas de... je répète, on n'a pas de, on ne pointe pas. En général il y a dans toutes les balades, y'a toujours eu des élus, dans toutes.

3. Alors, l'organisation, c'est quand même la Maison des Projets. Donc avec Aline et toute la Maison des Projets qui met en place les balades urbaines chaque année. Selon des thèmes qui peuvent varier et qui varient en fonction de la ville, de l'évolution de la ville, des projets de la ville. Donc c'est décidé également par la mairie, par la ville, par le bureau municipal. Le projet et le calendrier des balades urbaines est présenté au bureau municipal et au conseil municipal bien entendu. Qu'il y ait l'aval de la mairie. Bon une fois que ces projets sont, ces balades sont établies et le calendrier établi, il est évident qu'en amont la Maison des Projets a pris contact avec tous les professionnels, j'appelle ??? professionnels qui peuvent être des intervenants dans chacune des balades. Alors les intervenants bah ce sont des gens qui travaillent soit sur la ville – alors nous on a un statut un peu particulier – soit sur Plaine Commune. Vous avez vu que des services sont passés, je pense à la voirie, les espaces verts, sont passés de la ville à Plaine Commune mais c'est les mêmes qu'on retrouve. C'était ceux qui étaient sur la ville, les urbanistes de la ville qui sont maintenant chargés de mission à Plaine Commune mais ce sont les mêmes. Donc la Maison des Projets contacte tous les intervenants qui peuvent être à même d'apporter des renseignements et des informations aux habitants et de répondre à leurs questions. Alors ça peut être très très varié. On l'a vu ça peut être des espaces verts, ça peut être la voirie, ça peut être le nettoyage, ça peut être l'urbanisme, des architectes... c'est vraiment très très varié comme... ça peut être des gens en charge du commerce aussi. Ça faudrait le revoir avec les différentes balades mais il y a toujours un ou des intervenants, que j'appelle des professionnels.

4. Entre professionnels, moi ce qui m'a frappé c'est qu'on sentait qu'ils arrivaient en ayant travaillé le sujet, préparé le sujet et que surtout dans les deux dernières ce qui m'a frappé c'est comment ils se complétaient. L'un commençait à parler, un architecte commençait à parler, un urbaniste continuait. C'est-à-dire qu'ils nous donnaient l'impression d'avoir

travaillé ensemble et de présenter ensemble quelque chose et ça c'était important pour les habitants. Qui les avaient d'ailleurs, en plus ils se présentent à chaque fois. Un est architecte, l'autre urbaniste, c'est pas forcément très clair. La différence entre l'architecte et l'urbaniste. Et c'est au fur et à mesure des questions que l'un dit à l'autre, c'est Thomas Garcia et Marie-Françoise Laborde, c'était elle l'architecte et lui l'urbaniste, en disant « là je ne sais pas trop mais Thomas Garcia va pouvoir vous répondre » ou inversement. Ils se complètent et c'est ça que je trouve très positif dans l'organisation de ces balades urbaines, c'est le choix des intervenants. Qui fait que finalement les questions vont généralement avoir une réponse. Parce que y'a un éventail de questions qui est parfois très varié. On s'en aperçoit, des gens posent des questions qui sont sur je sais pas « et cette maison c'est à qui ? c'est à la ville ? c'est pas à la ville ? ». C'est pas l'architecte qui va répondre si c'est un patrimoine ville ou pas un patrimoine ville, c'est l'urbaniste. Qu'est-ce qu'on appelle péril imminent ou non imminent ? c'est l'urbaniste qui va répondre. Par contre l'architecte va parler sur un autre plan, va parler requalification d'un îlot, construction, etc. Moi ce qui m'a frappé c'est ça, le côté des intervenants, on sent un travail en amont important qui fait qu'ils sont bien armés pour être en phase avec les habitants. Par contre on est bien d'accord mais en phase c'est-à-dire qu'ils s'arment de tout ce qu'il faut pour pouvoir répondre aux questions. Et si par hasard il y a une question dont ils n'ont pas la réponse précise, parfois les questions sont très très pointues. Je sais pas si vous avez entendu, vous nous donnez votre question, on vous donnera la réponse à la boutique ou vous pouvez nous joindre à tel numéro ou à tel service, c'est-à-dire que ça ne reste pas dans le non-dit ou dans le « là on ne sait pas ». Donc ça c'est pour les professionnels je dirais. Par ailleurs y'a à chaque fois les gens de la Maison des Projets comme Aline par exemple. Il y a très souvent des coordonnateurs de quartiers qui sont quand même sur les quartiers et qui les connaissent très bien. Bon et puis les élus, vous avez vu que ça se passe très bien. On se connaît, on se connaît bien, on sait comment on fonctionne et on sait finalement sans préparation aucune, on n'a pas rendez-vous une heure avant ou deux jours avant pour se répartir les rôles, on se connaît suffisamment bien pour savoir qu'on va pouvoir se – moi je sais qu'Aline va répondre à telle question, elle sait qu'elle peut me solliciter sur telle autre.

Quelle est finalement la relation entre habitants et élus-professionnels ?

Oh oui. Bon c'est vous qui en ferez la présentation déjà de ce que vous avez vécu mais oui ça se passe bien pour deux raisons. La première c'est qu'il y a des habitants, ce que vous avez vécu, il y en a qui n'en sont pas à leur première balade urbaine, donc ils connaissent tout à fait le déroulement, le principe, avec qui ça va. Ils savent ce qu'ils souhaitent en retirer et ce qu'ils vont en retirer, donc à partir de ce moment-là ça se passe forcément bien, de ce côté-là. Bon et puis ça se passe bien parce que les gens qui ont fait cette démarche, comment je pourrais dire... ça se passe bien parce que c'est quand même, ils se retrouvent avec les intervenants qu'il leur faut, au moment où il faut je crois. Et que ça se passe bien aussi, quand je dis ils ont fait la démarche, ça veut dire que les habitants qui se connaissent ou ne se connaissent pas, comme autrefois qui venaient de quartiers très différents, ne se connaissent pas mais ils ont au moins en commun d'avoir souhaiter participer à une balade urbaine. Donc ils sont venus dans le même état d'esprit, dans le même but. Donc ils ont au moins ce point commun. Et moi ce qui me frappe c'est que les gens ne sont pas forcément

d'accord mais s'écoutent beaucoup, s'informent les uns les autres, ça me frappe aussi. Parce que certains ne sont pas du quartier, vont comparer « moi d'où je viens c'est comme ça et vous comment c'est ? nous ici c'est comme ça et chez vous ? ». Donc y'a un questionnement entre eux, un échange d'informations et puis un échange d'idées qui se fait. Et tout balade urbaine commence de toute façon par un point de rencontre. Alors le point de rencontre ça peut être dans une boutique de quartier, l'autre fois c'était sur la petite placette du marché où les gens se présentent, les coordonnateurs, les intervenants, les élus, les habitants aussi se présentent et une présentation de la balade qui est faite et y'a déjà quelques questions qui sont posées. Donc quand la balade vraiment commence, bon bah le groupe est constitué, le groupe se connaît quoi.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Ah bah moi j'en suis persuadée, de toute façon personnellement. La ville d'Aubervilliers en est persuadée, sinon elle n'aurait pas créé cette démarche de démocratie locale, qui est les conseils de quartiers. Ça date quand même de, ça a été créé en septembre 97 dans le souci justement de faire que les élus se rapprochent des citoyens, des habitants ; que les dossiers de la ville soient des dossiers étudiés dans la proximité ; que quand problème il y a et que c'est des problèmes du quotidien, ils ne soient pas laissés de côté mais qu'on puisse les examiner et peut-être y donner une solution rapidement et y'a que dans la proximité qu'on peut faire cela. Même si ça peut être des problèmes qui paraissent ridiculement petits. Un trou dans un mur c'est petit, un trou de 50 cm² c'est petit. Un trou de 50 cm² qui sert de poubelle avec des rats et tout, ça peut être un problème de nuisance très mal vécu par des riverains. Bon bah si on n'avait pas ces démarches et ces boutiques de quartiers, avec ces permanences où les gens viennent et puis signalent ce genre de petits problèmes, qui finalement se révèlent être pour eux un gros problème. Le problème mettrait peut-être des mois à être résolu. Bon bah là l' élu ou le coordonnateur passe un coup de téléphone, se renseigne auprès des services et doit régler au mieux et au plus vite ce genre de petits problèmes. Je veux dire qu'on n'évacue pas ces problèmes du quotidien, on essaie de les traiter au quotidien, c'est ça qui me paraît important. Ce qui permet, ayant traité ces problèmes au quotidien, de se rencontrer pour aborder des problèmes plus généraux. Bon ça peut être un problème comme ici par exemple, la construction d'un square qui va se faire dans deux mois ; la requalification complète d'une rue avec changement de revêtement, changement d'espaces pour les voitures, problème de circulation qu'on essaie de régler. Bon c'est plus la crotte de chien ou le trou dans le mur. C'est déjà beaucoup plus important. C'était la construction de la maison de l'enfance, c'est un autre problème. Ça c'est des problèmes à un niveau beaucoup plus haut sur la ville. C'est les problèmes de la requalification complète d'un quartier dans le cadre de l'ANRU, agence nationale pour la rénovation urbaine, là on monte tout de suite d'un degré, c'est ça aussi. Et on arrive à des problèmes beaucoup plus, comme les finances de la ville par exemple, l'étude du budget dans la démarche participative. Faire que l'habitant, les citoyens se sentent impliqués finalement. Impliqués parce qu'on lui donne connaissance des dossiers. En sachant qu'on en est à une démarche de démocratie locale mais on n'est pas dans la démarche participative complète qui serait Porto Alegre qui est la ville emblématique où les habitants s'approprient

effectivement disons la gestion de leur ville. On n'en est pas là. Mais dans nos différentes réunions et dans les problèmes qui ont été abordés, des projets ont été modifiés, ont été retardés ou réétudiés, parce que les habitants s'étant appropriés ces projets, ils y ont vu des aspects négatifs ou une gestion insuffisante et ont redemandé des éclaircissements, ont voulu voir une nouvelle mouture d'un nouveau projet, et ça on en a plusieurs exemples sur la ville, où donc les habitants ont eu un rôle à jouer.

6. Moi je suis à fond pour la démocratie participative, j'y accorde une grande place. C'est évident. Et c'est évident, plus le citoyen sera informé, se sentira concerné dans une démarche et mieux ce sera. Bon sera informé dans la mesure où, informé c'est aussi donner les tenants et les aboutissants, les possibilités, les limites aussi. Parce que on peut rêver, on a tous le droit de rêver mais rêver il y a le possible et l'impossible. Donc cette démarche participative c'est aussi faire, voir jusqu'où on peut aller. Un exemple, le budget. Il est bon que les habitants connaissent le budget de la ville, sachent d'où viennent les ressources de la ville et puis quelles sont les dépenses de la ville. C'est comme le budget d'un ménage, quelles sont les ressources et quelles sont les décomptes obligatoires et à la rigueur le petit superflu qu'on peut s'accorder. Bon bah il est bon que les gens connaissent les obligations d'une ville et pourquoi une ville ne fait pas telle et telle chose. Par exemple, dans un quartier des habitants vont venir dire « dans telle école les peintures n'ont pas été faites depuis trente ans ». C'est vrai que c'est lamentable. Alors qu'est-ce qu'on peut faire ? Il ne s'agit pas de justifier les choix de la ville, il s'agit de dire par exemple qu'il y a trente écoles sur la ville, il y en a où on a des problèmes de sécurité, on a des problèmes de santé, on a redécouvert d'anciennes peintures qui devaient être des peintures au plomb, qui étaient d'anciens stocks sans doute, puisque c'est après 48 qu'il n'y a plus de peinture au plomb. Mais il y a dû avoir des stocks de peinture qui ont été utilisés. Bon quand on découvre ça dans une école, ça veut dire un préau, deux ou trois classes à repeindre, bah on va pas repeindre l'école qui elle n'a pas ces problèmes de santé. Bon montrer, c'est expliquer nos priorités aussi. Mais c'est pas simplement expliquer pour dire bon bah c'est comme ça et c'est pas autrement et les gens viennent, je vois par exemple, viennent plus ou moins nombreux dans des comités de quartiers, dans des conseils de quartiers. Ils viennent plus nombreux quand, je vois le dernier, une bonne cinquantaine sont venus, parce que on parlait entre autre du square, ceux qui sont là ils sont partie prenantes. Mais ils peuvent venir aussi par rapport par exemple au budget parce que voyant, comment je pourrais dire, la démarche de la ville dans leur quartier, ce que fait la municipalité dans leur quartier que ce soit au point de vue voirie, nettoyage, enfin éclairage, tout ce que la ville doit faire, bon bah ils viennent poser des questions, souvent en disant « mais enfin », les questions sont « pourquoi vous ne faites pas ? », « pourquoi vous n'avez pas fait ci, pourquoi vous n'avez pas fait ça ? », « on vous a dit que c'était important, on voit rien venir ». C'est assez revendicatif mais justement revendicatif d'ailleurs. Et puis nous, ça nous pousse à poser des questions aussi, et peut-être à nous bouger. Parce que y'a des points, on a eu un gros problème d'éclairage sur tout ce qu'on appelle ???-Villette, ces grandes tours derrière, qu'on appelle la rue du Limon, où c'est complètement imbriqué, du patrimoine ville-OPHLM, du privé, etc. Y'avait quand un quartier qui était dans le noir pratiquement. Bon ça devenait dramatique, bon là on a provoqué des réunions, des rencontres avec les professionnels, les

parties prenantes et finalement c'est la ville qui s'est substituée pour l'éclairage. C'était pas une rue donc on n'avait ??? l'éclairer mais y'avait trois mille habitants qui étaient dans le noir avec toute l'insécurité que ça entraîne. Bon bah c'est ça aussi une démarche participative, c'est aussi les citoyens qui viennent dire « mais attendez là ça ne va plus du tout. Qu'est-ce qu'il se passe ? Qu'est-ce que vous faites ? Que comptez-vous faire ? ». Donc ça nous oblige à réagir et c'est notre but.

7. Hum hum... Peut-être que pour certains c'est connaître les élus. Les connaître, je dirais presque personnellement. C'est-à-dire que quand on se côtoie pendant deux-trois heures, qu'on parle, qu'on regarde ensemble les mêmes choses, les mêmes rues, les mêmes parcours, les mêmes projets, ça peut être ça. Les habitants, l' élu leur paraît moins lointain peut-être. Et puis il voit dans l' élu celui qui, peut-être qui va essayer de répondre, qui va enregistrer, qui va noter. Mais enfin disons que, faut voir quand même que ces balades urbaines elles arrivent après, combien ? six ans maintenant, presque sept ans de démarche de quartier. Donc c'est pas la balade urbaine qui amènera forcément les habitants à aller voir les élus, je ne sais pas si je m'exprime bien. Y'a peut-être du monde aux balades urbaines parce qu'il y a la démarche de quartier et parce que on est dans ce type de participation. Je ne pense pas que pour les habitants les élus soient à Aubervilliers des gens inaccessibles. Je ne crois pas. Parce que ils n'hésitent pas, je peux vous le dire, à vous apostropher dans la rue, à vous interpellier, à vous laisser des messages. C'est entré dans les mœurs là maintenant que... on a quelque chose à dire, bah on va le dire. On n'ira peut-être pas au conseil de quartier parce que c'est le soir, c'est 19h, que pendant la période d'hiver il fait nuit, que certains n'osent pas venir seuls mais ils iront dans les boutiques, ils savent que les élus font des permanences, ou ils s'adresseront carrément, ils écriront à l' élu, à la mairie mais je pense que c'est ici pas assez encore à mon ??? moi j'aimerais bien des comités de quartiers avec 100 habitants ou 150, donc j'aimerais plus. On a encore beaucoup de travail à faire. Et ça se voit pendant la balade urbaine, qu'est-ce qui différencie l' élu de l'habitant ? pas grand chose. Non mais franchement ! Je crois qu'on posait tous autant de question à nos professionnels, à nos intervenants. Par contre il est vrai que parfois l' élu connaît un dossier parce qu'il a eu à en parler, il a eu à travailler dessus et les habitants n'ont pas la teneur du dossier complète. C'est en ça que c'est un peu différent. Quand des habitants viennent nous voir en nous disant « vous avez vu le trottoir, il manque 2 cm » – non j'exagère « 2m² de béton et puis il manque tel plot pour empêcher le stationnement » ? Bah ce qu'on sait peut-être de notre côté c'est qu'effectivement il manque les 2m² de béton ou de macadam mais que de toute façon il va y avoir une série de travaux sur la rue, donc plutôt que de déplacer le camion pour 2m², bah ils vont en faire 2m² là plus 3m² et ça va être fait dans sa globalité un mois plus tard. Donc ça on le sait, les habitants ne le savent pas. Donc c'est notre avantage mais c'est pas... enfin oui, on est un peu mieux informé mais c'est tout. D'un autre côté les habitants qui viennent, ils viennent dans l'intention de poser des questions, ils ne se sentent pas censurés. Y'a pas de timidité à priori.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

8. Bilan des balades urbaines ? Bah moi je trouve qu'il est positif. Il est positif dans la mesure où je pense qu'elles se développent de plus en plus. Il y a de plus en plus de thématiques qui sont abordées. Elles sont de mieux en mieux organisées, structurées et il y a de plus en plus d'habitants qui y participent. Et ce qui est frappant c'est les habitants qui participent à des balades urbaines qui ont un côté, peut-être pas ludique mais enfin agréable. La balade urbaine qui consiste à prendre une péniche, à faire le canal c'est très agréable. Bon elle attire du monde. Par contre aller sur la friche des EMGP (*Entrepôts et Magasins Généraux de Paris) à la porte d'Aubervilliers et à partir de la friche, voir les plans et imaginer ce que sera la ZAC de la Porte d'Aubervilliers, c'est un peu moins attrayant. Faire les vieilles ruelles avec les impasses, ça avait beaucoup de charme puisqu'on découvre des choses absolument, qu'on n'imagine pas ! Des maisons peintes par les habitants deux fois par an parce qu'ils ont envie de les décorer avec des fleurs ou avec autre chose. Des petits jardins complètement ignorés, quand on passe de la rue, on oublie de rentrer dans les impasses, c'est attrayant. Faire « résorption de l'habitat insalubre » ou de l'habitat indigne, c'est nettement moins attrayant. C'est pas la promenade. C'est autre chose et il y a autant de monde, donc ça veut dire que les gens viennent pour des intérêts par rapport à leur ville et pas simplement dire « tiens aujourd'hui il fait beau, on va aller se promener, ça va être sympa ». Et il y a de plus en plus de monde. Et des gens qui en plus repartent – la Maison des Projets donne à chaque fois des questionnaires aux habitants et je ne sais pas si vous avez vu l'autre fois, c'est presque la petite interrogation écrite. A la fin où les gens très sérieusement répondent aux questions. C'est souvent un petit problème qu'il y a pu avoir, faisant une remarque disant que peut-être on aurait pu orienter d'une façon, prendre un peu plus de temps, rester un peu plus longtemps dans tel lieu, passer plus vite dans tel autre. Les gens se sentent vraiment concernés. Et puis ils attendent le bilan, y'a un bilan qui est fait de toute façon.

Quel bilan tirez-vous de la démarche quartiers ?

Bah par rapport à la démarche quartiers, je dirais que c'est imbriqué l'un dans l'autre finalement. Il y a des balades urbaines parce qu'il y a eu la démarche quartiers et la démarche quartiers s'appuie sur les balades urbaines. Quand on sait par exemple quand on a le programme des balades urbaines, dans la démarche quartiers on peut solliciter les habitants, en leur disant « vous avez vu, il va y avoir tel jour, telle heure, telle balade qui aura pour thème telle rue ou tel îlot de notre quartier ». Souvent la question est posée lors des conseils de quartiers. Ce serait peut-être intéressant que vous y veniez. On a vu des habitants intervenir parfois dans les conseils de quartiers parce qu'ayant participé aux balades urbaines, ayant posé des questions et ayant eu des réponses, vont pouvoir aussi participer au conseil de quartier en tant qu'intervenants presque, un peu plus informés. Et ce qui m'a frappé, alors l'autre fois, alors je ne sais pas dans quoi on peut le mettre – est-ce que c'est les gens ? On a vu beaucoup de monde le vendredi après-midi et les gens sont venus nous voir, alors soit certains par inquiétude parce qu'on parlait beaucoup d'habitat indigne, et qu'habiter des immeubles qui sont pas très... qui ne sont pas dignes, et qui avaient très peur d'être expropriés, y'en a deux qui sont venus pour ça. D'autres qui sont

venus poser des questions « mais qu'est-ce que vous faites ? ». Je ne sais pas si vous l'avez remarqué ? Alors c'était entre autre là au coin quand on est allé voir les petits jardins à l'intérieur des immeubles, ce qui n'était pas prévu et après quand on a été dans la rue Auvry, il y a des gens qui sont venus nous poser des questions par rapport à un immeuble, qui n'est pas en façade mais en arrière, et qui ont dit « mais vous venez pour quoi ? », qui n'étaient pas au courant. Donc c'est vrai que bon la démarche quartiers tout le monde n'y participe pas, loin de là malheureusement, que les balades urbaines tout le monde n'est pas informé. Par contre le fait de voir ces gens qui se promènent, qui parlent, y'a le micro etc. Ils viennent « ah oui ah bon, qu'est-ce que ? Ah oui on ne savait pas. La prochaine où est-ce qu'on peut se renseigner ? ». Y a un côté en même temps très dynamique dans le fait d'être dans la rue. Et y'a des gens qui sont venus, qui se sont presque greffés sur la balade urbaine finalement. Qui n'ont pas osé aller plus loin mais je pense que, et c'est des gens moi que j'ai revu après. « Ah bah oui comment on le sait ? », bah faudra peut-être envisager l'année prochaine de faire un panneau plus grand dans les boutiques par exemple. Là bon on avait mais c'est plus diffusé, les gens ont tellement de papiers dans leurs boîtes aux lettres, ils ont tellement d'infos. Il suffit que l'info ne tombe pas au bon moment. Elle tombe un soir où on a plein de papiers dans la boîte aux lettres, ou un soir où on a un problème à régler, on n'y pense plus à la balade urbaine. Faut assez assez répéter.

9. Evoluer les mentalités ? ... Peut-être voir un peu différemment leur ville parfois... je pense pour les impasses, quand on a expliqué que ces impasses étaient très très anciennes, avec de très vieux pavillons, tout petits etc., on a expliqué aussi que ces impasses, elles ont été entre autre un point d'accueil d'une certaine immigration dans les trente premières années du siècle par exemple. Et les gens eux ne le savaient pas, ont découvert finalement l'histoire de leur quartier. On regarde de façon différente. Quand on leur a expliqué, l'architecte leur a expliqué que on prend les immeubles de coins de rues, et les immeubles ont une certaine qualité, un certain charme avec des balcons décorés, du stuc, du fer forgé, ils ont une certaine allure ces immeubles mais par contre quand on entre dans la rue, bon bah l'immeuble c'est un immeuble d'habitation sans recherche esthétique extérieure. Bah les gens ont redécouvert leur quartier. Ils ne se rappelaient plus ou ils n'avaient pas vu qu'il y avait ça par exemple dans le quartier. Ça ça leur fait s'approprier et puis être un petit peu fiers de leur quartier, surtout quand ça a été un peu réhabilité. Bon ça a aussi fait que les gens ont mieux compris certains problèmes sur la rue Auvry, les gens ont un peu changé d'opinion. Ils ne connaissaient pas par exemple le fait que quand on voit deux vieux immeubles, ils ne sont pas traités de la même façon. Il y en avait un où il y avait substitution de la ville aux co-propriétaires, puisque les co-propriétaires n'avaient pas, ne pouvaient pas financièrement réhabiliter entre les parties communes, y'a les escaliers qui étaient fort dangereux et l'installation électrique qui était fort dangereuse et là c'était du péril imminent, la co-propriété ne pouvait pas. La ville s'est substituée donc aux co-propriétaires, a fait les travaux et se fera rembourser par l'Etat. Bon les gens ne connaissaient pas ce principe là. Et sur le trottoir d'en face c'était différent. C'était un immeuble qui était frappé de péril imminent, d'insalubrité et avec le protocole pour la lutte contre l'habitat insalubre, l'habitat indigne, protocole qui date de 2001 signé avec l'Etat, c'est pas un immeuble qui va être réhabilité, c'est un immeuble qui va être démolé parce qu'il est trop dangereux. Bon bah les

gens ont vu la différence, les gens ont compris aussi que, changé de mentalité dans la mesure où pour les habitants souvent la ville est coupable de tout, ou responsable, ou gestionnaire de tout. Et quand on leur dit « mais non mais là, la ville ne peut pas intervenir c'est du privé », les gens ne comprennent pas que bah les commerces ce n'est plus les mêmes qu'avant, la ville ne peut pas intervenir, c'est ingérence dans la liberté, liberté du commerce. Qu'on ait trop de boucheries de tel type et pas diversifiées, les gens disent « mais c'est la ville, c'est la ville qui organise une politique de façon à... », non malheureusement du privé. La ville ne peut intervenir que lorsqu'il y a mise en danger finalement, quand c'est du domaine privé. De même que parfois les gens disaient « bah voyez, on passe à tel endroit, là le soir c'est dangereux, ça craint ». bon y'en a pas tellement mais y'a un peu, bon bah la ville qu'est-ce qu'elle fait avec sa police ? non la ville n'a pas de police. Ça permet de recadrer un petit peu pour les habitants la ville, la municipalité, les pouvoirs et les devoirs je dirais de la ville et ça c'est peut-être important aussi. Et là on a vraiment vu sur une seule rue tous les cas de figures. On a même donné l'exemple la ville s'étant substituée et le maire se retrouvant au tribunal. Puisque le maire, c'est Jack Ralite c'était pas Pascal Beaudet, notre maire précédent, suite au décès d'une gamine, d'une petite suite à l'habitat indigne, suite au décès a fait murer et le propriétaire qui ne pouvait plus louer dans des conditions indignes mais louer ses appartements s'est retourné contre le maire, qui est passé au tribunal. Donc on voit le non sens finalement. Il y a mort d'habitants, pour qu'il n'y en est pas d'autres, le maire fait murer et c'est finalement le propriétaire qui a tout les droits.

Quelle a été l'issue de cette affaire ?

Finalement ça a donné que entre-temps y'avait eu appel à la préfecture, aux services sanitaires, aux services d'hygiène, tous les services ont été sur le terrain pour constater et y'a eu un arrêté de péril imminent. C'est le préfet qui prend le péril imminent. Le maire le demande, c'est la préfecture qui le prend. Mais n'empêche que la première démarche a été celle-là. Donc ça permet de revoir pas mal de choses.

10. Je pense oui, mais je... alors pour tout le monde, pour les habitants qui ont fait plusieurs balades urbaines, je crois que c'est essentiel. Les habitants qui ont fait des balades urbaines vers la Porte d'Aubervilliers, qui ont fait des balades urbaines par exemple au centre-ville et Porte de la Villette - Quatre Chemins, bah ils ont vu qu'il y avait quand même une unité dans la démarche de la ville, par rapport à la requalification, au développement, à l'entretien, enfin pérenniser certains acquis, en développer d'autres, transformer. Les gens l'ont vu dans la mesure où ils ont eu un discours cohérent sur plusieurs quartiers de la ville. Donc spatialement, ils voient que la ville d'Aubervilliers c'est une entité. Et qu'il n'y a pas une démarche totalement différente et voir antagoniste d'un quartier à l'autre. Mais là il faudrait, bon je pense que c'est surtout vrai pour les habitants qui ont fait au moins deux démarches, deux balades, deux ou trois balades. Bon après c'est repris, on reprend la discussion avec les habitants dans les conseils de quartiers, c'est repris à la municipalité dans les conseils municipaux mais c'est vrai que ça donne une unité spatiale. Une unité ville je dirais et en même temps les gens se rendent compte qu'une ville est faite de quartiers totalement différents. Surtout une ville ancienne comme la notre. On a des quartiers anciens, on a des

quartiers anciens difficiles où il y a beaucoup d'habitat difficile, on a des quartiers anciens d'une certaine qualité, je pense autour de la mairie au centre-ville, on a des quartiers modernes qui ont vingt ans, vingt-cinq ans pas plus, les tours. Donc ils se rendent compte aussi qu'une unité ville c'est pas une uniformité. C'est l'unité dans la diversité, je dirais.

Existe-t-il réellement une identité à l'échelle du quartier ? de la ville ? de l'agglomération ?

Dans un quartier c'est certain. En plus ce quartier-ci, Villette-Quatre Chemins, c'est un... l'autre fois on nous le disait d'ailleurs, un des quartiers qui s'est urbanisé très vite, c'était par rapport à l'industrialisation, quand on nous a montré le schéma directeur, qui avait implanté les industries dans la couronne immédiatement proche de Paris. C'est un ancien quartier et le quartier Villette-Quatre Chemins il a un siècle d'existence et donc les gens se sentent, d'où est-ce que vous êtes ? Il fut un temps, bon quand je suis en dehors de la ville je suis d'Aubervilliers. Quand on me dit « mais d'où êtes-vous ? », je suis d'Aubervilliers, je suis née à Aubervilliers. Mais sinon moi je dis que je suis des Quatre Chemins et dans la ville les gens s'identifient beaucoup à leur quartier. On est du centre-ville, on est du Bon Fort, on est de la « Mala » comme ils disent, La Maladrerie. Vous voyez ce que je veux dire. Ici les gens sont d'un quartier, donc après ils sont d'Aubervilliers bien évidemment. Aubervilliers est souvent vécu comme une ville où il se passe beaucoup de choses et en même temps une ville difficile, parce que c'est une ville où on a malheureusement beaucoup de problèmes économiques, sociaux, c'est une ville pauvre, faut pas se leurrer. Surtout dans les périodes revendicatives, on est très Aubervilliers.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Bah les documents ils sont multiples. Alors on a, ça faudrait voir avec Aline Guérin elle sait mieux que moi. On a des documents qui sont des plans de la ville par exemple, ça c'est certain. Alors réalisés par qui ? par le service « urba » je suppose. C'est à l'urbanisme et à l'habitat qu'ils les retrouvent. Mais ça peut être des plans de la ville ou des plans plus larges dans la mesure où quand on veut resituer par exemple qu'il va se passer quelque chose sur le Landy ou à la Porte d'Aubervilliers mais que c'est en lien direct avec Paris, que c'est en lien direct avec Saint-Denis, qu'ici c'est en lien direct avec Pantin, on va forcément utiliser des plans qui présentent aussi nos riverains, si je puis dire. Régionalement, ça peut être utilisé, on va parler des J.O. Donc on va parler région, donc on va parler implantation, donc on va regarder des plans. Mais ce qui est sûr c'est qu'on ne peut pas quand on parle d'une implantation, quand on parle d'un projet, d'un problème, d'une requalification sur une rue, travailler autrement qu'avec des plans de ville ou des plans de quartiers. Il faut que les gens visualisent. Y'a un problème de circulation, il faut qu'ils comprennent pourquoi il y a un problème, pourquoi il y a un sens de circulation, pourquoi on veut requalifier. On travaille sur des plans et ce qui m'a frappé c'est que en 97 tout à fait au début, donc les intervenants pouvaient venir avec des plans de la ville ou d'un quartier, avec des plans d'architecte ou d'urbanisme et puis bah les gens ne savaient pas les lire, parce que c'est pas évident de lire des cartes. Et y'a eu un travail je dirais pédagogique très bien fait par tous les intervenants, qui sont su dire, expliquer « bah voilà alors le plan on dit nord-sud mais attendez un plan

c'est toujours orienté, donc voilà pourquoi on dit nord-sud. Pourquoi on es tel quartier ? Est-ce qu'on est quartier nord ? Est-ce qu'on est quartier sud ? » etc. Maintenant sur le fond bah, alors « faut le regarder comme ça ». Tourner les gens face à un plan, eux ils ont l'habitude de le regarder des deux côtés mais « il vaut mieux que vous le regardiez comme ça » et se situer sur un plan. Et y'a une sorte de pédagogie de lecture des cartes, des plans. Parfois on a eu des réactions assez drôles. Je me souviens d'une dame qui est d'Aubervilliers, et un intervenant vient et dit « bon bah je vais vous expliquer comment lire un plan ». Ca faisait deux ans que la dame venait, on lui avait expliqué comment lire un plan, elle dit « c'est pas à nous que faut la faire ! moi le plan je vais vous le lire ». Mais elle était très fière de savoir que ça ça se lisait comme ça et elle savait lire un plan et elle n'avait pas l'impression qu'on lui – comment dire ? – qu'on lui racontait des histoires. Elle pouvait juger sur, et ça c'est important. Et vous avez vu dans les balades urbaines, l'autre fois quand il y a eu la présentation d'une parcelle, qui étaient les parcelles datant de Napoléon je crois, les premières cartes qu'on a regardé, c'était Aubervilliers-Pantin et le plan cadastral datant de Napoléon. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, si vous avez vu ce plan. Où on montre que ce sont que des parcelles, et des parcelles tout en longueur et où elles sont orientées très différemment. Il y en a des est-ouest, des nord-sud, selon que l'on est sur Aubervilliers ou sur Pantin. Y'a sans doute une raison de ruisseau, d'écoulement, de trajet. Et donc on a vu l'évolution des parcelles, des parcelles non bâties, des parcelles bâties et ça nous montrait, ça visualisait vraiment l'évolution du quartier quand on passait de l'un à l'autre. Et ça c'est important d'avoir ces cartes. Alors là je pense qu'ils ont dû les avoir au cadastre, donc l'urbain et l'habitat.

12. Bah parlant ça dépend comment... Bah disons que moi j'ai une formation de prof. Mon ex-mari était prof d'histoire-géo, j'ai suivi les études avec lui et j'ai même fait des coupes etc., on a bossé ensemble. Non no. Donc ça entre nous. Non mais ce que je veux dire, ça dépend le plan comment il est présenté. Si je prend les plans qu'on a vu l'autre fois. Bon c'est un plan en noir et blanc, à la limite avec des traits on pourrait dire pour les gens, un peu plus noirs, qui disaient bah voilà ça c'est la route des Flandres – on a vu la route des Flandres qui allait de la Villette jusque dans le Nord et puis le canal etc. Et bon y'avait plein de petits rectangles tout en longueur. Bon les gens regardent ça à priori, ils disent « qu'est-ce que c'est ? ». Tout de suite l'architecte dit « ce que vous voyez là, ce sont les parcelles telles qu'elles étaient à peu près à l'époque de Napoléon ». Donc les gens s'aperçoivent que les parcelles sont orientées ou nord-sud ou est-ouest, qu'elles sont très en longueur. Si l'architecte est là et explique « pourquoi elles ne sont pas orientées pareil d'une commune à l'autre ? » – c'était d'ailleurs pas d'une commune à l'autre. Y'avait par rapport au canal pourquoi elles n'étaient pas orientées de la même façon. Ca peut devenir parlant et ça peut devenir un support pour expliquer. Quand on passe de ce plan, ce plan initial à un deuxième, on commence à voir que des parcelles disparaissent, ce ne sont plus des parcelles maraîchères, cultivées mais c'est de l'habitat. Ce n'est plus la même couleur. Et les gens voient petit à petit l'habitat qui se fait autour du coin de rue, c'est un habitat en ligne, le long des façades, en façade je dirais, le long des rues puis ensuite qui se creusent, ce sont des petites rues intermédiaires. Bon bah les gens, un plan ça devient parlant à ce moment-là. On voit comment progresse l'habitat sur une ville. Plus qu'un plan global, ces plans-là

ont été très parlant pour les gens. Un plan c'est aussi parlant pour les gens quand... un plan, par exemple une carte où on montre la densité de population. Ca c'est parlant. Les couleurs sont différentes, ça veut dire que là on a tant d'habitants au mètre carré et puis ici on est une des zones, on est je crois la zone la plus peuplée, notre quartier Vilette-Quatre Chemins c'est pratiquement 10 000 habitants, sur ce quartier c'est lui qui a le moins d'espaces verts. Mettez une carte sous les yeux des gens, une carte de la ville et vous montrez les espaces verts, ils ont tout de suite compris qu'on n'en avait pas. Donc voyez ce que je veux dire, de parler des couleurs, c'est parlant. Une carte ça peut être très parlant pour les gens. Et ça peut être un support de discussion. On présente une carte avec la densité de population, bah y'a pas de problème. Quand on dit que nous dans notre projet de rénovation urbaine sur le quartier, on ne veut pas, y'a encore des tours, y'a encore trop d'habitat, bah on montre la carte avec les densités de population, on dit bah « assez peut-être sur notre quartier », faudrait peut-être penser ailleurs mais pour nous on arrive pratiquement à saturation. Faut peut-être qu'on envisage autre chose, des commerces, des services publics, des espaces, enfin on part là-dessus sur des cartes je dirais. Et un projet de rénovation urbaine part de ça, d'études de recensement, de statistiques.

13. Je sais pas. Moi je pense que de toute façon, il ne faut pas une carte avec trop de légende. Moi je verrais plutôt, peut-être deux-trois-quatre cartes, où l'une met en valeur par exemple l'habitat, l'autre met en valeur le problème du réseau urbain, enfin réseau rues, une autre mettrait en relief par exemple des équipements publics. Parce que tout sur la même carte ça peut être confus je pense. Alors qu'une carte globale avec - mais je crois que ça existe ça - avec deux ou trois autres cartes, où l'une va montrer la densité des habitants, les habitations, l'autre va montrer tout ce qui est équipements publics, poste, écoles, PMI, crèches etc., et puis une autre les espaces par exemple, ça sera plus clair pour les gens. Faut pas que la lecture soit trop dense, que les informations soient trop denses. Ou alors faut dire « bon bah écoutez y'a plein de couleurs, alors là on va regarder que ça ». Alors là ça veut dire aussi dans quelles conditions on présente les plans aussi. Si on les présente à huit-dix personnes autour d'une table et en les commentant au fur et à mesure ou si on les présente à 50 personnes, comment est-ce qu'on fait ? Maintenant on travaille beaucoup avec l'ordinateur, enfin projection sur écran, ce qui permet de présenter un plan global et puis en images successives de le décortiquer, de voir les différents aspects. Bon ça c'est plus lisible. Mais il faut qu'on sache que, il faut que ce soit visible, enfin quand je dis visible à tous les points de vue. Lisible et visible pour les gens. Une carte même grande, de 3 mètres sur 3 devant 50 personnes, c'est pas forcément lisible.

14. Qu'apporte l'utilisation des supports ? Bah je pense qu'utiliser ces supports, c'est important quand on les utilise comme on le fait très souvent, c'est-à-dire les supports, plans, cartes ou autres, quand au départ de la balade on est ensemble, on se réunit dans un lieu, on les analyse, ils sont commentés ou expliqués. Ça peut permettre de visualiser ce qu'on va faire finalement, de dire bah voilà on est sur un quartier- je prends l'exemple, on était sur cet habitat ancien du quartier, comprendre pourquoi c'est un habitat ancien. On part de deux-trois plans, qui montrent que c'est un des quartiers qui s'est, à part le centre-ville premier construit, bâti, donc ça justifie le premier bâti pour l'habitat ancien

évidemment. Bon on montre les plans avec les parcelles et puis les parcelles qui donnaient l'habitat et tout, ça permet je dirais cadrer la balade au départ. Ça permet aussi parfois d'être des éléments forts ou des points forts. Y'a des documents qui marquent les gens et les gens s'en souviennent. Ils disent « ah bah oui on l'avait vu dans telle balade, on nous a montré tel plan », et ils s'en rappellent. D'avoir les plans ça peut aussi parfois, parce que les questions, y'a des problèmes récurrents, y'a des questions que les gens vont se poser quelques temps après, vont venir et dire « bah quand on a fait la balade, y'avait tel point, tel endroit, je ne me souviens plus ce qu'on m'a dit. Qu'est-ce que ça voulait dire ? on voulait faire telle chose », etc. Bon bah attendez on va regarder sur le plan. Bon c'est idiot mais c'est une phrase qu'on répète « attendez on va regarder sur plan » ou « on va essayer de comprendre ». C'est avoir quelque chose de concret finalement. C'est ça le support papier moi je... on est dans l'ère de l'électronique, informatique mais n'empêche que le support papier c'est quand même celui qui est pour nous le plus facile à sortir, quand bien sûr on peut l'avoir, le stocker mais on n'a pas partout dans tous les lieux des ordinateurs, des portables, etc., alors que le support papier, bah attendez on doit avoir la carte, on doit avoir le plan, on regarde ensemble.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. L'accès Internet sans doute. Alors comme en plus je suis absolument archaïque sur ce plan-là, je ne pose pas la question. Je sais qu'on a un site Internet mais alors là c'est vraiment pas la question à me poser. Vu que je n'utilise pas du tout ce type d'information. Là-dessus je suis quelqu'un d'absolument nul, et une très mauvaise élue qui est incapable de dire (rires).

16. Je pense que si la population pouvait avoir accès à des lieux où elle pourrait effectivement, en tapotant sur un clavier avoir les renseignements – surtout que je fais partie des rares qui ne sont pas du tout dans la démarche, quand on pense que les trois-quart des gens théoriquement sont formés sur ces nouvelles technologies, ça pourrait être bien plus. C'est évident. Maintenant qu'est-ce qu'on fait quand on veut avoir un renseignement ? Qu'est-ce qu'on fait ? Bah on va dans la boutique de quartier, qui l'a ou qu'il ne l'a pas, à ce moment-là il faudra faire la démarche d'aller à Plaine Commune, d'aller au service urbain, urbanisme, au service habitat, faire ressortir les plans. C'est très compliqué. Si on a tout sur ordinateur et qu'il suffit de pianoter mais je pense que c'est l'idéal. Une démarche qui peut nous prendre deux jours, bah en 5 minutes on a. Surtout que tous ces plans, bon je pense au cadastre par exemple est consultable par tous. Tout le monde a le droit d'aller demander, d'avoir un plan, le cadastre de la ville, entre autres telle ou telle rue, enfin devrait. Donc je pense que ça serait un plus.

En guise de conclusion...

17. La démarche elle est bonne mais pas encore suffisante. Je pense qu'il faut qu'on fasse un peu notre mea culpa. Je crois qu'il faut qu'on relance la démarche participative, le lien... le lien avec les habitants. La démarche a été lancée, s'est un peu essouffée et il faut relancer à

fond la démarche de quartiers. Alors vaste problème, vaste sujet, vaste débat, enfin. On sait ce qu'il faut faire mais comment peut-on le faire ? Comment remobiliser les habitants ? Bon c'est tout un travail aux coordonnateurs, à la ville, aux professionnels, aux élus d'être... ils sont présents, on est présent, comment dirais-je, de remotiver les habitants, de leur démontrer ou de leur montrer que leur démarche, leur présence n'a pas toujours été inutile. Qu'il y a eu des avancées grâce à cette démarche. Mais disons que là on arrive presque à sept ans, on dit que c'est l'âge de raison. Moi je dis que c'est un cap où il faut qu'on analyse et sans doute pour relancer beaucoup de choses. Relancer, redynamiser je pense. On s'essouffle un peu.

Concernant les balades urbaines ?

Bah je ne dirais pas que les balades urbaines s'essoufflent moi. Je dirais au contraire, au début les gens ne connaissaient pas et puis ont commencé à connaître et puis s'en sont parlé. Je pense que les balades urbaines ne s'essoufflent pas. D'ailleurs moi je disais c'est la démarche quartiers qui... mais ce que je dis là c'est un problème qu'on soulève sur le plan des élus. Tous ceux qui sont impliqués dans la démarche quartiers, les présidents, les vice-présidents des conseils de quartiers, depuis quelques mois on se dit « il faut qu'on redynamise » mais entre y'a qu'à et faut qu'on, bon. Mais c'est sûr que notre objectif c'est redynamiser la démarche quartiers. Y'a pas de recette miracle et selon les quartiers ce n'est pas non plus la même recette. Je n'aime pas le mot recette de toute façon mais il faut aller plus loin. Faut qu'on aille plus loin, on en parle beaucoup entre nous et on essaie de ... parce qu'il ne s'agit pas de dire « faut le faire ». Ah bah c'est sûr on va faire une fête de quartier mais y'a pas que ça. La démarche quartiers c'est aussi la création d'un lien social, alors c'est essentiel aussi. Un lien qui n'existait presque plus, la vie est tellement dur que les gens revenaient, rentraient, faisaient leurs courses pas toujours chez les petits commerces, y'en a de moins en moins. Bon là y'a un lien social qui s'est recréé, une convivialité et puis surtout un lien social qui s'est recréé. Bon faut voir maintenant comment le restructurer, le renforcer. Parce que là c'est... vous touchez le cœur du problème et le cœur de notre démarche. On ne peut pas... on a avancé, on a gagné sur certains plans mais on n'est pas arrivé au bout et on a nos limites et maintenant faut qu'on les dépasse ces limites. On en est là, septembre 97-septembre 2004, c'est la durée de la démarche, donc. Maintenant faut une volonté aussi des élus d'entrer dans cette dynamique. Je crois qu'elle existe. Ca fait partie des discussions qu'on a depuis...

ETUDE DE CAS N°5 : GREZ-DOICEAU

INTERVENANT B-G1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Donc en quelques mots, les principes du comité d'accompagnement. Donc le comité d'accompagnement a été mis en place par un décret du gouvernement de la Région Wallonne qui a donc autorité, c'est une matière qui est aujourd'hui régionalisée, l'aménagement du territoire et donc le comité d'accompagnement a été créé pour accompagner le suivi des mesures de réhabilitation du site qui a été finalement choisi pour l'implantation de la station d'épuration de Florival. Donc initialement la station devait s'installer à proximité de la gare d'Archennes et suite à une action des riverains, des citoyens qui s'étaient fédérés en association, baptisée l'association du Train, ou la Coordination du Train, ont réussi à infléchir cette décision initiale et a d'abord commandé, via les pouvoirs publics une étude d'incidence, de façon à déterminer de manière scientifique, quel était le meilleur emplacement pour l'installation de cette station d'épuration. Et ensuite, une fois que cette étude a été réalisée, il est apparu effectivement que c'était le site de Florival qui était le meilleur site possible. Néanmoins, ce site situé en face de l'ancienne fabrique, enfin c'est toujours en activité mais on n'y fabrique plus rien, des accumulateurs, donc une usine de fabrique d'accumulateurs. Donc ce site a dû faire l'objet d'une deuxième étude d'incidence au niveau du site, une étude de caractérisation du site, qui a été commandée toujours par les pouvoirs publics et donc réalisée par la SPAQUE, société publique d'aménagement de la qualité de l'eau, quelque chose comme ça et il s'est avéré que ce site en fait était pollué. Pollué avec différentes composantes, notamment des métaux lourds. Et l'étude de caractérisation que j'ai ici si ça vous intéresse stipule d'ailleurs que cette pollution n'est pas tout à fait inoffensive pour la santé publique. Il fallait donc bien évidemment procéder à un assainissement du site avant de pouvoir y faire quoique ce soit d'autre et donc pour assurer le suivi de cet assainissement, y'a eu donc composition de ce comité de suivi donc, qui a été constitué par décret du gouvernement wallon, où était représenté deux représentants, deux membres politiques au niveau de la majorité et deux membres de l'opposition dont j'étais... enfin moi je suis arrivé en cours de route, j'ai remplacé une personne qui siégeait avant moi et qui a démissionné, donc j'étais son suppléant. Et les deux représentants de la majorité donc et alors ce comité devait, était présidé par un représentant du ministre. Et donc le représentant du ministre, c'est devenu Madame la Bourgmestre, enfin qui ne l'était pas au départ, qui était échevine de l'environnement et qui est devenue par la suite bourgmestre, maire si vous voulez et qui a ainsi ... allez je dirais cumulé les fonctions.

Alors les territoires concernés par l'étude en fait se concentraient exclusivement malheureusement au site choisi pour l'implantation de la station d'épuration. Donc à mon grand regret, on n'a pas beaucoup investigué au-delà de cela et notamment je pense au site même de l'usine TUDOR, qui il est vrai, est situé à cheval sur la frontière linguistique et donc

sur les deux régions, et qui à mon avis risque fort de s'avérer lui aussi en mauvais état au niveau environnemental.

2. Oui, donc ce sont des raisons institutionnelles, hein donc j'ai remplacé une personne démissionnaire, question d'accord politique, il avait été décidé que ce serait un représentant de mon groupe politique qui siègerait et bon maintenant accessoirement sur le plan personnel, je suis un habitant du village, je suis celui qui des trois représentants du groupe politique Les Verts, enfin les Ecolos, ici à Grez-Doiceau, je suis le plus proche et oui à priori un peu plus sensibilisé, quoique mes deux collègues l'étaient tout autant. Mais bon voilà, c'est un choix que l'on a fait, on ne pouvait pas tout suivre tous, donc on se partage un peu les dossiers pour pouvoir être un peu plus au fait.

Quelle est la majorité politique à Grez-Doiceau ?

Alors à Grez-Doiceau, c'est très compliqué. Donc à l'époque... donc au niveau régional la majorité était une majorité...comment on appelait ça ? arc-en-ciel, c'est-à-dire c'était le parti libéral, ce que vous pourriez appeler le mouvement pour la république, pour la présidence... oui l'UMP, c'est ça, donc c'est plutôt la droite, alliée avec les socialistes et les écologistes. Ca c'était la composition du gouvernement wallon de l'époque. Donc nous étions dans la majorité au niveau régional. Au niveau communal, c'est beaucoup plus brouillard (rires). Les cartes sont un peu brouillées, on va dire ça comme ça. Donc il faut savoir que le PRL, les bleus qui sont au pouvoir régional, ont un groupe politique au niveau communal qui siège dans l'opposition avec nous. Et d'ailleurs il y a avait l'une de ses représentantes qui siégeait avec moi au comité d'accompagnement. Donc les libéraux sont dans l'opposition mais madame la bourgmestre qui est elle aussi membre du parti libéral, qui était d'ailleurs candidate aux dernières élections provinciales, en même temps que les élections municipales sur les listes libérales, elle siège à la majorité et elle est élue sur une autre liste, qui s'appelle l'équipe du bourgmestre, qui est là un grand mélange. L'ancien bourgmestre, donc son prédécesseur était membre du parti socialiste. On y retrouve dans cet équipe du bourgmestre des socialistes mais également madame la bourgmestre qui n'a rien de socialiste et d'autres personnes qui se qualifient de tout à fait neutres au niveau partis politiques mais ils ont tous des convictions même si on ne doit pas adhérer pour autant à un parti. Ca c'est la majorité... l'autre aile de la majorité, donc c'est une majorité de coalition, c'est souvent comme ça en Belgique, y'a des élections en un tour, donc c'est très souvent à la proportionnelle, enfin bon c'est la proportionnelle et y'a souvent des coalitions. Donc l'autre aile de la majorité, c'est le parti, enfin c'est une liste à connotation sociale-chrétienne. Donc la chrétienne-démocratie dont d'ailleurs un des deux échevins, donc ce sont les adjoints au maire français, un des deux échevins siège aussi dans le comité d'accompagnement. Et donc nous les Verts, nous sommes au niveau de la commune dans l'opposition. C'est très compliqué d'autant que donc ça vous fait quatre listes, qu'il y en a encore une cinquième qui est la Rassemblée, donc qui n'était pas représentée elle dans le comité d'accompagnement et qui elle aussi avait rassemblé sous sa liste des déçus du parti libéral, donc des anciens échevins sortants mais avec leur carte du parti libéral, donc les libéraux on les trouve à peu près partout et aujourd'hui on les trouve dans la majorité mais aussi dans l'opposition ce qui est original. C'est un peu cloche-mère là Grez-Doiceau, bon

y'avait le bourgmestre qui régnait sans partage depuis une bonne trentaine d'années, donc il faisait sa liste avec un peu des gens de rassemblement, surtout des figures connues pour essayer d'avoir des voix et puis voilà, il n'avait pas de conduite très très claire au niveau politique.

3. Donc les types d'acteurs qui participent au comité d'accompagnement, y'a clairement 1. le politique 2. l'associatif. Et là l'associatif je le subdiviserais en deux parties. Y'a l'associatif InterEnvironnement Wallonie qui est je dirais l'associatif professionnel et euh... professionnel oui c'est là et alors y'a l'associatif des riverains, donc la Coordination du Train qui était représentée par un de ses membres, M. Gruszow pour ne pas le citer, qui lui est là en tant qu'habitant et donc représentant de la Coordination du Train. Alors hum, donc ça c'est pour, en ce qui concerne les réunions du comité d'accompagnement, donc ça ce sont les membres du comité. Leur rôle si vous voulez c'était le suivi enfin en principe, on aurait dû être informés du suivi des travaux, de l'évolution de ceux-ci et bon voilà quoi. Maintenant entre les principes et la réalité, je peux vous garantir... Ca c'est pas très bien passé.

Mes questions vous amèneront à parler de cela justement...

Et donc la réflexion sur la réhabilitation donc au départ, oui et non si vous voulez, eux ont... enfin ce sont surtout, enfin moi je... il faut quand même rendre à César ce qui appartient à César, ce sont les habitants qui se sont mobilisés, ce sont les habitants qui ont infléchi les plans, les projets initiaux de l'Intercommunale du Brabant Wallon, qui est le maître d'œuvre de la station d'épuration et c'est à eux qu'il appartient je pense le bilan, enfin le résultat de ces travaux, enfin de ces changements, c'est le fruit de leur combat. Maintenant quant à la réhabilitation, la manière dont elle a été menée, ils n'ont pas été fort associés et nous non plus, donc on a été quelque part un peu mis devant le fait accompli, c'est une décision du gouvernement wallon, une décision politique, qui est le fruit d'un consensus entre les composantes politiques de l'époque, socialistes-libéraux et écologistes. Nous avons nous en tant qu'écologistes, nous avons la mort dans l'âme dû l'accepter même si nous n'étions pas d'accord avec la façon dont ça se faisait, parce que les travaux en soi n'étaient pas... n'ont pas été réalisés conformément aux termes du décret wallon sur les déchets. La réhabilitation telle qu'elle a été faite, on peut la qualifier je veux dire entre guillemets d'illégale. Bien entendu, certains argumenteront que le coût d'une réhabilitation en bonne et due forme aurait été nettement supérieur, et là je le reconnais on arrivait à des budgets qui étaient entre 4 et 5 fois supérieurs mais bon ça ce sont des choix politiques. Reste à savoir qu'est-ce qu'on en fait ? Qui paye la facture ? Là y'a aussi de quoi en dire parce que bon c'est une pollution qui est clairement identifiée. Une pollution aux métaux lourds avec des vestiges de batteries en face d'une usine d'accumulateurs, faut pas aller chercher très très loin pour savoir d'où provient l'origine de ces déchets, donc voilà.

4. Allez je dois dire que de notre côté, la Coordination du Train, InterEnvironnement Wallonie et moi-même et même ma prédécesseur avant moi représentante d'Ecolos, on a eu de bonnes relations, bien sûr avec la distance nécessaire pour éviter l'amalgame entre l'associatif et le politique parce qu'il y a clairement une dissociation qu'il faut conserver. On

n'a pas le même rôle, on n'est pas là pour faire la même chose. Néanmoins, on a partagé les informations, on en a par moments débattu sans pour autant officiellement sur la place publique déposer des communiqués de presse communs. Maintenant les relations avec les autres acteurs, je dois dire qu'avec l'autre représentant de la minorité, les relations étaient cordiales, d'ailleurs elles le sont encore... donc avec la représentante du parti libéral, qui elle bien entendu était minorité/majorité, si elle participe à l'opposition, je vais dire ça comme ça, compte tenu du fait que la présidence étant assurée par une autre membre du même parti qu'elle, elle avait tendance à ne pas trop dire les choses comme elle les pensait, même si à moi en aparté à plusieurs reprises elle m'a fait part du fond de sa pensée, ça restait en aparté. Et donc, par contre j'ai un souvenir très amer de cette expérience. J'ai vraiment eu moi le sentiment, à titre personnel, d'avoir été pris pour un imbécile, tout au long de la durée des travaux. Ca a commencé dès la première réunion, où on arrive en réunion avec la SPAQUE qui se présente avec des rapports d'analyse d'échantillons qui datent d'il y a certainement plusieurs mois. Il n'était pas possible d'avoir des rapports plus rapide, c'était toujours des délais de cet ordre-là, c'était deux-trois mois d'attente avant d'avoir des rapports. Et le dernier en date d'ailleurs ne contredit pas ce que j'affirme là, on a reçu ici début septembre le dernier rapport d'analyse d'échantillons qui ont été prélevés en mai. Donc, on est en Belgique, on n'est pas au Burkina Faso, j'ai tout le respect pour ces gens-là mais enfin je m'inquiète quand même, je m'interroge sur le délai nécessaire pour pouvoir avoir ces informations. Et donc je dois dire que ça s'est très mal passé, pas dès le début mais à peu près, dans la mesure où quand on reçoit à la première réunion les analyses qui arrivent sans aucune autre référence à des normes environnementales ou des normes de santé publique, pour lesquelles on vous dit « voilà y'a autant de milligrammes de plomb dans l'eau, y'a autant de ci, y'a autant de ça », bon.... Moi c'est ce que je leur ai dit la première fois « écoutez bon, je suis pas un scientifique, ce n'est pas mon rôle. Ici moi je viens ici en tant que politique, il est impératif que l'on puisse s'entourer d'avis éclairés. Dès lors, ce n'est pas le lieu ni l'heure de donner des rapports d'analyse au moment où on a notre réunion de suivi. Et donc je vous invite » – et d'ailleurs j'ai demandé que ce soit repris, ça n'a jamais été fait, et donc j'ai invité les représentants de la SPAQUE à fournir les rapport d'analyse au préalable. Et que par la suite on se réunisse pour en discuter, pour en débattre et pour un petit peu voir. Mais qu'on est au moins l'occasion de consulter les personnes spécialisées afin de se faire une idée claire sur l'état de la situation et sur l'évolution de celle-ci. Ca n'a bien sûr jamais eu lieu. On a eu constamment des rapports qui étaient fournis en séance et la dernière fois je l'ai d'ailleurs dis à monsieur Thierry, j'ai dit « écoutez, moi j'ai rappelé le fait que j'avais demandé d'obtenir les rapports à l'avance et qu'on se réunisse par la suite » et comme par hasard c'est arrivé deux ou trois fois où on m'a dit « ah oui mais on les a seulement reçu avant hier ». Bon c'est arrivé comme ça pas une fois mais à plusieurs reprises, je veux bien mais j'ai eu le sentiment franchement qu'on me prenait pour un idiot. Euh aussi d'autres informations qui n'ont pas filtré du tout et d'ailleurs ça a fait l'objet au conseil communal d'une sérieuse empoignade verbale avec madame la bourgmestre, qui reçoit des rapports d'analyse de la SPAQUE. Donc on est allé sur le chantier en décembre 2002, et alors ils me disent qu'ils prélèvent des échantillons début janvier et donc ils nous enverront les rapports, bien. Mi-février, je m'inquiète de ne toujours pas avoir reçu de nouvelles et donc j'écris à la SPAQUE et je n'ai jamais ne fusse qu'un accusé de

réception de ma lettre. Ensuite rien et puis arrive la convocation pour la réunion suivante, qui était en date du 9 avril et accompagnés de cette convocation, se trouvent des rapports d'analyse qui sont datés du lendemain ou du surlendemain de la date de ma lettre. Et ces rapports d'analyse sont envoyés à l'administration communale... Alors il faut savoir que la loi communale en Belgique mais je pense que dans tout pays démocratique c'est comme ça que ça fonctionne, stipule qu'aucune pièce, qu'aucun élément ne peut être soustrait à l'examen des membres du conseil communal. Et donc moi en tant que mandataire, j'épluche les données du courrier qui entre et qui sort de la commune ; puisque de toute façon autrement on n'a pas l'information et je n'ai jamais trouvé ces documents dans le courrier. Par contre ces documents ont été conservés dans le cabinet de madame la bourgmestre, qui n'en a pas communiqué la teneur aux membres du comité et qui a simplement communiqué la chose en même temps que la convocation pour la réunion du 9 avril. Donc je me suis fâché à cette occasion-là. Ça a tourné rapidement au vinaigre, ça vous pouvez vous l'imaginer et donc bon le climat était plus que tendu, donc enfin voilà, maintenant moi c'est ma vision des choses mais je pense qu'elle est partagée par les autres personnes, enfin les représentants du monde associatif ont eu également eux le sentiment d'être tenu à l'écart de l'information, donc enfin ça je m'engage peut-être pour eux mais je vous invite à leur poser la question et vous verrez quelle est leur vision de la chose.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Alors selon moi, il est impératif et là on rentre dans un domaine beaucoup plus politique, c'est une vision politique des choses mais pour moi il est impératif que le citoyen conserve son droit de regard sur la gestion des affaires, ... que le citoyen ait un droit d'interpellation des pouvoirs publics et que le citoyen soit associé de près aux décisions qui sont prises par la collectivité et qui affectent directement sa vie quotidienne. Ça me semble être un élément fondamental et ça c'est en matière plus politique, ça me semble être un élément fondamental pour rapprocher le citoyen de la classe politique et éviter ce que l'on rencontre maintenant malheureusement de plus en plus à travers l'Europe, le vote rejet et les extrémismes de tous poils qui malheureusement fleurissent aux quatre coins de notre beau continent et même ailleurs. Vous qui venez de France, vous en savez quelque chose, vous avez connu une très mauvaise expérience et moi je suis resté avachi dans mon fauteuil ce jour-là et... et donc voilà maintenant quant à une représentation au sein de ces associations, donc moi j'estime que ce genre de comité, c'est fondamental parce que ça permet de pouvoir fonctionner, quand ça fonctionne convenablement, parce qu'on ne peut pas dire que ici ce soit un exemple de bon fonctionnement, selon moi, ça c'est ma vision des choses, mais quand ça fonctionne convenablement ce genre de comité est fondamental pour le suivi, pour la gestion des affaires, pour la participation du citoyen à la vie publique. Bien sûr on ne fait pas non plus organiser des réunions avec cinquante personnes, il est aussi important que les citoyens se fédèrent, que les citoyens se constituent en associations, qui les représentent auprès des autres représentants, que sont les membres des pouvoirs locaux, régionaux, communautaires et autres. Mais chaque personne doit pouvoir, je pense, apporter sa contribution au débat et ensuite voilà il faut aussi un moment trancher même si ce n'est pas toujours dans le sens où tout le monde le souhaite mais c'est ça aussi la

politique, il faut prendre des décisions qui ne plaisent pas toujours à tout le monde, donc voilà.

6. A Grez-Doiceau, en dehors du comité d'accompagnement ? en règle générale ? En règle générale, la place attribuée au citoyen pour moi elle est tout à fait insignifiante. Ça fonctionne comment à Grez-Doiceau ? La direction de la commune reçoit à la demande l'un ou l'autre qui vient exposer ses doléances, point à la ligne. Y'a aucune concertation qui est organisée, y'a aucune forme de débat, y'a aucune forme de participation qui est mise en place pour permettre au citoyen d'être associé à la réflexion. On leur demande simplement une fois tous les six ans d'aller voter, parce qu'il faut bien, parce que c'est obligatoire et qu'on vit encore dans une démocratie, dieu merci, mais c'est tout.

Le vote est obligatoire est Belgique ?

C'est une obligation, le vote est obligatoire.

Que se passe-t-il lorsqu'une personne ne remplit pas son devoir de citoyen ?

Alors elle est passible d'une sanction au niveau du code pénal et d'ailleurs je pense que certaines personnes ici ont été dernièrement condamnées par les différents tribunaux du royaume pour ne pas avoir accompli leur devoir d'électeur, lors des dernières élections. C'est une obligation, donc le vote est obligatoire. Mais d'ailleurs les convocations... donc on ne doit pas s'inscrire, ce n'est pas une démarche volontaire, enfin c'est une démarche volontaire mais au départ il n'y a pas de démarche administrative à accomplir. On reçoit d'office une convocation dans des délais relativement larges qui permettent de prendre ses dispositions et le vote se déroule le dimanche matin de 8h à 13h, les bureaux de vote sont généralement ouverts. Et donc chacun est invité à se présenter au bureau de vote muni de sa convocation et de sa carte d'identité pour pouvoir émettre un vote. Mais donc hors mis ce moment-là, malheureusement trop rares sont les moments où y'a réellement une concertation qui est faite avec les habitants quant à la prise de décision au niveau de la gestion publique. Mais bon ceci est de nouveau un débat politique, ce sont des choix. Il est certain que en ce qui nous concerne, les Verts, on inscrit dans notre programme la participation citoyenne. C'est pour nous une des charnières de... une des clés de voûte de notre vision de la gestion de la société, qui bien entendu n'est pas partagée par tout le monde et bon ça aussi c'est le choix de chacun. Mais donc ça fait partie de notre programme politique. On le dit, on le répète à chaque fois, nous on souhaite davantage de participation des citoyens et que celui-ci soit associé au débat, associé à la réflexion.

7. Donc en principe quand c'est bien géré, le comité d'accompagnement c'est d'abord une information. C'est une information qui se doit d'être objective et de qualité vis-à-vis des citoyens et de leurs représentants au comité d'accompagnement. Ça leur permet donc, partant de là, de se faire une idée sur le fonctionnement, l'évolution des opérations et de là éventuellement émettre des propositions ou des remarques qui pourraient s'avérer être objectives, enfin être judicieuses dans le suivi de la gestion des affaires. Donc c'est certainement un outil majeur, la concertation, le fait de s'asseoir avec des personnes et de leur apporter toute l'information, tous les éclaircissements, même si c'est un peu pour se

faire une idée de la chose. Et donc dans le comité d'accompagnement ici en l'occurrence, moi je regrette beaucoup la langue de bois qui a prévalu tout au long de la gestion des affaires. Je m'en suis d'ailleurs insurgé au grand damne de certains et finalement je constate que l'avenir m'a donné en partie raison. Euh, vous avez peut-être entendu parlé ici dernièrement de cette affaire par le biais des médias mais les médias nationaux s'en sont emparés et ça a fait quand même l'objet d'une séquence au JT national... la pollution de l'eau.

J'ai entendu parlé d'une autre affaire, sur la pollution sonore...

Ah oui les avions, ça c'est encore autre chose, c'est un autre désastre. Oui là on sort du sujet, on peut en parler aussi mais bon je ne pense pas que ce soit l'objet ce soir. Non non en fait ce qui s'est passé c'est que comme je l'ai dit tout à l'heure, les travaux n'ont pas été menés conformément au décret et donc ils ont été menés à la hussarde et ça j'en ai eu rapidement la conviction, bien qu'ils se défendaient de cela, les représentants de la SPAQUE et ils sont décrétés un peu vite que les travaux étaient terminés et que donc la dépollution était... enfin c'était terminé. La réhabilitation était faite et que donc on pouvait céder le terrain tel quel à l'IBW qui pouvait y ériger la station d'épuration. Ce qui s'est passé c'est que quand ils nous ont annoncé cela, je suis allé sur le site avec mes bottes et ma pelle et ... avec mes bottes et ma pelle sur le site, alors que tout était terminé soi-disant, j'ai déterré un bloc de batterie et autres détritiques qui jonchaient encore le sol. Bien que je n'ai aucune certitude et à mon avis y'a aucun lien entre ces déchets et ce qui est arrivé par la suite, mais néanmoins c'est révélateur, donc c'est assez symptomatique. Je me rends sur le site, on déterre ce genre d'objets, j'interpelle le conseil municipal, puisque lorsque j'interpellais le comité d'accompagnement, je passais pour un vilain coco et donc « surtout taisez-vous ! et le ton que vous utilisez nous déplaît fortement ! ». Donc je me dis je vais interpellier le conseil municipal, au moins là y'a d'autres oreilles qui pourront entendre, parce que ce sont des gens qui n'ont rien avoir avec ça mais ça a été une volée de bois vert également, enfin ça a été tout un cinéma. Et un an et demi après mais même pas, il a pas fallu attendre tout ça, six mois plus tard les sociétés de distribution d'eau qui possèdent des captages et qui exploitent des captages d'eau potable à 500 mètres en aval du site, s'inquiétaient des travaux, s'inquiétaient de leur répercussion sur la qualité sanitaire de l'eau. Ils ont fait des prélèvements d'échantillons, ils ont analysé et ils ont écrit au mois d'août, et déjà au mois d'avril, au maître d'ouvrage – mais la municipalité était en copie de tous ces échanges – pour signaler leurs inquiétudes et aussi pour signaler que les taux relevés dans la nappe, la nappe superficielle donc pas celle qui faisait l'objet du captage mais celle qui était juste au dessus, les taux en plomb notamment étaient largement au-delà des limites acceptables. Alors que les travaux de réhabilitation étaient terminés. Il faut savoir aussi que moi quand j'ai interpellé le conseil municipal, j'ai fait part du fruit de mes réflexions et à la SPAQUE et au Ministre en place à l'époque, M. Forêt. L'un et l'autre ont accusé réception de ma lettre, la SPAQUE ajoutant que pour eux tout était en ordre et que donc tout était fait, donc c'est langue de bois et compagnie, et le Ministre Forêt n'a même pas eu la galanterie de transmettre le dossier à son successeur, monsieur Benoît Lutgen, aujourd'hui ministre de la Région Wallonne. Et donc qu'est-ce qui s'est passé au mois d'août, y'a une deuxième campagne d'échantillons qui a été faite par, toujours les sociétés de distribution d'eau, donc

ces captages sont exploités en indivision par la société wallonne des eaux et également par les flamands. Ils alimentent principalement le nord du pays en eau potable, donc c'est environ 5000 personnes qui sont alimentées en eau potable et ils ont relevé des taux alarmant, non seulement dans la nappe superficielle mais également dans la nappe phréatique, ce qui est beaucoup plus grave. Et... donc moi j'ai continué à suivre le dossier, d'ailleurs je continue toujours à le suivre et bon j'en étais là, enfin j'avais appelé un des ingénieurs qui était comme personne de référence dans un des courriers, je l'avais contacté fin juin pour savoir le cas échéant si leur captage était contaminé, s'ils avaient des solutions de secours pour pouvoir alimenter la population de la ville de Leuven, ici à côté, c'est surtout eux qui sont alimentés mais également Mechelen donc Malines, Louvain-Malines et ce monsieur m'avait dit gentiment « ben non si jamais demain le captage est pollué, on n'a pas d'alternative ». « Donc, si je vous comprends bien monsieur, demain le captage est pollué, c'est la protection civile qui distribue des berlingots d'eau dans toute la ville ». « Oui » il m'a dit. Donc vous imaginez un peu la situation. Bon moi je n'en ai pas fait état, j'ai conservé tous ces documents ici, je les ai d'ailleurs toujours, jusqu'au jour où un vent favorable a amené cette information aux oreilles d'un journaliste du Soir. Un journaliste qui a pris contact avec moi aux alentours de la mi-octobre, nous sommes allés sur le site, donc je lui ai montré le dôme qui est toujours là d'ailleurs avec les déchets. Et je lui ai montré donc le chantier tel qu'il était en cours et alors je lui ai fourni également toutes les informations dont j'étais en possession, donc le rapport de caractérisation initiale de la SPAQUE qui stipule que les déchets sont dangereux mais qui stipule aussi que l'implantation d'une station d'épuration à cet endroit-là n'est pas incompatible avec la qualité sanitaire du site et qu'au contraire c'est même un élément favorable, parce que ça permet d'assurer un suivi plus proche du site. Donc je lui ai fourni les rapports d'analyse, je lui ai fourni aussi les photos de ce que j'avais exhumé en mai 2003 et le Soir a titré en dessous de la victoire de Georges Bush – le mercredi 5 novembre si je me souviens bien – « les captages wallons menacés de pollution » et donc ça a fait bien sûr grand bruit et c'est alors que le politique, aujourd'hui au pouvoir au niveau régional, c'est-à-dire le ministre Lutgen, a été officiellement averti de la chose, donc de la situation. Jusque là rien n'avait filtré de la part des acteurs que sont les pouvoirs publics qui s'échangeaient les courriers. Donc le ministre a bien sûr diligenté des équipes – parce qu'il y avait eu entre temps une contre-étude de l'IBW, donc du maître d'ouvrage, qui disait que l'eau n'était polluée. Donc y'a un flou artistique qui était entretenu au sujet de la nature même de la pollution – et donc il a diligenté des études de caractérisation supplémentaires et maintenant enfin les choses bougent. Donc maintenant y'a des forages qui sont faits avec des prélèvements entre le site et les captages d'eau. Donc il a fallu plus d'un an pour que finalement les choses bougent mais bon et à l'époque madame la bourgmestre avait fustigé l'attitude de certains conseillers communaux au conseil municipal, qui dévoilaient dans la presse des informations n'est-ce pas, qu'on pouvait avoir accès à tout mais qu'on pouvait pas tout raconter dans les journaux et qu'elle se réservait le droit d'ailleurs d'aller en justice. Mais bon je lui ai gentiment répondu qu'en matière d'environnement, c'était l'article 32 de la Constitution, qui est donc la pièce maîtresse, ce en quoi d'ailleurs découle un décret de la région qui dit qu'en matière d'environnement ce n'est pas non seulement les élus mais l'ensemble de la population qui a accès aux pièces du dossier et que tout le monde peut prendre connaissance de la teneur

des rapports et s'informer. Voilà ça a fait l'objet de petites joutes entre elle et moi mais enfin c'est une des ... on a eu l'occasion de se prendre le museau à de nombreuses reprises et pas uniquement sur ce sujet. On n'est pas tout à fait sur la même longueur d'onde.

8. Donc moi je suis très déçu... je suis très déçu du bilan global parce qu'on a été écarté de l'information. On nous a donné ce qu'on voulait bien nous donner, on nous a donné quelques outils, quelques nonos en pâture, histoire de dire pour les calmer. En tous cas pour les rassasier. Les questions que l'on a posé, moi comme les autres, enfin comme les représentants des associations, rarement ont été répondues, rencontrées. Rarement les objections ont été soulevées. Les réunions étaient plutôt, enfin le climat s'est rapidement tendu mais c'était souvent... c'était vraiment la langue de bois. Avant que je sois membre du comité y'avait déjà eu des incidents précédemment qui avaient eu l'heur de provoquer l'ire de la dame qui me précédait au conseil municipal. On vient déposer soi-disant des restes de sucrerie, des déchets de sucrerie sur le site et ça sentait, y'avait une odeur pestilentielle qui en émanait, parce que bon les riverains m'en avaient parlé, enfin je connais deux-trois personnes qui habitent à côté, et qui m'avaient « mais qu'est-ce qui se fait ? ». Et puis quand on les interroge « mais c'est rien, y'a rien du tout ». Et puis finalement on parvient quand même à obtenir que oui ce sont des déchets de sucrerie et puis, mais déposés fin juin et l'accréditation du transporteur elle date de début juillet. Enfin ça n'a pas arrêté quoi, c'est un exemple parmi tant d'autres. Les rapports d'analyse qu'on recevait au moment même, enfin je l'ai dit. Donc je trouve que malheureusement le rôle du comité n'a pas été du tout celui qu'on aurait pu attendre de ce genre d'organe, par la faute de la langue de bois entretenue par la SPAQUE mais également le laxisme complice, je vais le dire comme ça, de la bourgmestre qui était à l'époque représentante du ministre Forêt au sein du comité et qui avait un certain pouvoir sur le fonctionnement ; qui aujourd'hui s'en défend en disant que elle était impuissante par rapport à la pollution qu'il y a là. Effectivement la pollution qu'on rencontre aujourd'hui, enfin que l'on a pu rencontrer aujourd'hui, elle est impuissante aujourd'hui mais à l'époque elle aurait pu essayer d'intervenir pour faire en sorte que les travaux soient menés de manière un peu plus sérieuse que ce qu'ils ont été. Et donc on a été considéré nous comme étant des faire-valoir et le comité comme étant un joujou politique imposé par les Verts du gouvernement. Bon il a bien fallu leur lâcher un nonos pour qu'ils acceptent de transiger sur la façon dont les déchets allaient être traités. Mais... j'ai franchement ce sentiment-là.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Je crains que non. Je crains que non... euh... non, pour moi j'ai le sentiment que simplement on a fait ce qu'il fallait faire pour répondre aux besoins et puis c'est tout. Y'a pas eu de réflexion au-delà de ça, sur la gestion économique peut-on tolérer, ne fut-ce que même ce qu'il y a alentour parce que... on est là avec un site qui est une décharge clandestine, qui est un site potentiellement dangereux pour la santé public, qui a été assaini entre guillemets et c'est pas moi qui le dit, c'est la Société Wallonne des Eaux qui l'écrit dans une de ses lettres, assaini superficiellement par la SPAQUE – et c'est écrit entre guillemets le terme assaini – et en face de la rue se trouve une usine, qui a produit pendant près d'un

siècle des accumulateurs, où toutes les personnes ici du village – et moi je suis un autochtone donc je connais cette usine depuis mon plus jeune âge – les personnes du village, moi j'ai un ami dont la maman est décédée, morte de saturnisme à 42 ans ; c'est une usine qui clairement est une usine qui pollue. Le sous-sol doit à mon avis l'être encore plus que ce qu'on a rencontré de l'autre côté je pense, mais bon pour ça il faudrait faire une étude pour s'en rendre compte mais rien. On est là, y'a pas de prise de conscience dans cette affaire, on vit avec un chancre industriel à proximité de chez nous. Ce sont des hectares qui sont là en friche parce que l'usine aujourd'hui, ce n'est plus qu'un dépôt, un dépôt de batteries où y'a encore trois camions qui circulent tous les jours et qui viennent déposer et puis c'est tout, y'a plus aucune production sur place. Y'a peut-être encore une trentaine ou une quarantaine de personnes qui y travaillent alors que ça a occupé pendant de nombreuses années plus de mille personnes. Mais y'a pas prise de conscience du danger potentiel que représente cette usine et ces déchets. J'ai même parlé y'a pas longtemps avec un responsable – donc il faut savoir qu'à côté de l'usine, juste à côté se trouve l'école de protection civile – et j'ai parlé dans le cadre de mes activités professionnelles avec un responsable de la santé public dont qui est un des acteurs qui gèrent le site et il me disait que leur potager, tout ce qu'ils produisaient, ils pouvaient le jeter parce que c'était toujours au-delà des normes (rires). Voilà !

10. Bon y'a effectivement au niveau spatial un sentiment d'identité, enfin d'appartenance à une même entité en terme de village je veux dire, plus que d'entité – il faut savoir qu'on... mais ça c'est un phénomène qui existe ici en Belgique, vous le rencontrerez...

Vous avez connu la fusion municipale...

Oui c'est ça ! Oui, donc Archennes était une entité indépendante avant 1976 et au premier janvier 1977 a été fusionnée avec Gez-Doiceau, avec Néthen, avec d'autres composantes et donc moi j'ai quelque part un léger sentiment d'appartenance à une entité au niveau municipal... allez personnellement je suis un citoyen du monde, on s'entend bien mais bon je me sentais plus proche des gens du comité qui étaient archennois, donc y'avait la madame de l'opposition avec moi mais participe à l'opposition qui ne disait rien qui habite aussi Archennes et le représentant de la Coordination du Train qui habite Archennes aussi. Et donc on était un peu plus entre guillemets proches – la bourgmestre habite aussi Archennes, il faut le dire aussi. Maintenant, en règle générale, enfin moi j'estime qu'on peut avoir soi-même son appartenance au niveau village ou quoi mais quand on est un élu, on est un élu de tout le monde. Maintenant bon c'est peut-être une question qui pourrait être posée davantage au représentant des riverains, parce que bon moi en tant qu'élu, ça c'est a responsabilité de chaque élu, c'est de représenter l'ensemble du corps électoral et pas uniquement une frange de celui-ci, donc il faut résonner en terme global et pas en terme de clochers, ce qui malheureusement se fait trop souvent à mon goût. On a des réflexions très repliées sur soi au sein du conseil municipal de Grez-Doiceau et à mon avis ça doit être comme ça l'apanage de beaucoup d'assemblées où les gens sont venus bien plus pour défendre leur gueuleton et leur petit pré carré que de se soucier du sens du bien commun et de l'intérêt collectif. Donc voilà.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Oui, alors en ce qui concerne l'enquête publique donc là je ne me prononcerai pas parce ce que je n'ai pas suivi en fait la genèse de ce dossier. Je n'étais pas conseiller municipal à l'époque et je dois vous dire que ce dossier n'a pas retenu mon attention à l'époque. J'en ai bien parlé une fois avec l'un ou l'autre des représentants de la Coordination du Train, monsieur Stassart notamment qui m'a tenu informé de l'évolution de la situation mais... donc de ce côté-là je ne me prononcerai pas. Maintenant, en ce qui concerne le suivi des travaux, donc le comité d'accompagnement, nous recevions donc un fascicule à chaque réunion, qui reprenait donc non seulement les analyses, qui dataient généralement donc je l'ai dit de plusieurs semaines voire plusieurs mois, mais également des photos avec l'évolution des travaux, avec voilà la grue qui fait ça, enfin on avait comme ça quelques vues sur le chantier. Accompagnaient également ces fascicules, des cartes du site avec notamment les lieux d'implantation des différents piézomètres, donc avec lesquels ils prélevaient... enfin les piézomètres étaient placés pour assurer le suivi de la qualité sanitaire des eaux de surface et des eaux souterraines. Donc ça on avait, donc ça ils ont utilisé et on recevait ce document à peu près à chaque réunion du comité d'accompagnement. Alors y'avait aussi dans l'étude de caractérisation, je l'ai mis ici (M. Vanseveren va chercher les documents)... j'ai les documents de toute cette affaire... Donc là vous avez des cartographies, enfin des photos, y'a des cartes aussi et donc tout ça on avait bien entendu et – si ça vous intéresse je peux vous passer ces documents. Oui donc en gros c'est ce genre de documents-là que l'on avait, ça c'est l'étude de caractérisation qui a été faite avant le début des travaux et ensuite les fascicules, en voilà un... n°4... voilà comment ça se présente, vous avez des photos du site, on a quelques explications, l'évolution des travaux, la grue, donc voilà et alors derrière le journal des travaux, voilà les rapports d'analyse que nous avons... « l'analyse a été prélevée en fond de fouille » tatatatata et donc « ce sont des échantillons qui ont été analysés » tatatatata et je ne sais plus de quand ils dataient, « échantillons du 31 mars 2003 » et ça c'est le rapport, fascicule n°4, je pense que c'est celui qui nous a été donné au mois d'avril.

Est-ce la SPAQUE qui vous a fourni tous ces documents-là ?

C'est la SPAQUE. Oui c'est la SPAQUE qui était le maître d'œuvre, enfin oui, non le maître d'œuvre, c'était une entreprise privée qui était chargée de l'exécution des travaux, la SPAQUE étant le maître d'ouvrage et donc c'était eux qui fournissaient toutes ces informations, cartographie, tout ça.

12. Je ne sais pas si moi personnellement je suis un bon échantillon en terme de grand public. Ma maman était géographe donc (rires). Je baigne dedans depuis tout petit voilà (rires) et donc pour moi personnellement c'était très accessible, donc... en tous cas la cartographie, je ne parle pas des rapports d'analyse avec les comparaisons, ça c'est une utre paire de manches mais la cartographie oui, c'est quelque chose de très accessible. Les fascicules étaient relativement clairs, allez ils étaient bien faits, parce que ça il faut quand

même le reconnaître, on pouvait bien suivre l'évolution des travaux. Donc moi à titre personnel, je dois dire que j'étais satisfait de cette information-là.

Quel est votre avis concernant l'accessibilité de ces mêmes documents pour des personnes moins sensibilisées à leur lecture ?

C'est difficile de se positionner pour le commun des... enfin je suis aussi le commun des mortels, je ne prends pas mes grands airs, non non certainement pas et puis d'un autre côté prendre la place de quelqu'un d'autre...maintenant je peux parfaitement comprendre que ce genre d'information soit pris d'une manière rébarbative par une certaine frange de la population mais bon est-ce parce que c'est l'information ou est-ce parce que ce sont les gens qui n'ont pas l'habitude ou qui n'ont pas été formés à cela ? Ca c'est un autre débat mais bon... allez de ce côté-là moi je ne me positionnerai pas, bon chacun voit les choses comme il le voit et puis voilà.

13. Ce qui pourrait être fait pour que ce soit plus lisible, c'est que ce soit spontanément mis à disposition de la population et pas qu'il faille le demander ou en tous cas que l'on dise clairement aux gens, « voilà nous avons un rapport avec des cartes, si vous le souhaitez vous pouvez le consulter, et vous pouvez le demander et l'obtenir », parce que ceci nous avons dû le demander parce que sinon on ne le recevrait pas. Maintenant en ce qui concerne le document en soi, bon pour moi tels qu'ils sont là, les documents me semblent tout à fait lisibles. Peut-être que y mettre de la couleur, par exemple sur les extraits du plan de secteur, ça aurait été plus judicieux au niveau de la lisibilité mais maintenant il faut voir aussi le coût que ça représente... parce qu'il y a toujours ce problème-là. Mais c'est certain que quand on reçoit un plan de secteur, comme vous avez ici vous voyez avec la légende sur le côté où y'a 56 coloris et qu'on a quelque chose aujourd'hui en grisé, noir et blanc et parfois hachuré, ça devient nettement moins visible, que si c'est tel qu'il est originellement avec des zones en rouge, des zones en vert, des zones en bleu, que sais-je encore. Donc la couleur pour moi aurait été intéressante en tous cas dans l'étude de caractérisation. Pour le reste, c'est surtout une question d'accessibilité au grand public je dirais.

14. Ben ces supports sont fondamentaux pour moi. Allez on ne peut pas parler d'aménagement du territoire, quel qu'il soit, sans parler cartographie. L'un ne va pas sans l'autre. Et donc, les cartes qui étaient fournies lors...surtout le suivi sur l'ensemble de ce dossier, sont indispensables. Je ne dirais même pas elles sont nécessaires, elles sont indispensables pour comprendre le fonctionnement, comprendre l'évolution des travaux, comprendre les mesures qui sont prises pour éviter l'une ou l'autre chose et là ici je sors même du cadre du comité d'accompagnement, de la réhabilitation du site de TUDOR dans le cas d'espèce mais pour moi c'est un élément fondamental en règle général. Pour moi on ne peut pas travailler au niveau aménagement du territoire, au niveau réflexion sur celui-ci, au niveau fonctionnement de celui-ci, sans avoir une document qui soit actualisée, fiable, fidèle et donc ça passe par une cartographie en bonne et due forme. Donc bien sûr ce sont des éléments essentiels, je pense, pour pouvoir se forger une idée essentielle à la réflexion.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) applications ? Quel avenir ?

15. Non ! (j'explique donc à M. Vanseveren, de quoi il en retourne). Bon moi mon expérience en matière de cartographie avec des moyens modernes je dirais, se limitent quasiment qu'à la consultation du plan de secteur via Internet. Ca régulièrement on va consulter le plan de secteur qui est entièrement aujourd'hui mis en ligne – donc le plan de secteur pour la région wallonne, je ne me suis pas soucié de celui de mes voisins du nord mais à mon avis il doit l'être aussi – et je trouve d'ailleurs que c'est déjà un fameux pas en avant que de pouvoir aujourd'hui consulter ces informations sans devoir acquérir ces cartes qui malheureusement un jour ou l'autre deviennent aussi obsolètes. Le seul bémol que je mettrais à cela, il faut éviter de sombrer dans une dérive, où toute l'information ne passe plus que par ça ; et là je ne vais pas parler de cartographie mais je vais parler du journal officiel de la Belgique, enfin de l'Etat, Le Moniteur belge donc, qui aujourd'hui n'est plus édité en format papier, que en deux ou trois exemplaires je pense pour les archives du royaume, tout le reste est consultable via Internet. Quand on sait qu'il est écrit dans la loi que nul n'est censé ignorer ce qui est publié dans ce genre de chose, qu'en ne le mettant sur Internet de facto on exclut toute une frange de la population qui n'a pas les moyens ou les aptitudes ou l'envie de s'équiper en informatique et autre moyen de télécommunication, je trouve que ça par contre ça devient dangereux. Donc je trouve qu'il faut se conserver un strict minimum d'information selon des supports – je vais utiliser un terme antique (rires) – pour pouvoir permettre justement à l'ensemble des citoyens d'avoir connaissance et de pouvoir s'informer. Maintenant, cette réserve mise à part, je suis moi très très intéressé par ce genre d'information et je vous le dis tout de suite, si vous faites des cartographies comme ça à plusieurs niveaux sous format informatique et que vous faites quelque chose sur Grez-Doiceau, tenez-moi au courant, ça m'intéresse beaucoup.

Dans un avenir, la commune de Grez-Doiceau devrait acquérir un SIG...

Oui je trouve que c'est une excellente initiative, allez moi je ne peux qu'appuyer ce genre de démarches. La mise en ligne – la réserve que j'ai dit tout à l'heure mise à part – la mise en ligne est quand même un grand progrès en terme de communication de l'information au citoyen, en terme de suivi, en terme d'actualisation, de mise à jour, d'économie de papier – moi qui suis un représentant du parti Vert, je ne suis pas insensible à ce genre de chose et donc voilà maintenant moi allez à mon niveau, je n'ai pas eu jusqu'ici l'occasion d'approcher ce genre de technologie.

16. Pourquoi pas ! Je pense oui clairement... Euh ça permet aussi de donner un commentaire sur l'information en soi parce qu'une carte sans légende, c'est comme du Shakespeare sans dictionnaire d'anglais (rires). J'utilise cette comparaison-là mais c'est certains que par rapport à des informations ou de la participation citoyenne, certainement qu'un support informatique et le matériel de projection qui l'accompagne permettent d'illustrer davantage et d'éclairer beaucoup mieux le sujet au niveau d'une présentation à la population. Il est certain aussi qu'Internet est un outil de communication moderne et facile dans le sens où ça peut permettre à chacun d'aller à tous moments prendre connaissance de l'information elle

aussi. Maintenant, je ne me contenterais pas moi en tant que responsable politique d'Internet pour les raisons que j'ai édicté plus haut donc, c'est sûr que c'est un support, c'est quelque chose qui vient en support mais ça ne doit pas être la clé de voûte de la communication et la clé de voûte de la participation. Par contre, le support informatique accompagné de moyens de projection, accompagné du nécessaire pour pouvoir illustrer, démontrer aux habitants dans des réunions publiques, ça certainement c'est quelque chose qui est très intéressant et je dois vous dire que on a déjà nous au niveau du conseil municipal à deux reprises utilisé ces méthodes modernes avec PC portable et projection de diaporamas. La première fois elle est allée jusqu'au bout, la deuxième fois madame la bourgmestre jugeant que mon propos devenait trop long a interrompu la séance, mais on a déjà fait usage de ce genre d'outils. Maintenant certainement que des cartographies, des cartes qui peuvent être comme ça visualisées sur un PC où on peut mettre en lumière beaucoup plus facilement des éléments clés d'une cartographie, des éléments clés à mettre en relief, c'est clairement beaucoup plus facile de la sorte que d'aller afficher des cartes au mur et de dire à chacun « tenez, approchez-vous pour regarder ».

En guise de conclusion :

17. Ouh ! Qu'est-ce qui faudrait changer, oh là là ! D'abord un, la langue de bois, ça c'est... Bon ce qui faudrait changer c'est une transmission franche et honnête de l'information... une écoute... et une prise en considération de ce qui est dit par toutes les parties... Hum... ce qu'il aurait peut-être fallu changer aussi c'est le rôle ambigu de la présidente du comité, qui avec sa double casquette n'a absolument pas joué son rôle tel qu'il aurait dû l'être et que donc un comité d'accompagnement se doit certes d'être à l'écoute de ce qui se dit, de ce qui se fait mais également avoir un œil critique par rapport aux travaux, sans pour autant critiquer tout loin sans faut, ce n'est pas là mon propos mais il faut qu'il y ait une confiance, un climat de confiance qui s'installe au sein de ce comité où on travaille à visière découverte, où on travaille cartes sur table (rires), pour permettre à chacun de se faire une idée pleine et entière de la situation et de permettre à chacun d'avoir une réflexion sur les solutions qui peuvent être apportées. Ca ça me semble être les éléments fondamentaux qui ont manqué dans le fonctionnement du comité d'accompagnement, et qui ont fait que pour moi ce comité d'accompagnement, le bilan que j'en tire avec le recul aujourd'hui c'est clairement un échec. C'est un échec parce que on a nous, enfin moi je n'ai rien obtenu, je n'ai rien pu faire bouger. La seule chose qui est fait bouger c'est quand la presse a menacé, enfin a relayé les risques qui avaient relevés par les Sociétés de distribution d'eau, avant ça rien, donc c'est clairement un échec de mon côté mais c'est également clairement un échec du politique dans son ensemble parce que ce projet a été mené à la hussarde et aujourd'hui on voit bien que ça n'a pas eu les résultats qu'on aurait été en droit d'attendre de ce genre de chose. Donc voilà, je pense que dès le départ la situation était biaisée. A partir du moment où on a le représentant, le président de la SPAQUE donc c'est pas monsieur Thierry mais monsieur Jacquemart qui aujourd'hui est président du conseil d'administration de la RTBF et qui dans une réunion d'information aux citoyens, organisée par l'administration communale, à la maison communale déclare benoîtement à toute l'assemblée que « non non non non rassurez-vous les déchets qui sont là ne sont pas dangereux » et donc ce sont des déchets

de classe 2 et qui peuvent être traités comme tels et que quand on demande le rapport de caractérisation que l'on reçoit parce qu'il a fallu le demander, on y lit dedans que les déchets sont clairement dangereux pour la santé publique – c'est écrit noir sur blanc – bon déjà dès ce moment-là le climat de confiance, il est déjà en partie mis à mal. Et ça n'a fait que continuer, hein c'est ça moi je pense qui est, voilà – vous avez eu le rapport de caractérisation – Donc voilà ça c'est clairement écrit là et il avait ce rapport et c'est après avoir lu ce rapport qu'i s'en va déclarer ça. Bon moi je ne sais pas le dire mieux que ce n'est écrit là. Oui ça paraît clair et pourtant pour monsieur Jacquemart ça ne l'était pas. Donc ça c'est un élément. Deuxième chose, plus accessoire bien que ça ait son importance, c'est peut-être de communiquer l'information, la documentation de manière beaucoup plus spontanée et beaucoup plus... allez oui spontanée et volontaire. C'est-à-dire que quand on organise une réunion d'information aux riverains sur ce qu'il y a dans le fond de leur jardin et bien je pense que c'est pas ce que ça coûte de faire quelques documents, de reproduire quelques exemplaires en plus et de remettre une farde à chaque habitant afin que chacun puisse se faire parfaitement une idée de ce qu'il y a sur le site. Ça me semble être un élément fondamental de la démocratie, c'est de permettre à chacun d'avoir une information complète et correcte. Or ici il a fallu le demander, on l'a obtenu parce que le décret wallon et la loi de la Constitution les obligent mais sinon je pense qu'on n'aurait rien eu.

INTERVENANTS B-G2 ET B-G3

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. B-G2 : la coordination du Train est née, lorsque les habitants du quartier ont réalisé qu'il y avait des mesures prises et des arbres marqués. Nous avons été très vite au courant. Au départ, c'était l'association du Bouly.

B-G3 : il n'y a pas eu de dialogue avec la commune, donc nous avons constitué une association.

B-G2 : Aucune information de la commune.

B-G3 : Elle ne voulait pas qu'on soit au courant.

B-G2 : Elle était hostile. Nous avons monté l'association pour avoir plus d'information et nous avons imaginé un autre endroit pour la station d'épuration, le site TUDOR.

B-G3 : Le premier site choisi était en zone naturelle alors qu'il y avait le site industriel.

B-G2 : TUDOR est un site de stockage aujourd'hui, c'est une zone industrielle existante.

B-G3 : donc, nous avons voulu faire réagir la commune.

B-G2 : Comme d'autres personnes du village participant à la Coordination du Train, on s'est pas opposé au principe – je ne vais pas dire que tout le monde partageait l'idée d'avoir une station d'épuration à côté de chez nous mais je crois que tout le monde était conscient qu'il fallait bien qu'une station d'épuration naisse, existe quelque part. Nous avons mis des affiches partout dans le village. Il était important de réfléchir vraiment au site.

2. B-G2 : Bah vous voyez, les raisons, c'est que nous étions essentiellement tous hostiles à l'implantation de la station d'épuration dans le bois qui est derrière chez nous, parce que c'est un site paysager et c'est un bois. Il n'y a pas d'activité industrielle à cet endroit-là, y'a

pas d'activité humaine, y'a rien de tout ça, donc on voulait conserver cette partie de la commune qui est encore donc je dirais naturelle. Et d'autant plus qu'il y a une tendance... y'a ce qu'on appelle l'association du Parc de la Dyle qui existe aussi. Donc pour tous ces gens-là aussi bien que pour nous, c'était un non-sens de venir construire un bâtiment industriel dans un endroit tel que celui-là alors qu'on avait la conviction que y'avait notamment le site de Tudor qui était beaucoup plus approprié.

B-G3 : Mais quand tu dis près de chez nous, ça donne l'impression que c'est de nouveau une histoire de proximité avec ce fameux complexe, je ne sais pas comment on l'appelle, ce fameux complexe où on nous dit « oui mais vous vous agitez parce que c'est à côté de chez vous », oui on nous sort tout le temps ça. Pour moi c'est une aberration parce que c'est un raisonnement qui est rapide et facile à faire. Grez-Doiceau est une commune qui a un environnement particulièrement beau, qui est terriblement sollicitée sur le plan environnement, tout se construit mais de façon incroyable. Pouvoir préserver un endroit, un bloc homogène et esthétique et beau sur le plan nature me paraît quand même élémentaire. Parce que si on commence à faire un site industriel là en pleine nature, après la commune avait un autre projet le hall omnisports, on relie tout ça par une route et après ? et après ? voilà c'est fini. Moi je trouve que c'est important de se poser la question : pourquoi les gens viennent s'installer ici, à Grez-Doiceau ? pourquoi ? et bien peser le pour et le contre, ça mérite une enquête. Pourquoi plein de gens quittent Bruxelles ? Pourquoi les gens viennent ici ? Pourquoi ? Est-ce pour le paysage, l'environnement, le sport, l'urbanisme ? Et pour moi y'a un équilibre qui doit rester.

3. B-G3 : les relations ont été très mauvaises. L'alternative que nous proposons coûterait cher à l'IBW. La commune a organisé des réunions mais l'IBW avait tout établi et n'a pas voulu de réaction citoyenne. Négociations en catimini. En se taisant, ça marcherait mieux (marquage avec des piquets). La communication avec le bourgmestre a été lamentable, depuis il est décédé. Il connaissait son dossier, c'était un chef d'entreprise. Le parti socialiste lui a payé ses études. Il avait une faculté d'analyse mais il considérait qu'il était élu, alors pourquoi faire une concertation ? Il avait tout pouvoir. Ce dialogue-là ne se pose plus.

B-G2 : Je pense qu'à la suite de notre action, les affiches « où ? » dans tout le village, on a mis la pression sur les responsables communaux. Ils se sont sentis obligés de faire une réunion d'information. La commune, l'IBW et les riverains étaient présents. Ils nous ont expliqué le projet. M. Gruszow connaît l'action de notre quartier. Nous avons bénéficié d'un peu de chance, le gouvernement a changé. Le responsable gouvernementale de la Région a changé la décision : ne plus faire la station comme initialement. Le mouvement initial de notre rue s'est élargi.

4. B-G3 : nous faisons des réunions tous les 3-4 mois. Avec la vie active, ça pèse, c'est pénible. Mais c'est avantageux car on a appris à se connaître dans le quartier. C'est enrichissant. La construction de la station a commencé depuis 2 ans environ. Trois ans avant cela, on participait, mais c'est déjà flou.

B-G2 : On participe depuis 4-5 ans. Le gouvernement a changé (au niveau régional, l'année passée. Notre mouvement a été initié y'a 6 ans. La première fois on s'est réuni pour collecter de l'information. Ensuite, une fois tous les mois ou tous les deux mois au maximum. On a décidé qu'un d'entre nous ferait office de président et qu'il conserverait l'information collectée.

5. B-G3 : nous avons participé à des projets pas nécessairement locaux. Par exemple des projets familiaux à Namur. Mais nous sommes trop fatigués par la vie professionnelle (terrains / environnement). Nous sommes impliqués dans beaucoup d'autres choses.

B-G2 : On a juste assisté à une réunion pour le hall omnisports (implantation dans le même coin), le long de la rue Florival. On n'était pas d'accord. Il y a eu une conférence de presse importante et intervention de la Coordination du Train. Preuve que celui qui voulait le projet c'était le bourgmestre et pas son conseil, c'est qu'une fois mort, le choix du lieu a changé. C'était dans la partie limitrophe de la commune, c'est pas logique. Pour quelles raisons ?

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. B-G3 : déjà la façon de voter en Belgique (têtes de listes), au niveau de la démocratie représentative, je suis frustrée. Les hommes politiques sont rentrés dans ce système et finalement ils ne veulent plus changer le système. Au niveau communal, c'est la même chose. Le fait d'être au 21^{ème} siècle, la concertation est importante. Il y a des problèmes d'environnement, des projets qui pourraient fortement perturber la nature. Evidemment, on multiplie les problèmes de relations. La commune n'a pas le droit de faire des projets sans avertir le citoyen, qui paye des impôts.

B-G2 : un souci de consultation des habitants. Consultation / la concertation c'est plus fort, c'est s'obliger à tenir compte de l'avis des habitants, pour prendre sa décision. Les élus, c'est le pouvoir, c'est eux qui prennent la décision. Obligation de voter. Mais ils peuvent faire de mauvais choix. Ils ne représentent pas forcément la véritable opinion. On vote sans savoir si les gens ont la compétence. On tient plus compte de l'avis de la population.

7. B-G3 : Pour moi il faut être en association. Un seul citoyen on ne l'écoute pas. Et quand on est en groupe, y'a rien à faire, la politique c'est une question de voix et on a peur de perdre des voix. Ça fait de la mauvaise publicité, mauvais écho. Y'a beau avoir un médiateur à la commune pour venir expliquer et aider pour les problèmes, une personne seule n'est pas efficace, comme dans tout. C'est comme partout. L'union fait la force, devise de la Belgique. On n'aurait jamais obtenu quelque chose de positif si on avait été individuel, ça c'est évident. Et si le résultat de cette station d'épuration est finalement positif, c'est grâce... enfin positif, que moi je trouve intelligent du moins, c'est grâce au travail de l'association mais c'est grâce aussi à des facteurs de chance. Y'a eu la crise de la dioxine en Belgique. On a trouvé de la dioxine dans les œufs et dans toute sorte de choses, y'a eu un scandale, chute du gouvernement et suite à la chute du gouvernement le Ministre a changé. Et juste avant Paul Gruszow avait envoyé une lettre de réclamation au conseil d'état et le ministre à l'époque n'était pas du tout un ministre intéressé par cette histoire-là. Y'a eu la chute du

gouvernement, y'a eu les écolos qui sont venus au pouvoir en masse et alors y'a eu une écoute, donc y'a eu la chance. Si le résultat était positif c'est pas du tout dû à une écoute des gens concernés, je veux dire l'IBW, la commune, c'est dû au travail de l'association mais surtout au facteur chance. Et là le facteur chance, faudra le soulever avec les autres, mais vous verrez que c'est exact, ça colle. C'est pas normal que la chance ait joué dans des proportions aussi importantes.

B-G2 : Je pense que c'est indispensable dans un cas comme ça, si on veut avoir une certaine efficacité de se grouper parce que y'a toujours malheureusement le fait que les élus, ceux qui sont potentiellement éligibles, voient ça avec des lunettes de candidats à la prochaine élection et qu'ils tiennent compte de l'avis des gens quand ceux-ci représentent une fraction non négligeable de la population susceptible de les maintenir à leur poste ou de les faire éliminer de leur poste. Donc y'a toujours cet aspect électoral qui reste derrière et qui est dans l'ombre je dirais. Donc une personne ne représente pas grand chose. Un nombre de personnes qui pèse sur le résultat de l'élection, ça a de l'importance.

8. B-G2 : Informé non, des mesures ont été prises en catimini. Il vaut mieux qu'on ne sache pas. Est-ce que c'est volontaire ou non, on ne sait pas. Sous la pression des riverains, des renseignements ont été pris dans toutes les directions, plus une journée d'information. Mais ce n'est pas venu spontanément. Est-ce qu'on a tenu compte de notre avis ? Oui mais on a eu de la chance. Parce que je suis convaincu que si le gouvernement n'avait pas changé la station n'aurait pas changé d'endroit. Je pense que l'inertie disons ministérielle et les rouages administratifs n'auraient pas profité au changement d'implantation. Donc je pense qu'on a eu un peu de chance.

B-G3 : Écoutée, individuellement non. Informée, à l'époque non. Encore une fois pour moi, s'il n'y avait pas eu de groupe, c'est un échec. Il n'y avait pas de volonté d'écoute.

9. B-G3 : Efficacité de Paul Gruszow, mais ça n'a pas été bien perçu au niveau communal. Le fait d'être à plusieurs, ça a perturbé la commune, ils ont eu peur. On a eu des échanges avec « Eaux et Forêts », car j'ai un frère qui y travaille et nous a fourni quelques renseignements.

B-G2 : le comité de riverains, du fait de leur situation locale, population locale au courant du projet, des nuisances. Nous étions motivés pour être présents à la réunion d'information. Et puis il y a eu les affiches. L'administration communale a bien vu que la volonté de modifier le choix d'implantation était importante. Affiches placardées sur les fenêtres : c'est frappant, ça attire l'œil, c'est un témoin visible.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. B-G2 : Je pense que les gens se sont rendus, de part et d'autre, que quand on se mobilisait pour un projet, ils arrivaient à un résultat et que d'autre part la commune s'est aperçu qu'elle devait faire attention quand un projet devait se réaliser, quand le projet était d'une certaine importance, qu'elle devait faire attention à la réaction de la population,

puisqu'elle s'est aperçu quand dans deux cas elle a été je dirais confrontée à une opposition de la population et finalement le résultat de cette opposition a fait que les résultats ont été modifiés par cette attitude. Donc elle est certainement plus consciente que maintenant elle ne peut plus prendre de décision importante sans consulter la population et d'autre part la population s'est certainement rendue compte que quand on se met ensemble et qu'on fait disons de la résistance ou quand on veut manifester son avis ensemble pour quelque chose, ça apporte des résultats. Je pense. L'ancien bourgmestre qui est mort brutalement. Je pense qu'avec lui y'aurait jamais rien eu.

B-G3 : Pour moi, ce projet avait déjà coûté cher probablement à l'IBW ; [...] y'avait déjà eu certainement des réunions avec la commune et ils avaient déjà tout établi. Et ils ne souhaitaient absolument pas avoir des réactions de citoyens, sachant qu'il faut mettre cette station d'épuration de toute façon. Donc ils ont fait toutes leurs négociations en catimini et ils ont espéré, enfin pour moi c'est comme ça que je le vois, qu'en se taisant et en étant le plus discret possible, c'est comme ça que ça marcherait.

B-G3 : La communication avec le bourgmestre a été lamentable. Ca a été catastrophique. Y'a même eu projection de projets et tout avec les citoyens, il a tourné le dos et il n'a même pas voulu regarder. Avec le bourgmestre de l'époque puisque depuis il est décédé. Donc pas celui de maintenant. C'est un bourgmestre qui connaissait admirablement ses dossiers, un chef d'entreprise dans la vie publique, parti de rien. [...] C'est le parti socialiste qui lui a payé ses études. Par son intelligence il y ait arrivé [...] mais il considérait que s'il a été élu par les citoyens, c'est que lui seul, c'est lui qui détient le pouvoir. Donc pourquoi faire une concertation, puisque j'ai été élu ? Je pense que ce dialogue-là ça ne passe plus aujourd'hui.

11. B-G2 : Je ne suis pas sûr. Ca voudrait dire, est-ce qu'on peut considérer maintenant que les habitants des différentes entités de la commune, comme Néthen, comme ???, etc. ont le sentiment d'appartenir au même village

B-G3 : Non les gens ne se sont pas sentis concernés par ça. Néthen et tout ça s'en fichaient. Grez-Doiceau et tout ça, la plupart savait même pas où c'était. Je suis sûr qu'ils ne savaient pas situer au niveau communal où était cette implantation. La commune est devenue très grande et c'est devenu beaucoup plus impersonnel parce que la plupart des gens travaillent et rentrent le soir. La communication entre citoyens c'est plus comme le village de jadis, rien à voir avec les villages de province. De même dans les villages de province, ça change fort aussi. Ca devient aussi des villages dortoirs. J'ai de la famille du côté, au-delà de Namur, c'était vraiment un village tout à fait agréable quand j'étais enfant, on connaissait tout le monde. Maintenant dans le village on ne connaît plus personne.

B-G2 : Je crois que certainement ça peut renforcer d'un certain côté l'idée qu'on vit au même endroit et qu'on peut être, du fait de vivre au même endroit, liés entre nous parce ce qui s'y passe. C'est certain que c'est quelque chose qui apprend aux gens à mieux se connaître. Il faut dire qu'on est à une époque où on est très individualiste aujourd'hui, beaucoup plus que dans le temps. Dans le temps y'avait moins de moyens de communication, moins de

distraction, moins de vacances, moins de tout ça donc la vie était beaucoup plus communautaire en quelque sorte. Les gens dans les villages se connaissaient tous et se voyaient tous. Y'avait la fête du village, y'avait ceci, y'avait ça, donc y'avait quand même une certaine connaissance des gens alors que maintenant quand vous êtes dans un village comme celui-ci – et y'en a d'autres pour lesquels c'est encore plus fort – vous êtes dans une cité un peu dortoir, ça peut arriver ; je ne sais pas si Grez-doiceau est une cité dortoir mais enfin ça fait quand même beaucoup de gens qui habitent ici qui vont travailler à Bruxelles. Ces gens sont assez individualistes. Ils s'occupent de leur maison, de leurs affaires, ils ne s'occupent pas donc nécessairement de la vie de la commune ; Il est certain que ce genre d'événement fait que les gens se connaissent quand même un peu plus et ça créé un certain sentiment d'appartenir à une collectivité locale.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. B-G2 : assez discret sur l'avis de la commune. Les gens de notre rue ont été les plus actifs. Ils ont prévenu tout le monde pour ne pas louper le jour.

B-G3 : pas d'information ; on a vu des arbres marqués plus des piquets posés par les géomètres.

13. B-G2 : probablement, je ne peux pas dire avec certitude. Nous sommes du coin, la cartographie on la connaît. J'ai tendance à dire oui. On visualise beaucoup mieux quand on a une carte régionale.

B-G3 : oui mais pour les autres, il faudrait les consulter.

14. B-G2 : au niveau scolaire... aucune idée. Nous dans le temps, on apprenait les cours d'eau, les capitales. On faisait rentrer la géographie par la pratique. Se référer à une carte. Oui pour moi c'est familier, pour mes déplacements, j'ai toujours une carte. Pour demander son chemin, c'est un support fondamental. Pour ce qui habitent là-bas, c'est une aide. On va un peu s'aider au départ.

B-G3 : les informations ont été diffusées par la commune. Voir avec eux.

15. B-G2 : Moi je pense que ce qui peut être toujours intéressant c'est d'avoir par exemple les parties boisées en vert, d'une certaine couleur ; peut-être les prairies en vert pale, la rivière en bleu si y'en a et des choses comme ça. Oui la couleur je pense que ça peut aider. Ça fait bien ressortir les routes... Quand on connaît les lieux c'est relativement clair. Malgré tout ça rend les choses encore plus faciles.

B-G3 : de la couleur, avec une explication supplémentaire. Une légende. Sinon, ce n'est pas lisible. Il faut aller plus loin. Il existe des moyens pour que ce soit plus clair. Savoir

éventuellement où on peut aller pour voir plus. Où est la source ? Où on peut aller pour consulter un peu plus loin, à gauche à droite.

16. B-G2 : Je trouve que ça met bien en valeur, ça permet de bien visualiser mais c'est certain que jamais la commune ou l'IBW n'est venue déposer dans la boîte des gens en disant, voilà ce qui vous attend, voilà ce qu'on propose de faire, est-ce que ça vous intéresse. Aucune démarche de leur part. Ca je crois que c'est parce que, en tous cas avant, quand ce projet a commencé à se concrétiser, qu'il était connu seulement de l'IBW et du bourgmestre, ils n'avaient pas du tout l'intention de mettre la population au courant, parce qu'ils voulaient prendre leurs décisions tout seul. C'est tout simple. Le bourgmestre c'était quelqu'un qui disait, je suis élu, c'est moi qui prend les décisions. Je pense que c'était très clair.

B-G3 : C'est obligatoire pour en parler mais là c'est insuffisant, c'est complètement insuffisant. Imaginons que la commune diffuse ceci, et elle dit voilà on a l'intention de faire là une station d'épuration, on ne sait déjà pas tout ce qu'il y a autour. Le site Tudor, on ne le voit pas. Et on ne marquera pas site industriel désaffecté. Donc on ne sait pas. Il faut qu'on travaille sur cette base-là mais on ne peut pas savoir.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. B-G2 : faut voir ce que vous entendez par là parce que... Je ne suis pas convaincu que si par exemple je voulais consulter Internet, y'a un... non je ne crois pas, pas aujourd'hui. Je ne le pense pas. Je pense que ça viendra parce que de plus en plus de gens consultent Internet pour avoir toute une série d'informations. On a un accès mais ce sont surtout mes enfants qui ont Internet. On est encore à une époque où pour beaucoup de gens, ou en tous cas pour ma génération Internet est moins évident que la génération de nos enfants qui sont maintenant aussi à l'aise que nous autres on est à l'aise avec le téléphone par exemple. Tout le monde commence un peu à les écrans et à chercher des renseignements sur Internet.

B-G3 : Rien du tout. Moi j'ai Internet chez moi. Ici y'a rien ou s'il y a quelque chose je ne suis pas au courant. Mais je ne le crois pas.

18. B-G2 : Je pense que ça ne remplacera jamais... on peut certainement avoir accès à de l'information, que ce soit des photos, des maquettes, on peut imaginer toute sorte de choses. Certainement Internet peut aider à se renseigner mais je pense que si par exemple vous voulez avoir une action sur des décisions, si vous travaillez par Internet, vous ne travaillez qu'individuellement. Vis-à-vis d'un conseil communal, je ne pense pas que ça aura beaucoup d'impact. Si vous voulez faire modifier un projet, l'amender comme ça c'est passé ici, il faut qu'il y ait une action commune.

B-G3 : Je pense oui. Oui certainement mais il faut savoir que chaque commune a son histoire et chaque commune a son histoire qui est complexe. Et il faut savoir qu'à Grez-Doiceau, elle a dans son histoire un ancien homme politique qui est toujours dans l'opposition. Par

caractère il est d'office contre tout. Cette personne comme elle a énormément de temps et que c'est toute sa vie, il passe sa vie à gratter dans les papiers ici à la commune. Donc ça c'est vraiment un cas particulier ; et a d'office embêté la commune dans tous ses projets. Et d'office est contre, par principe. Alors que je sais très bien qu'au niveau communal, tout le monde en a marre, ceux qui sont actifs, ceux qui sont au pouvoir, ils en ont plus que marre. Ils n'ont eu que des ennuis et des ennuis avec cette personne, qui attire d'autres gens qui sont un petit peu comme elle aussi. Ca fait qu'au niveau communal, ils ont à mon avis certainement tendance à se dire vite vite avant que lui nous embête ! Ca c'est propre à Grez-Doiceau, c'est comme ça. Alors soit ils doivent beaucoup plus informer mais ils savent d'office que s'ils informent, cette personne-là est là pour venir les embêter, ou soit ils disent surtout sur la pointe des pieds parce que notre projet tient la route, on a été élu, c'est à nous de le faire. Je parle pas de l'ancien bourgmestre, parce que d'office il était dedans. Donc c'est très compliqué ici au niveau communal. Donc la commune n'est pas très enthousiaste à l'idée de tout communiquer. Il ne faut pas exagérer aussi dans le sens contraire, ce qui est normal.

En guise de conclusion...

19. B-G2 : le rôle de la commune, projets en gestation, importance non négligeable. Dès que ça a une importance, elle a un devoir d'en informer la population qui est concernée ; suffisamment tôt pour être consultée, concertée. Le conseil communal gère le quotidien. Des projets, tels que la modification de la valeur des maisons, du trafic, de l'éclairage public, les odeurs, les bruits. Il faut une information claire. Les habitants ont le sentiment que c'est leur commune. La démocratie, c'est le souci des autres.

B-G3 : si la commune a un projet important, qui pourrait changer nos impôts, notre environnement, avant de décider (démagogie), nous consulter. Mais c'est toujours dans un but électoral. Faut savoir que le hall omnisports a coûté 150 millions ! Il faut une enquête publique obligatoire et les élus ne peuvent pas décider seuls. Nous sommes aux portes de Louvain-La-Neuve et de Bruxelles, le train passe à Archennes. Il y a déjà 4 terrains de tennis, 4 terrains de foot clairsemés sur la commune, plus des plaines de jeux. C'est plus intelligent que d'aller se focaliser sur un centre sportif unique car il y a 4 jeunes qui traînent dans Grez-Doiceau. Passage incessant de circulation. La densité de population est forte en Belgique. Il faut ménager le citoyen et réfléchir le pourquoi de son installation. Les projets politiques oublient ce côté-là. Le sport c'est une façon démagogique de gagner des électeurs.

INTERVENANTS B-G4

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Au départ on n'a jamais été contre l'implantation d'une station d'épuration, on était d'accord bien sûr ! Pour nous il était important qu'on crée une station d'épuration comme

c'était prévu, parce que c'est important d'épurer, donc c'est oui à une station d'épuration mais réfléchissons sur le meilleur lieu d'implantation. C'est vraiment important parce qu'évidemment on n'est pas contre ça. On a tous une conscience écologique et citoyenne pour dire il faut... ne pas polluer, il faut arrêter de polluer ça suffit mais ce qui est important c'est de réfléchir ensemble et trouver une solution qui est peut-être plus adéquate. Pas d'information alors comment faire ? J'étais en contact avec le comité de Vigilance et InterEnvironnement Wallonie, qui est une association en lien avec l'environnement. Plus contact avec une personne qui a participé à un comité à Genappe (Michel Fourni). Cette personne nous a expliqué qu'il était intéressant d'une part d'ouvrir notre association vers l'extérieur pour informer un maximum de gens, de façon à ce que ça ait un poids, que les gens se rendent compte de ce qu'il se passe autour d'eux, dans l'ensemble de la commune, parce que ça ne concerne pas seulement quelques riverains, parce que ça c'est important de se rendre compte que même si c'est au départ des riverains qui connaissent bien le terrain – et c'est pour ça que c'est les gens des environs qui au départ se sont rendus compte que y'avait quelque chose qui n'était peut-être pas une bonne idée de l'implanter là par rapport au fait qu'on est en bordure d'une réserve domaniale, qu'on est dans un endroit difficile d'accès qui poserait des problèmes, qu'on peut épurer le village de Pécrot en plus, qu'on a un chancre industriel qu'on peut réutiliser, donc toute une série d'arguments et ça ça n'avait pas du tout été pris en compte par les autorités qui avaient pris les décisions ; donc ça c'est un apport des gens qui habitent sur place, qui peuvent donner parfois d'autres idées. C'est vraiment le leitmotiv de notre association. C'était on peut travailler en collaboration pour gagner quelque chose et pas faire l'un contre l'autre mais avoir une vraie collaboration. C'est pas parce qu'on n'est pas des scientifiques au départ, qu'on ne peut pas avoir des avis qui peuvent être pertinents. Et ça c'est tout le long y compris par rapport à la dépollution soi-disant, enfin à la réhabilitation du site Tudor. Je pense que ça c'est quelque chose d'important. Donc au départ c'était effectivement des riverains qui se sont rendus compte mais on a très vite élargi et donc on a élargi à une série d'associations qui avaient pour centre d'intérêt soit l'environnement, soit la participation citoyenne, soit les choses qui étaient plus ou moins liées à la vie de la commune. Au départ d'un comité si vous voulez du Bouly qui était... les premières lettres qu'on a écrit à la commune, je les ai ici d'ailleurs écrites par les riverains, on donne les noms de certaines personnes, on a très rapidement contacté d'autres associations. Donc y'a les amis du Parc de la Dyle qui est une association ASBL qui existe depuis une vingtaine d'années et qui a pour projet de créer un parc naturel de la Dyle, tout le long de la Dyle [...]. Une association qui s'appelle l'Arc qui existe depuis 25 ans maintenant qui s'occupe des activités culturelles à Archennes et qui a aussi des activités par rapport à la vie associative des environs, de tout Grez-Doiceau mais au départ d'Archennes, donc l'Arc a tout une activité citoyenne par rapport à l'environnement, par rapport à la participation du citoyen etc. [...] On a regroupé aussi autour du sujet, quand on a créé l'association de la Coordination du Train, on a regroupé une autre association qui s'occupait d'activités culturelles qui s'appelait Archennes Bon Vivre qui est dissoute maintenant depuis un an mais qui avait une activité plus d'animation [...]. Alors y'avait une autre association dans les Monts qui est un autre quartier d'Archennes, une association qui s'est créée à la Verte Voie qui est un autre quartier d'Archennes qui se trouve plus vers

Florival et donc on a regroupé toute cette bonne volonté et on a fait de la diffusion d'information auprès du public en général.

2. C'est assez grotesque, c'est facile, c'est vraiment facile quand on a des gens qui remettent quelque chose en question de les accuser de NIMBY. On a été des centaines à réagir à ça et donc ici dans les environs immédiats y'a combien de personnes qui habitent, y'a 6-7 maisons, huit maisons, donc si y'avait eu que huit foyers qui s'étaient opposés à ça, on ne serait arrivé à rien et si nos arguments n'étaient que ça nous dérange d'avoir une station tout près de chez nous, ça aurait été balayé en un tour de main. Donc la preuve que ce n'est pas une question de NIMBY, c'est que on voulait une réflexion de base, on voulait une réflexion globale et que notre argument n'était pas ça nous dérange d'avoir quelque chose derrière nous, derrière chez nous dans le fond de notre jardin. C'est évident. On ne s'est pas du tout opposé à une station d'épuration. Dès le départ c'était dans chaque lettre, dans chaque document, on a toujours dit nous sommes pour une station d'épuration, nous sommes d'accord avec une station d'épuration, nous voulons une réflexion globale sur le lieu d'implantation. Et ça c'était vraiment, y'a pas eu de discussion, là-dessus c'était évident.

3. Cette association très rapidement, donc la Coordination du Train qui s'est créée est une association de fait, ce n'est pas une ASBL, donc c'est une association de fait mais très rapidement on a demandé à faire partie d'InterEnvironnement Wallonie en tant qu'association qui a pour mission ou une des missions d'être vigilante par rapport à l'environnement. Et ça c'est important parce qu'on a eu le soutien d'InterEnvironnement Wallonie au point de vue information, logistique, enfin pas du tout de moyen, pas un seul franc, pas une seule photocopie mais on pouvait avoir des informations, des références et on a eu des gens d'InterEnvironnement que ce soit des permanents ou des personnes qui sont membres d'InterEnvironnement qui ont pu nous donner des informations et des conseils.

4. Nous avons demandé à l'IBW officiellement de nous communiquer l'étude du sol et on nous a opposé un nient en disant « c'est top secret. [...] Puisque le terrain est privé, on n'a pas à vous communiquer l'état du terrain ». Mais nous on disait « Mais c'est pas vrai, c'est pour en faire une station d'épuration, c'est une question d'information au public ». Et y'a une loi de la région wallonne qui dit que tout citoyen peut avoir accès aux documents sur l'état de l'environnement [...]. Et donc on a dit « non, ce n'est pas juste [...]. Puisqu'ils ne voulaient pas nous donner les documents on a déposé une plainte [...] Cette plainte elle a été introduite, elle a été reçue, elle a été étudiée et on m'a donné gain de cause [...] Mais c'est aberrant ! Pourquoi veulent-ils nous cacher des choses comme ça ? Ils ne veulent pas qu'on se mêlent de trucs comme ça. La transparence pour eux ça n'a pas de sens.

5. J'ai toujours été intéressé par ce qui se passait autour de moi. Quand j'étais clairement mis au courant, j'ai souvent été aux réunions d'information et participation aux enquêtes publiques. (ex : prolongement de la route N25). Cela me préoccupe depuis longtemps. Pas beaucoup d'information au public. La lettre communale ne pousse pas à s'investir plus. On ne fait pas en sorte qu'on s'intéresse plus au projet. Il faut être très volontaire pour participer. Je vais aux réunions du conseil communal. Ce n'est pas transparent. Le projet du

centre sportif depuis 1991 : nous avons obtenu le déplacement de l'implantation du centre sportif. Il y a beaucoup de mauvaise foi.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Bah moi, je ne sais pas comment le dire comme ça en cinq termes mais... un des termes c'est 1- l'information ouverte vers le citoyen. C'est pas un terme mais c'est une idée. L'information ouverte ça veut dire pas quand tout est ficelé dire on a décidé telle chose, c'est donner les étapes d'un projet. C'est ça l'information ouverte avec tous les éléments de ce projet. Ca c'est 1. 2-, c'est l'écoute des populations concernées. Parce que pour moi c'est important l'écoute, ce qui me semble important et je crois que c'est intéressant, vous le verrez dans un document d'une conférence de presse qu'on a faite, que je vous ai préparé si vous voulez le prendre après, c'est l'écoute de la population et des différentes préoccupations et propositions de la population. L'écoute ça veut dire l'évaluation de ça et pas dire niet parce que c'est pas dans notre projet au départ. Parce que pour moi ça peut apporter des plus à un projet, la preuve ça semble évident pour la station d'épuration. Quoi d'autre ? la bonne foi... la bonne fois, c'est vraiment quelque chose qui manque terriblement ici au niveau des autorités communales mais même d'autres autorités qui pensent que parce qu'ils ont un pouvoir, ils n'ont pas à écouter les citoyens. Le citoyen ou les associations ou les gens qui proposent autre chose. Soit disant parce qu'on a la majorité, on a décidé, on a été élu, quand il s'agit de la commune mais ils n'ont pas été élus quand il s'agit de la SPAQUE, donc la société qui s'occupe de la dépollution du site et ils n'ont pas été élus quand il s'agit de l'IBW ? C'est des gens qui ont été placés et pas élus. Ils considèrent qu'ayant une autorité qu'elle soit technique ou de fait, ils n'ont pas à écouter et à tenir compte des avis des autres et ça je crois que la bonne foi c'est vraiment quelque chose d'important. Et je pense qu'au niveau des citoyens y'a beaucoup plus de bonne foi même si parfois y'a des intérêts divers, des raisons diverses pour lesquels on s'associe à une problématique, à une question. Je pense que la bonne foi est beaucoup plus grande de ce point de vue-là. Un autre mot c'est la solidarité... la citoyenneté, la solidarité. Et la citoyenneté et la solidarité, c'est-à-dire prendre en compte l'intérêt d'un maximum de gens et des générations futures. Parce que pour moi les projets de la station d'épuration comme celui du centre sportif ne tenaient pas compte à long terme des impacts et de l'intérêt des générations futures. Détruire une zone là et créer une infrastructure routière c'était faire un précédent par rapport à l'avenir là et détruire une zone importante alors que là-bas c'était réutiliser un site, c'était utiliser une voirie qui existait.

7. Je crois que les deux sont complémentaires. Pour moi c'est évident. Les citoyens individuellement ont peu d'impact. Je pense que c'est important que les citoyens s'expriment à titre individuel parce que ce sont des gens, parce qu'ils ont le droit de s'exprimer et d'être informés, parce qu'ils trouvent aussi que ce ne sont pas des entités abstraites, qui remettent en question, qui proposent - parce que ce n'est pas toujours remettre en question c'est aussi faire des propositions - qui proposent des alternatives ou des sujets de réflexion et je pense que pour ça les individus sont importants. Maintenant pour avoir un impact plus important et pour pouvoir faire bouger les choses, je pense que

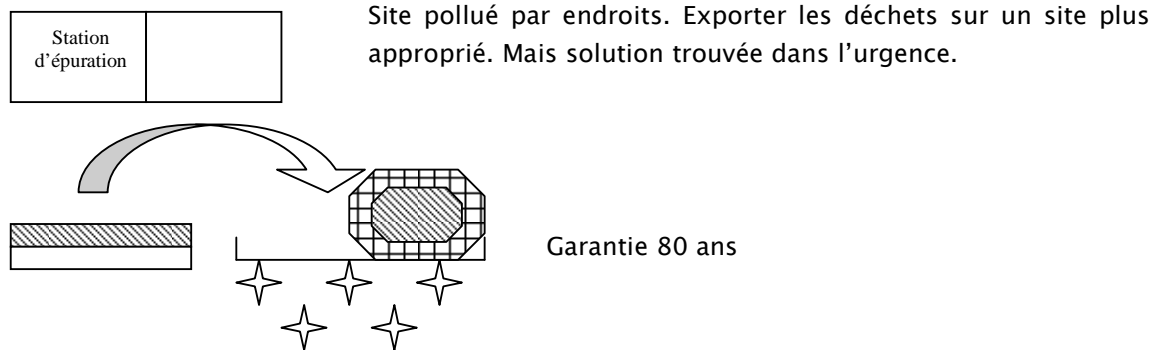
c'est important que les individus se mettent en association, soit de créer, soit de se mettre derrière une association existante. Et que les associations se coordonnent je trouve ça très positif, parce que ça permet d'avoir un peu plus d'énergie pour arriver à un ou à des buts. Je crois aussi que c'est important parce que c'est... la citoyenneté c'est quelque chose d'important. On ne peut pas laisser uniquement les autorités décider dans leur coin sans qu'elles aient à rendre des comptes à la population. Je pense que c'est très important. Et que les individus ont peu de poids pour qu'il y ait un retour et donc il faut des associations, c'est vraiment important. Les deux sont importants. Et puis c'est très facile si le citoyen ne s'implique pas de dire y'a des associations pour ça. Qui sont les associations ? c'est des citoyens aussi. Il faut pas considérer que c'est juste des entités abstraites. C'est facile de déléguer aux associations, et moi je suis très bien placé pour dire que c'est facile, parce que pour faire tout ce qu'on a fait par rapport au centre sportif, y'a pas beaucoup de citoyens qui ont fait de grandes démarches, on est peu à être moteur dans cette histoire. C'est important que chacun s'implique d'une façon volontaire et à long terme parce que sinon les choses ne bougent pas. Si on n'avait pas été quelques-uns à être vraiment comment dire tenaces, rien n'aurait bougé. Au départ on nous a dit... moi la première personne que j'ai eu à la région wallonne m'a dit « les spécialistes ont décidé, c'est en fond de vallée et c'est très bien comme ça. Allez vous faire voir, vous n'avez rien à dire ». La première personne que j'ai contacté à la commune m'a dit « y'a pas de projet ». Si j'avais pas été tenace, c'était fini. Si j'avais pas parlé de ça autour de moi et qu'on avait pas été quelques-uns à faire les choses, rien aurait été fait, donc c'est important qu'il y ait des individus.

8. Tout a été arraché. Tout est le fruit d'une démarche de pression qu'on a pu avoir en tant que groupe. Parce qu'en tant que citoyen seul non. Jamais ou quasiment jamais je peux dire qu'une réunion n'a été faite sans que nous ayons été à la base de cette réunion, qu'une information ne soit parvenue à l'association sans qu'on ait fait pression. Jamais ça n'a été volontaire du côté des autorités. J'ai été écouté, pas tellement en tant que citoyen mais on a été écouté en tant qu'association parce qu'on avait un poids. Si on n'avait pas eu de poids on n'aurait rien obtenu du tout. Et moi en tant que citoyen personnellement, je n'aurais rien obtenu du tout, ça c'est évident. [...]

9. En partenaire et pas en opposant. Il faut discuter. S'il n'y avait pas eu la Coordination comme partenaire, il y aurait eu peu de chance pour que ça bouge. Nombre d'associations, d'individus, simple à appréhender. Pour l'IBW et la commune, nous étions « les opposants », entité facile à cerner. Le comité d'accompagnement s'est très mal passé. Ce n'est pas terminé du tout. Le comité d'accompagnement a été imposé aux différentes autorités (17 janvier 2001). M. Jacmart (du même parti politique), représentant de la SPAQUE, lors d'une réunion, nous a affirmé que la SPAQUE était chargée de la réhabilitation du site mais qu'il s'agissait de petits déchets sans intérêt. Les documents d'analyse, sous le bras) parlaient de déchets dangereux (plomb, hydrocarbures) de classe 3. Mais à quel genre de personne on a affaire ? Il a eu la même attitude tout le long de la démarche. Réunions à la commune. 3^{ème} ou 4^{ème} réunion : pourquoi ne pas aller sur le site ? Ils ne connaissent pas les détails du terrain. Echanges assez vifs. Jamais la présidente, les représentants de la majorité et la SPAQUE n'ont fait d'effort pour informer de la difficulté de réhabiliter le site. Ils étaient

opposés à ce qu'on pose des questions La majorité a entériné les questions qui étaient gênantes. Nous n'avons pas utilisé les compte-rendus.

C'est un terrain d'Exide TUDOR, ils auraient dû assumer la dépollution du site. Mais ça n'a jamais été demandé. Par ailleurs, la SPAQUE a caché une série de choses. Dans les compte-rendus, figuraient des éléments différents de ce qui a été dit.



L'ingénieur de Blaton, des travaux publics, nous a dit que lorsqu'ils raclaient, il y avait encore des déchets de batteries. La dépollution n'est pas complète. Dénégation de M. Jacmart. Les déchets sont toujours sur place. La commune n'a jamais rien fait pour que ce soit fait correctement. Ce sont toujours les mêmes qui posent des questions. Histoire des fuites : des motards se sont amusés sur la butte selon M. Jacmart. C'est ce genre de choses qui nous fait être suspicieux.

Avril 2004 : 2 sociétés d'eau wallonne et flamande qui alimentent 100 000 habitants ont certaines inquiétudes. Polluants au niveau des nappes superficielles et profondes. Elles n'ont jamais été contactées avant et pendant l'implantation de cette station. La Revue de la l'Arc, le Soir et l'ARTB ont été mis au courant. Manque de compétence et de volonté.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. J'en sais rien. C'est de la poudre aux yeux, pour se donner bonne conscience, faire semblant. Ca n'a pas permis grand chose. C'est négatif.

11. Je ne sais pas quoi vous répondre. Le sentiment d'appartenance à une même collectivité oui mais moi je pense que le sentiment est plus d'appartenir à la collectivité générale. C'est important, c'est un pas, le premier pas c'est local mais en fait je pense que ça fait partie d'un tout et pas seulement d'un cercle restreint. Enfin ça c'est mon avis personnel. C'est sans doute différent pour chacun.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12.13. Pour avoir des traces, interpellé. Les seules cartes utilisées sont le plan de secteur pour le premier projet et des documents fournis par le bureau d'étude. Nous avons utilisé une carte routière sur laquelle on a placé les sites proposées pour expliquer aux gens. Il y a

aussi les documents de l'IBW (services techniques). Nous avons consulté des plans d'implantation mais nous ne les avons pas forcément utilisés. Et puis le plan cadastral.

14. C'est pas simple en tous cas, ça c'est clair. Il faut souvent avoir des explications complémentaires, quand on n'est pas initié. Une fois qu'on est dans le dossier, qu'on a quelques explications, on peut en tous cas dénouer le fil et comprendre. Ca permet de se rendre compte des différents aspects des choses. Maintenant, c'est pas suffisant parce que, sans voir sur place, mêmes les gens qui peuvent mieux cerner l'histoire, ne pourront jamais comprendre l'ensemble de la problématique et je crois que justement un des problèmes en matière d'environnement c'est que c'est des gens qui décident dans des bureaux et peu viennent voir sur place. Donc il faut confronter des cartes qui ne sont pas toujours précises, qui sont parfois erronées. On voit ça dans différents domaines par rapport à la cartographie. Les cartes d'Etat Major, les cartes IGN ne sont pas justes. Y'a plein de choses qui ne sont pas actuelles ou qui ont été perdues et qui ont été reproduites. Et qui ont été re-perdues etc. Donc il faut confronter les cartes avec la réalité et ce n'est pas toujours le cas.

15. Si par exemple y'a une multitude d'informations qui devaient être des informations sur transparents et colorées, qu'on ne retrouve pas puisqu'on a des photocopies noir et blanc et donc on ne sait pas exactement qu'est-ce qui est quoi ? Qu'est-ce qui est en zone d'habitat ? Qu'est-ce qui est en zone d'intérêt collectif ? Qu'est-ce qui est en zone d'intérêt paysager ? comme certaines choses se recoupent et se superposent, là-dessus on ne peut rien lire.

16. Certains plans oui. Où se trouvent les projets des collecteurs ? L'emprise prévue ? Les cartes servent pour proposer des choses.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17.18. Oui, comme ça oui. Moi je les ai peu utilisées. Mais effectivement ça nous a permis, les nouvelles technologies comme vous dites, nous ont permis de remarquer par exemple – mais c'est pas moi parce que je ne surfe pas bien. J'ai bien un ordinateur et j'envoie bien des mails à quelques amis maintenant, mais les personnes ressources de la Coordination du Train et d'InterEnvironnement – que la région ici avait été mise ici en projet Natura 2000 par le Ministère de la Région wallonne, avant la décision du gouvernement et puis qu'au lendemain de la décision du 13 septembre d'il y a quelques années, ce document avait disparu d'Internet, alors que c'était le site de la Région wallonne. Donc ça sert. Ca nous a permis aussi à communiquer des informations assez rapidement ; à faire des projets de textes et les soumettre aux uns et aux autres grâce à Internet. Ca nous a permis de voir quelles sont les limites de la ZPS et les études par rapports à Natura 2000. On s'est rendu compte grâce à des documents qu'on trouvait sur le site de la Région flamande que tout ce qui est de l'autre côté de la Dyle, puisque la Dyle fait ici frontière entre la région wallonne et la région flamande, donc on est vraiment juste à la limite – donc en Flandres il avait mis la Dyle en zone Natura 2000 et en Wallonie on l'a sortie de la zone Natura 2000, alors que

c'est la même région ! C'est la Dyle qui fait la frontière mais le terrain est le même ! Et donc nous on est quelque part ici... voilà le Bouly est ici. C'est aberrant !!!

Oui mais ce ne sont que des outils. Oui ça peut favoriser mais c'est pas ça qui va faire changer les choses, c'est pas ça qui va faire plus participer les gens, j'y crois pas, ou en tous cas pas beaucoup ! Mais c'est un outil de plus. Ça permet de prendre des informations [...] ça permet d'accéder à des banques de données, ça permet parfois de réagir aussi en direct. C'est utile.

En guise de conclusion...

19. Je ne peux rien répondre. Ce serait que les autorités soient plus ouvertes au dialogue. Qu'on ne trouve pas à chaque fois des portes fermées. On doit revendiquer à chaque fois le droit à l'information, le droit à la concertation. Il faut un vrai dialogue. Pression sur les autorités fermées. Je suis amer. Mais c'est la preuve que les citoyens peuvent avoir un impact. Il y a de la désinformation.

INTERVENANTS B-G5 ET B-G6

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. B-G5 : Antérieurement, en 1974, c'était un lieu sauvage. 18 hectares ont été rachetés par l'Etat pour faire une Ecole de Protection Civile. Depuis 5 ans, les gens ont pris conscience de ce bien naturel et le projet est tombé aux oubliettes. Cet espace est reconnu comme réserve naturelle. L'Arc existait déjà et n'est pas bien vu par les autorités publiques. Notre groupe de vie s'est étendu pour la station d'épuration.

B-G6 : C'était pas dans la réserve que c'était prévu. Ils ne pouvaient pas le faire dans la réserve.

B-G5 : Oui mais c'est en bordure de la réserve, dans un bois qui au point de vue écologique faisait la suite de la réserve. »

B-G5 : Oui mais il faut employer les mots qu'il faut. La réserve passe juste à côté, ils ne pouvaient pas le faire dans la réserve mais c'était ridicule alors qu'on est depuis Wavre avec un... y'a une réserve qui est tout à fait intouchable.

Donc, y'avait Pierre Stassart, professeur à la fac d'Arlon, qui est ingénieur agronome, et très ouvert à l'écologie. Il avait ses entrées au niveau des associations : l'Arc, Archennes Bon Vivre, les Amis du Parc de la Dyle. Vous savez, Grez-Doiceau est une commune très huppée. Archennes est un village ouvrier. L'usine TUDOR est une industrie aujourd'hui clôturée. Avec la ligne de chemin de fer Louvain / Louvain-la-Neuve, la commune s'est intellectualisée. Grez-Doiceau se construit un peu sur le modèle de Waterloo.

B-G6 : Nous ne nous rappelons plus comment nous avons appris l'existence du projet. Toute la rue se connaissait bien.

2. B-G5 : On n'était pas d'accord pour différentes raisons. Je pense qu'il y a d'abord une première raison qu'il ne faut pas cacher, c'est que avoir à côté de soi une usine quand on a des arbres et des plantes ça n'est pas... faut être honnête c'est une des raisons... Enfin personnellement en tant qu'amateur de sites un petit peu... disons que je n'avais pas envie d'avoir une usine trop près de moi. De voir cet espèce de conurbation industrielle entre Wavre et ici qui allait se mettre en place, c'est une raison. Deuxième raison, c'était ridicule, ça c'était la raison qui était pesante, c'est tout à fait ridicule d'aller démolir un site qui avait sa qualité, alors que se trouvait, disons un kilomètre plus loin un site industriel à la limite de la désaffectation, pratiquement désaffecté, qui aurait très bien pu correspondre. Ca c'était vraiment l'argument que nous avons...

B-G6 : C'est l'argument de poids que nous avons eu avec en plus c'est que c'était un nouveau chancre dans la réserve, sinon il n'y avait rien comme chancre depuis Wavre jusqu'à Florival.

3. B-G6 : Nous étions d'abord notre petit groupe mais très très vite, Pierre Stassart qui avait pris la tête de fait parce qu'il avait des contacts avec la commune surtout, s'est dit nous sommes trop peu nombreux, on va demander à l'Arc et puis on a demandé aux amis du Parc de la Dyle et puis on a rassemblé des gens de plus loin et on a fait alors une grande réunion. Et c'est à partir de ce moment-là qu'on a vraiment commencé les démarches à la commune, les batailles... parce que tout le monde se rendait compte que en tout petit groupe, on arriverait nul part. Alors ce qu'on a fait aussi, on a rassemblé un maximum de connaissances dans ce groupe, des connaissances techniques et scientifiques etc. Pierre a fait certaines choses, Paul faisait d'autres choses... ».

B-G5 : Nous avons visité une autre station, fait le bilan des écosystèmes botaniques. En 1865, ils ont coupé un méandre, aujourd'hui c'est un bras mort de la Dyle. Le fermier loue des terres. Il a un tas de bois sur la commune. InterEnvironnement a fait des démarches plus officielles. C'était tellement idiot de faire cette station ici. On a mis le gros paquet. On est satisfait mais il y a eu de multiples réunions avec le bourgmestre et les échevins.

4. B-G5 : Depuis le début de l'histoire, c'est parti de la rue. Mais très vite ça s'est agrandi. Nous avons organisé des réunions avec la presse locale, plus la télévision locale. Les David ont été très actifs. On a récolté des connaissances à droite à gauche. Le groupe s'est déplacé à la commune ou à l'IBW pour discuter avec le directeur. Discussion terriblement serrée. Pourquoi ne pas la faire à Florival ? « Mais parce que je n'y avais jamais pensé ! ». Nous avons l'impression qu'il y avait des intérêts autres. Nous vivons dans un cadre féodal.

B-G6 : C'est le père de l'actuelle bourgmestre. Ce sont des gens charmants tant que vous êtes dans leurs bonnes grâces. Christophe Koning, d'Archennes Bon Vivre a eu des menaces

de suppression des subventions pour l'association, qui aujourd'hui n'existe plus (depuis l'année dernière).

5. B-G5 : en 1974, ils ont procédé à des expropriations sur 18 hectares pour construire cette école de protection civile. Finalement c'est resté en jachère. La Dyle fait office de frontière linguistique. Devenant régionalisée, l'école devait être déplacée. Du coup, ça ne s'est pas fait. Ça a été revendu puis racheté par la commune. La Région Wallonne qui loue en a fait une réserve naturelle. Sept hectares à front de route : les zones en Belgique sont des biens d'utilité publique. La commune voulait faire un centre sportif. Nous nous sommes battus. C'est très dégradant pour notre cadre de vie. Mais au sein de l'association du Bouly, tout le monde n'était pas opposé au projet. Nous n'avons pas tous la même perception. Le centre sportif n'était pas proche du centre de Grez-Doiceau. Il était nécessaire de protéger le site, car il y avait de gros Risque d'accidents sur la route.

B-G6 : On a organisé des barbecues pour communiquer. C'est pas seulement pour se battre qu'on fait ça. C'est très chouette.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Echange en petit groupe / Connaissance des dossiers / Accessibilité des autres parties / But commun / Niveau intellectuel nécessaire.

B-G5 : C'est plus difficile de faire ça à Bruxelles. J'étais médecin à Bruxelles. Ici je suis un petit notable de la commune. Le petit environnement du village a fait que ça a été possible. Des instances supérieures nous ont aidé. Nous avons été aidés mais on a sollicité l'IBW. Nous autres on est allé chez le ministre.

7. B-G6 : Je crois qu'il faut faire partie d'une association mais on a besoin dans ces groupes de gens qui ont une forte personnalité

B-G5 : Et qui ont des entrées, parce que je pense que quelqu'un qui a de très bonnes entrées et qui a un très bon pouvoir... je ne dis pas que c'est un pouvoir mais enfin j'imagine que si le mécène décide de faire autrement que l'instance supérieure, il a plus de chance d'obtenir ça que si... alors par quel moyen, tout est possible, on est devant un autre type de relations en fait, des relations qui sont en fait des relations non plus d'amitié mais qui sont des relations de pouvoir. Que ce soit l'argent, que ce soit la corruption... alors on rentre dans un tout autre domaine ; Mais je crois qu'individuellement on n'est pas... au niveau communal ici, je pense qu'il faut au moins avoir un peu plus qu'une seule personne, enfin c'est l'expérience qu'on a eu.

B-G6 : Tant que tu as un travail en individuel, tu n'arrives à rien.

B-G5 : Avec le fait que malgré tout, à partir du moment où vous avez une association, je vois ça avec l'association du Bouly, l'association du Train ou du Parc de la Dyle, je me rend très

bien compte au Parc de la Dyle qui s'occupe essentiellement plus d'environnement, de Natura 2000 et de toutes ces questions-là, je me rends très bien compte que le président a ses entrées au Ministère, je pense que le fait d'être en groupe, avoir derrière soi un groupe de citoyens vous permet d'avoir des gens qui sont plus proches du pouvoir.

B-G6 : Mais il faut des gens extraordinaires.

B-G5 : Faut pas dire extraordinaires, faut des gens qui ont leurs capacités, elles sont bonnes, elles sont extraordinaires, elles sont limitées, elles sont mafieuses, elles sont tout ce que tu veux mais elles sont à l'interface entre le petit citoyen au fond de sa... et les autorités et sinon si on n'a pas ça, je pense qu'on n'a pas beaucoup de pouvoir. Je pense qu'on n'est pas dans une société où la démocratie... les élections c'est très bien mais c'est quand même limité comme pouvoir. On a plus de pouvoir ici que d'aller mettre un bulletin dans l'urne.

8. B-G6 : On a été informé parce qu'on a exigé d'être informé. Et on a dû toujours se battre.
B-G5 : On a été entendu mais dans le sens on a entendu ce que nous demandions. On n'a pas été très bien informé, on a demandé. [...] Je sais que Paul Gruszow, fort impliqué dans la station d'épuration, se plaint encore actuellement de ne pas avoir des réponses à des questions qu'il posait quant à la pollution. On est embêtant quoi ! Le résultat est là tout de même. Ils ne savaient pas faire autrement. Reste le mystère du volte-face pour le centre sportif, à 15 jours de distance.

9. B-G6 : Je ne crois pas. Changement de bourgmestre, mort en fonction. C'était un monsieur autoritaire, gestionnaire, qui voulait bien faire. Sa succession me semble d'un autoritarisme...plus qu'une autorité. Le bien public est différent. Depuis qu'elle a le pouvoir, nous ne sommes pas... Il y a moins de magouilles au niveau de l'immobilier. Tout ce qui s'est passé avant, ne nous donne pas plus de poids. Le bénéfice qu'on a c'est « attention ils ne se laissent pas faire ! ». Notre dernière petite victoire c'est le centre sportif et les égouts. Monsieur Vanberer avait dit « y'aura jamais d'égouts ! »

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10 B-G6 : Fatalement. On est dedans, on mature tous. Chacun de nous.

B-G5 : Chacun de nous et plus loin que ça.

B-G6 : Chaque fois qu'on se bat pour n'importe quoi, on mature.

B-G5 : Et en même temps on étend une réflexion autour de soi. Moi je dirais que c'est essentiellement au niveau du village et pas de la commune. Parce que à Archennes y'a des gens... faut bien dire qu'Archennes est une entité un petit peu ex-croissante à Grez-Doiceau. Y'a un hiatus entre les deux.

11. B-G5 : Moi je dirais que c'est essentiellement au niveau du village et pas de la commune. Faut bien dire qu'Archennes est une entité un petit peu ex-croissante à Grez-Doiceau. Y'a un hiatus entre les deux. Je ne connais pas grand monde de Grez-Doiceau comme tel, sauf au Parc de la Dyle.

B-G6 : Enfin on ne connaît pas tellement de monde à Archennes non plus nous autres. Parce que précisément nous habitons ici dans le fond, que nous avons toutes sortes d'activités nous mêmes...

B-G5 : Localement oui. Au niveau de la rue, plus loin non. C'est un peu inhabituelle une rue sans issue avec 7 maison ou à peu près. Ce n'est pas une façon habituelle de...

B-G6 : Bon on connaît tout le monde même si je n'arrive jamais à retenir le nom (rires) des derniers arrivés. En dehors de la rue, là y'a des liens qui se sont créés, on est content de ça.

B-G5 : Mais on n'a pas l'impression de faire partie... oui au niveau Archennes village mais ce n'est pas dû au problème de la station d'épuration.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. B-G5 : On en a entendu parler par Paul Gruszow ou Pierre Stassart, et puis localement, le bouche à oreille « tiens tu as entendu que... ». La presse était présente aux premières réunions générales (Vers l'Avenir).

13. B-G5 : On a utilisé la Carte Ferrari 1780 (Louis XIV), des cartes historiques, des cartes au 10 000^e, au 5 000^e, au 20 000^e et beaucoup de photos.

14. B-G5 : Je crois que tous les documents concernant la cartographie de la région, ça nous a toujours intéressé, bien avant ça. Mais c'est un intérêt culturel qui n'est pas du tout issu de notre fonction ni à l'un ni à l'autre. Je pense qu'il devrait être possible... j'imagine que dans le contexte de la station d'épuration, il serait logique que la commune d'abord investisse dans des documents clairs et simples qui soient accessibles à la population, si elle en a envie. C'est une première question, parce que je ne suis pas certain... D'abord une carte au 1/10000^{ème} faut savoir où la chercher. [...] Tout le monde peut les avoir mais fait savoir où aller. Faut être intéressé par la question. Je pense que beaucoup de gens dans la commune le ferait, des gens qui ont un niveau d'intérêt, de formation le feraient sans difficulté. A partir du moment où la commune a un projet qui implique une partie de sa population, elle doit donner des documents mais des documents pas comme ça, des documents plus simples qui sont accessibles, en marquant bien où se trouve la gare...

B-G6 : Très souvent, les plans fait autrement, même les plans de ville, sont épouvantables, car ils ne correspondent pas. L'énorme avantage actuellement des cartes d'Etat Major, c'est qu'elles sont faites par photos et à ce moment-là vous avez la rigueur.

Disons que beaucoup de gens s'ils voient ça, il faut les aider un peu, les familiariser. Parce que nous autres nous sommes familiarisés, y'a des années et des années que nous lisons des documents comme ça. Le plan d'une ville, [...] les gens savent que s'ils se trouvent à un endroit et qu'ils sont capables de situer l'endroit, ils savent suivre le plan, s'ils sont sur le terrain en tous cas.

B-G5 : Pourquoi ? Ca ne les intéresse pas, c'est évident. Et il faut avoir un minimum d'imagination, de capacité de conceptualisation, de mettre ça dans sa tête, ce qu'il y a sur le papier et de remettre ça ensuite sur le terrain. Si ça intéresse, tu vas trouver.

15. B-G6 : L'échelle est essentielle. C'est ça qu'il y a à Louvain La Neuve. Y'a pas d'échelle dans les plans et tu ne te retrouves pas dans le plan de Louvain La Neuve. Quand tu es sur place tu ne trouves pas ton chemin. La proportion des rues, si tu as une rue d'un kilomètre et une rue de 500 mètres, et bien la longueur de ta rue sur ton plan de 500 mètres doit être la moitié de celle d'un kilomètre.

B-G5 : Il faut que soit marqué l'église, le passage à niveau, quelques points remarquables. Des éléments remarquables, qu'on repère bien. Des éléments de référence. Que l'église soit à un centimètre et demi... mais on est quand même limité à un A4. La commune ne va pas vous donner un plan plus grand. Il faudrait qu'au moins ce soit accessible à ceux qui le souhaitent.

B-G6 : C'est très différent si tu dois je fais un tout petit quartier et là si vous connaissez tel point, alors tu peux faire comme tu dis - exactement comme nous avons fait les plans pour nos amis quand ils devaient venir ici. Ca n'est pas à l'échelle mais on donne des repères.

B-G5 : tu fais passer un message objectif et subjectif en même temps, y'a rien à faire. Tu ne peux pas faire passer un message qui est rigoureusement objectif. Impossible, toi comme moi. Alors ce message même graphique a son objectivité, peut-être un peu plus grande puisqu'il est plus limité dans le champ sémantique qui l'entoure mais un message graphique peut aussi porter quelque chose disant voyez que c'est bien ce qu'on fait. Et la commune fera comme ça, puisqu'elle veut essayer de faire quelque chose, elle ne veut pas avoir de contestation, elle va s'arranger pour que ce soit le plus agréable possible à voir. Je pense qu'il ne faut pas se faire d'illusion. Alors je pense que sur un modèle A4 dans le concret ici, on pourrait en disant voilà vous connaissez l'église - on marque église - vous connaissez le passage à niveau - on marque passage à niveau - et vous connaissez Tudor. Et bien entre ces endroits-là, nous allons faire quelque chose là.

16. B-G-5 : C'est une alternative. Ca évite d'aller tous nous promener dans le bois.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. B-G5 : On a entendu parler d'Internet bien sûr !

B-G6 : Non (pas de lieux publics). Oui on a un accès à domicile mais je ne suis pas très compétente.

18. B-G5 : Je dirais que y'a rien à faire, la réalité c'est qu'à l'époque quand on ne savait pas écrire on était analphabète, on était éliminé de la société ; actuellement si on n'est pas relié aux techniques d'information actuelles, on est rayé de la société. Alors que ce soit par des forums ou autre chose, je pense que la réalité est là, ça fait partie des choses, des éléments relationnels.

B-G6 : Ca n'aurait rien fait je crois dans le départ du groupe. Parce que ça c'est de l'humain. Au contraire l'Internet en général coupe, c'est une espèce de lien purement virtuel, tandis qu'ici c'était des liens humains forts.

En guise de conclusion...

B-G5 : On fait vraiment tout ce qu'il y a comme moyen. Il y a des personnalités dans le groupe. On n'a pas pu faire autrement. Les autorités sont à côté de la plaque.

INTERVENANT B-G7

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Oui pour moi le comité d'accompagnement a pour but de faire participer des partenaires qui ont un intérêt direct, les riverains notamment, les élus qui eux représentent des riverains et des citoyens, les techniciens ici de la SPAQUE, oui dans le but d'une intervention, d'une information dans un premier temps et puis de réponses aux questions et de réévaluation en cours de travaux, éventuellement sur base des questions, des interpellations des intervenants. Dans un but, enfin pour moi avec une philosophie qui serait une transparence la plus grande possible.

Ici dans le cas concret de... ? Euh... oui je pense qu'il y a eu par exemple la question du dépôt des terres de sucrerie, qui a été soulevée. On a reçu quelques coups de fil ici. Nous-mêmes, enfin ici à la commune nous n'étions pas informés, la bourgmestre n'était pas informée du tout. A ce moment-là donc, le fait que ces personnes fassent partie du comité d'accompagnement, qu'elles préviennent et qu'elles interviennent, pour moi a permis de faire bouger les choses et de dire oui il faut informer, il faut le faire au préalable et pas attendre des réactions pour dire « ah oui on fait ceci, on a atteint telle étape dans notre programme, nos travaux ». Ca fait un exemple... oui y'a eu des demandes de nettoyer davantage le site, à un moment donné, enfin plutôt à la fin des travaux par exemple... et alors souvent des demandes de clarification par rapport aux éléments techniques puisque ce ne sont pas nécessairement des personnes qui ont des qualifications de chimistes ou de biochimistes pour pouvoir lire. Donc ça permettait à ces personnes ou certains élus aussi de prendre le temps d'avoir des documents écrits, de prendre le temps de les faire lire et de se les faire interpréter par des techniciens compétents en la matière, notamment au niveau

chimie surtout puisque ce qui pose le plus de questions c'était les résultats d'analyse d'eau, de sol... Tout ça pour estimer le danger au niveau environnement et des eaux.

2. Moi j'ai été... moi je ne participais pas au comité. En fait le comité par – mais ça je ne crois pas qu'on est fait de photocopie – l'arrêté du ministre Forêt, qui demandait un comité d'accompagnement. Y'a vraiment... tout est bien spécifié. Faut tant de représentants du collège il faut autant de représentants... enfin il faut un nombre maximum de représentants de la population, autant de représentants d'organismes qui réalisent les travaux et alors y'a un secrétariat et c'était moi qui faisais le secrétariat mais je n'avais pas le droit – et c'était spécifié dans l'arrêté gouvernemental – de participer aux débats. Donc la seule chose pour moi, c'était transmission de documents, prise de notes aux réunions etc. Donc bon j'étais informée de tout, et c'est vrai que les demandes des uns et des autres transitaient pas moi et j'en faisais part forcément à la bourgmestre et aux échevins compétents.

Voilà... un comité d'accompagnement des mesures de réhabilitation est institué pour assurer une information des parties concernées par la réhabilitation. Ce comité est composé au maximum de : 1 représentant du Ministre de l'environnement – dans ce cas-ci comme madame la bourgmestre était du même groupe politique que le ministre en place, il l'avait délégué elle comme à la fois comme présidente du comité, ce qu'elle était naturellement de par sa fonction de bourgmestre et en même temps représentante du ministre. Elle faisait partie du même groupement politique. Quatre conseillers communaux de la commune de Grez-Doiceau, un représentant de la Coordination du Tain, donc qui était l'association des riverains, un représentant d'InterEnvironnement Wallonie, qui lui a un rôle normalement de médiateur. Et alors deux représentants de la SPAQUE, donc ici c'était le directeur en communication, M. Jacquemart, et alors l'ingénieur chargé des travaux, M. Tissaut. M. Jacquemart lui n'est plus... maintenant il est président de la radio-télévision... il a un poste là-bas donc ça a changé entre la fin du dossier et... je crois qu'il a fait la dernière réunion avec nous mais il était sur le départ, il changeait de poste au niveau administration publique.

Des suppléants ?

Y'avait pas de suppléants prévus. Je crois que c'était prévu... le comité se réunit donc au moins deux fois par an. La présidence est assurée par le représentant du ministre. Ah oui donc quand c'était la bourgmestre ici, c'était pas le fait qu'elle soit bourgmestre mais c'était le fait qu'elle soit représentante du ministre, qui lui conférait la présidence du comité et donc qui a le droit et accès à toute information technique. Le président choisit le lieu de la réunion en fonction de l'ordre du jour. Euh, oui tout ça, on a eu les réunions ici en salle et donc on a fait une fois une réunion sur le terrain, mais c'était impossible de prendre note puisqu'on était...on était combien?... 1, 5-6-7-8-9 et moi 10, euh donc à 10 sur le terrain dans le vent et la pluie, impossible de prendre note et je n'avais pas de dictaphone avec moi non plus. Donc le secrétariat est assuré par une personne désignée par le président. Le secrétaire ne fait pas partie du comité. Et la question que vous posiez c'était...

Des suppléances ?

Y'avait pas de suppléance prévue. Non quand il y avait absence, donc quand on invitait aux réunions vraiment certains nous signalaient qu'ils ne pourraient pas venir, donc ils étaient simplement excusés mais y'avait pas de suppléance, ni prévu de part l'arrêté, ni...

3. Oui, toutes les personnes qui sont prises dans les... certains ont été plus absents que d'autres pour des ... c'est noté dans les rapports chaque fois, y'a présents, j'ai mis les absents et les excusés aussi. (elles relient les compte-rendus) Au premier, tout le monde était là, je les reprends rapido pour voir... oui les absents et les excusés sont indiqués aussi. Donc vous verrez peut-être plus rapidement qui était... je vois que tout le monde était à nouveau là, un absent... Vous verrez dans les rapports, quand un des membres était absent, la SPAQUE laissait chaque fois un exemplaire du rapport ou moi je leur faisais une copie et quand la personne revenait de congés ou quoi que ce soit, elle recevait le rapport de la SPAQUE et le compte-rendu de la réunion elle-même. Ah oui sinon je vois que j'ai fait un compte-rendu d'une réunion..., donc on a eu une cinquième réunion sur le site - je crois que j'ai dû faire le rapport par après, j'ai pris des notes en rentrant et je l'ai fait par après. Non on a eu une dernière réunion, enfin une dernière visite du site vraiment à la fin des travaux. On avait dit « tiens pour se rendre compte maintenant de la finalisation des travaux et de l'état final des choses », on s'est rendu sur le terrain, ce qui a fait pas mal l'objet d'échanges de courriers -que vous avez sans doute vus je pense dans ceux que vous m'aviez demandé, y'en a qui relatent cette réunion, qu'il faisait glaciale, venteux, c'était très difficile de communiquer. Oui c'est cette réunion-là qui ne s'est pas très bien passée.

4. Moi j'ai perçu au départ que les différents partenaires ou les différents membres du comité étaient tous, je dirais un peu dans le même état d'esprit, réceptifs et « voilà on nous informe, on pose nos questions et la SPAQUE est là pour y répondre, la commune aussi s'il y a des questions qui la concerne ». Ca c'était à la première réunion et rapidement à la deuxième réunion, y'a un esprit de suspicion comme ça qui est apparu dans la manière dont les questions étaient formulées, de la part de riverains et alors du coup, j'ai observé ça comme ça, la SPAQUE était vraiment sur... enfin n'a marché sur des oeufs mais a voulu montrer que c'était eux qui étaient maîtres du jeu sur le terrain et que quelque part, ils ne se laissaient pas arrêter par des remarques et des réflexions, et qu'ils n'allaient pas rendre compte de tous les faits et gestes qu'ils avaient sur le chantier. Donc le ton est monté comme ça de... soit au cours d'une seule réunion, relativement agressif dans les réactions aussi des élus ou de la présidente, qui essayait de remettre les choses en place puisqu'elle connaît d'un côté les riverains et d'un autre côté aussi elle faisait confiance à la SPAQUE dans ses travaux, donc elle ne voulait pas prendre partie. Donc elle jouait son rôle, un petit peu d'arrondir les angles ou de calmer le jeu ou de clarifier les questions et les réponses. La SPAQUE était très tendue et avant chaque réunion, quand ils arrivaient, ils disaient « ah qu'est-ce qu'on va encore avoir comme questions ! ». Une chose que je constatais effectivement c'est que par rapport à des éléments parfois techniques qui, dans une question bien posée, allez donne une réponse qui est pleine et assez massive, par rapport à ça, y'avait toujours une mise en doute. « Oui mais vous répondez ça mais qu'est-ce qui nous prouve ? » C'est toujours la parole de l'un contre l'autre. Donc y'avait un manque de confiance comme ça qui a commencé à se générer et jusqu'à la fin. Donc ça je pense que

c'est depuis la deuxième réunion et alors à la dernière réunion ça a un peu éclaté sur le terrain, la dernière visite dans le vent et le froid et euh... le groupe de riverains, InterEnvironnement Wallonie et euh... donc la dame qui représentait InterEnvironnement Wallonie et qui était le troisième ? Oui le conseiller communal écolo, tous les trois ont pu rentrer dans le choux de la SPAQUE. Alors là M. Vanseveren avait un texte qu'il avait préparé, qu'il a lu à toutes les personnes qui étaient présentes sur place, justement mettant en doute – je crois que vous l'aviez demandé, celui-là je pense. C'est un texte qu'il a lu (C. Bouxain cherche dans ses documents) – donc il avait lu un texte qui mettait quand même en doute les compétences de la SPAQUE et euh... (C. Bouxain consulte ses documents). Alors oui sur place il nous avait montré effectivement des débris de vieilles batteries qui sont encore présentes sur place. Le climat à ce moment-là était tellement tendu qu'aucun des groupes n'entendait plus ce que les autres revendiquaient ou faisaient remarquer. Donc les solutions avancées n'étaient pas faites pour solutionner le problème mais plutôt pour un petit peu... comm on dirait vulgairement, clouer le bec aux « adversaires », ou politiques puisqu'il y a aussi là-dedans évidemment le jeu politique qui intervient. Y'avait un conseiller écolo et alors le reste des mandataires politiques, y'avait madame la bourgmestre, M. Clabots que vous allez après qui fait partie du même groupement politique qu'elle ; M. ??? qui fait partie de la majorité du collège mais qui n'est pas du même groupe politique, donc lui qui prend un petit peu de recul et qui est très prudent ; euh... oui donc ce sont les quatre : M. Vanseveren écolo, M. ??? M. Clabots, madame la bourgmestre et alors y'a madame ??? qui fait partie du même groupe politique aussi que la bourgmestre et M. Clabots. Donc y'avait aussi un jeu politique qui se jouait l'un contre l'autre. Ca c'était immanquable.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Moi j'ai l'impression qu'effectivement en regroupement oui, soit en association, comité de quartier, etc. parce qu'il y a déjà une réflexion qui se fait en groupe aussi et que ce que j'ai remarqué à ce moment-là ou alors soit c'est quelqu'un qui connaît bien le sujet qui le... qui est un professionnel dans le domaine et qui va arriver avec des arguments qui pèsent directement, qui ont directement un poids, j'ai l'impression qu'en comité, qu'en association, etc. que justement la réflexion se fait déjà en groupe, y'a une sorte de brainstorming et qui est maître justement à leurs détenteurs qui sont plus représentatifs de la volonté de la population du cru, du quartier, du petit village. Je n'excluais pas l'un au profit de l'autre non plus. Je vois dans le cadre des enquêtes publiques, en dehors de ceci aussi, y'a vraiment le poids des arguments et la justification ou vraiment la pertinence des arguments, qui moi me semblent en tous cas scientifiquement valide, à prendre en compte dans une réflexion, et dans la réévaluation du site d'implantation. Maintenant dans le groupe y'a un leader qui ait tout à dire, les autres pas, donc je peux complètement me planter avec l'histoire du comité, pare que ça arrive aussi. Y'a certains groupements effectivement de personnes qui ont besoin de se faire représenter et qui font appel – je le vois très souvent, dans ces dossiers-ci et d'autres dossiers similaires – c'est la référence à justement une personne de référence, scientifiquement reconnue ou qui a la façon de faire et qui n'a pas peur de venir à la commune. Certains sont très réticents, administration égale – je ne sais pas moi – méchant loup ou « attention je vais être dans le collimateur » et puis y'en a

d'autres qui font « non, moi je demande, je suis un citoyen et si j'ai quelque chose à dire, je le dis » et ils viennent pour réclamer s'il y a à réclamer, pour remercier quand il y a à remercier ; c'est moins souvent mais ça arrive aussi. Ca c'est important ! Ca entretient un climat à la longue... humainement je veux dire... par exemple le docteur Stenuit peut-être, vous l'avez peut-être rencontré ou euh entendu parlé par Jean-Marie Tricot. Bah lui c'est un monsieur maintenant qui prend quand même de l'âge mais qui est...c'était un monsieur qui était médecin, neurologue, et qui euh...bon maintenant il est pensionné quand même, je crois qu'il a travaillé fort tard, 32 ans, je crois qu'il va avoir septante cinq mais il est reconnu, il est président d'associations naturalistes dans la région ; il a étudié de façon scientifique tout ce qui est espaces végétales, la flore, les sites, les zones humides – ça c'est sa grande passion – il connaît vraiment fort bien et donc souvent les groupements, les associations d'habitants vont le trouver et alors lui va servir un petit peu pas de mascotte mais – je trouve pas le mot – ou de personne référente en tous cas... et qui est reconnu par eux et qui est connu aussi par la commune même s'il est considéré d'emmerdeur parfois par les politiques en disant « ouais encore lui, qu'est-ce qui fait ici » ; sachant que moi je trouve que c'est important qu'il y ait les associations, les groupements qui viennent jeter le pavé dans la mare. Sinon, je crois qu'il y aurait parfois des aberrations qui se réaliseraient... et c'est vrai que parfois c'est très embêtant parce qu'on a son idée, que tout devrait aller comme ça, l'agenda établi comme ça et puis non, y'a un élément important auquel on n'a pas pensé et quand il arrive sur le terrain, eh bien il faut en tenir compte et pas vouloir dire « non je ne veux pas voir ! qu'est-ce qui vient faire dans mes pieds »...

6. Bah y'a une loi pour ça qui défend le citoyen et heureusement... elle protège un petit peu aussi les pouvoirs publics mais dans une moindre mesure ; tout ce qui est information relative à l'environnement et à l'urbanisme et à un territoire, tout citoyen même sans un intérêt direct, donc il peut habiter Arlon au fin fond de la Belgique et écrire et demander une copie des documents ; alors on est censé donner tout ce qui est documents officiels qui peuvent être... enfin c'est une loi de 1991, donc tout document officiel peut être consulté, copié, hors mis les plans qui sont soumis aux droits d'auteurs mais je trouve que c'est important parce que justement, de là parfois il naît des informations et des idées et des suggestions auxquelles ici à deux, trois ou quatre on n'a pas pensé et que les gens qui sont eux du cru – généralement quand la demande se fait, ce sont des gens du coin, qui connaissent bien ou qui connaissent l'histoire ou qui veulent préserver l'endroit – donc les idées, les suggestions pour moi sont les bienvenues.

Ca c'est pour l'information mais pour vous doivent-ils faire partie de la décision ?

(Rires embarrassés) La décision, non. Non, je vois mal comment pratiquement... mais par contre je trouve que les décideurs – et c'est pour ça quand même qu'on élit localement les gens – doivent tenir compte absolument de toutes les remarques, idées, suggestions, désapprobations et passer au-dessus pour moi c'est aberrant, sans justifier. Maintenant dire « oui, vous me dites ça mais pour des raisons justement environnementales qui sont à plus long terme, on ne peut pas tenir compte de votre demande momentanément ». Pour moi, il faut étager, expliquer aux gens pourquoi on le décide comme ça, quel est l'ordre de priorité ou quels sont les obstacles dans le chemin et heu... qui demanderaient soit un budget

énorme à surmonter ou des moyens techniques impossibles à mettre en place. Ca demande justement une transparence à tous les stades. Vous demandez au niveau de la décision, non ou alors il faudrait un référendum pour tout, tout le temps, hum... mais par contre pouvoir informer à la demande. Maintenant le faire automatiquement, c'est pas évident, non plus.

7. Le comité ici ? ... je crois que rien que par l'organisation de réunions dans le temps et dans l'espace localisé ou sinon à ce moment-là c'est des communications croisées. Ici les personnes étaient en face à face, c'était pas de la téléconférence non plus, donc... c'était important aussi, d'une part y'avait des associations qui ont fait la demande puisque le comité s'est aussi établi à la demande des riverains essentiellement. La commune n'était pas spécialement demandeuse mais elle a accepté en disant « bah oui y'a une demande issue des riverains d'être informés, pouvoir participer et suggérer aussi des choses », donc... rappelez-moi la question (rires) précisément que je recadre, que je ne m'éloigne pas...

(Rappel de la question)

Pour moi le dialogue s'est bloqué à un moment donné mais euh...les éléments étaient là au départ. En quoi ça n'a pas permis le dialogue ? Bah je crois que ça a été le campement sur leurs positions de chacun, surtout de la SPAQUE d'un côté alors du groupe habitants, InterEnvironnement Wallonie et alors un des conseillers communaux... Oui chacun ne réussissant pas à entrer dans l'optique de l'autre : quels sont ses objectifs ? Pourquoi est-il en face de moi ? Est-ce qu'il est là pour me mettre des bâtons dans les roues ? ou est-ce qu'il est là pour être informé et pour apporter éventuellement des éléments qui pourraient... enfin la SPAQUE aurait pu se dire ça « bah tiens vous nous apportez des éléments pour mieux faire notre boulot, c'était déjà super bien mais on peut encore peaufiner » et dans l'autre sens les riverains de trouver un mode de communication qui est moins revendicateur et plus de propositions... oui dans le sens de propositions.

8. Moi l'image que j'en ai, j'ai l'impression que c'était plus une... par rapport au fond du problème et aux travaux eux-mêmes, c'était un peu superficiel. Oui, y'a un échange mais ça n'a rien changé fondamentalement et ça n'a rien apporté non plus de constructif puisque la SPAQUE n'a rien changé dans ses méthodes ou dans sa façon de communiquer aussi... non plus. Par exemple, finalement les déchets de batteries, y'en a encore aujourd'hui - certains vous diront qu'il n'y en a plus mais y'en a, je les ai vu, je suis allée sur le terrain pour des peupliers qui doivent être abattus. J'ai marché sur le digue, y'en a encore des déchets de batteries, donc... je crois que la SPAQUE avait des choses à améliorer et là je pense que les élus locaux auraient dû probablement insister pour que les travaux soient terminés, tels qu'ils avaient été déterminés au départ. Oui, donc j'ai l'impression que le comité c'était un petit peu... « oui on répond à votre demande, on fait ce que la loi nous oblige à faire mais !

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. J'ai cette impression que ça a modifié peut-être la perception des membres du comité sur le mode de fonctionnement au niveau communication... (C. Bouxain relit la question). Y'a certainement quelque chose qui a changé, je pense qu'il y a quand une adaptation quand

même des acteurs les uns aux autres pour arriver à obtenir les informations. Par exemple, quand InterEnvironnement voulait avoir les résultats d'analyse et ne les obtenait pas, par exemple ils me disaient « oh nous quand on appelle la SPAQUE, ils nous envoient sur les roses, même la secrétaire fait blocus ? On n'arrive jamais à avoir ni monsieur Thierry, ni monsieur Jacquemart au téléphone, on nous remballé comme des malpropres ». Alors ils passaient par nous en disant « voilà on voudrait telle information » et à ce moment-là moi je téléphonais, moi j'avais l'info, alors donc je faisais médiatrice (air amusé) entre les uns et les autres. Donc oui y'a dû avoir une adaptation puisque effectivement le réseau était un peu encombré, quoi... Au niveau mentalités, c'est quelque chose d'un peu difficile à dire. Non, j'ai vraiment l'impression que y'a pas eu à un moment donné – ou alors je l'aurai peut-être pas observé – un fait pour avoir un basculement et euh... j'ai l'impression qu'à partir de la deuxième réunion, il y a eu ce blocage et il est resté jusqu'à la fin et à c'était un peu le summum du ras-le-bol quoi... un peu des deux côtés, enfin des trois côtés : les politiques, les techniciens de la SPAQUE et le groupement d'habitants.

10. J'ai l'impression que... oui probablement, j'ai l'impression que ça a émergé au moment justement des alternatives d'implantation, parce que c'est là que y'a des comités de quartier qui se sont créés et... enfin qui se sont révélés. Ils étaient peut-être existants pour d'autres raisons avant pour des fêtes villageoises ou des fêtes de quartiers mais là au niveau... c'est-à-dire que nous on en connaît mais c'est au niveau communal quoi. La revendication un petit peu du territoire ou du maintien du territoire avec un caractère paysager et l'implantation de la station sur un site industriel moins intéressant au niveau environnemental et paysager, au départ c'était pour préserver justement...maintenir cette identité et en tous cas la révéler. Mais je ne crois pas que c'était le comité, le comité en lui-même, non. Mais je pense que le fait de la recherche et le souci de préserver son environnement et son lieu de vie a fait émerger cette mentalité...

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Dans le cadre du comité... dans la recherche, bah là c'était les plans de type... je dirais plus de type géomètre. C'était le bureau d'études Lapers, qui faisait les recherches, donc on avait chaque fois un plan, un peu du type plan cadastral agrandi, sur lequel il situait... et c'était clairement lisible en général par les riverains parce que c'est bien circonscrit avec les voiries connues, la rue de Florival etc.

Utilisation de photographies également ?

Euh photos, je n'ai pas...non je pense qu'il n'y avait... non, les photos non. A ce moment-là l'IBW venait avec des plans, c'était des plans pas d'architecte mais des plans techniques pour expliquer le fonctionnement de la station d'épuration par exemple. A une des réunions d'information du départ, notamment à la réunion où y' a eu la proposition et l'acceptation par le bourgmestre – à l'époque il demandait que l'étude soit faite pour voir si le site des parkings TUDOR était intéressant – l'IBW avait fait des plans techniques du fonctionnement d'une station d'épuration, bassin d'eau grasse , clarificateur, etc. Et là les gens qui étaient

intervenues, avaient exposé les plans – oui c'était pas sur transparent, les plans étaient affichés sur des panneaux – donc la discussion se faisait aussi autour des plans. Les gens de l'IBW, les techniciens avec... Maintenant l'implantation, les sites, c'est vrai que les plans étaient aussi mis en salle et alors ils étaient présentés aussi sur transparent quand tout le monde était assis en rond dans la salle.

12. C'est vrai que quand on a un plan – moi je le vois pour l'instant dans le cadre d'une enquête publique pour l'implantation d'un collecteur d'eaux usées, bah il faut soutenir les positions des gens parce qu'il y a des gens pour qui c'est pas parlant et un plan pour eux c'est vraiment... oui c'est se mettre dans la troisième dimension et une vue du ciel c'est parfois ... donc parfois ils nous redemandent trois quatre fois « oui mais la rue untel elle est où ? ». « Donc ça c'est la rue untel, ça c'est la rue ici, ça c'est votre maison, la façade est comme ça ». Donc, on essaie un petit peu de les situer. Donc ceux qui n'ont pas de problème, ils vont voir tout de suite, ils vont poser leurs questions, ils vont au-delà du plan. Et ceux qui ne comprennent pas en général, ils vont demander ou... enfin, je vois et je sens qu'ils ne comprennent pas, on leur dit « mais où vous êtes ? »... et bien à ce moment-là il faut être présent et je crois que c'est avec la parole, il faut décrire ou expliquer dans quel sens on est, « imaginer que vous êtes là et que vous tournez le dos à votre maison, alors vous tournez à droite », c'est vrai que vraiment c'est remettre en deux dimensions pour expliquer, pour être compréhensible. Mais parfois le plan comme ça affiché c'est... ou les limites de parcelles parce que ce qui intéresse souvent les gens c'est « est-ce que moi je suis concerné ? Est-ce qu'on passe chez moi ? ». Pour la station d'épuration aussi, c'était « est-ce que ça touche le bout de mon jardin ? Ça va être à quelle distance ? A quelle échelle est le plan ? ». C'est important... si oui « mais bon là regardez l'échelle bah je suis tout prêt », « bah non l'échelle est telle que vous êtes en fait à deux kilomètres » (rires). Oui la notion d'échelle aussi est importante.

13. Parfois j'ai des coups de fil de gens qui me demandent, je leur dis « venez voir le plan », personne me dit « comme c'est épouvantable » (rires) sauf que le ??? qu'ils situent c'est vraiment un truc simple, quelqu'un qui a une représentation mentale de l'espace, ça va. Hum... un Cd-rom (rires), avec... certainement d'agrémenter, parfois oui j'ai déjà vu des plans qui étaient parlant, qu'il y ait la situation sur le plan en lui-même, des photos placées comme si elles étaient prises de l'endroit où elles ont été prises effectivement. Ça c'est parfois... ou alors les renvoyer à l'extérieur du plan pour que les limites ne soient pas mangées par les photos. Mais ça ça peut être parfois parlant, pour certains ça va paraître confus. Je crois qu'on a chacun notre degré de saturation au niveau information. Moi je peux cumuler une information sur un plan mais...

Que pensez-vous de l'échelle de représentation ? Du format des documents ?

En général, c'est vrai que l'échelle, on en parle que quand les gens justement ont l'impression d'être très près ou très loin et à ce moment-là on dit « attendez on va mesurer, ça ça représente 400 mètres. Est-ce que c'est près ou loin pour vous ? ». Peut-être justement, insister sur l'échelle au départ pour que chacun puisse se représenter le taux d' ??? (rires) du terrain sur la carte.

14. Pour le comité, oui sûrement l'implantation des piézomètres et des lieux car la grande question c'était « les terres sont-elles polluées ? l'eau, l'est-elle ? est-ce qu'elle l'est à long terme ? Est-ce qu'elle l'est en profondeur ?, etc. C'était de situer les lieux où sont pris les échantillons. (Entretien interrompu pour une collègue de C. Bouxain) C'était oui pouvoir situer ponctuellement sur le site les points de prise d'échantillon et certainement pouvoir extrapoler par rapport aux zones de captage, des zones qui sont juste au nord par rapport à la Dyle, qui est juste à l'ouest. Ou non, je pense que le fait...et c'est vrai qu'à la longue, l'image, la forme de la carte et l'ensemble des lieux, ça situait et je crois que pour l'ensemble des membres du comité, si c'était acquis au début il a fallu oui... ils vont demander « tiens où est le fossé par rapport à la route ». Je vais regarder les premiers plans pour me rappeler parce que c'est plus... Parce que ça permettait aussi de comprendre pourquoi en aval du fossé, on avait des résultats d'analyse qui étaient moins bons qu'en amont ou au contraire si le fossé a des pénétrations naturelles un petit peu par circulation à l'air libre au regard de la végétation. Pourquoi les résultats étaient moins bons en amont et meilleurs en aval ? Ce qui s'est passé entre les deux. Oui ça a soulevé toute une série de questions. Rien que les échantillons et les tableaux, ça n'aurait rien dit mais le fait que ce soit associé avec la carte, ça a soulevé des questions et à ce moment-là des explications ou des ébauches d'explications, notamment pour les taux en... comment on appelle ça... en... ce qu'on trouve dans les engrais... pas les CSC, les (rires)... ce qu'on trouve dans les eaux... les PCB voilà. Les PCB qu'on a retrouvé dans les eaux du fossé par exemple, donc on a eu toute une interrogation, notamment du fait qu'on a des drainages de cultures qui sont en amont aussi, en disant « bah tiens pourquoi on a des PCB sur tel... alors que c'est justement quelque chose qui est ??? par les anciens transformateurs électriques et justement qu'on retrouve dans des engrais chimiques actuellement ?. Donc, on a aussi la ligne de chemin de fer, donc avec tout un tas d'hypothèses sans réelle réponse mais ça a soulevé des questions intéressantes au niveau environnement et au niveau chimique. Donc on a appris des choses... tout le monde a appris différentes choses...

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) applications ? Quel avenir ?

15. Ce que ça recouvre ? Non pas nécessairement. (J'explique à C. Bouxain ce que sont les TIC et les TIG). C'est ce qu'on attend éminemment sous peu (rires). Bah oui puisqu'on voudrait ici notamment regrouper tout ce qui est données connues et pouvoir s'y référer et automatiquement pouvoir aller rechercher toute l'information qui est liée effectivement... oui ça pourrait être les rapports, ça pourrait être...

16. Non, y'en a pas. J'ai vu en passant par Court-Saint-Etienne, parce que je suis passée là avant hier, je crois. Allez pourtant y'a peu de commerces à Court-Saint-Etienne mais j'ai vu qu'il y avait un cyber-truc (rires). Mais effectivement oui y'a des gens qui se ... mais ici y'a pas de cybercafé, dans le centre, et je pense sinon à l'espace social ou à l'école communale, non on n'est pas...

Oui, nous on est connecté, on a un filtre parce qu'on passe par un serveur global qui est *publignes*, l'email aussi mais sinon non dans l'ensemble on a accès à tout, partout dans la monde.

Je me rends compte de plus en plus que des personnes de toutes les tranches d'âges compulsent et voyagent sur Internet, vont chercher de l'info donc j'imagine oui en complément... c'est qu'en général dans tout ce qui est réunion, ici c'est une commune de allez à peu près 13000 habitants, dans tout ce qui est réunion publique, réunion de concertation, ce sont toujours un peu les mêmes têtes que l'on retrouve et ça ce sont ceux qui le temps de se déplacer ou qui ont aussi l'envie de le faire... Donc effectivement d'autres pourraient compulsent, intervenir par le biais d'un forum dans le cadre oui d'une enquête publique, d'une consultation, en tenant compte de leur... oui ce serait de leur vie privée, de leurs horaires au niveau professionnel, etc. Je crois qu'effectivement on passe à côté de toute une catégorie de personnes qui ne peuvent pas venir pour des raisons familiales et professionnelles. On réunit en soirée, c'est pas toujours... les gens ont aussi leurs activités sociales et de loisirs, et l'organisation familiale donc... ça il pourrait le faire chez eux quand ils le souhaitent, compulsent, questionner. Maintenant au niveau organisation ici euh... évidemment c'est plus direct et plus rapide de réunir à un moment donné et d'échanger allez oui à un réunion à 8h-8h30 du soir ou des choses comme ça. Tandis que là c'est vrai que ça pourrait être une pluie de questions, d'interventions, c'est peut-être... Y'a sûrement une question de timing et comment dire... dégager du temps pour pouvoir traiter toutes ces infos et ces demandes. On l'a par le biais du mail actuellement mais c'est pas toujours...

En guise de conclusion :

17. ... Non je trouve que l'existence d'un comité est une bonne chose, un bon noyau en lui-même. Maintenant le taux de représentation des différents partenaires à l'intérieur du comité, moi ne me semble pas justifié. On avait plus de représentants d'élus et un représentant d'associations, qui peut être très représentatif si c'est quelqu'un de très porteur pour son groupe ou au contraire quelqu'un (rires) qui peut être très dissuasif ou... je dirais que ça dépend de ses qualités personnelles de communicateur aussi, d'intervention etc. Donc ici moi j'ai trouvé que oui un représentant ne contrebalançait pas peut-être pas suffisamment le nombre d'autres intervenants, oui les deux techniciens de la SPAQUE oui, ici on avait cinq membres du conseil communal, je trouve ça un peu (rires). Et puis il y avait une personne d'InterEnvironnement et qui pour moi n'a pas joué son rôle de médiation aussi. Ca j'aurais trouvé important que... c'est une chose pour moi regrettable c'est que justement la personne d'InterEnvironnement qui représente les associations environnementales...

Etait-ce réellement son rôle ? ou c'est vous qui attendiez de cette personne qu'elle endosse ce rôle ?

Non parce que les objectifs d'InterEnvironnement sont justement à la fois de défendre les riverains et les habitants dans leur demande et aussi de tenir compte des contingences de la

commune, donc oui c'est de jouer un rôle... je pourrais vous retrouver le texte un petit peu de leur... oui genre de convention, d'engagement et les objectifs généraux. Ils ont effectivement leurs objectifs vers toutes ces associations, où eux ont un rôle de porte-parole et comme ils sont en fédération, ils ont quand même le poids pour eux. Bah ils peuvent se faire aussi déléguer donc... pendant un moment aussi la commune avait subsidié l'ASDL, je sais plus si c'est une ASDL, enfin InterEnvironnement, pas pour la représenter mais en tous cas « tiens c'est vrai qu'ils proposent des formations qui sont intéressantes, qui proposent des idées. Si on a besoin d'éléments techniques, environnementaux, justement d'une aide au niveau de... comment appelle-t-on ça ? oui justement concertation avec des comités de quartiers, ils sont là pour donner des conseils ». Et ici, selon moi, la personne a pris partie uniquement... oui a pris partie pour les riverains contre la commune. Pour moi elle n'a pas fait la part des choses, elle s'est fait un peu le doublon du comité de quartier. Donc elle a été mise un peu dans le même sac aussi. Vis-à-vis de la SPAQUE et vis-à-vis des élus locaux, elle était dans le même sac que le comité du Train – je ne sais plus qu'elle est l'appellation – la Coordination du Train. Oui une chose qui serait à changer, oui de plus générer le dialogue et de plus intégrer les différents partenaires dès le départ, sans se regarder en chien de faïence.

INTERVENANT B-G8

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Je crois que le comité d'accompagnement c'était un souhait du Ministère qui gérait le dossier, souhait je crois premier de satisfaire des inquiétudes locales, relayées par certaines personnes, qui ont, disons qui soulevaient des choses qui n'étaient pas réelles au départ mais enfin pour apaiser des bruits qui couraient, pour apaiser des inquiétudes et des choses comme ça, c'est essentiellement ça au départ, parce qu'il s'est avéré à posteriori que le travail qui avait été mené par la SPAQUE, donc hein qui était l'organisme qui était mandatée pour faire la réhabilitation, manifestement le travail était bien fait, était fait correctement mais y'avait, je veux dire, tellement de suspicion et de choses comme ça, que pour couper court à tout ça, bah il y a eu ce comité d'accompagnement qui avait accès au dossier complet, à toutes les données, aux analyses et au suivi de chantier quoi.

Quel rôle pratique a-t-il eu finalement ?

Je crois que, sans doute que, moi je trouve qu'un bon comité d'accompagnement aurait été un comité qui aurait donné des avis, des impressions, des solutions peut-être différentes, des choses comme ça mais manifestement ici le comité d'accompagnement est devenu une sorte de... j'allais dire une police, c'est pas vraiment une police mais enfin... quelques personnes là-dedans ont manifestement utilisé ça pour bien vérifier que tout était fait dans les règles, que les analyses étaient faites, que les terres qu'on amenait avaient à chaque fois un papier certifiant l'origine et... enfin un tas de petits détails comme ça et malheureusement moi je trouve que le comité s'est mal passé parce que, enfin c'est mon opinion hein, parce que le comité a servi à chaque réunion à fournir des justificatifs, à

répondre à des questions, à... vraiment à répondre à des bruits, à des on dit et des choses comme ça. A chaque fois c'était d'abord réponse aux questions qui avaient été posées la fois précédente et puis une nouvelle vague de questions dans le style « dans la rue du Moulin – c'est la rue qui conduit au chantier – à cinq heures du matin, il est passé des gros camions qui allaient sans doute, certainement, on en est sûr, c'était comme ça sans doute, certainement, on en est sûr, qui allaient à Florival, déverser on ne sait pas quoi et... bon et c'était ça donc alors la fois suivante, l'entrepreneur arrivait avec tout son cahier des entrées de camions, où il s'avérait qu'il n'y avait pas de camion qui étaient rentré à cinq heures du matin à ce moment-là. Et c'était sans doute un camion qui allait je ne sais où avec des briques ou qui allait livrer non pas du mazout à cinq heures mais je ne sais quel transport qui passait à ce moment-là. Et c'est ce côté justement qui moi m'a déplu, c'est que finalement ça n'a pas été un comité d'accompagnement dans le sens où il apportait quelque chose au dossier, où il apportait des solutions, où il contribuait, où il avait un rôle actif et positif, c'était une recherche de la faille, une recherche de la virgule qui manquait. En tous cas, pour plusieurs des acteurs qui avaient été à l'origine de la création du comité d'accompagnement.

2. Donc moi en fait j'y suis rentré plus par hasard parce que donc l'échevine de l'environnement étant devenu la présidente je veux dire du comité, défini par le Ministre responsable, il fallait un remplaçant au niveau du représentant communal et c'est moi par définition en tant qu'échevin. Et c'est pourquoi je l'ai pris en court de route.

3. Euh... c'est probablement une colle pour moi car je ne sais pas à quel moment exactement est-ce qu'ils ont commencé et dans mon esprit ils n'ont pas participé à l'élaboration du projet, ils sont intervenus justement, je vous l'ai dit hein ce comité a été créé pour répondre à des inquiétudes du voisinage et pas pour élaborer le projet. Donc le projet il a été élaboré par des spécialistes de la SPAQUE, parce que je crois à juste titre, c'est quand même un dossier qui était très technique et l'organisme la SPAQUE avait quand même une expérience de réhabilitation de sites comme cela. Ils avaient fait leurs preuves, ils étaient connus à travers la Wallonie pour leur expérience, leur connaissance du dossier. Donc le comité n'a absolument pas participé à ma connaissance à l'élaboration du projet. C'était plutôt un surveillant qu'un acteur actif et positif.

Quels étaient les membres du comité d'accompagnement ?

Donc la présidente, qui était Madame Bauchau, c'était le représentant du Ministre, qui était en charge des affaires environnementales. J'étais un représentant de la commune. Y'avait les gens de la SPAQUE, donc qui étaient les auteurs de projet, y'avait entre guillemets les voisins sans doute, les gens qui s'étaient manifestés, qui faisaient partie d'associations du voisinage là, qui ont comme objet, ces associations ont comme objet la sauvegarde de l'environnement, je veux dire d'Archennes et de Florival et des environs. Ils sont organisés sous forme de groupements ou d'ALPL, y'a plusieurs petites associations de ce style-là, dans ce coin-là et donc c'était les représentants de ces gens-là et aussi l'entrepreneur qui dirigeait les travaux. Je pense que c'était tout... Si y'avait aussi quelqu'un d'InterEnvironnement Wallonie, qui est aussi une association qui s'occupe de

l'environnement au niveau régional plutôt. Donc y'avait Madame Bauchau, représentante du Ministre, y'avait Monsieur ??? qui étaient des gens de la SPAQUE. Y'avait les conseillers communaux et alors il y avait ces gens de la Coordination du Train, qui était donc l'association qui représentait quelques associations. Comme il y en a plusieurs, c'est un coin qui est assez actif d'un point de vue environnemental, ce sont des associations qui sont très revendicatrices, voire vindicatives dans la zone là-bas, c'est un coin qui est fertile, qui est... Y'avait madame Bouxain aussi.

4. Je dirais que certaines réunions se sont bien passées et en général ça se passait sur le mode questions la fois précédente, réponses la fois suivante, avec des preuves à l'appui, des bordereaux à l'appui, des analyses à l'appui, pour bien montrer que chaque chose était faite dans les règles mais euh... c'est pour la, je veux dire dans leur ensemble, pour quelqu'un d'extérieur je veux dire, ça aurait pu paraître un climat relativement serein. En réalité on sentait des tensions très fortes. Parce qu'il y avait ce côté... ce manque de confiance manifeste des gens de la Coordination et des associations dont je vous parlais. Ce manque de confiance, où tout était mis en doute, tout, absolument tout. Il fallait le cachet, l'analyse, le papier, la preuve, absolument tout. Même si on l'apportait, encore parfois y'avait encore des façons d'interpréter les choses, en nous disant « oui mais qu'est-ce qui nous dit que ». A la limite on aurait presque dit « qu'est-ce qui nous prouve que c'est le bon papier qui a bien suivi le bon camion », c'est assez... c'est très suspicieux, très très suspicieux.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Vous voulez dire... vous me posez la question dans ce cadre-ci ou en règle générale ?

Les deux !

Je dirais que mon point de vue il est tout à fait lié à ce genre de chose. La consultation, c'est certainement une bonne chose, dans la mesure où on pourrait – et c'est là que tout de suite le bas blesse – dans la mesure où on pourrait rassembler des gens qui ont une attitude constructive. Je crois que là ça peut avoir une... différentes expériences ici au niveau communal d'aménagements ou différents dossiers où ça ne s'appelait pas comité d'accompagnement mais où il y a eu des consultations, y'a eu des relations avec les quartiers, avec les personnes concernées, qui ont débouché sur des améliorations du projet, sur des choses où on a constaté qu'on se trompait, ou des changements. Mais quand vous entrez dans un type de comité comme celui-ci où manifestement on est là en tant que groupe de pression, on n'est pas là pour... finalement moi j'ai l'impression qu'on n'était pas là pour représenter la population archennoise, ils étaient là pour... vraiment le gendarme qui suivait derrière l'arbre, suspicieux – je reviens encore avec le mot – sur chaque chose, là je trouve ça dommage. Parce que ça n'a rien apporté, au contraire ! Je crois qu'au contraire dans plusieurs cas, certaines personnes se sont braquées et ont sans doute retenu certaines informations pour justement éviter des polémiques et puis alors on parle pas et puis c'est fini, quoi, c'est dommage d'en arriver là. Parce que autant à côté de ça je vous dis on a eu des contacts pour, je sais pas moi, pour par exemple l'aménagement d'une place ou d'une voirie, où ça c'est très bien passé ; La population est venue nombreuse à une première

réunion ; on a répondu à l'essentiel ; ils ont désigné à travers la réunion des représentants pour ne pas refaire la même réunion, ils avaient désigné quelques représentants et on s'était à nouveau rencontré après, où chacun avait été mandaté par le groupe, si on peut dire, pour rapporter leurs sentiments, leurs impressions et réellement moi je trouve que c'était une excellente chose. Ça nous a permis d'éviter certainement de se tromper sur certaines choses, parce que bon on n'a pas la bonne réponse à tout, mais pas dans ce cadre-ci.

Est-ce qu'on peut expliquer cela par le fait que ce soit une problématique sensible avec des enjeux importants ?

Oui... peut-être mais je ne suis pas sûr que l'aménagement de la place Baugniet dont je vous parle, le riverain qui a son pignon sur la place, se sentait sans doute aussi concerné par l'aménagement de la place que le riverain de la décharge, de ce qui était une décharge ???.

Donc moi, je pense que chacun a ses priorités et chacun a son... c'est sûr que tout est relatif mais ici justement y'a eu ce côté, cet abord du dossier qui n'a pas été un abord, enfin moi je trouve qui n'a pas été correct, parce que, de la part de certaines personnes en tous cas, parce que quand on vous dit que je ne me souviens plus exactement des chiffres mais je crois que c'est 10 000 m³, je crois, qu'on a mis sous dôme, qui ont été analysés, tout ça a fait l'objet d'une étude quand même sérieuse. On a essayé de délimiter le périmètre le plus correctement possible donc c'est-à-dire qu'il y a sans doute nonante-neuf virgule neuf pour cent du problème qui a été encapsulé, qui a été traité et puis forcément on a retrouvé dans les terrassements qui ont suivi, un petit boulon de batterie ou des choses comme ça et alors on vient brandir en disant « vous voyez que ça n'a pas été bien fait ! ». Vous savez vous brossez chez vous, vous sortez avec un paquet de miettes et puis vous repartez avec votre brosse, vous en trouvez encore un petit peu. Donc j'ai dit que c'était relatif, on a fait vraiment l'essentiel, plus que l'essentiel et puis on passe dans des conseils communaux ou dans des journaux avec le bout de plastique « regardez ! y'en avait encore ! j'avais dit qu'il y en avait encore ! » (Rires). Moi je regrette cet esprit. Autant je le dis je suis ouvert à ce genre de discussion, que ce soit là-dedans ou dans autre chose, autant quand je me trouve devant des gens comme ça qui sont de mauvaise fois et suspicieux, bah là non.

6. Oh ! je dirais encore une fois en règle générale parce que je trouve que ce dossier-ci a été tellement différent de la règle générale... mais en règle générale moi je suis ouvert au niveau d'une consultation, au niveau d'une préparation des dossiers et au niveau de la mise en place du dossier, et... de la participation est certainement intéressante, on peut en tirer un tas de choses, autant je trouve qu'au niveau de la décision, elle doit être prise par la personne qui est mandatée à prendre cette décision, sinon on n'avance plus, y'a plus moyen. Il faut qu'il y ait quelqu'un, celui qui est qualifié de responsable bah prend sa décision et doit assumer sa décision définitive et c'est pas à ce moment-là le riverain, la population ou le rouspétant ou le comité qui doit prendre la décision. Sinon ça ne sert à rien d'élire quelqu'un pour le faire. Donc je crois que la place du citoyen elle est certainement là dans l'élaboration ; qu'il a certainement le droit de participer à tout, bien qu'en pratique ça ne soit pas possible – je crois qu'il y a quand même des choses qui ne le nécessitent pas – mais je crois qu'il peut participer à tout mais dans une certaine limite, jusqu'à un certain point et puis au mandataire d'assumer sa responsabilité... à l' élu puisqu'on a été élu pour ça.

7. Je regrette de devoir être aussi négatif par rapport à ce comité là. Moi j'ai l'impression qu'il n'y a eu aucun relais au niveau des habitants. Il y a eu uniquement un relais au niveau d'un certain petit groupe de pression, qui a cette attitude générale par rapport à l'environnement et par rapport à ce quartier-là en particulier mais à l'environnement en général. Et ce sont des gens qui n'ont confiance en rien et donc ça n'a rien apporté si ce n'est à entretenir ce climat de méfiance et de... je ne vais pas dire de mésentente mais enfin ça n'a rien apporté je veux dire... c'était plutôt une confrontation qu'un dialogue.

8. De ce comité-là, moi je trouve qu'il n'a... il est... personnellement je pense qu'il n'a rien apporté à l'élaboration du dossier. Il a, je crois... les seules retombées qu'il y a eu au niveau population c'est de semer le doute, au-delà de ça de par les questions, de par les conclusions qu'ils en ont tiré. Parce que malgré toutes les réponses qui ont été apportées, ils n'en étaient pas encore convaincus ; même si vous leur avez prouvé par A + B que c'était ça, ils sortaient de là en disant « oui je me demande quand même si vraiment c'était le bon ceci, c'était la bonne analyse ! Comme se fait-il que l'analyse de telle date on ne l'a pas encore eu ! C'est bizarre », et des choses comme ça, enfin du grand ramassis qui arrive dans l'oreille de quelqu'un qui ne possède pas, qui n'est pas dans le contexte complexe, peut l'interpréter malheureusement.

En l'absence de ce comité, les habitants auraient-ils pu exercer autant leur pression ?

Je ne pense pas, parce que je crois que l'information a été relativement claire par rapport aux suites et je crois que la réalisation et le suivi et les finalités, on serait arrivé au même résultat je crois. Parce que je pense qu'on pouvait faire confiance aux gens qui l'ont réalisé et aux gens qui suivaient le dossier et qui étaient là pour le surveiller. Moi, je crois pas que l'on est apporté quelque chose de plus de par ce comité.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Encore une fois je crois que le comité ou des réunions préalables du dossier, ça apporte souvent quelque chose, par contre dans ce dossier précis, je trouve que le comité est arrivé beaucoup trop tardivement, il est arrivé à un moment où tout était en place et il est arrivé comme un surveillant et donc personnellement je trouve qu'il n'a rien apporté, absolument rien. Il a sans doute apporté des expériences, je veux dire, aux gens de terrain, à la façon de ... malheureusement hein, ça a apporté une certaine expérience, une certaine méfiance des gens qui devaient le réaliser dans leur communication, et une prudence aussi pour ne pas dire un mot qu'on allait peut-être sortir du contexte et aller faire crier encore une fois des suspicions, des inquiétudes. Je crois que finalement que ce groupe de pression en question, dans ce cas-ci je dis bien ce groupe-ci dans ce cas-ci est sorti du comité je crois avec autant de mauvaise foi et autant de suspicion à la fin qu'au début. Ils ont eu les réponses complètes à un tas de questions mais ils en ont trouvé d'autres des questions, ils sont restés sur leur idée que c'était pas la bonne solution, que c'était pas la bonne façon, que c'était pas, etc. Enfin c'est ce que moi j'en ai retiré. Et j'en ai retiré l'expérience que justement c'est finalement ce que je disais depuis le début, c'est que ce comité a été mis en place pour

contenter quelques-uns, je veux dire, et n'a pas été mis en place au bon moment et avec le bon objet.

10. Non, je reste très négatif et je n'ai absolument rien contre les personnes en elles-mêmes mais je crois que le comité ici et quand on refait un peu l'historique du choix de l'implantation et tout ça, on est en droit, au moins en droit de se poser la question de l'intérêt particulier ou collectif du groupe et des personnes qui ont représenté le groupe, parce que je reste quand même sur mon idée que la première implantation était sans doute meilleure, était meilleure d'un point de vue générale, au niveau environnemental et financier mais justement il se trouvait ce projet, cette implantation se trouvait je veux dire à la sortie du jardin de la personne qui représentait le groupe de pression. Et même s'il se défend complètement du contraire, je crois que ça a été une de ses premières motivations non avouées, c'était que c'était très près de chez lui. Malheureusement, désolé de devoir en arriver à ça mais moi je l'analyse en grande partie comme ça.

Est-ce pour vous un cas typique du phénomène NIMBY ?

Oui... Oui, et qui a sans doute été adroitement mené par la personne en question, pour faire croire que c'était une question collective, d'intérêt général et tout ça mais moi je reste persuadé que l'intérêt général c'était d'abord le sien. Et il a entraîné, je veux dire, sur cet argument-là, sur l'argument environnemental, il a entraîné évidemment tout un groupe.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. A ma connaissance, très peu de choses, parce que finalement ça concernait un point bien précis... C'est-à-dire qu'au départ pour désigner l'implantation certainement que là il y a eu une étude beaucoup plus générale mais au niveau du comité, non c'était... enfin dans le suivi qui a été mis en place par rapport à la centrale d'épuration dans un premier temps et par rapport maintenant à la construction de la centrale il y a eu quelques petits ennuis je veux dire, lors de la construction de la centrale, maintenant y'a la mise en place d'un suivi je veux dire et qui finalement n'a rien à voir avec le comité d'accompagnement ; c'est un suivi par rapport aux travaux de la centrale d'épuration, la station d'épuration.

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la carte d'implantation des piézomètres ?

Ce n'est pas le comité d'accompagnement qui a demandé ça au départ. Je crois que ça avait été programmé dès le départ par la SPAQUE, c'est-à-dire qu'autour du dôme, y'avait un... donc là c'est vraiment purement technique, ça faisait partie de l'aménagement qui a été proposé, on encapsulait les déchets dans un dôme, donc dans un dôme étanche mais par souci de précaution y'avait quand même ces piézomètres donc qui permettent de relever une pollution éventuelle, qui ont été positionnés tout autour pour donc bien s'assurer que sous cette couverture d'argile et de terre et tout ça, il n'y ait pas une fuite quelque part ; les piézomètres nous disent « attention parce que là il se passe quelque chose, y'a sans doute une faille dans le dôme ». C'était prévu dès le début, au moment de la perception... Leur localisation première par rapport au dôme, elle a été définie dès le départ je crois ou à peu

près ou en tous cas en cours de, je veux dire. La localisation elle faisait partie du site où on avait extrait les pollutions et autour du site où on a créé le dôme où on a stoppé la pollution. Donc d'une part, on a évalué la pollution locale à dépolluer et d'autre part on a posé des piézomètres qui sont toujours en place, qui servent à suivre une éventuelle faille dans le dôme et donc pour s'assurer que si jamais il se passe quelque chose, qu'on soit alerté et qu'on puisse réagir. Enfin dans ce cas, maintenant en cours de construction, y'a eu un problème lié sans doute à la construction même si l'explication n'est pas encore tout à fait claire aujourd'hui. Ils ont relevé au niveau des piézomètres dans, non plus autour du dôme, mais dans le site de construction de la station d'épuration elle-même, ils ont relevé justement un mouvement de certains polluants et c'est comme ça qu'ils sont occupés d'ailleurs pour l'instant à établir d'autres piézomètres dans un périmètre plus large, pour vérifier que l'accident qu'il y a eu lors des travaux, si l'on peut dire, n'ait pas de répercussions, pour bien vérifier que l'accident qui a été très ponctuel, n'ait pas de conséquences en terme donc, à partir de quelques piézomètres qui étaient installés dans le site de construction, ils ont élargi leur cercle en en posant quelques-uns autour pour bien vérifier qu'il n'y ait pas d'extension de la pollution.

12. Moi je crois que ça apporte certainement beaucoup de choses mais elles ont leurs limites mais elles apportent certainement beaucoup de choses mais il ne faut sûrement pas se servir de la carte sans aller sur le terrain, ça sûrement pas. Je crois qu'une visite sur le terrain est certainement très très très importante mais maintenant par rapport au grand public je crois que des cartes claires et pas trop complexes, je veux dire, peuvent certainement apporter pas mal de choses. On a souvent une vision beaucoup plus globale et synthétique d'un... enfin je veux dire peu importe ce qu'on va reporter sur la carte, que ce soit une carte des populations ou hydrographique ou de relief, ou peu importe, je crois qu'il y a des choses qu'on se dit « tiens tout compte fait, oui c'est vrai je me rendais pas compte que c'était comme ça ou comme ça ». Ca c'est une vision globale quand même...

13. Moi je pense que la carte a certainement son importance et moi je l'a verrais dans une présentation graduelle. Je partirais dans une version très simplifiée au départ, pour localiser, pour bien situer où on est dans la commune, où on est dans la rue et aller du général au plus précis, de la carte régionale ou communale jusqu'au plan d'aménagement, c'est vraiment une gradation... mais certainement pas avec quelque chose de trop précis dès le départ, sinon les gens s'y perdent. C'est d'abord un peu se situer et puis aller dans le détail après.

14. Je crois qu'un texte par définition, les gens n'en lisent que le titre et pas les détails ; je crois que les gens ont très souvent une mémoire plus visuelle que celle du texte. Je crois qu'on va beaucoup plus vite à l'essentiel sur un schéma, un graphique, une carte, un plan que sur un grand discours, un grand texte. Je crois que la plupart des gens sont plus rebutés par une page pleine de texte que par une belle grande carte colorée, ça attire plus. Les gens ont plus envie de consulter ça qu'une page de texte certainement.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Oui, je dirais que ici vous êtes française donc vous ne connaissez peut-être pas assez l'histoire de la Belgique. Habituellement, quand on rencontre quelqu'un qui est un petit peu en retard sur son temps, on se fait traiter facilement d'ancien belge, parce que les peuplades d'il y a deux milles ans, vous savez quand César disait que les ??? étaient des belges, c'étaient les anciens belges. Et alors dans toutes ses techniques, je me considère un petit peu comme un ancien belge, ce que je regrette terriblement parce que c'est l'avenir. Vraiment c'est l'avenir, c'est indispensable. Celui qui l'utilise bien bien entendu. Mais je trouve que sans ça on ne peut plus rien faire, il faut les utiliser, on a tellement de moyens, on a tellement de choses qui permettent de compléter, de finaliser, d'analyser, de mémoriser, c'est... Vous savez, à titre privé, il y a je sais pas moi une vingtaine d'années, quand on acheté un fax, on se demandait « mais comment est-ce que ça fonctionne ? qu'est-ce qu'on va faire avec ça ? » et puis maintenant avec mon épouse, on utilise tous les jours pratiquement Internet pour des mises à jour, on utilise le fax très rarement, c'est devenu un vieux machin. Les modems pour les commandes, tout ça est occupé, la téléphonie a pris une importance gigantesque, dans la gestion de l'outil de tous les jours, et ici c'est pareil. A un moindre niveau que dans le privé parce que je crois que dans le privé forcément on est plus près de la balle que ici dans le public, parce qu'il y a toujours un temps de réaction qui est plus long mais... vous imaginez un monde sans modem, sans Internet, sans portable, sans...

16. Certainement ! Encore une fois moi je ne les utilise pas, moi je sais que ça existe... bah je les utilise pas, si un petit peu mais on a tellement de possibilités, vous savez vous avez envie de vous manifester, vous ouvrez encore une fois Internet et vous l'écrivez ou vous créez votre site et vous demandez aux gens de réagir et bien vous voyez dans les jours qui suivent tellement d'avis de tous les coins du pays ou du monde qui vous arrivent, c'est... moi je suis admiratif devant tout ça et je regrette de ne pouvoir y consacrer encore plus de temps.

En guise de conclusion...

17. Si c'était à refaire ? Moi je crois que même si je n'avais aucun pouvoir de décision à ce niveau-là, si c'était à refaire moi je dis ou bien on met le comité au départ et on demande à ce comité de présenter des alternatives positives dans un esprit créatif et pas un esprit à démolir, un esprit négatif, absolument. Soit on commence au départ, soit on ne le met pas en place. Mais le mettre en place pour contenter l'un ou l'autre non content, c'était une erreur. Maintenant, hors du cadre du comité, certaines personnes du comité utilisent d'autres... d'autres moyens pour encore manifester leur incrédulité, leur suspicion par rapport à ce dossier, toujours. Parce qu'ils ont gardé malgré ce comité, ils ont gardé cet esprit critique et ce préjugé qui dit que c'était mauvais. Et on a beau insister et leur faire la preuve autant de fois qu'on veut, ils restent sur cette idée et ils n'en démordent pas encore aujourd'hui et ils reviennent encore aujourd'hui à travers différents médias ou au conseil

communal, ils reviennent toujours toujours toujours avec les mêmes mises en cause, la même méfiance, les mêmes suspicions et on dit...

INTERVENANT B-G9

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1.2.4. Vous avez certainement déjà eu la plupart des réponses. Nous savions depuis des années que nécessaire y'a un plan européen de nettoyage des eaux, enfin d'épuration des eaux et donc qu'une station d'épuration devait se faire ici dans la vallée de la Dyle et puis c'est un pure hasard qui a fait qu'un des voisins a découvert qu'on était venu mettre dans son bois, là-bas, des marques, disant qu'il y avait là un chemin en tous les cas, ou une préparation de chantier. A ce moment-là, d'autres riverains ici, les gens les plus proches je pense se sont alertés et ont dit « tiens, comment se fait-il qu'un travail aussi important soit mis en chantier sans qu'il y ait une information ? ». Et nous avons donc demandé une information. Comme ça je pense que c'est venu d'un ensemble de gens. Nous nous sommes réunis, je pense les premières fois d'ailleurs chez Jean Coen, surtout à la demande de monsieur David, que vous avez peut-être vu. Monsieur David qui est propriétaire ici vraiment au coin de la rue. Donc y'avait monsieur David et puis alors y'avait les gens de la rue du Bouly, disons un ou deux. Une personne surtout monsieur et madame Gruszow. Et le propriétaire du bois qui était monsieur, qui est toujours d'ailleurs monsieur... son nom m'échappe... et nous avons fait une petite concertation entre nous pour dire « bah tiens y'a quelque chose de tout à fait anormal ». Et cette première réunion, je pense, a interpellé le conseil communal et spécialement l'ancien bourgmestre, qui alors a fait provoquer une réunion avec l'IBW, donc le constructeur en quelque sorte, celui qui est responsable de l'épuration, c'est l'Intercommunal du Brabant wallon et cette réunion a eu lieu à Archennes. Il y a eu assez bien de monde à cette réunion et le bourgmestre a été très étonné de voir qu'on était passé dans les propriétés donc privées et qu'on a mis en place une série de balises en tous les cas, pour dire que ça va se faire alors que les propriétaires n'avaient pas été informés. Bon l'IBW je pense ne l'a pas fait nécessairement de mauvaise foi, hein je ne sais pas. Et euh, alors la question s'est posée, pourquoi faire une station d'épuration là-bas ? Je résume peut-être hein parce que c'est déjà vieux hein ! pourquoi faire une station d'épuration là-bas alors qu'il n'y a pas de voirie accessible, donc il faut créer. Que pour les créer il fallait aménager ici toute l'entrée de la rue et spécialement le long du chemin de fer, ce qui n'était pas à mon avis évident mais je pense aussi des autres riverains et en se disant aussi qu'avec le temps, y'a quand même une directive européenne qui disait déjà qu'il fallait penser à réhabiliter des sols, qui avaient été contaminés, donc pollution industrielle quoi. Or le site de Tudor qui est évidemment ici à vol d'oiseau, ça fait moins d'un kilomètre, est tout à fait aménagé, a des voiries pour y accéder. Il y a à l'intérieur de bonnes voies, il y a un immense parking, il y a un terrain vague bon. Peut-être qu'il serait bon d'étudier la possibilité de voir ce qu'il en est là-bas. Mais ce domaine évidemment appartenait à une propriété privée donc, exactement appartenant à Exide, c'est une société française d'ailleurs. Mais eux n'utilisent à peu près plus rien du site, quelques locaux encore pour en faire la

vente de batteries. Et bon ça s'est mis un peu en route avec des gens, disons qui étaient certainement favorables à ce qu'on étudie la possibilité de le faire sur ce site-là, je pense que c'est la majorité des gens et puis alors de fil en aiguille, ces réunions se sont, je veux dire, régularisées, on en a eu plusieurs fois, des dimanches consécutifs, pour se créer en association de quartier. Et puis, grâce à des connaissances, etc., InterEnvironnement est entré là-dedans, des juristes pour dire ce qu'il y avait lieu de faire, etc. Et nous avons donc constitué une association avec d'autres, petit à petit, d'autres groupes de la commune se sont mis dedans et finalement c'est devenu un groupe assez... assez puissant quoi, je veux dire. Qui a alors diffusé un peu partout, dans toute l'entité, les fameuses affiches, on vous a peut-être donné un exemplaire, j'en ai plus mais ça a existé. « Station d'épuration, oui mais où ? ». Donc tout le monde est bien d'accord pour dire qu'il faut épurer l'eau bien sûr. Et alors l'argument qu'on aurait pu évidemment nous dire, c'est que on veut bien ça mais pas dans nos quartiers quoi. En fait, moi je suis presque à la moitié ici, que ce soit à Tudor ou que ce soit là tout au fond du bois, c'est pour ainsi dire la même distance. Donc on ne peut pas dire que la plupart des gens, à part un ou deux, auraient souhaité que ça ne se fasse pas tout près de chez eux mais pour nous ici, comme monsieur Coen, etc., ça ne changeait pas grand chose. Je pense qu'on souhaitait vraiment profiter de cette installation-là pour dire « bah y'a peut-être un site qui mérite d'être en même temps dépollué ». Voilà, c'est un peu comme ça que ça a été. Il y a eu d'autres réunions alors, il y a eu même d'autres projets d'implantation, toujours le long du Train. Or, le Train c'est une petite rivière, il faut dire ça aussi. Et donc le rejet des eaux dans le Train n'est pas nécessairement l'idéal. La Dyle a un débit beaucoup plus important, donc – moi je ne suis pas spécialiste mais il paraît que c'est mieux évidemment, que ça entre dans une rivière plus conséquente et puis voilà. Voilà où ça en est. L'ambiance a en générale toujours été très très bonne. Il y a eu une solidarité entre tous les gens du quartier et du village et même de l'entité et donc on peut dire... mais le relais a été vite pris si on veut au moment où la décision est tombée, qu'on reverrai le site, a été pris alors par plus important que nous. Nous ne sommes ici qu'un petit quartier. L'essentiel était de faire réfléchir au départ, je crois que c'est ça qui a été important. Et il se fait que le bourgmestre avait dans son groupe l'échevine qui à ce moment-là avait l'environnement dans ses compétences, qui est devenu maintenant bourgmestre et qui a toujours été euh... en tous les cas à mon avis parce que chacun a ses idées politiques – à mon avis, favorable à la discussion. Ouverte en tous les cas à la discussion. Et donc au niveau communal, je veux dire on n'a pas eu d'opposition, on a eu je pense un dialogue à mon avis convenable.

3. Oui, oui, parce qu'il y a eu un premier entretien de quelques personnes seulement, j'en étais, avec les représentants communaux, donc spécialement madame de Coster-Bauchau. Et il y a eu la volonté je crois d'une information large à l'initiative de la commune. Donc ça s'est fait assez rapidement, vous savez maintenant les mois se sont succédés mais je pense qu'il n'a pas fallu six mois pour qu'il y ait vraiment une prise de conscience d'une information la plus correcte possible.

5. Non.

Pour quelles raisons ?

Bah je vais dire que c'est peut-être par manque de temps, oui. C'est surtout par manque de temps et puis il faut dire que la démocratie locale, nous avons et je pense que la démocratie elle commence par son quartier hein. Nous avons fait en sorte d'avoir d'excellentes relations ici, les huit neuf maisons ici alentour, en concernant aussi les gens de la rue voisine pour nous voir de temps en temps, pour voir quels sont nos problèmes, veiller à ce que l'environnement ici alentour reste propre, convenable et bon voilà il y a une entente pour que allez cette petite communauté, je veux dire ici vive au mieux, dans une certaine harmonie. Vous avez vu hein, ce n'est pas nécessairement un quartier facile, la voirie est misérable, nous sommes mal desservis au point de vue infrastructures parce que les camions même communaux ne savent pas passer pour nettoyer. Les machines actuellement sont tellement grosses, on a des petites routes, des petits chemins comme ceci, on se sent un peu délaissé mais on essaie d'entretenir au mieux pour que le quartier vive bien, tiens, voilà. On essaie de ne pas embêter nos élus communaux, le moins possible. Même si de temps en temps, on constate qu'il y a des choses qui ne fonctionnent pas quand même, vous avez pu le constater, on ne vient même plus ramasser. Non pas les poubelles communales, celles de la commune fonctionnent bien mais celles qui viennent de l'IBW en général, ça laisse parfois à désirer.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

8. Je dirais qu'il y a certainement le mot rencontre... information... information vraie. Voilà c'est une deuxième chose. Il y aurait euh projet. Projet éventuellement alternatif ou bien solution, proposition disons, projet dans le sens proposition pour apporter un dialogue. Je dirais peut-être le mot dialogue... et il faut un cinquième mot...

Ce n'est pas une obligation ! (rises)

Non mais enfin s'il y a dialogue en général, il y a souvent une solution. Il faut parfois le temps pour prendre une bonne solution mais... et je dirais à petit échelle. Moi je crois aux petites échelles. On est pour le moment en train d'étudier la possibilité, parce que nous n'avons pas d'égout nous autres ici. Nous avons chacun notre fosse sceptique etc. etc. Bon nous nous sommes déjà réunis une fois ou l'autre pour dire « bas tiens, si on ne met pas des égouts collectifs communaux etc., que ferait-on ? ». On essaierait de trouver une solution ensemble. Bon voilà, je trouve que ça c'est... si les gens disent exactement ce qu'ils veulent, on peut trouver des solutions peut-être à meilleur prix, peut-être qui conviennent le mieux pour tout le monde etc. Mais ça ça demande dialogue, rencontre, etc. Et entente évidemment, entente.

9. Peut-être qu'auparavant oui, maintenant je me demande si finalement le contact individuel, et on le préconise, chaque commune maintenant met sur pied un site où on peut interpeller, où on peut envoyer ces recommandations, etc., donc je pense qu'il y a un souci de rencontre et d'ouverture vis-à-vis des gens. Faut voir ce qu'on en fait mais je crois que

toute personne aujourd'hui peut communiquer en tous les cas plus facilement qu'auparavant. Je pense qu'il ne faut pas nécessairement des associations pour faire ça mais il est bien sûr que l'on se sent plus soutenu et puis que l'avis est déjà plus circonstanciel, plus motivé si on est déjà deux ou trois à avoir pensé ça parce que, on n'a pas toute la vérité en soi.

10. Dans ce cas-ci, particulièrement je crois que l'avis a été pris en compte... Peut-être y'a-t-il eu une certaine pression, je veux dire populaire du fait que bon ça a eu un impact assez important... Je me méfie toujours dans ces histoires, dans ces discussions-là, parce qu'il y a des gens qui systématiquement sont mécontents. Le fait d'attaquer un pouvoir (rires), je dirais, ne sert pas de solution ou du moins il en faut une autre que celle qui est proposée. Ce qui n'est pas nécessairement toujours le cas. C'est pour ça que je vous disais, bon le dialogue et l'information c'est certainement ce qui prime mais dans ce cas-ci évidemment, puisque pas mal de gens, et quand je dis pas mal de gens c'était pas des gens à parti, c'était des gens qui réfléchissaient soit à leur environnement, soit à ce que je vous dis, essayer de trouver une solution pour l'avenir. Je pense que ça a été un contact qui a été positif. Mais il est bien sûr qu'au niveau relais de tout ça, c'est pas toujours évident. Parce que les politiques régionales, puisqu'en Belgique c'est par régions que l'on travaille ce bazar-là, ça dépend fort du parti au pouvoir, du Ministre au pouvoir, etc., etc., et des accords antérieurs. Donc c'est pas toujours évident. Ce qui a été décidé sous une législature, n'est pas nécessairement bon dans la suivante. D'où toujours cette difficulté d'avoir des relais et...

12. Je pense que l'association a provoqué une plus large réflexion, qui ne dépendait pas d'un quartier mais finalement de toute une commune. Non pas seulement d'une commune mais d'un ensemble de communes, puisque c'était l'épuration de toute la vallée et que par InterEnvironnement évidemment puisque alors là ça nous dépassait, y'a eu un réaménagement du projet d'ensemble.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

14. Nous sommes dans une région particulièrement protégée. La vallée de la Dyle ici, c'est un ensemble de petits bois, de prés, qui s'encoure jusque Louvain et puis au-delà et qui remonte beaucoup plus haut que chez nous. C'est tout un parc à protéger. Donc je pense que les gens sont conscients de ça... Alors certains, et nous je pense que ce qui a provoqué – en même temps c'était une bonne réaction – c'est que c'était dommage d'aller, ne fusse que de fondre un hectare, c'est encore un hectare de trop lorsqu'il s'agit de l'environnement que l'on peut protéger, de se dire « pourquoi aller mettre du béton là hein, à l'embouchure de deux rivières, qui sont belles, qui méritent d'être protégées, alors qu'il y a des plaques de béton qui existent un kilomètre plus loin ? ». Donc je crois que c'est une question que les gens se sont dit, ayant du bon sens quoi. Maintenant le bon sens n'est pas nécessairement ce qui rapporte le plus, pour pas dire financier. Il était peut-être moins coûteux d'abîmer un site que de dépolluer un autre. Mais bon ça c'est de la politique à long terme.

15. C'est très difficile. C'est très difficile surtout dans une région comme celle-ci, où il y a un mélange extraordinaire de populations. Quand nous sommes arrivés ici, nous ça fait à peu près vingt-cinq ans, c'était un village vieux, avec énormément de gens qui étaient nés dans le village et qui y avaient toujours vécu. Et puis bah ces personnes-là elles sont disparues petit à petit et maintenant, on peut dire que c'est un village qui est redevenu plus jeune – on doit être parmi les plus vieux – de gens qui sont venus d'un peu partout, de tous horizons. Et qui essaient de créer quelque chose mais ce n'est pas évident. C'est pas évident parce que nos racines sont ailleurs. Il n'y a pas... pour vivre quelque part et se sentir je veux dire vraiment, allez trouver son identité quelque part, il faut peut-être plusieurs générations. On est bien, on est bien ici à Grez-Doiceau, l'environnement y est bon, l'infrastructure n'y est pas mauvaise, ne nous plaignons pas, mais du point de vue identité, identitaire, non je crois que ce n'est pas ça le plus simple.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

16. Bon, y'a des années qu'on parlait de ça. Donc on savait tous qu'il y avait une station d'épuration qui allait se faire. Mais exactement où ? Non ça a vraiment été par cette information, oui (*cf. réponse à la question 1*).

17. Moi personnellement non. Sinon au moment où le tracé du collecteur a été élaboré, où la station a été vraiment décidée là-bas, alors je suis allé à la commune oui, voir, prendre des notes, savoir exactement où ça passait etc. De façon à être informé de ce qu'il allait se passer ici, par derrière chez moi, quoi. Et j'en ai fait rapport d'ailleurs aux voisins qui n'avaient pas su y aller. Enfin tout le monde n'a pas été voir mais enfin à décharge de, enfin pas à décharge – dire que les travaux ont été bien menés par exemple et qu'ils ont fait en sorte de protéger le plus possible tous les alentours, ça les firmes qui ont été engagées pour faire ça, du moins chez nous je parle que de mon quartier, c'est impeccable.

18. Il y a eu je pense une séance d'ailleurs pour informer les gens et pour leur montrer éventuellement les plans. Donc je pense que ça, il y a eu une pédagogie mise en place pour ceux qui voulaient aller se renseigner, demander des conseils. D'ailleurs, je crois que l'éco-conseillère était disponible pour aider à la lecture. Moi j'ai fait ça avec deux trois autres personnes et sans problème nous avons vu des plans clairs oui. Il faut dire que quand on est enseignant, qu'on a été chez les scoots, qu'on a travaillé dans les mouvements de jeunesse et tout ça, on a déjà eu des cartes en main (rires). Bah oui, ça n'est jamais facile un document comme ça. Bah non parce que d'abord, ne fut-ce que de manœuvrer, ce sont toujours des documents très importants, il faut parfois les superposer ou les mettre les uns à côté des autres, c'est pas toujours évident. Mais enfin je crois qu'avec l'aide d'une personne compétente, ce qui était mis à la disposition du public, ça pouvait se faire sans problème.

19. Ah ! Sans tiers personne ? Non je pense qu'avec la technologie aujourd'hui et l'information qui – je n'ai pas assisté à cette réunion mais il y a eu une présentation publique

du projet et des plans avec information et des personnes compétentes pour répondre absolument à toutes les questions. Je n'ai pas su aller à cette réunion, qui a eu lieu ici à Archennes, si je ne me trompe. Et bon aujourd'hui, tout de même, avec les écrans, les technologies que l'on a, c'est la meilleure solution.

(Sa femme intervient) La meilleure solution ce serait de mettre le cadastre avec le nom des locataires. Comme ça les gens savent qui habite, ils connaissent leur quartier, ils connaissent leurs voisins. Et donc ils savent se repérer.

Oui ça c'est vrai qu'il n'y a pas de nom...

(sa femme) Mais pas les propriétaires mais les gens qui habitent ici. Parce que comme ça les gens peuvent dire « ah oui moi je suis loin ou près ou pas ». Et si tu mets pas ça, les gens ne comprennent pas.

Oui c'est un fait que pour lire la carte, pour retrouver les propriétaires de ces terrains, les gens connaissent ceux qui y habitent. Pas nécessairement des numéros et pas nécessairement les propriétaires puisque ce ne sont pas nécessairement les propriétaires qui vivent à l'endroit. Pour ça c'est vrai ce que dit ma femme, elle a tout à fait raison. Pour une lecture facile, quand on va consulter un plan à la commune, quoi.

20. Bon ça aide à la compréhension. Bien que il y a des personnes d'un certain âge, qui ne se sont pas soucies d'aller voir la cartographie. L'essentiel pour eux, pour les gens, c'est de ne pas être trop dérangés, c'est qu'on abîme pas leur environnement. Et qui font confiance à d'autres. Moi je... y'a deux ou trois personnes plus âgées ici dans le quartier, bah je peux leur dire exactement « bah tiens voilà ça passera à tel endroit de ta propriété, c'est à tant de mètres de profondeur » – je crois que c'est cinq mètres de profondeur si je ne me trompe et y'a quinze mètres à peu près des propriétés. Bon c'était clair il suffisait de lire sur le plan. Mais je pense que là, il n'y a pas d'ailleurs, ça a été accessible pendant plusieurs jours, si ce n'est pas plusieurs semaines. Mais plusieurs jours certainement et pour autant que je sache il n'y a pas eu foule de gens pour aller voir.

Et en quoi, précisément cela vous aide-t-il à mieux comprendre le projet ?

Bah d'abord parce qu'il y a un intérêt, y'a un intérêt pour... et géographique, c'était intéressant de voir un petit peu quel était le sol ici qu'on voulait creuser, comment on allait faire pour relever puisqu'à un certain moment il faut relever les niveaux, etc. Oui bah intéressant au point de vue, je veux dire, technique. Mais au point de vue de la surface... oui et puis alors la réhabilitation, parce qu'après un travail, il faut quand même penser à ne pas laisser un chantier. Qu'allait-on faire après ? Puisqu'on avait une route ici derrière, sachant que bon on allait laisser dans l'état de façon à ce que la nature reprenne ses droits, avec des plantes issues du biotope, enfin que ça puisse continuer, donc c'était hein...

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

22. Ca parle de quoi ?

(Je lui explique en quelques mots ce qu'on entend par TIC/TIG).

Oui !

Est-ce que la commune est équipée ?

Je crois que non. Il n'y a pas de lieu public pour pouvoir consulter Internet dans notre commune. Mais je ne suis pas sûr. Pour la bonne raison que je l'ai chez moi.

Vous avez Internet chez vous, donc...

Oui ! Et la commune a un site et je dois dire que je n'ai même jamais eu la curiosité d'aller voir ce qu'il y a sur le site de la commune.

23. Oui. D'ailleurs, il faut bien dire que les principaux meneurs, chercheurs disons, pour l'association, ce qui ont fait les recherches et qui ont fourni les documents, ce sont des gens qui se sont servis d'Internet. Et qui ont été chercher tout ce qui était au point de vue législation et autre... les antécédents, quoi. Là où on avait déjà créé des stations d'épuration, comment ça s'était fait, quel était l'impact, quelles étaient les nuisances éventuelles, etc., etc. Tout ça nous a été fourni par deux ou trois personnes qui étaient bien au courant du fait.

Des forums de discussion ou avoir la possibilité de donner son avis en ligne, qu'en pensez-vous ?

Ce serait... oui... ça viendra j'imagine. On en est encore aux balbutiements mais enfin une fois que les affaires sont lancées, ça va très vite.

En guise de conclusion...

24. Je dirais d'abord par rapport à la question précédente quand même, qu'il y a d'abord eu tout un ensemble d'associations qui se sont mises ensemble et qui ont alors créé...

La Coordination du Train ?

Voilà quelque chose comme ça. Et je n'ai pas participé beaucoup à ces réunions. J'ai peut-être assisté à l'une ou l'autre et c'est devenu des gens qui ont pris les affaires en main, je veux dire au niveau technique, parce que le problème c'est qu'il fallait une commission de suivi. C'est clair que pour ça il faut du temps et puis prendre justement toutes les informations là où elles se trouvent et on a fait confiance je crois à deux ou trois personnes, dont monsieur Gruszow, hein en autres ou auparavant monsieur Stassart.

Alors s'il y avait quelque chose à refaire, vous dites ? Moi je crois que le départ a été très bon. La suite c'est maintenant évidemment le suivi pour voir si la dépollution se fait bien, s'il n'y a pas de problème pour l'infiltration, etc. Ca c'est tout un groupe qui travaille à ça et je pense qu'ils essaient de suivre le mieux possible, mais je ne sais pas s'il n'y a pas là-dedans quelques lacunes au point de vue information. Evidemment, pour autant que je sache et ce

que j'entend, le problème c'est qu'au moment où il y a un groupe citoyens, c'est un groupe en général pluraliste, avec des gens qui ont un problème concret à résoudre et ils font fit, je veux dire, de leurs divergences politiques. Au moment où il y a des commissions de suivi etc., nécessairement il y a des représentants des différents partis j'imagine et alors ça redevient parfois une discussion trop... allez politicienne peut-être. Et ça je trouve ça un peu dommage parce que ça fait un peu traîner les choses. Mais bon c'est comme ça, c'est la démocratie ça c'est... On a élu des gens, le débat doit se faire là-bas.

INTERVENANT B-G10

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Est-ce que vous avez eu l'arrêté de réhabilitation qui définit justement ce qu'est un comité d'accompagnement ? Je pourrais peut-être vous le montrer... En fait, la Fédération InterEnvironnement a toujours des revendications par rapport au comité d'accompagnement, que ce soit par rapport à des industries ou à des projets précis comme ici, parce qu'on pense que la diffusion de l'information est très importante pour la population... bon c'est compliqué pour la population d'avoir accès souvent aux données environnementales ou de l'information environnementale, bien qu'il y ait en région wallonne un décret de droit à l'information, qui date de nonante et un et qui maintenant va être un peu modifié ??????? Donc ça c'est notre revendication générale et donc dans ce cas précis où effectivement y'avait des déchets à rassembler, ?????? de réhabilitation, on était suivi dans cette démarche par à ce moment-là c'était le ministre écolo, qui n'était pas ministre de l'environnement mais ministre de l'énergie, qui a pesé de son poids pour qu'on puisse établir ce comité d'accompagnement.

Quel était son rôle dans la démarche ?

Son rôle ? Ben c'était à la fois, finalement vous le savez sans doute, on n'a pas été très satisfait du comité d'accompagnement mais, c'était à la fois de permettre non seulement aux riverains de participer à ce comité mais aussi à la commune je pense d'avoir les informations sur ce qui se passait sur son territoire, ... de suivre un peu, oui comment ça se passait, d'avoir une idée sur les délais, s'il y avait des problèmes – nous on a eu un moment un problème, on vous l'a sans doute déjà raconté avec ces ??? de betteraves qui avaient été amenées sur le site, on vous en n'a pas parlé de ça ? – et donc... malgré si vous voulez le comité d'accompagnement, y'a eu des éléments qui se sont passés sur le site comme un jour on a été appelé par des riverains du terrain parce qu'il y avait des camions qui apportaient des terres qui sentaient mauvais. Et donc, nous avec notre parano habituelle, notre suspicion et bien on a essayé de contacter la SPAQUE, donc qui était l'opérateur qui faisait la réhabilitation et on n'a pas su, donc on a fait une plainte parce que on suspectait que l'entrepreneur comme on emballait les déchets, aurait pu prendre à cette occasion-là de mettre d'autres déchets qui ne venaient pas du site, vous voyez. Finalement, il s'avère que c'était plus ou moins, on a jamais su vraiment que c'était des terres de betteraves et que c'était des terres nécessaires pour irriguer le Train, etc. ... Je ne sais pas si je réponds vraiment bien (rires).

2. D'abord on ne voulait pas participer au comité d'accompagnement, je veux dire la Fédération en tant que telle parce qu'on était opposé à la méthode de réhabilitation. L'idée de faire un tas et de l'emballer dans des membranes pour nous c'est pas la bonne méthode, je préfère une décharge. ???????? déchets, c'est une décharge. Donc on s'est toujours opposé à l'idée que les terres soient excavées et envoyées ailleurs. Y'a plusieurs raisons à ça, le fait que un, on va oublier qu'il y a tout ça. Pour le moment on sait bien qu'il est là parce que c'est tout récent mais dans quinze ans, qui va se rappeler ? Enfin peut-être pas quinze ans mais cinquante ans qui va se rappeler qu'il y a là des déchets là emballés ? La durée de vie des membranes n'est que de vingt ans, y'a toute la problématique de suivi du site. Donc on voulait vraiment que ça ne se fasse pas comme ça mais sur l'insistance de notre association Le Train, on a... si vous voulez elle n'avait pas de support technique lors des réunions... parce que nous ici entre guillemets on est plus experts qu'eux, on suit les matières, on a finalement accepté d'aller à ce comité d'accompagnement. Et donc la motivation principale c'était d'aider notre association membre à comprendre les informations qui étaient divulguées lors de ce comité d'accompagnement et aussi de relayer les revendications qu'on aurait pu avoir par rapport à ce site. Parce qu'on a plus l'habitude de parler avec la SPAQUE, avec des opérateurs, on a plus l'habitude que les riverains, que tout le monde.

3. Donc les types d'acteurs étaient fixés dans l'arrêté de réhabilitation, dont je vous donnerai copie mais bon là de mémoire y'a donc la commune, dont la bourgmestre était présidente du comité d'accompagnement et donc en fait était mandatée par le cabinet de l'environnement, qui était libéral à ce moment-là. Et donc si vous voulez je pense que c'était... enfin un défaut de ce comité d'accompagnement, c'est-à-dire que la bourgmestre faisait office de présidente et ne représentait donc pas... n'était pas là en tant que bourgmestre mais était là en tant que représentante de son parti... du ministre en tous cas. Donc elle avait une double casquette qui a peut-être empêché qu'elle s'occupe vraiment de sa commune. Je ne sais pas si je suis très claire mais elle était obligée de suivre une certaine ligne je dirais. Alors les conseillers communaux, si je me rappelle bien y'en avait trois mais les seuls conseillers communaux qui ont été actifs dans le comité d'accompagnement, on t été ceux de l'opposition. C'étaient des délégués à ce moment-là écolos. Les deux ou trois autres personnes, je dois dire je ne me rappelle plus bien, ont surtout fait de la figuration. C'est peut-être un peu sévère (rires) et donc ont été dans le sens de la bourgmestre, je veux dire. Alors, y'avait l'éco-conseillère, elle qui faisait le secrétariat donc y'a pas de... et alors la SPAQUE qui était l'opérateur, qui faisait la réhabilitation mais qui a sous-traité la réhabilitation à l'entrepreneur. C'est pas eux, c'est eux qui avaient l'argent, qui suivaient le chantier, mais c'est un entrepreneur particulier qui a fait les travaux lui-même. Voilà c'est tout je pense, je ne me rappelle pas d'autre personne.

4. C'était assez tendu en général parce que... sans doute dû au fait que... ce dont je vous ai parlé, la bourgmestre qui devrait représenter le ministre et aussi au fait qu'elle était très directive. On n'a pas eu l'impression nous en tous cas les représentants des riverains de pouvoir, comment on dit, épuiser toutes les questions que l'on aurait pu avoir. Donc, en général, les informations que la SPAQUE nous donnent sont assez parcellaires, avec des

erreurs, des choses comme ça, y'a toute une série d'erreurs ou d'incohérences dans ces informations et quand on essaie d'en avoir plus, on est plutôt traités comme des... enfin ce n'est pas bien accueilli, c'est plutôt une intrusion... donc ça a été assez tendu jusqu'à une dernière réunion sur le terrain, où on devait aller visiter le terrain et il faisait très très fois et donc on a commencé à discuter deux heures dans le froid, c'était des rapports assez tendus et nous on a écrit – enfin je vous donnerai la lettre – on a écrit à la fin du comité d'accompagnement pour dire qu'on n'était pas du tout satisfaits et que donc on avait encore toute une série de questions, qu'on n'avait pas de réponse, des choses comme ça. Donc à la fois du côté de la commune je dirais une méfiance par rapport aux questions des riverains. On a l'impression de les embêter chaque fois qu'on pose une question. Et de la part de la SPAQUE un nuage de... plutôt un semblant d'informations environnementales qui n'est pas satisfaisant.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Dans le sens "espérer se faire entendre" vous voulez dire ? Bah ça dépend, en fait moi je pense qu'en tant qu'individu, enfin c'est lié au contexte réglementaire en région wallonne, donc pour les gros projets ou les installations qui ont des impacts importants sur l'environnement, y'a toute une série de procédures qui permettent au citoyen en tant qu'individu de se faire entendre, puisqu'il y a les enquêtes publiques, les réunions d'information préalables, des choses comme ça, donc tout ça c'est lié à la réglementation, y'a toute une série d'outils qui sont mis à la disposition du citoyen. Je pense qu'un citoyen seul, un riverain peut parfois apporter des choses à un projet dans le sens où il a la connaissance locale. Savoir que le petit ruisseau au fond du jardin il déborde trois fois par mois ou par an ou des choses locales qui ne sont pas forcément écrites quelque part ou sur les cartes. Comme vous vous intéressez aux cartes, j'espère qu'il y aura un riverain qui se souviendra dans quinze ans qu'il a un tas de déchets à TUDOR, enfin des choses comme ça. Parce que justement, c'est comme ça que je reviens par rapport à la cartographie, ça n'a rien avoir avec cette question-ci mais pour la cartographie en région wallonne, quand il y a une décharge qui est créée, donc un dépôt de déchets autorisé, y'a une modification du plan de secteur – donc le plan de secteur c'est la planification qui définit des zones du territoire et donc la zone où y'a ces déchets, y'a une surimpression qui marque CET. Bon c'est une mémoire, si vous voulez, par rapport au centre d'enfouissement technique. Et donc pour revenir au rôle des citoyens, je dirais oui individuellement oui et en association d'autant plus je dirais... où nous par exemple on peut faire remonter, nous qui sommes la fédération, donc on est encore un niveau au-dessus. Donc en association, si vous voulez, elles peuvent se regrouper et mettent plusieurs indigences individuelles ensemble et moi je suis souvent surprise quand je vois comment les petites associations peuvent étudier des dossiers techniques. Ils arrivent vraiment à faire des choses extraordinaires sans pour autant avoir la connaissance technique, à pointer du doigt certaines choses? Et alors nous qui sommes la fédération à ce moment-là on peut faire remonter, qui avons plus accès aux politiques qu'eux, on peut encore faire remonter ces préoccupations d'un cran au-dessus.

6. Mais donc c'est toujours la même chose par rapport au... je pense que la législation a été bien faite puisqu'on prend en compte dans les décisions de l'implantation des grands projets, enfin des projets qui ont des nuisances importantes, y'a donc toute cette procédure d'enquête publique qui permet de récolter les avis des citoyens et à partir de là, le politique prend sa décision. Je ne pense pas que le citoyen peut.. parce que y'a quand même relativement tout ce phénomène NIMBY qui existe toujours et donc à partir d'un moment il faut quelqu'un qui ait un regard plus général pour voir si les revendications des citoyens sont, comment dire, sont bien fondées ou c'est juste parce qu'ils ne veulent pas que ce projet s'installe à côté d'eux.

7. Je pense en fait qu'il a vraiment échoué à ce niveau-là, parce que du fait qu'on avait l'impression qu'on n'avait pas toutes les informations, et qu'il a eu un vent de, je sais pas moi, d'emballement dans le fait qu'on nous cachait, enfin c'est vraiment... c'est dommage mais y'a pas vraiment eu de participation à ce niveau-là. Enfin si y'a eu participation parce qu'on a participé, y'a eu un semblant je veux dire de participation. C'était peut-être un alibi parce que maintenant la commune peut dire "oui nous on a informé les citoyens" et maintenant y'a beaucoup de problèmes d'ailleurs parce que le comité d'accompagnement s'est arrêté et il se fait que sans doute y'a une pollution des captages et on a du mal à avoir maintenant les informations par rapport à la pollution des captages. Or d'après nous le comité d'accompagnement aurait dû continuer et suivre justement tous ces problèmes.

8. Bah il est assez négatif je dirais. On n'a pas... on était informés mais une information tronquée, on n'a pas pu creuser et chaque remarque qu'on a pu faire, genre "il reste des batteries sur le site", on avait des photos, c'est comme si, je sais pas moi, ça n'a jamais été pris en compte. Si notre demande était à considérer mais que ça allait être trop cher...

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Moi je pense que non, enfin pas vraiment parce que l'association qui était là, enfin nous on est sensible à l'environnement, mais l'association qui était là s'occupe d'environnement aussi et je pense bon que la SPAQUE ça n'a rien changé et ni la commune mais ce qu'il y a c'est que tout est plutôt revenu à un niveau politique plutôt que vraiment... Plutôt que de s'occuper vraiment des problèmes d'environnement, ça revenait à faire des luttes politiques à ce comité d'accompagnement, entre l'opposition de la commune et la majorité en place. Ça a plutôt tourné à ça, une lutte de pouvoir politique.

10. Ca je pense bien oui, je crois effectivement qu'il y a...

D'autant que vous avez connu en Belgique la fusion municipale.

Oui, mais enfin je pense que... oui enfin moi je l'ai plutôt senti comme ça, c'est vrai que les gens indépendamment enfin se connaissent... c'est sûr que les gens se connaissent, on voit qu'ils appartiennent à cette commune et qu'ils vivent ensemble, qu'ils ont vécu les choses ensemble indépendamment de ce comité d'accompagnement. Donc là je dirais oui.

Vous qui avez rencontré à plusieurs reprises la Coordination du Train, pouvez-vous me dire si vous y avez côtoyé des gens de la commune non riverains du site d'implantation de la station d'épuration ?

Non, moi les principaux contacts que j'ai eu avec eux, c'était par Paul Gruszow qui donc est le riverain je pense un des riverains du premier site. Je n'ai jamais rencontré d'autres, peut-être une fois.. j'ai eu des contacts avec Rolland Vanseveren, qui lui – je ne sais pas s'il est à l'association – et lui est dans l'opposition. Mais Rolland n'habite pas du tout de ce côté-là. Et Grez-Doiceau c'est quand même très très grand.

Même entre élus et habitants, vous ressentiez cette même appartenance au territoire communal ?

Oui parce que... enfin on voit que... moi j'habite Bruxelles, c'est pas du tout, c'est complètement différent. C'est une grande ville, on ne connaît pas ses voisins mais je trouve que dans des villages comme ça les gens se connaissent relativement bien.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Donc y'avait un, l'étude de caractérisation donc qui est une étude qui caractérise le site, enfin plutôt la pollution du site. (D. Defrise cherche le document en question dans ses archives) Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de les regarder. C'est un rapport préalable avant intervention. Donc effectivement y'a des cartes (elle feuillette le document). Donc là y'a eu ça et puis après, y'avait ce qu'on proposait lors des réunions. Des petits fascicules de la SPAQUE et là... bah oui y'avait des photos qui montraient l'avancement des travaux. Donc là un planning des travaux, c'est essentiellement là qu'ils faisaient... Je ne sais pas s'il faut que je commente plus que ça.

Donc tous les documents ont été réalisés par la SPAQUE ?

Oui, nous on n'a pas... et alors après le suivi actif, ça c'est le rapport qu'on a reçu tout récemment, qui donne les côtes et tous les piézomètres sur le site et tous les résultats.

12. Bah l'étude de caractérisation, c'est une étude technique donc celle-là bon l'original je pense était encore accessible. Euh... je vous dis, ça dépend un peu, je pense que le grand public il ne faut pas penser qu'il est... même s'il n'a pas les compétences techniques, il peut très bien comprendre et se plonger, ça va lui prendre du temps, on va peut-être intervenir auprès de lui pour lui expliquer une ou deux choses mais ils sont tout à fait capables de comprendre, des trucs même plus compliqués que ce qui est ici en fait (en me montrant les fascicules de la SPAQUE).

Quel regard portez-vous sur la cartographie utilisée ?

Au niveau des cartes, oui, elles sont tout à fait parlantes, c'est pas... bon moi je suis un peu biaisée évidemment parce que dans mon métier, j'ai l'habitude de réaliser des études d'incidence, qui sont des études d'impact en France, parce que je suis dans un conseil consultatif qui fait ça et donc j'ai peut-être moins... j'ai peut-être trop l'habitude de me

pencher sur ce genre de documents... Par contre, comme je le disais dans les rapports ici, les rapports qu'on recevait au fur et à mesure pour nous c'était vraiment un peu succinct. Oui y'avait donc aussi les rapports des analyses... parce que bon les plannings c'est très bien mais nous ce qui nous intéresse... (toujours en feuilletant les documents) voilà ici y'a aussi des analyses de terres... Je trouve toujours que ça manque d'explications, des mises en perspective. Bon par exemple ici, ils ont pris des normes flamandes, parce que en fait on n'avait pas de normes en région wallonne à ce moment-là mais bon je sais pas moi, peut-être expliquer. Moi je sais que les normes flamandes y'a cinq niveaux de pollution donc ça dépend de la dépollution, on fait en fonction du type de terrain. Si c'est un terrain par exemple pour de l'habitat, pour des espaces verts ou pour l'industrie, les normes sont différentes. Les résultats auxquels on doit arriver pour la dépollution sont différents en fonction de l'affectation prochaine du site et ici bon... Par exemple, ils l'ont refait récemment, je sais qu'il y'a cinq classes mais ils ne disent pas quelles classes... si c'est la classe industrielle, donc si y'a des niveaux de pollution plus élevés ou la classe de l'habitat qui elle a des niveaux beaucoup plus bas. Donc c'était un peu laconique je dirais. A la fois, on a l'impression que c'est beaucoup d'informations mais finalement c'était un peu notre frustration aussi c'est que à l'échange y'avait pas grand chose.

13. Euh... C'est l'ancien site ça ? Euh... bah ça ça montre l'implantation donc pour moi ça suffit mais bon... je vous dis je suis sans doute biaisée, enfin j'ai un ??????.

Pensez-vous que l'échelle est importante ?

Ah oui oui oui, certain. Enfin pour moi qui ne connais pas. J'imagine que les gens qui habitent Archennes, ils savent, ils connaissent la distance. (D. Defrise consulte les documents graphiques et cartographiques) Nous ce qu'on réclame souvent – c'est peut-être un détail – mais c'est que les documents puissent être photocopiés en noir et blanc. Parce que quand je vois ces documents-ci j'imagine qu'il y avait des couleurs sur l'original. Donc ici en plus on n'a pas la légende...donc c'est un peu... à la fois la carte d'implantation pour moi elle est correcte, y'a parfois même des gens qui ne déchiffrent pas, la preuve que si je trouve que c'est lisible. Bon il faut la légende et une fois qu'on aura la légende ça ira un peu mieux. Enfin j'imagine que le... l'égouttage, oui c'est ça on dirait le plan d'égouttage... Donc ça c'est incompréhensible ! Moi j'ai reconnu que c'était un plan d'égouttage parce ce que je me rappelle, je connais ça, je vois un peu mais un citoyen à mon avis il ne va rien comprendre.

Et le format des documents ?

Mais dans l'ensemble quand on demande que ce soit photocopié facilement, moi je pense qu'un A4 c'est une bonne chose. C'est vrai qu'il y a toute une série d'études d'impact, enfin d'études d'incidence qui accompagnent le dossier d'un... avec des cartes – si vous voulez je peux aller vous en chercher pour vous montrer en A3 et c'est très agréable – mais alors là on a le problème de la photocopie des documents et je pense que c'est important aussi que les gens puissent prendre possession et revenir chez eux pour en discuter, des choses comme ça... Ce qui se passe en région wallonne – je ne sais pas si on vous a déjà dit – mais donc dans les études d'impact, les études d'incidence, on demande à l'auteur de faire un résumé

non technique, donc un résumé qui est non technique ça dit bien ce que c'est, un résumé de l'étude qui soit accessible aux citoyens et donc en général le résumé non technique est en A4, alors que les plans d'étude sont en A3.

14. On ne peut pas faire une étude d'incidence sans carte mais pourquoi ? c'est compliqué (rires). Je ne me suis jamais posée la question. Euh... bah parce que ça éclaire les choses, euh... je faisais une référence au plan de secteur tout à l'heure, bon ça c'est une carte qui est importante, savoir à quoi est affecté les sols, des choses comme ça. Je ne vais pas vous dire beaucoup d'autre, je ne sais pas si c'est ça que je...dois répondre.

C'est votre opinion que je questionne !

Donc pour moi c'est hyper important d'avoir des supports visuels, à la fois des supports cartographiques et aussi des photos – dans les études d'impact de nouveau t y'a des reportages photographiques et plus le reportage photographique est à l'heure mieux c'est pour la personne, qui prend connaissance du document, enfin du dossier, surtout si elle n'habite pas là.

Quelle différence faites-vous entre la carte et la photographie, en termes d'usages, de rôles ?

Donc la photo illustre ce qu'on peut trouver sur la carte. Bon si j'ai une carte ici et que je vois sur la route là y'a une industrie, bah on ne verra pas ce qu'il y a ici. Justement, on peut dire "ici on va prendre une photo de la route", je sais qu'il y a une route, y'a des habitations autour, et bien avec la photo je verrai quel genre d'habitations sont là. Avec le plan de secteur, je verrai que toutes les habitations sont en zone d'habitat ou en zone agricole ou des choses comme ça.

Donc pour vous la photographie est davantage une illustration qu'un support d'analyse ?

C'est ça. Pour moi ça rend mieux compte... Si on prend une photo par ici, on verra si on voit le château, si le paysage... Bon c'est aussi une façon d'analyser les paysages. Bon, on a des cartes souvent qui analysent les perceptions des paysages. Par exemple, on veut faire un projet ici, si on mettait une tour de 30 mètres ; d'où elle sera vue ? Dans les études d'impact on a souvent ça, on a des coupes. Donc l'auteur s'est promené et a été, enfin c'est toute une méthodologie que je ne connais pas mais c'est assez intéressant et donc on peut voir d'où se verrait cette tour de 30 mètres, des choses comme ça.

Par ailleurs, utilisez-vous des photographies aériennes ? Quel apport vis-à-vis des autres supports ?

Nous on ne les utilise pas mais dans les études d'incidence de plus en plus oui. C'est que c'est nouveau, ça illustre énormément la carte. Donc on a la vue, même si c'est ramassé parce que c'est une photographie aérienne, on a la vue en 3D finalement. On voit bien et parfois bon aussi les cartes sont...si on utilise des cartes IGN elles ne sont pas forcément à jour, donc on peut voir avec une photo aérienne, enfin on le voit aussi avec une photo normale mais on le voit mieux en photo aérienne si il y a des choses qui ont été rajoutées ou des choses comme ça. Et donc pour moi c'est essentiel d'avoir ce genre de documents à la fois les cartes, les photographies aériennes c'est peut-être pas toujours nécessaires mais les photos dans un dossier technique, ce qui permet de se rendre compte – si on veut juger de

l'incidence que ce nouveau projet va avoir sur l'environnement, c'est sûr qu'il faudra des cartes et des photos. Ici dans le cadre du projet c'était pas... la carte, y'avait pas tellement de cartes, une fois que les piézomètres étaient mis, on savait où ils étaient. C'était surtout nous montrer l'évolution du chantier plutôt qu'autre chose.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) applications ? Quel avenir ?

15. Ca dépend ! Enfin non... enfin ce sont des études cartographiques sur informatique, je ne sais pas ? (J'explique en quelques mots à Madame Defrise ce que sont les TIC/TIG) Internet on a, on n'y va pas tous les jours évidemment mais... Les SIG ici on n'en a pas, on n'est pas un bureau d'étude, donc... nous ce qu'on sait c'est parfois on reçoit des documents, au lieu de les avoir sur cartes, on les a sur CD-Rom et voilà quoi donc... On n'utilise pas nous cette technologie mais on y a accès, enfin on a accès aux résultats. Plutôt que d'avoir sur un format papier, on a sur format informatique et sur Internet, je pense qu'il y a des bases de données en région wallonne. Moi j'emploie jamais ce genre de choses... A Bruxelles le plan de secteur est disponible sur Internet, en région wallonne je ne sais pas... Donc je peux cliquer sur ma rue et aller voir...

16. Oui, je pense que ça peut avoir une utilité mais le problème c'est que l'accès... je ne sais pas si en région wallonne tout le monde a vraiment accès à Internet. Donc effectivement moi je pense que le jour où les éléments techniques, par exemple de l'étude d'incidence sont disponibles sur Internet, ce sera vraiment intéressant mais je ne sais pas si ça arrivera un jour (rires). Donc y compris les documents cartographiques... Et ça permet alors effectivement une participation plus importante, parce que... le problème toujours pour appeler la participation c'est le temps – c'est mon métier donc j'ai forcément le temps – mais est-ce que la personne qui travaille toute la journée, va encore prendre le temps une fois rentrée chez elle, d'aller à la commune, demander d'accéder au dossier, de regarder le dossier, de l'étudier, de demander des photocopies . On va lui dire d'abord qu'elle ne peut pas avoir de copie, donc il va falloir qu'elle se batte pour avoir les copies. Une fois que c'est sur Internet c'est quand même plus accessible, donc je veux dire, il peut faire ça quand il vient de rentrer chez lui. Donc ça à mon avis, ça pourrait faciliter la participation grandement.

En guise de conclusion :

17. Je pense qu'il y aurait dû avoir plus d'ouverture de la part des autorités communales et de la part de la SPAQUE, par rapport aux questions que pouvait se poser le citoyen, et donc pas trouver que nos questions étaient vraiment farfelues... Plus on donne l'information... en plus les autorités ont intérêt, le plus grand intérêt même, elles n'ont jamais compris ça, à donner le plus d'information possible, être le plus ouverte possible pour éviter justement qu'il y ait un climat de suspicion qui s'installe entre les différents acteurs. Ce climat à un moment donné plus on croyait qu'ils nous cachaient et on devient vite parano et alors qu'il n'y a peut-être pas de raison de s'inquiéter, on s'inquiète parce qu'on nous dit à un moment qu'il y a des analyses faites en février et puis dans notre attente suivante c'est mars, et c'est

Etude de cas 5 : Grez-Doiceau

peut-être juste une erreur de frappe, une erreur qui peut arriver, et puis nous on lit ça, on voit ça et puis on s'inquiète, on dit "ah oui mais vous nous cachez". C'est ça, la suspicion elle va dans les deux sens et donc je pense que l'ouverture – et moi j'ai participé à des comités d'accompagnement où les gens sont plus ouverts, peut-être pas au début mais au fur et à mesure ils se rendent compte que ça ne sert à rien de cacher des informations et que étonnamment on arrive toujours à mettre le doigt sur les choses qu'on veut cacher, et que ça se passe beaucoup mieux. Y'a un climat de confiance qui s'instaure et voilà ça ne se passe pas souvent sans heurts et les intéressés ne sont pas les mêmes mais ils peuvent arriver à une rencontre.

ETUDE DE CAS N°6 : NEUPRE

INTERVENANT B-N1

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. La CCAT est communale puisque c'est une commission consultative communale d'aménagement du territoire et donc c'est un organe qui reflète à la fois l'avis de la population et qui en même temps est aussi un organe d'aide à la décision pour les communes. Et donc elle fonctionne avec le territoire communal et elle fonctionne aussi avec le pouvoir communal dans le bon sens du terme, c'est-à-dire elle est... comment vais-je dire ? je ne trouve pas le mot... elle est nommée pour la même période. Donc à partir du moment où on change de législature, on fait appel à candidature, on renomme une CCAT et sa durée de validité est celle de la législature. Elle est revue au moment où on change de majorité, donc c'est 6 ans chez nous en Belgique. Donc le principe c'est que... c'était le souhaité pour le ministre de l'aménagement du territoire d'avoir un peu l'avis de la population par le biais de cette commission, c'est une participation par le biais de personnes mandatées ou nommées pour représenter la population dans les associations ou les types de groupes de population.

Quel est le rôle de la CCAT dans la révision du schéma de structure communale ?

Alors son rôle dans la révision ou dans la construction du schéma, c'est en fait donc le code dit simplement qu'elle doit être tenue au courant de l'évolution des travaux mais il ne précise pas combien de fois, enfin c'est au moins une fois. Et alors elle a en fin de procédure un avis officiel à donner. Donc tous les documents sont préparés, il y a une adoption provisoire du conseil communal et puis y'a un avis qui est demandé à la commission avant l'adoption définitive. Et c'est un avis qui s'il n'est pas sollicité dans les délais est jugée favorable. Donc ça veut dire qu'une commune qui vraiment traînerait la patte pourrait se passer même d'avoir recours à sa CCAT si... je dirais, intentionnellement ça pourrait être le cas. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre.

Dans le cas où la CCAT rend un avis contraire aux orientations de la maison communale ?

Alors ce n'est qu'un avis. Je dirais après la commune en fait ce qu'elle veut mais il est quand même souhaitable par rapport à la tutelle régionale que l'avis soit bien motivé, qu'il y ait des raisons valables de s'écarter de l'avis de la CCAT. Alors dans la pratique bien sûr ça varie vraiment très fort d'une commune à l'autre. Y'a des communes où le collège et le conseil communal suivent pratiquement toujours l'avis de la CCAT et y'en a d'autres où y'a une plus grande méfiance du pouvoir communal par rapport à la CCAT. Bon ça c'est vraiment, tout dépend vraiment des personnes et de la façon dont ça fonctionne dans la commune.

Dans le cas de Neupré justement, comment ça se passe ?

Je pense qu'il y a vraiment une bonne complémentarité entre la commission et l'échevin. En tous cas je crois que le collège suit, y'a pas du tout de tension entre les deux. Bien sûr dans la CCAT y'a un peu tous les avis aussi qui sont... y'a des discussions, y'a parfois des conflits mais je pense que généralement le collège suit l'avis de la CCAT, en tous cas pour le schéma de structure ce n'est pas du tout conflictuel. Y'a eu quand même d'autres moments où la CCAT, je n'ai plus de cas précis en tête mais je me souviens que parfois la CCAT avait un avis différent mais bon ça c'est sain aussi qu'il y ait des divergences de vue mais normalement en tous cas ça doit inciter le collège à vraiment être sûr de ses arguments et de bien motiver pourquoi il s'en écarte. Y'avait d'ailleurs un cas qui a servi un peu de jurisprudence après la mise en oeuvre du schéma de structure dans sa première version en 1981, y'avait eu une demande pour établir une moyenne surface, un Intermarché je pense le long de la grand route et donc si je me souviens bien, au niveau de la publication faudrait peut-être vérifier mes sources mais donc y'avait eu je pense que la CCAT était contre l'implantation de cette grande surface, parce que dans le schéma de structure on avait explicitement dit qu'il fallait préserver le petit commerce dans le centre de village et ne pas faire de concurrence. Y'a après une tendance au développement de commerces, un peu des petites boîtes à chaussures, enfin un peu de tout le long de l'axe fréquenté et donc y'avait la volonté de maîtriser ce développement-là et en tous cas de ne pas autoriser de surface commerciale alimentaire qui allait entrer directement en concurrence avec le petit commerce local. Donc là je pense que la CCAT, me semble-t-il avait plutôt remis un avis défavorable se basant sur le schéma de structure, que la commune était allée malgré tout dans l'autre sens et que la région voyant les avis divergents, avait dit « mais là y'a quand même... c'est pas normal que la commune s'écarte autant de son schéma et de sa CCAT » et donc le permis a été suspendu. Donc c'est vrai que même si ce n'est qu'un avis, y'a quand même un certain poids de cet avis, ils ont un poids un peu moral, une obligation en tous cas morale du collège de s'expliquer par rapport à ça.

2. Nous dans les communes où on travaille on a toujours eu tendance à dire « bah l'outil CCAT existe, il est précieux, autant l'utiliser au maximum », donc nous on a toujours conseillé aux communes dès qu'on avait de la matière à présenter dans l'analyse, de rencontrer la CCAT, de leur exposer et on a souvent travaillé avec des communes où le souhait était aussi d'utiliser vraiment cette CCAT comme aussi un organe d'avis, donc de conseils et donc qui peut être utile pour faire avancer les choses et améliorer le document, parce que c'est quand même des gens qui ont un regard, qui connaissent bien leur commune et qui en même temps généralement ont plus que madame et monsieur tout le monde un peu un recul par rapport aux problèmes, problématiques quotidiennes. Et donc nous on a toujours conseillé aux communes de les voir suffisamment. Bon ce qu'on fait, comment ça s'est passé ici à Neupré, et dans la première version en 81 et maintenant je pense que c'est pratiquement la même méthode de travail, c'est tout d'abord bon quand on a une analyse suffisamment avancée, on va leur présenter chapitre par chapitre. On reçoit leurs échos, ça permet déjà d'améliorer le document. A la fin de l'analyse donc nous on a un peu un souci particulier, c'est qu'on a proposé aux communes qui nous ont généralement suivi de faire un peu une consultation du public, donc d'aller dans les différents villages

dans la mesure des possibilités et de faire un exposé des résultats de l'analyse, de faire une exposition plus formelle sous forme de cartes, de posters, que les gens puissent lire à leur aise et en prendre connaissance. Et alors on organise des réunions où le but c'est de collecter l'information, de valider un peu le travail qu'on a fait en chambre en tant que professionnels entre guillemets, et donc de parfois s'éloigner du terrain aussi et donc de valider ça par le regard des gens qui connaissent bien les lieux. Et donc à la fois sous forme de réunions publiques et de questionnaire toutes boîtes pour les gens qui n'auraient pas l'occasion de venir ou qui n'oseraient pas s'exprimer aussi facilement, donc on trouvait ça important de faire cette analyse-là aussi et donc ça permet de récolter de l'information relativement brute ce qui vaut ce qu'elle vaut au niveau participation, parce qu'on a souvent – ça va je vais pas trop vite ? (rires) – un peu de tout dans ces remarques, à la fois des choses qui concernent l'aménagement du territoire et en même temps des choses qui en sont très éloignées ou très anecdotiques. Ça peut même aller dans le cas d'une autre commune où des collègues ont travaillé jusqu'à des problèmes de crottes de chien sur les trottoirs, c'est classique ou bien alors d'abeilles qui font leurs crasses sur le linge qui sèche, pour vous montrer le genre d'anecdotes qu'on peut avoir, on est parfois très éloignées vraiment de choses réutilisables, enfin... je crois que c'est aussi un moment important pour la population et dans la relation population-mandataires communaux, avoir comme ça des lieux où on peut aller un peu se décharger de tout ce qu'on a sur le cœur et je crois que c'est bon aussi pour les édiles locaux d'entendre tout ça et de pouvoir en prendre connaissance parce que c'est des choses qui parfois peuvent se régler sur un simple coup de téléphone et améliorer la vie communale aussi. Et donc la difficulté pour eux est évidemment de ne pas rebondir sur chaque interpellation, de ne pas avoir envie de donner tous les arguments, de répondre mais de vraiment laisser le temps pour que les gens puissent s'exprimer. Et donc nous pour ce matériau-là, ça nous a aussi permis en essayant de l'objectiver, de le généraliser à toutes les communes, ça nous a permis aussi d'enrichir le diagnostic et d'enrichir aussi toutes les propositions concrètes qui viennent alors dans la troisième phase de travail. Donc ça c'est pour la phase de l'analyse. Alors y'a une phase que nous on trouve importante qui est la définition des options fondamentales, qui n'apparaît pas spécifiquement dans la code wallon mais que nous on aime bien prendre le temps de la faire et de l'identifier comme telle, parce que c'est le moment où on se dit avec la commune « bon maintenant on a vu quels étaient les problèmes, qu'est-ce qu'on fait ? qu'est-ce qu'on se donne comme lignes directrices ? », et là on trouve, comme je vous l'ai déjà dit, que c'est pas à nous à le faire et à le proposer à la commune. C'est vraiment à la commune de dire qu'est-ce qu'elle veut. Bon généralement, à Neupré en tous cas ça s'est passé comme ça, on propose aux communes de le faire avec la CCAT et donc dans la version de 81, y'a eu une série de réunions, je crois que y'en a eu 5 ou 6, d'organisées avec donc la CCAT, les gens qui le souhaitaient, enfin précisément c'était un rythme de réunions beaucoup plus soutenu que l'habituel et les gens n'ont pas toujours la possibilité de se libérer une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours mais donc ceux qui le souhaitaient, enfin on a un groupe de travail assez large quand même, y'avait quand même je ne sais plus combien exactement mais certainement plus de 20 personnes... la CCAT et les membres du conseil communal qui le souhaitaient, donc les membres de la majorité et les membres de l'opposition. Sachant que dans la CCAT y'a déjà des politiques qui sont représentés aussi donc... l'opposition est certainement présente aussi dans ton

travail, représentée en tous cas. Et donc les réunions se passaient sous forme de, donc nous on venait... à Neupré ça ne s'était pas fait comme ça, dans d'autres communes on avait amené un peu un résumé d'une problématique sur un thème particulier et alors on proposait, un peu sous forme d'un brainstorming, d'évoquer les principaux objectifs qui étaient importants pour la commune et donc nous alors on prenait note et puis pour la fois suivante, on leur restituait ce que nous on avait compris, on structurait un peu les interventions qui venaient spontanément. Donc à partir de là ils voyaient si le texte qu'on leur proposait, reflétait bien ce qui avait été dit, si on avait bien compris, si les nuances étaient suffisantes et on abordait alors une thématique supplémentaire, et on a construit comme ça le texte au fur et à mesure des réunions. A Neupré je pense que ça avait pris 4 ou 5 réunions, ça avait été assez rapide. Y'a des communes où on a mis 12 ou 13 réunions pour le faire, et avec un texte de 30 ou 40 pages au final. Alors dans la révision, l'échevin souhaite que ça aille quand même un peu plus vite, il ne souhaitait pas non plus remettre le texte fondamentalement en question, parce que ça se voulait dans la continuité de ce qui s'était fait et donc bah qu'est-ce qui s'est passé ? en fait ils ont organisé avec le même public, CCAT et membres du conseil qui le souhaitaient, une grosse réunion marathon où on a commencé en début d'après-midi et ça s'est terminé vers 8-9 heures. Et donc on a revu tout le texte, on a pris note de leurs corrections et puis alors on leur a évidemment renvoyé le texte corrigé en disant « est-ce que c'est bien ça que vous souhaitez » et donc en une ou deux réunions l'affaire a pu être bouclée, vu que ça doit être plus léger, vu que c'est une révision. Donc là aussi la CCAT était relativement bien présente. Ce qu'on a conseillé à la commune de faire c'est que le conseil communal, lors d'une séance du conseil, vote le texte, comme ça nous je dirais c'est... on travaille à partir d'un consensus politique et c'est quand même beaucoup plus sécurisant pour nous aussi de se dire « y'a pas des choses fondamentales qui vont être remises en question en bout de course », on trouve que c'est important qu'il y ait un accord sur des choses relativement générales au départ. Alors petite remarque c'est dans certaines communes, pas à Neupré mais dans d'autres communes, on a eu un peu un retour par rapport aux personnes qui faisaient ce travail d'élaboration d'options fondamentales, qui disaient « mais enfin c'est un peu des vœux pieux ou des choses très vagues, très générales que vous dites là, enfin qu'on exprime ici, ça ne sert à rien, on perd son temps », enfin ils avaient vraiment l'impression que c'était des lieux communs, enfin comment dire... Et alors là bon c'est vrai que c'est des généralités, c'est vrai que si on prend le texte des options d'une commune et d'une autre et qu'on les compare, bah on retrouve généralement un peu le même genre d'idées mais on trouve que au niveau un peu pédagogique et je vous dis d'asseoir un peu les grandes options, c'est quand même quelque chose qu'on trouve important. Voilà pour cette deuxième phase qu'on identifie dans la méthode. Alors la troisième phase, donc je vous avais là on survole les options qui ont été décidées, nous on part et on travaille dans notre coin pendant quelques mois et on élabore alors les documents qui sont donc un plan d'affectation, qui sont un peu les cartes types que je vous ai montrées, un plan d'affectation, un schéma de circulation et des mesures d'aménagement, c'est un peu les trois grands volets, selon le code et selon aussi la façon dont nous on a interprété le code et qu'on souhaite, qu'on trouve utile pour la commune d'élaborer ces outils-là. Et une fois qu'on s'estime prêts, on revient à la CCAT avec le document et on leur expose le document. Alors là on a généralement une série de réunions

de travail. Souvent on ne voit qu'un chapitre par réunion parce que sinon ils sont... surtout dans les communes où on n'a jamais travaillé ils sont un peu noyés sous l'information, donc on voit, on leur donne aussi les documents pour qu'ils puissent les examiner à l'aise, donc là je dirais dans le temps c'était uniquement les documents écrits parce que les documents cartographiques c'était une version faite à la main, donc y'avait un seul document qu'on laissait à la commune et qu'ils pouvaient aller consulter, donc c'était pas possible de faire autrement. Maintenant avec les moyens informatiques c'est un peu plus simple même si ça reste coûteux et bon c'est pas forcément évident. Dans certaines communes ils font des copies A3 ou alors pour ceux qui ont un ordinateur à la maison on fait des copies sur CD. Donc ça facilite un petit peu les choses mais malgré tout évidemment le document cartographique reste quand même quelque chose qui n'est pas, vu le coût que ça représente, diffusable autant qu'on le souhaiterait. Donc voilà... y'a une série de réunions de travail où les gens retravaillent, se réapproprient les différents documents et y'a comme ça des aller-retour avec souvent la CCAT et alors généralement en bout de course quand il y a un accord entre la CCAT - l'échevin est souvent présent aussi mais y'a des communes où l'échevin n'est pas présent dans la CCAT généralement par choix, disons que « c'est la CCAT qui travaille dans son coin, moi je ne dois pas interférer en tant qu'acteur politique », il estime qu'il influence les débats s'il intervient. Y'a une commune où c'était le cas. Qui pour nous ne facilite pas les choses, parce que c'est plus facile pour nous d'avoir la personne qui porte le projet au sein de la CCAT.

Ca ne vous facilite pas les choses dans le cas où l'échevin est présent ?

Dans le cas où l'échevin n'est pas présent. Ca peut être parfois plus délicat. Pourquoi ? Parce qu'en général l'échevin dans la mesure où c'est lui qui porte vraiment le projet, bah c'est un allié par rapport aux documents et par rapport aux différents avis qu'il pourrait y avoir. En général il est évidemment bien au fait du contenu et en réunion il intervient aussi pour recadrer parfois un peu les débats et montrer aussi son souci en tant que mandataire par rapport aux besoins concrets qu'il a.

3. Alors le type d'acteurs, bah il est plus ou moins, d'abords déterminé par le code, ça je sais pas si vous l'avez, le code wallon et la constitution de la CCAT, vous n'avez pas ça ? On doit trouver ça sur Internet, y'a un site qui est très bien fait au niveau des textes juridiques de la région wallonne avec les moteurs de recherche etc., ça je peux vous donner les références. Donc il y a au départ la nécessité d'une représentativité politique, donc y'a ¼ de mandataires ou de mandatés, donc ça peut être des gens qui font partie du conseil ou des gens qui sont officiellement désignés par les différents partis pour les représenter, ça arrive aussi et alors les autres sont normalement neutres mais enfin bon c'est vrai que y'a sans doute une série de personnes qui ont quand même une coloration politique aussi mais généralement le souhait est que ces gens soient représentatifs à la fois géographiquement, donc qui habitent différents villages, qu'il y ait le plus possible une représentation de ces différents villages et une représentativité des associations les plus dynamiques ou les plus importantes de la commune, les commerçants, les agriculteurs... généralement les architectes ou les urbanistes quand il y en a parce que les communes aiment bien être entourées de gens qui savent lire les plans, qui savent... qui peuvent vraiment les aider au niveau technique et là je

vous le disais aussi c'est un peu l'ambiguïté c'est qu'à la fois le législateur voulait que cette CCAT soit une représentation de la population et que la commune s'en serve aussi comme un expert pour l'aider à prendre des décisions. Donc qu'est-ce qui est bien, qu'est-ce qui est pas bien ? Bon moi je crois qu'il faut être pratique et c'est très bien aussi que la commune puisse avoir un éclairage par des professionnels. Maintenant quand ils prennent trop le poids sur les autres membres, y'a parfois d'autres membres qui se disent « mais moi je ne connais pas ça donc est-ce que je vais aussi intervenir ? je ne suis pas professionnel ». Ils se sentent un peu minorisés, et le risque du coup c'est qu'ils prennent moins la parole. Bon il faut dire aussi que la majorité du boulot des CCAT c'est pas de se pencher sur des schémas de structure mais d'examiner des dérogations de permis, donc là c'est plus, on regarde un peu « est-ce qu'on autorise dans ce cas-ci une toiture plate ou pas ? », c'est vrai que c'est plus un boulot un peu technique. Et ça me fait penser que je n'ai pas parlé de ça tout à l'heure mais je parle beaucoup du schéma de structure, y'a aussi le règlement d'urbanisme qui lui est un document beaucoup plus technique auquel les communes sont très attentives parce que c'est un document je dirais à valeur réglementaire, donc il ne s'agit pas de se tromper sinon on est amené à devoir déroger, c'est des difficultés supplémentaires et là ça change la question que vous me posiez, les gens qui participent à l'élaboration ou en tous cas l'examen et à la correction du document, c'est beaucoup les architectes et les professionnels parce que les autres sont un peu largués. C'est très ardu, bon ça demande quand même beaucoup de concentration et de pouvoir s'imaginer la phrase??? qu'est-ce que ça veut dire dans l'espace et dans la conception des différents volumes etc., enfin il faut accrocher quoi, c'est pas évident et là généralement le groupe de travail qui se constitue est beaucoup plus restreint. Bon et les autres font confiance, délèguent.

4. Par rapport aux acteurs qui ne font pas partie de la CCAT ?

Dans le cadre de la CCAT et dans le cadre des groupes de travail pour lesquels vous avez été amenée à présenter les documents.

J'avoue que c'est un peu difficile parce qu'on connaît les gens je dirais un peu visuellement, enfin on ne sait pas toujours exactement se souvenir de qui est qui et qui représente qui. Déjà enfin au sein de la CCAT de Gembloux où je suis en tant que personne, en tant qu'habitante de Gembloux là je fais partie de la commission et sans doute qu'ils ont fait appel à moi aussi vu mes compétences de travail, là j'arrive un peu à cerner et encore qui représente quoi mais dans les CCAT mon travail représente toujours quand même relativement peu malgré tout. On connaît certaines personnes et on sait ce qu'ils sont et qui ils représentent mais je dirais on ne sait pas toujours évaluer précisément qui intervient. Ça il faudra peut-être poser la question plutôt...

Comment ça se traduit dans le discours des gens ?

Bah c'est-à-dire qu'on repère assez facilement les professionnels, ça effectivement parce qu'ils se positionnent souvent en tant que tels et donc... professionnels soit architectes ou y'a parfois des gens plus techniciens, peut-être pas ici à Neupré mais dans d'autres communes, je me souvenais d'une personne fort sensible à tout ce qui est pompiers,

sécurité, nuisances, etc., donc on sent que par sa profession il est sans doute plus branché sur ce secteur-là. Maintenant à Neupré...

Et l'ambiance de la CCAT ? l'atmosphère générale des réunions ?

Bah à Neupré ça se passe relativement bien. Il y a juste là une personne qui est un peu... une personne assez âgée, on la sent parfois un peu désabusée par rapport à certaines choses et du coup il a tendance à réagir un peu violemment, la dernière fois il est sorti en claquant la porte. C'est quelqu'un qui s'investit beaucoup dans toute cette réflexion-là et parfois il est un peu en décalage par rapport à ce qui se passe mais bon c'est vraiment le seul cas de... où on sent qu'il n'est pas toujours content de la façon... enfin il trouve que la CCAT devrait peut-être réagir plus... se prononcer plus... comment je vais dire... de manière plus claire sur certains dossiers, etc. et puis alors parfois des dossiers, la CCAT a refusé mais apparemment y'a eu des recours ce qui fait que les dossiers ont quand même été accordés et là il se fâche un peu, il se trompe parfois un peu d'interlocuteur aussi mais je crois que c'est pas dramatique. C'est parfois des éclats comme ça mais où on sent que les gens sont plus peut-être concernés par un nombre de points, donc ils interviennent plus. Alors dire qu'ils interviennent peut-être en leur nom propre, on ne sait pas toujours ce qui se cache derrière mais je veux dire à Neupré ça se passe franchement relativement bien. Y'a vraiment une confiance, une complicité entre l'échevin et les membres et avec nous aussi. Alors que dans d'autres zones où on travaille, dans d'autres communes où on travaille on sent plus une agressivité. C'est le cas notamment de... la commune de Rixensart est quand même plus difficile. Donc c'est une commune, je ne sais pas si vous voyez où c'est ? plus déjà péri-urbanisation de Bruxelles, donc on a déjà plus des gens... qui viennent s'installer à Rixensart et une fois qu'ils y sont, bon il ne faut plus que ça bouge, faut pas qu'ils soient gênés, faut plus qu'on construise à côté de chez eux et on sent comme ça plus une... qui existe un petit peu à Neupré parce qu'on est aussi dans la banlieue liégeoise, c'est aussi un peu une population plus urbaine qui vient dans un cadre rural et qui n'accepte pas ni les nouveaux qui viennent après ni les agriculteurs qui font du bruit le matin, ça c'est un peu les conflits classiques. Mais je dirais qu'on a plus de difficulté dans le contexte de Rixensart en terme de confiance réciproque qu'à Neupré où ça se passe bien, globalement. Maintenant peut-être que l'impression que nous on en a, peut-être que les gens sont frustrés et qu'ils nous le montrent pas mais ça vous le verrez bien.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Je vais dire que c'est difficile d'avoir vraiment une participation effective de tout le monde parce que c'est un domaine qui échappe à la plupart des gens. Ça je pense que vous avez pu constater ça ailleurs aussi. On aura sans doute une participation beaucoup plus efficace quand c'est un problème concret sur un quartier et que les gens se mobilisent parce qu'il faut aménager des abords d'école insécurisant et que tous les jours ils constatent, ils craignent pour leurs enfants. Donc sur un cas concret comme ça, ou des cas positifs aussi, on veut embellir un quartier avec des plantations... j'ai l'impression qu'on va plus arriver à mobiliser les gens sur un sujet tel que celui-là, généralement malheureusement quand c'est un problème ou par ailleurs quand il y a un promoteur qui veut faire un lotissement et que

du coup y'a une levée de boucliers, à ce moment-là on sent qu'il y a une mobilisation mais je pense que quand effectivement y'a un appel à candidature qui passe dans les journaux, les communes ont parfois du mal, quand il n'y a pas de problème chaud, sur le long terme à mobiliser les gens. C'est pour ça que la participation qui est envisagée dans le cadre de l'outil du programme communal de développement durable, le PCDR, qui est un outil un peu parallèle à celui-ci, c'est différent parce que là je crois que les animateurs essaient plutôt, enfin y'a vraiment tout un relais animation, où on essaie vraiment d'aller chercher les gens là où ils sont avec leurs problèmes, et à partir de là d'élaborer une commission qui réunit les gens les plus motivés, qui vont suivre toute la procédure. Ici c'est un appel à candidature plus classique et si les gens ne savent pas ce que c'est, bah ils voient dans le journal, y'en a quelques-uns qui le lisent et puis ils sont étonnés que cette commission existe et ils ne savent pas du tout le moyen d'en faire partie. Je me souviens qu'il y a des gens qui étaient même un peu... des gens qui venaient pour un permis et qui disaient « mon permis est dérogatoire donc il passe en CCAT, mais enfin comment ces gens ont été... c'est par des élus politiques ? de quel doit est-ce qu'ils ont un avis à remettre sur mon projet ! Comment est-ce qu'ils ont été nommés ? ». Enfin y'avait une certaine suspicion. Je me souviens d'un cas comme ça qui m'avait frappé. Donc effectivement ça concerne toute une série de personnes, la majorité des gens si vous allez faire un micro-trottoir à Neupré, si vous demandez ce que c'est qu'un schéma de structure, je pense qu'on va vous regarder... « mais de quoi est-ce qu'elle parle ? ». Mais donc, je dirais nous on a essayé de faire un peu quelque chose d'intermédiaire qui était ces réunions publiques où on a su quand même collecter une série d'avis, ça marche plus ou moins bien selon les communes mais y'a des communes comme à Oupeye par exemple où ça a été très difficile. On a fait beaucoup de réunions mais on se retrouvait parfois avec 12 personnes, ce qui était très très peu. Ici sur Neupré généralement, je n'ai plus ça en tête, ça doit être noté dans les rapports, je pense que y'avait autour de 40-50 personnes certainement à chaque réunion. Ce qui est quand même déjà raisonnable. Plus une bonne participation au niveau des questionnaires. Et alors, donc il y a au final et là c'est le code wallon qui le demande, y'a encore au moins une réunion de concertation, donc il est annoncé publiquement que le document est soumis à enquête publique à la fin, une fois que le conseil communal l'a approuvé provisoirement et donc là aussi les gens je dirais de manière plus formelle ont l'occasion d'aller s'exprimer, de prendre connaissance des documents et on organise, y'a une réunion de concertation obligatoire - souvent on en a fait plusieurs, ici à Neupré je sais pas comment ça va se passer, je ne sais pas si on aura le temps d'en faire plusieurs et puis bon c'est déjà un document, c'est une révision donc on est dans une situation différente - mais dans les communes où c'est la première fois généralement on essaie de faire plusieurs réunions de concertation. On explique aux gens, on donne en fait aux gens les clés de lecture pour pouvoir ceux qui sont intéressés aller eux-mêmes consulter les documents et bien les comprendre. Et donc on essaie en une réunion d'une soirée d'expliquer pendant peut-être une heure le contenu du document et les enjeux et alors ceux qui ont déjà des questions peuvent déjà les exprimer par la suite et généralement ils s'expriment alors de manière beaucoup plus pointue dans le cadre de l'enquête publique. Et alors dans cette enquête publique bien souvent on voit que les remarques, les gens à ce moment-là réagissent beaucoup en fonction de l'actualité de la commune. S'il ne se passe rien, s'il n'y a pas de problème chaud au moment où... de graves

problèmes en terme de sécurité etc., les gens vont relativement peu intervenir. Par contre on a toute une série de réclamations parfois par des bureaux d'avocats, c'est des promoteurs immobiliers ou des propriétaires terriens qui font répondre leurs avocats parfois pour des... on a carrément des dossiers où on doit répondre point par point sur des questions juridiques et vraiment motiver nos positions. Alors là bien souvent je continue, tant que je suis lancée sur ce sujet-là, par rapport à l'enquête publique donc on prend bien note de toutes les remarques et on prend réclamation par réclamation et alors nous on fait un petit travail à nouveau en chambre, on essaie de voir chaque chose, en disant bon bah ça est-ce que c'est justifié, est-ce que c'est pas justifié. Si les remarques nous... si y'a quelque chose à laquelle on n'avait pas pensé, si c'est intéressant alors on propose de le corriger, on l'inscrit même dans le texte sous forme de note de correction, enfin pour avoir toujours les deux versions. Y'a des choses où on dit bah non là soit les gens n'ont pas compris, soit on n'est pas d'accord par rapport à la remarque. Alors là on explique, on prépare tout un petit dossier, on dit voilà l'argument et voilà la réponse qu'on y donne. Et alors y'a des choses qu'on trouve plus délicates où on dit bah là c'est franchement une question de positionnement politique, de choix politique et ce n'est pas à nous à trancher. Donc là on identifie tous ces problèmes-là. Et alors généralement donc on remet le document à la CCAT et à la commune et la CCAT peut alors repérer facilement qu'est-ce qui a changé dans les documents. Dans la plupart des cas on essaie même de fournir un petit document cartographique en disant bah ici on a changé un trait, là on a rajouté ça pour que les gens puissent vraiment comprendre, être vraiment en possession de toute l'information par rapport à ça. Et on essaie alors d'amener au débat les points qui posent problème au niveau politique. Alors ils peuvent regarder tout à leur aise les documents en disant « bah oui là vous avez fait une correction on n'est pas tellement d'accord, ou on souhaiterait que vous alliez même plus loin » parfois. Donc là on est tout à fait ouvert évidemment à ce qu'ils proposent et puis alors y'a un travail vraiment alors ensemble de dire bah au niveau des décisions de type politique, on essaie déjà d'argumenter un peu en disant « voilà nous il nous semble que il faudrait soit se diriger vers ça soit se diriger vers ça » mais la balle est dans leur camp et alors souvent les communes font d'abord travailler leur CCAT là-dessus et puis y'a quand même une réappropriation des politiques par la suite. Là les choses sont assez faciles quand il y a déjà des membres du conseil communal qui font partie de la CCAT, qui s'impliquent parce qu'alors bon je dirais les autres leur font confiance, c'est un peu les spécialistes du groupe politique et la confiance règne alors. Si y'a moins d'implication c'est plus difficile parce qu'alors y'a un moment où les politiciens doivent vraiment se réapproprier le document. Et là une phase un peu critique c'est que généralement y'en a qui ne s'intéressent pas vraiment au domaine et puis alors au final bah ils doivent voter donc là ils se penchent quand même un peu dessus puis ils se rendent compte des implications que ce document peut avoir même sur leurs propres compétences et là parfois on a un peu... certains font marche arrière à ce moment-là, ils freinent un peu. D'ailleurs quand on a analysé dans le cadre d'une convention qu'on avait pour la région wallonne, on analyse un petit peu pourquoi y'avait si peu de schémas de structure et de règlements et de décentralisation puisqu'à l'époque ça permettait aux communes de pouvoir délivrer elles-mêmes les permis, pourquoi y'en avait si peu, pourquoi ça marchait si peu et en fait on voit qu'il y a un blocage un peu au niveau politique. Tant que le document est élaboré avec la

CCAT, tout ça bah on laisse faire et puis alors quand ça arrive... quand certains politiques se rendent compte de l'incidence que ça a, ils freinent et parfois ça bloque. Pourquoi ? bah parce qu'ils se disent finalement c'est un document qui anticipe déjà l'autorisation des permis et donc on ne pourra plus comme... y'avait un politicien célèbre ici à Ottignies qui avait dit « on ne pourra plus faire *asmont* », donc en wallon c'est à sa mode, on ne pourra plus faire comme on veut. Donc parce qu'il se sentait un peu dépossédé de la décision politique et dans la politique traditionnelle c'est un peu, finalement c'est de pouvoir décider à la tête du client. Et ils avaient l'impression que le fait de jouer cartes sur table leur retirait un peu de ce pouvoir. A Oupeye on a eu aussi le cas d'un des membres du collège qui était assez... enfin quand il a découvert ça il a dit « mais c'est quand même nous qui sommes les élus, là vous nous dépossédez d'une partie de notre pouvoir de décision » et bon on a dû vraiment faire tout un travail en disant « mais non en fait on anticipe la décision, on vous donne les arguments pour déjà anticiper », mais c'est vrai que à l'amont ça demande qu'on s'investisse dans un projet clair au départ. Un projet clair où tout doit être, où on va être en accord avec les grandes lignes et les options fondamentales et aussi on va annoncer clairement à la population « c'est comme ça qu'on va faire » et si après on fait marche arrière la population va dire, la population en tous cas conscientisée par un permis qu'elle a envie d'avoir ou que son voisin demande et qui ne lui plait pas, va dire « mais quoi les cartes étaient mises sur table et puis maintenant vous ne tenez pas compte de ça ». Donc là y'a un enjeu politique.

6. Dans le cadre du schéma de structure ?

Dans le cadre du schéma de structure et plus largement dans les projets d'aménagement urbain.

De manière très générale y'a le minimum qui est imposé par la loi et qui va changer en fonction de l'outil. Généralement c'est de l'enquête publique, etc. mais y'a ce que nous on a envie de faire, généralement on trouve ça quand même utile d'avoir ce volet participatif et bon c'est pas par hasard qu'on a conseillé les communes de le faire dans le cadre du schéma de structure. Et bon c'est vrai que pour certains projets c'est parfois plus facile de ne pas faire appel à une trop large participation parce que c'est vrai que ça entraîne des... bon là honnêtement oui ça entraîne des retards et c'est plus compliqué. La participation ça ne facilite pas les choses ça faut être clair mais je pense qu'on a quand même intérêt en fin de compte, au final à vraiment diffuser l'information. Maintenant y'a aussi est-ce que la commune veut jouer le jeu et c'est quand même eux les décideurs, c'est eux qui payent. Bon s'ils ont envie de jouer le jeu et de le faire bah alors on les suit, si eux sont plutôt pour faire le minimum possible bah on va les suivre aussi parce que c'est eux qui décident. Maintenant je vais pas mettre toute la responsabilité sur leur dos non plus. C'est clair que dans certains types de procédures qui doivent aller relativement vite on n'en fera pas plus que ce qu'il n'en faut non plus. Mais bon bah ici dans le cadre des schémas de structure, je crois que c'est utile d'abord pour nous d'avoir cette phase où on va collecter l'information et c'est quand même utile même si c'est pas facile d'expliquer aux gens les documents parce qu'on est quand même convaincu que ça peut leur être utile et donc c'est clair qu'on fera au moins une réunion, peut-être qu'à Neupré on n'en fera qu'une je vous dis parce que sur une

révision c'est différent mais généralement dans les communes où on travaille pour la première fois on les pousse quand même à en faire plusieurs.

7. Alors là c'est une question un peu ambiguë parce que en fait normalement si on s'en réfère à la législation, la CCAT étant représentative de groupes, soit à titre individuel, bon bah un commerçant, un agriculteur, y'a pas nécessairement un groupe de commerçants au sein de la commune ou un groupe d'agriculteurs mais il peut y avoir des groupes de défense de l'environnement ou dans le cadre de la commune y'a des groupes très sensibilisés sur tout ce qui est promenades, paysages etc., y'a des comités de quartiers aussi, et donc je dirais à la fois y'a des gens qui sont représentatifs de ces groupes et qui ont un devoir vis-à-vis de ces groupes de les informer de ce qui se passe et en même temps on insiste toujours aussi, enfin je dirais le règlement intérieur des CCAT prévoit aussi un certain devoir de réserve par rapport notamment, enfin dans le cadre d'un schéma de structure c'est peut-être moins évident, quoique quand c'est des documents qui ne sont pas encore définitifs, y'a parfois un risque de, si on ébruite trop l'information, qu'elle soit mal interprétée et que du coup si on diffuse les documents, qu'il y ait des versions différentes qui circulent et qu'il y ait des problèmes, des conflits inutiles à cause de ça, des incompréhensions. Ca c'est un premier risque. Et alors surtout en terme de dossiers personnels sur lesquels ils sont amenés à réagir, je dirais que là bah y'a un devoir de réserve de l'information, c'est pas public, une CCAT n'est pas publique. Si en rentrant le soir d'une CCAT, une personne va ébruiter sur la place publique qu'untel veut faire ce type de permis-là, ça peut avoir... ça peut être des indiscrétions. Si ce sont des dossiers qui ne sont pas rendus publics par l'objet d'enquêtes publiques, il peut y avoir des indiscrétions. Donc je dirais qu'à la fois c'est souhaité qu'il y ait un retour dans les groupes parce que c'est vrai que ça faciliterait les choses et je pense c'est eux qui sont effectivement, qui font partie du groupe inmanquablement vont faire échos de comment ça se passe et d'autre part y'a quand même certaines choses qui doivent rester à huis clos surtout peut-être au niveau... peut-être pas le contenu même des dossiers et des décisions mais au niveau des débats et de qui a dit quoi sur qui, enfin ça peut quand même au niveau des relations interpersonnelles poser des problèmes si on sait qu'untel a voté contre, enfin des choses comme ça. Humainement parlant c'est...

8. Si on prend le cas de Neupré, nous on trouve que c'est vraiment très positif parce que c'est notre principal interlocuteur et que du fait qu'on ait un peu... comment on va dire... d'abord on a un panel de gens assez varié, qui connaissent la commune, qui connaissent les différents aspects de la commune, et donc ça c'est important d'avoir ces répondants-là, pour nous dire « bah la proposition que vous faites, c'est pas toujours très réaliste » et en fonction de ça ou ça « bah oui effectivement », donc là on sait rectifier le tir. Nous on trouve que c'est fondamental. Je crois aussi que la CCAT est un peu un gage de pérennité de l'outil pour nous parce que c'est des gens qui finalement s'investissent, enfin dans la manière dont on le vit en tous cas, s'investissent dans le projet. C'est pour eux une formation, c'est un moment de réflexion de fond, c'est un moment qu'ils aiment bien parce que c'est autre chose que des vérandas et des toitures plates. Donc on sent qu'ils accrochent quand même, même si je vous dis les aspects règlements sont un peu techniques. Mais enfin ils sont conscients de l'enjeu et de l'importance du document, ça c'est clair. Et donc nous on trouve

que c'est important, c'est chouette qu'il y ait des gens qui s'investissent parce qu'ils apprennent, donc c'est une manière pour eux de se former à l'aménagement du territoire et à prendre du recul par rapport aux problèmes ponctuels et quotidiens et c'est aussi la garantie pour nous que le document va être bien compris. Quand nous on ne sera plus là pour le défendre après, quand il sera voté et que c'est un peu le gage qu'ils se souviennent que ça a été dit par le schéma de structure, eux vont rappeler la commune à l'ordre pour pouvoir l'utiliser je pense. Et généralement c'est vrai que c'est difficile quand il y a changement de majorité, quand il y a élections et changement de législature, si ce sont les mêmes politiques qui continuent c'est parfait, si ce sont d'autres y'a risque parfois, c'est souvent le cas malheureusement, de blocage de la procédure ou si c'est un ancien schéma de structure on le met un peu dans le tiroir et on l'oublie un peu et donc bah dans la CCAT y'a quand même toujours un fond de commerce de membres qui restent d'une CCAT à l'autre parce que ce sont des gens très motivés et que bon de toute façon toute la population ne se présente quand même pas donc le choix est parfois limité. Et puis je crois que y'a quand même un souci de la part des politiques d'avoir une certaine continuité, de ne pas recommencer à zéro avec d'autres gens. Et donc ce serait décevant d'avoir des gens qui ont vécu tout ça et qui se sont investis donc pour eux bon le fait de dire ce document passe à la trappe, c'est aussi le temps qu'ils viennent de consacrer qu'on met de côté donc quelque part ils sont aussi porteurs et ambassadeurs du document par la suite.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Ca c'est difficile. C'est vraiment difficile de vous répondre. C'est plutôt les politiques ou l'administration qui pourront mieux vous répondre, parce que nous on a finalement très peu de contacts. Une fois que le document est approuvé, je dirais nous on a terminé le boulot. On a parfois l'un ou l'autre une autre sollicitation par rapport à un cas concret où la commune veut qu'on l'aide un peu à appliquer le document et c'est repris dans ce qu'on a fait, on est revenu 10 ans après et on a fait une évaluation de ce qui avait changé mais de ce qu'on pouvait voir qui avait changé. Donc c'est vrai qu'au niveau des habitations, du règlement, ça c'est des choses très concrètes qu'on peut voir, c'est qu'effectivement là on dit « tiens oui ça c'est une maison, le règlement effectivement elle le respecte bien » ou « celle-là elle respecte bien » mais on se rend compte que dans le règlement on a un peu loupé certaines choses, on aurait dû penser à ça, donc on voit un peu, on évalue comme ça. Au niveau du schéma de structure bon bah c'est un peu de voir comment les communes, comment l'administration et les politiques ont appliqué, quels sont les permis qui ont été autorisés en fonction du zonage ou des circulations ou des mesures, et qu'est-ce qui n'a pas été autorisé parce que l'évaluation c'est ça aussi, qu'est-ce que le schéma de structure a permis qu'il ne se fasse pas, quelles sont les catastrophes éventuelles qui ont été évitées, c'est aussi un aspect. Je pense que dans les documents que je vous ai remis, le petit fascicule d'évaluation qu'on avait fait... Voilà mais sinon est-ce que ça a vraiment changé les mentalités, bah peut-être bien un petit peu, enfin là j'ai une autre expérience d'une autre commune où le document a en tous cas été soumis à enquête publique et n'a pas encore été approuvé mais y'a eu une enquête publique il y a quelques années et le document a été un peu oublié mais c'est que des habitants – mais là c'est toujours par rapport à un cas concret

d'une demande – quand il y a un permis soit qu'eux demandent, soit qu'il les gêne parce qu'il est dans leur voisinage alors ils se renseignent, ils savent qu'il y a un schéma de structure et ils utilisent le document un peu en bien ou en mal pour soit défendre leur projet, soit casser celui du voisin. Mais ceci dit parfois ça permet effectivement d'éviter des projets qui sont vraiment en dépit de, qui ont été autorisés, enfin qui sont en voie d'être autorisés en dépit de tout ce qui a été fait et donc là la CCAT et parfois les populations, les riverains des projets concernés peuvent aussi dire, c'est ce que je disais tout à l'heure, dire si à un moment donné une commune joue cartes sur table, c'est le cas de le dire et met tous ses documents aux vues de la population et dit voilà ce qu'on va faire à l'avenir et puis qu'elle fait tout à fait autre chose, et bien à ce moment-là la population parfois la rappelle à l'ordre en disant « bon soyez un peu cohérents avec ce que vous dites. Mais ne dites pas blanc un jour et faire le contraire un autre jour ». Là c'est toute l'ambiguïté du document-ci qui n'a pas valeur obligatoire, comme le règlement lui a valeur réglementaire fatalement, les plans ici, le schéma de structure n'a pas de valeur obligatoire mais nous on prétend toujours que si la commune veut s'en servir, elle va y trouver des arguments pour accepter, refuser des permis et qu'il y a quand même un certain engagement moral de la part des politiciens. Lorsqu'on fait une enquête publique et qu'on dit à tout le monde « voilà ce qu'on souhaiterait faire », bah forcément si on n'en tient pas compte, les gens vont se dire « mais on se fout de nous ».

10. Ca ça va changer fortement d'une commune à l'autre. Très concrètement ici à Neupré, il faut expliquer un peu l'histoire, donc en Belgique enfin en Wallonie nous on a eu la fusion des communes qui est passée par plusieurs stades. Ici c'était en 77 je pense et on a trois anciens villages, donc y'a... y'a même un petit morceau ici d'un hameau qui est différent mais en gros on a tout ce qui est Neuville-en-Condroz, on a tout ce qui est Rotheux-Rimièze ici et Plainevaux. Et je me souviens qu'en 91 déjà on avait très fort ressenti que c'était trois villages qu'on avait mis ensemble et qu'ils n'avaient peut-être pas l'habitude de travailler ensemble au départ et donc on sent quand même une rivalité et on a même maintenant un peu tendance à ce que le village de Rotheux qui est un peu plus central devienne un peu le chef-lieu, y'a un peu une concentration des équipements sur ce village-là, qui n'est pas toujours très bien perçu dans les autres villages, en tous cas les autres villages disent « mais nous on veut au moins notre part. On ne veut pas être le centre de la commune mais en tous cas on veut au moins avoir une partie de la part du gâteau ». Bon on a trois anciens villages et puis viennent se greffer là-dessus alors tous les lotissements qui se sont développés depuis les années 50-60, lotissements plus ou moins sociaux ici, logements moyens et puis alors des lotissements de standing très différents, des quartiers comme ça ou le lotissement du Rognac ici qui est plutôt un lotissement de luxe dans les bois. Donc là aussi y'a des clivages assez nets entre les populations. Y'a des populations de souche dans les villages qui sont encore bien présentes et puis parfois des populations socialement beaucoup plus différentes dans les quartiers résidentiels avec quand même aussi, même si ce sont des quartiers de villas 4 façades comme on dit, parfois des identités quand même assez marquées, par exemple ici dans le quartier qu'on appelle « Terre à la Fontaine », y'a un comité de quartier qui s'est créé, donc y'a aussi une vie sociale, je ne dis pas partout mais dans certains lotissements. Donc on va avoir comme ça, parfois une difficulté de dire on fait

partie de Neupré, Neupré en plus pour l'anecdote c'était le nom du petit hameau qui se trouve ici, le petit lieu-dit, qui était le point central mais donc c'est un nom créé de toute pièce, donc ça montre aussi la difficulté socialement de tout à coup se reconnaître d'une commune. Et les fusions des communes faut être clair, le rattachement d'un village avec une commune plutôt qu'une autre, c'est parfois inscrit sur des bases de critères ??? ou géographiques, c'est souvent politique. Enfin y'a un peu de géographie et beaucoup de politique je crois.

Est-ce que la mise en place de la CCAT et travail réalisé sur le schéma de structure a permis de dépasser ces clivages ?

Je pense qu'en tous cas les gens de la CCAT, bon bah si ils sont là pour refléter quand même un peu la sensibilité des différents habitants, des différents villages et des différents quartiers, je pense que eux justement, parce que c'est une démarche globale et qui montre bien qu'on essaie d'avoir une structure, une cohérence générale et de dire bah pourquoi est-ce qu'on va privilégier plutôt tel village pour tel équipement plutôt qu'un autre. Je crois qu'ils apprennent aussi à avoir cette vision globale. Là je m'avance peut-être un peu pour eux mais j'ai l'impression qu'effectivement les gens qui participent à une CCAT ont d'abord et aussi cette vision globale de Neupré même si ils viennent là pour apporter aussi leur sensibilité locale. C'est comme les poupées russes, les différentes sensibilités sont représentées, même au niveau des sous-quartiers etc., ils apportent leur éclairage mais ils ont moins je crois cet esprit de clocher, que les habitants eux font sans doute d'abord en fonction de leur quartier, d'où l'importance d'aller les trouver chez eux dans leur quartier, enfin dans leur... pas dans chaque quartier mais quand on a fait des réunions publiques, on en a fait trois à Neupré pour justement essayer de... parce que sans doute si on avait fait une seule réunion à Neupré, euh à Rotheux peut-être que les gens de Plainevaux auraient dit « c'est à Rotheux, on n'est pas concerné ». Sans doute qu'une partie de la population aurait réagi comme ça.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Bah les documents, c'est ceux qui sont ici, donc ce sont les cartes, enfin bon je reprends depuis le départ, si on prend la partie analyse, on a réalisé une série de cartes au 10 000^{ème}, qu'on appelle plans facettes, enfin qui sont des cartes thématiques, qui essaient de montrer sur une problématique quels sont un peu les enjeux pour l'avenir. Donc par exemple si je prends l'exemple du milieu physique, on ne va pas cartographier la carte géologique ou la carte pédologique mais on va essayer de dire « bon bah tiens quelles sont les zones où y'a des contraintes pour l'occupation du sol, pour les constructions, les contraintes de pollution, les contraintes archéologiques aussi ». Donc on essaie déjà d'avoir des documents qui soient plutôt analytiques que descriptifs, c'est une chose. Et puis alors ces documents-là on les a montrés à la CCAT et à la population dans le cadre de l'exposition et on les a expliqués par les posters, qui résument à la fois le texte et l'interprétation de la carte. Les posters thématiques pour faire un peu le compte-rendu de l'analyse. Alors dans la deuxième phase à ce moment-là ce sont les documents cartographiques et les rapports que les gens ont en

leur possession, donc c'est ce que je vous disais tout à l'heure, avec la difficulté de diffuser, ils ne pourraient pas chacun avoir un tirage au format 10 000^{ème} comme ceci chez eux pour regarder à l'aide, ça c'est clair. On peut diffuser éventuellement maintenant des réductions en photocopies couleur A3, parce que la CCAT dispose quand même d'un petit budget, c'est important de le savoir, de fonctionnement qui permet quand même la reproduction de documents, etc. Mais bon ceci au prix coûtant ça coûte quand même 15 euros pièce un document comme ça, donc évidemment on pourrait pas... y'en a six par personne, on ne pourrait pas se permettre de diffuser l'info, surtout que c'est des versions provisoires en plus donc. Voilà, mais maintenant y'a le support quand même des CD-Rom qui permet de leur donner quand même, que ce soit plus accessible en tous cas pour une bonne partie de la population qui a accès à l'informatique. Et alors ils ont les documents écrits dans lesquels... bon peut-être aussi ça je peux... ce qu'on a essayé de faire ici pour Neupré dans la dernière version, c'est d'avoir un document qui soit beaucoup plus accessible pour la population, donc on a essayé de développer cet aspect de communication, d'avoir des choses beaucoup plus structurées au niveau du texte, des titres, d'avoir... dans les recommandations de ne pas se perdre dans des descriptions mais d'aller à l'essentiel avec des points style télégraphique, des choses en gras pour les faire ressortir, donc ça c'est vraiment un souci d'améliorer la communication. On sait que c'est un document un peu technique qui est difficile pour les gens qui ne sont pas au fait de ce type de document et donc on a essayé d'améliorer un peu les choses. Là il faudrait voir un peu l'avis de la commune, ce qu'elle en pense, et de la CCAT s'ils pensent que c'est plus facile. Lorsqu'on avait des petites remarques, on les a mises sous forme d'encarts, comme ça, vraiment dans un but plus pédagogique d'expliquer les choses. Alors que tout ça avant était, souvent c'était un texte continu, moins abordable. Si je prends d'autres exemples... voilà construire sous les lignes à haute tension, le principe de précaution. Pourquoi est-ce qu'on déconseille de construire sous les lignes à haute tension. Idem pour les zones karstiques par exemple, est-ce qu'il faut autoriser la construction en zone karstique ? Bah ici on a pris l'exemple d'une photo où on a un trou d'effondrement dû au calcaire et un peu plus loin les habitations. Donc on se dit si y'en a là est-ce que y'a pas un risque d'aller autoriser des villas juste à côté. Donc on a essayé comme ça de justifier des mesures, des contraintes qu'on prend, de donner parfois des solutions alternatives. Quand ici on a un talus, plutôt que chacun fasse son entaille dans le talus, bah est-ce qu'il ne serait pas plus intéressant d'avoir une petite voirie latérale pour desservir et garder cet aspect de chemin creux avec de la végétation. Même chose on avait tendance à dire avant pour les plantations il faudrait plutôt utiliser des essences régionales, plutôt que d'avoir des haies de conifères ou de lauriers frises ou des choses comme ça. Qu'est-ce que c'est qu'une essence régionale ? Bah en fait la région wallonne avait donné une liste, régionale ou assimilée et bah on a repris la liste avec les noms latins, des choses comme ça pour que ça soit plus facile et que les gens aient plus envie de parcourir le document. Alors dans ce document, donc ça je vous avais montré aussi, y'a une série de fiches. Ca c'est dans les mesures d'aménagement. Ce sont toutes les zones qui sont représentées, là les quartiers en pointillés, donc des zones qui nécessiteraient une réflexion d'ensemble avant d'être urbanisées. Et alors on a une fiche par zone, on explique un peu où est la zone, quel est le contexte, quelles sont les contraintes de départ, quels sont les objectifs auxquels il faudrait arriver, quel est l'esprit dans lequel on

imagine qu'il faudrait urbaniser ce terrain et voilà toutes les suggestions et les recommandations. C'est déjà une préparation pour le jour où il y a un lotissement, la commune pourra soit mieux négocier ou bien le jour où elle veut faire elle-même un plan d'aménagement sur une zone, bon elle a déjà en mains quelques éléments pour sa réflexion.

Les documents ont été réalisés par le CREAT ?

Oui donc les cartes, ici les petites fiches ont été réalisées par Wilfried et Jean-François qui sont dessinateurs. Donc ils travaillent sur le logiciel Arcview. ArcGIS ou Arcview, je ne sais plus comment s'appelle la dernière version. Donc c'est eux qui prennent ça en charge. On leur prépare un document unique et c'est eux qui le réalisent, qui nous donnent les conseils pour les couleurs à utiliser, des choses comme ça. Tout ce qui est mise en page, petits schémas, ça c'est nous qui réalisons. Et dans le règlement communal c'est le cas aussi y'a une série de petits schémas qui montrent un peu, parce que c'est vrai comme c'est tellement une matière difficile pour les personnes non-initiées, bon bah c'est parfois intéressant d'avoir la règle écrite bien sûr mais d'avoir le petit schéma à côté qui montre ce que ça veut dire et comme ça ça porte moins à interprétation différente. Y'a moins de conflits sur l'interprétation du texte.

12. C'est des supports qui ont comme objectif, je dirais peut-être pas tellement la communication au grand public mais l'utilisation a posteriori par la commune. Les cartes en tous cas ici. Donc c'est vrai que bon si on prend une carte comme celle-ci sur les contraintes à l'occupation bah c'est un document qui va être hyper précieux pour les services communaux parce que quand ils auront un permis, ils ont déjà une masse d'informations ici pour pouvoir examiner de manière pertinente le permis et ils n'ont pas besoin d'aller, peut-être de retourner sur le terrain ou en tous cas moins besoin de chercher des arguments pour améliorer ou refuser un permis. Au niveau communication, bon bah c'est clair que ce n'est pas nécessairement très pédagogique parce que les gens n'ont pas l'habitude de lire des plans, de lire des cartes. Donc c'est pas... on traduit pas sous forme de photos, d'incrustations photographiques ou de simulations nécessairement ce qui va être fait. Donc là c'est plus un mode de représentation qui est... comment je vais dire ? ... qui est plus technique, qui est plus abstrait. Donc on essaie d'expliquer au mieux lors de ces réunions de concertation comment fonctionne l'outil, et qu'est-ce que ça va vouloir dire concrètement pour eux après. On a essayé de faire un effort plus pédagogique dans le document parce qu'on s'est rendu compte effectivement, et notamment avec cette étude qu'on a faite, que le schéma de structure était... pour les gens qui n'ont pas participé à son élaboration, qui n'ont pas été dedans, c'est parfois difficile de se rendre compte vraiment de tout ce que ça implique. Donc on a essayé de faire un effort de simplification et de pédagogie par rapport aux documents. J'espère que ça sera effectivement utile.

13. Je ne sais pas. On a fait ce qu'on a pu jusqu'à présent et en tous cas au niveau du document écrit je vous dis on a essayé d'améliorer les choses. Faudrait voir, peut-être avoir l'écho de la CCAT et de l'administration, enfin de la commune et voir un petit peu si eux estiment que le document est plus abordable comme ça ou peut-être des gens qui débarquent un peu dans la procédure de voir un peu si ils estiment que c'est attrayant ou

pas, est-ce que ça leur donne envie de le lire et d'y passer du temps. Maintenant les cartes... je vais dire peut-être que les moyens informatiques maintenant avec les systèmes d'animation PowerPoint, etc., pourraient nous permettre d'être déjà un peu plus dynamique dans les présentations que ce qu'on était avant. De faire des zooms aussi sur le village. Avant on montrait les cartes comme ça et les gens... la première chose que les gens font quand ils voient la carte, c'est essayer de savoir où ils sont, où est leur maison, c'est typique. Donc bon quand on va voir les gens de Plainevaux et qu'on leur parle de Plainevaux, ce serait peut-être beaucoup plus abordable et donc là je crois qu'effectivement si on peut s'améliorer, c'est plutôt au niveau des présentations sous PowerPoint qui nous permettront de montrer en grand, sur écran, voilà le village et de montrer par des flèches...

Donc selon vous c'est plus la manière de présenter l'information que sa nature même qu'il faut faire évoluer...

Oui parce que le plan lui-même, il est nécessaire par ailleurs donc... c'est clair qu'au niveau de la communication, si chacun pouvait retourner chez lui avec les documents et les regarder à son aise, ça faciliterait les choses mais matériellement... oui si la commune peut les mettre sur son site Internet par exemple. Ce serait déjà une bonne chose et je crois qu'ils ont l'intention de le faire. Mais de nouveau, qui a accès à Internet? Pas tout le monde forcément, beaucoup, de plus en plus mais... et puis c'est différent quand on vous explique le document, vous pouvez poser vos questions ou bien quand il faut soit-même faire l'effort d'essayer de le comprendre, c'est évidemment différent, c'est une démarche tout autre. Mais je dirais au départ les documents tels qu'ils sont, peut-être qu'effectivement il y a sans doute des améliorations, y'a toujours des améliorations à faire et je ne dis pas qu'ils sont parfaits mais par rapport à l'utilisation qui va en être fait après, je pense qu'ils doivent être comme ça, ils doivent avoir un format global. Ca on y échappera pas en tous cas, même si par ailleurs y'a un accompagnement qui doit être fait.

14. Je crois que c'est quand même plus abordable de voir les choses sur cartes que de devoir lire un texte qui décrit la carte de toute façon, donc... Même si ce sont des documents qui restent techniques, qui sont difficiles pour le commun des mortels, qui n'a pas l'habitude des plans, de les comprendre, je crois que pour des gens un peu plus habitués comme la CCAT, qui ont un peu suivi la formation, c'est un outil quand même de communication malgré vis-à-vis de ces groupes-là. Ce qui est intéressant, j'ai l'impression qu'il y a quand même aussi deux sortes de cartes, ça m'y fait penser. Y'a une carte qui va plutôt être une carte d'expression de quelque chose, d'avoir une vision d'ensemble. Par exemple la carte de hiérarchie de voiries me semble montrer telle route est plus importante que telle route, etc. Donc ce sont des cartes qui vont être relativement simples au niveau de la représentation avec peu d'informations. En les regardant de loin, on comprend la structure, on comprend la logique. Je crois que le plan d'affectation, c'est un peu ça aussi. On voit quels sont les centres de villages, on voit quelles sont les périphéries. Ce sont des cartes qui sont sans doute peut-être plus abordables au niveau de la communication. Elles ont sans doute un rôle de communication plus important à jouer. Et par contre y'a des cartes beaucoup plus complexes à priori comme celle-ci, qui de loin, bon on a l'impression que c'est un peu de tout et beaucoup trop d'informations. Et en fait ces cartes-ci elles vont être utiles pour aller

voir telle parcelle. Dans telle parcelle je me trouve effectivement juste à côté de la zone d'habitat, sous une ligne à haute tension, donc là on a une information qui est donnée parcelle par parcelle. C'est un peu un répertoire d'informations et donc de croiser des informations les unes par rapport aux autres pour l'analyse aussi puisque bon la cartographie a aussi cet aspect-là, que j'ai peut-être pas dit, qui est l'analyse. C'est en cartographiant qu'on se rend compte de certaines choses aussi. On a des informations qui viennent de différents endroits et c'est en les cartographiant qu'on se rend compte que ça est à côté de ça et que donc y'aura peut-être un problème de proximité entre deux occupations ou que justement à tel endroit y'a aussi une zone intéressante sur le plan de l'archéologie par exemple. Bon bah cette carte-ci est vraiment la synthèse de synthèses d'analyses. Elle met côte à côte un peu tous les problèmes, toutes les contraintes, toutes les potentialités qui peuvent se présenter dans la commune, surtout pour la construction ou la réalisation de routes.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Moi personnellement, enfin oui je connais le principe, j'ai un peu travaillé avec. C'est vrai qu'on a tendance à se diviser un peu le travail. Ici au niveau de la carto, ce sont les dessinateurs qui s'investissent plus dans Arcview. On utilise parfois un peu le logiciel au niveau de l'analyse, parce que ça permet de calculer des surfaces et des choses comme ça. De calculer des densités par exemple. Parce que le plan d'affectation est associé à une série de densités, de nombre de logements à l'hectare par exemple. Et donc plutôt que de taper des fourchettes de logements un peu abstraites, on essaie de mesurer « tiens tel lotissement ça représente quoi comme densité ? » et donc ça c'est le genre d'exercice où on utilise Arcview aussi pour avoir de l'information d'analyse au départ. Je dirais que globalement ici au niveau du CREAT, sans doute y'a des gens qui... je suis géographe mais j'ai une formation qui remonte déjà à une époque où on n'utilisait pas encore ça ou très peu l'informatique, donc forcément j'ai pas eu le bagage. Maintenant j'imagine que ceux qui font la formation en aménagement du territoire ou en géographie sont dès le départ déjà familiarisés beaucoup plus avec l'outil. Mais donc ça fait aussi une complémentarité entre nous. Ils sont plus au fait de tout ce qu'il est possible de faire avec ce logiciel-là.

La commune de Neupré est-elle équipée ?

Jusqu'à présent non. Donc ils ont juste Internet, ils ont un site Internet. Je pense qu'ils doivent le rénover. En tous cas ils avaient l'intention quand même d'utiliser ce matériel-ci une fois que ce sera évidemment tout à fait définitif.

Cybercafés et bornes interactives sont-ils présents sur la commune ?

A ma connaissance non. Les cybercafés sur la commune je ne pense pas non plus. Mais bon c'est vrai que ce sont beaucoup de personnes qui travaillent, qui vont régulièrement à Liège. Liège est vraiment tout près, Seraing aussi. On va plutôt trouver ça dans des zones plus urbanisées.

16. Je crois qu'Internet ça me paraît clair que... bon d'abord parce que ça fait une diffusion, enfin on a une masse d'informations qui dort, donc si on peut la mettre sur un site, mettre les résumés, pourquoi pas les posters de l'exposition, etc., donc y'a toute une série de personnes qui pourront y avoir accès, peut-être les écoles aussi, enfin y'a tout un matériau qui serait intéressant de valoriser davantage, c'est sûr. Maintenant au niveau de la population, Internet peut mettre à disposition mais faut que les gens aient la capacité technique et pédagogique je dirais d'y avoir accès. Donc y'a toute une frange de la population, personnes âgées, personnes plus défavorisées, qui n'auront pas directement accès, quoique ça se démocratise de plus en plus, je pense. Et que donc bah c'est une information qui est à disposition et qu'il faut aussi s'y intéresser, qu'il faut s'y plonger, qu'il faut pouvoir la décoder, donc faudra toujours faire l'effort, si ce n'est pas de lire le livre d'aller voir sur le site. Mais bon bah, très clairement y'a actuellement un site Internet sur Neupré et y'a aussi le site d'un comité de quartier qui est sur Neuville village avec un petit forum de discussion, des choses comme ça et donc ça c'est des relais intéressants aussi. Et par rapport à des projets concrets je pense que c'est aussi une porte de dialogue avec les habitants et un moyen technique...

C'est le comité de quartier ?...

De Neuville-en-Condroz. Donc c'est le site... l'association de Neuville village... site officiel de l'association des habitants. Y'a quand même 11800 personnes qui ont visité le site depuis je ne sais pas quand... (*Anne Soizot parcourt le site Internet*). Y'a des choses assez ponctuelles comme les trottoirs, voilà... C'est quand même, c'est pas mal intéressant, très concret, très localisé vraisemblablement au village ici les quelques lotissements autour. Bon on peut savoir certainement aussi si y'a eu des fêtes de quartier, si y'a eu des marchés de Noël ou des choses comme ça, on trouve ce genre d'informations-là. Et je crois qu'ils avaient un petit forum... forum de discussion, je ne sais pas ce que les gens disent là-dessus... Suggestions d'améliorations dans le village, « vous avez des idées d'aménagement dans le village postez votre message ici », donc y'a quand même trois sujets... Je ne sais pas si le forum est très actif... 3 juillet 2004... c'est le problème ça vise un petit nombre de personnes et donc peut-être que ça s'essouffle au bout d'un temps. A mon avis le support est là et si jamais y'a quelque chose, si y'a un problème ou quoi bah ça ne demande qu'à redémarrer. Bon « les activités dans le village », zéro, rien. (*Anne Soizot continue de parcourir le site*) Donc y'a une réserve naturelle qui se trouve juste ici, donc visiblement y'a un lien entre l'association et les activités qui s'y passent. Voilà.

En guise de conclusion...

17. comme ça à chaud je ne sais pas. Je dirais peut-être une idée qui me vient en tête, c'est peut-être de, déjà de faire une plus grande publicité par rapport aux habitants, de ce que c'est qu'une CCAT, quels sont ses rôles, qu'il y ait peut-être un retour peut-être par le biais d'Internet pourquoi pas ou des bulletins communaux. Qu'il y ait peut-être un peu un retour régulier de ce qui se fait. Comme ça les gens en entendent parler et puis alors au moment de l'annonce bah peut-être que d'autres personnes vont se manifester et que ce sera un peu moins confidentiel entre la CCAT et les élus. Ce que je vais peut-être voir c'est si j'ai aussi la

documentation par rapport, on a fait l'analyse de toutes les CCAT dans le cadre de cette fameuse étude, on avait analysé aussi, peut-être que je pourrais vous donner un exemplaire. Les remarques sont alors plus générales puisqu'il y a des CCAT qui fonctionnent relativement bien et d'autres moins bien et là on avait essayé sur base de critères un peu objectifs mais qui valent ce qu'ils valent, de définir qu'est-ce qu'une CCAT qui fonctionne bien et qu'est-ce qu'une CCAT qui ne fonctionne pas bien et c'est parti vraiment sur base de critères très simples, du nombre de réunions, on avait je pense le rapport d'activité pour une année qui était l'année 2000 et donc on a évalué un peu le nombre de réunions de la CCAT, le nombre de sujets qui avaient été traités et essayé de voir aussi la participation au sein de la CCAT. Est-ce que le quorum était atteint, parce qu'il y a en fait l'obligation lorsque la CCAT se réunit, si y'a que trois personnes bon bah la réunion, faut qu'il y ait au minimum... dans les CCAT y'a des membres effectifs, y'a des membres suppléants. Ce sont les membres effectifs qui votent, s'ils ne sont pas là ce sont leurs suppléants et donc le nombre de membres votant doit être je pense supérieur à la moitié des membres effectifs totaux. Si les effectifs ne peuvent pas venir il faut qu'ils préviennent leurs suppléants. Donc généralement les suppléants sont présents aussi, quand ils ne sont pas trop nombreux parfois y'a deux ou trois suppléants par effectif donc là ça devient plus compliqué. Et donc on avait analysé un peu tout ça et on a fait une enquête, y'a une série de membres qui nous ont répondu et on a croisé un peu en disant « tiens est-ce que les CCAT qu'on imaginait bien fonctionner, finalement est-ce que les membres ont l'impression qu'elles fonctionnent bien », ce genre de croisements un peu analytiques. Ça peut peut-être vous intéresser.

INTERVENANT B-N2

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. ... bon bah le principe c'est d'avoir une représentation de la société civile au sein d'une commission communale. Cette représentation... donc il faut que les gens habitent la commune et une représentation soit géographique, soit d'un parti ou d'une classe sociale de quelque chose et cette commission donne des avis au collège, donc au pouvoir exécutif de la commune. Donc c'est une commission d'avis composée de représentants de la société civile, avec comme correctif vis-à-vis du pouvoir politique, c'est qu'elle est désignée par le pouvoir politique. Et... elle est désignée par le pouvoir politique, et il faut bien entendu faire acte de candidature pour être désigné. Voilà un peu...

Et donc quel a été son rôle dans la révision du schéma de structure ?

Son rôle a été je dirais de servir de... pas de correspondant, quand on dialogue on est deux, donc par rapport au bureau d'études, de servir de représentant de la population, si on veut. Donc elle ne participe pas ou pourrait participer par suggestions, par exemple un groupe pourrait s'occuper des chemins, de choses ponctuelles mais en réalité elle va examiner avec l'auteur de projet tout le schéma de structure, d'une manière de servir pour établir un dialogue. Donc la première partie qui est un état de la situation, de fait et de droit, donc actuelle de la commune, la CCAT prend acte, regarde et voit si y'a des distorsions, s'il y a

des choses qu'elle connaît mieux mais ne participe pas. Ce n'est qu'à partir je dirais des options où on essaye d'avoir une correspondance entre les options et un peu tout. Voilà.

2. Je dirais que moi mon implication là-dedans remonte à peut-être je ne sais pas moi plus de 15 ans sans doute et c'était au moment où se faisaient les premiers schémas de structure. Et je trouvais que c'était... et où y'avait, les communes commençaient à mettre en place des commissions officielles d'avis. Je participais déjà lors de l'élaboration du plan de secteur à, même avant les fusions de communes, je participais déjà à une association de fait de protection du patrimoine de ce qui était d'abord du patrimoine de Plaienvaux puis du patrimoine de Neupré où on examinait déjà en interne un peu d'une manière officieuse, on était un groupe de pression et ce groupe de pression a été je veux dire pris dans une commission communale et c'est devenu, y'a eu une *légifération*, y'a eu une loi qui a permis à la commune d'avoir une CCAT donc je dirais que c'est...

Finalemment vous représentez cette association au sein de la CCAT...

Oui. Oui, oui.

3. Je dois peut-être quand même un peu ici faire une parenthèse, c'est que professionnellement, nous faisons aussi des schémas de structure. Donc on connaît bien, je connais bien le problème et du bureau d'études et je dirais au niveau de la population. Donc vis-à-vis du schéma de structure de Neupré tel qu'il s'est fait, ça m'a tout à fait satisfait. Je n'imaginai pas autre chose.

4. Depuis sa fondation y'a quelques temps, je suis un membre assidu. La CCAT se réunit chaque mois et étant vice-président, nous avons une réunion une semaine avant préalable avec les deux vice-présidents, le président, l'échevin et la secrétaire de la CCAT. Donc une semaine avant la CCAT, y'a une réunion du bureau qui examine les projets et lors de la séance plénière, voilà je participe aussi.

5. Oui. Non. je veux dire que la démocratie telle qu'elle est là, ne se met jamais en place que contre un projet, n'est jamais en place pour quelque chose, c'est toujours contre quelque chose. Donc peut-être que... je ne me souviens pas d'avoir participé à d'autres choses. Déontologiquement, il s'avèrerait un peu déplacé de, je veux dire si je suis à la CCAT, c'est là où je dois intervenir et je vais peut-être pas commencer à l'extérieur à faire...

Et précédemment à la CCAT ?

Précédemment, bah oui. Précédemment mais ça remonte à 15 ans lorsqu'on a voulu faire, surtout lors de certains lotissements ou pour une ligne à haute tension qui devait passer, lors des plans de secteurs, oui y'a eu des propositions qui ont été faites directement à la commune

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Démagogie (rires). Ca ne doit pas être dans l'ordre ? ... je pense aux choses négatives, c'est certainement oui y'a un risque de démagogie, y'a un risque de... comment je pourrais

appeler ça ? de... de ne rien faire. Tout nouveau projet et tout changement est aperçu par la population comme un danger, donc ça peut être un très gros frein à certains projets ou à certaines choses qui pourraient être bien... à des risques aussi... je dirais que c'est une bonne chose (rires). Si je devais dire les choses je dirai que la démocratie en elle-même c'est une idée généreuse et très bonne mais qui doit être absolument encadrée parce que sinon on risque de tomber dans de la démagogie, tout projet est arrêté, ne permet pas d'évolution, d'être manipulé par le pouvoir politique qui se sert de la CCAT pour ne pas prendre son... (*Monsieur Pissart est sollicité par un collègue*) Donc oui je parlais du risque politique dans ce sens qu'on s'aperçoit que les projets qui demandent une certaine force politique on les choisit pour prendre des décisions dans un sens ou dans l'autre, ils renvoient la patate chaude à la CCAT. Donc y'a des projets parfois, ils veulent que ce soit la CCAT qui dise non et pas eux. Je ne sais pas si les cinq mots... voilà dans mon esprit c'est une bonne chose mais elle ne doit pas être... elle doit être quelque chose qui aide le pouvoir je veux dire démocratique et chaque chose à sa place. Je crois, moi j'ai toujours trouvé que c'était une... on doit donner un avis mais on n'est pas, je veux dire... notre légitimité n'est pas grande par rapport à quelqu'un soumis au droit de vote et ainsi de suite. Donc moi je trouve que lorsque la CCAT a remis un avis, il est sain que le collège ne suive pas toujours les avis de la CCAT. C'est elle qui a le pouvoir et c'est elle qui doit décider, ce n'est pas la CCAT. Donc le pouvoir exécutif, le pouvoir de la démocratie directe comme ça pourrait être dans certains cas particuliers... c'est extrêmement difficile à mettre en place, je veux dire une participation directe des choses. On tombe très vite dans..., surtout ça devient... les gens viennent faire signer des pétitions par Internet et ainsi de suite et ça a l'air de prendre, mais ces signatures bien souvent ne reflètent pas grand chose (rires).

7. ... Professionnellement et du fait de ma participation à la CCAT et ainsi de suite, je remarque une première chose qui est presque toujours, c'est que les gens, les nouveaux venus dans un lieu, pour s'enraciner, ont un besoin de se mettre dans un groupement ou autre et ce groupement peut être justement n groupement de réclamants et ainsi de suite. Les gens qui sont de longue date n'ont pas ce besoin-là. Ils ont eu leurs propres liens avec la société, ils n'éprouvent pas le besoin de se grouper pour avoir une influence. C'est un peu ça qui pourrait faire la différence. Maintenant au niveau que les choses marchent bien, il est certain que c'est plus facile d'avoir une représentation dans des associations et ainsi de suite mais il est bien certain que pour moi le meilleur pouvoir c'est l'anarchie. Anarchie dans le sens libertaire mais elle est extrêmement difficile à mettre en place. On a connu que quelques exemples historiques pendant la guerre d'Espagne où on avait des mouvements libertaires qui y étaient parvenus là-bas et c'est certainement là où... mais c'est un peu l'utopie du pouvoir.

8. Je crois que oui. Oui, je suis plus informé, je suis plus écouté et je suis plus... qu'est-ce que c'est le troisième ? pris en compte oui certainement.

Avez-vous un exemple en tête ?

Je ne sais pas mais du fait que professionnellement je connais bien et que... donc et de par ma profession et de par ma... y'a longtemps que je suis dans la commune et que ma famille

y est depuis longtemps, ma connaissance du terrain... oui en général mais ce que je dis est écouté, oui.

9. Ça facilite ou ça complique, mais il est bien certain que certains projets, s'il n'y avait pas eu de CCAT, du fait qu'ils étaient présentés politiquement, seraient sans doute passés et que du fait qu'il y ait la CCAT, ils n'ont pas pu passer. Ce que je ne comprend pas c'est qu'il faut un débat avec les élus, je ne vois pas quel débat...

Y'a-t-il eu échanges avec les élus à propos du schéma de structure ?

Oui oui. Je dirais que c'est plus... oui y'a une participation, oui c'est plus facile, c'est certain, ça aide dans les deux sens.

Quelle est l'ambiance au sein de la CCAT ? les rapports sont-ils bons ?

Oui l'atmosphère... la CCAT de Neupré vis-à-vis du pouvoir, vis-à-vis du collègue, elle passe bien.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Je crois que oui. Je crois que oui. Je dirais malgré eux mais étant confrontés à une limitation de leurs libertés, y'a un... je veux dire leur question est souvent pourquoi et alors là y'a un dialogue qui intervient, une explication qui se fait. Donc je crois que oui, les gens, enfin un certain nombre de gens sont de ce fait-là mieux informés oui.

11. De plus en plus. Je dirais que je participe, enfin même si c'était pas la CCAT, à des commissions depuis la fusion des communes et donc jusqu'à maintenant et je dirais que le sentiment identitaire de chaque village tend à disparaître un peu.

Donc un sentiment d'appartenir davantage à l'entité Neupré qu'à un ancien village...

Oui, un peu plus. Oui.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Je dirais que j'étais quelqu'un qui poussait pour qu'ils en forment une, donc je souhaitais qu'elle soit mise en place, donc oui j'ai dès le départ été...

Vous avez été à l'origine de la création de la CCAT ?

Je n'étais pas mandataire donc je n'ai pas... mais aux différents je dirais, je ne me rappelle plus qui était au pouvoir en ce temps-là, aux échevins entre autres je marquais mon intérêt et je crois que la première CCAT c'était avec Luc Fontaine, je crois que c'était... la demande il me semble que je n'étais pas le seul.

Comment est-on informé de l'existence de la CCAT et de la possibilité d'en faire partie ?

Je crois que y'a l'obligation lorsqu'on la renouvelle, de faire paraître dans les journaux un appel à candidature et ainsi de suite. Y'a peut-être dans la CCAT un manque de représentativité réel. Donc à mon avis c'est extrêmement difficile...

Dans quel sens ?

Qui représente les commerçants ? Qui représente les... donc d'une manière, y'a pas... je crois que le conseil essaie d'avoir une répartition géographique, une répartition un peu politique aussi puisque y'a un nombre mais les gens, le commun des mortels du village n'a pas du tout je crois le sentiment d'être représenté à la CCAT par une seule personne. Je crois que la plupart, sauf ceux qui sont actifs dans les partis, y'a pas de réunion préalable, ils ne sauraient même pas parce que y'a pas de structure qui permette une discussion avant les projets, de pouvoir recréer ce qui s'est créé au niveau du pouvoir politique. Alors peut-être que là où le bas blesse au niveau démocratique de la CCAT c'est sa représentativité par rapport à la population. Qui représente-t-elle ?

Des réunions publiques pour informer les gens ne sont pas prévues ?

Pour le schéma de structure oui y'a et pour la plupart des projets y'en a et la CCAT, il est bien certain que lorsqu'il y a une enquête publique dans le voisinage pour certains projets, la CCAT souhaite être mise au courant. Une remarque... parce qu'on arrive à examiner les projets dont l'enquête publique n'est pas terminée et on voit que l'implication de la demande pourrait être ??? ou d'un voisin mais pas vis-à-vis du... parce que c'est à l'arrière du bâtiment, on dit que le projet y'a pas de problème, sauf si un voisin réclamait quelque chose.

13. C'est le bureau d'études. Si je me souviens très bien, je sais bien sur quoi ils travaillent mais je ne comprends pas, c'est une question technique ? Donc ils se basent sur le fond de plan et le cadastral - je ne sais pas si on emploie le même vocabulaire - Historiquement le cadastre a été instauré pour appliquer une taxe. Donc on a donné une valeur et liée au cadastre, une matrice cadastrale qui est le propriétaire et le cadastre. Donc chaque parcelle cadastrale a un propriétaire mais un propriétaire a plusieurs terrains même si ils se jouxtent, on peut avoir... ce n'est pas regroupé. Pourquoi ? parce que chaque parcelle, si c'est un verger, c'est pris comme verger, si c'est une terre de culture, comme terre de culture, si c'est une prairie comme prairie et ainsi de suite. Parce que c'est la valeur locative qui est prise en compte comme revenu cadastral. Et donc c'est géré par le Ministère des Finances et donc ça a une valeur légale pour le Ministère des Finances mais ça n'a pas de valeur légale au niveau topographie, au niveau je dirais oui topographie, de limitation des parcelles. C'est ça que ça veut dire. Donc le fond de plan c'est le cadastre sur lequel - je ne sais pas si ils ont travaillé... vraisemblablement il doit être géoréférencé - donc maintenant le cadastre a été digitalisé et géoréférencé et peut donc se superposer à des cartes thématiques.

14. On a ici aussi un outil en Belgique, qui sont région wallonne les PPNC², donc c'est des photographies numériques redressées...

² Plan Photographique Numérique Communal (PPNC) = un orthophotoplan

Des photographies aériennes ?

Oui. Géoréférencées aussi et qui permettent de se mettre... (*arrêt de l'entretien. M. Pissart a une quinte de toux*). Voilà ce que c'est le PPNC, donc je dirais que y'a une possibilité pour le bureau d'études de remettre les choses l'une sur l'autre et donc d'avoir une vision qui est bien claire pour le grand public. (*M. Pissart me montre plusieurs documents*) Voilà le plan cadastral, donc il pourrait être mis... Donc ceci comme fond de plan c'est la carte mais la cartographie au 1/10 000^e. Ici comme fond de plan c'est les PPNC. Ici comme fond de plan c'est le PLI³ c'est le cadastral donc c'est ce qu'utilise...

Les plans sont présentés par thématiques. Y'a-t-il des cartes de synthèse ?

Si y'a une série d'informations qui peuvent être regroupées sur un plan mais il est bien certain que c'est impossible de remettre sur un fond de plan toutes les informations d'un schéma de structure.

Les cartes thématiques vous semblent-elles assez claires et lisibles pour le grand public ?

Oui. (*M. Pissart me montre une série de cartes*) Donc c'est un schéma de structure que nous faisons, il n'est pas très différent de ce qu'a fait le CREAT. Donc ici vous avez, voyez le parcellaire en dessous. Y'a deux fonds de plan aussi. Y'a une carte avec les ??? et le cadastral. Donc voyez par thèmes, sol, sous-sol... Dans le cadre de la CCAT oui on les a regardées et ainsi de suite et vu certaines choses qu'on a expliqué. Y'a des gens qui ont parcouru et qui ont donné... moi au niveau... si on voit des erreurs, si on voit des choses qui ne sont pas bonnes, on signale.

Est-ce que le grand public était à l'aise avec ces documents ? (par rapport aux questions posées).

Je n'en sais rien. Oui je crois que la plupart, je crois qu'ils savent les lire.

15. Peut-être les mettre sur un fond... Donc ceci c'est le fond « photographie aérienne ». Peut-être que ce document-ci était déjà un peu plus lisible qu'une carte (*présence de photos et de textes*). Les cartes quand même, je dirais les cartes... vous connaissez les cartes belges au 1/10 000^e ? Elles sont quand même beaucoup mieux que les françaises. (rires). Je vais vous montrer une carte au 1/10 000^e. En terme de qualité et de compréhension et ainsi de suite...

Quelles sont les différences majeures ?

Je ne sais pas, au niveau des couleurs... moi je ne connais pas enfin c'est parce que quand je vais faire des promenades et ainsi de suite, y'a des cartes IGN françaises et ainsi de suite mais je trouve qu'elles sont beaucoup plus touffues, moins lisibles. On retrouve la même chose mais ici y'a vraiment, y'a eu un effort, je veux dire au niveau des couleurs, au niveau de... facilité de lecture, qu'on n'a pas... Ceci est beaucoup plus lisible, oui oui.

³ Plan de Localisation Informatique

16. Je ne comprends pas bien votre question. Quelle autre possibilité, donc techniquement pour faire ça ? Je ne vois pas quel document on pourrait travailler autre que sur une cartographie.

Quels sont les apports de la cartographie dans la gestion du territoire ?

D'avoir une synthèse, une vue globale de la commune. On a quand on voit ce document-là, on a une vue globale de la commune et avec des éléments et tous les éléments qui sont vus en une fois.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. Oui. On utilise Arcview ici. Je crois qu'elle n'est pas équipée. Pas moi mais ici au bureau oui.

18. Ca peut avoir une utilité au niveau administratif. Au niveau je dirais du citoyen, la complexité de ces logiciels ne permet pas de... oui ce n'est pas pensable.

Peut-on imaginer utiliser ces logiciels dans le cadre de réunions publiques ? (usage indirect par un technicien)

C'est deux choses différentes. Je veux dire, les logiciels tels qu'Arcview, Star ou enfin les différents logiciels de cartographie permettent de faire de la cartographie et de lier la cartographie à une banque de données. A partir de là si on veut faire quelque chose pour que le public puisse le regarder bah tout de suite c'est autre chose. On fait une image alors. On fait une image qui peut être consultée. Mais c'est deux choses différentes. Et je ne vois pas la possibilité de mettre à disposition, quoique les gens on peut leur donner une carte et avoir la possibilité de zoomer, d'imprimer et ainsi de suite mais pas de modifier, pas de...

Internet peut-il être utile pour ce type de démarche ?

C'est pour le moment difficile, pourquoi ? parce que c'est des documents extrêmement lourds. Donc dans le cadre nous autres d'études d'incidence et ainsi de suite on a déjà essayé de les mettre sur Internet et ainsi de suite ; il faut alors retravailler pour avoir des images moins fournies et ainsi de suite, sinon on tombe dans des... vous avez vu tous les documents, c'est des illustrations pour une étude d'incidence. Bon une partie des illustrations bon ça fait une centaine d'illustrations, bon et je ne crois pas que... ce serait difficile de... un texte y'aurait pas de problème. Tout ce qui est image de temps en temps mais autrement on risque vite de... mais l'idéal serait d'arriver à ça. Je crois qu'effectivement oui. Je crois qu'idéalement le schéma de structure devrait être sur Internet et de pouvoir consulter sur Internet, ça c'est certain. Mais il n'a pas besoin d'être sur Internet via un logiciel de cartographie, c'est simplement l'image qui doit y être.

En guise de conclusion...

19. Ca se passe peu chez nous mais y'a des CCAT - j'ai déjà été en tant qu'auteur de projet à des CCAT - où on voyait bien qu'elles étaient complètement noyautées par le pouvoir

politique. Puisque la CCAT est désignée par le pouvoir politique. Même en fait y'a un certain nombre de participants à la CCAT qui sont des représentants du pouvoir politique et d'autres qui ne le sont pas. Mais ceux qui ne le sont pas peuvent être tout à fait des amis ou des militants du pouvoir politique. Donc le problème mais je n'ai pas de solution toute faite serait une meilleure représentativité à la CCAT de la société civile d'une commune mais c'est très... je n'ai pas solution.

INTERVENANT B-N3

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. La CCAT a pour mission d'abord dans le cadre de notre commune puisque c'est une commune décentralisée c'est un des outils de la décentralisation et son rôle est un rôle majeur puisque à toutes les étapes de la révision du schéma de structure comme on l'avait fait au moment de l'élaboration du schéma de structure il y a une dizaine d'années, c'est de donner son avis sur les documents transmis par l'auteur de projet ou sur les enquêtes à la population.

2. C'est une vieille histoire parce que le fait qu'il existe une commission communale d'aménagement du territoire dont je faisais partie et comme l'échevin de l'urbanisme, c'était tout naturel qu'il en fasse partie bien qu'il préférerait être membre suppléant, et c'est à ce titre là entre guillemets « membre suppléant » parce que c'était un peu une situation ambivalente, étant à la fois membre du collège et membre d'une commission qui sera amenée à rendre des avis à ce même collège. Donc en fait la situation de suppléant lui permettait de ne pas participer finalement au vote mais de pouvoir suivre les débats et de connaître de manière un peu différente qu'un rapport écrit et ça permet bien entendu de garder une certaine indépendance au moment de la prise de décision.

3. Donc les acteurs, en fonction du décret, donc y'a une partie des représentants du conseil communal, un quart et les trois autres quarts sont constitués de citoyens en fonction de leur appartenance à des intérêts économiques, culturels, urbanistiques, environnementaux, de la nature et autre et tous ceux qui en font partie plus ou moins de manière assidue, parce que dans le groupe y'a des gens qui viennent de manière régulière et y'a des gens qui ne viennent... enfin certains membres de la CCAT qui ont fait le choix de se porter membres, n'ont jamais assisté à la moindre réunion, même pas à la première réunion de mise en place. Mais ceux qui ont participé de manière régulière, donc ils ont participé à toutes les étapes de la révision du schéma.

4. Bah l'ambiance est très bonne mais on sent bien qu'il y a une distinction entre les techniciens d'urbanisme, à savoir les architectes, et les autres acteurs non-professionnels en quelque sorte. Ils n'ont pas nécessairement le même regard sur l'esthétique ou sur les objectifs d'urbanisme.

Comment ça se passe entre élus et habitants au sein de la CCAT ?

Oui ça ça dépend un peu si le dossier est un dossier chaud ou pas. Quand le dossier est manifestement teinté (rires), y'a un retour de participation de la part des élus, qui parfois ne sont pas présents si le dossier est plus de dérogation ou de permis d'urbanisme soumis à modifications enfin des dossiers qui ne concernent pas nécessairement directement la politique communale.

Et dans le cadre du schéma de structure ?

Non les échanges sont relativement sereins mais on voit bien que sur certains points, y'a peut-être des positions qui sont plus des positions politiques que des positions d'intérêt politique. Ce qui est logique puisque y'a un quart de représentants du conseil communal, donc ils sont quand même là et ils doivent quand même défendre les intérêts plus particuliers pour lesquels ils sont élus. Et le schéma de structure et le règlement d'urbanisme sont toujours l'objet d'un compromis, puisqu'il faut atteindre l'intérêt du plus grand nombre.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Non parce qu'il y a une enquête publique. A partir du moment où y'a enquête publique, chaque citoyen en tant que tel peut émettre son avis et il est bien certain que à partir du moment où on travaille sur l'aménagement du territoire, bah on va toucher aux intérêts individuels, puisque certains liens seront bien ou mal classés au niveau urbanisme, donc c'est aussi l'intérêt particulier qui doit pouvoir s'exprimer.

Les habitants participant à la CCAT sont-ils tous présents à titre individuel ?

Normalement ils sont toujours choisis en tant que représentant un intérêt particulier. Ca ne veut pas dire qu'à certains temps ils ne finissent pas par représenter eux-mêmes. Ou dans certains dossiers, à avoir plus de positions plus particulières quand c'est une construction ou un projet qui est proche de chez eux ou quand ce sont des dossiers qui sont plus éloignés de leur vie quotidienne.

6. Son rôle ? son rôle dans le processus de décision doit toujours être un rôle d'avis, consultatif et non pas délibératif, parce qu'il n'a aucune responsabilité. On ne peut pas attribuer à quelqu'un ou à un ensemble de personnes sans responsabilité un pouvoir de décision. Faut pas inverser les rôles. Donc les élus ont cette responsabilité par le vote des électeurs, mais ceux qui sont des personnes... des individus ont le pouvoir d'agir bien entendu mais pas le pouvoir de décision.

Donc vous comprenez que des habitants « revendiquent » un droit de regard sur les dossiers de la ville ?

Oui ils ont un droit de regard, ils peuvent avoir accès aux pièces etc., mais la décision ne doit pas leur revenir, sauf si on organise une consultation populaire ou bien un referendum mais c'est très différent. Mais à partir du moment où il n'y a pas cela qui est mis en place -

en sachant toujours que des gens ont toujours un avis, une réaction NIMBY, oui mais vous êtes d'accord sur tout mais pas à côté de chez soi.

7. Donc c'est une commission communale consultative avec des personnes qui n'ont pas la particularité de... c'est-à-dire que sur Neupré ceux qui avaient fait acte de candidature dans les formes ont été retenus. Il n'y a pas eu de sélection à ce niveau-là, donc c'est des gens qui déjà étaient intéressés et qui en ont fait partie et comme il n'y a qu'1/4 d'élus ou de représentants du conseil communal, ça permet quand un même un dialogue avec les 3/4 restant qui sont des citoyens, monsieur et madame tout le monde, qui représente chacun un intérêt peut-être particulier mais qui rassemblés finalement, constituent la moyenne de la commune. Donc ce qui permet de dialoguer et de ressentir les sensibilités des citoyens sur la commune.

8. Ce qui était bien c'est qu'à chaque fois, pour les deux CCAT, donc aussi bien celle qui devait être amenée à élaborer le schéma et celle qui est amenée maintenant à le réviser, c'est qu'il y a toujours eu un consensus. Donc ce qui a fait la force de l'existence du schéma, c'est qu'il y a toujours eu un consensus. On n'était pas nécessairement d'accord sur tous les points mais il y a eu un consensus global et le fait que ça prenne un certain temps à être élaboré, ça permet de bien assimiler et de bien se retrouver dans chaque option.

(coup de téléphone qui interrompt l'entretien).

Donc bilan plutôt positif ?

Oui.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Oui. Parce que l'avantage aussi d'avoir une CCAT à côté du conseil communal, c'est que même au niveau des élus, ça permet de dire que si on accepte et si on approuve le projet c'est quand même, c'est l'avis de la population, puisque cette commission est censée représenter la population, donc y'a un échange de vues entre le politique, l'auteur de projet et déjà la population et ce qui permet aussi au niveau des partis et du conseil communal bah de dire « tout compte fait y'a un consensus, y'a pas de raison de revenir sur nos particularismes d'intérêts politiques, puisque y'a une commission communale dans laquelle chaque partie est représentée », en gros la population est là donc c'est un peu grâce à ça que ça évite toutes les discussions politiques politiciennes du conseil communal, puisque la commission s'est déjà penchée sur ces projets-là en dehors du public et donc de la presse. Donc c'est toujours moins passionnel et plus concret. Y'a pas de ????. Parfois le conseil communal, parce que y'a la presse qui est là, parce que des membres de la population qui sont là.

10. Ca c'est une question un peu difficile. Parce qu'effectivement dans le cadre du schéma de structure, on peut dire que l'identité spatiale est atteinte ; Mais ce qui ne veut pas dire que dans l'un ou l'autre cas, quand ce sont des problèmes alors sous-jacents comme accorder des permis de bâtir, qui sont eux plus localisés, on n'en revient pas à une identité

sous-spatiale, en disant « bah moi j'habite tout près donc je suis quand même un peu plus concerné que celui qui habite un peu plus loin ». Ce n'est pas encore arrivé dans des cas plus concrets mais c'est vrai que pour les options etc., là y'a une identité communale de Neupré.

Il n'y a pas eu de querelles de clochers ?

Non. Je parle juste des options qui sont évidemment des tendances et des principes généraux d'aménagement mais alors quand on revient alors aux cas concrets ou aux réalisations concrètes ou aux implications concrètes, ça n'empêche pas alors qu'il y ait un particularisme local qui renaît de ses cendres.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Le premier c'est le plan de secteur. On a travaillé sur le schéma de structure communal précédant, sur notre CWATUP qui est le code wallon de l'aménagement du territoire, on a travaillé sur le cadastre, on a travaillé sur des statistiques.

Avez-vous utilisé des photographies situées ? des photographies aériennes ?

Oui oui.

12. Non. Ca demande quand même une connaissance à priori. Avec aussi nous avons eu quelques fois des documents avec une codification de couleurs, etc., avec des appellations qui ne sont pas nécessairement abordables du premier coup sans savoir ce qui se cache derrière ces définitions.

Et pour vous, ces documents vous sont-ils familiers ?

C'est devenu familier au fil des années. Oui d'autant que la législation change quand même relativement souvent, y'a de nouvelles appellations, donc il faut se familiariser avec les nouveaux termes qui parfois recouvrent la même vérité mais dont on a changé la terminologie.

13. Il ne faut pas simplifier à outrance, donc du moment où on est avec des documents techniques, il faut bien une partie technique et un minimum de connaissances ou de volonté de connaissance pour les aborder. Ils ne sont pas inaccessibles en tant que tels mais ça demande quand même une première approche, une première lecture, de s'y intéresser.

14. Déjà c'est une synthèse de ce qui existe, on n'a pas recréé le monde puisque y'avait déjà des éléments, y'avait déjà des contingences à partir de certains documents, puisqu'ils étaient le minimum de ce qu'il fallait respecter et ça permet d'avoir une vue d'ensemble du territoire communal. Je vois pas ce qu'il y a lieu de changer ou de modifier. Probablement y'a toujours moyen de faire mieux, d'avoir plus de documents mais on peut être inondé, on fait déjà beaucoup de tri.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Bah c'est Internet et les machins comme ça, oui.

Connaissez-vous les systèmes d'information géographique ?

Ca ne me dit rien ce que vous me dites. C'est une terminologie qui ne me dit rien.

Je crois savoir que la commune utilise le logiciel SIG Arcview...

Y'a des logiciels mais ça dépend. On en a commandé certains, on en attend encore.

L'utilisez-vous ?

On en l'utilise pas. Mais l'administration l'utilise. Moi j'utilise les résultats

16. Oui ils peuvent être utiles mais il faut encore que le citoyen en soit équipé et qu'il sache que ça existe. Lorsqu'on fait des toutes-boîtes, bon bah il le reçoit quand il prend son courrier mais pas sûr qu'il aille voir sur Internet quelles sont les revendications, les demandes de sa commune. Ca c'est un problème de culture.

Avez-vous une idée du taux d'équipement Internet dans les foyers à Neupré ?

Ils ne le sont pas tous. Non. Donc la condition est d'être équipé et une autre en fin de compte c'est de s'en servir, voilà. Tout le monde est équipé en boîte aux lettres donc en principe si tout le monde va relever son courrier, tout le monde ne lit nécessairement pas son courrier mais y'a toujours une plus grande proportion possible à l'heure actuelle de gens qui seront touchés par un toutes-boîtes que les gens qui seraient éventuellement touchés par Internet.

En guise de conclusion...

17. Je n'ai pas du tout à me plaindre moi du fonctionnement de la CCAT et des relations qui y sont. La seule chose à laquelle il faudrait sans doute réfléchir c'est qu'il y a certaines personnes qui ont fait acte de candidature, qui ont été retenues et qui ne sont pas venues. Donc là on peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles il y a une désaffection parce que y'a certaines personnes qui ne sont jamais venues et c'est vrai qu'il y en a deux ou trois peut-être qui sont venues et qui à leur tour ne sont plus venues. Est-ce qu'ils n'ont pas retrouvé la base de ce qu'ils y cherchaient, ça je n'en sais rien. Faut peut-être d'abord dire pourquoi un faible pourcentage n'est pas assidu. C'est peut-être alors la base pour s'interroger et y porter remède. Comment changer cela pour que tout le monde soit intéressé du premier jour au dernier ?

INTERVENANT B-N4

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Moi je vais vous dire que j'ai participé à la CCAT de Neupré depuis le début jusque il y a un an et demi. Puisque maintenant le service Travaux et le service d'urbanisme ont été scindés en deux. Auparavant je dirigeais les deux services et bon la charge de travail, les matières en mutation permanente etc. font que on a scindé en deux la structure. Donc j'ai abandonné aussi la CCAT, je n'y participe plus. Dans le cadre de la révision du schéma de structure, j'ai très très très très peu participé au dossier, vraiment très peu. Par contre moi j'ai participé bien évidemment à l'élaboration du premier schéma de structure sur la commune avec la CCAT et bien évidemment à sa mise en place et à sa mise en œuvre. Maintenant il faut savoir qu'à cette époque-là y'avait presque pas de communes décentralisées puisque c'était à la limite, y'avait des communes pilotes et c'est Neupré qui a été la première commune décentralisée et bah tout le monde sait, quelque part on savait que pour pouvoir être décentralisée il fallait quatre choses, il fallait le plan de secteur, il fallait un schéma de structure, il fallait un règlement communal d'urbanisme et bien évidemment avoir constitué une CCAT. Je suppose qu'au niveau de la composition de la CCAT vous savez bien comment ça fonctionne.

3. Bah par rapport à la construction oui, parce que quelque part le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme découlent je vais dire de la mise en place de ce système de décentralisation. Pour lequel on avait donc déjà constitué un plan de secteur, euh pour lequel nous disposions déjà d'un plan de secteur approuvé et pour lequel depuis bien avant, la commune de Neupré s'était déjà dotée d'une CCAT suivant les dispositions de ???, sans même encore avoir à l'époque parlé de décentralisation. Donc la CCAT s'est impliquée immédiatement dans l'élaboration du document et du schéma de structure et du règlement communal d'urbanisme. La procédure elle a été simple, par le biais d'un marché public, on a lancé un appel à candidature pour un auteur de projet et il se fait que bon on a opté pour le CREAT pour diverses raisons. Je crois que les raisons principales c'est la qualité du travail, c'est l'expérience de ce service en matière d'urbanisme etc. Je crois que là ils nous ont vraiment bien aidé d'ailleurs dans l'élaboration du premier document parce que au moment où on ne sait pas vraiment vers quoi on tend, eux savent par expérience. Donc le CREAT étant désigné ils se sont lancés dans une étude de la situation existante de Neupré pour laquelle nous les avons déjà rencontré à plusieurs reprises et pour laquelle le CREAT a souhaité rencontrer à plusieurs reprises la CCAT aussi. Puisque chaque membre de la CCAT était quand même invité à faire part de son avis, de ses remarques, de ses volontés éventuelles pour arriver à pouvoir, sur base de ce diagnostic comme l'appelait le CREAT, pouvoir décider des options principales qui pouvaient être émises et développées pour constituer le schéma de structure. Et si vous avez un exemplaire, je ne sais pas si en haut on vous a donné un exemplaire, chez le CREAT vous l'aurez. Celui qu'on vous donné c'est celui de la révision ?

J'ai eu connaissance du règlement précédent mais pas du premier schéma...

Je vous en donnerai un exemplaire parce que ça vous permettra justement de faire un parallèle entre l'ancien et le nouveau. Donc pour en arriver à dire que à l'issue de ce diagnostic et de diverses réunions je vais dire auxquelles ont participé la CCAT, le collège et donc notre échevin évidemment parce que la CCAT n'étant jamais qu'un organe de consultation, bien évidemment la CCAT n'a aucun pouvoir décisionnel. Je ne sais pas si vous savez mais dans le cadre logique d'un suivi de dossier, que ce soit un dossier d'urbanisme en matière de dérogation ou d'un autre dossier où la CCAT doit être consultée, c'est le collège et donc notre échevin qui décide de porter le dossier devant la CCAT pour avoir l'avis de la CCAT et c'est sur base de cet avis que le collège et donc notre échevin donne suite au dossier. Je vais dire à la limite la collègue n'est pas toujours tenu de suivre l'avis de la CCAT parce que il peut aller à l'encontre pour des décisions qui lui sont tout à fait propres mais si on a constitué une CCAT et qu'on est entré dans le principe de la décentralisation, c'est quand même un peu une atteinte si à chaque fois on ne suivait pas l'avis de la CCAT. Quand je dis à chaque fois, je comprend à 95% par exemple, il peut y avoir 5% où les décisions du collège sont différentes à certains moments de celles de la CCAT. Donc la CCAT s'est prononcée sur le diagnostic, la CCAT alors s'est prononcée sur ce qu'on appelle les options. C'est ce que l'on retrouve ici dans la document que voilà. On avait pris cinq options si je me souviens bien. L'option 1 c'était « Neupré est une commune pour qui ? », bon. L'option 2 c'était « quelles qualités rechercher pour l'environnement social de la commune ? ». L'option 3 « quelles qualités rechercher pour l'environnement physique de la commune ? ». L'option 4 « quel réseau de communication promouvoir ? ». L'option 5 « quels réseaux techniques promouvoir ? ». Donc ces options-là évidemment c'est le CREAT qui nous les a un petit peu dictées je vais dire. C'est eux qui ont dit « voilà on a un canevas, une manière déjà de travailler, on vous présente les choses et maintenant c'est à vous de dire ce que vous souhaitez voir inclure dans l'ensemble de ces options-là ». Et c'est là où avec la CCAT, le service, le collège, bah y'a eu une réflexion d'ordre général qui s'est installée et où on a sur base du plan de secteur, sur base de la cartographie qui a été développée petit à petit par le CREAT, que l'on a donc si vous voulez, donné des directives je vais dire de suivi, qui entraient chacune dans le cadre des 5 options différentes. Et ces directives devenaient à ce moment-là les éléments de base de travail du schéma de structure, et devenaient je dirais un peu les données principales auxquelles nous devons être attentifs dans la gestion des dossiers au quotidien. Voilà un peu comment ça s'est constitué. Pour cela, je vous dis y'a bien plus de dix ans, on s'est réuni si j'ai bonne souvenance avec la CCAT pas loin de 25 fois... en plus de réunions de concertation avec la population, etc. etc., où aussi le collège, la CCAT et le CREAT étaient présents, parce que à terme ce document schéma de structure, que ce soit celui-ci ou que ce soit celui-là sont quand même soumis à enquête publique, il faut quand même je veux dire pouvoir tenir un peu compte de l'avis du citoyen, ce qui est tout à fait normal.

2. Les raisons qui m'ont poussé à participer à cela, c'est-à-dire que au tout début quand on a constitué la première CCAT de Neupré, dans les textes légaux, il n'était pas obligatoire que le secrétariat de la CCAT soit assuré par un membre du personnel communal. Ca pouvait être une CCAT totalement indépendante, ce qui était le cas. Et puis les modifications dans

les textes légaux ont fait que la Région wallonne se rendant compte parfois que le suivi des dossiers, comme le secrétariat était géré par quelqu'un d'une profession, qui ne travaille pas dans l'administration, parfois le PV de la CCAT nous parvenait 15 jours ou trois semaines après, ce qui était quand même pas tout à fait la bonne manière dans le cadre d'un suivi je dirais des dossiers. Alors la Région wallonne dans le règlement intérieur de fonctionnement de la CCAT ont dit « bah voilà nous suggérons que le secrétariat de la CCAT soit tenu par un fonctionnaire de l'administration et principalement bien évidemment un fonctionnaire agissant au quotidien en urbanisme. Ce serait complètement idiot de mettre quelqu'un d'autre. Et dès lors moi j'ai été désigné en tant que chef des services d'urbanisme et travaux à l'époque, j'ai été désigné comme secrétaire de la CCAT, ce qui me permettait en plus d'apporter peut-être toute une série d'informations techniques parfois inconnues par les membres de la CCAT et qui leur permettaient d'avoir je dirais peut-être, d'avoir une bonne idée et de pouvoir prendre une décision la plus correcte possible. Faut savoir que vous avez dans la CCAT vingt personnes à l'époque, maintenant c'est moins, douze je crois maintenant. A l'époque c'était vingt effectifs et vingt suppléants, donc y'avait 40 membres, qui venaient d'un peu partout dans la commune. Donc vous avez des gens qui n'y connaissent absolument rien en urbanisme mais qui représentent le milieu rural, qui représentent le milieu agricole ou qui représentent les petits commerçants, qui représentent toute une série de choses, telles que le prévoit le code wallon dans la mise en oeuvre d'une CCAT. Donc ces gens-là, quelqu'un qui vient de Plainevaux ne connaît pas nécessairement la situation de Neuville. Ou si il est nouvellement arrivé dans Neupré, il n'a peut-être pas eu connaissance de tel ou tel dossier sur Neupré et parfois leur apporter quelques petits éléments d'information comme ça par expérience, que nous on avait au niveau du bureau, bah ça leur permettait de prendre une décision rapide et en toute connaissance de cause, alors qu'auparavant c'était une CCAT quasiment sans fonctionnaire communal, on avait des décisions qui étaient un petit peu... et on renvoyait à la CCAT en disant « bah écoutez ce que vous avez pris là comme décision, ça cadre pas du tout avec l'environnement etc., etc., donc il faut vraiment revoir ». Et voilà pourquoi moi j'ai alors participé ainsi à cette CCAT et qu'au jour d'aujourd'hui dans tous les règlements d'ordre intérieur qui se sont succédés puisque la CCAT est renouvelée tous les six ans en même temps que les élections communales, on a à chaque fois mis un secrétaire, qui est un secrétaire fonctionnaire.

4. Je vais dire que en soi les CCAT sur Neupré se sont toujours bien déroulées. Je n'ai pas eu de problème majeur à gérer. Mais je sais aussi de par l'expérience qui était la mienne et les contacts que j'avais avec d'autres administrations, qu'il existe des communes où ça passe pas du tout entre la CCAT et le collège de bourgmestre et échevins, où là il y a réellement des conflits importants, du type « de toute façon le collège si il a décidé que ce serait blanc, ce sera blanc, même si la CCAT a dit noir, si la décision a été prise, elle restera comme telle ». Nous on a jamais connu ça sur Neupré. Je crois qu'un des avantages justement c'est le fait que la CCAT a beaucoup participé à l'élaboration du document et dès lors chaque partenaire de la CCAT était bien au courant de ce que l'on a renseigné. Maintenant je ne dis pas que à certains moments la CCAT n'a pas été un peu, je vais pas dire en conflit, mais légèrement quand même surprise je vais dire de certaines décisions qui ont été prises par le collège de bourgmestre et échevins, parce que un changement politique peut entraîner des

modifications au niveau du schéma. Pour m'expliquer, il faut savoir qu'ici à Neupré à chaque fois qu'on a eu des élections, on a eu un changement de couleur politique. L'autorité communale qui a élaboré le document et approuvé le document, n'était plus la même X années après au niveau de la couleur politique de Neupré. Et bah c'est un peu comme dans tout, certains défendent des idées, d'autres défendent les autres idées et dès qu'on a eu un changement de couleur politique, on a eu des moments où les décisions qui ont été prises par l'autorité allaient à l'encontre de ce qu'on avait voulu fonder dans le texte du schéma de structure. Et là il y a eu quelques tensions par moments entre le collège et la CCAT. Au niveau maintenant de tensions entre les partenaires de la CCAT, là on a pratiquement jamais eu de difficultés mais c'est vrai que au niveau des votes, puisque chaque dossier, dès que l'avis était rendu et transcrit, il y avait un vote qui se faisait sur le point. Favorable, défavorable ou bien abstention. Et c'est vrai qu'à certains moments vous avez des gens qui n'ont pas voté tout favorable ou tout défavorable. C'était favorable pour X voix, défavorable X autres voix et alors bah c'est vrai que... je vais prendre un exemple, pour la construction d'un bâtiment agricole à tel endroit, vous pouviez avoir des gens qui se manifestaient contre parce qu'ils jugeaient que bon c'était pas trop opportun ou ça allait détruire l'intérêt paysager, ça allait ceci, ça allait cela. Mais je n'appelle pas ça des conflits, j'appelle ça plutôt des... le fonctionnement de la CCAT. Si tout le monde était toujours unanime, je crois que la CCAT n'existerait pas.

Pouvez-vous m'indiquer la couleur politique du collège au moment de l'élaboration du schéma de structure ?

Oui. C'est-à-dire que lors de l'élaboration du schéma de structure, nous étions dans une couleur politique qui était catholique libérale. Et puis alors nous sommes passés dans une couleur politique qui était libérale socialiste, pour maintenant être revenu dans une couleur qui est socialiste catholique. Donc si vous suivez le topo à chaque fois y'a un petit changement. Alors un des éléments fort important du schéma de structure c'était le développement le long de la nationale 63, la route du Condroz, où là on voulait absolument que la route du Condroz ne devienne pas une zone commerciale à outrance. Si vous faites la nationale 63, y'a plus que des commerces. Donc là quelque part dans le cadre du schéma de structure, on s'est planté totalement. Pourquoi ? Parce que si certains ont défendu les valeurs, les premiers nommés ici ont défendu les valeurs au début, dès qu'on est passé alors dans une autre couleur, bah là on a été moins attentif à ce problème et on a plus permis le développement de zones commerciales ou de transformation d'habitations existantes en habitations commerciales, et faut voir ce que ça donne maintenant. Donc on n'a pas toujours respecté les données du schéma de structure.

5. Normalement, quand vous voulez dire, donc vous dites bien pour un citoyen qui veut faire partie de la CCAT ?

Oui et plus généralement pour s'impliquer dans la vie locale, pour pouvoir exprimer ses opinions et être entendu...

Oui. C'est-à-dire qu'au départ pour pouvoir faire partie de la CCAT, vous posez bien évidemment votre candidature à titre personnel mais elle doit, quand je dis personnel, c'est

« je soussigné... je pose ma candidature », mais vous devez représenter quelque chose. Que ce soit le groupement agricole de la commune si il en existe un, que ce soit un comité de quartier, que ce soit une association de commerçants mais vous devez définir les valeurs que vous souhaitez défendre. Parce que la CCAT doit avoir une représentation équilibrée de tous les secteurs potentiels du développement communal. Vous ne pourriez pas avoir une CCAT qui ne se compose par exemple que de politiques. Vous ne pourriez pas avoir aussi une CCAT qui ne se composerait que de l'association des commerçants de Neupré. Parce que quelque part on ne défendrait pas l'intérêt de tout un chacun. Donc pour faire partie de la CCAT, c'est ça. Maintenant tout citoyen quel qu'il soit, a bien évidemment le droit d'interroger qui il veut mais il ne peut pas interroger la CCAT en direct. La CCAT est un organe qui dépend de l'autorité communale. Donc si un citoyen veut des informations, il doit bien évidemment s'adresser à l'autorité communale en écrivant au collège de bourgmestre et échevins ou en la personne directe du bourgmestre, et c'est de là qu'on va relayer son information et que l'on va faire je dirais, donner suite à sa demande. Mais tout citoyen a le droit de...

Si un citoyen de la commune ne fait partie d'aucune association ou groupement, est-il vraiment représenté au sein de la CCAT ?

Ca c'est la question piège, parce que je veux dire que la CCAT est donc représentée de toute une série de représentants de la vie locale mais également d'un pourcentage de mandataires publics qui sont des conseillers communaux, voire des échevins, voire même le bourgmestre, qui eux sont les représentants du public. Puisque en Belgique les élections sont obligatoires, contrairement à vous en France, quelque part les élus sont les représentants de l'ensemble de la population, qu'ils soient dans la majorité, qu'ils soient dans l'opposition puisque la CCAT comporte à la fois des membres de la majorité, je parle au niveau politique, et également des membres de l'opposition. Donc si le citoyen ne fait partie d'aucune association, quelque part c'est un peu le groupe politique qui est là présent qui doit assurer je vais dire entre guillemets sa défense ou ses intérêts en tous cas.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. C'est fort embarrassant de répondre à ce genre de question. Fort embarrassant, c'est pas que j'ai peur d'y répondre loin de là mais c'est vrai qu'on est entré maintenant dans un processus, je sais pas si c'est comparable chez vous en France comme nous, où la participation du citoyen devient de plus en plus importante. Ce que je trouve normal en soi. Participation pour tout ce qui est, je veux dire on doit de plus en plus souvent mettre à enquête publique, voire réunir la population environnante pour faire des réunions de concertation ou d'autres choses, où le citoyen a le droit, ce que je trouve normal, de développer ses arguments pour ou contre l'idée qui est lancée. Par contre c'est une arme à double tranchant. C'est une arme à double tranchant tout simplement parce que moi je me suis trouvé dans des situations où certains projets ne sont pas passés parce qu'il y a eu une levée de boucliers de la part d'une partie de la population et la levée de boucliers, c'était dans un lotissement que ça se passait, en disant « nous on a pu construire nos maisons de cette manière-ci, alors on ne comprend pas pourquoi cette personne pourrait avoir - le

nouveau candidat bâtisseur – pourrait avoir une dérogation pour construire un autre type de bâtiment ». Et ce que les gens ne comprennent pas, c'est qu'eux ils ont construit dans les années 60 et que maintenant on est en 2000. Et que sur 40 ans, y'a eu une évolution monumentale, que ce soit en matière d'architecture, que ce soit en matière de matériaux ou que ce soit en matière de programme de construction, etc., etc. Donc ce qu'il faut comprendre c'est que parfois la participation du citoyen, même si elle est logique, elle peut nuire à l'élaboration d'un projet. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre. Ce sont des choses que moi j'ai parfois regretté dans le cadre de la participation citoyenne. En plus, la participation citoyenne c'est une bonne chose mais alors on vous demande des trucs ! Vous faites une réunion de concertation, en dix minutes on aurait développé le problème, la réunion dure trois heures, parce que pendant 2h50, on parle de tout à fait autre chose. Et là il est indispensable d'avoir un modérateur qui sache tenir sa réunion de manière correcte.

7. Je ne sais pas si ça permet plus ou moins. Je dirais que la CCAT en soit est un élément important dans la gestion au quotidien de dossiers d'urbanisme, parce que elle met la commune devant ses responsabilités. Antérieurement, quand vous n'aviez pas réuni les quatre critères pour pouvoir entrer en décentralisation, bah vous transmettiez vos dossiers chez le fonctionnaire délégué à la région wallonne et c'était lui qui prenait la décision finale d'octroyer ou de refuser une autorisation. Avec le processus de décentralisation, la CCAT rend des avis et c'est grâce à ces avis que l'autorité communale décide d'accorder ou de refuser un permis d'urbanisme. Donc là je dirais que pour moi la CCAT n'améliore pas et ne nuit pas plus dans un dialogue élus-citoyens. Je crois que c'est pas réellement le but non plus de toute façon. Je crois que le citoyen, quand il veut avoir une information de la part des élus, il s'adresse directement à l' élu, et il ne s'adresse pas... il ne s'adresse d'ailleurs jamais à la CCAT.

8. Positif. Pour moi il est positif. Je sais que d'en avoir déjà discuté avec d'autres, avec la commune voisine d'ailleurs, la commune de Nandrin, la tendance est parfois un peu inversée, eux sont peut-être un petit plus réticents à entrer dans le système de la décentralisation, etc. Les contacts avec le collègue ne sont peut-être pas aussi positifs. Mais en tous cas nous ici sur Neupré, enfin moi en tous cas, je n'ai jamais eu à me plaindre d'avis rendus par la CCAT. Je crois que ça a toujours été fait en toute connaissance de cause. Et je ne me rappelle pas beaucoup de fois, comme je le disais tout à l'heure, que le collègue soit allé à l'encontre de l'avis de la CCAT.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Les mentalités du citoyen ? Elles n'évoluent pas avec la CCAT. Les mentalités d'aujourd'hui c'est un phénomène de société. L'incivisme, le non respect des règles etc. deviennent monnaie courante. On en veut pour preuve le nombre d'infractions qu'on constate bien souvent en matière de construction. Donc faire évoluer les mentalités, le fait d'avoir une CCAT, un schéma, un règlement nous a permis d'entrer directement en contact avec le citoyen, qui voulait venir construire à Neupré, puisqu'il était obligé chaque fois de venir chercher l'information ici. C'est vrai que pour certains on a pu faire comprendre ce que

l'on souhaitait faire de notre schéma et de notre règlement. Pour d'autres ça n'a pas été compris comme tel. Bon maintenant c'est à l'autorité, c'est à la commune en elle-même tant par son collègue que sa CCAT, que ses services, de faire en sorte, que ceux-xi soient respectés et de savoir dire non quand quelqu'un vient avec un dossier qui est un peu farfelu ou qui ne cadre pas du tout avec le schéma de structure. Donc faire évoluer les mentalités, je dirais oui mais ce n'est pas catégorique.

10. Oui et non. Oui et non. Je dirais que pour les personnes qui font partie de la CCAT, qui sont venues après cette fusion de commune, eux sont devenus des neupréens. Donc quelque part ils ne font pas nécessairement cette distinction des anciennes communes. Par contre il y a au sein de la CCAT, comme au sein de la population, toujours les vétérans, comme je dis, qui sont les ex-plainevallois, les ex-neuvillois ou les ex-codroziens, donc ceux-là ils sont bien ancrés et la meilleure des preuves, moi je l'ai constaté, si au sein de l'ordre du jour de la CCAT, s'il n'y avait par exemple aucun point sur la commune de Plainevaux, enfin l'ex-commune de Plainevaux, certains membres de la CCAT qui habitent justement Plainevaux, vous ne les voyez pas. Par contre s'il y avait un point sur Plainevaux bah ils étaient présents. Donc quelque part dans la tête de certains c'est vrai que ça existe toujours cette problématique d'avoir franchi le cap de la fusion des communes.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Pour l'établir ? Pour sa construction ? Bah c'est-à-dire que au d »part, comme je vous l'ai dit tout à l'heure pour entrer en décentralisation, au niveau des documents, y'a quatre choses. Vous êtes obligés d'avoir un plan de secteur approuvé, un schéma de structure, un règlement communal et une CCAT. Nous avons au départ le plan de secteur qui est la base, qui définit bien évidemment tout ce qui est zones d'habitat par rapport aux zones dites artisanales voire industrielles, aux zones agricoles, aux zones vertes ou aux zones d'équipements communautaires. Donc là on savait déjà au départ qu'avec le document qui est là-bas, bah on ne pouvait pas développer de l'habitat partout où on le désirait. Donc c'est ça vraiment qui a servi de base à l'élaboration du schéma. Dès que l'on a désigné le CREAT, on s'est attardé principalement sur le schéma de structure. Pourquoi le schéma de structure ? Parce que le schéma de structure a permis de faire ce qu'on appelle le plan d'affectation du sol. Et le plan d'affectation du sol qu'est-ce que c'est ? Bah c'est la même chose que le plan de secteur puisqu'il ne peut pas... le plan de secteur étant un document qui a force de loi, le schéma de structure lui n'est pas un document qui a force de loi. Il est accepté, il est voté par le conseil mais il n'a pas force de loi. Donc le plan d'affectation du sol qui va avec le schéma de structure, ne peut pas se mettre en contradiction par rapport au plan de secteur. Par contre dans les zones dites d'habitat comme les zones que l'on voit en rouge, on sait que si on veut construire, le ??? dit « en zone d'habitat vous pouvez construire mais vous devez réserver X% de zones commerciales, X% de zones... enfin je dis commercial pour une épicerie, X% de zones de loisirs, X% de zones d'espaces verts. Quel est l'intérêt de 100% pour y faire un lotissement de 200 parcelles ? Il est hors de question de dire qu'on va faire uniquement 200 parcelles. Faut réserver un petit peu des zones. C'est là que l'on

constitue le plan d'affectation du sol. Plan d'affectation du sol qui améliore dès lors le plan de secteur mais qui définit le zonage dont je viens de parler. Et puis après quand on a eu fini alors le schéma et le plan d'affectation, on a alors élaboré les autres cartes qui vont avec, qui sont les cartes du schéma de circulation, qui sont les cartes des mesures d'aménagement, qui sont bien évidemment avec le règlement communal d'urbanisme, les cartes relatives aux aires et sous-aires comme on appelle, donc c'est vraiment de définir le type de prescription urbanistique en fonction des lieux sur le territoire de Neupré. Moi quand j'ai connu ça à l'époque, on n'avait que 5-6 cartes comme ça grand maximum pour faire partie intégrante du schéma de structure mais maintenant on en a beaucoup beaucoup plus. Et alors comme autre document, faut dire qu'on avait les documents de base quoi. De Neupré on avait tous les permis de lotir, etc., c'est tout ça pour pouvoir lancer les dossiers mais on n'avait pas comme maintenant par exemple des plans communaux de mobilité, pour les motos, les transports en commun etc. On n'avait pas comme maintenant le SDER⁴ – je ne sais pas si vous en avez déjà entendu parler – donc tout ça n'existait pas à cette époque-là. On n'avait pas des impositions comme celles d'aujourd'hui qui vous obligent à aller un petit peu fouiller.

12. Je crois qu'ils le deviennent, de plus en plus. Oui parce qu'on demande maintenant au schéma et au règlement d'être de plus en plus précis. Maintenant de là à dire qu'ils sont compréhensibles de la part du grand public, je suis persuadé qu'il y a des gens qui ne comprennent pas. Qui ne comprennent pas ou même à la limite que ça n'intéresse pas. Parce que bon s'ils achètent un terrain et qu'on leur permet de faire l'habitation qu'ils souhaitent, ils ne vont pas aller chercher plus loin je veux dire. Je n'ai encore jamais eu personnellement, sauf peut-être à deux-trois reprises un citoyen qui soit venu me trouver en me disant « tiens est-ce que je pourrai avoir une copie du schéma de structure communal ? ». Quelque part j'ai l'impression que les gens ne sont pas nécessairement tout le temps intéressés. Il faut penser que neuf fois sur dix le contact que l'on a, c'est le contact avec les auteurs de projets, les architectes. C'est pas nécessairement avec les gens. Par contre vous pouvez avoir alors à ce moment-là des personnes qui veulent investir dans l'immobilier ou quoi que ce soit sur le territoire communal, qui eux à titre personnel viennent pour chercher l'information. Mais de là à dire que la population... est-ce que les documents sont suffisamment compréhensibles ? Je dirais que pour moi, ils le sont. Ils le sont dans le texte et dans les plans, mais encore faut-il s'y intéresser et vouloir les comprendre. C'est pas simple parce que bon en plus celui qui n'est pas dans le contexte du travail au quotidien de l'urbanisation de la commune, bah à la limite il ne s'imagine peut-être pas pourquoi tiens à cet endroit-là, au plan de secteur on a fait une zone artisanale, que là on a fait une zone d'équipements communautaires au lieu d'une seule zone d'habitat... je crois qu'on peut tous se poser des questions. C'est pas évident.

13. Moi je crois qu'il ne fait rien supprimer et rien rajouter dans les documents de base. Parce que les documents de base qui sont ici, ce sont des documents de travail au quotidien et là nous on a besoin de ces documents-là. Moi je crois que ce qu'il faut faire c'est par le biais, soit des bulletins communaux, soit d'une brochure ou d'éléments tels que ceux-là,

⁴ Schéma de développement de l'espace régional wallon

c'est d'expliquer aux gens, à la limite en d'autres mots ce que l'on a voulu éventuellement mettre sur les cartes ou à l'intérieur des documents. Et en son temps, on avait élaboré – je ne sais pas si j'en ai encore – en son temps on avait élaboré une petite brochure qui avait été distribuée en toute boîte, et où les gens avaient pu un peu prendre connaissance de ce qui était le schéma de structure, le règlement communal etc. Mais ça à la limite, vous demandez à M. Hagelstein⁵ qui doit l'avoir ou à la commune c'est pareil. Voilà ce qu'il avait fait. « Neuoré est une commune en décentralisation », c'est un document qui avait été fait par le CREAT et puis alors « qu'est-ce que la décentralisation ? pourquoi la décentralisation ? », donc en quelques mots – les outils avec la CCAT, etc. – oui en quelques mots ce qu'étaient le plan de secteur, le schéma de structure, le règlement communal, etc. Et ça, ça avait été bien perçu par la population. Parce que vous savez les gens faut pas leur envoyer des livres de 40 pages non plus. Faut aller directement à l'essentiel mais c'était bien fait.

14. L'intérêt du support c'est de travailler sur une base, de construire sur une base. Je veux dire que si vous n'avez pas le document, vous voyez partir des avis tout azimut. Alors qu'au niveau de la CCAT, le fait d'avoir un document comme ceci, vous définissez déjà les orientations et la manière d'analyser les dossiers. Donc on savait que si on avait une demande à tel endroit, il suffisait d'aller voir dans les options dans les directives – par exemple zone artisanale, la zone artisanale est destinées à l'implantation de ??? etc., recommandations : la zone artisanale devra obligatoirement comporter une zone tampon. Ce qui veut dire que grâce à nos documents, on sait que entre la route du Condroz et le commercial il faut qu'on crée une zone verte tampon pour essayer d'étayer un petit peu les lieux etc. Ca c'est très important. Mais c'est encore beaucoup plus important pour essayer de faire comprendre ça au citoyen. Parce qu'au début je vous garantis que ça n'a pas été facile de faire comprendre au citoyen que la commune de Neupré maintenant s'était dotée de documents bien spécifiques et qu'à défaut de respecter ces documents-là, les autorisations seraient refusées. Comme ça a été le cas, des gens à qui ont dit « vous devez obligatoirement faire une toiture à versants, compris entre 25 et 40 degrés » et qui vous disent « oui mais mon voisin il a une toiture plate ! », « oui mais votre voisin il a construit y'a 20 ans. Si votre voisin fait une demande de transformation, il devra mettre une toiture à versants ». Et ça ce sont des dialogues qu'on a dû avoir pendant tout un temps avec les gens et les auteurs de projets et leur faire comprendre qu'il fallait respecter les règles. Ce qui a entraîné des discours négatifs et positifs, que ce soit des demandeurs, que ce soit des architectes. Parce que certains architectes nous ont reproché « oui mais avec le document que vous avez là, vous nous bouchez carrément notre pouvoir d'effectuer... de construire un habitat peut-être un petit peu original ou quoi. Bah oui c'est vrai mais bon si on a défini des règles c'est justement pour éviter une prolifération de choses qui n'étaient peut-être pas du tout... au regard avec l'habitat de Neupré. Quand on voit les haciendas espagnoles en plein milieu d'une zone – je vais pas dire nécessairement classée mais où y'a un habitat traditionnel, ça fait un peu bizarre. Donc c'est out ça.

⁵ Roger Hagelstein, CREAT

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Vis-à-vis du citoyen vous voulez dire ? bah c'est-à-dire qu'au niveau de la communication moi j'ai déjà suivi des formations par exemple a niveau des communes, pour avoir un contact facile et aisé avec les gens mais je dirais que ça ça dépend un petit peu... ça vient de soi-même. Donc un usage extrêmement simple des outils.

Savez-vous que la commune est équipée d'un SIG (logiciel Arcview) ?

Non.

16. Oui. On le fait déjà par le site Internet de Neupré. Maintenant moi l'informatique je trouve que c'est une bonne chose mais je trouve aussi que ça détruit certaines valeurs qui sont les valeurs du contact humain. Et si quelqu'un a besoin d'une information ou souhaite avoir... rendre un avis ou demander quelque chose à l'autorité, par le biais de l'informatique y'a aucun souci. Par contre dans une démarche qui est celle, relative à ce dont on parlait qui est l'aménagement du territoire, etc., c'est pas par Internet que vous allez pouvoir dire à quelqu'un « votre projet est bon ou votre projet il est mauvais ». Pour ça il faut se voir autour d'une table, il faut voir à la limite sur le terrain, il faut discuter, il faut analyser le pourquoi de la demande, il faut prendre notre avis, il faut un consensus à un certain moment, parce que vous ne pouvez pas être toujours totalement négatif vis-à-vis du projet des gens mais vous ne pouvez pas non plus leur donner raison pour tout. Donc il faut à certains moments faire des concessions et accepter certaines choses et en refuser d'autres. Et ça c'est pas par le biais de l'informatique qu'on peut faire ça. Moi je trouve que... enfin c'est peut-être aussi une question personnelle mais je trouve que c'est quand même toujours mieux à un moment donné quand on veut discuter de quelque chose avec quelqu'un de pouvoir mettre un nom sur un visage et d'avoir un dialogue. Je crois que c'est beaucoup plus fructueux parfois que l'informatique. Sauf comme je disais tout à l'heure pour certaines choses élémentaires. Celui qui nous demande un document spécifique, c'est vrai par l'informatique ça va tout seul, ça c'est sûr.

Et dans le cas de réunions publiques ?

Ah oui le support informatique est utile. Ca on l'utilise. Le PowerPoint mais ne m'en demandez pas plus parce que je n'y connais pas grand chose.

En guise de conclusion...

17. ...Qu'est-ce qu'il faudrait changer ? ... Je dirais que enfin pour rappeler ce que j'ai dit tout à l'heure moi j'ai rarement connu de gros problèmes avec la CCAT. C'est vrai qu'à certains moments on avait parfois des difficultés à une certain époque pour réunir le quorum, parce que y'avait peut-être une certaine lassitude qui s'était mise dans le chef de certains membres de la CCAT... je vois pas... moi personnellement je n'en ai pas d'effet négatif. Peut-être leur donner la possibilité de toucher ce qu'on appelle un fond de présence, donc c'est un petit défraiement pour leur participation à la CCAT. Ca motiverait peut-être certains. Maintenant dans le dialogue, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, entre

l'autorité, entre les élus et les membres de la CCAT, à priori ça c'est toujours bien passé, donc moi je vois pas ce qu'il faudrait d'autre. C'est ça le point principal de la question entre les élus et les membres de la CCAT...

Et dans le fonctionnement interne ?

Dans le fonctionnement interne non je veux dire, y'a des gens qui sont contents, y'en a d'autres qui ne sont pas contents, je vous l'ai dit tout à l'heure. Sur base d'un avis à rendre, bah comme je vous le disais, au moment du vote vous avez peut-être 8 votes pour et 5 votes contre mais bon c'est comme dans tous les niveaux, y'en n'a jamais aucun, enfin j'en n'ai encore jamais vu aucun en tous cas qui air frappé du poing sur la table et qui soit sorti en claquant la porte parce qu'on n'avait pas suivi son idée. Non je crois que là le dialogue il me paraît très bien. Les gens qui sont à la CCAT sont des gens je dirais de bonne composition et suffisamment intelligents pour se rendre compte que quelque part la discussion se fait en groupe et non pas à titre individuel, donc voilà.

INTERVENANT B-N5

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Donc le principe, le fonctionnement même de la CCAT, en fait vu qu'on est une commune décentralisée, la commune s'est dotée de tous les outils réglementaires pour pouvoir avoir une certaine autonomie dans la gestion de son territoire, dont la commission consultative d'aménagement du territoire et en effet elle rend systématiquement les avis sur toutes les demandes de permis d'urbanisme qui sont en dérogation par rapport au règlement communal d'urbanisme ou en dérogation par rapport aux prescriptions des lotissements existants qui sont très nombreux sur le territoire communal. Aussi pour des dossiers qui touchent plus de manière un peu plus général à l'aménagement du territoire, bah c'est d'office que ce soit conforme ou pas, la ville et la CCAT sont d'office sollicitées et toutes les modifications de permis de lotir. Parallèlement à ça, de manière ponctuelle mais quand même relativement fréquente, elle rend des avis, des avis préalables sur des projets, des avant-projets où un certain nombre de dérogations seraient à solliciter de manière à éventuellement diriger grâce à ses remarques l'auteur de projet et le demandeur vers une voie qui serait acceptée par la commune et aussi dans le cas de lotissements ou de plans en ??? là c'est des avis préalables, souvent qui reviennent à plusieurs reprises avec des projets adaptés selon les souhaits de la CCAT. Et c'est vrai que dans un grand nombre de cas le collège ici à Neupré se base sur l'avis de la CCAT, qui pour lui est le reflet de l'avis de la population vu qu'elle est quand même constituée de manière relativement bien proportionnée de représentants de la population de chaque entité de la commune et de professionnels en la matière. C'est vrai que quand il y a certains doutes l'avis des professionnels de l'aménagement du territoire est dans la grande majorité des cas prépondérant. Et en général c'est vraiment des discussions très ouvertes où chacun donne son avis et parfois l'avis est négatif avec des arguments d'un professionnel, d'un architecte, qui disent au bout du compte c'est quand même acceptable parce que souvent l'avis en dehors des architectures plus contemporaines est négatif de prime abord, mais peut devenir

positif à partir du moment où c'est bien justifié. Et sinon au niveau rôle à jouer dans le cadre de la révision du règlement et du schéma de structure, y'a eu une concertation à répétition entre le CREAT et la CCAT. Donc là je n'ai pas vraiment suivi cette phase-là de dossier mais à partir du moment où y'avait la première version provisoire, on était passé je pense, y'a eu un travail par petits groupes de la CCAT vraiment sur le texte où des remarques ont pu être écrites pour aboutir à une deuxième version provisoire qui elle a été soumise à l'avis de la région et les derniers changements intégrés tout de suite à l'avis de la région et Monsieur Duchenay ont été présentés à la CCAT lors de réunions au mois de novembre et au mois de décembre, l'une portant plutôt sur... c'était plutôt une présentation vraiment de ce à quoi on arrivait, une portant sur le schéma de structure, une autre portant sur le règlement.

2. Moi, je remplis les fonctions maintenant de responsable remplaçante depuis le mois de septembre, donc je suis arrivée juste après que la première version soit acceptée par la CCAT et que les dernières modifications soient encore ajoutées par la région et suite à quoi il y a encore eu des réunions avec la CCAT pour présenter ces adaptations et pour voir si elles étaient acceptées telles quelles par la CCAT et ce qui était le cas.

Donc vous participiez à la CCAT en tant que... ?

En tant que secrétaire.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à participer à la CCAT en tant que secrétaire ?

En fait j'ai commencé en octobre 2003, en remplacement d'un agent qui avait une maladie de longue durée ici à mi-temps. Suite à ça j'ai fait d'autres remplacements au sein de la commune et puis on m'a rappelé entre guillemets ici pour avoir un certain seuil d'apprentissage pour pouvoir assurer le remplacement de madame Moors qui est la responsable multiservices et en fait c'était dans le cadre de ces attributions que d'assurer le secrétariat de la CCAT, il coulait en quelque sorte de ça que je remplisse cette fonction-là aussi mais personnellement c'est vrai que ça me convient très bien, je trouve ça très intéressant que d'avoir un rôle à jouer au niveau pas seulement purement administratif mais aussi au niveau contact avec la population. La CCAT étant pour moi un échantillon de la population en quelque sorte.

3. Au niveau des membres ? Ils n'ont pas tous participé parce qu'en fait on a disons un certain contingent de fidèles, lorsque j'ai pu y assister, en général c'est toujours les mêmes qui sont toujours présents et y'a un certain nombre de membres qui ne sont pas actifs je dirais mais qui sont toujours convoqués et les PV des réunions leur sont toujours communiqués après chaque séance mais au niveau vraiment je dirais le noyau dur entre guillemets de la CCAT, c'est une bonne quinzaine de personnes, entre 15 et 20 personnes qui reviennent toujours, avec un minimum de présence toujours d'une douzaine de personnes vraiment. Les séances plutôt en été ou quoi y'a quand même un petit peu moins de monde.

Pouvez-vous me préciser la composition de la CCAT ? Ce sont des représentants d'associations ?

Entre autre oui. En fait, donc le président de la CCAT c'est un ingénieur architecte, donc un professionnel en la matière. Le vice-président qui est architecte aussi qui travaille dans un bureau d'études qui s'occupe beaucoup d'OPCA et aussi de schémas de structure (rires). Et la deuxième vice-présidente elle est juriste et puis au niveau des autres d'acteurs y'a un certain nombre de représentants du conseil communal avec entre autres le bourgmestre et l'échevin des travaux et de l'urbanisme. Et au niveau des habitants, maintenant je ne les connais pas vraiment très bien personnellement, c'est vraiment des relations plutôt professionnelles mais y'a un monsieur qui travaille, qui est président en même temps d'une association de défense du patrimoine et d'histoire. Cette association-là s'appelle mémoire de Neupré. C'est monsieur David qui est directeur d'une école technique, donc au niveau formation je suppose qu'il a une formation technique aussi en même temps. Monsieur Dromelet est actif dans mémoire de Neupré, on pourra peut-être vous raconter certaines anecdotes, c'est un monsieur très très engagé mais avec des idées parfois qui heurtent... avec des idées souvent même contre l'avis de la majorité de la CCAT. Il n'y pas une séance à laquelle il ne décrie pas l'urbanisation de l'espace rural et la multiplication des immeubles d'appartements auxquels il est le plus fervent opposant de la commune je dirais (rires). Sinon au niveau autre association, pas à ma connaissance mais il est possible que d'autres représentants de la CCAT étant présents en tant qu'habitants fassent partie d'associations locales. Il y a des associations comme les comités de quartiers etc. sur la commune. Maintenant à savoir qui fait partie exactement de quel comité de quartier, ça je ne saurais pas vous dire.

4. Des accrochages, pas directement mais j'ai assisté au total à... 6 ou 7 réunions de la CCAT, c'est pas énorme, donc c'est pas très représentatif mais en règle générale ça se passe très bien. C'est vraiment une ambiance de discussion, d'échanges, chacun met son avis sur la table et les autres le suivent ou pas et chacun argumente. Donc c'est relativement très ouvert mais c'est vrai que dans deux cas on a eu quand même des conflits d'intérêts oui, parce qu'il y avait des projets qui étaient connus par certains et quelque part il y a déjà un a priori, l'avis n'était pas neutre au départ et d'autres membres de la CCAT se sont retrouvés un peu heurtés par ça mais au bout du compte ça a quand même toujours abouti à un vote où chacun donnait son avis et y'a pas eu une imposition d'un avis pré-requis, comment dire... l'avis n'était pas fixé d'avance mais certains se sont vus heurtés. Par exemple le président avait déjà reçu le demandeur individuellement avant que toute la CCAT puisse prendre connaissance du dossier, ça n'a pas toujours été perçu positivement. Mais il n'y a pas de conflits d'intérêts entre architectes et agriculteurs par exemple, en tous cas on me dit souvent au niveau des architectes qui viennent consulter les descriptions ou les plans, souvent il y a un a priori négatif « oh y'a une CCAT, y'a un avis préalable à demander à la CCAT mais enfin on... », ils ont souvent fait les mauvaises expériences j'ai l'impression. Je n'ai aucun recul donc c'est vraiment qu'une impression que souvent dans les espaces ruraux les agriculteurs sont opposés à tout changement et leur avis est prépondérant et ils s'opposent à tout changement, à tout renouvellement et j'ai vraiment pas l'impression que c'est le cas à Neupré. Maintenant je suis peut-être aussi trop positive (rires).

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Je ne pense pas. Je pense qu'il peut en faire partie. Au niveau maintenant schéma de structure, règlement communal d'urbanisme vous me demandez ?

Oui et puis plus globalement quel est votre sentiment par rapport au rôle individuel des citoyens dans le processus de décision ?

Je pense que tout avis même individuel est examiné et à partir du moment où il est fondé et que ça ne réside pas seulement dans les phénomènes NIMBY, les avis sont pris en compte. Le fondement des avis est pris en compte. Mais c'est vrai que d'un point de vue maintenant plutôt politique, on a eu le cas pour un dossier dernièrement où c'était une association, un comité de quartier qui s'opposait à la réalisation d'un petit immeuble d'appartements, c'est sûr que d'un point de vue politique, ça fait un certain poids et ça fait reculer aussi les preneurs de décision que d'avoir une association qui compte un certain nombre de membres qui s'opposent à un dossier plutôt qu'un individuel mais à partir du moment où c'est un individuel dont les remarques sont fondées et qu'il y a vraiment des inquiétudes bien physiques et non pas seulement de... genre... quel exemple donner ? si un règlement communal d'urbanisme rend la mitoyenneté possible et que la personne, le voisin direct donne de toute façon son accord mais que les voisins dans les alentours se manifestent pour ne pas avoir de précédents parce qu'ils ne souhaiteraient jamais avoir de murs mitoyens à côté de leurs villas 4 façades qui se sont acquis avec un certain nombre de peine en sortant de la ville. C'est vraiment un petit peu ça le reflet ou l'impression que j'ai de la position de la majorité de la population à Neupré. C'est surtout toujours une recherche de tranquillité de voisinage, d'être aussi loin que possible de son voisin et à partir du moment où le seul souci est une ombre portée sur une piscine alors que ça reste tout à fait dans les limites de ce qui est prévu et raisonnable dans les zones urbanisables, là l'avis individuel ne sera pas pris en compte, comme dans un cas où on nous met en garde en quelque sorte par rapport à un problème d'ordre écologique ou technique.

6. Je pense que la place doit être quand même essentiellement consultative, parce que je pense que sinon on ne fera plus jamais rien. Le droit de regard je crois qu'il doit être absolu et qu'il doit y avoir une transparence maximale mais ça implique évidemment beaucoup de travail de communication et de vulgarisation. Il faut investir beaucoup de temps pour expliquer, pour faire accepter l'idée générale d'aménagement du territoire. Mais je pense aussi qu'à partir du moment où c'est bien expliqué et que l'intérêt est montré, l'individu même novice en la matière pourra plus facilement accepter les changements qui surviennent dans son environnement que quand il est mis devant le fait accompli, qu'il n'a pas été consulté au départ et qu'il n'y pas eu de souci de transparence et de décision qui se passe au-dessus de leur tête. Malgré que en quelque sorte, ils ont élu des personnes pour prendre des décisions à leur place aussi en quelque sorte donc c'est tout l'enjeu de la participation. Est-ce que c'est un avis décisionnel ou un avis consultatif ? oui à mon avis c'est plutôt un avis consultatif.

7. Ca c'est difficile de répondre parce que je ne sais pas comment c'était avant qu'il y ait une CCAT.

Avez-vous eu échos d'autres expériences de CCAT ?

Pas vraiment. Je pense que c'est certainement un outil très utile que de disposer d'une CCAT, parce que en quelque sorte c'est quand même aussi des gens qui s'y intéressent et qui ont envie de s'investir dans la gestion de l'aménagement dut territoire, qui en font partie. Mais en même temps ce n'est qu'une partie de la population et le reste de la population pourrait reprocher à certains moments « en fait ce n'est pas notre avis qu'ils représentent ! ». Est-ce que l'échantillon est bien représentatif en quelque sorte ? Ca c'est une question qu'ils pourraient se poser je pense, oui. Mais y'a des limites à chaque outil.

8. Quel bilan selon moi la CCAT peut tirer ? J'ai l'impression au fur et à mesure de son fonctionnement, des échos que j'ai de membres de la CCAT, que ils ont l'impression d'avoir de plus en plus de liberté dans le fait de donner leur avis. Je ne sais pas si c'est la position de l'administration qui change ou la position du monde politique qui change ou qui évolue et qui est plus ouvert ou plus à l'écoute en quelque sorte des avis des individus mais en même temps du groupe de la CCAT, mais en règle générale donc leurs avis sont de plus en plus suivis et ils en sont satisfaits, donc ils ont l'impression de vraiment servir à quelque chose. Mais au niveau réalisation concrète, je crois aussi qu'il y a un certain regret de se limiter à des avis sur des permis d'urbanisme plutôt que de participer activement à des projets mis en place, vraiment de projets concrets. Peut-être parfois un petit regret de ne pas être suffisamment associés à des projets vraiment de la commune, des projets de l'acteur public. Mais ça peut encore venir (rires).

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. Peut-être que dans un certain nombre de cas mais pas dans tous. Je prendrais un cas en exemple, on a eu un projet très très contemporain, que personnellement mais ça ce n'est qu'un avis personnel, je ne suis pas du tout contre, j'aime bien l'architecture contemporaine mais c'était dans un lotissement, très traditionnel années 60-70, et les voisins ont été extrêmement offusqués qu'un tel projet ait été accepté près de chez eux. Et donc c'est un projet qui avait été refusé à deux reprises et accepté à la troisième reprise. Et qui avait été remodelé mais pas énormément au niveau de sa forme. Y'avait des détails qui avaient changé, en effet qui devenaient plus esthétiques et qui finalement ont reçu un avis favorable de la CCAT. Et la question, c'était un voisin qui est venu se plaindre, mais j'ai l'impression que c'était tout de même, ça représentait plusieurs personnes de ce quartier-là, qui disaient que si c'est pour refuser à deux reprises parce qu'on réclame et à la troisième quand même l'accorder, pourquoi ne pas avoir l'accord dès la première demande et à quoi servent alors encore les enquêtes publiques, si notre avis de toute façon n'est pas suivi. Donc c'est le fait de mettre en cause... est-ce que c'est un avis qui mène à une décision ou est-ce que c'est un avis informel, de consultation où les pour et les contre sont pesés ? Donc là c'est délicat. D'autant plus que c'est dans un lotissement et à partir du moment où quelqu'un achète dans un lotissement, il achète avec un certain nombre de contraintes au niveau de la construction,

donc... je ne peux ni donner raison à l'un ni à l'autre mais je comprends aussi bien le voisin frustré qui se sent lésé parce qu'on passe outre son avis mais je comprends aussi l'architecte ou le maître d'ouvrage qui a envie d'avoir son architecture assez contemporaine. C'est une position assez ambiguë qu'on a ici à l'administration pour ça.

Cette exemple montre l'évolution des mentalités au sein de la CCAT? au sein de la commune ?

Dans certains cas oui je pense mais dans d'autres cas manifestement on voit que non. C'est pas parce qu'il y a une CCAT, c'est quand même des représentants de la population, que la population a évolué aussi dans l'acceptation d'une architecture plus contemporaine.

Quel exemple pourriez-vous me donner pour illustrer une évolution des mentalités ?

Un exemple concret ? C'est surtout je crois la mentalité de la CCAT qui change, qui devient de moins en moins hostile à l'architecture contemporaine. Mais maintenant reporter ça à la totalité de la population, c'est difficile. Je ne sais pas. Et puis je ne suis peut-être pas très représentative non plus parce que je fais partie d'une génération où on a peut-être plus d'ouverture d'esprit par rapport à des choses plus modernes alors que la grande majorité de la population à Neupré n'est pas de ma génération (rires).

10. Oui et non. Je crois que en effet la fusion des communes elle date quand même déjà un petit peu, fin des années 70, donc les gens ont eu le temps de s'y faire et de se dire qu'ils font partie d'une commune mais je crois que les localités gardent quand même encore fortement leur identité propre. Et ici on a encore des identités propres relativement fortes pour des hameaux qui ont gardé leurs caractéristiques rurales comme La Salle, comme Strivay et comme Plainevaux, où là y'a vraiment une appartenance au hameau. Dans la mentalité des gens je pense que le hameau fait partie de Neupré mais chez moi c'est à Strivay ou à La Salle. Mais ça je crois que c'est propre à la logique.

Est-ce que cet attachement au hameau prédominait dans les échanges au sein de la CCAT, au dépens de l'intérêt collectif ?

Un petit peu. On sent quand même que quand ça concerne leur hameau ou vraiment leur quartier ou leur village, les gens se sentent plus impliqués que quand c'est à l'autre bout de la commune. Ca oui. Ils se sentent plus concernés parce que, est-ce que c'est pas tout simplement humain, je ne sais pas mais tout de même c'est pas que ça ne les intéresse pas quand c'est quelque chose qui est de l'autre côté de la commune mais ils seraient moins sensibles pour certaines choses. Maintenant au niveau point sensible sur Neupré, les hameaux que je citais qui ont gardé des caractères forts typiques, c'est là aussi qu'il y a des exigences mais de la totalité de la CCAT et elles sont toujours plus poussées quant aux critères d'intégration. Ils accepteront moins facilement des dérogations ou des projets plus atypiques dans des hameaux qui ont gardé un certain caractère, que dans des quartiers résidentiels où y'a des villas vraiment de tous types d'architecture. Là c'est global. Que ce soit quelqu'un de Neuville, quand ça touche à Strivay par exemple que ce soit quelqu'un de Neuville ou de Rotheux ou de Strivay même, y'a toujours cette prudence de préserver les endroits de caractère, qui se font de plus en plus rares.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Par rapport au schéma ? Les cartes du schéma ? En fait tout ce à quoi j'ai pu assister c'était la présentation des derniers changements introduits, lors des réunions de novembre et de décembre avec monsieur Hagelstein et madame Anne Sinzot, où en fait c'était plus une présentation et de voir est-ce que ce sera accepté ou pas pour des extensions des zones de centre de villages, pour rencontrer les exigences de densification du logement de la région. Donc c'était plutôt pour confronter la position de la région et l'adaptation que le CREAT en avait fait à l'avis de la CCAT et donc y'avait des extraits de cartes qui étaient présentés, qui étaient projetés pour montrer. Mais ils n'ont pas vraiment travaillé eux-mêmes sur les cartes, les membres de la CCAT. C'était plus visualiser et puis discuter de ce que ça donnerait et finalement est-ce que ça correspondait à la réalité, aux souhaits que nous avons de ce que notre territoire deviendra.

12. Je pense que oui mais il faut toujours une petite introduction en quelque sorte. Moi je suis défenseur des systèmes d'information géographique informatisés. C'est vrai que ça je le vois tous les jours maintenant pas dans le cadre de la CCAT mais quand il y a des gens qui viennent consulter pour savoir « j'habite dans telle zone, j'aimerais bien faire telle ou telle transformation, est-ce que je peux ? », et je déballe à chaque fois avec eux le plan d'affectation et le plan des aires et sous-aires, au minimum ces deux plans-là. Donc je leur demande de localiser où ils habitent, en général c'est un petit peu difficile parce qu'il n'y a pas les noms des rues, et c'est ce qu'ils recherchent souvent, donc il faut mettre un peu en parallèle le plan des rues pour toujours un peu localiser et à partir de ce moment-là c'est quand même très vite compris. Je pense que le fait d'en disposer dans un système informatique qui permet de superposer les couches avec la photo aérienne ou quoi, là ça rendrait la compréhension vraiment très aisée. Mais ça on n'en dispose pas encore malheureusement.

13. Je pense qu'il faut les exposer au grand public. Disons dans le cadre de l'approbation provisoire qui va bientôt avoir lieu et l'enquête public qui s'en suivra, de toute façon c'est quelque chose qui sera fait et je pense que pour la majorité du grand public c'est quelque chose qui est accessible. Tout le monde a l'habitude de regarder une carte routière et de pouvoir s'y retrouver plus ou moins. Maintenant une chose qui serait peut-être utile, c'est un minimum d'explications au départ, au niveau du plan, c'est pas une photo aérienne, c'est pas une carte IGN, mais ce sont des plans calqués sur la matrice cadastrale, donc la limite des propriétés et je pense que tout un chacun sait bien où se trouve les limites de sa propriété, sait plus ou moins la situer sur un plan, mais la compréhension en fait, je crois que le fait même de lire le document ou de savoir où sa propriété se trouve, dans quelle zone et par rapport à quoi, je pense pas que ça pose problème mais plutôt de savoir quel est le but de tout ça et l'utilité de tout ça. De savoir pourquoi mon voisin n'est pas dans la même zone que moi, alors que c'est à autant de mètres... un peu l'esprit de l'outil, je pense

que ça ça mérite et nécessite une explication et une introduction au grand public mais les cartes en elles-mêmes c'est ce qui est le plus lisible je pense, de manière directe.

Est-ce qu'une carte est plus lisible qu'une photo aérienne selon vous ?

Non, je pense que la photographie aérienne pour quelqu'un qui n'est pas du tout initié au niveau technique, lui permettra plus facilement de se retrouver. Parce que les repères que les gens prennent c'est quand même plutôt le clocher, telle ou telle rue, tel ou tel carrefour et quand on le voit en réel, on sait plus facilement le comparer par rapport à ce qu'on connaît, par rapport à ce qu'on voit. Mais sur une carte en même temps c'est aussi simplifié, donc... c'est un petit peu oui et non, l'idéal serait d'avoir une photographie aérienne sur laquelle vient se superposer uniquement en traits blancs ou en traits jaunes une matrice cadastrale et puis à côté le plan d'affectation qui en est tiré. Alors avec les deux l'un à côté de l'autre, on a les deux possibilités de lecture. En quelque sorte, selon la personne, elle regardera plutôt d'abord l'un ou d'abord l'autre.

14. Bah pour nous c'est un outil indispensable pour chaque demande, pour chaque avis, pouvoir localiser, savoir dans quelle zone ils se situent, pour savoir en fonction de la zone dans laquelle ils se situent, est-ce que le projet représente vraiment une opportunité par rapport à sa localisation, par rapport à son ???, là c'est plus au niveau du règlement, c'est vraiment la base en quelque sorte d'où toute l'analyse de chaque dossier part, aussi bien pour les dossiers conformes qui ne passent pas à la CCAT, que pour les dossiers en dérogation. Donc je ne conçois même pas comment on pourrait travailler sans en quelque sorte. Ou alors dans une commune où il n'y a pas de règlement communal d'urbanisme, où il n'y a pas de schéma de structure. Mais à partir du moment où c'est le cas, c'est l'outil de base indispensable.

Les documents étaient-ils vraiment au cœur de l'échange ? Y faisait-on référence pour argumenter ?

Non ils s'appuyaient sur le document. Y'a même une personne qui s'était levée, par rapport en fait à la réflexion de l'extension du centre de Rotheux. En fait, le centre était relativement près par rapport à ce qui est proposé maintenant, lors de la précédente version du plan d'affectation, et donc on a des extraits qui montrent que la zone de centre resterait à étendre suite à l'avis de la région, ça rencontrait aussi la réalité parce qu'ici on a un noyau relativement densément urbanisé et pourquoi ne pas l'inclure dans la zone de centre. Et donc là y'a une personne qui s'était levée, qui commençait en fait à montrer, un petit peu à expliquer au reste de l'assemblée, voilà telle rue telle rue, oui... en fait il était surpris de la proposition et en même temps il l'acceptait tout de même mais il devait d'abord se faire à l'idée et grâce aux documents graphiques, il pouvait mieux visualiser ce que ça pourrait donner.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Pas vraiment. J'en ai entendu parler mais je ne sais pas vraiment exactement à quoi ça correspond.

Vous connaissez les systèmes d'information géographique ?

Oui. D'accord, ça en fait partie.

La commune est équipée du logiciel Arcview, c'est bien ça ?

Non pas encore. J'aimerais bien convaincre le collège de la dépense utile à faire dans ce sens-là. Le fait qu'avec les possibilités technologiques de maintenant, bah voilà je n'avais jamais mis de mot dessus mais c'est dommage qu'on doive encore déplier les plans cadastraux, vérifier le numéro cadastral sur la matrice, comparer sur un plan et rechercher sur l'autre plan, toujours avec des documents papiers, alors qu'en un clic, on pourrait avoir la parcelle et toutes les couches qu'on pourrait superposer. Ca c'est certain que ce serait un outil extraordinaire.

Avez-vous déjà utilisé un SIG ?

Bah quand j'étais à une conférence organisée par la Région wallonne, c'était une conférence de deux jours sur les SIG, j'ai trouvé ça très très intéressant. Maintenant au niveau manipulation vraiment de l'informatique, de programmes, il n'y a aucune expérience mais je pense que c'est quelque chose qui devrait être tout à fait accessible, à partir du moment où il ne s'agit de conception pas mais d'utilisation, de consultation des données. Maintenant, actualisation des données, ça c'est quelque chose qui serait à faire, à apprendre aux agents du service d'urbanisme concernés.

16. Au niveau de la participation, je ne sais pas mais au niveau de la diffusion certainement parce que en fait les $\frac{3}{4}$ des coups de téléphone et des demandes qu'on a, de la part la plupart du temps d'architectes mais aussi de particuliers quand il s'agit de petits projets ne nécessitant pas l'intervention d'un architecte, c'est de savoir quelles sont les prescriptions et dans quelle zone est-ce que je me trouve pour savoir qu'est-ce que je peux faire et à quoi dois-je me conformer. Et à partir du moment où la commune possède un SIG ou du moins du format PDF des cartes mises sur le site Internet, il suffirait... ils pourraient les retirer directement. Donc ça ça serait d'une grande utilité et une facilité administrative mais je crois plus à destination des architectes, parce qu'au niveau des auteurs de projets particuliers, je pense qu'il est plus prudent d'avoir un contact, une explication afin d'éviter les erreurs de localisation, les malentendus etc. Là, c'est disons l'aspect plus technique, une certaine initiation pour savoir exactement est-ce qu'il y a cette parcelle-là et pas l'autre et en général nous on vérifie directement avec le cadastre, donc l'erreur est évitée. Mais à partir du moment où c'est en ligne ils pourront tirer tous les renseignements directement.

Donc selon vous, ce type d'outils est davantage destiné aux habitants professionnels du sujet qu'aux autres ?

Oui ou les habitants lambda qui veulent faire une transformation et qui disent à leur architecte, je suis dans un lotissement et... non là ils ont les prescriptions qui sont dans leur acte d'achat mais à partir du moment où ils veulent faire une transformation et que l'architecte plutôt que de venir ici pour avoir la photocopie d'un extrait, il peut le prendre directement depuis son bureau et l'utiliser. Donc c'est facilité et rapidité administratives. Maintenant participation, c'est en attente de toute initiation, je crois que c'est plus difficile

mais c'est certainement intéressant. Ce serait à voir. Vu que je n'ai jamais tenté l'expérience, donc je ne voudrais pas tirer des conclusions non plus.

En guise de conclusion...

17. Au niveau fonctionnement de la CCAT ? Ca c'est difficile (rires). Je pense en quelque sorte... le mode de fonctionnement est un petit peu enfermé dans un canevas de démarches administratives qui est toujours le même en quelque sorte, au niveau des dossiers classiques qui passent, donc c'est un avis, telle et telle dérogation, est-ce qu'on dit oui ou est-ce qu'on dit non. Mais on pourrait avoir des réflexions plus générales comme dans le cadre de l'établissement d'un PCDR⁶ ou d'un plan d'action d'aménagement d'un espace typique dans lesquels la CCAT pourrait être impliquée comme acteur participant activement et non pas seulement comme instance d'avis, dont la cause est le suivi de dossiers et pourrait être consultée dès le départ plutôt qu'à la fin quand le dossier est constitué et n'a plus qu'à rendre un avis final en quelque sorte. Là ce serait envisageable mais au niveau des projets privés bien sûr ce n'est pas faisable. Pour les projets publics, on pourrait les impliquer davantage, notamment dans l'étude du centre de Rotheux, ce qui est déjà fait aussi ils ont été mis au courant des étapes de l'étude et dans le cadre des actions concrètes qui pourraient être conclues, ce serait un petit peu comme un mini schéma de structure vraiment sur une zone déterminée et dans la mise en place vraiment d'actions concrètes, d'aménagements concrets ils pourraient avoir un rôle plus actif dans la conception d'aménagement d'espaces publics ou de parkings, ou de mise en place de plaines de jeux, ou de parcs, de bancs, de pistes cyclables, de circuits de promenade, etc.

INTERVENANT B-N6

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. En principe la CCAT a une compétence d'avis sur les différents projets qui lui sont soumis. Oui donc tous les projets qui sont... oui enfin dont la commune a à connaître ne passent pas nécessairement à la CCAT puisque si ce sont des projets qui rentrent tout à fait dans les normes, on ne les voit pas. Nous on ne voit que les projets qui dérogent. Je ne sais pas très bien ici, encore je n'arrive pas à (rires)... ça fait référence au règlement communal d'urbanisme, c'est ça. Oui, je me suis dit un jour il faudra que je fasse l'effort d'apprendre tout ça par cœur mais j'ai un peu du mal. Et alors, enfin moi ce que je trouve intéressant c'est que, enfin bon déjà on est plusieurs personnes, je ne sais pas combien on est au fond. Parce que y'a les effectifs, y'a les suppléants donc, on est une bonne douzaine d'effectifs si je ne m'abuse et d'équivalent de suppléants mais bon y'a des suppléants qui sont là, qui prennent la parole mais qui ne prennent pas part au vote, donc honnêtement je ne sais pas très bien dire, enfin si je vois plus ou moins qui est effectif et qui est suppléant mais ce qui est intéressant c'est que comme ça c'est l'occasion de voir différents avis de différents bords finalement et je trouve qu'on est généralement largement d'accord. Y'a beaucoup de

⁶ Programme communal de développement rural

décisions qui sont prises à l'unanimité quoi je veux dire enfin c'est ça qui m'a frappé, moi je trouve ça plutôt bien, je veux dire y'a un large consensus finalement qui se dégage, me semble-t-il enfin depuis que j'y suis. Je ne sais pas avant. Euh... y'a juste eu dernièrement, y'avait un gros projet, le château de Plainevaux, y'a eu des propositions de réaménagement, enfin c'est un château 18^{ème}-19^{ème}, enfin y'a différentes parties mais alors y'a je ne sais pas combien d'hectares de terrain mais... je dirais entre 15 et 20 hectares mais j'espère que je ne dis pas de bêtises mais y'a quand même plusieurs hectares. Mais alors y'a un projet de réaménagement en appartements dans le château mais alors ils venaient aussi avec un projet de construire des petites maisons dans le bas du parc, soi disant pour rentabiliser les dépenses etc., parce que... mais alors ça, oui ça on l'a voté et le non l'a emporté. C'était vraiment une des rares fois, enfin me semble-t-il. Il me semble qu'on était 8 contre 5 ou quelque chose comme ça, oui. Sinon oui moi c'est ce qui me frappe un large consensus et ce que je dirais, enfin moi en ce qui me concerne, je trouve que c'est assez difficile d'avoir un fil conducteur, je veux dire de rester cohérent avec la décision qu'on prend parce que finalement y'a une série de demandes qui viennent bon pour des pentes de toits qui sont différentes, construire un garage comme ceci comme cela et puis il faut essayer de rester cohérent et si on a dit oui une fois, il faut dire oui par la suite, si au moins ça correspond... vous voyez ce que je veux dire. Moi personnellement j'ai un peu du mal, je me dis « tiens est-ce que là on a bien dit ça comme ça ? est-ce qu'on ne dit pas une fois oui une fois non ». Et on avait demandé d'ailleurs d'avoir un suivi au bout d'un certain temps, qu'on nous fasse un relevé des différentes décisions qui avaient été prises et pour montrer en quoi on avait dérogé par exemple au règlement communal d'urbanisme et avoir ça à l'esprit quoi, je veux dire, pour ne pas que ce soit anarchique. Là je parle pour moi, d'autres ont peut-être les idées plus claires. Je ne suis là que depuis deux ans et alors...

Dans le cadre de la révision du schéma communal d'urbanisme quel a été le rôle de la CCAT ?

Avec le CREAT on a eu plusieurs réunions et on est d'abord parti de l'ancien schéma, point par point et alors donc y'a eu des discussions, le CREAT a fait des propositions, puis on s'est à nouveau réunis, voir si les propositions correspondaient à ce qu'on avait demandé... oui donc on a eu plusieurs réunions avec le CREAT pour les différents secteurs. Bah au niveau de la mobilité, au niveau, bah je me souviens de la réunion sur la mobilité, savoir si on allait rétablir des chemins qui traversent le village, pour essayer de relier les différentes parties du village et ça ça a été discuté. Je trouve que ce qui était intéressant c'est que le CREAT en fait transcrivait nos réflexions ou les demandes des participants, donc oui je trouve qu'ils en ont bien tenu compte.

2. En fait il y a quelques années, enfin mon fils là maintenant il habite Bruxelles, qui est historien de l'art enfin bon avait participé à quelques réunions etc., et puis il est allé travailler à Bruxelles, donc il n'y était plus et moi je me suis dit « tiens quand j'aurais du temps libre aussi », enfin déjà ça, sinon ça m'avait intéressé comme un peu une démarche citoyenne et puis je veux dire on se plaint que les choses ne vont pas comme on voudrait etc., bon alors je me disais bah au moins je peux participer faiblement ou au moins être au courant. C'est déjà ça, au moins être au courant de ce qui se passe, pouvoir m'informer et

informer et éventuellement oui prendre position ou faire passer des idées que je pourrais avoir et voilà c'est un peu ça . Mais c'est vrai que j'habite ici depuis 35 ans mais que je n'ai pas pu auparavant faire ce genre de démarche parce que c'était un peu lourd.

Donc c'est vraiment le fait d'avoir eu du temps libre qui a été le déclencheur ?

Oui sinon... c'est-à-dire que la démarche en soi m'a toujours intéressée mais c'est vrai que je n'envisageais pas d'y participer. Mais c'est vrai que le fait d'avoir du temps libre c'est quand même... enfin je veux dire ça ne sert à rien de faire partie d'une commission si on ne peut pas y aller, les réunions c'est le soir. Enfin moi quand je travaillais à temps plein, j'avais trois enfants etc., je sais bien que le soir j'étais fatiguée et que je n'aurais pas été très active, donc voilà c'était un peu ça et... oui.

3. C'est-à-dire que je n'avais pas d'idée préconçue, non. J'avais bien retenue que c'était une compétence d'avis, qu'il y avait des représentants, des délégués du conseil communal, donc ah y'a des représentants, des politiques je veux dire au sens large et puis qu'il y a des citoyens lambda comme moi et... non moi je me suis dit comme y'avait des personnes de différents horizons, ça m'intéressait de...oui la confrontation et je me dis que y'a des gens beaucoup plus compétents que moi. Bon Jean-Marie Pissart qui est architecte, qui est très impliqué aussi dans les problèmes de mobilité par exemple, je trouvais ça intéressant quoi de le rencontrer par ce biais-là aussi. Oui donc non je ne savais pas qui... ou je savais bien qu'il y avait Michel Hansen enfin c'est le mari d'une copine, lui il est au conseiller communal mais là il était en tant que suppléant et ça je sais bien qu'il est très impliqué dans la vie du village, etc. Sinon les autres je ne connaissais pas du tout. Donc j'ai posé ma candidature et puis voilà puisque ils doivent avoir une proportion d'extérieurs aux politiques je vais dire, je ne sais pas les proportions. C'est le conseil communal qui a examiné ma demande, ma candidature, je crois oui.

Est-ce que le rôle que vous donne la CCAT correspond à votre attente en terme d'investissement citoyen dans la vie locale ?

Oui. Bah je trouve déjà, être arrivée au moment de la révision du schéma de structure quoi je veux dire c'était quand même intéressant d'entendre, de participer à toutes les discussions. Je dois dire que j'ai plus écouté que... oui me sentant assez nouvelle, bon c'était parce que j'ai une autre amie qui est là mais elle elle a déjà fonctionné à la CCAT de Liège donc elle avait déjà beaucoup plus d'expérience, donc moi j'ai surtout écouté mais je trouve que c'était intéressant. Mais je trouve que c'est pas facile finalement de prendre les bonnes décisions. Parce que je veux dire quand on écoute l'un ou quand on écoute l'autre, je veux dire y'a beaucoup parfois de, comment de principes. Bon savoir par exemple s'il faut construire des immeubles à appartements, enfin c'est parce que y'a une personne qui est tout à fait contre et alors je trouve que c'est dénaturer le village etc. Enfin je veux dire ça c'est une grande décision de principe par exemple.

4. Deux ans je crois. Une fois par mois.

Etes-vous un membre assidu ?

Ah oui, non moi j'y vais chaque fois, enfin sauf si je suis à l'étranger. Il m'arrive quand même de voyager un peu. Ah oui non non moi j'y vais chaque fois, oui oui. Non non j'ai dû manquer deux fois. Non franchement je... Non non c'est pour ça que si je m'inscris, je veux dire... c'est comme à l'université, je fais encore partie de la commission d'entérinement des diplômes, ça aussi c'est une fois par moi et bon je mets à peu près deux heures à y aller je veux dire parce que, sinon on n'accepte pas, je pouvais dire non. A partir du moment où je dis oui c'est pour le faire. Sauf si je ne suis pas là.

5. Oui on avait fait cette étude pour ADESA-CREAT sur les paysages, les points de vue. Ca vous pouvez le citer parce que je trouve que finalement, bon maintenant y'a un dossier, ça veut dire qu'il peut être consulté, qui est mis en concordance avec les cartes du CREAT. Y'a la photo qui va avec le paysage. On avait même émis, enfin je ne sais plus qui avait dit ça, on avait même imaginé un jour pouvoir faire une espèce d'exposition, pour montrer aux habitants de Neupré, parce que finalement y'a des coins du village qu'ils ne connaissent pas. Enfin moi je sais bien de quoi je parle puisque y'a des promenades que je n'avais jamais faites. A cette occasion-là j'ai découvert des coins que je ne connaissais pas, donc j'imagine que pour d'autres habitants c'est la même chose. Et on avait même imaginé oui essayer de faire oui une espèce d'exposition, où il faudrait agrandir des photos etc., ou en reprendre d'autres. En fait disons que le travail a été fait comme ça et quelque part est figé à un moment donné.

Pouvez-vous m'exposer en quelques mots l'origine de l'étude, dans quel cadre elle s'est déroulée ? etc.

Vous irez voir dans le dossier, vous demanderez à Monique. C'était ADESA qui est une ASBL qui travaille notamment pour la région wallonne et qui... comment ils avaient expliqué ça ? qui répertorie les paysages, les points de vue et les paysages remarquables en Wallonie. Et alors ils procèdent par entités géographiques par exemple. Oui enfin je ne sais pas... ils procèdent par groupes de communes. Donc la responsable avait écrit au président de la CCAT pour demander si la CCAT pouvait déléguer certaines personnes pour finalement leur faire ce travail et en fait y'a déjà un travail qui avait été fait mais je ne sais plus de quand il datait. Si vous voulez elle est venue, elle nous a donné des cartes de l'institut géographique là vous savez ?

De l'IGN ?

Oui. Je regarde si j'en ai encore ici, oui IGN et alors donc ils en avaient déjà répertorié, donc on devait sur chaque carte IGN, enfin on devait mettre un numéro, enfin une cote pour pouvoir les retrouver. Soit les points de vue, soit les lignes de vue remarquables.

C'est une cote par rapport à l'altitude ?

Non non c'était... les cartes sont divisées, je ne sais pas moi y'avait des lettres A, B, C, D, E, F, G et alors bon dans le carré F on avait un point de vue et alors c'était le point de vue numéro 1 et puis on a F1, F2, F3, F4 vous voyez ? Mais je regarderai si je n'ai pas... (*Mme Germeau cherche ses documents*) Voyez, voilà c'était répertorié, donc dans 5C par exemple on avait ici un point de vue et alors nous on mettait un numéro et puis on prenait la photo.

Donc sortie sur le terrain avec appareil photo et vous aviez un plan de cette taille-là ? (A1 ou A2)

Elle nous avait donné alors une petite carte de la commune où eux ils avaient répertorié les points de vue et les lignes de vue remarquables mais alors on devait reporter ça ici dessus (*cf. plan en noir et blanc*). Et alors pour chaque point de vue, on devait remplir « carte IGN, n°, ... » il me semble que vous pouvez l'avoir si vous voulez. C'est ADESA qui nous avait donné ça. Voilà par exemple alors, ce sont des vieux brouillons ici, voilà on mettait par exemple unité 8, n°3 et alors on cochait et on mettait nos remarques. Voilà il ne s'agit pas d'un point de vue remarquable ni d'une ligne de vue mais d'une ambiance forestière **XXX**. On mettait des remarques comme ça et alors voilà je prenais des photos et alors on répertoriait sur la photo 8E... et alors voilà ça c'est petit guide qu'elle nous avait donné. Voilà ce qu'elle nous a donné pour aller sur le terrain. Voyez ? donc ça c'est Neupré, ils avaient déjà noté des... voyez ? c'est ça mais alors on devait prendre les informations sur ces grandes cartes-là.

Etait-ce pratique d'utiliser ces grandes cartes ?

Non non mais on est parti avec ceci. On a tout vérifié et après une après-midi, non deux ou trois après-midis, on s'est réuni et alors on a procédé, oui oui on les a reporté parce qu'elles sont... parce que c'était pas possible. Oui donc une après-midi on est venu, on s'est mis autour de la table et alors on a reporté. C'était pas pratique du tout. Voilà les cartes à dessin qu'on nous avait données. Voyez ? C'est ça que je voulais vous dire. Vous les avez vu sans doute.

Donc vous avez travaillé à partir de ces cartes...

De celles-là et puis de celles-là, d'un dessin et alors oui on a comparé les deux et on a vu ce qu'on gardait, ce qu'on ajoutait, ce qu'on retranchait. Je dirais qu'en gros on a certainement plus ajouté que retranché.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Ah oui !?! (rires). Ca fait test psychologique ! (rires). Moi ça me fait penser à démocratie directe... choix sans doute... quelque part responsabilité... oui possibilité peut-être de faire changer les choses quoi je veux dire, ou évoluer peut-être changer est un grand mot... Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question ? enfin je veux dire... oui c'est ça je veux dire, comme dans tout, si les choses ne se passent pas comme on voudrait, bon bah il faut peut-être agir autrement et c'est une occasion peut-être... bon c'est pas la panacée, oui ça on s'en réfère toujours aux politiques mais enfin je veux dire si on essaye rien je veux dire on ne peut pas se plaindre quoi, c'est un peu ça. C'est une opportunité en fait qui n'existait pas, je sais pas moi y'a 50 ans, il me semble que... je veux dire qu'il fallait être tout à fait engagé politiquement dans différents mouvements, me semble-t-il.

7. Non je ne pense pas. Je crois qu'on peut être entendu comme simple citoyen. Oui enfin moi j'ai un exemple. Je prends toujours mon village ici, Lasalle il y a quelques années, tout

d'un coup on avait changé toute la numérotation de la rue. Moi j'ai le numéro 19, j'étais le numéro je ne sais pas moi 35 ou 40 et alors les habitants on s'est mobilisé, on s'est demandé pourquoi. Et alors à la maison communale on nous a expliqué que c'est parce que le facteur ne s'y retrouvait pas, ce qui était tout à fait faux et en fait c'est parce que, on a appris que en principe on pouvait construire, ici ce sont, c'est une zone agricole mais que en principe on pouvait construire le long de la route, si vous voulez. Donc on avait changé de numérotation en ce sens, comme ça on avait numéroté des parcelles le long de la route, quelque chose comme ça. Donc tous les habitants ici on a écrit une belle lettre et nous avons retrouvé nos numéros (rires). Oui ils ont fait marche arrière. Je ne sais pas si c'était un ballon d'essai ou quoi, à ce moment-là. Voilà donc et je crois que peut-être les individus au niveau d'un quartier, ça arrive souvent que des individus se groupent au niveau d'un quartier sans appui politique ni sans couleur politique quoi, simplement parce qu'il y a un problème commun à un groupe d'habitants. Enfin j'imagine peut-être les cas de vitesse ou autre, je ne sais pas, moi je ne connais pas, je n'ai pas ce problème-là ici mais j'imagine que ça... oui ça peut être un groupe d'habitants.

D'après ce que j'ai compris les habitants de la CCAT sont souvent représentatifs d'une association ou de commerçants, d'agriculteurs, etc.

Ah oui ? par exemple Françoise Lamalle elle se représente elle-même. C'est elle qui a travaillé à Liège. A mon avis, elle a des idées beaucoup plus précises que les miennes. Oui elle aussi je veux dire...

Donc une participation en tant qu'individu ?

Oui. Moi je ne sais pas je suis très sensibilisée à l'environnement, aux paysages, campagne, etc. Oui c'est à ce niveau-là... oui puisque de toute façon c'est aménagement du territoire donc ça dit bien ce que ça veut dire, donc...

8. En tant que membre de la CCAT ?

En tant que membre de la CCAT et en tant que citoyenne d'une commune.

Oui c'est un peu faussé à mon avis, je suis mieux informée parce que je suis à la CCAT. Je veux dire bon le schéma de structure il va y avoir une enquête et toute la population va être conviée. Mais c'est vrai que c'était intéressant tout le travail en amont et les discussions en amont. Et ça je suis contente de les avoir entendues. Oui ç je trouve que c'est un plus. Mais je pense que le citoyen qui veut vraiment s'intéresser, c'est vrai que il peut aller et poser des questions et je pense qu'il aura les réponses. Oui je suis assez confiante. Ma voisine ici enfin elle elle fait partie des guides composteurs etc., donc elle est aussi sensibilisée aux problèmes d'environnement et je sais qu'elle est allée lors de l'enquête publique pour le schéma de structure, enfin les pré-enquêtes elle a posé des questions etc., donc elle s'intéresse aussi et il me semble qu'il y a moyen d'être informé. Bon savoir si mon avis personnel serait pris en compte ? bah il sera pris parmi d'autres, je veux dire... Enfin je trouve que c'est un lieu oui où y'a moyen d'exprimer différents avis et comme je vous l'ai dit généralement oui y'a un large consensus. Je trouve ça plutôt positif quoi, positif oui. Je

n'avais pas le sentiment qu'il y avait des personnes qui représentaient ceci ou cela, enfin qu'est-ce qu'il y a là-dedans, y'a deux architectes ?

Oui le président et le vice-président qui sont architectes.

Oui et puis il y en a encore un autre, ils sont trois architectes, donc ça c'est peut-être pas un hasard. Enfin bon je trouve que c'est intéressant...

Jean-Marie Pissart représente également une association...

Ah oui peut-être. Non mais bon je trouve que c'est bien qu'il y ait des architectes parce que je trouve que leur avis est important aussi je trouve pour... enfin je veux dire ils interviennent aussi dans le paysage, je veux dire les architectes quoi qu'on en dise quoi qu'on en fasse. Les autres je ne sais pas, je ne connais pas, enfin bon Françoise je sais bien qu'elle représente elle-même et une autre dame aussi Madame... elle aussi elle ne représente qu'elle-même, madame Pire. Madame Pire elle est là depuis très longtemps, elle est un peu la mémoire de la CCAT et alors à mon avis elle sera très intéressante oui, parce que elle elle est là depuis... depuis j'ai envie de dire, depuis toujours. Mais je ne sais pas quand ça a été créé les CCAT au fond ?

La CCAT de Neupré est l'une des premières CCAT, créée avant la création du schéma de structure.

Oui parce que mon fils... oh y'a bien plus de dix ans. Oui madame Pire oui oui elle est là depuis très longtemps, moi je ne suis pas là depuis le début donc ça c'est intéressant. Mais Françoise Lamalle donc elle était dans mon groupe, enfin on était dans le même groupe des promenades... Oui madame Pire, bah c'est bien... parce que Françoise elle a travaillé à Liège et justement c'est elle qui avait dit qu'elle voudrait bien chaque année qu'on nous fasse un relevé des décisions qui avaient été prises et la façon dont ça avait été suivi par le conseil communal et c'est vrai que chaque fois le... sauf une dernière, y'a eu récemment y'a un dossier où nous on avait dit non, le conseil communal a dit oui, ça elle pourra peut-être vous le dire mais sinon généralement le conseil communal a suivi l'avis, oui c'est ça. Mais juste récemment qu'est-ce que c'était ? oh je ne sais pas j'ai un blanc...

Madame Limburg m'a parlé d'un projet de construction contemporaine dans un lotissement. L'autorisation a été refusée deux fois par la CCAT et la troisième fois acceptée.

Je ne sais plus. C'est peut-être celui-là parce que y'en a très peu donc c'est peut-être ça oui.

9. C'est surtout l'échevin des travaux évidemment puisqu'il assiste aussi aux réunions. Ca c'est intéressant parce qu'il est présent, bon il participe aux discussions, pas au vote, il ne vote pas mais... et je veux dire enfin il est au courant de choses dont on n'est pas au courant et dont il peut faire état ou il peut informer plus précisément... oui par exemple moi je lui avais parlé d'un projet j'avais vu un projet d'habitations, de maisons, comment ça s'appelle, écologiques mais y'avait un autre nom... qui consommaient peu d'énergie etc., et alors les promoteurs avaient dit qu'ils avaient un projet à Neupré alors j'avais demandé à l'échevin « tiens est-ce que ? » et effectivement il avait reçu le promoteur en question, enfin voilà je veux dire il a des informations que nous n'avons pas et il peut les faire passer et la même

chose j'imagine que ce qu'il entend à la CCAT il peut le répercuter aussi. Oui ça c'est surtout lui les autres, sinon les autres échevins personnellement je ne connais pas.

Est-ce plus facile pour vous dans le cadre de la CCAT d'aborder et d'interpeller les conseillers communaux ?

Non non, je crois que ça permet peut-être de les connaître et de pouvoir leur parler, oui. Bon mais avec Monsieur d'Inverno, si j'ai un problème particulier, par exemple ici on va passer à l'épuration des eaux, avec ce système-là bon on voudrait bien que la commune introduise le dossier etc., bon bah je vais profiter de la CCAT avant ou après pour lui en parler. Je veux dire l'avantage c'est que je le connais et qu'il me connaît. Enfin il me situe quoi je veux dire. Sinon les autres échevins je ne les connais pas... non je ne les connais pas plus parce que je suis à la CCAT, sauf d'Inverno oui ça c'est vrai que j'ai fait sa connaissance dans ce cadre-là.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Vous voulez dire tous les habitants ?

Au sein de la CCAT et au sein de la population, de votre voisinage...

A ce niveau-là je n'ai pas de retour. Je n'ai pas le sentiment... je me demande si on faisait une enquête dans le village, je ne sais même pas si les gens sont au courant qu'il existe une CCAT. Enfin si y'en a qui sont au courant, je veux dire ma voisine sait bien que j'en fais partie et les autres aussi mais non je ne sais pas, c'est vrai que y'a pas tellement de retour parce que je ne les ai pas spécialement tenus au courant mais c'est vrai que s'il y avait un projet ici sur Lasalle ou quoi, y'a une dizaine de maisons, effectivement je ferais passer l'info. Et au niveau des mentalités dans le cadre de la CCAT, bah je trouve que c'était intéressant, par exemple quand les architectes font des remarques, je trouve que c'est intéressant pour l'évolution, justement pour l'emploi de nouveaux matériaux ou une nouvelle esthétique et ça je trouve que... oui moi personnellement j'ai trouvé ça assez intéressant. La chose qui me frappe quand même c'est que malgré tous les règlements qu'on peut avoir, de voir encore les horribles choses qui se construisent, enfin qui sont horribles pour moi je veux dire, vous me direz peut-être que c'est subjectif ou quoi mais vous avez des règlements concernant les couleurs des matériaux, les pentes des toits, les tchics, les tchocs, et puis finalement plusieurs fois j'ai dit à Françoise « est-ce que vraiment on a donné notre accord pour ça ? » mais effectivement si c'est tout conforme bah on ne le voit pas passer. Donc ça je dois dire que pour moi c'est quand même une grande surprise, que malgré des règlements qui sont à certains égards à mon avis draconiens, et qu'il y ait des choses si pauvres au point de vue architectural. Et ça c'est... oui ça c'est un peu, je ne sais pas comment on peut faire.

11. Oui. Oui. Mais qu'il y ait des problèmes un peu spécifiques à certains quartiers. Bon par exemple si vous prenez le bois de Rognac, bon ça c'est un immense lotissement où y'a tout et rien, bon bah ça c'est un fait je veux dire, le bois de Rognac c'est peut-être un peu à part mais sinon le reste des habitants, enfin le reste des participants oui il me semble que chacun

a l'air soucieux de la commune au sens large, je veux dire, dans toutes ces composantes. Oui, je le ressens comme ça.

Y'a-t-il eu des querelles de clochers pour certains projets ?

Par exemple les immeubles appartements. Mais c'est juste le fait finalement d'une personne, plus âgée qui est suppléante, donc... oui il lui arrive de voter quand même.

Cette personne était-elle directement concernée par le projet ?

Non, qui était habitante de Neupré mais qui... Auguste... comment il s'appelle ? oui il faisait aussi partie de notre groupe. Lui il trouve que c'est dénaturer le caractère des villages que de construire des immeubles appartements et bon y'en a un, la décision a été prise par l'ancienne CCAT, qui est en construction. Mais enfin c'est deux ou trois étages. Et chaque fois qu'on évoque des projets comme ça, chaque fois il revient... enfin c'est le seul finalement...

Cette personne ne s'oppose pas uniquement sur des projets qui touchent spécifiquement son village...

Oui c'est toujours une question de principe, que la campagne doit rester... oui et à fortiori dans son village. Oui sinon qu'est-ce qu'il y avait d'autre ? ... comme ça je n'ai pas le souvenir. Oui ça c'est parce qu'Auguste revient chaque fois là-dessus. Qu'est-ce qu'il aurait comme autre grand clivage ? ... Je n'en ai pas comme ça en mémoire. Enfin ça ne m'a pas frappé en tous les cas je veux dire...

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Oui donc mon fils en avait fait partie et alors je crois qu'on a reçu un toute-boîte, oui c'est ça, disant qu'on pouvait poser sa candidature pour faire partie de la CCAT qui allait être constituée etc., et donc comme j'en avais déjà entendu parler et à ce moment-là je crois que j'ai dû quand même un peu me renseigner pour savoir en quoi elle consistait, quelles étaient ses compétences.

L'appel à candidature ne contenait pas ses informations ?

Je n'arrive plus à me souvenir. En tous les cas je sais bien qu'il y avait l'explication pour faire acte de candidature. Bon y'avait probablement quelques lignes, le rôle de la CCAT, en reprenant sans doute un article de loi, je pense. Mais mon souvenir est un peu vague. Je dis y'a deux ans mais y'a peut-être bien trois ans. Depuis quand j'y suis ? ...

13. (rires). Je ne sais plus comment ça s'appelait ! ... le dernier document qu'on a eu décembre 2004...

Chaque personne a eu un exemplaire ?

Oui oui. Voilà et on a même reçu un courrier pour ceux qui n'étaient pas là. Ca moi on me l'a donné, c'est la version provisoire... voilà le règlement communal d'urbanisme. En gros

l'ancien règlement... je serais bien incapable de... en fait on a eu le document précédant et puis on a recorrecté, on s'est réunis, on a re-recorrecté etc., donc maintenant je ne sais pas vraiment tout ce qu'on a modifié. On a tellement eu de réunions. Et les cartes du CREAT oui oui, bon y'avait la carte qui concerne les paysages, y'avait le patrimoine foncier...

14. Oui donc moi personnellement j'ai trouvé ceci, oui je trouve que c'est très parlant et...

Pour quelles raisons ?

... bah je ne vois pas comment on pourrait transcrire ceci d'une autre façon, je veux dire. Si vous décrivez ça dans un texte c'est beaucoup moins parlant que ceci. Bon y'a une légende qui me paraît tout à fait claire, en tous les cas en ce qui concerne le potentiel foncier. Et ça a l'avantage d'englober toute la commune avec ses différentes composantes, enfin sur un document. Enfin c'était la première fois que je voyais ces documents-là mais je trouvais ça très intéressant. Enfin le foncier, moi j'étais surtout sensibilisée aux éléments de la nature paysagère. Ici par exemple pour l'analyse paysagère ce serait intéressant bon que ce soit... qu'il y ait quelques photos quoi, en corrélation, parce que forcément je veux dire, le patrimoine foncier on voit bien on ne sait rien changer mais enfin ici ça ce serait le nec plus ultra de...

Pensez-vous que ces documents en l'état soient diffusables au grand public ?

Oui parce que bon... la légende oui. Moi j'ai trouvé. Si... et de toute façon quand on a affiché les cartes, je veux dire, y'avait des membres présents pour expliciter le cas échéant... oui moi je ne suis pas, je veux dire, pas spécialement bercée dans la discipline, enfin honnêtement j'ai trouvé qu'elles étaient bien faites ces cartes, pour moi elles paraissaient très accessibles pour le citoyen lambda.

Et concernant le travail de terrain, l'exercice de reporter sur une carte ce que vous avez observé, vous a-t-il paru aisé ?

Sur celles-ci c'était très simple, sur celles-là, évidemment ça ce sont des cartes de spécialistes, les cartes IGN, je veux dire. Parce que là y'a les lignes de crête, y'a des... ça c'est pas pour monsieur tout le monde me semble-t-il. Oui, si si on a eu un peu de mal. Moi j'ai eu du mal.

Et pour quelles raisons ? C'était une question d'échelle ? le fait que la carte soit en noir et blanc ?...

Oui la carte en noir et blanc et puis y'a une masse d'informations dont nous nous n'avons que faire. Pour le travail qui nous était demandé. Je veux dire, enfin vous savez le lire, moi pas, y'a des tas de choses dont on n'a pas besoin, nous. Enfin bon les lignes de crête, si ça je peux, mais enfin je ne sais pas moi ces lignes noires-là... on n'a pas de légende en plus pour celle-là. Si vous voulez y'a une masse de choses qui nous complique, regardez ici quand vous devez retrouver un chemin... mais ça sert à quoi, à qui ces cartes-là ? enfin je... pour la région wallonne je crois que c'est ça qu'ils utilisent mais bon...

15. Non. Ici vous avez les routes, les chemins etc. Moi je sais vous montrer où j'habite, où est le chemin qui va dans le bois etc.

Même question pour les cartes que vous avez utilisé pour aller sur le terrain ?

Pour moi avoir en clair les voies de communication, parce que là-dessus on voit tout sauf ça. Enfin on finit par les trouver mais je veux dire que ça... puisque nous on nous demandait des points de vue et des lignes paysagères, ce qui est intéressant c'est de savoir comment y aller et où ils se trouvent, donc... je ne sais pas pourquoi ils prenaient cette carte-là ? je ne sais pas... bon les lignes de crêtes bon ça c'était intéressant... et vous savez à quoi ça sert ces cartes-là ? IGN, ce sont les cartes de base ?

D'après M. Pissart, les cartes IGN belges sont plus compréhensibles que les cartes IGN françaises, car plus précises au niveau des couleurs et de la toponymie entre autres. Vos documents sont en noir et blanc et des zonages ont été ajoutés.

Déjà si on avait eu une carte en couleur, enfin bon ici ils fonctionnent à l'économie aussi donc... oui c'est ça elle nous a donné les cartes, on les a photocopiées. Oui à mon avis c'est peut-être aussi une question d'économie, qu'on nous ait donné ça, parce qu'ils n'avaient que ça et que ça coûtait moins cher. Oui elle nous a donné une grande carte et on a dû photocopier tant bien que mal pour avoir ce qui nous intéressait mais... oui donc c'est peut-être une question, de budget aussi, parce qu'ils n'avaient pas de budget, donc...

16. Par exemple quand on a parlé de la circulation à l'intérieur du village, sur la possibilité de rétablir une circulation par voie piétonne, etc., j'ai trouvé ça intéressant, je veux dire moi je... vous voyez bien sur la carte. J'ai trouvé ça assez parlant, moi en ce qui me concerne en tous les cas et... oui sur ces cartes-ci vous avez tout, vous avez les cours d'eau, vous avez le bâti, vous avez les lignes haute tension...

Vous vous sentiez maintenant suffisamment familière avec la carte pour en faire une analyse plus précise...

Oui, enfin je veux dire je ne suis pas spécialiste mais... oui moi je... enfin bon j'ai été agréablement surprise et intéressée par ce genre de documents je dois dire. C'est la première fois que je les voyais. Et qu'est-ce qu'il y avait encore ? y'avait le patrimoine foncier et puis la mobilité...

Les sous-sols également.

Ah oui. On a bien voulu nous donner ces deux-là, parce que sinon on ne les avait même pas alors c'était compliqué pour s'y retrouver, alors on a bien voulu nous les donner, on nous a donné que ces deux-là, parce que la reproduction coûtait assez chère.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. (rires). C'est une grande boîte dans laquelle on fait beaucoup de choses. Technologies, oui ce sont les moyens informatiques j'imagine. J'imagine que là-dedans on met Internet et... honnêtement je ne sais pas si on met là-dedans la presse-radio-télévision, ça je...

La commune a-t-elle prévu des points d'accès à Internet ?

A mon avis non.

Avez-vous un accès Internet à domicile ?

Oui oui. Et puis pour la commune de Neupré, l'autre jour je cherchais un numéro de téléphone, il y a un site www.neupre.be et on a tous les renseignements, je trouve ça assez génial moi, au lieu de passer par le téléphone où vous devez attendre, etc., oui oui, non non c'est bien.

18. Oui mais je pense qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont pas Internet chez eux donc vous n'allez déjà pas toucher tout le monde. Mais sinon pour ceux qui sont branchés sur Internet, effectivement c'est rapide, direct. Oui au contraire, je veux dire mais dans le cas présent, enfin je veux dire bon déjà vous ne toucherez pas les personnes plus âgées etc., je veux dire. Mais c'est vrai que si vous avez le choix, enfin moi, entre répondre sur un formulaire ou répondre par Internet c'est sûr que je vais plus vite à répondre par Internet. Parce que parfois aussi y'a des enquêtes où on nous pose des questions, il faut renvoyer un papier et... oui ça ce serait pas mal mais y'a des gens que vous ne toucherez pas.

En guise de conclusion...

19. Pour faire participer tous les habitants de Neupré ? C'est ça ?

Dans le cadre de la CCAT.

Ah oui à l'intérieur de la CCAT... je trouve que les personnes qui y participent, ceux qui sont là, qui sont les plus assidues, je veux dire, ont l'air concernées. Honnêtement... oui et je trouve que quand il va y avoir l'enquête publique sur la révision du schéma de structure, c'est localement de demander l'avis de la population. Mais c'est vrai qu'on a eu des réunions justement pour la révision du schéma de structure et alors pour les options à prendre et les modifications à introduire et à ce moment-là, ils avaient conviés, faudrait demande à Monique Limburg mais ils conviaient un certain nombre de personnes mais en fait c'était toujours les mêmes personnes qui étaient là, c'est-à-dire le petit noyau dur de la CCAT. Je crois qu'ils avaient convié tous les membres effectifs, suppléants et peut-être aussi des membres du conseil communal mais ça je ne sais pas il faudrait vérifier. Oui je sais c'est parce qu'ils avaient prévu un certain nombre de catalogues et alors voilà y'en avait trois fois trop, pour vous dire qu'on attendait 30-40 personnes je crois et qu'on était la moitié en criant fort mais il faudrait demander à Monique Limburg. Ca c'est peut-être un peu dommage. Puisqu'à ce moment-là, c'était l'occasion de donner son avis sur les options à prendre et de faire des suggestions etc. Il faudrait lui demander exactement qui était convié mais à mon avis c'était des personnes qui par hypothèse étaient assez proches ou devaient être plus concernées parce que c'était pas le citoyen, c'était pas monsieur tout le monde. Oui ça j'ai trouvé ça un peu dommage finalement parce que si après alors y'a des options qui ont été prises et qui ne plaisent pas bah oui on...

INTERVENANT B-N7

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. La CCAT en général ou la CCAT de Neupré ?

Parce qu'il y a une différence ?

Bah le rôle d'une CCAT finalement c'est d'aider les pouvoirs publics dans les décisions. C'est en fait un rôle de conseil uniquement, un rôle de conseil qui n'est pas donné nécessairement par des experts mais donné par des gens qui habitent l'entité en question, que ce soit une ville, une commune, puisque la CCAT ça reflète le périmètre d'une ville ou d'une commune. Donc pour moi c'est important parce que ça éclaire un petit peu les mandataires politiques, qui ne sont pas toujours bien au courant de ce que les gens pensent. Et ce n'est en fait qu'une voix consultative. Donc ils en font ce qu'ils veulent, c'est eux qui décident en fin de compte. Donc on a aucun scrupule à donner notre avis. Donc on est fort libre, on n'est absolument pas tenu par une contrainte quelconque, que ce soit d'un parti politique ou d'autre chose. Enfin on a aucune contrainte. On est nous représentants de la population, donc c'est des gens simples que nous sommes à la CCAT, ils nous téléphonent, ils nous écrivent, et ils nous disent « écoutez y'a ceci qui ne va pas, c'est important », on a un rôle un petit peu d'intermédiaire entre la population et les autorités. Donc ça c'est en règle générale. Voilà pourquoi je trouve que le rôle de la CCAT est important. En règle générale. Alors pour Neupré... je crois que je suis arrivée à Neupré finalement en cours, puisque c'est des gens, maintenant le renouvellement, alors que je n'habitais pas encore la commune à l'époque, donc je n'ai pas du tout connu le début, comment ça s'est passé, pourquoi les gens ont décidé de fonctionner comme ils fonctionnent etc. Et ça je peux le voir parce que comme j'ai fonctionné dans une autre CCAT, je peux voir la différence entre cette CCAT-ci et la CCAT dans laquelle j'étais avant. Cette CCAT-ci, je trouve que on va fort dans le détail des petites choses mais par contre ils nous demandent d'aller nous-mêmes consulter les dossiers sur place, ce que moi je n'ai pas le temps comme je travaille. Donc la plupart des gens sont, enfin pas tous, beaucoup sont des gens pensionnés, donc pour eux c'est facile. Ils se libèrent une demi-journée, ils vont consulter tous les dossiers, moi j'ai pas le temps. Donc, pour moi c'est un problème puisque finalement le maigre dossier qu'on reçoit avant la réunion ne me permet pas de me faire une idée dessus. Donc je dois vraiment bien écouter dans la présentation et alors quand je pose des questions, bah souvent on me dit « mais enfin il fallait venir voir », bah oui mais je peux pas aller voir moi, donc j'estime que... c'est ce qui ne se passait pas dans l'autre CCAT. Dans l'autre CCAT, les dossiers importants étaient expliqués de A à Z et on re-expliquait de A à Z tout le cheminement du dossier. Ce qu'ici on ne veut pas faire. Bon c'est une autre manière de procéder. Par contre la différence aussi entre les deux, c'est que dans la CCAT précédente, tous les dossiers je dirais en dérogation, les petites choses... des parpaings à mettre ici, la hauteur ceci, la corniche cela, enfin des petites dérogations, étaient traitées par un groupe de bénévoles, donc une sous-commission de la CCAT, qui se rendait sur place, qui étudiait le dossier à fond, qui voyait les voisins, enfin qui analysait la chose en profondeur. Ils nous faisaient un rapport avec ce à

quoi on déroge, pourquoi et ce qu'ils proposent. Et ils nous faisaient un bref résumé de tous ces dossiers-là, il y'en avait souvent une vingtaine par CCAT. C'était très clair, très rapide, on voyait tout de suite le pourquoi, le pourquoi on était interrogé, les détails et puis la solution qu'ils proposaient. Et on ne discutait que vraiment quand on trouvait que ça n'allait pas. Je trouvais ça un gain de temps incroyable. Ca si on pouvait faire ça à la CCAT ici, à ce moment-là on n'aurait que les dossiers importants sur lesquels on devrait se pencher et on pourrait les analyser beaucoup plus en profondeur.

Avez-vous fait part de cette méthode de travail aux membres de la CCAT ?

Je l'ai déjà dit mais bon ils ont leur manière de fonctionner depuis très longtemps et moi je venais d'ailleurs donc voilà. C'est pour vous dire la différence entre les deux. Par contre ce que j'ai pu introduire dans cette CCAT-ci et qui était de l'autre côté, que je trouvais intéressant c'est dans les dossiers importants mais là c'est entre guillemets, c'est un peu subjectif, avoir dans les dossiers importants une présentation par les auteurs de projets, en direct et pas une présentation donnée uniquement au bureau, c'est-à-dire le président et le vice-président. A ce moment-là je trouve que c'est important dans ce genre de choses que l'on puisse écouter ce que l'auteur de projet a à raconter. Et si nous pouvons oui ou non poser des questions. Bien entendu comme je l'avais expliqué et ça ça se faisait à l'autre CCAT, rien ne transparaît sur ce que nous pensons des dossiers. C'est simplement une information, des questions sont posées, on écoute les réponses, on prend note et puis quand on n'a plus de questions, on les salue et ils partent et la discussion se fait après. Et ça je trouvais vraiment fort intéressant. Je l'ai suggéré pour un dossier intéressant, c'est-à-dire le dossier du château de Plainevaux, ça a été accepté, nous l'avons fait mais c'était...

C'est bien le projet de construire des appartements sur le domaine du château ?

Oui. Y'a en fait le château en lui-même qui est tout remis en état et en, je me demande si c'est pas 60 logements dans le château et puis après ils avaient sur le côté fait je dirais moi un village de vacances. Ca ressemblait vraiment à ça. Enfin peu importe ce que je pense du dossier, ça c'est pas mon point de vue, ce que je voulais c'est entendre et qu'on puisse poser toutes les questions qu'on voulait à l'auteur de projet nous-mêmes et que ce genre de dossier ne passe pas uniquement en comité de 2-3 personnes. Ca n'a pas été tellement tellement bien accepté. Je me suis rendue compte qu'au moment de la présentation, ceux qui étaient contre n'ont pas posé une question. Donc y'a vraiment une réticence à ce niveau-là.

Cette réticence venait des habitants de la CCAT ?

Non. De la part des trois... plutôt de la présidence je dirais. La présidence est nommée par qui ? par la commune mais oui. Et en plus ce que je ne trouvais pas normal non plus dans ce dossier, c'est aussi pour ça que je voulais le faire, c'est que le fils du président était parmi les auteurs. Donc je voulais écouter. Vous comprenez ? Je trouve que dans ce genre de choses, dans les discussions normalement, je trouve que le président devrait sortir. Parce que même si ce n'est pas lui, il est plus ou moins lisible. Il ne sort pas, il reste aux discussions, alors il entend tout ce qu'il peut entendre. Ce qui n'est pas très sain je trouve. Ce qui n'est pas le cas par exemple du vice-président, quand il est partie prenante il sort.

Comment cela se passait-il à la CCAT de Liège ?

Automatiquement les gens sortaient quand ils étaient...

Les habitants étaient nommés également par la commune ?

Oui. Toujours. La commune nomme le président. Le président peut même être l'échevin de l'urbanisme aussi mais souvent il ne le fait pas. Mais c'est souvent, enfin c'est la commune, c'est le pouvoir politique qui nomme le président. Les vice-présidents nommés par l'ensemble du groupe.

2. Intérêt personnel c'est tout. Moi j'aime bien tout ça. De par mon métier j'ai toujours fait de l'aménagement puisque je me suis occupée de parcs d'aménagement, de parcs industriels depuis une trentaine d'années donc c'est vraiment l'aménagement du territoire je trouve que c'est un point très très important parce que finalement en découle bien-être de tout. On ne met pas n'importe quoi à côté de n'importe quoi et il faut préserver des espaces pour le loisir, des espaces pour, certainement pour se promener, il faut regrouper des fonctions. Enfin pour moi je trouve que c'est fort important pour la vie de tous les jours. Y'a les problèmes de mobilité, y'a les problèmes... enfin je trouve que l'aménagement du territoire est vraiment très très important.

3. Ca n'existait pas. J'étais à la première. Ca n'existait pas avant. Disons que depuis le début de la CCAT, maintenant on fait beaucoup plus attention à ce que les gens pensent vraiment des structures. Les consultations ça n'existait pas ici. Donc finalement y'a pas seulement dans ce domaine-là que ça existe pour l'instant, y'a des consultations dans tous les domaines, y compris le collège des enfants qui a été mis sur pied. Donc ça je trouve, même les enfants on les consulte, je trouve ça quand même extraordinaire. Donc... le conseil communal des enfants je crois que ça s'appelle, enfin quelque chose comme ça, je trouve que c'est important aussi, dans les domaines, tout ça existe, toute la consultation populaire maintenant est beaucoup beaucoup plus ancrée dans le schéma intellectuel de réflexion et je trouve que les politiciens commencent à écouter, je trouve que c'est bon, c'est excellent. Ca met du temps mais c'est important, je crois que c'est très important de consulter les gens, sinon y'a un décalage. Y'a un décalage entre ce que les politiciens pensent, parce que bien souvent ils ne sont plus en contact direct, ou alors les gens qu'ils rencontrent, sachant que les politiciens ils les caressent dans le bon sens du poil (rires). Donc j'estime qu'ils n'ont pas une vue correcte de la vie de tous les jours, des problèmes des gens ; donc c'est important ces consultations, dans tous les domaines. A Neupré, ils viennent de mettre sur pied une nouvelle consultation pour l'enfance. C'est une consultation, donc c'est le service social qui a mis ça sur pied, l'échevine des affaires sociales... et alors ils ont des tas de projets, notamment le projet principal c'est de voir comment améliorer l'accueil des enfants en dehors de l'école. Donc après moi je trouve que c'est important, c'est vrai. Y'a beaucoup de choses qui en dépendent. Si l'enfant est accueilli, les parents sont beaucoup moins pressés au boulot et c'est important aussi. Donc toutes ces consultations je trouve ça très très bon. Ca fait bouger les choses, ça c'est sûr.

4. Je ne sais plus... je dirais y'a 20 ans. J'ai l'impression. Parce qu'en fait je me souviens qu'à un moment donné je n'ai plus pu y aller parce que j'attendais la dernière qui vient d'avoir 18 ans. Donc j'ai l'impression qu'il y a une vingtaine d'années. Et la CCAT à Liège s'est mise en place à l'époque, grâce aux écolos qui étaient entrés au conseil communal, qui avaient vu cette possibilité-là et qui avaient tout de suite dit à Liège « il nous faut une CCAT ». En fait les écolos ont fait beaucoup bouger la politique je trouve, même si je ne suis pas toujours d'accord avec ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait, mais ils ont fait beaucoup bouger les choses au niveau politique. Après on a oublié que c'était grâce aux écolos qu'on a lancé des CCAT mais en fait ils ont mis le doigt sur des choses qui n'allaient pas. Et alors les autres ont repris. Mais c'est souvent eux qui au départ...

Quand êtes-vous entrée à la CCAT de Neupré ?

Oh non là, la CCAT de Neupré je suis entrée, quand il y a eu le renouvellement, c'était au moment où j'ai déménagé, donc on l'a vu dans le petit journal et j'ai posé ma candidature comme ça, ne connaissant personne et comme je quittais celle de Liège avec quand même un pincement au cœur, bah je me dis pourquoi pas entrer dans celle de Neupré. Donc j'ai posé ma candidature et j'ai été retenue. Voilà c'est tout. Donc c'est tout simple. Dans nos petits journaux locaux, les journaux toutes boîtes comme on dit.

Y participez-vous régulièrement ?

Ah oui. Pratiquement à chaque fois. Oui la dernière fois c'était vraiment, enfin hier c'était vraiment exceptionnel.

5. En fait je fais partie de la Ligue des Familles depuis toujours. La Ligue des Familles est une ASBL qui existe depuis une cinquantaine d'années je crois, même un peu plus. C'est un mouvement familial d'éducation permanente en fait. Et je trouve que, enfin j'ai toujours bien aimé la manière dont ils abordent les choses. Eux aussi font bouger la politique, au niveau national d'abord et puis alors après la Ligue des Familles s'est scindée en deux, une partie francophone, une partie anglophone. Mais là aussi au niveau éducation, enfin tous les problèmes que peuvent rencontrer des familles, sont abordés. Y'a des services d'études, des services d'aide, que ce soit de consultation, de... pour les voyages des familles, bah c'est pas toujours facile de trouver des choses bon marché, des voyages intéressants à bon marché, enfin n'importe quoi. Des échanges linguistiques, enfin toute sorte de... d'accueil de la petite enfance. Tout ça la Ligue des Familles l'a déjà abordé et interpelle régulièrement les pouvoirs nationaux à ce niveau-là. Donc je suis agent de la Ligue des Familles je dirais depuis que je suis mariée. Mes parents étaient déjà membres, je suis devenue membre dès...

Une histoire de famille...

Oui. J'ai toujours lu le journal, ils ont un petit journal hebdomadaire qui est très bien fait. Même si je ne suis pas toujours d'accord avec tout, ce qui est très bien parce qu'il faut... c'est un mouvement pluraliste, donc forcément on ne peut pas être d'accord pour tout. Voilà et c'est grâce à la Ligue des Familles finalement, d'ailleurs c'est en tant que représentante de la Ligue des Familles que je suis entrée à la CCAT de Liège. Donc c'était pas à titre personnel quand j'ai posé ma candidature mais présentée par la Ligue des Familles de Liège. Donc je

suis... comment expliquer... c'est mon engagement dans tout ça qui a fait que finalement... puisque j'avais quelque chose à dire dans le domaine de l'aménagement du territoire de par ma formation mais aussi mon boulot, bah j'ai trouvé que c'était mon rôle d'aller là pour ça. Et donc d'y représenter les familles.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Ca implique... auprès de chaque individu ? ou auprès de moi personnellement ? La démocratie participative me fait penser au fait qu'il y a moins de dérapage. Tout de suite. Donc le fait de pouvoir consulter, de pouvoir interpeller directement et pas nécessairement passer par des représentants qui ont été nommés, par des élections je dirais. Le fait de pouvoir interpeller directement, je trouve que c'est très important, parce que les choses bougent très très vite et c'est un gain de temps. C'est un gain de temps, d'ailleurs je trouve que la Région wallonne l'a très bien compris, parce qu'ils ont fait leur fameux contrat d'avenir en consultant la population et les gens ont répondu quand même. Et je crois que je ne suis pas la seule donc à penser comme ça puisque même au niveau de nos mandataires politiques ils ont fait ce contrat d'avenir, donc je trouve que c'est très important.

Pouvez-vous m'en dire plus sur ce contrat d'avenir ?

C'est en fait la vue à long terme de où on veut aller, qui aborde un petit peu tous les sujets. Ca vous devriez vous le procurer. C'est très important je trouve. C'est très bien. Y'a 10 ans d'ici, on n'aurait jamais pensé à faire ça. Au moins on va plus loin que le bout du nez. Je trouve qu'en fait les politiciens voient trop le mandat actuel et le renouvellement du mandat. Bon dieu c'est pas pour ça qu'ils sont là. S'ils sont là c'est pour avancer, c'est pour voir à long terme, la prospective. C'est ça qu'ils devraient faire. Mais malheureusement et je peux le comprendre c'est souvent à court terme. « Vite vite faisons ceci ou ça, comme ça la population va voir qu'on a bougé et ils vont voter pour moi la fois prochaine ». Et ça je trouve ça un peu dommage. Et tous ces mouvements-ci que ce soit le contrat d'avenir, que ce soit tous les organes de consultation qui ont été mis en place, tout ça joue dans le bon sens justement de la participation. Voilà ce que j'en pense. Je ne sais pas si je dois dire des mots spéciaux ou quoi...

C'est une manière pour moi de vous faire réagir sur la démocratie participative...

Voilà je trouve que c'est très important. Je crois qu'on fait gagner beaucoup beaucoup de temps. Les choses bougeraient de toute façon mais à mon avis moins vite. Et aussi me semble-t-il sans heurt. Ce qui est toujours mieux parce que les batailles c'est pas bon. Pour personne. Ca fait perdre de l'énergie. Ca fait perdre de l'argent. Ca donne une mauvaise image. Il vaut mieux s'asseoir autour de la table et discuter, et trouver des solutions. C'est beaucoup mieux. D'ailleurs pour moi c'est ça, c'est quelque chose que je garde en tête, il n'y a pas de problème, il n'y a que des solutions. Le tout est de trouver la bonne. Donc chaque problème mérite de mettre sur pied un certain nombre de solutions et de choisir. Faut pas se disputer. Il faut arranger les choses.

7. Ah oui, parce que sinon ça dérive dans tous les sens. C'est pas possible ça. De toute façon, on lui demande son avis régulièrement, puisque ici bon avec le renouvellement du

schéma de structure, y'a des consultations et les gens peuvent venir, et ils peuvent donner leur avis. Et on les écoute et on note. On analyse. On les regroupe par catégories. Individuellement ils peuvent mais pas à tout bout de champ, sinon on n'avance plus. Ou alors c'est pris trop... On ne voit qu'un aspect, faut quand même voir, on vit dans un monde, dans une société donc il faut voir l'aspect général avant l'aspect individuel. C'est ça qui est important. La liberté s'arrête là où la liberté des autres commence donc c'est tout ça qu'il faut voir. Enfin c'est mon point de vue.

8. Je dis toujours ce que je pense, ça c'est sûr. Parfois je ferais mieux de mettre des gants. Parfois je fais attention, je tourne ma langue trois fois avant de parler. Ca dépend ! (rires). Que vous dire ? Je ne sais pas moi. Reposez encore un peu la question ?

Etes-vous une citoyenne informée, écoutée et dont l'avis est pris en compte ?

Ce qui me gêne un petit peu, c'est souvent ce qu'on ne voit pas... enfin ce que j'aimerais bien demander la prochaine fois, c'est demander le programme de la commune. J'estime que c'est important. Ils ont certainement un programme à long terme dans ce qu'ils veulent faire. Souvent on l'apprend pouf tout d'un coup. Ils ont acheté tel bâtiment pour faire ceci, on n'était même pas au courant qu'ils voulaient faire ceci. Donc ça je trouve que d'une manière générale ce serait intéressant d'être informé de ça, pour qu'on comprenne un petit peu. J'aimerais bien qu'on s'inscrive dans le long terme. Qu'on n'ait pas des décisions toujours à prendre sur des choses très précises et très rapides, et que tout ça s'inscrive dans le long terme. Et c'est tout la réflexion qu'on a eu pour le développement des ZAD. Que voulons-nous dans notre commune ? Est-ce qu'on veut toujours plus d'habitants ou pas ? Est-ce qu'on veut développer telle et telle zone ? Comment voulons-nous les développer ? C'est important toutes ces réflexions-là. Parce qu'au moins quand on a des projets qui nous arrivent, on sait comment les inscrire dans un schéma à long terme, auquel on a déjà réfléchi. Mais plus spécifiquement au niveau de la commune alors, tout ce qui est dans leurs projets à eux, donc en dehors du schéma de structure, dans leurs projets à eux du développement des travaux. « Tiens voilà ce que nous voudrions faire », ça on ne le connaît pas bien. Peut-être que ça doit rester entre eux. Peut-être qu'ils ne le savent pas très bien ou peut-être qu'ils ne le font pas, je n'en sais rien, je ne me rends pas bien compte. Mais c'est quelque chose je crois qui serait important.

9. D'abord ils aiment bien, ils assistent même souvent à la CCAT. Ils aiment bien écouter. Et mieux que ça, si vous regardez les résultats, et ça vous pouvez les demander au service d'urbanisme à la commune, le nombre de fois où nous avons donné un avis dans un sens et le nombre de fois que les mandataires politiques, donc le collège, a pris une décision dans le même sens. Et bien vous regardez et vous voyez. Donc ça veut dire qu'ils ont besoin de notre avis. Parce que ça les éclaire et ça... c'est rare quand ils ne nous suivent pas. Donc on les aide à rédiger et on les aide à réfléchir. C'est important pour eux. C'est ça notre rôle. Nous on est très libre. C'est eux qui doivent prendre les décisions qui ne sont pas toujours faciles à prendre. Mais nous on a cette liberté de pouvoir dire ce qu'on pense et alors eux, avec d'autres aspects que nous on ne connaît pas toujours, décident. La décision ne doit pas être toujours facile à prendre. Alors non seulement ils lisent nos rapports mais bien souvent

ils viennent assister à nos discussions, parce que ça les aide aussi à mûrir leur réflexion à eux. Donc je trouve que pour ça ils sont...

Ils viennent écouter mais s'impliquent-ils dans les échanges ?

Bah parfois on leur pose des questions oui. On leur pose des questions et ils répondent, sûr. L'échevin de l'urbanisme est là pratiquement à chaque coup, l'échevin des travaux et de l'urbanisme. Oui il est là presque chaque fois. C'est important qu'on puisse lui poser des questions et qu'il y réponde. Il ne se débîne jamais, ça c'est sûr. Bon je crois que c'est une bonne chose, c'est sûr oui.

L'ambiance au sein de la CCAT est plutôt saine et sereine ou davantage conflictuelle ?

Non, y'a pas vraiment de conflits, non. Chacun vote comme il veut au moment du vote, chacun donne son avis quand il a envie de donner son avis. Je dirais que de temps en temps – là vous ne m'écoutez pas (rires) – le président n'a pas l'air toujours de vouloir faire bouger les choses. C'est comme ça, on vient à la réunion et puis voilà. C'est peut-être pas toujours facile non plus. Lui il doit recevoir au bureau quand même beaucoup beaucoup de monde. c'est eux qui sont finalement les premiers à recevoir tous les avis de tout le monde. Les auteurs de projets qui rouspètent parce qu'on a remis un avis négatif et qui ne comprennent pas pourquoi. C'est eux qui les reçoivent donc... c'est pas toujours facile (rires).

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Disons que ce que j'ai pensé c'est que aux réunions d'information de la population, y'avait beaucoup de monde. Ce qui veut dire que les gens ça les intéresse. Et non seulement y'avait du monde mais les gens sont intervenus, donc ils ont posé des questions, ils ont dit tout haut ce qui n'allait pas. Donc ça les intéresse, sûr.

Beaucoup de monde ? Combien de personnes environ ?

Je sais plus moi, je ne suis pas allée à toutes. Je suis allée à Neuville, il me semble bien que y'avait 50 personnes. D'habitude, je le vois très bien parce que nous quand nous faisons par exemple une manifestation avec la Ligue des Familles, y'a jamais personne, pourtant on a beaucoup de monde. Les gens ne viennent pas. Mais ici oui. Ici les gens sont directement concernés. C'est pas facile de faire bouger les gens, de les faire sortir de chez eux le soir. Ici, s'ils sont sortis, donc s'ils ne sont pas restés devant leur poste de TV, ça veut dire qu'ils étaient vraiment intéressés, sinon ils ne viendraient pas. On est peut-être une population privilégiée aussi.

Dans quel sens ?

Oh bah si vous regardez les études qui ont été faites sur le sujet, Neupré est toujours au top. Je dis pas au top de la Région Wallonne mais pas loin. A tous niveaux, revenus, bien-être, satisfaction, enfin tout ce qu'on veut. Y'a une étude, la commune doit l'avoir cette étude-là. Je crois que c'était fait par... c'est pas ??? Tendance, c'est Le VIF/L'Express. Oh y'a une petite année. Bon donc nous sommes vraiment des privilégiés, ça c'est sûr. Et ça explique le pourquoi.

11. Je crois qu'il y a des dissensions entre les différentes anciennes communes. Mais oui c'est un peu normal puisqu'on supprime, bon on a supprimé les postes partout, on a fait qu'un seul bureau de poste, c'est à Rotheux. L'administration communale, rien n'est décentralisé puisque pratiquement tout, le service urbanisme, la population, tout ça c'est à Rotheux. Donc les gens doivent se déplacer. Ils n'ont pas toujours les moyens de se déplacer. Dans le temps c'était des petites communes, on allait à pieds pour tous ces services-là. Par contre les écoles, ça y'en a de tous les côtés. L'école primaire y'en a à Neuville, y'en a à Plainevaux, donc là y'a aucun problème au niveau scolaire. Au niveau scolaire ça pose pas de problème. C'est plutôt au niveau administratif, ça c'est...

Sur des projets d'aménagement, les conflits de territoire sont-ils présents ?

C'est humain. C'est humain mais bon si un projet ne me paraît pas correct sur une entité, même si ce n'est pas près de chez moi, mais forcément bah ça n'a pas d'importance, on a une vue générale sur l'ensemble de la commune. Non je crois que au niveau de la CCAT pour ça y'a pas de problème. Mais forcément la personne qui habite tout près de l'endroit où le projet se précise, bah on l'écoute parce qu'à ce moment-là elle a des choses à dire que nous on ne perçoit peut-être pas. Et ça c'est tout à fait logique, c'est très démocratique, on s'écoute mutuellement. Pour ça l'ambiance est très correcte.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. La première fois, non. La première fois c'est la Ligue des Familles qui avait été interrogée et on lui demandait de présenter deux personnes pour la représenter à la CCAT, donc c'était comme ça. Et à Neupré, là je l'ai vu dans le journal. Ca c'est tout à fait deux choses différentes. Donc à Liège, la toute première CCAT, je ne sais pas si c'est toujours comme ça maintenant mais c'était des représentants de s différents mouvements qui existaient dans la commune.

Il me semblait que c'était également le cas pour la CCAT de Neupré...

Tandis qu'à Neupré j'y suis en tant qu'individu.

Représentation des entités géographiques mais aussi des principaux mouvements associatifs de la commune...

La Ligue des Familles n'était pas représentée à la CCAT de Neupré. En tous cas dans le premier papier qu'on a reçu, on donne notre nom. On ne dit pas le métier la plupart du temps. Femme au foyer, ou professeur... ce n'est pas du tout...

On vous a demandé votre nom, votre adresse...

Non même pas. Demandez le premier papier avec la suite des élections, vous verrez. Et ça ça vous donnera une idée. C'est tout à fait différent à Liège. A Liège c'était des mouvements, c'était le mouvement des vélos, enfin des gratuits, le mouvement des gens qui se déplacent à vélo. C'était les associations de quartiers. C'était ça en fait à Liège. Et puis ces gens-là

présentaient des personnes à la ville et la ville a choisi. Ici j'ai pas l'impression, ici c'est individuel. Mais ils ont essayé après ça, quand ils ont reçu toutes les candidatures de répartir... oui tout à fait. Mais je crois que la démarche n'a pas été dans le même sens que Liège.

13. Les documents ils existaient puisqu'il y a déjà eu un schéma de structure, précédant. La réflexion avait quand même été déjà menée par le CREAT. Donc on a eu tous les documents du CREAT, les documents qui existaient précédemment dans la commune. On avait tout ce qu'on voulait. En plus ADESA avaient lui de son côté déjà fait le partage et avait déjà fait une étude précédemment pour tout ça. On a pris l'ensemble et on est allé sur le terrain en faisant je ne sais pas combien de promenades. Parce que finalement c'est cela, on a essayé de faire tous les quartiers de toute la commune. Ca nous a permis de découvrir la commune et de relever les points qui avaient été changés par rapport à la situation précédente. Donc on n'est pas parti de rien. On est parti des études qui avaient été faites au départ. Que ce soit ADESA qui avait déjà des documents au départ ou que ce soit le CREAT. Et alors on a fait nos propositions par rapport à ça. On a rempli une fiche par point et en donnant notre avis, enfin c'était bien décrit dans le travail ADESA et puis alors nous avons rencontré la dame du CREAT pour lui donner notre point de vue et elle a intégré ce qu'elle trouvait intéressant pour changer aussi elle son étude de départ. Donc tout ça était assez fusionnel.

14. Je trouve que c'était parfait moi. Je trouve qu'elles sont vraiment très claires et très bien faites. Y'a eu d'ailleurs à un moment donné, au moment de la première consultation de la population, je ne sais plus quand c'était moi, je n'ai plus en tête les dates, une exposition dans l'école communale à Rotheux, sur des panneaux et qui étaient très très très didactiques, d'ailleurs à mon avis y'a eu beaucoup de monde. Des gens sont venus, s'intéressaient, lisaient les textes. Je trouvais que c'était très bien fait. Autrement moi je suis peut-être trop dans la partie et... (rires). Mais je crois pas que les gens ont été déçus. Donc je suppose que c'était suffisamment clair pour tout le monde. Les couleurs, les... enfin je trouve que c'était bien. En plus on a eu nous un CD-Rom, donc quand on voulait aller revoir, on pouvait encore aller... c'est pas évident de lire sur les CD-Rom, parce qu'on ne sait pas sortir sur papier. Or quand on doit aller sur place, on a besoin d'avoir des copies papier donc il fallait demander à la commune « tiens tel document l'avez-vous sur papier ? », donc ça oui, c'est pas évident mais pour vérifier quelque chose c'est important. Parce qu'on peut faire la loupe et agrandir, agrandir et alors on voit. Pour vérifier quelque chose c'est très bien mais pas pour analyser de manière globale. C'est trop vaste. C'est trop difficile sur un écran. On ne sait plus où on est sur un écran. Donc il faut absolument ces grands documents papier. C'est indispensable. Il faut les deux quoi finalement.

Qu'avez-vous pensé des documents utilisés pour l'étude sur le terrain des paysages, points de vue, etc. ?

Disons qu'ils avaient bien sérié les choses puisqu'ils avaient fait ça par niveaux. C'était en fait les courbes de niveau. Ils avaient déterminé des aires en fonction des courbes de niveau, donc c'est assez logique finalement. Que voit-on d'ici à là ? et ils avaient donné des chiffres et des lettres en fonction d'eux. Moi je trouvais que c'était assez clair.

Est-ce que cela vous a paru facile de reporter sur une carte ce que vous observiez sur le terrain ?

On était six je crois. Bah oui. Moi je trouve que c'était pas... bon il fallait bien réfléchir pour ne pas se tromper mais... puis on avait la chance d'avoir parmi nous un photographe, donc on a pu faire toutes les photos qu'il fallait. Quand elles n'étaient pas correctes on en faisait d'autres. Non je crois... et ça les a bien aidé aussi, je crois que... en fait heureusement qu'on a accepté ça parce que la présentation, la demande qui nous avait été faite en CCAT, nous a été demandée en fin de séance « oh on a encore une demande, bla bla bla », on n'avait rien compris du tout et c'était prêt à aller à la poubelle. Et madame Germeau et moi on a dit « non, on ne va quand même pas laisser faire ça, c'est super important ! En plus on était en train de revoir le schéma de structure, c'est le moment de coupler les deux choses. On va voir si on ne peut pas s'en occuper ». Et on a demandé alors à rencontrer la personne de chez ADESA pour voir si c'était possible ou pas et si ça ne dépassait pas nos compétences et puis on a pris ça en main. On a cherché autour de nous des personnes qui voulaient bien faire partie du groupe et on a démarré comme ça. Mais la lettre elle était déjà presque à la poubelle. Donc je trouvais que... c'est un aspect qui n'est pas du tout pris en compte par le président, ça c'est sûr. Ça ne l'intéresse pas.

15. Ça dépend comment on veut les leur montrer. Qu'est-ce qu'on va faire pour eux ? Est-ce qu'on fait la même chose que l'autre fois, c'est-à-dire une exposition où ils peuvent venir consulter les documents ? je crois que c'est bon. Mais ce serait peut-être mieux de coupler à ça un ordinateur avec le CD-Rom. Qu'ils puissent éventuellement voir en détail comme je dis l'endroit où ils habitent, parce que c'est ça que les gens, c'est surtout ça qui les intéresse. Parce qu'on ne voit pas toujours bien sur les documents de grandes dimensions les détails.

Que pourrait-on imaginer faire dans le cadre d'une réunion publique ?

Bah je crois que l'autre fois ça s'était très très bien passé. Le tout c'est d'ouvrir suffisamment longtemps pour que les gens puissent passer. Je veux dire, faut pas faire ça par exemple les dimanches matins. Il faudrait déjà l'ouvrir le samedi pour que ceux qui ne peuvent venir que le samedi, ou un jour de semaine ; Alors dans une école c'est peut-être difficile. Je ne sais pas très bien où le faire. Ou alors pourquoi pas... on l'avait fait dans l'école de Rotheux, on pourrait éventuellement le faire à Neuville, à l'administration communale à Neuville, là la pièce est suffisamment grande. Alors là ça permettrait de laisser plus longtemps, que juste un week-end, parce que forcément l'école elle a besoin de fonctionner. Sinon je trouvais que c'était pas mal... oui alors toujours avoir sur place forcément quelqu'un de la commune qui puisse répondre aux questions des gens. Ça c'est indispensable. Faut pas laisser les gens là avec personne. Soit quelqu'un de la commune, soit quelqu'un de la CCAT, soit quelqu'un du CREAT, enfin peu importe mais une présence de quelqu'un qui puisse renseigner. Avec un livre où on peut noter éventuellement...

16. L'ensemble du groupe c'est difficile parce que.. enfin je trouve qu'on n'est pas bien loti au niveau local. On n'a même pas un tableau où afficher les plans. Les plans se trouvent sur la table, au milieu de la table. Je trouve la moindre des choses c'est qu'ils pourraient

éventuellement s'acheter un espèce de chevalet où on puisse accrocher des plans, un tableau avec des aimants ou je ne sais pas quoi moi, enfin quelque chose de...

Ces documents ont-ils joué un rôle dans la compréhension des enjeux et des problématiques de territoire ?

Bah oui, sans plan on ne sait rien voir. Il faut comparer ça aux plans de secteurs, il faut comparer ça à l'évolution. Bon le plan de secteur c'était quand même quelque chose... qui va être revu d'ailleurs, je crois, prochainement. Tout ça évolue. Donc forcément y'a eu pas mal de constructions, beaucoup de choses qui ont évolué entre le moment où les premiers plans ont été adoptés et ceux-ci, forcément on a besoin de plans. Sans plan, on ne sait pas comment évoluer. C'est comme ça et on a pris la décision comme ça dans le temps et maintenant la situation est telle, que fait-on ? C'est important. On a eu une réflexion la dernière fois avec le CREAT, qui n'est même pas un projet, c'est simplement une réflexion, comment éventuellement déjà réfléchir aux liens pas de voitures mais aux liens piétons entre le centre de Rotheux et le carrefour sur la route du Condroz, là où il y a les banques etc. Bah c'est important ça. Parce que bon maintenant il va y avoir un bâtiment de je ne sais pas combien d'appartements qui va être construit sur la route qui descend vers Esneux, à Rotheux. Donc ce bâtiment est assez important. Après ça il ne faudra plus faire de bâtiments d'aussi grande importance mais il faudra greffer d'autres bâtiments autour. Ces gens-là vont devoir aller et au centre de Rotheux et vers les banques. Comment pourront-ils aller sans nécessairement prendre la voiture. Tout ça est à réfléchir. Donc c'est important d'avoir des plans et de dessiner, et de faire des projets, des avant-projets, de revenir en arrière, faire des simulations quoi finalement. Ce que je trouverais aussi intéressant et ça je l'ai suggéré dernièrement, j'ai envoyé d'ailleurs une proposition d'un petit jeune que j'avais rencontré ici, parce qu'on demandait « comment intégrer en trois dimensions des projets de bâtiments dans leur contexte ? ». C'est une réflexion que nous avons eu ici en interne et que nous avons eu aussi à la CCAT. Et j'avais reçu un jeune qui nous avait fait une proposition et du coup j'ai envoyé la proposition à la commune en disant « ah ça ça pourrait peut-être vous intéresser ». Il parvient à partir de choses existantes et de plans et à les intégrer les unes aux autres. Donc on se rend mieux compte de ce que ça donne. Donc des plans en trois dimensions dans un contexte établi. C'est génial. Et alors il nous a expliqué comment il en était arrivé ça. En fait il aime bien l'informatique et il aime bien faire tout ça et un jour il était chez des connaissances, marchands de meubles et vient un monsieur qui était fort intéressé par un meuble et qui dit « ah mais je ne sais pas si je pourrai l'intégrer chez moi ou quoi », il était là et il a dit « bah écoutez donnez-moi une photo de votre intérieur, je vais vous placer le meuble ». Et c'est comme ça qu'il a commencé. Et alors il a réfléchi à ça et voilà. Je trouve ça vraiment une bonne idée et le monsieur a acheté le meuble pour la petite histoire (rires).

Donc ça permet de mieux visualiser...

Pour monsieur tout le monde c'est beaucoup plus facile et même pour nous. On a tout le temps ce problème... on a tout le temps ce problème. On ne se rend pas toujours compte... C'est difficile de s'imaginer « tiens à partir de là, est-ce qu'on va toujours voir le clocher ? est-ce qu'on verra telle perspective ? est-ce qu'on regardera toujours le paysage là ?

attention il ne faut pas mettre de bâtiment sinon ça va vous gâcher complètement le paysage ! », et des choses comme ça.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. Bah oui je suis en plein dedans tout le temps. Donc c'est en fait tous les systèmes Internet, informatiques, que ce soit des messageries ou que ce soit...

Et connaissez-vous les systèmes d'information géographique ?

Le système GPS et avec les satellites qui tournent autour de tout (rires).

Savez-vous si la ville est équipée ?

A Neupré ? Non j'ai pas l'impression.

Avez-vous accès à Internet depuis votre domicile ?

Bien sûr !

18. Y'a le site Internet de la commune. Je ne sais pas du tout comment... Les jeunes générations oui. Les jeunes oui à mon avis ils marcheraient pour autant que ça les intéresse, qu'ils y trouvent quelque chose. Mais même les générations de mon âge à mon avis oui. Ça peut être intéressant. Le tout c'est de savoir comment mettre ces informations sur le net. L'agenda est assez bien fait je crois. L'agenda communal avec des manifestations... mais de toute façon je crois qu'en fait au niveau communal ils sont très très accueillant, au niveau de l'administration. Je n'ai jamais rencontré le moindre problème. Au contraire, à tous les niveaux, je trouve que c'est vraiment un accueil extraordinaire. Mon fils qui travaille à Luxembourg ne revient que le week-end et il lui fallait un visa et bien la dame nous a proposé de venir samedi matin, en dehors des heures quoi, c'est extraordinaire. Vous n'auriez jamais ça dans d'autres communes. Je trouve franchement qu'ils sont très très très aimables. Plus qu'aimables. C'est vraiment un service qui dépasse ce qu'on leur demande.

En guise de conclusion...

19. En fait on ne demande pas aux habitants...

Les habitants qui font partie de la CCAT

Moi je crois qu'il faut scinder et je l'ai déjà proposé, scinder le type de dossiers qu'on analyse. Parce que je me rends compte que l'ordre du jour est établi uniquement par l'arrivée des dossiers. Y'a aucune chronologie, enfin oui c'est une chronologie de temps mais y'a pas de séparation entre les dossiers importants qui demandent mûre réflexion et les dossiers de dérogation qui pourraient être traités autrement. Je crois qu'on y verrait déjà beaucoup beaucoup plus clair. Et ces dossiers-là devraient être mieux présentés, sous forme de tableaux comme je le disais. Où ça se situe ? quel est le problème ? L'article qui vient en dérogation, la solution proposée. Comme on faisait à Liège et à ce moment-là c'est traité en un temps record et ça nous permet de libérer du temps pour discuter des choses plus

fondamentales. Ca c'est vraiment mon point de vue. Ce qui serait peut-être intéressant aussi, c'est d'avoir sur le site de la commune un mot de passe pour les gens de la CCAT, qui nous permettrait par exemple, d'avoir accès à certaines choses – je ne sais pas moi aller consulter en dehors des heures d'ouverture des dossiers mais j'en aurais un peu plus que ce que je reçois, une photocopie mal foutue ou je ne sais pas quoi. Ils pourraient mettre là aussi par exemple toute leur bibliothèque. Ils ont commencé à acheter des livres intéressants, ils pourraient mettre « voilà nous disposons de... » et on pourrait aller voir et on peut les emprunter, j'ai déjà emprunté des livres, mais on ne connaît pas le répertoire. Donc ce sont des choses qui pourraient se trouver sur le net. Bon il suffit de nous donner un mot de passe. Toute la population ne pourrait pas y aller mais nous on pourrait y aller. Il faudrait utiliser beaucoup plus Internet. Ils peuvent mettre des plans.

INTERVENANT B-N8

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Bah normalement le rôle de la CCAT c'est donc d'avoir tout ce qui est permis avec dérogation et finalement moi je dis que la CCAT est là pour dégrossir le collège. Ca c'est mon avis personnel. Que vous dire de la CCAT encore ? ... Son rôle serait de faire respecter en gros, en gros le schéma de structure et le règlement communal, ce qui à mon avis n'est pas toujours le cas. Elle devrait être représentative de l'ensemble plus ou moins des habitants, de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils désirent et là aussi je crois que c'est pas toujours le cas. Le schéma de structure, je trouve qu'il ne... le second est fort en rapport avec le premier. Y'a eu quelques modifications, quelques améliorations. Si elles veulent respecter ce serait bien mais j'ai fort beaucoup de doutes quand même. Alors la préparation du nouveau schéma de structure je vous avoue sincèrement que je n'y ai pas participé, vu un petit peu tout ce que je vous ai raconté auparavant, parce que je me suis dit finalement, à quoi cela sert de re-préparer un schéma de structure, j'ai lu en gros mais je ne suis allée qu'à une ou deux réunions finalement parce que je trouve qu'à certains moments, je vous dis les politiques ont tendance à passer à côté ou éviter ou à ranger parce que ça les arrange et j'ai vu quand même encore la différente mouvance de la première CCAT, puisque ce ne sont pas les mêmes politiques qui ont fait partie de celle-ci et que ça évolue fort d'un parti à l'autre quand même. Et ici ce qui m'a un petit peu choqué aussi dans les candidatures quand elles ont été envoyées, d'abord y'a eu énormément de retard et chaque fois que je posais la question, je disais « mais quand finalement notre nouvelle CCAT va être... ? », « oh mais vous savez y'a des problèmes avec les candidatures. Y'a des candidatures qui sont arrivées en retard ». Et quand j'ai vu la composition de cette CCAT bah j'ai un petit peu compris finalement parce que je connais quand même plusieurs têtes ici de Neupré dans les habitants, Monsieur Hansen etc., etc. Et ce qui m'a fort ennuyé aussi c'est que la première fois j'avais demandé comme suppléant monsieur Bassi et que cette fois-ci on m'a imposé mon suppléant et moi j'estime que ce n'est pas logique non plus, parce que quand vous êtes absente, vous aimeriez d'autant plus d'avoir un suppléant qui représente vos idées un petit peu et votre façon de voir les choses et que m'imposer un suppléant, donc le deuxième suppléant je ne le connais même pas. Je ne l'ai jamais vu, je ne sais pas quelles sont ses

idées et ils vont se trouver bien embêtés d'ailleurs quand je vais donner ma démission parce que mon premier suppléant a démissionné aussi. Donc à ce moment-là la CCAT ils ne vont plus être normalement composés.

Que pouvez-vous me dire sur la représentativité de la CCAT ?

La majorité des habitants ici, je ne pense pas qu'ils connaissent vraiment ce que c'est que la CCAT. Ça peut arriver que vous alliez chez le coiffeur ou peu importe et qu'on vous demande – bon Suzanne connaît très bien d'ailleurs la CCAT – mais souvent les gens ne savent pas. Maintenant je ne sais pas quand il y a des enquêtes publiques, comme ça va être le cas pour le nouveau schéma de structure, ils ont je pense quand même une certaine partie qui vient voir mais je crois que le tout venant ne sait pas et ne s'intéresse pas. Je pense aussi que Neupré est une... moi j'appelle ça une cité-dortoir. Donc y'a énormément de lotissements, ce sont beaucoup de gens qui travaillent à l'extérieur, qui rentrent le soir, qui repartent le matin, qui déposent leurs enfants à l'école, qui font quelques activités mais qui finalement ne représentent pas tellement Neupré, je pense. Les gens maintenant ici surtout recherchent leur tranquillité, que l'on ne se voit pas avec le voisin, qu'il y ait les espaces voulus...

Mais quelque part vous les représentez quand même vu qu'ils habitent Neupré !

En effet. En effet, mais c'est pas facile. C'est pas facile. Ce n'est pas facile et je crois qu'à Neupré, c'est l'impression que j'ai toujours eu et que je garderai depuis que j'habite ici, je dis toujours j'aimerais bien déplacer ma maison, y'a... c'est presque comme le... comment est-ce que je vais vous expliquer ça ? Y'a deux cas, si je peux expliquer. Les personnes qui ont beaucoup d'argent, qui est quand même une majorité ici à Neupré et les autres. Alors les autres rentreraient peut-être dans deux classes sociales, je veux dire comme moi, qui sont ni trop bien ni trop mal et puis les autres. Alors parfois voyez ce qui me fait sauter aussi c'est que quand on veut construire des appartements, moi je suis un peu contre, on commence comme un petit peu à ??? à avoir des appartements par-ci même si c'est à deux ou trois étages, un petit lot d'appartements par-là, parce que on vous dit « oui mais vous savez c'est pour les jeunes couples et les personnes âgées ». Or moi je suis désolée. Personnes âgées, si vous n'avez pas de voiture, vous n'allez rien faire parce que tout ce qui est le centre du village, les petits commerces disparaissent, vive les grandes surfaces qui s'installent un petit peu partout. Si vous prenez Neuville où on va faire d'ailleurs des appartements, on a eu un projet hier, bon vous avez la pharmacie, vous avez la boulangerie, vous avez la librairie, point à la ligne c'est tout. Donc vous êtes certainement venue par la route de Neuville comme ceci, donc si vous n'avez pas de voiture, je ne sais pas comment vous allez faire. Si vous devez faire des grosses courses vous devez aller à ???. Y'a plus de petite boucherie, y'a pas de petite épicerie, y'a plus rien. Ici à Rotheux bon y'a une pharmacie, y'a une boucherie, y'a deux boulangeries, la ??? va disparaître donc il faut courir de l'autre côté. Moi je ne sais pas comment les gens vont faire pour... même si y'a des services à domicile, finalement j'estime que même le service à domicile c'est cloîtrer les gens chez eux. C'est bien le service à domicile quand vous avez des difficultés de santé ou autre, quand c'est momentanée mais on ne peut pas cloisonner je pense des jeunes couples. Ou alors vous travaillez à deux, vous avez deux voitures c'est très bien mais si dans un jeune

couple y'en a qu'un qui travaille comme moi je me suis retrouvé ici au début y'a 25 ans sans voiture la journée, bah... avec des petits je ne sais pas comment vous pouvez faire. Je trouve aussi que la commune est très mal aménagée au point de vue trottoirs etc., ça fait 25 ans que c'est comme ça, je ne pense pas que ça changera.

2. Bah je vous ai expliqué, donc c'est un petit peu une raison personnelle au départ puisqu'il y avait un projet⁷ ici derrière pour lequel nous n'avons pas été ni concertés, ni avertis que ça allait se faire et que là avec une voisine nous avons pris un petit peu les choses – trois, nous étions trois plutôt – prendre les choses en main, se renseigner, voir en effet que ce permis avait été accordé sans concertation, ne respectant pas le schéma de structure, ne respectant pas le règlement communal et de là bah nous sommes partis en... guerre et bon bah finalement ce permis a été annulé par la région wallonne et c'est de là qu'on m'a demandé « bah pourquoi ne vous inscririez-vous pas à la nouvelle CCAT ? » qui devait justement être renouvelée. Donc c'est de là que c'est reparti. Et pour vous dire que, pour en revenir à ça que j'en termine avec, c'est que bien souvent y'a des pressions qui se font, parce que l'Aqua Garden par exemple n'avait pas encore son permis de bâtir, je le savais par Liège moi par l'urbanisme parce que j'ai donné tellement des coups de fil à gauche et à droite, par monsieur Delecourt à Liège et quand je faisais ma pétition moi contre l'intermarché, lui faisait la pétition dans l'autre sens en disant qu'il avait son permis de bâtir et qu'il pouvait commencer ses travaux. Donc voyez y'a parfois des manipulations qui se font et ça ça me dérange énormément.

3. Bah vu le problème que j'avais passé précédemment, ça m'a intéressé de voir un peu le fonctionnement, ça c'est exact. Mais j'ai très vite compris que... quand c'est trop politisé c'est dangereux. Parce que finalement, ils ne représentent pas le citoyen en lui-même, ils ne représentent que leurs intérêts ou les pressions qu'ils subissent, je ne dis pas ils doivent certainement subir des pressions comme pour le moment par des investisseurs mais c'est pas plus difficile de dire non pas maintenant que de laisser entrevoir une porte entrouverte, me semble-t-il. Et ça je ne l'ai pas compris dans la première CCAT, je ne comprends toujours pas, pourquoi tant travailler sur un nouveau schéma de structure ou un nouveau règlement communal si c'est pour quand ça vous arrange laisser tomber une grosse partie. Quand on lit le schéma de structure, que ce soit l'ancien ou que ce soit celui-ci, les choses ont l'air clair. Les personnes qui sont venues ont très bien compris ce que l'on désirait mais de là je vous dis, revenez dans 5 ans et vous verrez que, y'a déjà 10 ans que j'y suis, c'est ce que j'ai un peu expliqué aux nouveaux membres qui sont tout emballés comme je l'ai été quand j'ai commencé à la première CCAT, de se dire bah oui c'est vrai tout compte fait ça peut marcher. Et puis au fil des mois et même des années on déchant. Pas que je veuille dire que ça ne sert à rien, ce n'est pas ça. Y'a quand même, bon qu'on donne une dérogation pour un abri de jardin, qui doit se trouver à 2,50 m à la place de 3 mètres, ça ce sont des petites choses. Mais quand ce sont... ce n'est jamais, ces influences politiques ne viennent que pour des grosses choses. Et bien souvent les gens sont mis devant, les habitants sont mis devant le fait accompli et il est trop tard pour qu'ils trouvent la solution, qu'ils aillent voir les personnes de droit qui pourraient les aider et c'est ça que je n'aime pas.

⁷ Projet de construction d'un intermarché.

4. Depuis 1985. Très régulièrement, je suis une des plus régulières, ça oui.

Sauf pour la révision du schéma de structure...

Oui là je me suis dit bon bah maintenant débrouillez-vous un petit peu, on va un peu voir ce que... j'ai participé à la première présentation pourvois un petit peu, quelles étaient les grandes lignes que le collège voulait donner, aussi voir un petit peu ce que les nouveaux représentants de la CCAT avaient comme idées et bon j'ai donné les miennes, mais je crains fort pour l'avenir parce que je me rends compte je pense que ça va être exactement la même chose que la première CCAT et je crains fort...

5. Non.

Vous avez peut-être sollicitée pour d'autres choses...

Non je ne pense pas avoir été sollicitée, non.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Si c'est une démocratie, la participation bien entendu non ? ... démocratie participative... ce qui pourrait permettre à tout un chacun de ... d'être consulté, de donner son avis ? je peux me tromper... Pour moi peut-être qu'une démocratie participative serait une évolution si elle était correctement pratiquée...

Et dans la pratique comment se déroule cette démocratie participative ?

Comment je peux expliquer ça ? ... que l'ensemble des revendications quelles qu'elles soient, soient tenues en compte le plus possible.

7. Moi j'aimerais mieux qu'ils ne doivent pas être obligés de participer à un groupe de pression. Je pense que chacun devrait un peu prendre conscience, que ce soit pour l'aménagement du territoire ou autre, de l'endroit où l'on vit, d'essayer qu'il maintienne le mieux possible son cadre de vie et essayer quand même, qu'on essaye de respecter le choix des gens. Bien sûr je pense qu'il faut quand même des associations qui représentent la population et leurs désirs et leur cadre de vie ou autre mais je vous dis encore, je voudrais que ces associations, j'en reviens toujours à la politique et c'est vrai, ne soient pas politisées, trop politisées du moins. Parce qu'à partir du moment où y'a des intérêts politiques moi je dis que y'a beaucoup de choses qui ne marchent plus normalement.

8. Non je ne pense pas. Disons que moi je suis peut-être, en faisant partie de la CCAT, je suis informée de certaines choses mais je crois que la population en général de Neupré n'est pas suffisamment informée. J'ai déjà demandé, quand il y a des enquêtes qui doivent se faire, pourquoi ne pas envoyer aux personnes directement concernées, ça se fait je crois quand même maintenant mais enfin pas toujours, un papier officiel. Pas seulement placarder sur un panneau un avis d'enquête, parce que le voit-on ? est-il là ? Fait-on attention que ça nous concerne directement ? Moi je crois que ça serait mieux d'avertir carrément les

personnes directement concernées, pour avoir au moins là un avis. Parce que si vous le mettez sur votre fenêtre, vous passez ici dans la rue, qu'est-ce que ça veut dire, personne ne s'arrête pour regarder, d'autant plus qu'ici les $\frac{3}{4}$ des gens ne circulent pas à pied, ils circulent en voiture donc... où en étions-nous ? j'ai un peu perdu le fil. Si on était suffisamment informé ? et si j'étais suffisamment représentée ?

Et écoutée dans le cadre de la CCAT, et dont l'avis est pris en compte.

... écoutée, quand je vois les lettres que les personnes parfois concernées par des projets qui n'apprécient pas écrivent, on essaie quand même d'en tenir compte, c'est vrai. Mais là encore je crois qu'il y a des influences et que comme je vous ai dit tout à l'heure, l'ancienne CCAT, j'ai vu des tas de personnes qui venaient parce qu'un ami avait justement rentré ce jour-là un permis d'urbanisme et que bon on aurait pu accorder cette dérogation parce que, alors que ça tombait un peu sous le sens. Donc... oui certaines personnes sont quand même écoutées. Si ça représente bien ? bah c'est un peu difficile à dire parce que je vous dis y'a quand même beaucoup de personnes qui ne savent pas ce que c'est que la CCAT et à quoi elle sert, moi je trouve.

Dans le cadre de la CCAT, au cours des échanges, avez-vous le sentiment d'être écoutée ?

Un peu plus. Un peu plus. Parce que je crois que les femmes sont quand même têtues (rires), donc... disons ça m'a fait plaisir d'ailleurs que nous soyons trois ou quatre parce que c'est vrai que l'union fait la force mais les femmes sont quand même têtues. Donc je crois que c'est vrai que là ils sont un peu mis devant le fait accompli de se dire « bah tout compte fait c'est vrai que... » et ils font peut-être un peu plus attention que dans la précédente.

Les propositions que vous avez pu faire ont-elles été prises en compte ?

Parfois, mais parfois. C'est peut-être pas systématique. C'est pas que je voulais que chaque fois que je propose quelque chose, ça doit être admis mais on sent qu'il y a quand même toujours derrière, comme si les dés sont parfois pipés. De toute façon la décision à partir du collège est déjà pratiquement prise. Et comme je vous expliquais tout à l'heure, comme la CCAT... si maintenant on a quand même au bout de six, ou sept ou huit mois autant de permis ont été délivrés, avec autant d'avis favorables à une dérogation ou autre, mais on ne sait plus pour lequel. Vous comprenez ? donc c'est ça aussi qui m'ennuie un petit peu, c'est qu'on n'a jamais le retour quand c'est un gros projet, comme y'a le château de Plainevaux, comme d'autres choses, des appartements à Neuville. On ne sait jamais finalement quelle est la décision que le collège a pris. A-t-elle suivi notre avis ? ou bien a-t-elle pris l'avis contraire ? Ou l'a-t-elle suivi avec d'autres points encore un peu différents ? Ou pourquoi a-t-elle pris l'avis tout à fait contraire ? Ca on a jamais jamais le retour, sauf quand on voit que c'est fait, on se dit « bah tiens là c'est vrai cette fois-ci ils ont quand même suivi », et puis bah là on se dit « tiens bah à quoi avons-nous servis ? ».

9. ... moi je crois que la CCAT ne nous facilite pas cet échange. Parce que nous nous n'avons jamais aucun contact avec la population, les personnes qui viennent présenter leurs projets, ou si de temps en temps vous avez un illuminé qui vous tient le bras, en disant « j'ai rentré un permis de bâtir, ne pouvez-vous pas faire quelque chose ? », c'est déjà arrivé aussi. Moi

je dis d'office non, parce que je dis que je ne suis pas là, que ce soit un ami ou autre, c'est pas mon boulot. Je ne sais plus. Qu'est-ce que je vous ai dit avant ça ?

La CCAT ne facilite pas l'échange.

Non. Vis-à-vis de la population, pour nous directement je ne trouve pas. Nous n'avons jamais que les dossiers qui arrivent, qui sont passés par le service des travaux, où là le président et le vice-président de la CCAT ont eu des échanges entre eux. Ils nous apportent un peu ce qu'ils veulent bien nous dire finalement. Vous pouvez aller voir les plans, vous pouvez... quand on reçoit la semaine précédente les projets de différents ??? de la CCAT, donc ça je suis déjà allée voir. La même chose on vous dira « bah voilà les plans, regardez à votre aise ». Mais bon...

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Moi je ne pense pas. Je ne pense pas du moins pour le tout venant je vais dire. Je ne pense pas. Je ne pense pas que pour les $\frac{3}{4}$ de la population, je ne pense pas que... non. Et à la limite je crois que même à certains moments les gens s'en fichent. Ça concerne quelques groupes. Si, si vous faites partie d'une association qui, je ne sais pas moi, de marcheurs ou de cyclotouristes, peut-être bien que vous vous intéressez à ça. Ou je crois que dans, disons y'a certainement, y'a fort possible des tranches d'âges. Je crois que dans les jeunes ici, les $\frac{3}{4}$ ne se soucient pas. Sauf si vous faites partie de quelque chose de bien précis. Dans la tranche d'âge je vais dire 40, 30-50, peut-être un peu plus... et alors le reste, peut-être je crois que quand on a passé 50 ans et qu'on a moins d'activité, je crois que c'est peut-être une question de temps aussi, comme je vous l'ai expliqué on est beaucoup dans une cité-dortoir, donc ces gens vont, viennent. Ils habitent ici mais ils ne vivent pas ici. Je crois que c'est ça toute la différence. Bon moi je suis une liégeoise d'origine, donc Liège c'était ma ville, encore maintenant j'enrage de voir ce que l'on en a fait, parce que c'est ma ville. J'y suis née, j'y ai vécu, donc on était au courant de tout ce qui, c'était beaucoup plus grand, de tout ce qui allait se passer, des travaux qui allaient se faire, des aménagements, si c'était... tandis qu'ici pas, moi je crois que les gens ne... c'est une cité-dortoir, y'a... dans les anciens, oui dans les anciens du village mais ils commencent à devenir maintenant dans une tranche d'âges où ils vieillissent beaucoup. Ça intéresse ceux que ça intéresse mais le reste moi je ne crois pas. Ce sont des étrangers dans une commune. C'est mon impression. Vous savez ici que dans, c'est bizarre mais les $\frac{3}{4}$ des gens ne connaissent même pas leurs voisins. Je ne sais pas pourquoi. Vous diriez que c'est... moi je suis étonnée, j'ai toujours dit ça depuis 25 ans que j'habite ici, bon vous allez toujours chez votre boulanger à la même heure ou pratiquement. Bon vous rentrez, bon moi j'ai toujours été habitué comme ça de dire « bonjour ». Vous savez ce qu'on fait ici, vous entrez vous dites bonjour, on vous regarde, on se retourne et on a l'air de dire bah tiens c'est une illuminée, on ne répond pas. Et c'est ça que je dis c'est une cité, les gens habitent mais ne vivent pas. Vous avez ???, bon j'ai fait de la gymnastique, j'ai fait un tas de choses, ils viennent. S'ils viennent avec une amie, etc., ça reste fermé. Ce sont des petits noyaux fermés comme ça, plic plouc. Et même à l'école pour les enfants, ça reste fort fermé. Vous êtes de ce quartier-là, bah vous ne fréquentez presque que à peine les gens de votre quartier et puis... de votre quartier, de

vosre lotissement. Voyez ça n'est pas... et moi je trouve ça dommage, parce que je dis que venant d'une ville comme Liège, ayant vécu en appartement pendant des années, finalement on se connaissait mieux dans un building, que nous nous connaissons ici. Voilà ici y'a un, deux nouveaux voisins... si je passe, parfois je fais un signe, parfois on me répond, parfois on ne me répond pas mais ce n'est pas parce que je leur suis antipathique, je crois que c'est pas dans les...

11. Oui. Ça se ressent encore toujours. Moi je ne crois pas que ce soit jamais... oh oui tout à fait, si...

Ce sentiment identitaire est présent-il dans les échanges au sein de la CCAT ?

Avec les autres, oui oui, de la CCAT, oui. Dans l'ancienne et dans la nouvelle.

Avez-vous un exemple de projet en tête ?

... bah je vous prendrais l'exemple de cet intermarché que j'ai viré derrière chez nous, qui finalement a été accordé sans tenir compte de l'avis des habitants, qui étaient directement concernés, puisqu'on n'a même pas été à ce moment-là mis au courant et que même en vous démenant, oui mais vous savez, c'est parce que y'a comme une fameuse volonté de... En étant pas dans ce milieu-là, je crois, je suis peut-être naïve, je me disais, bon bah y'a des règles, elles doivent être respectées forcément. Et puis vous voyez que y'avait des gens qui, parce que soit ils sont des intérêts financiers ou je ne sais pas, ou des intérêts, je me demande lesquels finalement, de passer outre de tout ça. Donc est-ce représenter la population de Neupré que de faire des choses comme ça, qui ne respectent pas ce qu'on vous demande de respecter pour votre abri de jardin je vais dire.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Oui, avec ma pétition et cette histoire. Donc c'est là que finalement j'ai appris l'existence, parce que je ne suis pas hors du lot non plus finalement. J'ai appris l'existence d'une CCAT, que je n'en avais aucune connaissance auparavant et qu'il y avait un schéma de structure, qui avait... je crois que le tout un commun, vous faites construire, si vous savez que y'a des prescriptions urbanistiques dans votre lotissement, parce qu'il faut que votre maison corresponde mais je crois que tout le reste, les $\frac{3}{4}$ des gens ne savent pas. Et c'est seulement à ce moment-là que finalement une innocente comme parmi d'autres, je me suis rendue compte qu'il y avait une CCAT, qu'il y avait la région wallonne qui pouvait influencer sur les décisions prises, qui pouvait accepter, qui pouvait refuser ou qui pouvait annuler. C'est seulement à ce moment-là, en n'étant pas dans ce milieu-là, je me suis rendue compte c'est vrai qu'il y avait toute une structure autour de cela qui existait. Mais je crois que le commun des mortels ne sait pas.

13. Bah écoutez, moi je n'ai participé qu'à la première réunion. Donc...

Et lors de la réalisation du schéma de structure et du règlement communal ?

Bah le premier, moi je n'y étais pas. Donc là je ne sais pas vous dire. Je suis arrivée que le premier schéma de structure était déjà établi. Nous étions une des premières communes décentralisées. Et donc bon le premier je n'y ai pas participé. Le second, ils se sont servis de l'ancien schéma de structure et suivant les remarques qui avaient été faites je veux dire, à la première grande réunion, ils ont pris des notes, ils ont tenu compte. La deuxième fois ils sont revenus avec des graphiques et ils nous ont exposé tout ça en nous demandant bon si ça correspondait plus ou moins à ce que nous avions demandé et ce qui était attendu. A ce moment-là y'a quand même eu une concertation avec la population, qui avait quand même donné elle aussi un petit peu ses avis. Donc des schémas et puis alors y'a certains membres de la CCAT qui ont quand même fait tout un relevé pour les ouvertures paysagères etc., qui ont tenu compte aussi, qui ont donné leur ressenti un petit peu. Au point de vue de la circulation, bon on en a parlé beaucoup aussi de ça, on a donné un petit peu notre vécu chacun. C'est vrai qu'ils ont essayé d'en tenir compte et on a reçu donc... ça se dégrossissait au fur et à mesure que le projet avançait quand même. On le savait quand même par des documents qui évoluaient un petit peu.

14. Moi maintenant, bon je commence, je comprends, je vois, je sais. Mais je pense que pour monsieur et madame tout le monde c'est pas évident... Parce que les termes techniques aussi qui correspondent à ces schémas, bah tout le monde n'a pas fait d'études universitaires, ou n'est pas architecte, je crois que pour le tout venant ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver.

En quoi la lecture des cartes n'est pas si évidente que ça ?

Bah certains termes, bon... ZAD, bah vous vous trouvez dans, voilà vous voudriez faire quelque chose, oui mais écoutez là c'est une ZAD. Si même on vous dit zone d'aménagement différé, bah vous comprendrez ou vous ne comprendrez pas ou vous vous direz « bah tiens oui pourquoi est-ce que ? ». Je ne sais pas, moi je pense que c'est... mais je me demande... dans ce qui est coloration des zones différentes, les hachurés, je crois que c'est encore facile de s'y retrouver et de comprendre. Si les termes ne sont pas trop techniques c'est encore faisable, je veux dire pour quelqu'un, disons pour la population courante. Donc là ça peut encore aller. Non ça ne doit pas être trop difficile mais, mais il faut quand même avoir quelqu'un avec vous, qui vous... si on vous mettait ça sous le nez sans personne pour vous expliquer quand même un petit peu au départ...

Justement qu'est-ce qu'il est nécessaire d'expliquer ?

Bah les différents termes utilisés. Quand je prenais l'exemple de ZAD par exemple. Pourquoi ça se trouve là ?

Donc finalement procéder à l'analyse de ce qui est représenté sur le document...

Voilà. Oui. Et d'expliquer bon zone d'aménagement différé, tiens pourquoi ? Celui qui a fait, nous on sait quand même un petit peu mais bon si vous arrivez avec votre demande... c'est peut-être ridicule mais un permis de bâtir, en disant « moi voilà je voudrais bien », « ah bah oui mais non parce que ». Si c'est un investisseur, si c'est un architecte etc., il le sait. Mais bon je crois que...

15. Moi je crois que modifier, ça perdrait plutôt de... si vous n'avez aucune base, bon tout le monde a quand même des bases géographiques etc., mais peut-être aussi expliquer un peu plus aux jeunes dans l'enseignement. Les intéresser peut-être un peu plus à ce genre de choses aussi, ce qui n'est pas prévu normalement. Ça je crois que ça pourrait aider aussi. Informer les gens que ce n'est pas tout de faire construire. On se dit toujours, on est tous passé par là, faire construire ça paraît, acheter un terrain, avoir un architecte, faire un plan et puis voilà c'est parti. Je crois que dans les bureaux d'architecture, il devrait y avoir plus d'information pour le grand public. Ou même dans la presse ou même dans un quotidien quel qu'il soit, un hebdomadaire, pas seulement spécialisé dans la chose. Je crois qu'on devrait quand même plus intéresser les gens par là me semble-t-il. Parce que si vous n'êtes pas directement concerné par ce problème, on ne cherche pas. Moi je crois qu'il faudrait dans l'enseignement, dans la vie quotidienne, plus un petit peu expliquer ce qu'est une commune, ce qu'elle peut représenter et alors de là on amènerait les gens tout doucement vers ces plans, etc.

Donc pour vous ce ne sont pas tant les documents qu'il faut faire évoluer mais davantage réaliser un travail de sensibilisation en amont...

Oui en amont. De comprendre. De mieux les assimiler. Parce qu'une fois que vous avez compris, enfin c'est un petit peu comme ça que ça s'est passé pour moi, que vous avez compris « bah oui tiens ça c'est ça », bon bah vous en déduisez par vous-même et vous arrivez quand même à comprendre. Mais quand vous... faut avoir la volonté aussi bien sûr mais quand vous tombez là-dedans les pieds comme ça, parce qu'il y a quelque chose qui vous concerne et que pfff. Parce que j'ai vu ça aussi notamment j'en reviens toujours à cette fameuse pétition mais c'est ça qui m'a mis les pieds dedans, c'est que quand vous expliquez, les gens ne savent pas. Donc c'est bien la preuve, je crois qu'il faudrait éduquer les gens en amont, même pour un simple permis. Je crois que les gens font trop confiance soit à leur architecte parce qu'ils se disent que c'est un homme de métier et que... voyez. Parce que justement c'est leur ignorance qui fait ça. Donc si... ça fait un tout finalement, donc comment voulez-vous pouvoir aller voir à la commune sur des plans, vous dire « ah bah écoutez là vous êtes en zone d'habitat rural, c'est hachuré en vert ou... », bah vous voyez bien mais ça ne vous...

16. Bah d'être moins ignorante, c'est déjà ça ! (rires), surtout parce que je vous dis au départ quand vous n'avez pas...

Que vous apporte l'utilisation de la carte en particulier ?

Parce qu'une carte ça permet de visualiser. Une carte quelle qu'elle soit, que ce soit une carte de géographie, bon vous voyez où ça se trouve, vous voyez ce que ça représente et puis un texte si vous n'avez pas le complément pour permettre de situer, que ceci se trouve là et ceci là, c'est beaucoup plus difficile.

Quelle est la différence entre une carte, un plan et une photographie aérienne par exemple ?

La photographie aérienne vous donne quand même une vue d'ensemble.

Avec quel support êtes-vous le plus à l'aise ?

Bah d'abord sur une carte je pense. Parce qu'une carte c'est courant, que des photographies aériennes, ça n'est jamais qu'un complément à la carte. Ca n'est jamais qu'un complément visuel, si je peux dire ça comme ça, à une carte. Comme les cartes postales que vous rapportez de voyage, bon y'a une description quand vous vous renseignez, bon bah vous voyez ceci et ça et ça mais si on vous met quelque chose de visuel ici là, c'est un complément pour moi.

Pourtant on peut se dire que la photographie aérienne permet de visualiser le réel vu d'en haut !

C'est réel mais si vous n'avez pas la carte ? parce qu'une photographie aérienne, si elle va vous représenter une zone agricole, vous allez bien vous douter que c'est une zone agricole mais si un peu plus loin y'a une zone d'habitat vous la verrez aussi, si c'est une zone d'artisanat vous la verrez, la zone d'habitat vous la verrez si elle est construite mais si elle n'est pas encore construite, bah... vous comprenez ce que je veux dire ? La carte... là vous verrez que c'est une zone d'habitat qui est existante ou qui est à venir, parce qu'elle est représentée d'une couleur ou avec un hachuré. Vous verrez qu'ici c'est une zone agricole qui est existante mais si vous me mettez une vue aérienne, je verrai bien que c'est du jaune parce que c'est des champs qui sont... là que c'est du brun parce que c'est des champs labourés ou là que c'est une zone d'habitat parce que c'est des maisons mais ce qui est... ça ne me donnera pas la même chose qu'un schéma. Y'a besoin d'être spécialisé peut-être.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. Oui et non. Je crois que c'est un outil futur, qui étudie les techniques pour l'information. Et je crois que ce serait très bien.

Parmi ces outils, on peut citer le plus couramment utilisé, Internet. L'utilisez-vous ?
Mes enfants oui.

La ville de Neupré dispose-t-elle de lieux publics où vous pouvez utiliser Internet ?
A ma connaissance non. J'avoue que je ne suis pas bien informée (rires).

18. (je lui explique en quelques mots ce que sont les TIG) Ah ça ça serait bien ! Ca pourrait être utile à condition que... c'est toujours la même chose. D'abord que vous ayez accès à ce genre..., ce qui est déjà fort, y'a beaucoup de personnes qui l'ont maintenant mais y'en a encore beaucoup qui ne l'ont pas, parce que les moyens financiers ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Que vous ayez des notions pour pouvoir manipuler ce genre de choses et y avoir accès. Je vous en parle parce que moi en informatique je suis nulle, donc (rires). Ici tout le monde chipote mon mari, mes fils. Moi l'autre jour je dis à mon mari « écoute faut quand même essayer que tu m'expliques un petit peu, comment je peux... ». Et je crois que personnellement, il me semble qu'il faut que je fasse tellement de manœuvres, vous voyez, pour arriver à quelque chose de si simple, que si vous me donnez ça avec ça, il me semble

que je me débrouille plus rapidement (rires). Mais ça c'est moi. Mais c'est vrai que ce serait peut-être une bonne chose et d'autant plus s'il y avait ces lieux publics où la population pourrait avoir accès. Parce que y'en a peut-être qui s'y intéressent mais qui n'ont peut-être pas les possibilités ni financières ou autre de pouvoir accéder à ce genre de choses, ou qu'il y aurait je ne sais pas moi un groupe aussi qui... comme y'a des groupes la philatélie ou dieu sait autre qui intéresserait la population à la structure de la commune en tant que... comme nous en parlons maintenant.

En guise de conclusion...

19. Bah ça je vais vous dire la même chose que tout à l'heure, que ce ne soit plus politisé comme ça. Parce que normalement un politique il est là pour représenter celui qui l'a mis où il est et je suis désolée mais c'est rarement le cas. Donc que ce soit plus de personnes je vais dire... c'est vrai qu'on a besoin qu'il y ait quand même un architecte qui nous explique quand même certaines lacunes que nous n'avons pas et le pourquoi des choses. Ca c'est important. Voilà que le président soit architecte, je trouve que c'est très bien, parce que parfois on passe à côté de quelque chose, il peut nous aiguiller. Mais que ce soit plus des gens comme moi, comme la personne que vous avez rencontré ce matin, qui n'ont pas vraiment de lien direct avec la politique et la construction du collège finalement. Et que l'on ait le retour des décisions que l'on prend. Moi je trouve que ça serait important pour nous, parce qu'on essaie de prendre le mieux possible des avis favorables ou négatifs mais on a jamais le retour de ça et moi ça me... il me manque quelque chose là. Et alors à ce moment-là je crois que si on avait le retour, ça nous permettrait peut-être de travailler encore mieux, me semble-t-il... je crois.

INTERVENANT B-N9

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Oui j'étais déjà avant la révision. Donc c'est la deuxième présidence que j'ai de la CCAT et bon je ne sais pas si vous connaissez peut-être le fonctionnement d'une CCAT. La CCAT de Neupré, y'a 12 personnes plus moi qui suis président. Ces personnes sont partagées, y'a une partie de politiques et une partie de citoyens. Le président est un rôle politique, et ne se discute pas, au niveau des groupes qu'ils constituent mais je ne suis pas politicien, je ne fais pas de politique. J'ai des sympathies mais je ne fais pas de politique. Donc j'ai été choisi, l'ancienne CCAT, par l'ancien bourgmestre, l'ancien maire comme vous voulez pour être président de la CCAT parce qu'on voulait réviser le schéma de structure, qui était déjà assez âgé et le règlement d'urbanisme. Comme je suis dans la profession, je ne suis pas architecte, mon fils est architecte, moi je suis ingénieur. Donc la fois dernière faute de budget, évidemment on n'a pas pu le faire, parce que ça coûte assez cher, faut payer le CREAT et tout ce qui en découle. Donc on a reporté à cette année, donc ça tient toujours à une législature. Donc une CCAT dure 6 ans pendant la législature et elle se modifie au changement de majorité. Il y a eu changement de majorité et je suis resté président parce que je voulais participer au schéma de structure. Je voulais apporter quelques idées plus

nouvelles, plus contemporaines, de par ma profession, de par les contacts que j'ai avec le milieu architectural, d'essayer de changer... malheureusement c'est très difficile mais de changer la mentalité de cette architecture qui maintenant est une architecture, je sais pas, qui n'a pas l'air pensée. Y'a beaucoup de règlements mais l'ensemble, le fait que ce n'est pas pensé, je sais pas, on n'a pas un ensemble vraiment qui soit ????. Malgré tous les règlements, malgré toutes les contraintes, y'a surtout des contraintes, mais peu de libertés et malgré tout on a quand même une certaine anarchie, je pense du moins dans la réalisation à l'échelle de la wallonie. Voir fleurir toutes ces petites... ce qu'on appelle chez nous les fermettes, toutes ces petites maisons 4 façades qui sont toutes les mêmes, qui sont des copier-coller, qui sont des maisons... enfin je ne sais pas, ce sont des maisons qui sont vendues et non pas construites. On vend des maisons, on vend des modèles, je veux dire à ce niveau-là on pourrait faire des catalogues et ne même plus avoir recours à un architecte. Je pense que dans certains cas l'architecte est vraiment... ou bien remplit des formulaires ou bien ne fait pas sa mission d'architecte. Voilà pourquoi j'ai de nouveau repris une CCAT qui va se terminer normalement en 2006. Fin 2006 puisque y'aura des élections, une nouvelle majorité. Et quelque soit, je pense que je n'en ferai plus partie. Je ne sais pas encore mais je ne pense que je solliciterai encore un mandat. Enfin je verrai bien c'est le personnel communal qui va décider. Voilà alors comment on peut influencer ? évidemment pour faire... donc y'a une enquête, les communes ne sont pas les mêmes mais se ressemblent, donc quand on a refait le nouveau schéma de structure, on a fait une enquête et des réunions publiques avec la population dans les trois entités du village. Chacun ayant donné toutes ses remarques et toutes les remarques qui ont été envoyées par écrit, ont fait que le CREAT en fonction de tous ces points, en partant de l'ancien schéma directeur, a essayé de le modifier pour tenir compte de tout ce qui avait été demandé par la population. Mais en bref la population demande « on est là, on n'en veut pas d'autre ». C'est le message de la population, « nous on est là, on ne dit rien, donc je ne veux personne en face de chez moi, je ne veux personne à côté de chez moi. J'ai acheté, je me suis installée, j'ai quitté la ville » – puisque beaucoup, sur la commune je pense que les $\frac{3}{4}$ sont des personnes qui viennent de la ville, comme moi d'ailleurs je ne suis pas natif de Neupré et une grande partie de la population est comme moi, ce sont des gens qui ont quitté la ville, Liège, pour 36 raisons, parce que y'a 30 ans on pensait que l'avenir était la maison à la campagne avec les 4 façades, le bois, le... ce que je constate c'est que 30 ans après c'est toujours la même chose (rires). Ca aurait peut-être pu évoluer. J'avais dit que si je faisais ma maison maintenant, je la ferais surtout plus comme je l'ai faite. Je referais certainement quelque chose de plus moderne, d'une autre conception d'architecture. Cette conception-ci est très vieille. Elle a 30 ans, elle a même été étudiée... même plus puisque c'était sur base d'un projet que j'avais fait pendant mes études, qui s'appelait une maison de résidence à la campagne, donc... non pas une maison de campagne mais une maison de résidence mais enfin sur base de ça donc, que j'ai fait ma maison, sur base d'un projet étudiant (rires). C'est agréable mais quand même je suis parti là-dessus pour dire que c'était déjà un projet un peu vieux, qui était encore peut-être quand je l'ai faite encore dans le vent mais qui maintenant je trouve n'est plus du tout dans le vent, n'est plus du tout la conception que j'aurais de ma maison mais ça c'est personnellement. Voilà donc la CCAT peut influencer sur le territoire. Y'a beaucoup de contraintes, vous avez pu le voir hier, qu'on a plus de contraintes que de libertés. Le seul

problème... ce que je regrette moi dans les CCAT c'est qu'elles ne soient pas plus professionnelles. J'aurais souhaité quand même qu'il y ait plus de professionnels de la construction dans la CCAT mais alors on me dira que ce n'est pas démocratique. Jusqu'où faut-il pousser la démocratie si on veut faire évoluer l'architecture je veux dire ?

2. Oh bah je vais vous dire, c'était uniquement parce qu'on avait parlé de réaménager, de refaire le plan de secteur et je pensais que je pouvais donner une impulsion à ce projet au départ. Je pensais pouvoir donner une impulsion peut-être plus grande que celle que j'ai eu peut-être parce que je ne suis pas seul et que y'a un certain frein dans l'évolution de la part de la Région wallonne, qui ne sait pas trop ce qu'elle veut, qui donne des réglementations mais qui voudrait autre chose mais qui n'ose pas le dire, parce que ça se traduit par des voix, par des électeurs, de faire ce que au fond les gens souhaitent, c'est un peu ça. Peut-être que les gens souhaitent ça c'est vrai mais peut-être qu'ils souhaitent ça parce qu'on ne leur a pas montré autre chose. Donc c'est ça qui m'a motivé et peut-être parce qu'il y a eu un consensus - puisque c'était sur mon nom - un consensus politique de toute façon, sachant que je ne suis pas politicien et que j'ai une réputation je veux dire de ne pas me laisser influencer par aucun parti, autrement dit je garde mon idée, je n'ai pas de complaisance vis-à-vis de personne. Ce qui fait que je pense j'ai été réélu à une deuxième présidence.

3. Oui tout le monde a participé à la révision du schéma de structure. Y'a eu quelques réunions en comités restreints mais très peu, puisqu'on a voulu absolument que tout le monde soit... je pense qu'on a eu que une ou deux réunions, au moins une, la deuxième je ne suis pas sûr, j'étais à l'étranger à ce moment-là, donc je ne sais pas trop. Il y a dû avoir au moins une ou deux réunions avec le responsable, avec monsieur ???, le fonctionnaire délégué pour la commune ici. On a eu une réunions j'en suis certain pour les mises à jour.

Les habitants sont-ils tous représentants d'un mouvement ou d'une association ?

Oui. Je sais qu'il y a une partie de politiques, il devrait y avoir une partie de politiques, une partie de professionnels de la construction et une partie de représentants du « peuple » (rires). N'étant pas politique, je ne sais pas qui est politique, je ne sais pas qui est écolo, je ne sais pas les tendances, je ne sais pas qui est là pour qui, ce n'est pas mon but. Hier, vraisemblablement celui qui était là, était un élu mais je ne savais même pas... celui qui n'a pas voulu voter. Je ne savais même pas et je ne sais même pas de quel groupe il est. Voilà ça ne m'intéresse pas, je sais qu'il y a des présidents de CCAT qui s'occupent de qui compose, de qui est quoi avec qui et comment. Je sais qu'il y a des présidents de CCAT qui sont peut-être plus impliqués que moi pour savoir qui ils ont et comment ils peuvent décider, moi non je ne sais pas. Je ne sais pas du tout pourquoi... j'ai appris hier, comme il est suppléant il ne vient pas souvent, je crois qu'il est venu une fois, je m'en souviens parce qu'on construisait près de chez lui, donc il est venu, comme ça l'embêtait qu'on construise près de chez lui et puis hier. Peut-être qu'il est venu d'autres fois mais ce n'est pas marquant. Enfin en tous cas moi je ne m'occupe pas de... je ne veux pas savoir voilà.

4. Oui c'est très très serein. Très serein. Y'a pas spécialement de conflits d'intérêt sauf que vous avez entendu hier le propriétaire ??? qui disait pourquoi sa zone était en 5 et pas en 1 parce qu'il est propriétaire de terrains et qu'il est vraisemblablement à la CCAT pour un peu y jeter un oeil puisque c'est certainement le plus gros propriétaire terrien de la commune (rires), qui a vendu énormément de terrains. Donc je veux dire peut-être que lui a-t-il une arrière-pensée – non n'écrivez pas ça, y'a pas d'arrière-pensée. Enfin je veux dire lui peut-être ou bien à ce niveau-là... oui y'a jamais de... non jamais rien de... je pense que... non je n'ai jamais eu vraiment de problèmes sur le plan de secteur, non. On respecte toutes les tendances je veux dire, bon y'a le parti écologiste qui veut des promenades, qui veut des pédestres, disons que ça ne m'intéresse pas mais c'est pas mon domaine donc, celui qui veut faire un travail... c'est une partie des membres vraiment qui était... j'ai reçu moi d'une association, d'un groupe pour délimiter les points de vue etc., bon y'a quatre personnes de la CCAT qui ont fait un très gros travail pendant presque un an pour aller photographier, délimiter tout ce qu'elle pensait des points de vue, des sites remarquables dont on a tenu compte dans le schéma de structure. Si on a trouvé un site remarquable autre que ceux qui y étaient, bah on va pas... si on construit dans ces zones-là, on va essayer de faire en sorte de ne pas boucher le site, parce qu'il appartient un peu à tout le monde. Dans le sens qu'il appartient un peu à tout le monde mais il appartient aussi à quelqu'un qui a un terrain et on ne peut pas pour ça « bah vous ne pouvez pas construire là, vous ne pouvez pas construire là, vous ne pouvez pas construire là », je veux dire on ne peut pas non plus faire une dictature à quelqu'un qui a un terrain à vendre ou qui veut faire sa maison, il faut rester un peu dans une certaine logique. On ne peut pas non plus empêcher les gens de valoriser leur patrimoine. Ou alors il faudrait leur racheter. Si on ne veut pas qu'on construise, il faut qu'on rachète.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

5. Non sûrement pas. Les trois réunions préliminaires avant de commencer l'étude du CREAT ont été très bien suivies. Une grande partie de la population était là et les revendications étaient assez importantes, enfin les desiderata / revendications étaient assez importantes sur tous les points de la commune, que ce soit sur la mobilité, sur les chemins pédestres ou ce qu'on appelle la mobilité réduite, pour relier les centres de villages entre eux. Je crois que y'avait pour avoir une re-décentralisation puisque ici c'est la jonction de trois villages donc tout se situe maintenant à Rotheux. Evidemment celui qui habite dans le bourg de Plainevaux là tout au fond est assez loin ou qui habite tout au bout de Neuville c'est assez loin pour venir, donc ils nous demandaient un peu plus de convivialité mais pas trop quand même. Je pense que malgré tout, je pense que les gens restent, pas les gens vraiment des centres des villages qui sont des anciens habitants des trois entités, les autres qui sont des étrangers n'ont pas beaucoup de besoins, de rencontres, etc. Y'a plus des comités de quartiers peut-être que de besoins de places techniques... Mais de ce que je sais, de ce qui s'est passé dans les trois réunions préliminaires et tout le courrier qu'on a eu, c'est très suivi et l'enquête publique du plan sera suivie, suivie, suivie. Chaque fois qu'on met à enquête publique des parties publiques comme les rénovations de voiries ou des égouttages etc., énormément de monde vient aux réunions et énormément de remarques sont faites et

énormément de modifications sont apportées suivant les desiderata. Quand on a refait l'égouttage de la route de Plainevaux le ??? en a profité pour refaire un nouveau plan de routes avec des aménagements. Beaucoup ont été réadaptés en fonction des desiderata des habitants, qui connaissent bien mieux ce qu'ils ont besoin et comment ils veulent vivre sur la route, malgré quelques règles qui sont à respecter vis-à-vis des autorités. Mais la commune en tient compte et répercutent vers les autorités compétentes.

6. Je pense qu'il y a des limites et que malgré tout le professionnalisme doit quand même je veux dire donner les grands principes fondamentaux et je pense que le citoyen peut, va répondre je veux dire « épidermiquement ». Par exemple à la CCAT, des personnes qui m'écrivent « ah on va dévaloriser ma maison, parce qu'on fait à côté une maison de style beaucoup plus moderne. Donc ma maison va être dévalorisée ». C'est un peu la crainte du citoyen, bah je crois que vous allez avoir ça partout, l'incinérateur on en veut mais nul part, les éoliennes tout le monde en veut mais nul part, les antennes de GSM, enfin de téléphonie mobile, tout le monde veut avoir un portable mais personne ne veut d'antenne près de chez lui et près de son école, près de son bâtiment. Je crois que c'est un peu l'individualisme des personnes qui veulent... moi je suis italien. Je prend le cas de Naples où les ordures s'entassent par centaines de milliers de tonnes dans les rues mais où personne ne veut un incinérateur. On le met un peu partout et chaque fois y'a des manifestations (rires). Bah voilà, je crois que c'est un peu partout, à moins qu'en France ce soit différent mais je ne crois pas. Je ne crois pas. De toute façon je suis resté presque deux ans, un an et demi en France y'a quelques années pour les constructions de l'aéroport, j'ai habité Senlis, donc l'aéroport de Roissy, donc j'étais en contact avec des français, j'ai vu que c'était la même chose chez nous que chez vous. Donc peut-être qu'il faut quand même qu'il reste encore un devoir au professionnalisme, peut-être d'expliquer les choses mais qu'il y ait un recours et que ce recours – je ne vais pas dire... – soit sans discussion mais quand même je pense qu'il faut à un moment trancher.

7. Je pense qu'il n'y a pas... peut-être de la proximité de rencontrer et de pouvoir... mais je ne pense pas qu'ils aient plus de possibilité que n'importe quel citoyen de rencontrer des élus et de faire part de leur demande. Justement c'est plus facile peut-être d'écrire au président de la CCAT pour quelque chose, qui lui répercutera évidemment directement au bourgmestre et au collègue, même sans passer par la CCAT, répercutera directement un point qui lui est soulevé en règle générale. Ce qui fait que ce sera répercuté. Donc mais pour les citoyens ils n'ont pas vraiment de problème je pense ici sur Neupré avec les autorités communales pour rencontrer les élus et faire part de leurs desiderata ou poser leurs questions, qui souvent reviennent via la CCAT, si la CCAT peut trancher, parce que les élus aiment toujours bien se mettre derrière quelque chose (rires). C'est pas moi, c'est la CCAT. C'est un peu commun chez tout le monde. Mais je pense que même avec la CCAT, je l'ai souvent dit, si même la CCAT n'est pas d'accord sur quelque chose, je crois que le politique doit pouvoir, s'il pense que pour la commune c'est bien, le faire quand même. Parce que la CCAT n'est qu'un organe consultatif, donc si le politique pense que c'est bien de faire une chose pour laquelle la CCAT est contre, bah je pense que le politique a le devoir, s'il le pense de le faire.

8. Oui je pense que notre CCAT est très constructive. Non ça a été extrêmement constructif. Je ne sais pas comment étaient mes prédécesseurs, c'était peut-être la même chose mais je l'ai encore dit il y a d'ailleurs quelques semaines, suite à un manifeste qu'avaient envoyé les écolos critiquant beaucoup que la CCAT laissait faire tout et n'importe quoi, pouvait laisser supposer que la CCAT autorisait des choses... manifestement j'ai marqué ma désapprobation à la réunion suivante, approuvée par la majorité, en disant que je ne comprenais pas et que ce n'était vraiment pas... très délicat vis-à-vis des membres, de la CCAT et de ses membres de donner de tels propos dans leur feuille électorale ou pré-électorale, puisque déjà l'année prochaine ce sera une année d'élection, pré-électorale pour dire certaines choses qui sont à l'encontre de ce que fait la CCAT. Je pense que nous essayons de faire, de rencontrer et les demandes du schéma de structure, des différentes impositions qui nous sont données et les demandes aussi du politique, s'il a besoin de certaines choses, je ne pense pas que nous ayons jamais dérogé mais y'a jamais eu de points qui ont été controversés. Je pense que la CCAT a très bien fonctionné, je crois que c'est assez unanime, tout le monde peut le dire. Mais en période électorale ou pré-électorale, on peut dire n'importe quoi, vous le savez comme moi.

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

9. autre que la CCAT ? Non je ne pense pas. Au sein de la CCAT un peu mais je pense que les membres de la CCAT restent quand même très très traditionalistes dans leur façon de penser et dans la population je ne pense pas. Je pense que la population comme je vous l'ai dit voudrait avoir le moins possible d'habitants supplémentaires. C'est vrai que dans un sens une commune comme nous sommes très bien mis, très bien mis par rapport à Liège, y'a énormément de demandes, c'est vrai que y'a beaucoup de demandes. Y'a beaucoup de demandes d'immeubles appartements ça c'est vrai, je crois que y'a beaucoup trop de demandes d'immeubles appartements, évidemment parce que les terrains sont très très très très chers. Evidemment c'est relativement cher pour les personnes mais c'est vrai que... à part le Rognac que vous avez pu voir où là ce sont des maisons de grandes parcelles et des maisons qui sont très anciennes déjà, et quelques nouvelles qui se font maintenant mais disons que les terrains là sont... pour un terrain sans la maison faut compter 100 000 euros, donc et puis faut faire la maison dessus, c'est pas... j'avais fait une recherche parce que le conseil d'Italie voulait faire un bureau, une maison des consuls ils appellent ça, pour que chaque fois que le consul ou le sous-consul chaque fois qu'il change il ait une maison, sur Neupré mais bon... j'ai fait une recherche parce qu'il y avait des disponibles comme terrains mais y'avait plus rien de disponible sur Neupré. Y'avait des terrains libres mais qui ont été rachetés plusieurs fois par le propriétaire voisin, pour avoir personne. Donc on pense que les terrains sont libres mais y'en n'a plus beaucoup. Il reste dans Rognac des grands lotissements, des grandes parcelles mais dont les lotisseurs voudraient jusqu'à présent densifier évidemment très largement dans ces zones-là. Densifier pour rentabiliser au maximum l'investissement. Je sais que y'a des projets dans l'avenue de la Chevauchée sur des grandes parcelles mais pour le moment elles sont bloquées puisque bon notre schéma directeur dit que « nous n'ouvrirons pas de nouveaux lotissements », donc tout n'est pas

terminé, tout n'est pas construit, à l'exception de... si ça peut entrer dans les vues de la commune alors au niveau politique, c'est-à-dire que les lotissements qui sont en cours, s'engage à, c'est quelque chose qui s'est fait à Bruxelles quelques fois, quand la commune met des terrains à disposition, ce qui n'est pas le cas ici, mais c'est sur base d'un document que j'avais quand j'ai travaillé à Bruxelles, si on vend par exemple un lotissement de 50 maisons, 5 maisons par exemple devraient être vendues à un prix – non pas des maisons sociales, mais les mêmes maisons devraient être vendues à un prix moins cher suivant certains critères à des habitants de la commune ou à des personnes âgées ou à des gens avec des petits revenus qui ne pourraient pas acheter et c'est je ne dirais pas un chantage mais c'est un peu « vous ne faites rien puisque nous on en fait plus mais si vous répondez à certains critères de logement pour jeunes etc., on vous donne l'autorisation mais vous devez à un prix de revient qu'on leur a imposé vendre X maisons à des gens suivant certains critères », des jeunes habitant la commune, toute une série de critères avec la possibilité de... alors on a pu autoriser un ou deux lotissements en cours de se faire. Mais alors ça va surtout bien si se sont des promoteurs qui construisent évidemment. Donc ceux qui lotissent mais qui ne construisent pas... ils ont des terrains qu'ils vont en principe céder à la commune pendant X années, pas *ad vitam eternam*, à la commune de construire ou à trouver un promoteur qui construira dessus. Evidemment c'est pas évident, on n'a pas de Régie foncière à la commune donc pas encore peut-être dans la prochaine législature, c'est un peu à l'étude mais enfin maintenant l'année prochaine est une année d'élection donc ça va toujours... on freine un peu, pour mécontenter personne on ne fait rien. Mais je pense que c'est une bonne chose de faire une Régie foncière, parce que c'est vrai au cours de mes travaux j'ai pu discuter dans d'autres communes qui connaissent aussi des problèmes de terrains. Les grandes communes qui ont des terrains qui sont très près de l'autoroute de Wallonie, avec ces personnes qui partent de Bierst qui ont un problème d'aéroport ici je ne sais pas si vous savez ? Bah on avait un petit aéroport sur Liège et pendant des années ici sur Neupré, on n'a pas construit grand chose, tout le monde allait construire là-bas, c'est juste au coin des autoroutes qui font Bruxelles, Aix-la-Chapelle, qui font Bruxelles Liège Maastricht, qui font Liège Namur Charleroi la France, un nœud vraiment d'autoroutes où tous ceux qui allaient travailler sur Bruxelles, pendant 10 ans, entre les années 1970 et 1990, ça a été un boom économique, tout est parti par là. Et puis évidemment l'aéroport se développe, se développe, se développe, c'est un aéroport de fret, donc la nuit... j'ai participé à la construction du nouvel aéroport, là aussi la nuit c'est comme le métro, les avions c'est vrai qu'on peut pas trop dormir. Alors ils ont éliminé pas mal, ils ont exproprié, plus personne bien sûr ne veut habiter là-bas et alors ça revient ici sur Neupré, parce que pendant des années c'était assez calme, maintenant les gens ne vont plus de l'autre côté et alors dans les communes, pour revenir à mon propos, c'est des communes qui sont plus loin et qui portent l'autoroute de Wallonie ou l'autoroute de Bruxelles du côté de Waref-A3 : Et je parlais là avec des gens qui faisaient des travaux là-bas qui ont fait une Régie foncière pour voir un peu, racheter des terrains et faire eux-mêmes pour éviter une spéculation sur l'immobilier, sur les terrains. Ils auraient eu le temps peut-être de voir, de penser avant le départ massif, et ils ont racheté des terrains, fait une Régie foncière et ils font des lotissements communaux, non pas du social – ils en font un peu aussi – mais des lotissements communaux avec des prix nettement inférieurs, ce qui bloque la spéculation

des autres personnes. Sur Neupré je vois pas trop, on est un peu tard, le boom est fait ou alors il faudrait un nouveau ???, racheter des terrains je crois que là maintenant (rires), ça va pas être facile.

10. Au niveau de la CCAT, non. Pas trop. Evidemment chacun est plus attaché, quand on fait quelque chose chez eux ou qui est un peu plus dérangeant, mais je pense qu'on n'a pas eu vraiment de problème. Par contre au niveau intégration au village, non. Les trois entités restent pour moi... n'ont pas de liens communs, les trois entités restent les trois entités mais je vous dis – et une grosse partie qui sont des... j'allais dire des nafter comme on dit, qui rentrent dormir, n'ont pas une grande participation à la vie communale, me semble-t-il. Moi-même bien que je sois président de la CCAT, je me sens... c'est la ville qui m'attire mais j'en suis parti mais la ville m'attire plus. Je veux dire aller au café des ??? ou au machin là ça ne m'intéresse pas. Si je veux boire un verre je descend en ville, autrement dit à Liège et je vais boire un verre à Liège. Il ne m'est jamais venu à l'idée d'aller ici dans un des bistrots, dans un truc... non. Je reste peut-être le président de la CCAT mais cette intégration-là ne m'a jamais, ne m'a pas séduit, même pas séduit, j'en n'ai pas éprouvé le besoin. Je venais et mes enfants quand je suis venu ici étaient petits, ils ont continué leurs études, ils n'ont pas fait leurs études primaires ici, donc on a gardé cet esprit plus ville. C'est difficile peut-être de s'adapter. Peut-être que je suis un peu loin aussi d'un centre de village. Je devais en principe... c'est une pointe qui touche le Rhin. C'est parce que c'est un lotissement qui appartenait au château Braconnier qui était au Plainevaux et c'est pour ça qu'ici à Plainevaux, qui pour moi est une pointe après la dernière maison ici quand vous descendez, ça devient Seraing et ce n'est plus vraiment Neupré, je suis un peu sur le côté. D'ailleurs ce qui m'a fait choisir ce terrain, c'est la proximité, de pouvoir redescendre vers la ville, plutôt que de me mettre dans le Rognac ou dans un lotissement beaucoup plus isolé, où je ne me sentais pas... mon épouse surtout se sentait un peu plus isolée. Oui évidemment la ville ça a ses avantages et ses inconvénients. C'était surtout pour les enfants plus que pour nous. On est parti c'était surtout pour les enfants, parce qu'on pensait que ce serait mieux s'ils étaient à la campagne, s'ils avaient une maison pour courir, qu'un appartement où ce serait difficile. Avec ma fille c'est la même chose, elle a toujours juré qu'elle habiterait en ville, parce qu'elle disait qu'ici, on était à l'écart de tout donc elle n'avait pas la même vie que ses copines. Elle devait rentrer, elle devait repartir, bah ses copines elles étaient là, elles restaient. Elle elle devait venir, repartir. Elle a toujours juré qu'elle habiterait en ville, elle s'est mariée, elle a habité un appartement et puis elle a eu une petite fille et puis quand la petite-fille a eu un an, elle a racheté une maison à la campagne avec une grande partie boisée et elle est partie quoi (rires). Rien que pour sa petite fille, parce qu'elle disait « c'est plus difficile en appartement, c'est beaucoup de contraintes, c'est beaucoup de choses, maintenant là c'est une liberté ». Moi j'ai à peu près fait la même chose. Donc ce qu'elle m'a reproché, bah sa fille le lui reprochera dans une quinzaine d'années (rires), quand elle voudra sortir. Enfin dans une dizaine d'années, maintenant ils sortent ils sont tellement jeunes (rires).

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

11. Ecoutez je suis un peu... on est reparti sur des documents qui étaient les documents de l'ancien plan de secteur et... je sais pas trop lesquels il y avait. Je crois que c'est une série de cartes qui sont de la commune et sur le plan de mobilité y'a... faudrait peut-être demander plus au CREAT qu'à moi, c'est eux qui les ont faites. Je peux pas vous faire comme ça une source exhaustive de tout ce qui s'est fait. Y'a énormément de cartes... Moi je me suis surtout plus occupé de la partie, qui est la partie construction, la partie qui touchait plus à l'urbanisation des zones, et des différentes zones qu'il y avait donc... voilà. Je me suis surtout concentré sur cette partie-là, sur les activités économiques. Pour le reste, c'est la mobilité, je ne suis pas un spécialiste, donc je ne m'en suis pas trop occupé ; Tout ce qui est tous les points de vue et les cartes, j'ai laissé ça à ceux qui s'en occupent très bien. Jean-Marie (Pissart) au niveau mobilité il s'en est occupé parce que lui il fait beaucoup avec Transitech des études de mobilité exactement, donc c'est un spécialiste. Puisqu'on a ???, quand on a eu les premiers plans, les projets du CREAT, on a donc créé 4 ou 5 commissions où chacun a pris une partie et moi je me suis surtout occupé de cette partie-là pour laquelle je connais. Certains par exemple se sont plus occupés des ZAD, enfin ce sont plus des habitants de la commune qui connaissent beaucoup mieux le fonctionnement de la commune et de ce qui était à faire ou les différents points qui touchaient beaucoup plus à la vie de la commune. On avait fait 5 commissions, je crois. Moi j'avais pris en charge celle qui était donc, qui m'intéressait le plus et qui dans laquelle je suis le plus compétent. Chaque commission a fait son rapport. On a rediscuté du rapport de chaque commission et on a fait les remarques au premier projet qu'avait fait le CREAT. Chacun a fait ses remarques. Et moi je me suis surtout aussi occupé du règlement communal d'urbanisme, pour les matériaux, pour les différentes choses, qui est ma partie, que je connais bien. Et donc y'a eu consensus, chacun suivant les affinités, se sont mis dans ces commissions.

12. Je sais pas. Moi oui mais c'est mon métier je veux dire, les plans, donc je ne peux pas m'imaginer... je peux pas imaginer ce que ça pourrait être autrement. Je peux pas trop voir si tout le monde... je sais pas. Moi ça me paraît clair évidemment mais... j'y suis habitué mais je sais pas, moi ça me paraît clair ; Toutes les zones sont bien délimitées. Pour regarder sur les plans, on sait très bien voir ce qu'il y a dans les cartes, enfin... moi je les regarde sur le PC, c'est pour ça que j'ai sorti la feuille, parce que sinon s'il faut toujours revenir sur la légende pour voir ce que c'est, c'est pour ça que j'ai cette feuille-là et quand je regarde quelque chose, je le prend directement, je vais pas imprimer toutes les cartes. Mais pour moi ça me paraît assez clair. Mais je ne peux pas présager de ce que pensent les autres membres... les membres de la CCAT peut-être aussi puisque ils ont l'occasion de les voir et d'en discuter. Le grand public ça je sais pas mais enfin y'a ceux qui sont habitués et y'a ceux qui ne le sont pas. Je ne vois pas comment on pourrait faire plus lisible, on a tellement mis de zones, de couleurs et de points, que je pense que... elles sont lisibles, encore faut-il aller les voir.

13. Je ne pense pas. Disons que y'en a tellement de différentes, tout n'est pas sur le même plan, ce serait difficile de faire mieux, je veux dire. A part zoomer sur certaines parties qui intéressent mieux quelqu'un ou je pense à l'enquête publique où tous les plans seront affichés et je ne sais pas si le politique compte faire à l'enquête publique aussi une participation de la CCAT, du président, ou du vice-président dans les ... je ne sais pas comment ils vont les présenter. Je ne sais pas. Celui de 81 je ne sais pas comment ça s'est présenté, je ne saurais pas vous dire. Je ne sais pas comment le politique va maintenant présenter ça, s'il va présenter tout en une fois ou dans les trois entités comme pour l'enquête préliminaire, je ne sais pas. On en n'a pas encore parlé, je ne sais pas. Je suppose qu'ils vont le présenter dans les trois entités et qu'il faudra faire un panel pour pouvoir répondre aux questions ou donner des précisions de ce qui pourrait être soumis à enquête publique mais je ne sais pas. On en n'a pas encore parlé, je ne pourrais pas vous dire comment l'échevin pense le réaliser.

14. L'intérêt pour le public, non je ne pense pas. C'est surtout un outil pour la commune, je veux dire. Je pense que dans tout, restons logique, je pense que quelqu'un qui a des terrains, veut qu'ils soient bâtissables pour pouvoir les vendre, il risque de ne plus y avoir beaucoup de terrains agricoles, vous avez entendu hier ou plus beaucoup de fermiers, donc je pense que si on est intéressé, c'est un peu à ça. Moi je me souviens, je parle de mon cas, mes grands-parents avaient une vigne en Italie, pas assez grande pour faire une exploitation, dont personne ne veut, eh bien ce qui intéressait quand on a fait le plan de secteur, puisqu'on était plusieurs petits-fils à ne pas vouloir l'exploiter et à ne pas la racheter, bah notre intérêt c'était de la mettre en zone rouge pour qu'on puisse construire et la vendre et je veux dire tant pis qu'il n'y a pas de vigne quoi. Bon c'est l'intérêt qui était comme ça, enfin surtout moi aussi j'étais en Belgique donc j'étais moins intéressé mais les autres cousins là-bas eux étaient intéressés à vendre cette vigne et à avoir le maximum d'argent comme terrain bâtissable et non pas comme vigne. Donc voilà je crois que l'intérêt de la population devient un intérêt particulier plus que de planifier un village et de faire une urbanisation. Je crois que le public voit plutôt l'intérêt particulier ou de vendre ou empêcher de vendre pour ne pas qu'on construise, je vois plutôt ça. « Là oui en face de chez moi c'était une zone verte et maintenant on va la mettre en zone rouge, on va bâtir ! ». Donc c'est un peu ça je crois. Mais pour voir à l'échelle et de la commune et de la région, je crois pas que ce soit... que le grand public soit fort intéressé.

Au sein de la CCAT, les documents cartographiques sont-ils réellement une aide dans les compréhension des enjeux ? Prenons l'exemple de madame Pire qui est néophyte dans ce domaine...

Madame Pire elle, du moment qu'on ne construit pas à côté du château d'eau elle est contente - n'écrivez pas ça - mais elle a ses idées et elle habite là. C'est vrai que bon la route du Condroz c'est un hybride, c'était de la construction, c'est devenu... les centres commerciaux se déplacent avec les habitants, c'est comme ça. On a peut-être laissé faire un peu dans le temps un peu tout mais les centres commerciaux se déplacent et forcément le trafic se déplace et quand on essaye de ne pas évidemment avoir un trop grand trafic dans ces sorties sur la route du Condroz. Il faut sortir par l'arrière, on arrive dans ce quartier-là

mais ça gêne, y'a une zone tampon. Ce n'est pas très très facile. C'est pas très facile. Quoique on met maintenant des astreintes pour que les gens puissent boiser.

Justement, pour parler de ces problématiques-là, les documents cartographiques sont-ils indispensables pour mieux les enjeux ?

Oui mais je crois que c'est plus... ils regardent plus leur... ils connaissent l'environnement et je pense que quand même... ça permet du moins à la commune de pouvoir tenir compte de tous les desiderata des personnes, de faire ces zones tampons où on pense qu'elles devraient être, à tort ou à raison, qu'elles soient bien mises ou pas, il faut toujours prendre une décision mais je veux dire pour essayer quand même qu'au niveau des habitants il n'y ait pas trop de critiques par rapport à ce qu'on fait. Mais je pense que... je ne sais pas quelle est la lecture de madame Pire sur ces plans, c'est ce que je vous disais, ça manque un peu de professionnalisme, peut-être être un peu plus professionnel dans la composition des CCAT, même si elles devraient être un peu plus nombreuses mais qu'il y ait un peu plus de professionnels, qui permettraient de voir à long terme peut-être, mais des professionnels de la commune évidemment et pas les professionnels du CREAT mais ce sont les professionnels du CREAT qui sont professionnels de toutes les communes. On devrait avoir plus de professionnels dans la commune, ça c'est un peu... parce que j'ai toujours un peu peur des réactions un peu plus épidermiques que j'ai donné, l'effet « pas beau », ça j'ai horreur de ça. Présenter un projet et puis voilà, c'est une démarche architecturale qu'on n'aime pas mais c'est la remarque d'hier « c'est pas beau non, vous me dites que vous n'aimez pas mais c'est pas beau ce n'est pas subjectif . Moi j'aime bien, c'est très beau, pour moi j'aime bien, c'est très beau, pourquoi dire... ». Ce qui me gêne le plus c'est la critique quand même épidermique en disant c'est pas beau sans tenir compte peut-être d'une démarche architecturale. Je ne sais pas voilà j'ai un projet de mon fils là, c'est une transformation de maison qui est tout à fait hors contexte de la maison mais ça passera pas quoi. Lui voudrait faire ça. Ça n'a rien à voir, c'est un bâtiment qui sort hors du contexte de la maison, qui est une maison classique qui a 35 ans et le propriétaire, c'est pas sur Neupré parce que sur Neupré on ne sait pas faire de l'architecture à Neupré mais là non plus. Les gens ne sont pas mûrs de ça. Ça pourrait se faire je pense. Y'a des projets qu'il a fait de rénovation, d'une maison communale qui a brûlé, bah il y a accolé tout un ensemble de charpentes métalliques et de fer sur les côtés et là c'est bien passé. Mais à Neupré on n'accepterait jamais, ça il faudrait refaire, si c'était incendié, faudrait refaire à l'identique, le même bâtiment.

A votre avis pourquoi les gens sont si réticents ?

Je ne sais pas, sur Neupré, je ne sais pas. Mais je pense que là cette commune, le politique est plus influent. La CCAT est peut-être beaucoup plus politique. Et alors si le politique décide, bah c'est décidé quoi. Je sais qu'il y a eu des « ouhh », des « grrr » dans les journaux, « c'est pas possible ! », maintenant c'est fini le bâtiment est terminé, finalement il passe, ça se termine et puis voilà il est fait. Mais ça sur Neupré on l'aura jamais, ça on l'aura jamais.

Donc ça viendrait plus d'une réticence du politique que des habitants de la commune ?

Non je crois que le politique ne veut pas aller contre l'avis de la CCAT, donc c'est de la démocratie participative. Faudrait être dans une dictature pour imposer des choses (rires). Y'a des très beaux projets qui sont faits et c'est très bizarre dans la région wallonne, y'a deux semaines on a eu une réunion de la CCAT, y'a des membres de la CCAT qui étaient invités, sur l'architecture mais qui était une architecture urbaine avec toutes les contraintes qu'il y a, et après ça y'avait une visite et c'était Maastricht, je ne sais pas si vous connaissez Maastricht ? Là tous les grands, tout le monde a construit à Maastricht, on ne fera jamais ça en Wallonie ! (rires). Dans aucune ville on n'oserait faire ça. Sur ce plan de Maastricht mais un plan qui date de 1920, y'avait un plan d'aménagement, y'a le fameux projet céramique qui était une usine de céramique dont on avait programmé la fin et déjà bien avant la programmation de la fin de l'usine ils ont repensé tout un quartier céramique avec de très grands architectes. Je veux dire on aime ou on n'aime pas, mais c'est une démarche architecturale qui a été faite. Je ne pense pas qu'en Wallonie on soit mûr pour faire ça.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

15. Oui. Pfff. Oui je veux dire à part Internet et le mail, je n'ai pas tellement d'autre... il faut dire que moi je suis de vieille génération, donc je ne suis pas né avec l'informatique, donc je suis un peu, non pas réticent mais moins subtil à l'informatique que ceux qui sont nés avec. Je ne parviens pas moi à avoir une vision sur un écran. J'ai besoin d'écrire sur mon papier. Je ne sais pas avoir une vision... j'ai besoin d'avoir un support autre que l'écran. Je n'ai pas la vision... je ne le sens pas voilà je ne sens pas, il faut que je tape et puis que je vois et que je... j'ai besoin d'avoir un support et de schématiser, de réduire, après de faire un tableau mais que ce soit même un tableau j'ai besoin de le refaire pour le sentir. J'ai 65 ans donc aussi, ça fait longtemps que je travaille, 48 ans que je travaille...

Avez-vous accès à Internet à votre domicile ?

Oui oui oui. J'ai Internet au bureau, j'ai Internet chez moi mais c'est quelque chose que je m'occupe, je sais envoyer quelque chose par mail ou par fax quand j'ai une copie ou quoi mais pour ceux qui n'aiment pas, y'en a qui n'aiment pas non plus encore recevoir des mails. Mais non Internet évidemment...

16. Oui mais la diffusion de l'information, ça peut aussi être n'importe quoi. C'est aussi quelle information peut-on avoir ? combien d'informations erronées peut-on avoir ? On peut tout faire circuler avec... et on fait circuler ça anonymement je veux dire. Et puis vous recevez n'importe quoi et puis on vous demande de ré-envoyer ça et puis du coup ça fait 100 000 personnes qui vont envoyer le message et s'il est bidon. Ça arrive souvent avec les virus ! vous avez un message avec un virus et vous l'envoyez à tout le monde et puis bon c'est pas difficile. Quand on fait la démarche c'est plus difficile, maintenant il suffit de cliquer tout le monde et tout le monde le reçoit. Et alors on reçoit des mails, je vais dire c'est fini. Quand on a aussi un dialogue c'est plus facile mais je préfère encore le dialogue par téléphone que par mail, parce qu'on ne sent pas les intonations. Je préfère le dialogue de tout façon face à face, c'est toujours plus facile donc... je pense que ça devient de plus en

plus anonyme. Je lisais hier qu'avec la saint-valentin sur certains sites on peut se fiancer en 7 minutes ou trouver l'âme sœur en 7 minutes en tapant certaines caractéristiques, hop vous êtes dedans, oh c'est pour moi ! c'est bien (rires) ! sauf que c'est un peu...

En guise de conclusion...

17. Bah écoutez au niveau du dialogue, de la CCAT de Neupré, ce que je vous ai dit elle n'est pas du tout politisée donc il n'y a pas de dialogue entre les membres de la CCAT très ouvert, où tout peut être discuté. Je pense qu'il y a des CCAT qui sont un peu plus politisées mais ce sont de plus grandes CCAT où on a plus de personnes et où le politique prend peut-être plus d'importance. Ce n'est pas le cas ici, donc je veux dire il n'y a pas tellement... mais vis-à-vis du public la CCAT, vis-à-vis du public c'est je veux dire quand on refuse quelque chose, bah vis-à-vis du public c'est pas très bien perçu. Les règles ne sont pas très bien perçues par les architectes, la CCAT est prise comme un frein mais c'est très personnel. Ça fait que les architectes perçoivent la CCAT comme un frein, ça les bloque. C'est vrai qu'on nomme, tout est dans la CCAT, on ne donne plus beaucoup de créativité ; Je pense que ça fait beaucoup de contraintes et peut-être que ça donne une certaine monotonie au paysage, tout se ressemble, peut-être que c'est ce que la population veut finalement.

Finalement, il est souhaitable pour vous que la population connaisse mieux le rôle de la CCAT pour éviter les réactions épidermiques dont vous parliez ?

Pas le rôle de la CCAT. Je pense qu'on devrait peut-être plus éduquer les gens à l'architecture mais c'est très difficile... mais de toute façon j'aurais aimé que les CCAT soient beaucoup plus professionnelles, je veux dire certaines le sont peut-être... un peu moins passéistes. Mais ça c'est toute la Wallonie, c'est toute la région wallonne qui est un peu comme ça, puisqu'on retrouve ces problèmes-là partout, dans toutes les communes. Ou du moins quand même qu'au niveau des bâtiments publics, la CCAT, le politique ose faire quelque chose et ose aller contre l'avis d'une CCAT. Je pense qu'on a fait une maison des jeunes sur Plainevaux, on aurait pu la faire pas en pierres, pas qui ressemble à l'église ni au presbytère mais de sortir une maison des jeunes... pour moi ça ne dénote pas de sortir quelque chose qui ne soit pas ??? mais je pense que si on ne donne pas d'exemple, évidemment on restera toujours dans le même schéma. Si on n'a pas d'exemples qui se font, on restera dans le même schéma. Je pense que les bâtiments publics devraient oser faire autre chose, devraient oser ne pas s'intégrer trop dans les règlements, voilà ce que je pense. Pour donner une autre image de l'architecture, une architecture beaucoup plus contemporaine et non pas reconstruire une maison des jeunes comme on l'aurait construite au siècle, pas le dernier mais le précédant. Je veux dire que ça ça resterait pour moi quelque chose qui devrait être le témoin de la ville. Je pense que et c'était le cas pour les églises, on n'a jamais reconstruit les églises à l'identique, on les a toujours reconstruites et c'est passé dans tous les styles et on reconstruisait avec les nouveaux matériaux et les nouvelles techniques et les bâtiments publics... ce serait le cas des églises puisqu'elles sont pérennes, elles restent longtemps dans la même fonction, bah je pense que c'est quelque chose. On a à chaque fois employé les nouveaux matériaux qui existaient à l'époque. Y'a là l'abbaye cistercienne, du Val-Saint-Lambert je ne sais pas si vous l'avez vu qui était en ruines et dont

la toiture était faite en charpente métallique et en taule d'acier. Donc c'est très beau, c'est une très grande salle, c'est une très belle charpente. C'est une charpente qui est dans tous les livres, de charpentes métalliques, de constructions métalliques. Ce n'est pas gênant. Pourquoi aurait-il fallu refaire ? Je pense qu'on peut allier le moderne, enfin l'architecture contemporaine qui peut ne pas avoir le consensus de tout le monde, voilà ce que je veux dire. Faut oser mais je pense que pour le moment la région wallonne n'est pas trop pour oser, c'est tout ce que je peux dire. Je pense qu'en France vous osez beaucoup plus. Enfin on ne connaît la France que dans les grandes villes, on ne connaît pas la France dans des communes comme Neupré. Si je m'en réfère à ce que j'ai fait à Senlis, Senlis est quelque chose de tout à fait spécial mais je ne sais pas dans les villes y'a quand même quelques bâtiments qui ont une certaine classe et une certaine notoriété.

INTERVENANT B-N10

Thématique n°1 : participation publique, quel fonctionnement ?

1. Oui, au niveau de la mise en place. Moi je me souviens, si je parle au début, c'était une association de personnes intéressées par la sauvegarde ou la préservation un peu de ce qui était le patrimoine local, dans le sens large du terme. C'est aussi bien au niveau de ce qui est à sauver en matière de patrimoine un peu plus ancien mais c'est aussi de préserver un certain nombre de sites naturels, de préserver aussi certains villages et de contrôler les nouvelles constructions. Je me souviens qu'au départ, dans cette CCAT ne figuraient que des... je ne vais pas dire des spécialistes parce que c'est un mélange de personnes ayant des origines différentes mais y'avait pas de politiques. Donc moi j'ai le souvenir que dans le premier groupe c'était essentiellement des personnes non politisées et puis c'est par la suite qu'on a vu arriver une réglementation qui a causé au sein de la CCAT une participation des membres du collège ou... alors y'avait dans ce premier temps, y'avait surtout des, dans les personnes intéressées, je crois que la commune a quand même fait des classifications de personnes qui étaient un peu des personnes spécialisées dans le domaine, je crois. Ingénieur dans le domaine de la construction, architecte puis alors des personnes qui intervenaient dans la vie de la commune sous divers prétextes, surtout des gens qui participaient à la vie associative. Je crois que c'est un petit peu ça. Ou qui représentaient certaines choses. Moi j'y suis souvent entré, au niveau des candidatures j'ai souvent postulé là-bas parce que j'ai un groupe d'histoire sur la commune, je m'occupe d'un groupe d'histoire local, dont les objectifs sont de préserver bon tout ce qui est mémoire locale évidemment mais aussi tout ce qui touche un peu à l'environnement, au patrimoine. Et c'est un groupe qui organise aussi de temps en temps des balades, des visites, etc. Donc c'est un peu à ce titre-là que j'y suis.

Quel statut ce groupe a-t-il ?

C'est une ASBL. C'est une ASBL qui s'appelle Mémoire de Neupré.

Quelle rôle joue la CCAT dans la révision du schéma de structure ?

Le sentiment que j'ai moi c'est que c'est quelque chose de relativement démocratique. C'est vrai que celui qui veut s'y impliquer, je parle au niveau de la définition du schéma de

structure, pouvait suivre ça de très près et intervenir à pas mal de moments. C'est vrai qu'aussi au niveau de la CCAT y'a eu deux types d'intervention, moi je ne m'y suis pas impliqué à fond cette fois-ci parce que c'est un problème un peu de disponibilité mais ceux qui le voulaient pouvaient quand même suivre de très près l'évolution du schéma de structure présenté par le CREAT. Donc y'avait des séances qui se passaient assez régulièrement. Donc je trouve qu'à ce niveau-là la CCAT n'avait pas simplement un rôle de consultant, c'était vraiment un rôle participatif important.

2. Je crois que c'était ça, c'était un intérêt. Un intérêt à l'égard de la commune mais surtout dans le sens d'une préservation d'une certaine qualité de vie, sans toutefois exclure l'arrivée de nouveaux habitants, comme trop souvent c'est le cas maintenant. Ceux qui s'y trouvent bien ont tendance à mettre un certain nombre de barrières pour pas que d'autres y arrivent (rires). Non c'était surtout de savoir ce qui s'y passait, ce qu'il y avait comme projets et puis éventuellement donner son avis. Plutôt dans l'optique que je vous ai dit au début dans le cadre de notre position Mémoire de Neupré. Y'avait à l'époque d'ailleurs dans cette première commission, dans ce premier groupe, y'avait d'autres groupements qui étaient en fait des groupements de défense. Il paraît que c'était celle qui se présentait comme mouvement de défense du patrimoine. A Strivay par exemple y'a toujours un groupement dont j'oublie le nom mais qui défend toujours le site, l'environnement, le hameau. Et c'est un petit peu à cette époque-là qu'on a fait entrer les politiques, qu'un certain nombre de ces groupements ont disparu de la CCAT, parce qu'il fallait bien faire un choix. Et maintenant c'est vrai que dans la CCAT qui fonctionne y'a quand même un tiers de mandataires je pense ou un quart. Alors comme y'a des effectifs et des suppléants et que tout le monde est invité, c'est vrai que quand les effectifs ne sont pas présents et que les suppléants le sont, parfois le groupe peut fortement varier au niveau tendances.

3. Y'a deux types de travaux qui sont quand même fondamentalement différents au niveau de la CCAT. C'est effectivement la participation à la définition de ce schéma de structure où là c'est quand même un travail qui est un travail en profondeur et qui peut influencer l'évolution de la commune dans les années à venir et puis à côté de ça y'a un travail qui est beaucoup plus routinier, qui est d'examiner un certain nombre de dérogations, toute cette législation. Et là c'est effectivement un peu moins passionnant. Parce que vous avez à examiner des dossiers, enfin la majorité des dossiers qu'on peut examiner sur une séance, indépendamment d'un avis qu'on peut donner sur le schéma de structure, quand des questions sont posées, je crois que c'est quand même 70% de cas qui concernent des dérogations. Donc c'est la technique du garage, de la véranda, de la piscine etc. Donc là c'est vrai que ce genre de choses est moins passionnante, donc là on répond vraiment à un aspect réglementaire, qui est d'obtenir une dérogation. Encore c'est vrai, c'est un peu plus routine, avec un peu d'habitude les administratifs qui encadrent la CCAT pourraient très vite connaître les habitudes de la CCAT et décider dans la ligne de ce qui se fait habituellement. Et puis de temps en temps effectivement y'a des dossiers plus conséquents comme - je ne sais pas si vous en avez entendu parler - l'aménagement du château de Plainevaux. Y'a un château là dont on parle beaucoup qui est un très gros projet. Là c'est vrai que c'est important, même si on est là aussi au niveau des dérogations mais ce sont des dossiers avec

des conséquences pas négligeables au niveau de la commune. Parce que y'a un certain patrimoine qui existe et qui est en train de disparaître. Y'a un château qui a brûlé il y a quelques années ici. Y'a l'autre château à Neuville qui est en train de tomber en ruines et celui de Plainevaux aussi au niveau de ce projet-là, si ça n'aboutit pas bah c'est un château qui tombe en ruines aussi. Parce que la commune n'a pas les reins suffisamment solides pour prendre en charge ce genre de choses.

Est-ce que votre implication dans la CCAT correspond à vos attentes initiales ?

Moi je crois que quand on propose des choses, on est souvent suivi et écouté. Mais réciproquement parce que je crois que quand on se retrouve en réunion, la commune donne un certain nombre d'informations, nous autres aussi. Ca se fait souvent en symbiose. C'est rare quand même de voir la commune prendre une décision contraire à l'avis de la CCAT. C'est quand même exceptionnel.

4. C'est un mandat de 4 ou 6 ans. Donc ça fait... je crois que le premier groupe dans lequel j'ai participé, c'était y'a... oui certainement une vingtaine d'années.

A quelle fréquence participez-vous à la CCAT ?

Très régulièrement, oui oui.

5. La seule chose oui, c'est à travers un certain nombre d'activités de découverte de l'entité, balades, etc. Balades, expositions. Mise en route de... l'année dernière avec un groupe de jeunes, y'a ce qu'on appelle sur la commune un PSI, c'est un plan social intégré. En fait la commune reçoit des subsides pour -je résume très fort - pour encadrer les jeunes de manière générale. Et ces jeunes ont l'occasion pendant les vacances de travailler sur certains projets. Et l'année dernière le projet était de réhabiliter les sentiers communaux. Donc ce sont des jeunes qui ont travaillé pendant une quinzaine de jours. Cinq jeunes pendant quinze jours. Effectivement ils ont re-nettoyé tout un circuit puis ça a fait l'objet d'une balade communale, ça a réuni 200 personnes, ce jour du mois d'août pour redécouvrir ce sentier.

Thématique n°2 : la place du citoyen, quel rôle ?

6. Bah certainement le mot « écoute », je pense que c'est le premier pour moi. Autrement... démocratie ? Le mot écoute, le mot information aussi... je crois le mot suivi certainement. Ca devient plus difficile... j'ai dit information mais information vraiment au sens large. Ca peut être une information qui est faite du pouvoir politique vers les groupes mais ça peut être une information au moins émanant d'une structure, d'un échelon plus élevé qui est la région ou autre parce que je crois que c'est important aussi. Pour moi c'est essentiel. Et puis quand même l'aspect réalisation. Je crois que c'est, quelque part pouvoir apprécier et mesurer en tous cas le résultat d'un certain nombre d'actions.

7. Non je ne crois pas. Je crois que dans pas mal de démarches, dans pas mal de projets y'a eu des informations vers le public et on ne s'adressait pas à des associations. Donc y'a eu

des réunions de quartiers, en tous cas pour ce projet-ci. Y'a eu je crois trois-quatre séances, on vous l'a certainement dit, en tous cas des séances par entité, par ancienne commune, donc trois ou quatre sur la commune où les gens avaient l'occasion de s'exprimer sur le projet. Or le projet va venir à échéance, je crois que ces séances se sont faites y'a au moins six mois. Donc on ne peut pas dire que tout ça est... que c'est bousculé, bien que certaines personnes auraient tendance à dire que tout ça se fait un peu rapidement, alors que le schéma de structure ici est en route depuis quand même quelques années maintenant. Mais le problème de l'information est un problème relativement complexe. Et puis je crois qu'à travers ces séances, on a affaire à un public qui est fort attentif et qui peut intégrer un certain nombre de choses mais y'en a qui entendent mais qui n'écoutent pas. Y'en a qui voient ça à travers leurs problèmes personnels en fait. C'est souvent le cas sur la commune quand on commence à parler de logements à caractères sociaux, parce que c'est une commune où y'a peu d'habitations à caractère social, donc ce sont souvent des appartements, des maisons qui sont relativement chers donc peu accessibles à certaines tranches du public, comme les jeunes qui souhaiteraient rester sur la commune. Et c'est vrai que quand on parle de ce genre de maisons c'est pas toujours évident.

Ce type de logements n'est pas accepté par la population ?

Ca dépend. Si vous ne les faites pas à côté de chez eux ça va (rires). Non je crois que c'est difficile. Je crois que dans ces réunions-là, pas mal de personnes viennent avec un à priori. Ce genre de séance soulève toujours des réactions qui sont des réactions un peu d'opposition comme dans des réunions à caractère politique. Ces séances d'information ne sont pas là pour ça mais il faut bien qu'elles soient souvent présentées par des politiques. Donc ces séances provoquent un peu des réactions comme on peut en rencontrer dans des réunions politiques. Je crois que c'est un petit peu ça le problème. Mais au-delà des réactions qui peuvent se faire à l'égard du projet, y'a aussi des réactions à l'égard des personnes qui présentent. Mais ça c'est purement politique. Mais là c'est vraiment le gros problème de l'information : comment faire passer l'information ? c'est fort probable aussi pour celui-ici qui est quand même un dossier conséquent. Je crois qu'on n'approfondit pas assez l'aspect communication, l'aspect information vers le public. Je crois qu'au précédant schéma de structure, y'avait eu une exposition qui avait été tenue pendant un certain temps. Ou c'était un WE ou c'était une semaine mais enfin y'a une exposition qui a été faite.

Il y a eu une exposition pour la révision du schéma de structure.

Oui, mais très courte. Je crois que c'était un peu associé à la décentralisation. Et le problème indépendant de l'exposition, il faut presque un bureau d'information. Que les gens aient l'occasion de lire, d'intégrer, de réfléchir, d'analyser. Mais c'est très difficile à faire. Les consultations ressemblent très fort aux techniques style référendum et on pose des questions, c'est oui, c'est non. Y'a très rarement des débats.

8. Moi je crois qu'on peut le faire à travers les structures. C'est vrai qu'à travers la CCAT on peut le faire. A travers d'autres groupements. Eventuellement à travers les groupements politiques on pourrait le faire. A travers l'ASBL de Mémoire de Neupré c'est vrai qu'on est déjà intervenu pour certaines reconnaissances, surtout dans le domaine des sentiers,

l'analyse du sol. S'il est réellement motivé, il pourrait s'adresser au service des travaux, aller voir les dossiers, enfin il peut espérer que les dossiers soient accessibles etc., bien que c'est pas certain. Enfin s'il est motivé et qu'il le veut, il peut trouver les renseignements. Le grand public non, à mon avis non. Y'a aucune... s'il n'y a pas une démarche du citoyen pour aller chercher cette information, l'information ne viendra pas à lui, ça c'est clair. Ce n'est certainement pas à travers la presse, qui relaye très peu, en tous cas au niveau de Neupré, y'a pas de presse locale. De temps en temps un entrefilet mais ce sont plutôt des sujets à polémique plutôt que des informations objectives.

9. C'est un dialogue ouvert de toute façon, donc c'est-à-dire qu'on peut dire ce qu'on pense. Y'a souvent débat. On n'est pas directement en contact avec les... au niveau de la CCAT on est en contact direct avec l'échevin des travaux qui est présent avec quelques mandataires. On ne les voit pas tous évidemment. On peut à certains moments imaginer que l'avis de la CCAT n'est pas toujours reporté correctement au niveau du collège, ça j'ai parfois un peu des doutes, parce que c'est vrai quand on entend déjà les avis des mandataires politiques qui ne font pas partie de la CCAT, qu'on entend leurs perceptions sur certains problèmes abordés en CCAT, on se rend compte que le problème n'a pas été... le message n'a pas été transmis correctement. Y'a eu une déformation quelque part ou y'a eu interprétation, y'a toujours interprétation évidemment par personne interposée. Je ne sais pas comment les mandataires, je crois qu'ils ont un compte-rendu de la CCAT, avec les votes. Bon ils ont souvent le sujet, je crois qu'ils ont le... est-ce qu'ils n'ont pas le bilan ? conclusion ? je crois qu'à chaque fois ils ont une conclusion et je crois qu'ils ont les votes. Mais y'a parfois interprétation. Ca veut dire encore que les choses se passent bien, c'est ça qui est encensé, c'est bien ce genre de choses. Ca se passe pas bien quand on va aborder effectivement le problème des stations d'épuration, des sujets pareil, c'est vrai que ça a soulevé des problèmes, oui oui. Alors comme tout mandataire politique essaie de se mettre à l'abri, j'imagine que de temps en temps la CCAT sert de paravent ; C'est un peu son rôle aussi mais je ne sais pas si c'est un rôle qui a été défini au niveau de...

Thématique n°3 : territoire, quels enjeux ? Quels questionnements ?

10. Au sein de la CCAT certainement, pas nécessairement au sein de la population. Je crois que la population peut être marquée par un certain nombre d'actions, menées suite à des décisions prises par le collège sur avis de la CCAT mais je ne crois pas que ce soit directement lié ou qu'il y ait une reconnaissance de l'habitant, qu'il y ait une reconnaissance à l'égard de la CCAT. Je crois qu'il peut apprécier par des actions et il apprécie de façon implicite mais pas de façon directement identifiée CCAT. Ce qui n'est pas non plus son rôle d'ailleurs. On essaie toujours d'éviter de voir arriver en CCAT des personnes qui viennent présenter un projet. On veut rendre un avis en dehors de toute présence, de chefs de projets, de choses comme ça. Ca c'est le rôle de la commune éventuellement de les rencontrer mais nous autres on essaie toujours de donner des avis sur base de dossiers qui nous sont présentés par la commune, par la responsable. Sinon on serait influencé.

Qu'est-ce qui vous fait dire que les mentalités ont changé ?

Je crois que les mentalités peuvent changer si elles voient changer éventuellement l'environnement ou le cadre dans lequel elles vivent. L'exemple type au niveau de la route du Condroz, c'est vrai qu'on est de plus en plus attentif à – vous voyez la route du Condroz avec tous les commerces – c'est vrai qu'il y a des tentatives pour essayer de rendre quand même plus ou moins supportable la vue d'un certain nombre de choses là-bas, en matière d'enseignes, d'architecture. Je crois qu'implicitement les gens quand ils passent là-bas, ils peuvent tirer un certain nombre de conclusions. C'est peut-être pas un bon exemple la route du Condroz mais dans certains quartiers, préserver par exemple le centre de Plainevaux, si vous connaissez Plainevaux, je ne sais pas si vous êtes allée dans le centre ? Bah là on est vraiment attentif à préserver le milieu. Donc je crois que les gens sont sensibles à ça. Je crois que les réactions seraient différentes si on voyait arriver dans centre du village des constructions tout à fait inappropriées. Donc je crois qu'ils s'habituent à un certain environnement.

11. Au niveau de la CCAT on a vraiment le sentiment de Neupré, oui oui. Mais je crois que le sentiment de clocher n'est pas lié pour moi aux anciennes communes. Je crois que le sentiment serait plutôt lié à des problèmes de quartiers, de hameaux. On sent régulièrement au niveau du groupe que quand ce sont des projets qui touchent au bois de Rognac par exemple qui est un lotissement de l'autre côté du Condroz, bah on sent très bien qu'un certain nombre de personnes qui sont un peu de ce coin-là s'associent très vite pour défendre une idée un peu commune. Donc ce n'est pas lié à des entités anciennes, des communes anciennes, pour moi c'est lié plutôt à des quartiers, des hameaux, des zones de la commune. Ca certainement.

L'intérêt général prédomine donc...

Oui. La réflexion c'est vraiment la CCAT Neupré, ah oui oui. Ca oui. Et on parle rarement dans le groupe, je n'entends jamais parler de, quelqu'un qui dit « toi de Plainevaux, toi de Rotheux ». Par contre on dit « toi centre du village » par exemple ou des choses comme ça oui. Mais on fait référence à une autre dimension. Parce que ces personnes aussi certainement sont un peu des références pour les autres du groupe. C'est vrai que si on parle d'un projet qui se fait dans une certaine zone de la commune, s'il y a quelques personnes dans le groupe qui sont de cette région, ils savent quand même donner des appréciations un peu plus précises que quelqu'un qui vient de l'autre partie, d'une partie opposée de la commune.

Thématique n°4 : supports graphiques et cartographiques, quelles représentations spatiales ?

12. Je crois qu'on a été informé par la... j'ai eu des informations diverses moi mais l'information plus officielle c'était par la presse. Il me semble qu'il y a eu appel dans la presse pour la constitution de ce comité CCAT. Donc avec invitation à rentrer sa candidature à l'administration communale. Mais ceci dit, cette information a été complétée par des contacts aussi avec un certain nombre de personnes de la commune ou d'autres personnes

qui étaient déjà un peu impliquées au niveau du service travaux, qui ont essayé de battre un peu le rappel la première fois pour que les gens lisent au moins la presse, parce que sinon, parce que vous savez un petit pavé dans un journal, ça peut passer comme ça.

13. Moi j'ai peu travaillé sur le schéma. Donc je suis intervenu à certaines réunions de synthèse, parce que je n'avais pas le temps d'aller à toutes les réunions de travail, donc réunions de synthèse où on a reçu régulièrement, on a eu l'occasion d'avoir des séances avec le CREAT, avec présentation de travaux un peu comme vous avez vu certainement, c'est PC, c'est rétro-projecteur et bon ça veut dire souvent c'était l'évolution du projet sur CD, suite aux séances d'informations faites par le CREAT. Donc en matière de supports c'était de cette manière-là. C'était surtout des plans et des documents.

14. A mon avis non. Je crois que c'est parlant quand vous extrayez de la carte un sujet précis. Mais quand je vois la densité d'informations qu'on peut trouver sur une carte, je pense précisément au projet ici, je trouve que certaines cartes sont tellement chargées que ça demanderait des explications importantes, sauf quand vous extrayez de la carte un élément. Mais la carte complète sans explication, ça doit pas être évident.

Y'a-t-il d'autres éléments qui rendent complexes la lecture de la carte ?

Bah je crois que c'est ça. Moi je crois que c'est la densité d'informations et le fait aussi qu'elle couvre toute la commune. Donc y'a trop d'informations, sûr. Je crois que si on travaille par zones, je ne sais pas, ils ont peut-être présenté hier des transparents par morceaux non ? Parce qu'au niveau de leurs présentations ils le font. Ils présentent souvent un extrait, moi je trouve que ça c'est bien. Mais quand on refait le plan global, c'est lourd. Je trouve que c'est lourd.

15. Moi je crois que le plus difficile c'est de trouver le public pour présenter le schéma global. Tout ce qui s'est fait, tout ce qui se fait souvent au niveau des présentations c'est souvent à travers des réunions de quartiers et forcément quand ce sont des réunions de quartiers, vous voyez des personnes qui s'intéressent à une partie du sujet. Ils s'intéressent à ce qui se passe dans leur environnement. Des personnes qui s'intéressent vraiment au projet dans son ensemble et qui vont passer leur temps à lire tout, y'en n'a pas des masses. Y'en n'a pas des masses.

Donc selon vous c'est plus la manière de conduire les réunions publiques et de trouver le public qu'il faut revoir que reconsidérer les documents produits ?

Moi je crois que toutes les informations sont dans les documents. Je crois que l'on peut extraire de ces documents, des résumés y compris au niveau des cartes mais je crois que c'est un problème pour moi effectivement de communication. Quand on voit les spécialistes du CREAT qui ne font que ça du matin au soir, je crois peut-être qu'il faut mettre derrière, des personnes chargées de la communication pour savoir comment aborder ce genre de problèmes auprès du public... Parce que quand on parle de zones d'expansion d'habitat, de choses comme ça, c'est vrai qu'il y a eu des conflits un peu différents du nouveau ministre de la région wallonne, qui souhaite densifier l'habitat dans les centres de villages, ça c'est

relativement récent, présenter ça au public bah je crois que c'est pas évident. Des personnes qui ont derrière chez eux une zone verte, savoir qu'on envisage de densifier en mettant des constructions futures, nouvelles, sauf si on leur montre qu'une expansion d'habitat ça peut être fait de façon intelligente avec des zones vertes, des choses assez légères. C'est pas facile à communiquer.

La communication passe-t-elle forcément par la carte ou peut-on imaginer d'autres supports comme la 3D par exemple ?

Ah oui. Des vues aériennes je n'en ai jamais vu. C'est peut-être un peu dommage, au niveau de la CCAT. Ca c'est vrai que des vues aériennes ils n'ont pas. Bien que les cartes existent mais elles ne sont pas utilisées. Mais ils utilisent un peu les orthophotoplans, je ne sais plus, les plans... ?

Numérisés ?

Oui. Mais entre montrer un plan 2D ou montrer une espèce de simulation en 3D, c'est vrai que ce serait beaucoup plus parlant. Mais ce que je crains c'est que dans le cadre des séances d'informations, je crois que la difficulté se trouve au début. C'est qu'on sait difficilement présenter quelque chose avant que les gens ne commencent à un peu dévier, à pose des questions trop précises sur leurs problèmes, à être agressifs. C'est difficile d'avoir un débat. Faut presque que ce soit une conférence en dehors de tout contexte politique. Il faut dire qu'on a vécu sur la commune ici des déplacements d'un certain nombre de personnes provenant de Bierset, je ne sais pas si on vous a parlé de ça. Y'a un aéroport de l'autre côté de la Meuse. Y'a eu des zones qui ont complètement été vidées d'habitants, qui ont été expropriés et qui ont pu reconstruire autre part dans de bonnes conditions mais y'en a un certain nombre qui à mon avis sont arrivés sur la commune, et dans ces réunions d'informations quand on parle d'un certain nombre de nuisances qui pourraient survenir avec un lotissement nouveau, avec une station d'épuration, des choses comme ça, bah y'a eu des réactions assez violentes de ces personnes qui avaient vécu une expérience aussi malheureuse à Bierset. Enfin on tombe toujours un peu sur cet aspect politique des choses je crois. Alors le public, quand on parle d'une façon trop générale, c'est pas bien, ils ne sont pas contents, ils ont l'impression de perdre leur temps. Et quand vous entrez trop dans le détail, on intéresse celui qui habite à côté, un peu moins celui qui habite plus loin.

16. Au niveau de la CCAT ? Non je crois qu'au niveau de la CCAT, ça ne pose aucun problème. Le travail s'est fait de façon évolutive, ça a été évolutif. Donc, non je pense que ça ne pose aucun problème, ni au niveau de la complexité du document, ni au niveau d'un certain nombre de réflexions qui ont été faites dans les différentes phases ou dans les différentes évolutions. Et pour revenir à l'information du public je crois qu'il faut vraiment qu'il y ait une traduction de ces documents-là pour en faire des documents lisibles par le grand public. Je crois que l'information doit être différente.

Cela passe par quoi, selon vous ?

Moi je crois que cette information devrait être mise en place par des spécialistes en communication. Parce que c'est un dossier tellement gros qu'on ne peut pas tout expliquer.

Donc il faut un peu une synthèse en essayant d'en retirer les éléments ou de présenter en tous cas les éléments essentiels. Je crois que c'est ça le véritable boulot pour présenter ce genre de choses. Parce que le ??? qui a été déposé, je sais que même au niveau de la CCAT, les gens qui ont lu tout ? je ne pense pas. Je crois qu'on s'est retrouvé de temps en temps à des réunions, soit de synthèse soit des réunions de travail où on a abordé un certain nombre de choses et puis tout ça a été réintégré. Et les problèmes qui ont été ré-analysés par la suite, c'est parce que bon il y a eu des consignes différentes venant parfois de la région wallonne ou des sujets nouveaux qu'on a dû ré-analyser et ré-étudier. Mais au niveau communication je crois que ça mériterait certainement quelque chose de plus approfondi.

Thématique n°5 : les TI(G), quelle(s) application(s) ? Quel avenir ?

17. Un peu oui oui. Je suis directeur d'une école informatique (rires). En fait c'est une grosse école dans laquelle il y a des ingénieurs en informatique, d'un peu tout.

Et les systèmes d'information géographique ?

Je connais un peu pour en avoir entendu parler. Je connais parce qu'on a parfois des travaux de fin d'étude qui sont dans le domaine ou dans des sociétés qui sont ici pas loin, qui développent un certain nombre d'outils dans le domaine de la cartographie.

En connaissez-vous les principes ? les usages ?

Au niveau des simulations, des représentations, c'est ça ? dans ce sens-là ? De partir vers des systèmes 3D au départ de ces cartes ou... oui oui

Vous les utilisez ?

Ici on ne les a pas utilisés. (*cadre professionnel*) on fait parfois de la simulation pour certaines choses, pas spécifiquement sur des cartes mais enfin. L'outil en lui-même carte non je ne connais pas. On a des sections qui travaillent dans le domaine de la topographie, dans le domaine des géomètres et de la construction où ils sont habilités à travailler avec certains outils de topo, de cartographie ou des choses comme ça, ou de dessin assisté ou de la 3D mais bon moi personnellement si je connais le sujet, je ne l'ai jamais approfondi, ni manipulé.

La commune a-t-elle des espaces publics qui proposent un accès Internet ?

Non, pas ma connaissance.

Avez-vous un accès Internet à domicile ?

Oui. Je ne crois pas qu'à la commune il y ait une borne, je ne pense pas. Je pense qu'ils n'ont pas de borne à la commune. Ils ont un site www.neupre.be mais de bornes non.

18. Moi je crois en tous cas que si une information sur le schéma de structure se trouvait sur le site de la commune mais peut-être pas le document complet pour les personnes qui voudraient... je commencerais par une information générale, ce que je vous disais tout à l'heure sur le problème de communication, avoir quelque chose d'un peu simplifié et bien

structuré pour le grand public, accessible au départ de leur site par exemple et puis permettre aux personnes vraiment intéressées ou motivées d'aller voir plus loin et d'avoir accès au document complet, je crois que c'est une bonne chose et je crois que ce serait consulté. Parce que le site de la commune est fréquemment consulté. Je sais qu'il y avait des forums mais je crois qu'ils ont supprimé. Je crois qu'il y a eu un certain nombre de craintes au niveau des forums parce que mal contrôlés ou pas suivis aussi. Parce que quand des personnes posent des questions par Internet, je crois qu'il est vraiment essentiel d'y répondre et je crois qu'il est important de suivre, d'éjecter ce qui n'est pas correct, ça on peut mais il faut répondre. Je crois que c'est pas encore rentré dans les habitudes, d'avoir un suivi au niveau des e-mails.

Donc pour vous ces outils peuvent s'intégrer dans une démarche de participation publique ?
Certainement. Je crois que c'est indispensable. Mais la province a créé... c'est un autre pouvoir, pouvoir communal, pouvoir provincial, ça a un peu une dimension département, ils ont créé ce qu'ils appellent un webbus. Donc c'est un bus dans lequel ils ont installé je crois que c'est une dizaine de PC avec connexion Internet et toute commune peut faire appel à ce webbus pour faire un ????. Donc c'est pas un bus qui va servir à faire de la consultation, c'est un bus qui va servir à faire de la formation dans le domaine. Et je pense d'ailleurs que la commune de Neupré, si j'ai bien compris, avait demandé à ce que ce bus vienne quelques fois sur l'entité. Donc ça ça date, je crois que ce bus a été créé y'a à peu près six mois, un an et fait le tour des communes de la province.

En guise de conclusion...

19. Je crois que le problème au niveau de la CCAT c'est qu'on y est un petit peu à titre personnel. Donc dans la CCAT pour moi les seules personnes qui sont habilitées à informer des groupes de personnes ce sont les mandataires politiques. Moi je me vois mal réunir un groupe de personnes et donner un certain nombre d'explications. Si je donne des renseignements, quand on peut pose des questions je répond etc., mais je ne suis pas représentatif nécessairement d'un groupe. Moi je suis représentatif d'une activité plutôt qui est Mémoire de Neupré, qui défend le patrimoine etc. Mais je n'ai pas d'outils pour répercuter des informations vers le public. A l'inverse les mandataires ont d'autres occasions pour le faire eux. Donc c'est peut-être ça un peu le problème c'est de créer le lien entre les personnes qui sont dans la CCAT et le public. Et puis le problème aussi c'est que dans toutes ces structures parfois très vite y'a un certain nombre de personnes qui entrent là-dedans et puis les intérêts peuvent évoluer aussi, très vite ça devient parfois une démarche un peu individuelle au détriment d'une démarche qui devrait toujours être une démarche de groupe. Dans le sens où même si on n'a pas un groupe derrière on doit réfléchir au niveau entité, aux intérêts de la commune. Mais c'est vrai qu'on a et je crois que c'est un peu un souhait, c'est peut-être un peu dommage, c'est peut-être un peu pour se garantir aussi, je crois que c'est un souhait au niveau du collègue, au niveau de la commune de faire en sorte que la CCAT soit un espèce de groupe qui réfléchit, qui donne des avis mais pas nécessairement un groupe qui communique. Donc la démarche de la CCAT, des participants, c'est de se renseigner sur le dossier, c'est d'ailleurs à la commune de réfléchir aux questions qui vont

se poser à la réunion suivante, et c'est d'amener son expertise et de donner son avis. Je crois que c'est à la commune de communiquer. Je crois qu'autrement ce serait quand même dangereux. Si tout le monde individuellement commençait à communiquer, c'est difficile. Je crois que la CCAT si elle communique, elle doit communiquer unitairement. On doit donner un avis de la CCAT mais personnellement je crois qu'on ne peut pas communiquer. On est quand même tenu à une certaine discrétion. Et puis faut pas non plus que dans la CCAT, ceux qui n'étaient pas d'accord ou qui ne voient qu'une certaine opposition face à la commune, utilisent le système pour se dédouaner, dire « c'est pas moi, c'est l'autre qui a voté contre », c'est toujours dangereux ça. Je crois que c'est peut-être pas mauvais que la CCAT soit constituée comme ça d'un bloc, elle donne un avis à la commune mais que la commune communique. Donc je crois que c'est pas mal, on travaille un peu dans l'ombre, c'est un peu ça finalement. Ceci dit, que la commune communique correctement.